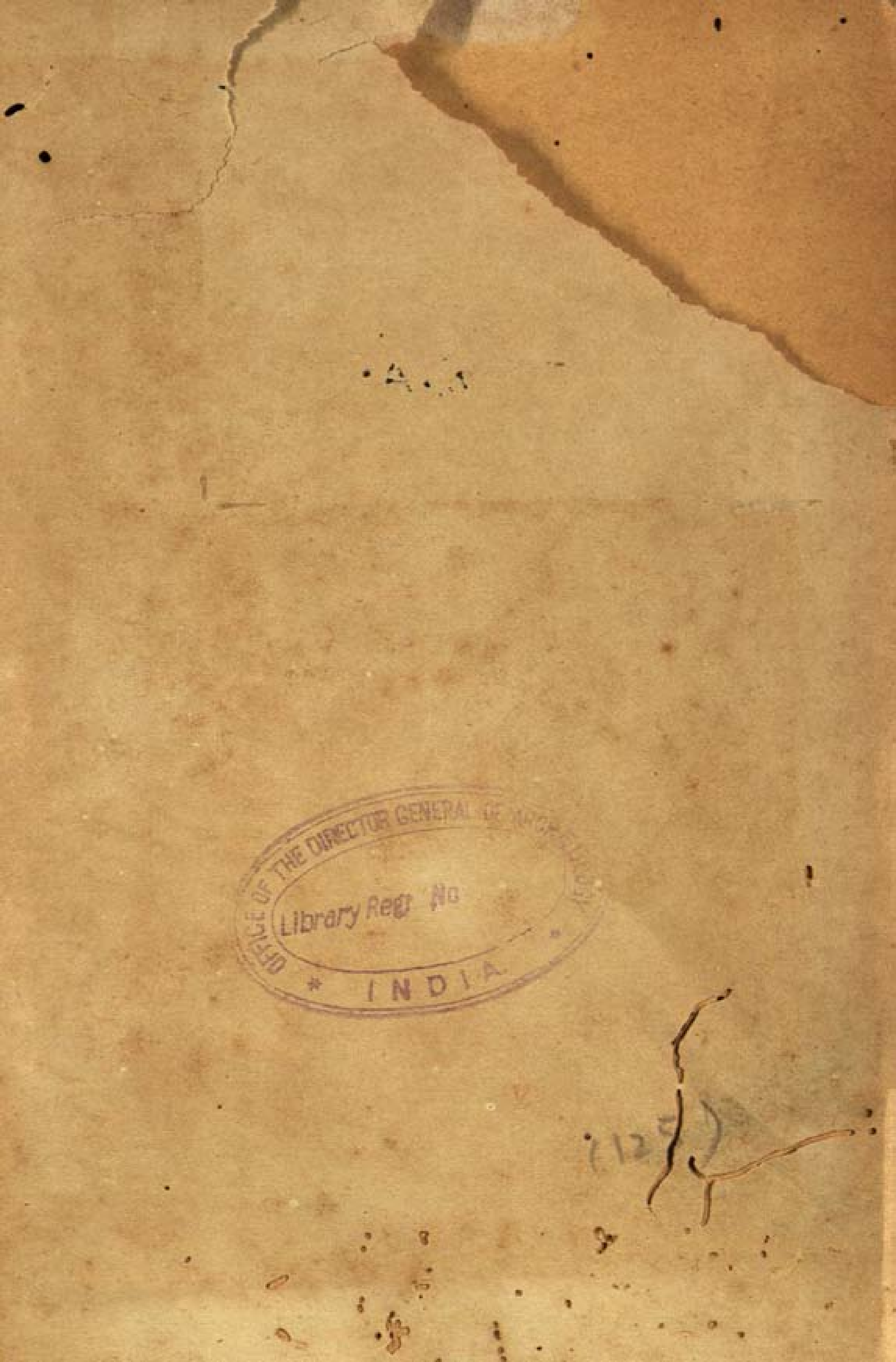

OFFICE OF THE DIRECTOR GENERAL OF ARCHAEOLOGY
Library Regr No
INDIA
(125)

REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

JANVIER-JUIN 1922



Angers. — Imprimerie F. Gaultier

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

E. POTTIER ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

CINQUIÈME SÉRIE. — TOME XV

JANVIER-JUIN 1922



PARIS
ÉDITIONS ERNEST LEROUX
28, RUE BONAPARTE, 28

1922

LA CAVERNE D'ISTURITZ

J'ai exposé très brièvement, en 1913, les premiers résultats de mes fouilles à Isturitz. Depuis cette époque l'exploration s'est continuée régulièrement, nous révélant d'autres niveaux, de telle sorte qu'il est possible de présenter aujourd'hui des résultats plus complets et d'entrer dans quelques détails.

Je remercie donc vivement la *Revue archéologique* d'avoir bien voulu donner l'hospitalité à ces pages et de n'avoir pas reculé devant les frais d'une abondante illustration qui permettra de prendre connaissance d'une partie des documents réunis.

Topographie et hydrologie.

La caverne d'Isturitz est située en plein pays basque, à la limite des communes d'Isturitz et de Saint-Martin d'Arberoue, dans une colline de calcaire aptien qui porte le nom de « Gastelou ».

Elle est constituée par deux galeries parallèles de 100 à 125 mètres de long, qui s'ouvrent respectivement l'une au Nord l'autre au Sud, à 50 mètres d'altitude relative, et sont réunies entre elles par un certain nombre de diverticules sensiblement perpendiculaires à leur axe.

Avant le creusement de la vallée actuelle, l'Arberoue passait par ces galeries. Puis le ruisseau abaissa son lit et, ne trouvant plus d'issue à travers la roche, contourna la colline. Il s'écoule lentement aujourd'hui, à 50 mètres plus bas, à travers les fentes élargies du calcaire, presque au-dessous de ses anciennes entrées, et va déboucher dans le vallon voisin du côté nord de la colline.

Fouilles anciennes.

Il n'y a pas eu, que je sache, de fouilles régulières pratiquées dans cette caverne avant mon arrivée, sauf dans la galerie Sud que de néfastes chercheurs de « guano » avaient en partie déblayée, et en quelques endroits grattés par des visiteurs pressés.

J'ai du reste rencontré presque partout une couche de stalagmite d'inégale épaisseur, qui séparait le paléolithique des couches plus récentes.

Topographie de la caverne.

La galerie Nord forme une grande salle de 120 mètres de long sur 20 mètres de large et à certains endroits 15 mètres de hauteur. La galerie Sud, au contraire, est un peu plus large, mais assez surbaissée pour qu'il faille parfois éviter les stalactites du plafond.

Cette salle n'a pas l'aspect grandiose de sa voisine, véritable cathédrale, décorée, dans certaines de ses parties, de belles coulées et de draperies stalagmitiques d'un effet vraiment théâtral.

Vers le milieu de cette dernière, en face du couloir central qui conduit de l'une à l'autre, s'élève un très beau monolithe de 7 mètres de haut; une trentaine de mètres plus loin, vers la sortie Sud, émerge un massif élargi que surmontent d'étranges petits clochetons : c'est la roche à sculptures pariétales dont il sera parlé plus longuement.

Coupe et stratigraphie.

La coupe que je donne ici est celle que j'ai publiée en 1913, complétée par les nouvelles couches découvertes depuis.

C'est dans la galerie Sud que les niveaux inférieurs sont les plus épais, tandis que, dans la galerie Nord, les niveaux supérieurs prennent un plus grand développement

Mais, dans l'une comme dans l'autre, la superposition reste la même, ainsi que l'ordre dans lequel se présentent les niveaux

Les couches profondes.

A une profondeur qui peut atteindre $3^{m},50$ se rencontre un repaire d'ours dont les ossements sont si abondants qu'ils avaient motivé l'exploitation des chercheurs d'engrais.

Immédiatement en dessous, se trouve un mince niveau moustérien P, mais les limons meubles sous-jacents n'ont pas encore révélé leurs secrets.

J'ai cependant poussé dans les couches profondes un grand sondage à 7 mètres sans rencontrer le fond rocheux. Mais il est bon d'observer qu'une semblable fouille est forcément de surface réduite et qu'il n'y a rien d'étonnant de n'y rencontrer que quelques silex de petite taille et d'aspect moustérien, accompagnés des fragments d'ours.

Stratigraphie

Au contraire, au-dessus du repaire, s'étagent les belles couches archéologiques que nous allons décrire. Elles sont toutes différentes d'aspect, tantôt riches en cendres et charbons, tantôt plus claires et moins garnies de débris osseux, mais toujours bien datées par leur matériel lithique ou osseux, ou par des pièces typiques.

Coupe.

Il m'a donc été relativement facile de reconnaître *9 couches*, dont certaines se sont subdivisées par la suite et ont donné *13 niveaux* qui, de bas en haut, se succèdent comme suit :

Au-dessous du repaire d'ours le niveau moustérien P ;

Au-dessus du repaire d'ours, un mince filet brun révèle, par des fragments d'os rongés et des coprolithes, la visite d'*Hyaena spelaea* dont quelques restes subsistent.

Puis vient une puissante couche de limon jaune brun, plus claire dans le haut, qui peut se diviser en deux : c'est la couche moustérienne supérieure M.

Elle est immédiatement suivie d'un beau niveau aurignacien typique que son aspect *truffé* ne permet pas de confondre avec la précédente J'ai dit « truffé », car de nombreux fragments de charbon et d'ocre rouge donnent à ce limon brunâtre l'aspect de certaines mortadelles. C'est la couche A.

Vient ensuite F 3, couche aurignacienne moyenne, foisonnant de débris osseux et noire de charbons et de cendres. Elle est surmontée d'un aurignacien supérieur C, plus gris et moins riche en ossements. Une couche d'argile plastique, grise, sépare ce dernier d'un mince filet très noir de foyers solutréens : c'est F 2 que recouvre une nouvelle couche d'argile entièrement semblable à la précédente.

Sur ce fond imperméable, la grande couche E débute, solutréenne à sa base fortement colorée en rouge, puis successivement magdalénienne ancienne, inférieure, moyenne, dans toute son épaisseur plus charbonneuse d'aspect.

En dessus, F 1, couche magdalénienne finale, couronne les dépôts, cependant séparée par endroits de la stalagmite du sol actuel par un limon jaune B qui est peut-être de l'azylien.

La stalagmite scelle alors le paléolithique et au-dessus nous ne trouvons plus que des débris néolithiques, du bronze et du fer, mélangés avec des objets modernes. Il ne saurait être question d'étudier en quelques pages un ensemble aussi complet et aussi riche que la caverne d'Isturitz. Je donnerai donc simplement un aperçu général de *mes connaissances actuelles* sur ce gisement et, pour l'éclairer le mieux possible, les figures des pièces qui me paraissent devoir intéresser immédiatement.

Le niveau moustérien P.

Les couches profondes ne m'ayant encore révélé rien de bien précis, c'est la mince couche P qui est actuellement la plus ancienne connue. Elle est si intimement liée à la base du repaire d'ours qu'il faut admettre que ces animaux ont chasse l'homme.

Les silex sont d'aspect moustérien, de petite taille et assez laids; mais en raison de la modique surface fouillée, pour cette couche, il serait dangereux de faire état de cette constatation. Tout autre est la rencontre dans cette couche d'un petit coup de poing de silex. Cette pièce est identique à celles qui ont été trouvées dans le gisement d'Olha (B.-Py.) en F I 3, dont j'ai donné une première description au Congrès de l'A.F.A.S. (Strasbourg, 1920). Il ne fait donc aucun doute que ces deux gisements se font suite et que certains grands éclats d'ophite et de quarzite largement taillés, que j'ai trouvés dans les déblais des chercheurs de guano à Isturitz, sont les mêmes que ceux d'Olha et doivent logiquement être rattachés au niveau P. Malheureusement, nous sommes encore trop pauvres en éléments fauniques pour pouvoir rien dire. Il faut attendre.

Le repaire d'ours.

Il y a encore peu à dire de ce puissant dépôt d'innombrables ossements d'*Ursus spelaeus*. Généralement les os sont en connexion; des centaines de squelettes gisent là, mais enchevêtrés les uns dans les autres, comprimés, friables, difficiles à extraire. L'hyène est assez rare.

Le moustérien M.

Industrie lithique.

Le type prédominant des instruments est le racloir; les roches employées sont d'abord le silex, puis le quartz laiteux, le quartzite, quelques grès siliceux et, enfin, le quartz transparent, très rare.



Fig. 1.

Les racloirs, ainsi du reste que les autres instruments, particulièrement les pointes, sont de petite taille, 5 à 6 centimètres,



Fig. 2.

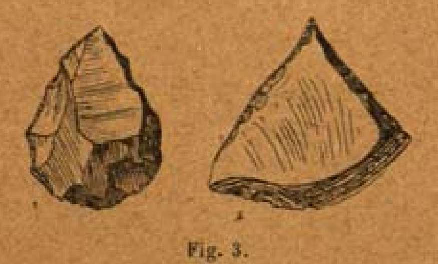


Fig. 3.

mais l'aspect de l'ensemble est très homogène. Le nombre des pièces est considérable; racloirs convexes, concaves à bord rectiligne, en éventail, à bouts plus ou moins arrondis, toutes

les formes se rencontrent et il suffit de jeter un coup d'œil sur les figures pour s'en rendre compte (fig. 1, 2 et 3). Je crois cependant nécessaire d'attirer l'attention sur la pièce 3 de la figure 2 qui est un *burin* primitif, mais indiscutable, le seul rencontré jusqu'ici.

Il est possible de distinguer deux colorations du limon qui pourraient correspondre à deux âges différents, la partie supérieure donnant des formes plus affinées.



Fig. 4.

Industrie osseuse.

Elle est seulement représentée par de très nombreuses diaphyses cassées portant des impressions (fig. 4), allant jusqu'à la cupule. Ces impressions sont à une ou aux deux extrémités, sur l'axe médian de la diaphyse. Je fais à ce propos remarquer que les diaphyses impressionnées qui se rencontrent plus tard, par exemple dans le magdalénien, portent leurs traces à droite et à gauche de cet axe et non au milieu, ce qui pourrait servir à les reconnaître.

Faune.

La faune est malheureusement assez rare jusqu'ici. Les fragments les plus communs appartiennent à l'ours et à l'hyène des cavernes, ce qui semble prouver que l'occupation par l'homme n'était pas continue.

Le renne et le cerf ne sont guère plus nombreux l'un que l'autre; un cheval et un grand bovidé sotn les plus abondants.

En résumé : couche *moustérienne* par son industrie, *m. supérieure* par ses diaphyses impressionnées, dont la faune comporte le renne.

Cette couche me paraît *faire immédiatement suite à celle de la partie supérieure* FS *de l'abri Olha* près Cambo, distant de 25 kilomètres, qui m'a donné une industrie moustérienne supérieure évoluant à travers deux faunes, une tempérée avec *Rhinoceros Mercki* et cerf, l'autre, à tendances plus froides, avec *Rhinoceros tichorhinus*, *Elephas primigenius*, et peu de renne.

Aurignacien typique A.

Industrie lithique.

Après quelques coups de pioche dans la couche « truffée », on est vite convaincu que l'industrie de A est complètement différente de celle de M. Le racloir a disparu, il a fait place à de nouvelles formes, telles que la lame qui reste assez courte et épaisse, les grattoirs-museaux, les lames à retouches marginales, les burins de toutes tailles et de formes diverses (fig. 5, 6.) La retouche de ces pièces est très régulière et généralement non feuilletée.

Ceci me paraît suffisant pour écarter le doute sur l'âge aurignacien de cette couche.

Industrie osseuse.

Du reste, s'il subsistait, les dix-huit pointes fendues du type d'*Aurignac* et les poinçons à tête qui s'y rencontrent, suffiraient à le dissiper (fig. 7 et 8).

J'ai également recueilli une série de spatules de formats divers; un fragment de bois de renne percé d'un trou bien cylindrique et sans spirales internes (fig. 9); des pendeloques faites de dents percées, des perles d'ivoire et une très curieuse petite pièce qui est une *fausse dent de cervidé* fabriquée en ivoire, ce qui fait remonter très loin l'art du *simili*.

Les diaphyses impressionnées sont nombreuses, mais je n'ai pas encore vu une seule marque de chasse.

Faune.

Le cheval est le plus abondant; les bovidés paraissent plus rares, mais le cerf et le renne ne figurent que dans une pro-



Fig. 5.

portion minime. Des fragments d'ivoire de mammouth et des dents d'hyène et d'ours nous fixent sur la présence de ces animaux



Fig 6.



Fig. 7.

Un renard est abondant, qui paraît bien de même patine que les autres os et ne semble pas différer du renard actuel.

En résumé, A doit être rapporté sans hésitation aucune à l'aurignacien typique, bien caractérisé par sa faune et son industrie.

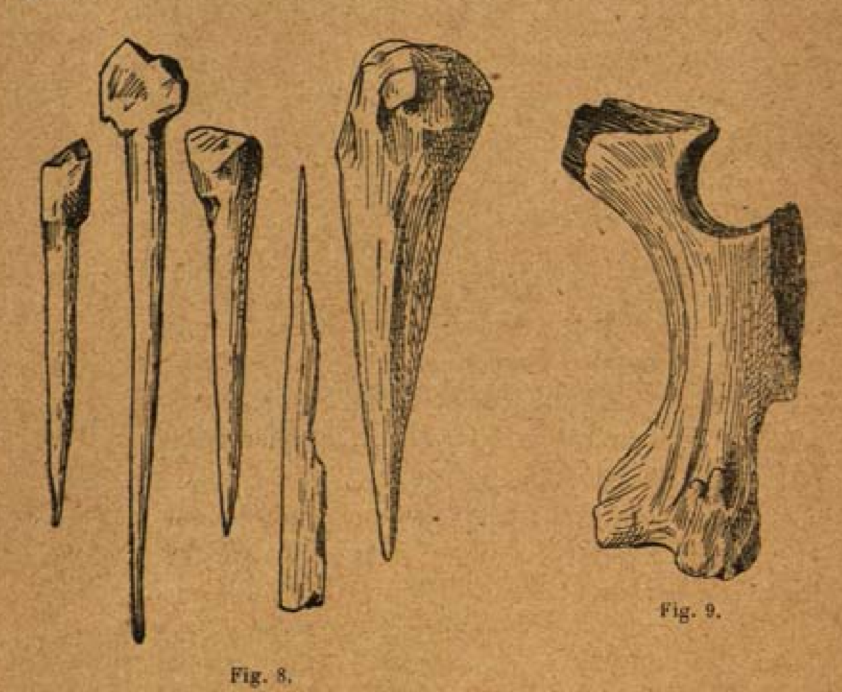


Fig. 8.

Fig. 9.

L'Aurignacien moyen

Avec F 3 nous revoyons les couches déjà décrites en 1913; ce qui frappe d'abord, c'est l'énorme masse des débris osseux et les beaux foyers avec cendres, qui paraissent être de la cendre de bois.

L'industrie lithique offre certes un air de famille avec la couche précédente, mais moins considérable qu'on ne pourrait le croire. Elle est moins belle et aussi moins abondante.

A l'encontre de ce que j'avais dit dans ma première note, les éclats retouchés sur deux bords opposés en racloirs ne se sont

pas multipliés ; ils appartiennent du reste à un type spécial ; au contraire, les burins sont plus fréquents et plus variés.

Les grattoirs commencent à se rappprocher des types magdaléniens, mais gardent toujours de l'épaisseur. Le grattoir-rabot ou carèné n'est pas commun ; les grattoirs-museaux semblent avoir complètement disparu. Une forme nouvelle apparaît : la lame à dos abattu, de taille moyenne, du type de la Gravette ou à gibbosité latérale.

Industrie osseuse.

L'os et le bois de renne sont souvent travaillés ; l'ivoire l'est moins, quoique le mammouth soit représenté par des lamelles de ses molaires. Une forme toute spéciale caractérise cette industrie : c'est une grande pointe de lance en bois de renne qui peut être comparée à un grand coupe-papier de 30 à 35 centimètres de long (fig. 10).



Fig. 10.

Elle est plate et pointue aux deux extrémités, dont une porte des stries, comme presque toutes les pointes de sagaies.

Les pointes fendues ne se sont pas rencontrées dans cette couche, mais il existe d'autres formes, dont la moins rare est la cylindrique, pointue aux deux bouts.

J'ai trouvé également un grand nombre d'autres objets divers parmi lesquels je me contenterai de citer des coins en bois de renne et de cerf, de nombreuses diaphyses impressionnées, des spatules, des pendeloques en matières diverses, des poinçons, des molettes en grès qui, par la forme de la partie *usagée*, paraissent avoir servi par balancement ; enfin, d'abondantes marques de chasse (fig. 12).

J'ai signalé également un galet plat, trop petit pour porter des piquetages de préhension, qui est marqué de petits coups formant des points, dont un, central, est entouré de plusieurs autres, disposés en cercle.

En résumé, la prédominance des grands bovidés laisse supposer que les pâturages devaient être abondants; malgré la présence du renne, corrigée par celle du cerf, on doit admettre

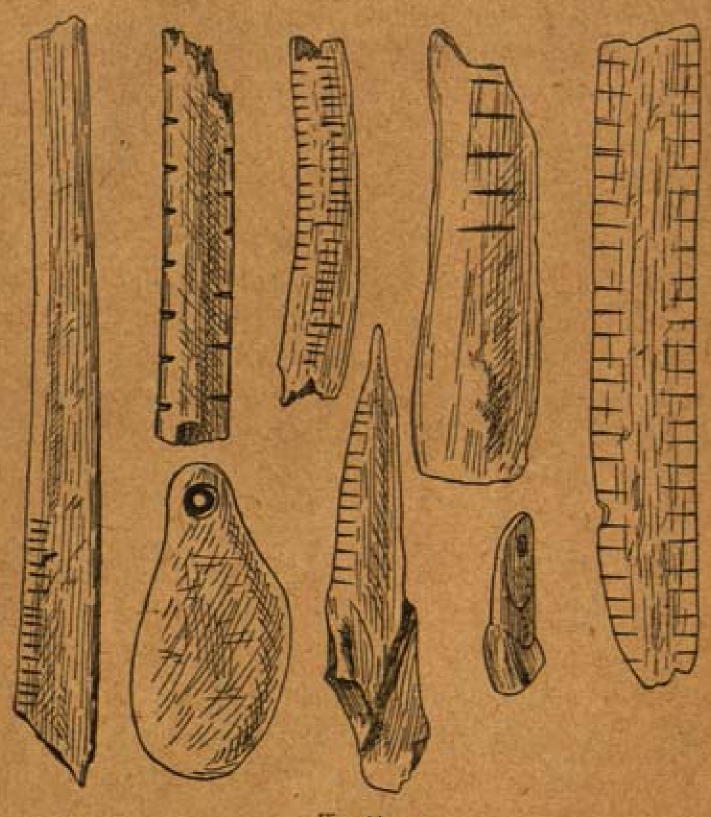


Fig. 11.

que le climat n'était pas très rigoureux, du moins en certaines saisons ; peut-être même est-il possible de songer à des migrations hivernales du renne dans ces régions.

Au point de vue industriel, les lames à dos abattu nous placent dans l'aurignacien évolué.

L'Aurignacien supérieur C.

Il n'est pas toujours facile de différencier C de F 3, dans certaines parties de la caverne; seule la couleur légèrement plus claire, la moindre abondance des os, nous montrent que nous changeons de couche. Mais il n'en est heureusement pas ainsi partout et, à certains endroits, les deux dépôts se distinguent facilement; du reste l'industrie est d'un caractère différent. Son aspect est plus léger, plus affiné; les grattoirs, particulièrement, sont moins larges et presque tous sur bouts de lames aussi minces et étroites qu'elles le seront plus tard.

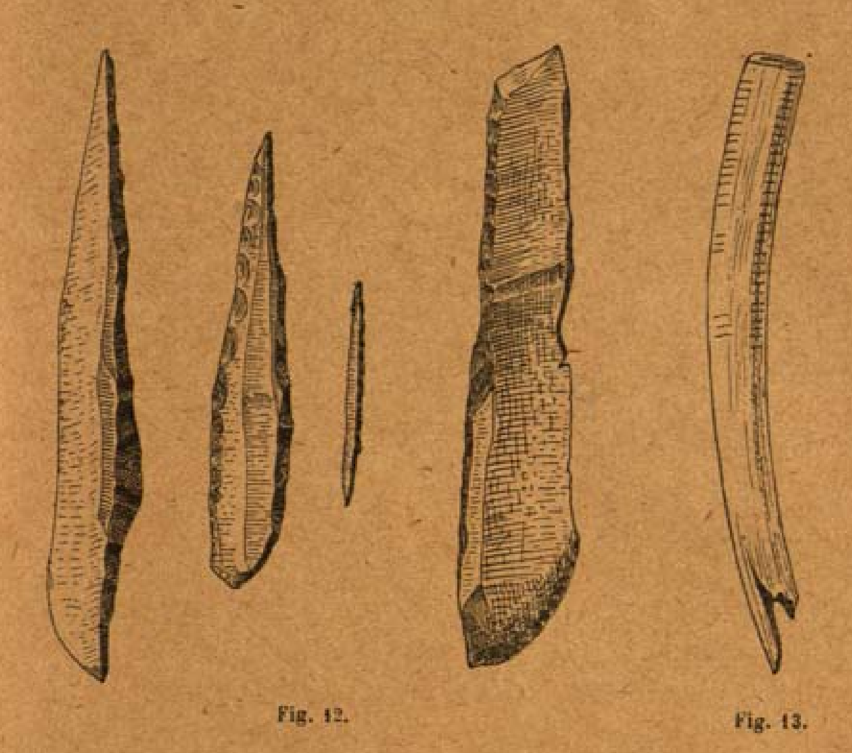


Fig. 12. Fig. 13.

Les grattoirs discoïdes, déjà rencontrés dans A et F 3, sont toujours présents, mais n'ont plus la belle retouche de ceux de A. Beaucoup de lames sont terminées en pointes.

Les lames à dos abattu (fig. 12) apparaissent de dimensions bien différentes; certaines sont presque microlithiques; d'autres, au contraire, sont très grandes. Les burins appartiennent surtout aux burins d'angle à biseau oblique. Enfin, je signale un grattoir sur lame dont la face plane a été retouchée à l'autre extrémité pointue, dans le genre des pièces de la Font-Robert.

Industrie osseuse.

Les pièces en os et bois de renne travaillées ne sont pas très nombreuses; jusqu'ici elles n'ont donné que quelques pointes du type « coupe-papier », mais de dimensions réduites. Diverses autres formes se rencontrent également, mais rares.

Les marques de chasse subsistent et je figure ici la plus intéressante. C'est une petite côte bien sciée à une extrémité et soigneusement grattée; elle porte quatre séries de fines incisions sur les quatre arêtes de l'os : deux sont à trois unités, une à vingt-sept et enfin la quatrième est divisée en trois groupes, le premier de seize divisions, le deuxième de trois, ainsi que le quatrième (fig. 13).

Glyptique.

J'ai recueilli plusieurs galets et des plaquettes de roches diverses qui portent des traits ; la plupart sont des traces de coupages, mais *trois* d'entre eux présentent des traits sinueux qui paraissent des ébauches de dessins. Le plus net, qui n'a pas de surcharges, est très fragmenté et incomplet ; il représente un arrière-train de bovidé, un bison très probablement. C'est bien le style « fil de fer » des dessins aurignaciens déjà connus ; un seul pied est figuré. Les deux autres sont chargés d'un fouillis inextricable de traits extrêmement difficiles à déchiffrer ; on peut cependant, sur l'un d'eux, suivre la silhouette d'un pied surmonté d'un mollet énorme qui paraît se rattacher à la partie inférieure d'un corps de développement moyen. Le reste n'est pas compréhensible.

Faune.

Il n'y a rien à dire de plus de la faune que de celle de F 3. Les bovidés dominent. Évidemment, ces deux périodes sont très voisines l'une de l'autre ; elles se font suite sans interruption d'habitat.

L'ARGILE.

J'insiste sur la présence de ces deux lits d'argile. Ils séparent les couches aurignaciennes de F 2 et de la base de E qui contient les pointes en feuilles de laurier. *C'est la preuve que tout est bien en place et n'a pas bougé depuis l'époque du dépôt.*

Après l'aurignacien supérieur, il a dû y avoir un changement de climat; de très abondantes précipitations atmosphériques ont déterminé des pluies et les eaux sauvages ont envahi la caverne. Elles ont dû y séjourner assez longtemps, car l'argile y atteint parfois un mètre d'épaisseur. Le phénomène a dû se produire en deux fois et l'homme trouva moyen d'y allumer ses feux pendant une période très courte.

LE SOLUTRÉEN F 2.

Cette ligne de foyers bien noirs qui se trouve intercalée au milieu de l'argile est des plus intéressantes ; elle est parfois très mince, alors qu'ailleurs elle est très développée. Elle a donné des pointes de sagaie à un seul biseau, courtes avec raies à poison.

Cette forme se développera dans la couche suivante, mais avec quelques variations et un fini qu'elle n'a pas ici. De jolis poinçons, des lames minces, des grattoirs sur lames étroites, quelques marques de chasse, un gros os d'oiseau percé de deux trous opposés, qui est peut-être un fragment de flûte, forment l'ensemble des trouvailles. Mais la présence dans cette couche d'une ébauche en feuille de laurier et de fragments ne nous laisse aucun doute sur le nom qu'il faut lui donner (fig. 14, n° 6).

La faune est malheureusement pauvre ; cependant ce sont les bovidés qui se montrent les plus fréquents.

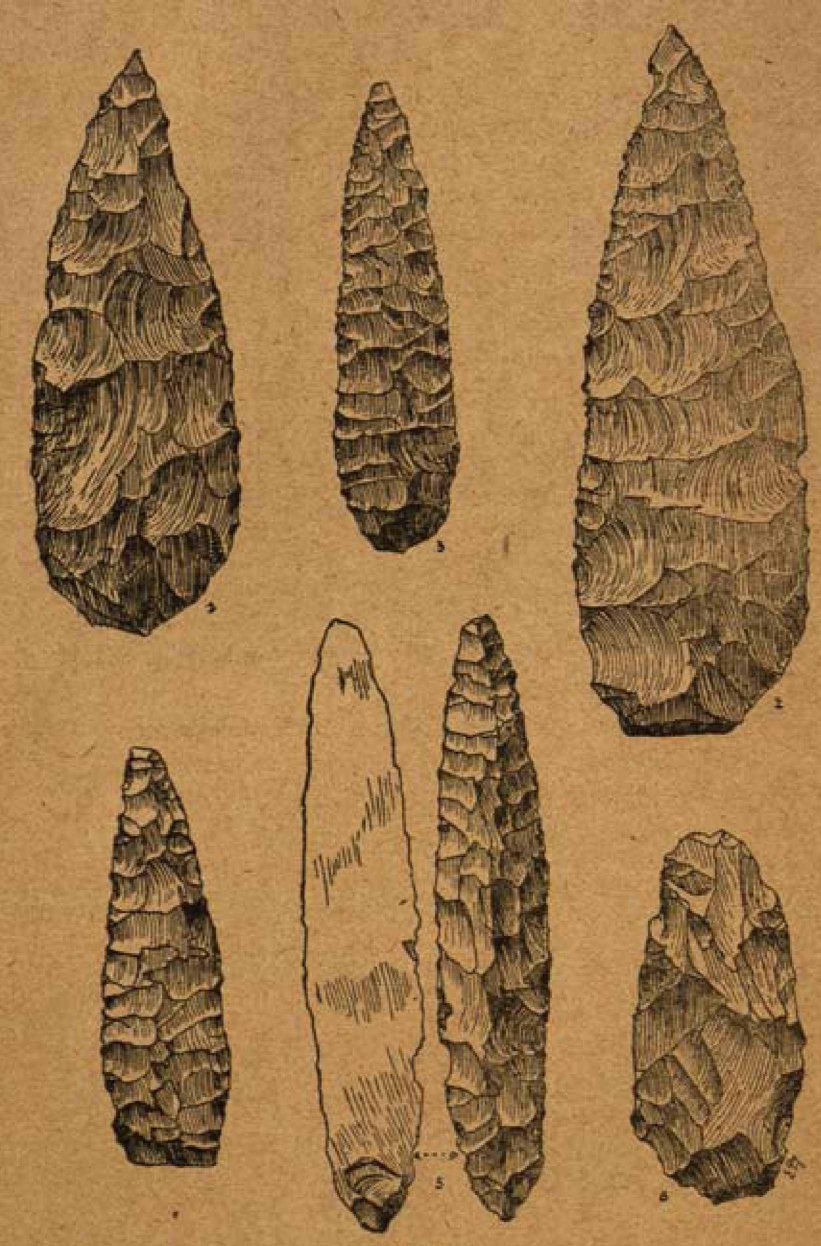


Fig. 14.

LA COUCHE E.

Solutréen et magdalénien.

En dessus du dernier lit d'argile qui surmonte F 2, vient la belle et remarquablement riche couche E.

Il faudrait de longues pages pour décrire entièrement son industrie lithique, très abondante et très instructive; nous n'en avons pas la place ici. Notons seulement les caractères généraux : d'abord, la présence à la base de la couche d'un niveau rouge où se sont rencontrées les pointes solutréennes en feuilles de laurier et de saule, du même type que celles de Brassempouy, c'est-à-dire à base ronde. L'importance de ce fait est considérable, car il démontre, d'une façon absolue, la position stratigraphique de l'aurignacien *qui est par conséquent présolutréen.*

Il existe également d'autres formes de pointes solutréennes : celle à face plane sans cran et une autre à soie qui n'est pas représentée ici (fig. 14).

A propos de ces pointes à soie ou à pédoncule, je fais remarquer qu'elles n'ont rien à faire avec le néolithique; elles se sont rencontrées dans presque tous les gisements solutréens. Laugerie en a donné, mais elles sont toujours rares. On en a trouvé également en Espagne et tout dernièrement P. Wernert a étudié celles d'un gisement de Catalogne.

Aucune pointe à cran, aucune pointe à base concave comme celles d'Espagne, ou à pédoncule diffus comme celles de Montaut, n'a été rencontrée.

En dessus, l'industrie magdalénienne se développe largement avec ses caractères habituels, auxquels se joignent, à la base, les types plus spécialisés du solutréen, grattoirs doubles, grattoirs à pointes, etc.

Mais il est assez remarquable de constater une persistance de l'atmosphère aurignacienne, comme si le magdalénien ne s'était pas complètement débarrassé de l'empreinte ancienne. Cela reste bien plutôt une impression qu'une réalité de formes,

mais vient tout de suite à l'idée dès qu'on examine un ensemble.

Industrie osseuse.

L'industrie osseuse est très abondante ; les objets travaillés se rencontrent à chaque instant : pointes de sagaie, bâtons de commandement, baguettes rondes, demi-rondes, gravées ou non, poinçons, aiguilles, compresseurs, enclumes, etc., enfin tout le matériel si varié du magdalénien.

J'ai pu préciser exactement la succession des différentes formes de pointes de sagaie caractéristiques à tous les niveaux. Elles se succèdent dans l'ordre suivant :

Aurignacien typique.....	Pointe fendue.	
— supérieur.....	—	plate en forme de « coupe-papier ».
Solutréen..................	Pointe à	un seul biseau *en os* ou bois de renne avec raies à poison.
— supérieur....	Id.	en bois de renne sans raies.
Magdalénien ancien......	—	—

Fin du magdalénien moyen et jusqu'au magd. sup. (base) P. à double biseau.

Magdalénien final......... Pointe *fourchue* et harpons ronds.

C'est dans E qu'apparaissent les œuvres d'art de la période glyptique. Nombreuses et belles, nous voyons se succéder les sculptures, les gravures à contours découpés, les gravures simples. Enfin, la couche archéologique recouvrait des bas-reliefs pariétaux taillés dans une vieille stalagmite formant une grosse roche centrale.

Faune.

La faune, très abondante, sera étudiée dans un travail spécial. Elle semble présenter des éléments de plus en plus froids de bas en haut. Les bovidés et les équidés sont abondants, mais le renne s'est multiplié et, vers le haut de la couche, il prédo-

mine; je note qu'Elephas primigenius et Rhinocéros tichorhinus vivent toujours.

Le magdalénien supérieur F 1.

Industrie lithique.

Ce qui caractérise F I, c'est la parfaite technique des lames.



Fig. 15. Fig. 16.

Certes, vers la fin de E, elles deviennent très belles, surtout pour une région comme les Pyrénées où la matière première est toujours de taille moyenne; mais en F I nous trouvons des spécimens qui peuvent rivaliser, sinon comme dimensions, du moins comme technique, avec les plus belles. A côté de tout

cela, l'industrie des burins étroits classiques et des grattoirs

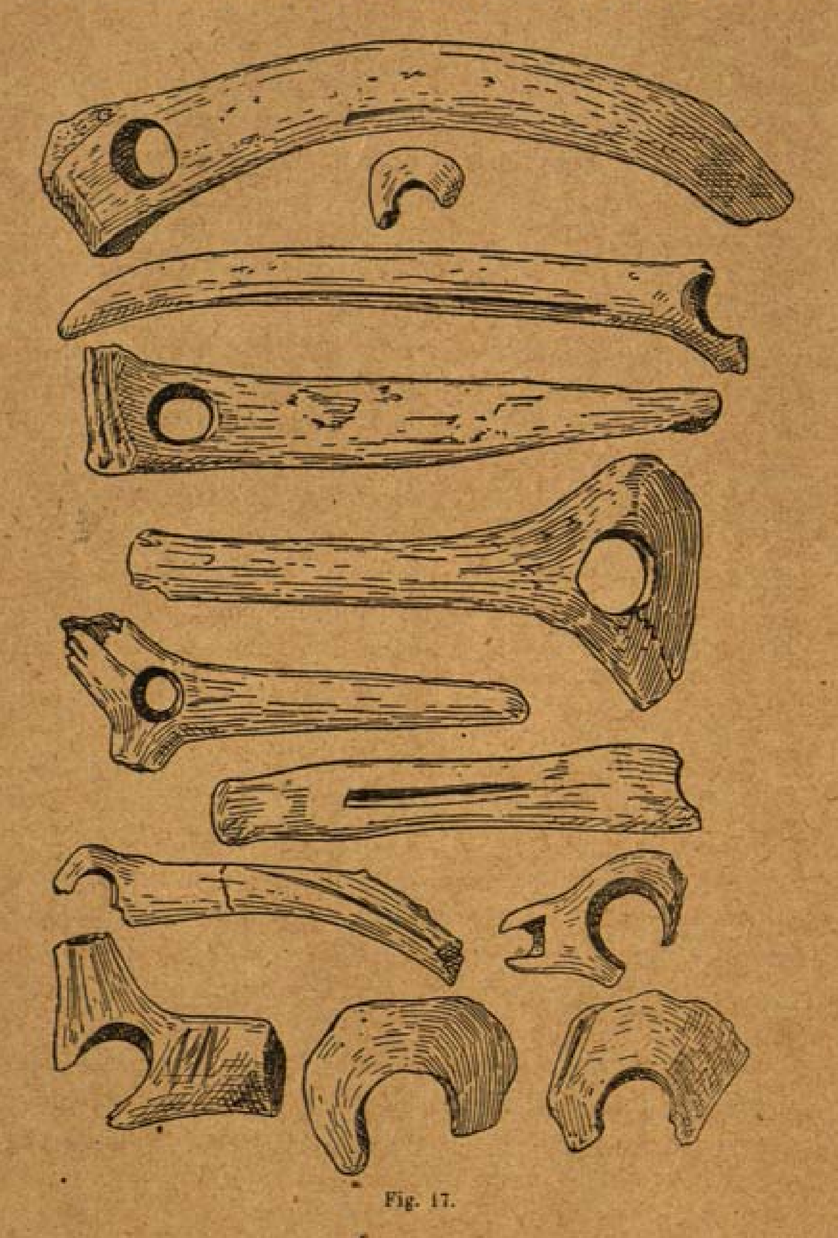


Fig. 17.

est excessivement développée et du plus pur style magdalénien.

Industrie osseuse.

C'est dès le début de cette couche que disparaît la pointe à double biseau, qui fait place à d'abondantes pointes *fourchues*. Cette forme devient prépondérante et s'accompagne des harpons ronds en bois de renne du magdalénien supérieur.

Ces derniers ne sont pas percés comme ceux d'Espagne, mais ils paraissent faire place, vers le haut de la couche, à des harpons plus plats en bois de cerf, précurseurs des harpons plats azyliens.

Il est difficile d'être absolument affirmatif, mais je garde l'impression que les pointes fourchues persistent longtemps, car nous les rencontrons jusqu'à l'extrême surface de la couche en contact avec la stalagmite ou le limon susjacent (fig. 15 et 16). Elles doivent survivre au véritable harpon rond en bois de renne. La figure 17 montre un bon nombre de bâtons percés dont la plupart ne sont pas décorés; il y en a cependant un ou deux qui portent des signes schématiques, du reste fort intéressants ; les baguettes demi-rondes sont également unies.

Glyptique.

C'est à peu près la mort de l'art que nous constatons dans F 1. Il suffit pour s'en convaincre de considérer l'horrible gravure (fig. 18) qui a la prétention de représenter un animal à cornes. On dirait un bovidé, mais il se pourrait parfaitement que ce soit un renne déformé. Dans ce cas la corne serait la schématisation des bois par l'andouiller d'œil, ce qui ne me paraît pas impossible.

Ce dessin montre de quoi les descendants des grands artistes de l'époque précédente étaient devenus capables et me paraît expliquer suffisamment la triste suite des temps azyliens et du néolithique.

Faune.

Il est absolument nécessaire d'insister sur la prédominance du renne dans cette couche. C'est à chaque instant que se rencontrent des fragments de toutes les parties du squelette; les bois sont particulièrement nombreux, et assez petits; des bovidés et un équidé l'accompagnent, mais en petit nombre, et c'est seulement tout à fait en haut que le cerf est mieux représenté.



Fig. 18.

Le limon B.

Dans certains endroits, F 1 est séparé de la stalagmite par une couche de limon d'épaisseur variable. Je n'y ai trouvé que de rares poinçons à tête et quelques silex.

Est-ce de l'azylien ? C'est possible, mais ce n'est pas prouvé. L'avenir des découvertes nous fixera sans doute. Pas de harpons plats.

***

Avant d'arriver aux conclusions et pour faire un peu oublier une aussi fastidieuse énumération, j'ai pensé présenter un certain nombre d'œuvres d'art du niveau E.

Isturitz a donné des œuvres sculptées et gravées dignes des plus belles connues ; je vais essayer de les expliquer d'après les figures reproduites ici.

Il semble bien que, selon les données admises, la sculpture ait précédé la gravure à contours découpés, qui, elle-même, se développe avant la période où la gravure seule était employée. Mais la gravure paraît être l'accompagnement nécessaire de toutes les manifestations d'art et elle peut se rencontrer partout.

Une particularité spéciale à notre caverne pyrénéenne est l'emploi de la pierre tendre comme matière première. La rive droite de l'Arberoue fournit, en effet, des grès très fins de couleur jaune et rose, ainsi que des plaquettes de schiste gris, tendre et résistant. Il était tout naturel que ces matières faciles à travailler fussent très employées, mais ce qui est tout à fait extraordinaire c'est qu'elles furent l'origine d'une déplorable méprise qui entraîna la disparition d'une pièce remarquable : un félin taillé en ronde bosse dans un grès fin. Elle fut présentée par les chercheurs de « guano », qui l'avaient trouvée par hasard et voulaient s'en défaire, à des gens qui n'auraient pas dû hésiter une minute, mais qui, par une aberration étrange, la laissèrent disparaître définitivement, sans qu'il ait été possible de savoir ce qu'elle était devenue.

Le nombre des dessins et des sculptures est trop considérable pour penser à les représenter tous. Du reste, certains sont en mauvais état, d'autres nécessitent un véritable déchiffrage. Je n'en donnerai donc qu'un petit nombre.

Les sculptures en ronde-bosse.

La première figurée ici est une très belle sculpture de cheval (fig. 19), taillée dans un bois de renne d'assez forte taille.

L'animal, dont la tête a été enlevée par les préhistoriques eux-mêmes, est dans cette étrange position que nous retrouvons dans plusieurs figures de la même époque : les pieds de devant

sont allongés, ainsi que ceux de derrière, qui sont presque collés contre le ventre. C'est évidemment à la forme naturelle de la matière première qu'est due cette position anormale. Malgré cela, l'allure est belle et l'on reste étonné par le soin et la virtuosité avec lesquels les fines stries qui figurent le poil et limitent les régions musculaires ont été exécutées; la queue est malheureusement cassée.

On ne s'explique que difficilement à quoi cette pièce était destinée : elle ne paraît pas avoir appartenu à un propulseur à



Fig. 19.

crochet, ne paraît pas pouvoir être posée et n'est pas trouée pour être suspendue.

J'insiste sur le fait qu'elle provient de la base de E, juste au dessus et à quelques centimètres de la plus grande de nos pointes en feuilles de laurier. On pourrait en déduire que cette figurine est solutréenne, mais je crois qu'il est plus conforme aux résultats récents de penser que les pointes de laurier ont persisté jusqu'à la fin du solutréen dans les Pyrénées.

Il faut rapprocher cette pièce de ses sœurs : le bouquetin d'Arudy, le quadrupède de la grotte d'Enlène, le bison de la Madeleine, et enfin du bison du Mas d'Azyl. Il est bon de remarquer que le même style et la même facture se retrouvent dans la Vézère et dans les Pyrénées.

Le petit félin gravé de harpons (fig. 20)

Cette pièce, qui a déjà été présentée à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, provient de la partie moyenne de E, ce qui la fait un peu plus récente que son style, il est vrai assez lâché, le pourrait faire supposer.

Mais le grand intérêt de ce petit animal réside dans les perforations de certaines parties de son corps et surtout dans les signes gravés sur ses cuisses et son épine dorsale.

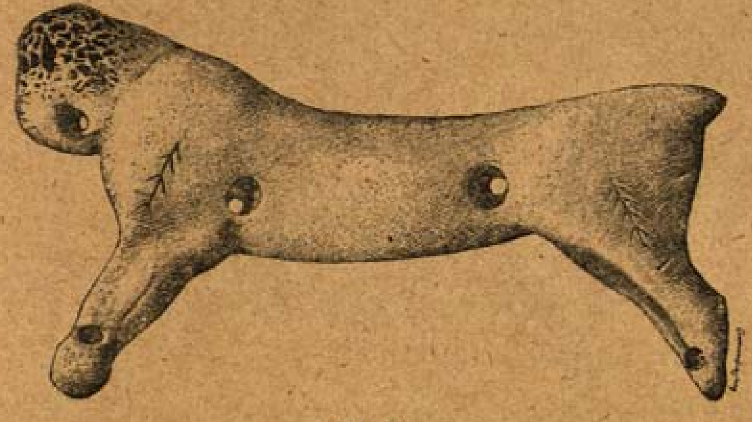


Fig. 20.

Nous retrouvons là les mêmes flèches barbelées et le même signe fourchu que portent certaines dents du célèbre collier de Sordes découvert par Lartet.

Je considère cette pièce comme une preuve définitive de l'existence *au magdalénien* de pratiques magiques et je pense que nous sommes en présence d'*un animal envoûté*.

Il est évident que l'homme qui possédait cette figurine se croyait, comme aujourd'hui le croient encore bien des peuples, un pouvoir sur l'animal représenté.

Cette idée si vieille, et qui a persisté assez pour qu'il soit facile d'en retrouver des traces dans la société moderne, est donc plus vieille encore qu'on ne le pensait.

La figure 21.

Il ne m'est malheureusement pas possible d'assigner une position tout à fait précise à cette pièce. Elle provient de E, mais de la galerie Sud, à un endroit où l'épaisseur de la couche est assez peu considérable et ne permet pas de précisions. Cela se reproduira pour cette galerie, mais il nous est facile, par rapprochement avec la galerie Nord, de nous faire une opinion.



Fig 21.

Elle est taillée dans cette jolie pierre jaune qui se prêtait si bien à une sculpture facile et représente un arrière-train de bison couché; le mouvement et l'exécution sont remarquables de vie; la jambe repliée est magnifique, mais mon dessin n'en donne qu'une bien médiocre idée.



Fig. 22.

Cette sculpture n'est pas plate, mais bien en volume, ce qui prouve que chaque fois que la matière s'y prêtait, nos tailleurs d'images, véritables maîtres animaliers, savaient voir et comprendre les trois dimensions.

Une tête de cheval (fig. 22).

Nous n'avons jusqu'ici examiné que des corps d'animaux; j'en possède du reste bon nombre d'autres, mais simplement ébauchés ou en médiocre état, qui ne sont pas toujours les

moins intéressants. Au contraire, la figure 22 représente une tête et même une belle tête de cheval.

L'exécution est bonne des deux côtés et l'épaisseur, comme je le disais tout à l'heure, parfaitement comprise.

La facture est large : on sent que l'artiste n'était pas gêné; il n'y a pas de fignolages inutiles, c'est puissant.

Au point de vue zoologique je remarque la brièveté de l'oreille.

Il devait y avoir un corps, mais ce n'est pas absolument certain, malgré la cassure.

Cette pièce a été trouvée dans le magdalénien ancien de la salle Nord.

Une image d'ours (fig. 23).

Je termine par la pièce que je considère comme le chef-d'œuvre de cette collection et qui est parmi les plus belles qui soient.



Fig. 23.

Il s'agit d'une petite tête d'ours faite d'un grès jaunâtre et qui provient de la base de E, salle Nord.

L'exécution est magistrale et, comme dans la précédente, il n'y a pas trace de stylisation.

C'est du pur art naturaliste; c'est, au sens artiste du mot, *vu, compris, exécuté*. La technique est parfaitement libre et celle d'un maître qui maniait le burin de silex avec virtuosité.

L'expression est très frappante : cet air à la fois bonasse et féroce d'un mangeur de miel qui ne devait pas dédaigner un morceau de viande, fraîche ou non, est presque humoristique.

Vue de face, cette figurine est peut-être plus étrange encore; le nez, ce nez si mobile des ursidés, qui se déplace de droite à gauche et de gauche à droite pour humer les effluves, ce nez

vit, il semble remuer et c'est certainement le plus grand éloge que nous puissions faire à notre quaternaire tailleur d'images. Combien d'animaliers modernes peuvent en dire autant?

Zoologiquement parlant, cette tête offre une particularité ; ce n'est certainement pas l'ours au front bombé qu'elle représente ; ce profil droit n'est nullement comparable au dessin de Teyjat ou à celui de la Colombière, par exemple ; ce n'est pas l'ours des cavernes.

Il s'agit d'un autre ours qui reste à déterminer, mais qui me paraît voisin de l'ours brun.



Fig. 24.

Deux bas-reliefs sur bois de renne (fig. 24 et 25).

Les deux objets sont des bâtons de commandement fracturés, dont les motifs sont en relief.

La pièce 24 porte une tête de cheval qui hennit et un poisson qui est une truite ou un saumon. La partie trouée a été cassée ; l'autre extrémité s'élargit en forme de boule plus ou moins ronde. La face opposée est sans décoration, mais on a commencé un trou destiné à remplacer celui qui était devenu inutilisable. Ce trou, qui s'amorce également du côté décoré, dans la mandibule du cheval, est creusé au burin par enlèvements successifs. Je ne crois pas que ce procédé ait encore été décrit, mais il me paraît avoir été très fréquemment employé. L'autre bâton (fig. 25) ne nous est connu que par sa partie trouée, ornée sur chacune de ses faces de têtes de renne de style assez lourd, mais décoratives.

Un bovidé sur spatule d'os (fig. 26).

C'est à peine un bas-relief, mais du meilleur style quaternaire pyrénéen.

Ce dessin a un faux air chinois ou japonais ; on dirait qu'il s'agit d'un bovidé d'Asie : ce ne peut cependant être qu'un bison.

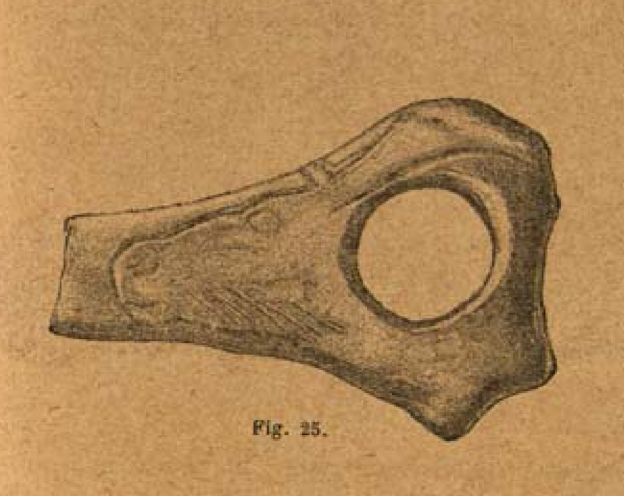


Fig. 25.



Fig. 26.

Les contours découpés.

On entend généralement par là les gravures à contours découpés. Il y a lieu de distinguer les sculptures à contours découpés des gravures à contours découpés. Avec la sculpture en ronde bosse se rencontrent des bas-reliefs de plus en plus fréquents à mesure que celle-ci diminue ; ces bas-reliefs conservent souvent une partie de silhouettage, c'est-à-dire qu'il y a encore un effort pour donner l'apparence des trois dimensions.

Je crois qu'ensuite naissent seulement les vraies gravures à contours découpés qui, elles, sont une formule toute différente.

Deux bas-reliefs (fig. 27 et 28).

La figure 27 est un bas-relief inachevé, qui représente un renne. Cette œuvre n'offre rien de bien spécial, mais elle marque un passage d'une méthode à une autre. C'est pour cela que je l'ai figurée. On pourrait, cependant, retenir des traits en forme de V renversés qui se voient à sa surface; ils peuvent être comparés à ceux qui ornent les flancs de certains animaux de la grotte de Niaux et se rattachent peut-être aux pratiques magiques dont il a été parlé propos du petit félin envoûté (fig. 20).



Fig. 27.

La figure 28 est également de même technique, mais d'un moins bon burin. A un autre point de vue, elle offre peut-être plus d'intérêt. Elle est sculptée sur les deux faces de rennes entiers : celui qui est représenté ici semble tomber sur le train arrière, l'autre est couché la tête basse. Faut-il voir dans ces deux représentations deux stades de la mort de l'animal ? Je serais tenté de le croire.

Un bas-relief de bison (fig. 29).

Ce petit morceau de grès rose est une jolie sculpture, en partie silhouettée. Pourquoi a-t-on regravé le flanc d'un bison plus petit, inachevé du reste?



Fig. 28.



Fig. 29.

Le profil de la tête du grand bison est à comparer avec des dessins de bison d'Europe ; on en admirera l'exactitude.

UNE TÊTE DE CHEVAL A CONTOURS DÉCOUPÉS (fig). 30).

Cette figure appartient à la vraie série des gravures à contours découpés. Elle est intimement apparentée à toutes celles du même genre, trouvées à Arudy, à Lourdes, au Maz d'Azyl, à Brassempouy. L'animal est assez laid, mais d'exécution soignée. Comme presque toujours, ces petites pièces silhouettées sont prélevées dans des os minces et percés. Elles devaient être portées comme pendeloques, suspendues au collier. C'était un fétiche, un gri-gri, un porte-bonheur, l'équivalent de ceux que portent encore les primitifs..... et nos élégantes.



Fig. 30.

UNE GRANDE GRAVURE A CONTOURS DÉCOUPÉS (fig. 31).

Celle qui est représentée est, je crois, la plus grande qui ait jamais été signalée ; mais elle n'est pas la seule qui provienne d'Isturitz. Je possède d'autres fragments de même taille, entre

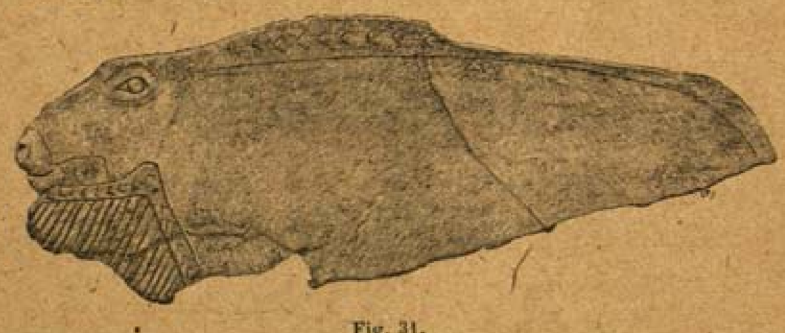


Fig. 31.

autres un très beau corps de bison qui prouve que cette technique fut, un moment, très à la mode dans notre région.

Que représente cette silhouette? Il peut y avoir doute sur l'identité de l'animal; c'est certainement un ruminant et je crois pour ma part qu'il s'agit d'un capridé. Je fonde cette opinion sur la courbure tout à fait caractéristique du profil de la tête dans sa partie inférieure. Les capridés ont ce profil en « nez cassé » qui se retrouve ici et que viennent compléter la petitesse des naseaux et l'abondante barbiche que schématisent des traits parallèles.

La ligne du dos est agrémentée de chevrons dans lesquels il faut peut-être voir une schématisation des cannelures des cornes. Il est vrai que ces mêmes chevrons se retrouvent aux commissures des lèvres et tout le long de la barbiche entre les deux traits qui la bordent.

En tout cas, les traits qui limitent ces parties et les naseaux n'ont rien de commun avec les fameux « chevêtres » de Piette, qu'on a essayé de remettre à la mode il y a quelque temps.

Cette pièce très mince, parfaitement plane, est gravée sur les deux faces très finement. L'œil est un chef-d'œuvre de patience, avec ses microscopiques hachures qui modèlent et plissent la paupière.

Je crois donc que nous pouvons considérer cette gravure comme représentant un capridé et probablement un bouquetin.

Les gravures.

Deux représentations végétales (fig. 32 et 33).

Les deux petits bâtonnets de bois de renne qui sont figurés ici (fig. 32 et 33) ne sont pas ornés de représentations zoomorphiques. Les dessins qu'ils offrent sont très probablement des végétaux.

Nous retrouvons les mêmes motifs dans l'un comme dans l'autre, sans cependant qu'il y ait identité absolue : des sortes

de grandes palmes formées de traits divergents dont le nombre n'est pas constant.

Nous ne voyons guère à quels végétaux de nos régions ces formes peuvent se rapporter. La figure 33 comporte en plus



Fig. 32.



Fig. 33.

une ligne garnie de chevrons, comme si l'on avait voulu représenter des épines ou des feuilles étroites.

Quelques autres gisements ont donné des représentations végétales, mais il n'en existe que quatre où nous retrouvions des chevrons semblables : ce sont Gourdan, Laugerie, Marsoulas et Teyjat.

Ces palmes sont-elles des végétaux? C'est probable; cependant on a décrit des motifs qui leur ressemblent et qui ont été

compris comme des mains schématisées à doigts multiples.

Les gravures proprement dites.

J'ai recueilli un très grand nombre de gravures complètes ou fragmentées. Je ne donnerai ici que celles qui me paraissent importantes et faciles à lire.

Un lièvre (fig. 34).

Cette figure ayant déjà été publiée et décrite, il est inutile d'y revenir, mais il faut remarquer qu'il s'agit bien d'un lièvre et

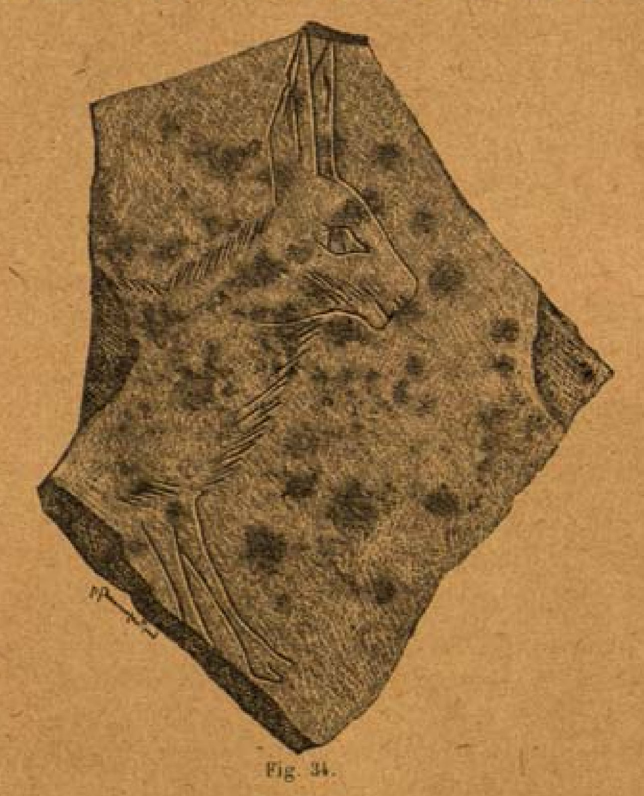


Fig. 34.

c'est le seul vraiment indubitable qui soit connu jusqu'ici. Le style est assez bon sans être excellent, mais l'expression peureuse de l'animal est parfaitement rendue. Cette figure, gravée sur pierre, provient de la salle Sud.

Un autre rongeur (fig. 35).

Le galet dur qui a servi d'enclume à retoucher, que représente la figure 35, est gravé sur les deux faces. L'une porte une tête de cheval qui n'offre qu'un intérêt relatif, le dessin pour fin qu'il soit étant assez médiocre; l'autre, qui n'est guère meilleure, est

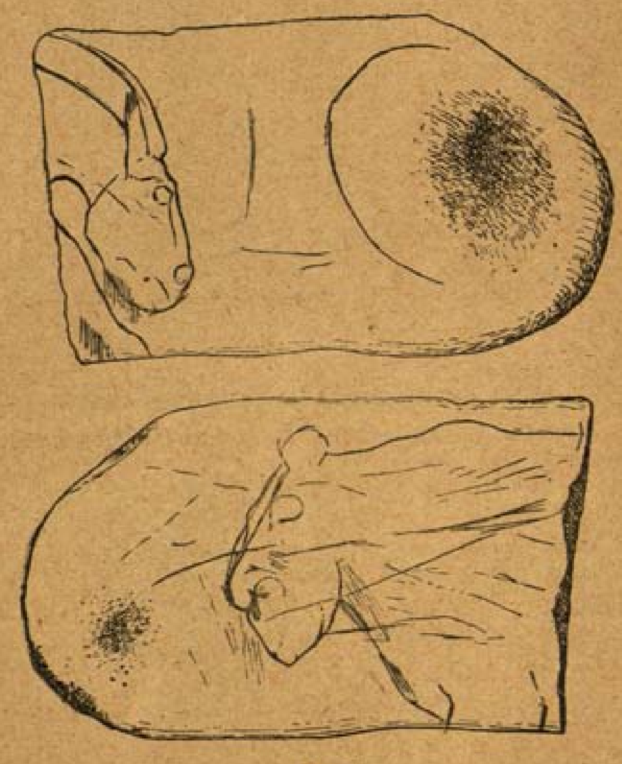


Fig. 35.

beaucoup plus intéressante, car elle représente un rongeur qui me paraît être le castor. J'ai comparé avec différentes photographies de cet animal et je crois bien qu'il ne saurait y avoir d'erreur. Il est seulement à regretter que l'artiste qui a exécuté cette œuvre ne fût pas un maître et qu'il ait choisi un si petit format.

Deux gravures de cervidés (fig. 36 et 37).

L'une représente un cerf (fig. 36). Elle fut trouvée avec plusieurs autres dans les *déblais* laissés par les chercheurs d'en-

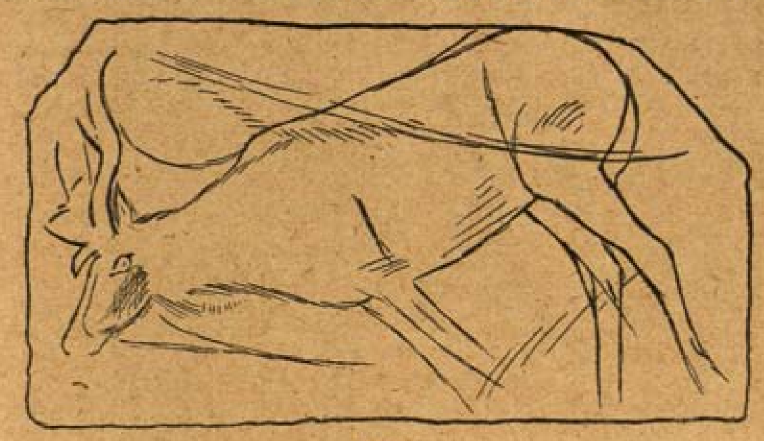


Fig. 36.

grais, ce qui nous donne une idée de toutes les choses précieuses qui furent ainsi saccagées. Je ne l'aurais pas figurée ici,

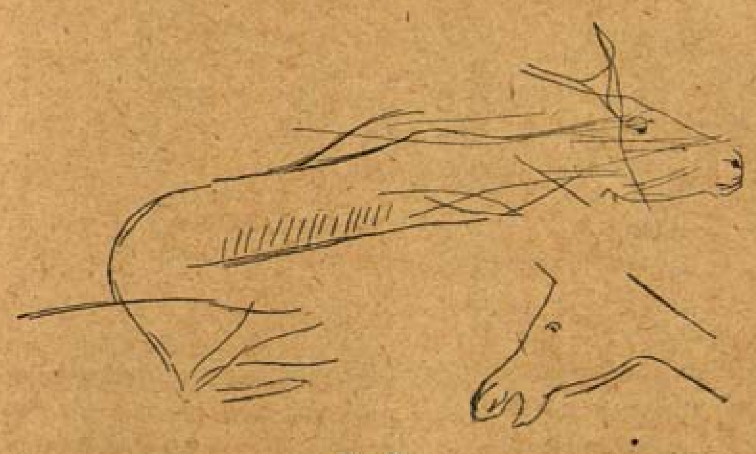


Fig. 37.

ne l'ayant pas trouvée en place, si elle n'était vraiment très belle de style et si, en France, le cerf n'était si rarement representé.

Il ne peut y avoir aucun doute sur sa position stratigraphique qui est confirmée par nombre d'autres en place.

La seconde est largement gravée sur une omoplate, que nous n'avons malheureusement pas pu retirer entière, d'un renne et d'une tête du même animal qui semble bramer.

Il est nécessaire de noter que les gravures sur os sont plus rares dans la salle sud que dans la salle nord; ce fait ne me paraît pas actuellement trouver d'explication.



Fig. 38.

Une gravure d'oiseau (fig. 38)

C'est sur un de ces gros bois de renne sciés suivant une ligne courbe et dont l'usage n'est pas défini qu'est gravée cette petite silhouette. Quel oiseau a-t-on voulu représenter? Corbeau ou perdrix? Le dernier très probablement. Il y a bien sur la tête un trait qui pourrait faire penser à une crête, mais je crois que c'est un repentir, le burin de l'artiste ayant « filé ». Malgré l'indécision, cette pièce est curieuse, car les dessins d'oiseau sont toujours rares. Piette en a cependant décrit quelques-uns.

Les chevaux.

Je donne ici trois gravures de chevaux qui, par leurs formes spéciales, me paraissent devoir être examinées avec soin.

La première est une petite spatule d'os qui portait trois têtes; elle fut malheureusement brisée d'un coup malencontreux et les deux petits morceaux qui manquent ne furent jamais retrouvés, ce qui la réduit à deux profils.

Le type d'équidé est le cheval à grosse tête (fig. 39), mais il

n'en est pas de même des deux objets suivants qui offrent un aspect complètement différent.

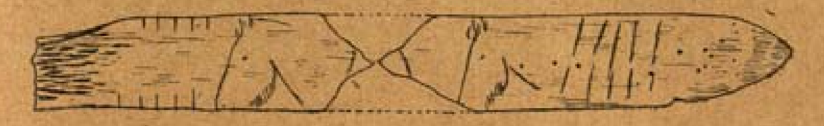


Fig. 39.

La première de ces représentations (fig. 40) est gravée sur un fragment de bassin ; c'est un croquis très habile de cheval léger dont l'oreille est longue. Il est digne d'un grand maître animalier et offre cette particularité d'avoir été trouvé entièrement couvert d'ocre rouge, qui est restée dans les traits.



Fig. 40.

La figure 41 est encore plus démonstrative en ce qui concerne la forme de l'animal. Elle est gravée sur un galet de schiste gris ; on s'aperçoit tout de suite qu'il ne s'agit pas du cheval court à gros ventre et à grosse tête si souvent représenté dans les des-

sins de la Vezère et même de certaines parties des Pyrénées, à Niaux par exemple.

L'animal est léger, a le corps long, l'avant-train étroit, la tête petite et la mandibule peu épaisse ; l'oreille est longue et la queue ne paraît pas comporter de longs crins comme chez le cheval, mais bien plutôt ressembler à celle des ânes.

Il ne me paraît pas possible sur une simple gravure qui n'est, en définitive, qu'une interprétation de la nature et, par conséquent, sujette à erreur, de chercher à définir l'équidé que l'on a voulu représenter ; mais il me semble qu'il s'agit de quelque chose de nouveau.

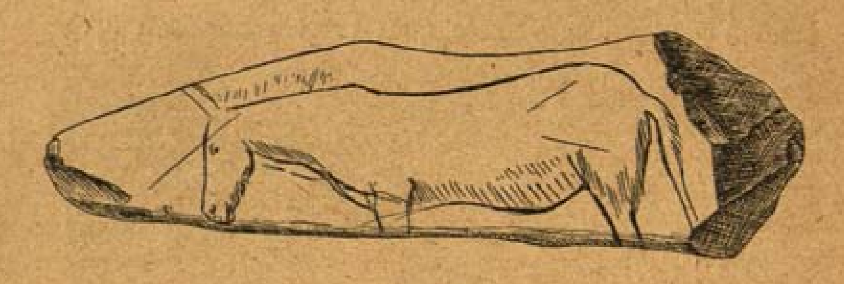


Fig. 41.

En effet, si nous examinons les dessins d'équidés quaternaires, nous nous apercevons que presque tous représentent le cheval classique du quaternaire. A côté de cela, les autres dessins manquent d'homogénéité.

J'ai cherché, parmi eux, ceux qui se rapprochaient le plus de notre gravure d'Isturitz. Un seul peut lui être comparé et il vient de bien près : de Brassempouy. C'est la jolie tête d'équidé à longues oreilles qu'a figurée Piette.

En l'absence de documents ostéologiques précis, il serait téméraire d'essayer une détermination ; mais nous ne devons pas oublier que Fr. Daleau et l'abbé Labrie ont trouvé dans leurs fouilles des canons grêles d'équidé. Il y a là une notion nouvelle qui mérite d'être étudiée avec soin.

Bas-reliefs pariétaux (fig. 42).

Ces sculptures pariétales ayant été l'objet d'une description détaillée, je ne reproduirai que la principale. Il s'agit de vrais bas-reliefs, taillés dans une vieille stalagmite, qui n'ont rien à voir avec les fins graffites de la Vezère. Le mieux conservé, figuré ici, offre un grand renne surchargé de deux autres cervidés plus petits ; il est possible de retrouver les traces d'une douzaine au moins de reliefs plus ou moins désagrégés.

Comme âge, ils doivent être rapportés, par leur position et leur style, au magdalénien (fig. 42).



Fig. 42.

CONCLUSION

Dans ce gisement qui évolue sans interruption du moustérien supérieur jusqu'à la fin des temps paléolithiques, ce qui frappe d'abord c'est la richesse et le nombre des couches. A ce point de vue, il se place parmi les plus beaux.

L'étude attentive de ce qu'elles contenaient, je veux dire de ce que nous en avons retiré *jusqu'ici*, ne fait que confirmer cette opinion.

Nous pouvons déjà exposer quelques résultats, qui nous paraissent valables tout au moins pour cette partie des Pyrénées.

Nous constatons d'abord que le niveau à pointes fendues du type d'Aurignac est bien *antérieur* à celui qui contient les pointes en feuilles de laurier : autrement dit, que l'aurignacien typique est antérieur au solutréen.

Nous avons pu déterminer d'une façon précise la succession des pointes de sagaies en matière osseuse pour des niveaux déterminés, depuis l'aurignacien typique jusqu'à la fin des temps paléolithiques.

La découverte du *petit félin envoûté*, avec ses flèches barbelées, nous fixe d'une façon définitive sur l'existence de pratiques magiques *au magdalénien*.

L'étude et la découverte d'une baguette demi-ronde bien complète m'a permis d'en préciser le curieux mode de fabrication par collage.

Il en est de même pour les pointes de sagaies fourchues et leurs pièces de réparations.

Au point de vue lithique, les résultats qui n'ont pu être exposés ici sont très complets; l'étude détaillée de l'industrie nous amènera certainement à des précisions en raison de son abondance. Mais nous pouvons dire que les types caractéristiques de chaque niveau ont été reconnus et correspondent de très près à ceux qui étaient admis jusqu'ici.

Au point de vue zoologique, nous avons été amené par l'étude de dessins trouvés dans le gisement à penser qu'il pouvait avoir existé un équidé différent du cheval quaternaire classique.

Enfin, sans vouloir entrer dans le détail d'une faune abondante et variée, nous constatons que le renne est présent partout, mais nous gardons l'impression d'un refroidissement sensible vers la fin du Magdalénien.

Les découvertes futures nous amèneront peut-être à modifier nos idées actuelles ; ce serait tout naturel, car bien des secrets se cachent, certainement, dans les riches couches qui restent à fouiller. Nous tâcherons de les en faire sortir, trop heureux s'il nous est encore donné de les exposer ici.

NOTES DE L'AUTEUR SUR ISTURITZ

Fouilles à Isturitz, *Bull. Soc. Préhist. Fr.*, 27 nov. 1913.
Les baguettes demi-rondes, *Ibid.*, 23 mars 1916.
Les bas-reliefs pariétaux de la caverne d'Isturitz, *ibid.*, 1916.
L'abri Olha, *A. F. A. S.* Congrès de Strasbourg, 1920.
Sur les pointes de sagaies fourchues, *Bull. Soc. Préhist.*, 27 fév. 1917.
Une gravure de lièvre à Isturitz, *Ibid.*, 25 mars 1920.
Les spirales de la caverne d'Isturitz, *Ibid.*, 24 juin 1920.
Une sculpture de Félin gravée de harpons. *Académie Inscr. et Belles-Lettres*, fév. 1920.
Signes gravés de la caverne d'Isturitz, *Rev. archéologique*, 1921, t. VIII.

E. Passemard.

ARCHÉOLOGIE THRACE

DOCUMENTS INÉDITS OU PEU CONNUS

(DEUXIÈME SÉRIE)

Suite[1].

186. — Un lot de dix-sept coupes d'argent du type dit *à omphalos*, comprenant deux variétés, l'une sans ornements, l'autre décorée au repoussé.

Je me contenterai de les énumérer et de les classer brièvement, sans en fournir d'image : d'abord parce qu'elles sont d'un modèle répandu, ensuite parce que les photographies en ont paru non seulement dans un périodique bulgare, mais dans des revues allemandes[2].

L'intérêt de ces objets, qui sont d'un bon travail grec courant, réside moins dans les particularités de matière, de facture ou d'ornementation que dans les renseignements de date, de provenance et d'usage auxquels il m'a paru possible d'aboutir.

1. La deuxième partie de cette seconde série de mes *Documents* a commencé avec le N° 185 : *RA*, 1921[1], p. 108-126.

2. Publication partielle dans *Izvestia Soc. arch.*, 1913, p. 333-334, fig. 265-268, et dans *Arch. Anzeiger*, 1913, p. 359, fig. 15-17 (pour la seule trouvaille de Radovene) ; publication d'ensemble dans *Izvestia Soc. arch.*, 1916-1918, p. 1-56, avec 38 fig. et 6 planches ou dans *Röm. Mitth.*, 1917, p. 21-73, avec 58 fig. Les deux derniers articles sont l'un et l'autre dus à M. B. Filov, alors encore Directeur du Musée de Sofia (il a quitté depuis cette direction pour reprendre sa chaire d'archéologie à l'Université). Ils sont analogues, mais non pas identiques : certains objets curieux (appliques décoratives en argent repoussé, au type des monnaies d'Amphipolis; vases d'argile d'un tumulus de Choumla) ne se trouvent que dans le texte bulgare (planches 2, 4 à 6), lequel renferme en outre des figures de comparaison (objets scythiques, fig. 1-2, 33-35, 38). — On voudra bien noter que, partout où je citerai ci-dessous, entre parenthèses, une image donnée par M. Filov, il s'agira du texte allemand, seul accessible, quoique moins complet, à la presque totalité du public savant.

Ces coupes paraissent remonter au moins au IV[e] siècle av. J.-C. C'est la conclusion que l'on tire de leur comparaison avec les séries d'orfèvrerie où elles se classent. Une limite inférieure serait indiquée par la présence simultanée, dans les diverses trouvailles dont elles proviennent, d'un type de vase en bronze à deux anses mobiles dont on prétend qu'il est tombé en désuétude à partir du III[e] siècle ; mais cela est assez douteux[1]. La limite supérieure est fournie par la gravure d'une inscription dont l'une d'elles est ornée : on a quelques raisons de la faire remonter jusqu'au V[e] siècle[2].

Il se peut donc que, chronologiquement parlant, ces dix-sept objets identiques, fournis par quatre trouvailles distinctes, doivent être répartis sur un intervalle de temps égal ou supérieur à une centaine d'années. Il n'en est pas moins vrai qu'ils constituent un ensemble dont nous pouvons tirer le double témoignage que voici : d'abord la pénétration régulière du commerce grec jusqu'au cœur de la Thrace ; ensuite une influence des mœurs grecques sur les coutumes indigènes. Sur ce dernier point nous ne possédions jusqu'à présent que des indices assez vagues, corroborés par des monuments épigraphiques ou sculpturaux extrêmement rares[3].

Comme, exception faite des villes du littoral de la mer Égée ou du Pont-Euxin, qui ont toujours eu une civilisation à part, les documents jusqu'ici connus provenaient surtout, sinon exclusivement, de la moyenne vallée de l'Hèbre, on les a interprétés d'ordinaire comme une preuve de l'expansion politique, religieuse, commerciale, ethnique, de la civilisation macédonienne parmi les populations barbares limitrophes de la frontière septentrionale. C'est à une explication du même genre qu'il est naturel de commencer par songer ici, puisque deux des provenances (Brézovo, Panaghiourichte) appartiennent à

1. Ci-après, p. 54 et note 2.
2. Ci-après, p. 61 et fig. 63.
3. Cf. les remarques d'Albert Dumont dans son *Rapport* (*DH*, p. 200-201) : elles sont encore valables aujourd'hui.

la région de Philippopolis, et que les caractéristiques d'aménagement de l'une des tombes tumulaires rappellent de près la découverte faite, il y a une trentaine d'années, aux environs de Kirk-Kilissé, où la construction et le mobilier funéraire sont nettement macédoniens[1] : l'importation d'objets grecs par les Macédoniens aurait préparé ou utilisé la fondation par Philippe de la ville à laquelle il a donné son nom[2].

Mais les deux autres provenances étant transbalkaniques (Alexandrovo, Radovene), pareille explication leur devient malaisément applicable. Il convient donc d'en rechercher une autre qui puisse s'appliquer simultanément aux quatre cas considérés. Je crois que cette explication doit être fournie par la géographie commerciale, et qu'elle est la suivante.

On a constaté que la voie antique qui reliait Philippopolis au Danube suivait presque identiquement le tracé de la moderne chaussée qui va de Plovdiv à Pleven par la passe de Troian. Je me permets de renvoyer à l'exposé complet que je viens justement de faire sur cette question[3]. La constatation s'applique à la route romaine, dite *Via Trajana*, telle qu'elle est décrite par les Itinéraires. Mais il est probable que cette voie impériale a remplacé un chemin bien plus ancien, mettons même si l'on veut une piste, un sentier, en un mot une direction, qui utilisait pour le commerce transbalkanique (et cela depuis une très haute antiquité) l'un des cols les plus accessibles de l'Hémus. Or c'est symétriquement à gauche et à droite de ce chemin que se trouvent placées les quatre localités que je viens de nommer : Brézovo à 32 km. E., Panaghiourichte à 45 km. O., toutes deux au N. de la plaine de l'Hèbre, au pied

1. Objets au Musée de Constantinople : publication par M. Hasluck dans *Annual Athens*, 1911, p. 76-79. Cf. Kazarov, *Hellénisation de la Thrace antique et de la Macédoine*, p. 13 et note 57 du tirage à part, dans l'*Annuaire* (*Godichnik*) *de l'Université de Sofia*, tomes XIII-XIV.

2. Sur les erreurs des historiens antiques à ce sujet, cf. Kazarov dans *Berl. phil. Woch.*, 1901, p. 1565-1566.

3. *Trésor de monnaies thraces*, à paraître dans *RN*, 1923, § 3 (publication annoncée pour 1921 dans *RA*, 1921, p. 118, note 3).

des premiers contreforts de l'Hémus ; Alexandrovo à 23 km. E., Radovene à 10 km. O., toutes deux au S. de la plaine mésienne, à l'endroit où la vallée de l'Osem se dégage des plateaux du Balkan. Je crois qu'il y a là plus qu'une coïncidence et que nous connaissons désormais quatre jalons de la route commerciale suivie par les marchands grecs voyageant vers le nord, cela dès le IVᵉ et peut-être le Vᵉ siècle avant notre ère. C'est au voisinage de cette route fréquentée que l'influence grecque se serait le plus rapidement développée.

Mais l'examen de cette série uniforme de coupes d'argent, trouvées le long de pareil chemin, nous amène encore à d'autres conclusions. C'est d'abord, grâce à l'inscription gravée sur l'une d'elles, que le grec est partout le moyen usuel et presque sûrement unique de représenter par l'écriture les mots de la langue thrace, même lorsqu'il s'agit simplement de noms propres[1]. C'est ensuite que la pénétration des produits grecs, dès une époque lointaine, a établi en Thrace non seulement l'usage courant d'objets étrangers et, dans une certaine mesure, l'emploi d'un langage étranger, mais encore, comme il est naturel et par voie de conséquence, des habitudes empruntées à une civilisation différente.

C'est ainsi que toutes ces coupes *à omphalos*, non seulement sont de fabrication grecque, mais occupent dans des tombes indigènes une place qui leur semble assignée par des rites religieux venus de Grèce. Le compte rendu figuré d'une des découvertes (Brézovo), tel que je le reproduis à dessein ci-dessous avec toute la minutie de détails possible, nous décrit les coupes comme soigneusement placées à portée de la main droite du défunt. Dès lors, on se sent obligé de songer que c'est également dans la dextre du mort que tant de reliefs grecs de la série dite *banquets funèbres* placent un objet d'usage rituel qui est précisément la coupe *à omphalos* (φιάλη) Bien plus, c'est au

1. Confirmation de la théorie exposée en conclusion de mon article *REA*, 1920, p. 1-20.

IVe siècle surtout, plutôt qu'aux époques antérieures ou postérieures, que les exemples en apparaissent nombreux sur les monuments : il me suffira de rappeler l'un des plus connus, celui qu'on intitule partout, à tort du reste, la *Mort de Socrate*[1].

Ce n'est pas le lieu de décider ici si le type du banquet funèbre est en Thrace d'origine indigène ou d'importation étrangère. La Thrace est le pays en tout cas où l'on en connaît le plus grand nombre d'exemplaires[2] ; mais il n'est pas douteux que la coupe *à omphalos* soit caractéristique d'une variante spécialement grecque et de date relativement ancienne dans la série. Si donc on la rencontre dans diverses sépultures thraces, elle n'y témoigne peut-être pas seulement d'un mélange d'influences commerciales, mais d'une juxtaposition de coutumes religieuses. De même qu'on y reconnaît la coexistence d'ornements de pur style grec à côté de motifs d'une exubérance vraiment scythique[3], de même on paraît avoir soumis à certaines exigences d'un rituel funéraire grec encore mal connu[4] des cadavres enterrés dans des *tumuli* selon les procédés caractéristiques de la mode indigène.

Je me borne à signaler ici tout le parti qu'on pourra tirer de pareilles constatations. Je reconnais du reste que, pour ce qui concerne l'interprétation du *banquet funèbre*, celles-ci ne sont

1. La bibliographie de ce relief, trouvé au Pirée en 1838, est immense. L'essentiel sur la représentation, sinon sur l'interprétation, se trouve dans Roscher, p. 2574 ; une image facilement accessible est celle du *Rép. Reliefs*, II, p. 414, n° 2. La date du IVe siècle est acquise du consentement général ; seul Pervanoglou (*Familienmahl*, n° 60) a songé à l'époque des Antonins.

2. La Thraco-Mésie, prise en son sens le plus large tel que je l'ai souvent défini, du Danube à la mer et à l'Axios, fournit 212 exemplaires sur un total de 1200, et cela à l'époque gréco-romaine seule actuellement connue dans la région. Cette proportion de 1/6 est réduite à 1/4 si on ajoute, comme il est légitime, tous les monuments des soldats thraces à l'extérieur : ils sont particulièrement nombreux à Rome (caserne prétorienne de l'Esquilin) et sur les bords du Rhin (cf. Catalogues des Musées de Cologne, Bonn, Wiesbaden).

3. Ci-dessous, p. 55, note 1 ; cf. les objets *Ag*, *Bfgh*, et p. 58 (Radovene).

4. On sait qu'il n'existe pas de théorie satisfaisante du *banquet funèbre*.

pas destinées à faciliter la tâche. Car, sur les quatre sépultures, deux ont fourni deux coupes, la troisième trois coupes, la dernière dix, sans que j'aperçoive pour l'instant d'autre explication de ces différences que dans la richesse du mort ou dans l'avarice de ses héritiers.

Ce mort était vraisemblablement un de ces petits chefs locaux que les Grecs paraissent avoir appelés *dynastes*. Le mot a possédé, suivant les époques, des significations diverses en Thrace[1] : au IVe siècle, il semble avoir désigné seulement des personnages influents par leur naissance, leurs fonctions auprès des roitelets locaux, ou même l'étendue de leurs propriétés[2].

1. Aux époques tardives, on est arrivé à faire du titre de δυνάστης un équivalent du titre usuel de βασιλεύς. Ainsi Zonaras (IX, 23), recopiant sans doute des auteurs plus anciens, qualifie de δυνάστης le fameux roi des Odryses Cotys II, allié de Persée. Diodore (XIX, 73) applique le même titre à Lysimaque. Ailleurs (XII, 50), il considère comme synonymes les termes βασιλεία et δυναστεία : Σιτάλκης ὁ τῶν Θρακῶν βασιλεὺς παρέλαβεν μὲν βασιλείαν ὀλίγης χώρας, διὰ δὲ τὴν ἰδίαν ἀνδρείαν καὶ σύνεσιν ἐπὶ πολὺ τὴν δυναστείαν ηὔξησεν. Ailleurs encore (XXXII, 14), il appelle δυναστεία la royauté de Διήγυλις, qu'il nomme cependant βασιλεὺς Θρακῶν, mais qui en réalité n'était que βασιλεὺς Καινῶν suivant Strabon XIII, p. 624. Strabon à son tour, en parlant de la Bithynie romaine, y distingue des βασιλεῖς et des δυνάσται, sans qu'on aperçoive clairement la dépendance hiérarchique de ces deux termes (οἱ τῶν Ῥωμαίων ἡγεμόνες ἄλλους καὶ ἄλλους ἐποιήσαντο μερισμούς, βασιλέας τε καὶ δυνάστας καθιστάντες καὶ πόλεις τὰς μὲν ἐλευθεροῦντες, τὰς δὲ ἐγχειρίζοντες τοῖς δυνάσταις, τὰς δ' ὑπὸ τῷ δήμῳ τῷ Ῥωμαίων ἐῶντες).

Pareille confusion se rencontre jusque dans le style protocolaire des inscriptions officielles : un texte de Cyzique qualifie Cotys, dernier du nom, de δυνάστης Θρακῶν (*DH*[3], 114[a], p. 472). Mais une inscription de Vizye (*Annual Athens*, XII, p. 175, n° 1) semble fixer la distinction nécessaire par le choix des termes dans la généalogie suivante : ἐπὶ Ῥοιμητάλκου Θρακῶν δυνάστου, βασιλέως Κότυος υἱωνοῦ καὶ βασιλέως Ῥοιμητάλκου θυγατριδοῦ, Ῥησκουπόρεως δὲ Θρακῶν δυνάστου υἱοῦ. En réalité il n'y a dans ce texte, comme dans celui de Cyzique, que la preuve d'un état de fait contemporain de la conquête romaine. Les derniers souverains thraces, maîtres responsables devant Rome de l'ensemble du pays, ont porté le titre de *Chef des Thraces* (δυνάστης Θρακῶν) par opposition avec ceux de leurs ancêtres qui étaient rois d'une peuplade thrace (ici Cotys, Rhoemétalcès Ier, lesquels furent βασιλεῖς Ὀδρυσῶν ; voir le *stemma* de cette famille royale dans Kalinka, *op. cit.*, p. 143, n° 157).

2. Polybe est déjà plus précis. Pour lui, les δυνάσται sont une poussière de tyranneaux locaux (IV, 45, 3 : τὸ πλῆθος τῶν δυναστῶν ; V, 4, 3 : οἱ κατὰ τὴν Ἰλλυρίδα πολυδυνάσται). Thucydide, dont le témoignage est capital pour nous puisqu'il remonte au siècle même qui nous occupe ici, apporte la précision décisive. Il reconnait et distingue trois catégories de δυνάσται en Thrace : 1° les

A ce dernier titre, ils pouvaient lever sur leurs domaines un nombre de soldats assez considérable[1]. Ils sont, tout au plus, des chefs de tribus ou de clan. C'est un de ces clans qui est indiqué sur l'inscription d'une des coupes, que nous étudierons plus loin Il ne faudra pas s'étonner si le nom de cette obscure peuplade reste pour nous sans analogies connues et sans possibilité d'identification. Mais nous verrons que la formule est copiée sur celle que les Grecs avaient adoptée quand ils ont frappé des monnaies pour le compte des rois odryses, et nous aurons le droit d'en conclure que, toutes proportions gardées, nous sommes en présence d'un personnage de rang élevé. Dans les autres tombes, des constatations d'un genre différent nous amèneront à des conclusions analogues : ici, c'est un sceptre placé dans la main du mort, là c'est un diadème enseveli à côté de lui. En outre, trois de ces cadavres sur quatre sont enterrés dans des *tumuli*, et nous savons que ce mode de sépulture est réservé aux chefs[2].

Toutes les remarques précédentes s'éclairent et se justifient par le détail des trouvailles. Je vais donc, avant de passer à la description des coupes elles-mêmes, fournir ici le résumé documentaire sur lequel sont fondés les raisonnements que je

princes des familles royales (II, 101 : Σεύθου τοῦ Σπαραδόκου ἀδελφιδοῦ ὄντος, καὶ μέγιστον παρ' αὐτὸν δυναμένου : je donne à la fin de la phrase, qui a peut-être plusieurs sens possibles, la signification de μεγίστου τῶν αὐτοῦ παραδυναστῶν, ce qui classe en somme le personnage à la tête de la catégorie suivante) ; — 2° les grands vassaux (II, 97 : οἱ παραδυναστεύοντες Ὀδρυσῶν) ; — 3° les grands propriétaires terriens. Thucydide lui-même est l'un de ceux-là à cause des mines d'or qu'il possède (IV, 105 : πυνθανόμενος τὸν Θουκυδίδην κτῆσιν τε ἔχειν τῶν χρυσείων μετάλλων ἐργασίας ἐν τῇ περὶ ταῦτα Θρᾴκῃ, καὶ ἀπ' αὐτοῦ δύνασθαι ἐν τοῖς πρώτοις). C'est cette dernière acception du mot qu'il est raisonnable d'adopter pour les personnages dont nous parlons ici.

1. Les chefs indigènes, détenteurs du sol, maîtres du clan qui occupe les terres et des esclaves qui les cultivent, étaient des δυνάσται incontestables, du fait même des troupes qu'ils pouvaient réunir parmi leurs sujets en se mettant à leur tête. Athénée, reproduisant à son habitude un auteur plus ancien, l'indique formellement à propos d'une des tribus de la Thrace : Δαρδανεῖς φησὶ δούλους κεκτῆσθαι, τοὺς μὲν χιλίους, τοὺς δὲ καὶ πλείους · τούτων δ' ἕκαστον ἐν μὲν εἰρήνῃ γεωργεῖν, ἐν δὲ πολέμῳ λοχίζεσθαι, ἡγεμόνα νέμοντας τὸν ἴδιον δεσπότην. (*Banquet*, VI, p. 272 D).

2. Voir mon étude à ce sujet dans *BCH*, 1901, p. 156 suiv., 199 suiv.

viens d'exposer. Aussi bien, en insérant ce travail, resterai-je dans l'esprit de précision minutieuse qui est l'une des raisons d'être de la présente publication.

A. — *Tumulus de Brézovo*[1]. — Nous connaissons ces fouilles, exécutées en 1897 par des chercheurs de trésors, grâce au livre, si précieux malgré ses insuffisances, de MM. Chkorpil frères. C'est à un exemplaire de ce très rare opuscule que j'emprunte les renseignements[2] : M. Filov s'y réfère (p. 22-24) sans en avoir tiré tout ce qu'il contient[3], et notamment sans renvoyer le lecteur au document capital, qui est le dessin de l'intérieur de la tombe telle qu'elle apparut au moment de l'ouverture. C'est au contraire ce dessin que j'ai sous les yeux et que je commente dans l'inventaire qui va suivre.

Sur la route de Plovdiv à Brézovo, au kilomètre 33, soit à 4 km. avant d'arriver à la ville, on trouve à dr. trois *tumuli* alignés O.-E. (lieu dit *Radnef gueran* = puits Radnef). Le tumulus de l'E. a révélé une chambre funéraire centrale, avec voûte en encorbellement (Chkorpil, p. 46, fig. 7). Il semble que ce soit bien dans ce même tumulus et dans cette chambre centrale qu'on a trouvé une tombe ayant les dimensions d'un sarcophage et contenant un squelette entouré des objets suivants (*Ibid.*, p. 140, fig. 58) :

a) A la main g., une bague en or massif (Filov, fig. 1), pesant 14 gr. 75 ; anneau ovale (25 × 16 mm.) avec chaton fixe également ovale (25 × 20 mm.) portant en creux (meilleure image dans *Izvestia Mouzei*, p. 101, n° 144, fig. 81) la représentation d'un cavalier au pas avec une figure féminine debout qui fait un geste d'adoration[4].

1. *Spisek*, p. 49 : commune n° 143 du dép. de Plovdiv, ancien Abrachlare.
2. *Moghili* (*Tumuli*), Plovdiv, 1898, 168 p., 70 fig.
3. J'ai eu moi-même souvent l'occasion de formuler les réserves que suggère ce livre insuffisamment documenté et qui a le tort grave d'accueillir sans critique tous les racontars des paysans interrogés. Mais, tout compte fait, c'est encore le meilleur répertoire que nous ayons sur les fouilles clandestines en Bulgarie avant la période des fouilles scientifiques, dont j'ai peut-être été le promoteur en 1899-1900. En tout cas, pour le sujet particulier qui nous occupe ici, l'inventaire et les figures ont pour source le travail de l'ingénieur du district, M. Matchas, dont nous ne pouvons suspecter les données pour les remplacer par des hypothèses.
4. C'est un motif connu dans le culte du Cavalier thrace. Je l'ai moi-même étudié jadis (*REA*, 1913, p. 144, liste des monuments à la note 1). En trouver un exemple au IVe siècle est curieux sans être étonnant, ce culte étant connu dès le Ve siècle (Kaibel, n° 841 ; cf. Kleinsorge, *de Civitatium graecarum in ora occ. Ponti Euxini sitarum rebus*, diss. de Halle, 1887, p. 30). — Les objections qui m'ont été faites sur l'interprétation de la figure féminine par M. Kazarov *Wochenschrift für Kl. Phil.*, 1913, p. 943-944 ; cf. *Izvestia Soc. arch.*, 1913,

b) En travers de la poitrine, appuyée sur l'épaule dr., une tige de fer terminée par deux serpents mobiles à tête de lion, avec une boule à la queue (Filov, fig. 9). L'ensemble s'articulait au sommet de la tige par le milieu, et formait une sorte de croix aux branches courbes[1]. Têtes de lion et boules sont seules en argent; la tige a 78 cm. de long et une base polygonale (Filov, fig. 18).

c) Un petit vase d'argile à une anse, près de la tête à dr., au voisinage du sceptre (Filov, fig. 21).

d) Auprès de la main dr. allongée le long du corps, deux coupes en argent identiques (ci-après N° 186, I, 1-2).

e) Sur le pied dr., un vase de cuivre doré à deux anses mobiles (Filov, fig. 16). C'est celui que j'ai publié, sans en connaître la provenance, sous le N° 78, fig. 14 de la I[re] série des *Documents* ; je renvoie à mon image, et je puis ajouter maintenant quelques précisions[2].

p. 339 suiv.), selon qui la femme serait une adorante et non une Nymphe (opinion qui deviendra acceptable le jour où l'on aura expliqué pourquoi le geste d'adoration est toujours fait par des femmes et jamais par des hommes), ne s'opposent en rien au sens évident de la scène ici représentée.

1. Cela résulte du dessin de M. Matchas. Je ne sais pourquoi M. Filov a expliqué les deux branches en forme d'S comme formant la partie externe d'un mors de cheval ; c'est sans doute parce qu'un mors en fer du tumulus de Panaghiouriehte (Filov, fig. 26 ; cf. plus loin, p. 57, Bm) comporte des éléments analogues.

2. *RA*, 1913[1], p. 58. — Je m'étais peu trompé sur la hauteur : 0m,22 ; le diam. à l'ouverture est de 0m,205.

M. Filov est d'accord avec moi pour comparer ce vase avec ceux de l'Italie méridionale. Je renvoie à son étude pour la discussion de la date à partir de laquelle disparaissent les objets de ce modèle (p. 13, n° 11) : ce serait le IIIe siècle avant notre ère, d'après les documents et ouvrages dont il fait état. Mais il ne faut pas perdre de vue qu'ils sont, ainsi que je l'avais signalé, très fréquents dans le mobilier pompéien.

Il est intéressant surtout de constater que ce type de vases est fort usité en Thrace, mais ne s'est trouvé jusqu'à présent que dans des tombes tumulaires, à savoir :

1° *Tumulus* de Stara Zagora (= *Beroe*, *Trajana Augusta*) : Filov, *Periodit-chesko Spisanié,* 1909, p. 600, fig. 7 (exemplaire très mutilé).

2° *Tumulus* de Panaghiouriehte (ci-dessous, p. 57, B*j*).

3° *Tumulus* d'Alexandrovo (ci-dessous, p. 57, C*b*[1]).

4° *Tumulus* de Varna (Musée de Sofia, *Inventaire* B 35, inédit ; avec une oenochoé).

5° *Tumulus* de Verbitza (*Spisek*, p. 127 : commune n° 60 du dép. de Choumla, arr. de Preslav, à 20 kilomètres S. de cette dernière ville, au pied de la ligne de faîte du Balkan) : imitation barbare, au repoussé (Musée de Sofia, *Inventaire* B 51, inédit). — J'ignore si c'est de ce même tombeau que proviennent les objets décrits par MM. Chkorpil, p. 40, 65, 67, 131-133. Leurs fig. 22, 54, 55, montrent divers objets dont le style n'a rien de barbare (deux rhytons d'argent, une hydrie d'argent, un cratère d'argent, deux têtes-appliques

f) A g. et à dr. des pieds, symétriquement placées dans les coins de la tombe, deux amphores d'argile rouge (Filov, fig. 19-20).

g) Près du côté g. de la tête, divers débris, parmi lesquels des plaques argentées représentant des têtes et des membres de griffons (Filov, fig. 2 à 8). Ce sont des appliques pour courroies et vêtements très fréquentes dans l'art scythique[1].

B. — *Tumulus de Panaghiourichte*[2]. — Fouillé vers 1903 par des chercheurs de trésors[3], ce tumulus, situé au lieu dit *Mramor* (le marbre[4]), semble

d'argent, un manche de patère en bronze, une passoire à deux anses en bronze, et plusieurs vases d'argile).

1. On trouve dans l'article de M. Filov un certain nombre d'objets dont l'appartenance à l'art scythique n'est pas douteuse, et pour lesquels l'ouvrage de Minns, *Scythians and Greeks*, fournit les plus probantes analogies. Ainsi, outre les griffons des fig. 2-6, les plaques ajourées ou repoussées des fig. 7-8, 22, 25 à 30, 32-33, 47-52 sont comparables notamment aux fig. 54, 56, 57, 59, 145 de Minns. Les autres figures reproduisent manifestement des produits de l'art grec d'importation (par ex. Filov, pl. I; Minns, fig. 59) et l'auteur du reste ne le conteste pas. Aussi est-on un peu surpris des conclusions de l'article, qui correspondent au titre *Monuments de l'art thrace*; l'adjectif étant pris, souligne M. Filov à la p. 2, dans son sens ethnique et non pas géographique.

J'appelle l'attention sur la tombe scythique de Volkovtsy, où Minns décrit et reproduit (p. 183, fig. 76) une disposition et des objets très analogues à ce qui vient d'être décrit à Brézovo : à la tête du squelette, chaudron et coupe de bronze; aux pieds, amphores et pots, plaques-appliques pour vêtements; près de la main g., un sceptre. De même les tombes à coupole du genre de celle de Brézovo sont d'un modèle scythique (par ex. Minns, p. 170, fig. 64). On trouve aussi en Scythie la *phialé à omphalos*, type de notre n. 186 (Minns, p. 209, n° 108) et l'aryballe sans anses, type de notre n. 187 (Minns, p. 186, N° 79).

2. *Spisek*, p. 47 ; ch.-l. d'arr. du dép. de Plovdiv, à 60 kilomètres N.-O. de cette ville, dans la Sredna Gora. On n'y connaît pas d'autres antiquités, outre le relief cité à la p. suivante, note 1, qu'un hoyau de fer de forme hellénistique trouvé au lieu dit Tchitachki guenl = *la mare aux Turcs* (*Izvestia Soc. arch.*, 1915, p. 230, fig. 169 : Musée de Sofia, *Inventaire*, n° 5637).

3. C'est pourquoi il n'est que mentionné dans le livre de MM. Chkorpil (p. 19), qui date de 1898.

4. C'est du moins le sens usuel du mot, et on pourrait conjecturer que les différentes localités qui portent ce nom (*Spisek*, p. 82 : comm. n° 130 de l'arr. et dép. de Sofia; — p. 84, n° 170, hameau de la commune de Bousintzi, arr. de Tern, dép. de Sofia; — p. 32 : comm. n° 77 de l'arr. et dép. de Vratza; — lieu-dit, cité par MM. Chkorpil, au village d'Aldomirovtzi, comm. n° 76 de l'arr. et dép. de Sofia) le doivent à quelque carrière ou ruine antique dont les tranchées ou les débris seraient restés visibles à la surface du sol. MM. Chkorpil, p. 19, préfèrent conjecturer une étymologie signifiant *tombeau*, tirée de **mreti*, mourir (bulg. : *smert*, mort). Je n'ai pas qualité pour la discuter, mais je ne l'ai trouvée admise, ni même proposée, nulle part.

avoir contenu une tombe du genre de la précédente. Divers objets cependant, notamment les mors de cheval (ci-dessous, *m*), paraissent provenir non de la tombe, mais du monticule lui-même ou de ses environs immédiats [1].

Les objets parvenus au Musée de Sofia à la suite de ces fouilles clandestines sont au nombre d'une cinquantaine, dont les suivants :

a) Diadème (?) en or battu, avec 2 plaques terminales ornées de motifs en spirale et 2 bandes sans doute intermédiaires (Filov, fig. 22-24) : la longueur totale actuelle, incomplète, dépasse $0^m,55$; c'est à peu de chose près la dimension d'un tour de tête normal [2].

b) Deux boutons (tête d'Apollon de face) et deux épingles, faisant peut-être partie de l'ensemble précédent (Filov, pl. I : cette planche manque dans tous les tirages à part; elle correspond à pl. I, n° 5, et pl. II de l'*Izvestia*).

c) Pot à anse, en argent (ci-dessous, N° 187, 3).

d) Deux coupes d'argent (ci-dessous, N° 186, I, 3-4).

e) Huit plaques d'argent, avec figures au repoussé : deux rondes avec Héraklès nu, imberbe, agenouillé, aux prises avec le lion de Némée; six carrées, avec une tête d'Apollon de face (Filov, pl. I = *Izvestia*, pl. II).

Ces huit objets d'argent sont de beau style et ont été rapprochés avec raison de ceux de Koul Oba en Scythie. On peut donc les dater également du IVe siècle ; c'est la date qu'on attribuera aussi aux neuf objets d'argent qui suivent, dont le caractère barbare est au contraire des plus accusés : on y constate notamment l'invraisemblable complication décorative que j'ai eu jadis l'occasion de signaler comme la marque principale de l'art indigène scythique [3].

f) Six plaques d'argent, rondes, dont quatre ornées d'étoiles à quatre ou cinq feuilles, et deux d'une course d'animaux autour d'un ombilic en relief (Filov, fig. 26 à 30).

g) Plaques de cuirasse (?) en argent repoussé, forme de double hache : Héraklès, Sirène, animaux ailés ou non (Filov, fig. 25).

h) Deux appliques de bronze argenté [4], particulièrement grossières (Filov, fig. 32-33).

i) OEnoché en bronze à embouchure trilobée, avec anse ornée de têtes (Filov, fig. 34 à 36).

1. De même le relief qui sera publié plus loin à son rang parmi les reliefs votifs, et qui représente Dionysos et Héraklès debout de face sur un char traîné par deux panthères chevauchées par un petit Satyre; inscr. : Διονύσῳ καὶ Ἡρακλῇ Μαρκιανὸς δῶρον (*Izvestia Soc. arch.*, 1912, p. 32, n° 26, fig. 26).

2. M. Filov croit que plaques et bandes ne proviennent pas du même objet.

3. *Journal des Savants*, 1913 : *Le problème scythique*, p. 548-557 ; voir en particulier, p. 555 suiv.

4. M. Filov appelle cette matière bronze blanc et la considère comme un alliage de bronze et d'argent.

j) Un vase de bronze à deux anses mobiles, type du N° 78 et ci-dessus A, p. 54, *e*). Haut. : 0m,23 ; ouverture : 0m,215 ; rang d'oves autour du col et palmettes entre les anses (Filov, fig. 37 ; cf. *Docum.*, fig. 14).

k) Deux vases de bronze : urne basse à large panse (Filov, fig. 38) ; coupe plate (pas de fig.).

l) Trois anneaux qui semblent appartenir aux harnais d'un cheval (Filov, fig. 40 à 42).

m) Deux mors en fer (Filov, fig. 44) ; remarquer la forme : deux S allongées réunies en leur milieu par une chaîne à huit anneaux (cf. ci dessus A, *b*), p. 54 et note 1).

n) Deux amphores d'argile analogues à celles du tumulus de Brézovo (ci-dessus, p. 55 A, *f*) ; Filov, fig. 45-46).

o) Dix fers de lance (Filov, fig. 43).

C. — *Tumulus d'Alexandrovo*[1]. — La découverte, antérieure à 1900, a été faite au lieu dit *Hendjeklik*, par le propriétaire d'un champ dont M. Dobrousky a enregistré le témoignage dans le *Sbornik*[2] : nous ne savons rien d'autre sur cette trouvaille restée inédite.

Un tumulus de faible dimension contenait, paraît-il, un tombeau fermé par cinq ou six plaques de pierre qui furent trouvées effondrées à l'intérieur, lequel, rempli de terre d'éboulis, ne fournit que des ossements humains et des objets *si pourris et méconnaissables qu'ils furent anéantis immédiatement*. Je souligne à dessein cette déclaration, qui appartient au style usuel des fouilleurs clandestins[3], et je constate qu'elle est contredite par la présence au Musée de Sofia (*Inventaire*, nos 2239-2243) de quelques objets de même provenance, il est vrai en assez piteux état :

a) Trois coupes d'argent (ci-après, p. 59-60 : I, 9 ; II C, 16-17).

b) Trois vases de bronze, dont l'un à deux anses du type de notre N° 78, fig. 14 (voir plus haut, p. 54, note 2). Haut. : 0m,35 environ ; ouverture : 0m,235, décoration et arrangement identiques à l'exemplaire de Panaghiourichte (ci-dessus, B, *j*) ; d'où possibilité de le dater de la même époque, le IVe siècle, si l'inscription d'une des coupes, qui sera étudiée tout à l'heure, ne semblait engager à remonter plus haut encore.

1. Alexandrovo, nom de village très fréquent en Bulgarie : il y en a dix exemples dans le *Spisek*. Celui-ci porte, p. 55, le n° 2 des communes de l'arr. de Lovetch, dép. de Pleven. Situé sur l'Osem, à 32 kilomètres S. E. de cette dernière ville, il s'appelait autrefois Kara-Hassan (nom turc).

2. 1901, p. 768-769, n° 70.

3. Cf. le rapport officiel sur la trouvaille de Nicolaévo (*Izvestia Soc. arch.*, 1914, p. 3-5). — M. Dobrousky annote mélancoliquement : « Malgré tous mes efforts, il m'a été impossible de rien savoir sur ces objets *anéantis* ».

De ce bref inventaire il faut conclure que le mobilier funéraire des tombes tumulaires thraces aux ve-ive siècles semble comporter habituellement — on pourrait presque dire rituellement — la présence de certains objets, parmi lesquels deux surtout ne manquent jamais : la coupe d'argent *à omphalos*, type de notre N° 186, le vase de bronze à deux anses, type de notre N° 78.

Il est possible que le vase de bronze à deux anses, que nous avons vu à Brézovo placé sur les pieds même du défunt, ait contenu l'eau lustrale de quelque cérémonie purificatrice contemporaine de l'ensevelissement. J'ai déjà suggéré une explication du rôle des coupes en argent, il resterait à en justifier le nombre. Contre deux seulement à Brézovo et à Panaghiouritchte, nous en trouvons trois à Alexandrovo, dix à Radovene (ci-dessous, N° 186, I, 5-8 ; II, 10-15). Cette dernière trouvaille, qui ne provient pas d'un tumulus[1], contenait en outre, comme à Brézovo, deux appliques de courroies en argent figurant des pattes de griffons (Filov, fig. 56), et aussi deux vases d'argent sans anses (ci-dessous, N° 187, 1 et 2).

186. — Dix-sept coupes plates à larges bords, avec au centre un large bouton en relief (type dit *à omphalos* ; argent repoussé).

La forme légèrement convexe du fond les rend, sinon facilement renversables, du moins trop mobiles quand elles sont remplies de liquide. On paraît avoir remédié à cet inconvénient en les plaçant sur un petit trépied d'argile dont on a trouvé un modèle dans la tombe de Brézovo. M. Filov a donné (fig. 14) une photographie qui représente selon lui la position de la coupe sur le trépied, lequel est en somme une étoile d'argile à trois branches égales, l'extrémité de chaque branche étant munie d'une petite pyramide (haut. : $0^{m},02$) qui sert de pied en reposant sur sa pointe. Je crois que la stabilité serait

1. *Arch. Anzeiger*, 1913, p. 362, fig. 15-17 ; *Izvestia Soc. arch.*, 1913, p. 334, fig. 266-268 ; 1916, p. 31-34, fig. 29-32 ; *Röm. Mitth.*, 1917, p. 52-54, fig. 53-56. — La découverte a eu lieu en juillet 1911 au lieu-dit *Chouovetz*, à Radovene, variantes Radouvene, Raduvene (*Spisek*, p. 56 : comm. n° 31 du dép. de Pleven, arr. de Lovetch, à 8 km. O. de cette dernière ville). Ne pas confondre ce village avec son homonyme Radovene sur Isker (*Spisek*, p. 33 : comm. n° 85 de l'arr. et dép. de Vratza, à 35 km. E. de cette ville), où l'on a trouvé en 1887, au lieu-dit *Manuvetz*, dans un tumulus, un squelette de cheval avec son harnais et des béliers de bronze appartenant à la décoration d'un vase (Chkorpil, *Moghili*, p. 68, 71, 106, 111).

diminuée, et non pas augmentée, par l'adjonction d'un support ainsi placé. La surface portante centrale est très restreinte, l'équilibre fourni par trois pointes est particulièrement instable. La coupe posée sur une table ou sur le sol, directement, risquait de basculer, mais non de se renverser : perchée sur cet étrange support, au moindre mouvement elle en tomberait, et la différence de niveau la ferait se retourner.

Je suppose donc qu'il faut inverser le support. Reposant sur sa partie plate, il adhère fortement par chacune de ses trois branches à l'objet sur lequel il est placé. La convexité de la coupe est maintenue en quatre points, ce qui lui assure un équilibre parfait : à savoir par les trois pyramides, et par le centre même du support, sur lequel pose, grâce à la courbure de son galbe, le fond de la coupe. Pour être assuré de cet arrangement, il faudrait faire l'expérience avec les objets eux-mêmes : le succès en paraît probable si l'on s'en tient à la photographie. On devrait donc parler, selon moi, non plus de *trépied*, mais de *support à trois griffes*. Je rappelle qu'on a trouvé en Thrace d'autres supports de vases qui, bien que plus hauts et munis d'un autre genre de base, possèdent à la partie supérieure trois pattes destinées à soutenir latéralement le vase à fond rond qui s'insérait dans leur intérieur creux [1].

Les coupes, qui sont toutes du même modèle, avec seulement quelques différences dans les dimensions, se classent en deux catégories :

I. — *Type sans ornementation :*

1-2. Coupes de Brézovo (Filov, fig. 14-15). — Haut. : 0m,035 et 0m,04 ; diam. : 0m,103 et 0m,105.

1. Exemple probant : *BCH*, 1905, p. 410, n° 441, fig. 46. — Les Thraces ont toujours beaucoup employé les vases peu profonds, en forme de coupes à fond arrondi, voire même pointu. Le même article en cite et en reproduit une grande quantité d'exemplaires : le support avait le plus ordinairement la forme d'un anneau (*ibid.*, nos 378, 419, de *Ratcheff* ; 316-317, 432-434, de *Metchkur* ; 46-52 de *Cosiévo*).

3-4. Coupes de Panaghiourichte. — Haut. : 0m,04 et 0m,048 ; diam. : 0m,12 et 0m,124.

5-8. Coupes de Radovene. — Haut. : 0m,045 à 0m,08 ; diam. : 0m,10 à 0m,13.

9. Coupe d'Alexandrovo : fragment non mensurable.

II. *Type orné* :

A. — Cannelures serrées à convexité externe, au nombre d'une soixantaine, s'épanouissant jusqu'au rebord, qui reste uni, en partant d'un cercle de points en relief qui entoure l'ombilic.

10-14. Coupes de Radovene ; mesures données en bloc, ci-dessus nos 5-8 (Filov, fig. 54).

B. — Même arrangement ; mais avec autour de l'omphalos deux cercles de points en relief séparés par une bande circulaire plate décorée de zigzags en relief.

15. Coupe de Radovene, id. (Filov, fig. 53).

C. — Même arrangement, mais avec sur l'omphalos une plaque amovible, soudée : elle est ornée d'une rosette et dorée.

16-17. Coupes d'Alexandrovo : fragments non mensurables.

Ces deux dernières coupes offrent l'intéressante particularité de porter des inscriptions.

L'une, sur le rebord externe, les lettres ΑΔ en pointillé; sur le fond, les lettres ΛΑ au trait M. Filov n'en dit rien ; M. Dobrousky, à qui j'emprunte le renseignement, n'indique pas si ce sont des sortes de marques, monogrammes du fabricant ou du possesseur, ou bien si elles paraissent constituer une partie de textes plus longs dont l'état fragmentaire de l'objet n'aurait permis de conserver, ici et là, que deux caractères.

L'autre, à l'extrémité du rebord externe, la formule ΚΟΤΥΟΣΕΓΓΗΙΣΤΩΝ en pointillé. Un *fac-simile*, indispensable pour dater l'inscription, est donné en réduction dans l'*Izvestia*, mais n'a pas été repris dans le texte allemand auquel je renvoie. J'ai donc demandé à M. Filov de vouloir bien prendre à

nouveau, sur le vase lui-même, un calque que je reproduis ici à la grandeur de l'original (fig 63).

ΚΟΤΥΟΣΕΓΓΗΙΣΤΩΝ

Fig. 63.

Mon savant correspondant, à qui j'adresse mes remerciments, garantit l'exactitude de son dessin ; mais il fait remarquer que le peu de profondeur des lettres et la courbure du vase l'ont obligé à substituer un trait continu à l'insaisissable pointillé du graveur.

M. Filov, dans ses articles, conclut à une écriture du ve siècle, d'après la forme de certaines lettres, comme Σ et N ; il pourrait, je crois, ajouter E et Ω. J'ai déjà eu l'occasion, précisément à propos des trois premières de ces lettres et d'un texte également inscrit sur du métal, de contester la valeur probante d'arguments graphiques de cet ordre[1]. Je serais désolé de paraître vouloir toujours m'inscrire en faux contre des démonstrations particulières, ou même contre une théorie générale qui tendrait à reculer la date des objets trouvés en Thrace. Aussi suis-je heureux de profiter de la présence à Alexandrovo d'objets qui sont très vraisemblablement du IVe siècle au moins pour souscrire à l'hypothèse que l'inscription pourrait bien être du ve.

Ceci admis, je suis tout à fait d'accord avec M. Filov pour reconnaître la similitude des formules Κότυος Ἐγγηιστῶν et Ἀμαδόκου Ὀδριζιτῶν, cette dernière apparaissant sur une monnaie qui semble dater des environs de l'an 400[2]. Dans les deux

1. *REA*, 1920, p. 4, note 1, IV *b*.

2. On y lit, paraît-il, ... ΔΟΚΟΥ et .. ΔΡΙΖΙΤΩΝ : encore est-ce très peu sûr, d'après M. Dobrousky (*Sbornik*, 1897, p. 601). Je me suis reporté, sans être mieux renseigné, à l'image du *Trésor de Numismatique*, pl. VI, n° 5, et à celle de Sestini, *Lettres*, IX, pl. I, n° 16. Et puis il faudrait encore être certain, pour la date, qu'il s'agit bien d'Amadokos Ier, et, pour la peuplade,

cas il doit y avoir le même substantif sous-entendu : δυνάστου[1]. Cotys est du reste un nom qui convient à un chef[2].

Mais on n'en peut rien conclure sur la peuplad edes Ἐγγηϊσταί, jusqu'à présent ignorée. Une coupe d'argent circule facilement, qu'elle soit un cadeau ou le produit d'un larcin, ce qui, en langage militaire, peut même s'appeler légitime butin ou trophée de victoire. Rien ne prouve que le chef barbare Cotys soit le cadavre exhuméà Alexandrovo, ni que ses sujets aient habité aux environs de Lovetch, dans la région de l'Osem moyen. Rien ne prouve non plus que le nom[3], et par conséquent le peuple, soit plutôt originaire de Macédoine ou d'Illyrie, parce qu'on connaît dans ces deux contrées des ethniques terminés en -εστης et -ουστης (mais non en -ιστης, pas plus d'ailleurs qu'en Thrace). Je ne voudrais pas davantage tirer de conclusion géographique du rapprochement, suggéré par M. Detchev à M. Filov, entre Ἐγγηίστης et le nom du fleuve Ἀγγίτης[4], affluent

qu'Ὀδριζίτης est bien un doublet d'Ὀδρύσης (Polyen., III, 9, 62, dit Ὀδρυσαῖος; Head, *HN*, édit. 1910, p. 272 : lit Ὀδροσί[της?]; on peut aussi conjecturer l'existence du patronymique Ὀδρυσίδης).

1. Xén. (*Hell.*, IV, 8, 26), écrit : Ἀμήδοκον τὸν Ὀδρυσῶν βασιλέα. — Voir plus haut, p. 51-52 et notes, ce qu'il faut penser de l'emploi et du sens du terme δυνάστης.

Afin de ne négliger aucune analogie possible, je crois devoir rappeler la coupe d'argent, sphérique, ansée, de la collection Ouvarof (Minns, *op. cit.*, p. 235 et fig.) qui porte une inscription partiellement énigmatique : ΞΗΒΑΝΟΚΟΥΤΑΡΟΥΛΑϹЄΠΟΙЄΙ ⁜ ΜΗ, dans laquelle il semble que la finale indique le poids du métal : χρ(υσοῦ) μη'. Le reste de l'inscription, sauf ἐποίει, qui peut être sous-entendu, contient un génitif suivi d'un nominatif, Ξηβανόκου Ταρουλας, formule sur laquelle à la rigueur pourrait être calquée Κότυος Ἐγγηίστων, où le second mot serait alors un nom d'homme au nominatif : semblable finale se trouve dans Βίστων, Κρήστων. Je ne vois aucune raison sérieuse d'adhérer à pareille supposition.

2. De nombreux rois de Thrace, à toutes les époques, se sont appelés Κότυς (liste p. 678 de l'*Onomasticon*). Constantin Porphyrogénète prétend même (*Them.*, I, 23) que dès le VI[e] siècle un roitelet de ce nom habitait la Mésie, c'est-à-dire la région qui nous occupe : il aurait envoyé à Alyatte, père de Crésus, une troupe de colons choisie parmi ses sujets. L'anecdote n'a peut-être pas d'autre but que de fournir une preuve faussement historique à l'identité Μοῖσοι = Μῦσοι, suggérée par l'iotacisme aux écrivains de basse époque. En tout cas Κότυς paraît bien être un nom théophore (Sittig, *De nomin. theophoris*, p. 66) répandu dans les grandes familles indigènes.

3. Aucun rapport avec des mots grecs : ἔγγειος, ἐγγύς, etc.

4. Hérodote, VII, 113.

du Strymon[1], dont une variante s'orthographierait 'Αγγίστης, au témoignage de Tomaschek[2]. Enfin ce n'est que pour être complet et à titre d'hypothèse que je signale, sur un texte romain de *Trajana Augusta*, un personnage dont l'ethnique pourrait se lire 'Ενγιστηνός[3], ce qui serait un doublet de 'Εγγίσ-της = 'Εγγηίστης comme Τομιτηνός[4] est un doublet de Τομίτης.

Au point de vue de la composition du nom, il est malaisé d'admettre avec M. Detchef que 'Εγγηίστης ou 'Εγγηίστας puisse être un composé tétrasyllabique de -βίστας, du type Αὐλου-δείστας ou Βυρε-δίστας. L'introduction d'un *digamma* pour autoriser ce rapprochement ('Εγγη-ϝίστας), n'a pas, à ma connaissance, d'analogie parmi les autres noms propres thraces actuellement connus. Un tétrasyllabe inédit se lit *Zaera-zistas* sur une inscription de Philippes, récemment découverte pendant les fouilles de l'École française d'Athènes[5] : cette graphie rend encore plus improbable la supposition du savant linguiste bulgare[6].

1. Cf. la carte du Pangée, dans *Klio*, 1910, p. 15.
2. *Die alten Thraker*, II[2]. 93.
3. Kalinka, *op. cit.*, n° 161, l. 17 : ЄΠΤΑΙΤΡΑΛΙϹЄΝΓΙϹ▒ΙΝΟϹ. J'ai vu la pierre au Musée de Sofia (n° 1180) : ma copie porte à la fin ▒ΝΝΟϹ, ce qui justifie la restitution — ηνός. Mais les autres noms thraces de la même liste sont suivis d'un patronymique au génitif : 'Ενγίσ[τη]νος serait donc plutôt le génitif d''Εγγίστης, comme Σκέληνος de Σκέλης (restitution possible au texte cité dans *RA*, 1912[2], p. 269, note 3 = *Docum.*, N° 52, p. 74). Par les deux voies on aboutirait à une variante d''Εγγηίστης, ethnique ou patronyme.
4. Forme latine *Tomitanus* : *CIL.*, III, 753, etc.
5. M. Ch. Picard, Directeur de l'École, qui m'a obligeamment communiqué une copie, a bien voulu m'autoriser à tirer argument de ce mot nouveau.
6. Je ne connais dans les textes thraces aucun mot en général, aucun nom propre en particulier, dans lequel on trouve un vestige de l'équivalence V = B, car je ne puis faire état, j'imagine, des variantes Σαλδοουσηνὸς et même Σαλτουυσηνὸς, pour l'ethnique Σαλδοβυσσηνὸς des Nymphes de Glava Panéga (*Izvestia Mouzei*, p. 1 et suiv.). On le trouve écrit aussi Σαλδοουισσηνὸς, Σαλδοουυσσηνὸς, Σαλδουισηνὸς, Σαλζουσηνὸς, et il est évident qu'il n'y a là que des fantaisies orthographiques dues à l'ignorance des graveurs locaux en présence d'un nom hybride (thrace Σαλδα + grec βυσσὸς) dont les formes indigènes sont Σαλδηνὸς et Σαλδοκελληνός. — Au contraire, pour justifier l'équivalence Z = B, on pourrait citer Ζιζέλμις = *Zibelmis* (*REG*, 1913, p. 250 et note 8) ; *Dazieri vilico* (*CIL*, III, 8350, Dalmatie) = *Daiberi veterano* (*CIL*, III, 4184, Pannonie) ; Κάττουζα = Κατούβηα (*DH*, 110 *b* 19, p. 146). — De tout ceci il est permis

187. — Trois vases pansus, en argent :

1-2. Deux aryballes, non décorés, du type à panse sphérique et à col court demi-large. — Haut. : 0m,145 et 0m,065 (Filov, fig. 55; Radovene, ci-dessus, p. 58 et note 1).

3. Cruche, forme de bouillotte à anse plate, embouchure à rebords convexe; au sommet de la panse, bande ornementale (série d'incisions verticales). — Haut. : 0m,09 (Filov, fig. 31; Panaghiourichte, ci-dessus, *c*), p. 56).

188. — Vase en argent, forme voisine de celle des nos 1-2 classés sous le précédent numéro.

Les principales différences sont les suivantes : la panse est adaptée à une base peu élevée, moulurée, en forme de col renversé : elle offre l'apparence légèrement aplatie d'un melon, et la ressemblance est augmentée par vingt larges côtes verticales (concaves à l'extérieur) surmontées horizontalement d'une couronne en relief de laurier tressé. Au centre de deux côtes opposées s'élèvent verticalement deux oreillettes plates, découpées, où s'insère une poignée mobile (tortil muni de deux larges crochets). — Haut. : 0m,12.

peut-être de conclure simplement que 'Εγγήιστας ne doit pas équivaloir à 'Εγγηδίστας ; mais je ne me charge pas actuellement d'expliquer ce mot. Le seul nom propre thrace dont on puisse le rapprocher serait Μηδίστας, fils de Κερσοβλέπτης roi des Odryses (Collitz, 2743). Seulement ce nom n'est pas un ethnique, c'est un diminutif du disyllabe Μῆδος (esclave thrace à Delphes : Collitz, 1822), lequel n'est pas du tout une forme abrégée de Μήδοκος, comme le veut Kretschmer (*Einleitung*, p. 216), mais un nom indigène (féminin Μήδα, également esclave thrace à Delphes : Collitz, 1708 ; cf. la princesse gète citée par Athénée, XIII, 557 C, mariée à Philippe de Macédoine selon *HGM*, III, 161, 5. Peu importe que Jordanes, *Get.*, 10, ait appelé cette dernière *Medopa*). Ce nom indigène est certifié en outre par une série de noms tétrasyllabiques de formation usuelle (règle exposée dans *REG*, 1913, p. 251) : tels Μηδο-σάδης, officier de Seuthès II (Xen., *Anab.*, VII, 7, 1) ; Μηδο-σάκος, roi sarmate (Polyen., VIII, 56) ; Μηδυ-πάδης, victime d'une épidémie de grippe à Périnthe (cité par Hippocrate ; la correction Μηδυ-παίδης est inutile, puisque l'existence du disyllabe final est confirmée par le nom de lieu Παδι-σάρα, Procope, *Ædif.*, IV, 2). — Par analogie, 'Εγγήιστας supposerait donc un nom plus simple, de la forme *Έγγης ou *Έγγηος, dont nous ne pouvons rien dire actuellement, pas même qu'il est invraisemblable, car il n'y a pas d'invraisemblances en onomastique thrace (cf. *REA*, 1920, note 1 de la p. 16).

Ce vase est conservé au Musée de Sofia (*Inventaire*, n° 5557). La photographie qui en a paru dans l'*Arch. Anzeiger*[1], étant facilement accessible, me dispense de le reproduire. Il a été découvert en 1914, on ne sait exactement ni où ni dans quelles circonstances, aux environs du village de Khrichteni[2]. Les tombes de Macédoine ont déjà fourni un certain nombre de vases analogues comme matière, forme et décoration[3]. Je me demande s'il est nécessaire pour dater celui-ci de descendre aussi bas que le propose M. Filov, c'est-à-dire aux IIe-IIIe siècles de l'ère chrétienne. Si oui, il faudrait sans doute l'inscrire au compte du commerce syrien, pour les mêmes motifs que notre N° 185.

B. — **Bronzes.**

Ma récolte de statuettes et objets en bronze a été cette fois sensiblement plus abondante que pour la précédente série. D'autre part, la publication prochaine que je dois faire d'un grand nombre d'ornements et de figures appartenant à la décoration de divers chars de parade découverts en Thrace[4] va augmenter sous peu dans une proportion importante la liste des bronzes antiques provenant de ce pays, et surtout — ce qui est essentiel pour l'étude de semblables monuments — la quantité des images qui permettent de se rendre compte de ce qui en fait le principal intérêt : l'identification des types, les détails de costume, d'attitude et de facture.

Par un hasard heureux, toutes les images jusqu'à présen

1. 1914, p. 418 suiv., fig. 8.

2. *Spisek*, p. 96 : comm. n° 183 du dép. et de l'arr. de Stara-Zagora = *Trajana Augusta*, dans la banlieue E. de cette ville. La trouvaille appartient donc sans doute, en réalité, à cette grande cité antique, et, suivant la date qu'on lui attribuera, peut-être à ses ateliers d'orfèvrerie, comme le collier d'or, conservé à la Bibliothèque de Plovdiv, que j'ai déjà signalé (*RA*, 1921[1], p. 123-124, II *f*).

3. Le Musée de Hambourg en possède des exemplaires récemment acquis (*Arch. Anzeiger*, 1917, p. 59, fig. 5 ; on trouvera aux p. 60-61 toutes les analogies utiles et la bibliographie détaillée de ce type de vases en argent).

4. *Chars thraces*, dans *BCH*, 1922.

publiées se trouvent être facilement accessibles. M. Salomon Reinach et moi-même nous les avons, en somme, fait connaître en totalité : elles sont, soit au *Répertoire des Statues*, soit dans divers articles de la *Revue archéologique* et du *Bulletin de Correspondance Hellénique*[1]. Ce qu'on sait peut-être moins, c'est que nous possédons même, en France, les moulages d'un assez grand nombre d'entre elles, parmi lesquelles presque toutes celles que M. Salomon Reinach a reproduites. Elles sont réunies dans les vitrines d'une salle au Musée de Saint-Germain, et la Conservation du Musée a, dans son récent Catalogue, attiré l'attention du public sur cette collection[2]. Elle a fait davantage encore : elle a fait établir, sur ma demande et pour mon usage, une copie de l'Inventaire du Musée, comprenant 92 objets pour lesquels est indiquée une concordance partielle entre les numéros du Musée et les publications dans lesquelles en ont paru les images[3]. Je vais faire usage ici même de ce travail pour éditer la liste, que je crois complète, de tous ces bronzes classés par types suivant le modèle des Tables du *Répertoire des Statues*. J'y ai ajouté, toutes les fois où je l'ai pu, l'indication des provenances[4], ainsi que divers compléments aux références et concordances[5]. J'espère avoir fait ainsi œuvre

1. Salomon Reinach, *RA*, 1897[2], p. 224 suiv. ; 1899[1], p. 118 suiv. ; 1899[2], p. 70-71. — Georges Seure, *BCH*, 1901, p. 168 suiv. ; 1904, p. 210 suiv. ; *RA*, première série des *Documents*, Nos 66-78.

2. *Catalogue illustré du Musée de Saint-Germain*, par M. S. Reinach, tome II (1921), p. 191, salle XVIII, vitrine 11 : « série considérable de moulages de statuettes de bronze découvertes en Bulgarie, tout à fait analogues à celles de la Gaule romaine tant par le style que par les sujets. »

3. Je prie M. S. Reinach, conservateur, et mon camarade M. H. Hubert, conservateur-adjoint, qui a bien voulu vérifier sur place le relevé dressé par l'un des gardiens du Musée, de trouver ici l'expression de ma gratitude.

4. Le *Répertoire* s'en tient à l'indication du lieu de conservation actuel, qui est le plus ordinairement le Musée de Sofia. J'ai mentionné l'endroit de la découverte toutes les fois où il est cité dans mes notes ou dans l'une des publications auxquelles renvoie le *Répertoire*.

5. Ce travail est d'autant plus utile qu'une circonstance malheureuse, probablement l'usage d'une épreuve d'imprimerie dont la pagination a été changée plus tard, a rendu inexactes *toutes* les références, pour les bronzes sofiotes, dans le tome II du *Répertoire*.

utile et conforme au plan général de mes *Documents d'Archéologie thrace.*

On trouvera ci-après réunis plus de 160 numéros, auxquels il sera facile de se reporter désormais sans longue description ni bibliographie encombrante : en y ajoutant une trentaine de statuettes que je donne dans la suite immédiate de la présente publication, et une soixantaine qui, ainsi que je viens de l'annoncer, doivent paraître incessamment au *Bulletin de Correspondance Hellénique*, on atteindra un total d'au moins deux cent cinquante statuettes, représentant l'ensemble des bronzes[1] actuellement connus en Thrace[2].

Pour élevé qu'il puisse paraître, ce nombre ne représente toutefois qu'une assez faible partie de ce que les découvertes locales ont fourni jusqu'à présent. Les collections du Musée de Sofia, à elles seules, en contiennent, selon moi, plus de trois fois davantage[3], et il serait à souhaiter qu'une publication d'ensemble les fît connaître. C'est un des travaux que je souhaiterais voir entreprendre par les savants bulgares, si les circonstances politiques et financières le leur permettaient. A leur défaut, c'est un de ceux que j'entreprendrais le plus volontiers si leur gouvernement y consentait, et si j'avais la chance de ne pas me heurter à des difficultés matérielles du genre de celles qui les arrêtent sans doute.

Aux deux cent cinquante statuettes dont je viens de parler s'ap-

1. Non compris les bronzes décoratifs, plaques, appliques, ustensiles divers, sur lesquels ne sont figurés en relief ou en ronde bosse aucune représentation humaine ou animale. On trouvera du reste la plupart de ces derniers dans mes différents articles sur les *chars*.

2. Le mot Thrace est pris dans un sens uniquement géographique sur lequel je me suis expliqué à plusieurs reprises. Divers savants ont bien voulu accepter et faire passer dans leurs travaux cette acception spéciale, détournée mais commode, d'un adjectif proprement ethnique (cf. les remarques de M. Filov à ce sujet au début de son article cité plus haut des *Röm. Mitth.*, 1917, p. 20 et note 1).

3. La Conservation du Musée de Sofia a bien voulu me faire connaître qu'elle est actuellement dans l'impossibilité de dénombrer, même approximativement, les bronzes figurés qui font partie de ses collections et de ses réserves. D'autre part, les Inventaires, trop tardivement commencés, sont insuffisants ou muets sur les plus anciennes acquisitions.

publiées se trouvent être facilement accessibles. M. Salomon Reinach et moi-même nous les avons, en somme, fait connaître en totalité : elles sont, soit au *Répertoire des Statues*, soit dans divers articles de la *Revue archéologique* et du *Bulletin de Correspondance Hellénique*[1]. Ce qu'on sait peut-être moins, c'est que nous possédons même, en France, les moulages d'un assez grand nombre d'entre elles, parmi lesquelles presque toutes celles que M. Salomon Reinach a reproduites. Elles sont réunies dans les vitrines d'une salle au Musée de Saint-Germain, et la Conservation du Musée a, dans son récent Catalogue, attiré l'attention du public sur cette collection[2]. Elle a fait davantage encore : elle a fait établir, sur ma demande et pour mon usage, une copie de l'Inventaire du Musée, comprenant 92 objets pour lesquels est indiquée une concordance partielle entre les numéros du Musée et les publications dans lesquelles en ont paru les images[3]. Je vais faire usage ici même de ce travail pour éditer la liste, que je crois complète, de tous ces bronzes classés par types suivant le modèle des Tables du *Répertoire des Statues*. J'y ai ajouté, toutes les fois où je l'ai pu, l'indication des provenances[4], ainsi que divers compléments aux références et concordances[5]. J'espère avoir fait ainsi œuvre

1. Salomon Reinach, *RA*, 1897[1], p. 224 suiv. ; 1899[1], p. 118 suiv. ; 1899[2], p. 70-71. — Georges Seure, *BCH*, 1901, p. 168 suiv. ; 1904, p. 210 suiv. ; *RA*, première série des *Documents*, N[os] 66-78.

2. *Catalogue illustré du Musée de Saint-Germain*, par M. S. Reinach, tome II (1921), p. 191, salle XVIII, vitrine 11 : « série considérable de moulages de statuettes de bronze découvertes en Bulgarie, tout à fait analogues à celles de la Gaule romaine tant par le style que par les sujets. »

3. Je prie M. S. Reinach, conservateur, et mon camarade M. H. Hubert, conservateur-adjoint, qui a bien voulu vérifier sur place le relevé dressé par l'un des gardiens du Musée, de trouver ici l'expression de ma gratitude.

4. Le *Répertoire* s'en tient à l'indication du lieu de conservation actuel, qui est le plus ordinairement le Musée de Sofia. J'ai mentionné l'endroit de la découverte toutes les fois où il est cité dans mes notes ou dans l'une des publications auxquelles renvoie le *Répertoire*.

5. Ce travail est d'autant plus utile qu'une circonstance malheureuse, probablement l'usage d'une épreuve d'imprimerie dont la pagination a été changée plus tard, a rendu inexactes *toutes* les références, pour les bronzes sofiotes, dans le tome II du *Répertoire*.

utile et conforme au plan général de mes *Documents d'Archéologie thrace*.

On trouvera ci-après réunis plus de 160 numéros, auxquels il sera facile de se reporter désormais sans longue description ni bibliographie encombrante : en y ajoutant une trentaine de statuettes que je donne dans la suite immédiate de la présente publication, et une soixantaine qui, ainsi que je viens de l'annoncer, doivent paraître incessamment au *Bulletin de Correspondance Hellénique*, on atteindra un total d'au moins deux cent cinquante statuettes, représentant l'ensemble des bronzes[1] actuellement connus en Thrace[2].

Pour élevé qu'il puisse paraître, ce nombre ne représente toutefois qu'une assez faible partie de ce que les découvertes locales ont fourni jusqu'à présent. Les collections du Musée de Sofia, à elles seules, en contiennent, selon moi, plus de trois fois davantage[3], et il serait à souhaiter qu'une publication d'ensemble les fit connaître. C'est un des travaux que je souhaiterais voir entreprendre par les savants bulgares, si les circonstances politiques et financières le leur permettaient. A leur défaut, c'est un de ceux que j'entreprendrais le plus volontiers si leur gouvernement y consentait, et si j'avais la chance de ne pas me heurter à des difficultés matérielles du genre de celles qui les arrêtent sans doute.

Aux deux cent cinquante statuettes dont je viens de parler s'ap-

1. Non compris les bronzes décoratifs, plaques, appliques, ustensiles divers, sur lesquels ne sont figurés en relief ou en ronde bosse aucune représentation humaine ou animale. On trouvera du reste la plupart de ces derniers dans mes différents articles sur les *chars*.

2. Le mot Thrace est pris dans un sens uniquement géographique sur lequel je me suis expliqué à plusieurs reprises. Divers savants ont bien voulu accepter et faire passer dans leurs travaux cette acception spéciale, détournée mais commode, d'un adjectif proprement ethnique (cf. les remarques de M. Filov à ce sujet au début de son article cité plus haut des *Röm. Mitth.*, 1917, p. 20 et note 1).

3. La Conservation du Musée de Sofia a bien voulu me faire connaître qu'elle est actuellement dans l'impossibilité de dénombrer, même approximativement, les bronzes figurés qui font partie de ses collections et de ses réserves. D'autre part, les Inventaires, trop tardivement commencés, sont insuffisants ou muets sur les plus anciennes acquisitions.

plique toujours la remarque que fit jadis M. Salomon Reinach à propos de quelques-unes d'entre elles : elle risque donc fort d'être et de rester définitivement vraie. C'est à savoir qu'elles procèdent de deux genres d'ateliers[1] : les uns, étrangers, peut-être alexandrins[2], ou syriens[3], les autres indigènes. Mais nous n'avons pour les distinguer, dans l'ensemble d'une production qui ne s'élève pour ainsi dire jamais au-dessus du médiocre[4], que des différences dans le fini ou la rudesse du travail. Les séries sont identiques; seule l'incompétence technique des artisans indi-

1. *RA*, 1899[1], p. 118.

2. C'est l'opinion de M. S. Reinach, qui rappelle très justement « qu'Alexandrie d'Égypte est la pépinière des artistes de l'époque impériale. »

3. C'est l'opinion que j'ai soutenue en différents endroits de mes *Documents*, notamment en ce qui concerne les tailleurs de pierre et les orfèvres d'argent (voir en particulier le commentaire du N° 185). Je crois qu'à tout le moins il faut faire une place à la technique d'Antioche à côté de celle d'Alexandrie. Mais je suis d'accord avec M. S. Reinach pour penser qu'il s'agit le plus souvent beaucoup moins d'objets réellement fabriqués dans ces villes (ils seraient sans doute plus parfaits), et transportés par le commerce jusqu'aux rives danubiennes, que d'imitations de leurs types et de leurs procédés exécutés dans des ateliers locaux par « des ouvriers venus du dehors ». Un ouvrier médiocre d'Égypte ou de Syrie devait trouver aisément une place de contremaître ou de directeur de fabrication dans une fonderie indigène de la Thrace ou de la Mésie. Le changement de position et l'augmentation du salaire devaient être pour lui des raisons suffisantes de s'expatrier, même sans tenir compte des migrations certaines des populations orientales vers le nord de la mer Egée et les côtes de l'Euxin. Cette remarque a son importance pour qui veut évaluer l'intensité réelle du commerce levantin, à l'époque romaine, dans ces régions. J'ai indiqué, toujours à propos du N° 185, quelques références sur ce sujet. Il me semble qu'on a été porté parfois à surestimer, pour l'attribution des monuments, l'influence orientale dans les villes maritimes et le long du Danube ou de ses affluents : je voudrais en tout cas indiquer qu'il serait peut-être dangereux de chercher des arguments en faveur de cette thèse dans la nombreuse série des statuettes thraces en bronze.

4. Il n'y a jusqu'à présent, dans la *Liste générale* ci-après, que deux œuvres à excepter de cette universelle médiocrité : 1° le n° 64, tête de Gordien III, dont M. Reinach a pu écrire avec raison qu'elle est « supérieure même au marbre du Louvre » ; 2° le n° 70, statuette de guerrier auquel le même savant a cru devoir consacrer deux belles planches. — Il convient de noter que l'un et l'autre proviennent d'un atelier de *Nicopolis ad Istrum*, dont nous connaissons huit autres objets (cf. mon travail sur *Nicopolis*, *Appendice* B, p. 79-80 = *RA*, 1908[2], p. 78-79, n[os] 9 à 16; ajouter le n° 39 de la *Liste générale* : on trouvera au même endroit l'indication des localités de provenance, qui appartiennent toutes à la *région nicopolitaine* telle qu'elle est définie au cours du travail et sur la carte qui l'accompagne).

gènes souligne la correction plus adroite, mais banalement traditionnelle, de la main-d'œuvre étrangère. On constate que les uns et les autres travaillent pour le même public, et que les diversités dans la facture ne viennent que de l'importance des ateliers ou de la fortune de la clientèle. Mais, rurale ou citadine, riche ou pauvre, cette clientèle est uniquement de mœurs romaines ou romanisées. Pour elle on fabrique partout avec des succès divers les types immuables de divinités ou les sujets de genre qui se retrouvent, à la même époque, dans toutes les provinces du monde gréco-romain.

Il y a donc, sans doute, des ateliers thraces de bronze, mais il n'y a pas un art thrace du bronze, du moins dans la mesure où nous en pouvons juger actuellement, malgré tant d'objets encore inédits[1]. C'est à peine si un ou deux costumes de guerriers[2], une ou deux représentations de cavaliers[3], nous font penser à quelque allusion aux coutumes indigènes[4].

Le fait est d'autant plus notable qu'il en va tout autrement pour les productions de deux autres catégories d'ateliers

1. Jamais jusqu'à présent aucun de mes correspondants, même occasionnels, même peu versés dans la nomenclature archéologique, ne m'a signalé la découverte d'une statuette sans pouvoir la placer d'un mot dans l'une des catégories usuelles de la classification mythologique gréco-romaine, telle qu'on la trouve par exemple dans les *Tables du Répertoire des Statues* qui vont plus loin me servir de modèle.

2. N° 202 ci-dessous; n° 42 de la *Liste générale*.

3. Nos 58 à 60 de la *Liste générale*.

4. La *Liste générale* ci-dessous est instructive à cet égard. Sans doute les éléments qui la composent sont soumis au double basard de la découverte et de la publication, et par suite le rapport numérique entre les différents types risque d'être modifié à mesure que l'inédit diminuera et que les trouvailles augmenteront. Toutefois les numéros sont déjà assez nombreux et les provenances assez variées pour qu'il ne soit peut-être pas téméraire de supposer qu'il existe une relation (suffisamment constante pour servir de base à un raisonnement) entre la fréquence *absolue* d'un type divin telle qu'elle a pu exister dans la contrée et la fréquence *relative* du même type telle qu'on peut la déduire d'une série suffisamment longue de découvertes fortuites.

Or que constatons-nous? Sur 161 exemplaires, il y en a 4 de Dionysos, 1 de Télesphore, dieux nationaux des Thraces, contre 16 d'Aphrodite, 9 d'Hermès, 7 de Zeus, 5 d'Athéna, toutes divinités gréco-romaines par excellence. Je ne fais pas entrer en ligne de compte les 23 Apollons, puisque l'usage est d'insérer parmi eux toutes les figures nues qui n'ont pas d'attributs distinctifs.

locaux : les reliefs et les vases. Pour ces derniers, on peut encore soutenir que l'originalité de leurs formes et de leur décor[1] provient de ce que c'est toujours un personnel thrace qui, dans chaque atelier, en a perpétué la fabrication suivant la mode locale et les goûts de la population native. Mais pour les ateliers de tailleurs de pierre, où nous constatons si fréquemment l'intervention d'ouvriers étrangers[2], il est facile de voir combien la religion, les mœurs et les habitudes du pays ont influencé la production : dans la foule des reliefs votifs par exemple, combien d'œuvres sont barbares, assurément ; mais combien peu sont banales ! Elles sont la véritable source de notre documentation figurée sur la religion thrace[3].

Or si les sculpteurs se sont pliés à des exigences locales que les bronziers ont ignorées, c'est qu'ils ont subi de la part des populations indigènes des demandes que leurs confrères n'ont pas connues. La pauvreté, la grossièreté, l'indifférence, l'ignorance, le mépris des civilisations conquérantes, ou telle autre cause encore qu'on voudra bien imaginer, ont dû empêcher la masse populaire de s'intéresser à des objets qui, si peu coûteux et si répandus qu'on les suppose, ne répondaient à aucun besoin domestique ou religieux. Pour conclure, les bronzes de la Thrace pourront être un utile appoint pour l'étude de la civilisation romaine, ils ne nous apprendront probablement jamais grand'chose sur la civilisation locale.

1. Si remarquables que les auteurs du *Corpus vasorum antiquorum* ont décidé d'en former une classe spéciale dont M. Pottier, directeur de la publication au nom de l'Union Académique Internationale, a bien voulu me charger de réunir les éléments.

2. On trouvera les arguments et les preuves réunis à propos du N° 185.

3. J'ai le plaisir d'annoncer, sur le vu de documents qui m'ont été gracieusement communiqués par M. Picard, directeur de l'École française d'Athènes, que les fouilles de Philippes nous réservent sur ce point d'heureuses surprises. M. Casson, sous-directeur de l'École anglaise d'Athènes, m'a fait également connaître des reliefs thraco-macédoniens du plus haut intérêt. En leur exprimant ici mes remerciments, je forme le vœu que les recherches des deux Écoles se continuent, sous les auspices du gouvernement hellène, dans ces régions de la Thrace égéenne, du Strymon et de l'Hèbre inférieur, qui donnent plus d'espérances que les vallées du Rhodope ou les plateaux de l'Hémus.

Liste générale des statuettes en bronze de provenance thrace étudiées et reproduites antérieurement a la présente publication[1].

N.-B. — *On a suivi la classification du* Répertoire des Statues *en mentionnant autant que possible les provenances (lorsque la localité occupe un site antique, c'est ce dernier qu'on a indiqué,* en italiques). *Dans chaque article, les localités antiques ont été classées avant les localités modernes, les unes et les autres par ordre alphabétique. Le nom moderne, quand il ne s'agit pas d'un chef-lieu d'arrondissement ou de département, est suivi du nom du chef-lieu auquel il se rattache, mis entre parenthèses. Les objets dont la provenance exacte est ignorée sont classés sous la rubrique* Thrace. *L'indication* Musée de Sofia *ne signifie pas que la provenance soit effectivement inconnue, mais seulement que je n'ai pas réussi à me la procurer.*

Je n'ai indiqué que les statuettes dont il existe des images, et je n'ai fait d'exceptions que pour quelques exemplaires tirés de catalogues où M. S. Reinach a jugé l'image inutile parce que l'exemplaire non reproduit est signalé comme identique à celui qui est figuré sous le numéro précédent. J'ai toutefois jugé impossible de ne pas tenir compte des bronzes mentionnés dans le Recueil de Dumont-Homolle, *qui reste l'ouvrage fondamental sur la Thrace, dont découle tout ce qu'on a pu tenter depuis, et aussi de ceux des moulages du* Musée de Saint-Germain *qui sont demeurés insuffisamment identifiés. J'ai donc réuni dans un bref appendice les indications indispensables sur ces deux points, en attendant le jour où les statuettes auront été les unes retrouvées, si elles existent toujours, les autres, étudiées et reproduites.*

Dorénavant, dans la suite des présents Documents, *je me bornerai à citer, pour comparaison, les numéros de cette* Liste générale : *je l'ai établie avec l'espoir que d'autres peut-être feraient de même, et que les études thraces y gagneraient en brièveté et en précision.*

Abréviations : *DH* = Dumont-Homolle.
SG = Inventaire du Musée de Saint-Germain

Aphrodite.

1. *Nicopolis* : *RA*, 1897[2], 230, 22.
2. *Novae* : *RA*, 1899[1], 119, 4 = *Rép.* III, 110, 2 = *SG*, 46123?
3. *Œscus* : *RA*, 1897[2], 229, 16 = *Rép.* II, 803, 2 = *SG*, 46068. (argent).
4. — : *RA*, 1899[1], 120, 5 = *Rép.* III, 109, 1 = *SG*, 46090.
5. — : — 120, 6 = — 112, 5 = —, 46122?

1. Par conséquent la série qui suit immédiatement (N[os] 189 et suiv. des *Documents*) ne s'y trouve pas intercalée.

6. Bach Tépé (Tchirpan) : *Docum.*, N° 73 = *Arch. Anz.*, 1910, 402, 12.

7. Radomir : *RA*, 1897^{2}, 229, 18 (sans fig.) = *SG*, 46120?

8. Vratza : — 229, 17 = *Rép.* II, 804, 7 = *SG*, 46069.

9. — : — 229, 19 (sans fig.) = *SG*, 46121?

10. Thrace : — 230, 20 = *Rép.* II, 804, 6 = *SG*, 46072.

11. — : — 230, 21 = — 805, 1 = — 46073.

12. Sofia (Musée) : *Rép.* III, 104, 3 = *SG*, 46118?

13. — : — 105, 2 = — 46119?

14. — : — 108, 5 = — 46124?

15. — : — 109, 8.

16. — : — 112, 2.

APOLLON.

17. *Novae* : *RA*, 1897^{2}, 227, 7 = *Rép.* II, 783, 8 = *SG*, 46066.

18. Arapovo (Sténimaka) : *RA*, 1899^{1}, 121, 7 = — 46091.

19. — : *RA*, 1897, 227, 12 (sans fig.).

20. Dinicli (Harmanli) : — 227, 7 = *Rép.* II, 783, 7.

21. — : — 227, 8 (sans fig.).

22. — : — 227, 9 (sans fig.).

23. Hadji Olar (Tchirpan) : *RA*, 1899^{2}, 71 = *Rép.* III, 28, 6 = *SG*, 46099.
(appelé Dionysos).

24. Bey Keui (Iamboli) : *Docum.*, N° 67, fig. 8.

25. — : — N° 68, fig. 9 *a*.

26. — : — N° 69, fig. 9 *b*.

27. Indjikli (Kizil Agatch) : *RA*, 1897^{2}, 227, 14 = *Rép.* II, 784, 8.

28. Kovanlik (Haskovo) : — 226, 6 = — 784, 1 = *SG*, 46067.

29. Radomir : — 227, 10 = — 784, 2.

30. Thrace : — 227, 11 = — 784, 6.

31. — : — 227, 13 = — 784, 7 = *SG*, 46071.

32. Sofia (Musée) : *Rép.* III, 24, 8 = *SG*, 46112.

33. — : — 27, 6 = — 46109.

34. — : — 28, 2 = — 46107?

35. — : — 30, 4 = — 46110.

36. — : — 30, 6 = — 46111.

37. — : — 165, 3.

38. — : — 165, 7.

Ajouter : ci-après, n° 126

ARÈS.

39. *Nicopolis* : *Rép.* II, 790, 9.

40. *Novae* : *RA*, 1897^{2}, 235, 40 = *Rép.* II, 794, 2 = *SG*, 46080.
(appelé combattant).

41. *Philippes* : *RA*, 1899[1], 122, 10 = *Rép.* III, 60, 1 = *SG*, 46093.
42. Arapovo (Sténimaka). : *RA*. 1897[2], 235, 41 = *Rép.* II, 793, 7 = *SG*, 46083. (guerrier thrace?)
43. Opaka (Popovo) : — 236, 43 = *Rép.* II, 794, 1 = *SG*, 46084.
44. Sofia (Musée) : *Rép.* III, 57, 3 = *SG*, 46125.

ARIANE.

45. Sofia (Musée) : *Rép.* III, 119, 11 = *SG*, 46126.
46. — : — 119, 12 = *Docum.*, N° 75 (Ménade?).

ATHÉNA.

47. *Novae* : *RA*, 1899[1], 119, 4 = *SG*, 46089.
48. *Œscus* : *RA*, 1899[2], 71, 7 = *Rép.* III, 252, 1 = *SG*, 46100.
49. *Pautalia* : *RA*, 1899[1], 119, 3 = — 86, 9.
50. *Tigra* : *Rép.* IV, 176, 4 = *SG*, 46137?
51. Sveti Kirilovo (Stara Zagora) : — 172, 2 = *Docum.*, N° 66, fig. 7 (Artémis?)

ATLAS.

52. *Philippopolis* : *RA*, 1897[2], 232, 32 = *Rép.* II, 810, 3 = *SG*, 46076.

ATTIS.

53. *Hadrianopolis* : *Rép.* II, 471, 9 = *Br. du Louvre*, n° 493 et pl. 37.

BACCHANTE.

54. Sténimaka : *RA*, 1897[2], 230, 28 = *SG*, 46078.
55. Thrace : — 230, 27 = — 46074.

Ajouter : ci-après, n°s 153 et 154.

BUSTE.

56. Hissar (Karlovo) : *RA*, 1897[2], 237, 47 = *SG*, 46143?
57. Golemo Selo (Doubnitza) : *Izvestia Soc. arch.* 1911, 287, 22 (peson).

Ajouter : ci-après, n°s 150 à 156, 160, 161.

CAVALIER.

58. Dinicli (Harmanli) : *Rép.* III, 150, 6 = *Docum.*, fig. 11.
59. Iamboli : *Docum.*, N° 70, fig. 10 *a*.
60. — : — N° 71, fig. 10 *b*.

DANSEUSE.

61. Sofia (Musée) : *Rép.* 119, III, 119, 7.

DIONYSOS.

62. Krepcha (Popovo) : *RA*, 1897[2], 226, 5 = *Rép.* II, 786, 1 = *SG*, 46065.
63. Sofia (Musée) : *Docum.*, I, p. 93 (= n° 139 ci-dessous?).
Ajouter : ci-après, nos 127, 128 et 139.

EMPEREUR.

64. *Nicopolis* : *RA*, 1899[1], 124, 15 (Gordien III) = *SG*, 46095.

EROS.

65. *Nicopolis* : *RA*, 1899[1], 121, 8 = *Rép.* III, 129, 8 = *SG*, 46092.
66. Sofia (Musée) : *Rép.* III, 129, 4 = *SG*, 46117.
67. — : — 129, 6.
Ajouter : ci-après, n° 129.

FORTUNE.

68. *Nicopolis* : *RA*, 1897[2], 233, 34 = *Rép.* II, 798, 3 = *SG*, 46103.
69. *Ratiaria* : — 233, 33 (sans fig.) = *SG*, 46105?

GLADIATEUR.

Voir ci-après, nos 141 à 143.

GUERRIER.

70. *Nicopolis* : *RA*, 1897[2], 236, 45 et pl. XV-XVI (gr. Br.) = *SG*, 46087.
71. *Philippes* : *RA*, 1899[1], 122, 10.

HÉLIOS.

72. *Novae* : *RA*, 1897[2], 228, 15.

HÉRA.

73. Thrace : *RA*, 1897[2], 237, 46.

HÉRAKLÈS.

74. *Pautalia* : *RA*, 1897[2], 232, 31 = *Rép.* II, 795, 3 = *SG*, 46075.
75. *Prista* : — 232, 30 (sans fig.).
76. Iamboli : *Rép.* III, 63, 3 = *SG*, 46106.
77. — : — 66, 1 = *SG*, 46116.

78. Krepcha (Popovo) : *RA*, 1897 [2], 232, 29 = *Rép*. II, 795, 2.
Ajouter : ci-après, n[os] 130 et 131.

HERMÈS.

79. *Pautalia* : *RA*, 1897 [2], 230, 24 (sans fig.).
80. Biéla Voda (Tern) : — 230, 26 (id.).
81. Lipnitza (Orkhanié) : — 230, 25 (id.).
82. Pastoucha (Plovdiv) : *Docum.*, N° 76, fig. 13 (appelé à tort Ménade [1]) = *SG*, 46070.
83. Vratza : *RA*, 1897 [2], 230, 23 = *Rép*. II, 790, 2 = *SG*, 46114.
84. Thrace : *Rép*. III, 46, 9 (Apollon selon *SG*, 46108).
85. — : — 46, 10.
86. Sofia (Musée) : — 44, 5.
87. — : — 50, 2.

HOMME.

88. Iamboli : *Rép*. III, 183, 6 (assis) = *SG*, 46128.
89. *Œscus* : — 177, 4 (drapé).
90. Samokov : *RA*, 1899 [1], 122, 12 (nu).
91. Thrace : — 122, 11 = *Rép*. III, 166, 6 = *SG*, 46147 (nu).
92. Sofia (Musée) : *Rép*. III, 165, 3 (nu).
Ajouter : ci-après, n[os] 132, 144 à 146.

LAMPE.

93. *Dionysopolis* : *Iahresh.*, 1912, fig. 104 (canard).
94. Provadia : *RA*, 1899 [1], 124, 16 (tête de nègre) = *SG*, 46096.
95. — : *RA*, 1897 [2], 237, 49 (pied chaussé) = — 46086.
Ajouter : ci-après, n° 138.

MASQUE.

96. *Dionysopolis* : *Iahresh.*, 1912, fig. 102.
97. Choumla : *RA*, 1899 [1], 123, 14.

MÉNADE.

98. Sténimaka : *RA*, 1897 [2], 231, 28 = *Rép*. II, 808, 6.

1. Dénomination conforme à celle qui a été adoptée par *SG*, et rectifiée d'après l'article de R. Foerster cité ci-après à propos du N° 195. La statuette y est étudiée sous le n° 16.

NIKÉ.

99. *Odessos* : *RA*, 1897[2], 233, 36 = *Rép.* II, 807, 4 = *SG*, 46104.
100. *Serdica* : — 233, 35 = 807, 5 = — 46077.

PAN.

101. Thrace : *RA*, 1899[1], 122, 9 = *Rép.* III, 20, 2.

PANTHÈRE.

102. Sofia (Musée) : *Rép.* III, 213, 5 = *SG*, 46151.
Ajouter : ci-après, nos 157 et 158.

PRIAPE.

103. Arapovo (Sténimaka) : *RA*, 1897[2], 234, 38 = *Rép.* II, 782, 6 = *SG*, 46081.

RAT.

104. Sofia (Musée) : *Rép.* III, 223, 2 = *SG*, 46149.

SACRIFICATEUR.

105. Arabadjiévo (Stara Zagora) : *RA*, 1897[2], 237, 48 (sans fig.).
106. Vratza : *RA*, 1897[2], 235, 39 = *Rép.* III, 506, 7 = *SG*, 46082.

SANGLIER.

107. Sofia (Musée) : *RA*, 1899[1], 125, 18 = *Rép.* III, 219, 5 = *SG*, 46097.

SATYRE.

108. *Nicopolis* : *RA*, 1899[1], 123, 13 = *SG*, 46094.
109. Izitli (Karnabat) : *Docum.*, N° 74 = *Arch. Anz.*, 1910, 402, 11.
110. Pastoucha (Plovdiv) : *Rép.*, III, 20, 2.
Ajouter : ci-après, n° 135.

SÉRAPIS.

111. *Anchialos* : *RA*, 1897[2], 325, 3.

SILVAIN.

112. *Œscus* : *RA*, 1897[2], 234, 37 = *Rép.* II, 781, 1 = *SG*, 46079.
113. Sofia (Musée) : *Rép.* III, 15, 3 = *SG*, 46127 ?

TAUREAU.

114. *Hadrianopolis* : *Rép.* IV, 489, 1.
115. Sofia (Musée) : *Rép.* III, 214, 5 = *SG*, 46150.

TÉLESPHORE.

116. Iamboli : *Docum.*, N° 72, fig. 12.

TÊTE.

117. *Apollonie du Pont* : *RA*, 1899^{1}, 125, 17 (femme) = *SG*, 46142 ?
Ajouter : *ci-après*, n^{os} *148 et 149*.

TRITON.

118. Pastoucha (Plovdiv) : *RA*, 1897^{2}, 226, 4 = *Rép.* II, 809, 3 = *SG*, 46064.

ZEUS.

119. *Amphipolis* : *Rép.* IV, 1, 6.
120. *Nicopolis* : *RA*, 1899^{1}, 118, 2 = *Rép.* III, 5, 5.
121. *Pautalia* : — 118, 1 = — 4, 7 = *SG*, 46038.
122. — : *RA*, 1897^{2}, 224, 1 = *Rép.* II, 779, 2 = — 46063.
123. — : — 225, 2 = — 779, 3 = — 46102.
124. Arapovo (Stenimaka) : — 236, 44 (ἔμβλημα d'argent) = *SG*, 46085.
125. Samokov : *RA*, 1899^{1}, 122, 12 (appelé homme nu) = *Rép.* III, 1, 1.

Appendice.

126. Rodosto : *DH*, 76 x, p. 403 — *Apollon*.
127. — : — 76 u, — — *Dionysos*.
128. — : — 76 v, — — *id.*
129. *Anchialos* : — 111 v, 1, p. 465 — *Eros*.
130. *Vizye* : *Docum.*, N° 167, I^{2} — *Héraklès*.
131. *Rhodope* (région du) : *DH*, 111 y^{6}, p. 467 — *id.*
132. Kizil Agatch : — 62^{14} a, p. 362 — *Homme courant*.
133. *Bisanthe* : — 76 y, p. 403 — *Lutteurs*.
134. *Vizye* : *Docum.*, N° 167 I^{3} — *id.*
135. Novo Selo (Sliven) : *DH*, 62^{16}, p. 364 — *Satyre*.
136. Gueren (Plovdiv) : — 60 a, p. 346 — *main de statue*.
137. Kizil Agatch : — 62^{15} b, p. 362 — *id.*
138. *Périnthe* : — 74 z^{26}, p. 398 — *lampe, coquille*.
139. Sofia (Musée) : *SG*, 46113 — *Dionysos* (cf. n° 63 ci-dessus).
140. — : — 36127 (et 46101 ?) = *Rép* III, 82, 6 — *Epóna*.
141. — : — 46129 — *Gladiateur*.
142. — : — 46130 — *id.*
143. — : — 46131 — *id.*

144. Sofia (Musée) : SG, 46147 — *Homme debout.*
145. — : — 46146 — *id. avec faucille.*
146. — : — 45154 — *Homme agenouillé.*
147. — : — 46098 = *RA*, 1899[1], 123 — *Tête d'homme barbu.*
148. — : — 46140 — *Tête d'homme cornue.*
149. — : — 46141 — *id.*
150. — : — 46134 — *Buste : enfant.*
151. — : — 46136 — *id. : éphèbe.*
152. — : — 46145 — *id. : femme.*
153-154. — : — 46138 — *id. : 2 Bacchantes.*
155. — : — 46144 — *id. : homme*[1].
156. — : — 46135 — *id. : nègre.*
157. — : — 46152 — *Panthère couchée.*
158. — : — 46153 — *id.*
159. — : — 46148 — *Singe assis.*
160. — : — 46132 — *Protomé : aigle.*
161. — : — 46133 — *id : griffon.*

1. *Surmontant une clef*, dit l'Inventaire. Il paraît s'agir d'un ornement qui fait partie d'une série classée généralement dans les Catalogues sous la rubrique *clefs de fontaine*, erreur dont Héron de Villefosse a fait justice, sans pouvoir toutefois parvenir à une contre-explication inattaquable. Je reprends la question dans l'article cité plus haut, p. 65, note 4, du *BCH*, 1922. Le présent bronze, s'il y a lieu, s'y trouvera reproduit dans la planche où seront réunis tous les modèles analogues actuellement connus. Ils semblent appartenir à la décoration du mobilier de repos, tels que litières ou fauteuils : par conséquent dans les chars de parade, où ils sont particulièrement fréquents, ils doivent avoir trouvé place plutôt dans les parties fixes ou amovibles de la caisse que dans l'appareil de traction ou sur les harnais.

(*A suivre.*) Georges SEURE.

LE TOUR ET LA CEINTURE DE L'ÉGLISE

Les sanctuaires construits de main d'homme : chapelles, églises, temples, de même que les sanctuaires naturels : montagnes, sources, bois sacrés, ont été l'objet de rites de circumambulation. Il est d'ailleurs assez difficile de grouper ces rites d'une façon qui permette d'en mieux comprendre les raisons et le mécanisme Essayons-le cependant. Nous les diviserons en rites de prise de possession, en rites de respect et de dévotion, en rites de recours ou de mise sous l'influence sacrée, enfin en rites de ligature ou d'éloignement.

§ I. — *De l'envoi en possession ou de la reconnaissance de propriété.*

Il n'y a pas de sanctuaires sans consécration, c'est-à-dire sans purification préalable et sans une attribution de propriété. La consécration requière deux actes : l'expulsion des premiers occupants et une prise de possession par le saint, le héros ou le dieu auquel il est destiné. Nous ne pouvons rappeler ici toutes les cérémonies de consécration de chapelles ou de temples chez les différents peuples ; mais on peut être assuré qu'elles comportaient toujours l'établissement d'une sorte de ceinture et diverses circumambulations.

Les préludes de la fondation d'un temple dans l'ancienne Égypte sont décrits en abrégé dans un document de la XIIe dynastie. Le Pharaon se leva, couronné du diadème à deux plumes et suivi de la foule ; puis, tandis que le maître des cérémonies lisait les formules sacrées, *il étendit la corde et planta le piquet dans le sol*[1].

1. E. Lefébure, *Rites égyptiens, construction et protection des édifices*, Paris. 1890, p. 31.

Le rituel de fondation et d'inauguration des temples égyptiens est représenté en détail dans le tableau des constructions ptolémaïques. « Les derniers tableaux d'Edfou nous font passer sans transition aux scènes d'inauguration des temples une fois les travaux finis. Tout d'abord, le roi debout, devant un édicule qui représente le temple entier, *lance tout autour de lui des grains d'une substance analogue à l'encens* appelée *besen*. L'acte est défini : faire rayonner le besen dans la demeure de Ra ; *entourer la demeure d'Horus avec l'encens*. Le résultat attendu est de purifier le temple par l'encens enflammé »[1]. Le Pharaon s'adresse au dieu en lui rappelant tous les actes de la consécration parmi lesquels nous pouvons relever ceux-ci :. . J'ai entouré ta demeure de l'élite des amulettes ...j'ai entouré ta chambre de repos avec la coudée de tamarisque qui frappe tes ennemis[2]. »

« La consécration du temple (était encore) symbolisée par deux tableaux caractéristiques, qui reproduisent des rites analogues aux précédents, quoiqu'un peu différents d'expression. Dans l'un de ces tableaux le roi court autour de l'aire du temple ou du sanctuaire, tenant d'une main une massue renversée en forme d'aviron et de l'autre un objet qui s'échange parfois avec le fouet, insignes doués de vertus magiques. L'autre tableau représente le roi exécutant la même course, mais avec deux vases à libations dans les mains. La « course de la rame » et la « course des vases », par devant le dieu auquel le temple est dédié, symbolisent la purification par l'eau des vases et par le feu des insignes solaires et les deux parties du temple, le sud et le nord, où le dieu viendra habiter. Parfois le taureau Apis se joint à la course du roi ». La dédicace ou son renouvellement constituait d'ailleurs une fête connue sous le nom de fête *Sed* et comportait toujours, outre l'inauguration par le feu et l'érection d'un obélisque, la course des vases[3].

1. A. Moret, *Du caractère religieux de la royauté pharaonique*, Paris, 1902, p. 136-137. Cf. E. Lefébure, *Rites égyptiens*, p. 32-33.
2. E. Lefebure, *Rites égyptiens*, p. 43.
3. A. Moret, *loc laud.*, p. 140-141 et 261-263.

La consécration comporte plusieurs enveloppements dont quelques-uns constituent des barrières pour tous les mauvais esprits que l'on a tout d'abord expulsés par la purification; mais on peut admettre d'autre part que la ceinture d'amulettes ou celle de tamarisques ne font que renforcer l'effet de la corde tendue tout autour et des diverses circumambulations qui envoient le dieu ou le saint en possession du nouveau sanctuaire. Tous les actes de la cérémonie doivent concourir à la fin essentielle de la consécration.

A Rome, lors de la reconstruction du Capitole, « le 11 des Calendes de juillet, par un jour serein, tout l'espace consacré pour le temple fut bordé de bandelettes et de couronnes. Les soldats qui avaient des noms heureux parcoururent l'enceinte en portant des rameaux aimés des dieux, puis les vestales, accompagnées d'enfants de l'un et l'autre sexe qui avaient leurs pères et leurs mères vivants, arrosèrent toute l'enceinte avec une eau puisée dans des sources vives ou des rivières. Ensuite le prêteur Helvidien précédé du pontife Elianus, après avoir purifié le terrain avec des suovétauriles et placé les entrailles sur un autel de gazon, invoqua Jupiter, Junon, Minerve, tous les dieux tutélaires de l'empire, les pria de seconder l'entreprise, et d'élever par leur divine assistance, un monument que la piété des hommes leur consacrait »[1]. L'antiquité classique nous a laissé peu de textes sur ce sujet; celui-ci est à peu près le seul.

Lorsqu'on pratique la circoncision parmi les Arabes, les cavaliers armés de leurs lances et montés sur leurs juments font trois tours de galop autour de la *tente cérémonielle* devant laquelle sont entassés les présents des voisins[2]. C'est évidemment une façon toute primitive de la consacrer et d'y évoquer la présence d'Allah.

Dans la consécration d'une synagogue, les livres de la loi

1. Tacite, *Hist.*, IV, 53.
2. W. Simpson, *The Buddhist praying wheel*, London, 1896, p. 285.

sont portés solennellement tout autour du nouveau sanctuaire[1].

La consécration d'une église en Russie comporte non seulement une aspersion circulaire à l'intérieur, mais une procession où l'on porte les croix, les bannières et les icones. Le prêtre le plus élevé en dignité porte sur sa tête dans un plateau approprié les reliques destinées à l'autel[2].

Voici comment on consacre une église parmi les catholiques. Tous étant sortis de l'église, et le seul diacre y demeurant enfermé, l'évêque, avec le clergé devant les portes de l'église, bénit l'eau où il a mis du sel; pendant ce temps-là, au dedans du temple, *douze cierges brûlent devant les douze croix peintes sur les murailles de l'église*. Ensuite, *l'évêque suivi du clergé et du peuple tournent autour de l'église à l'extérieur et asperge les murailles d'eau bénite avec un faisceau d'hysope*. Arrivé devant la porte de l'église, il en frappe le linteau avec son bâton pastoral, en disant : — Princes, ouvrez vos portes; ouvrez-vous, portes éternelles, et le roi de gloire entrera. — Le diacre répond du dedans : Quel est ce roi de gloire? — Et le Pontife : — Le Seigneur fort et puissant, le Seigneur puissant dans le combat. — Mais la porte reste fermée; *il fait encore le tour de l'église en renouvelant les aspersions*, frappe de nouveau et la porte reste encore fermée et il *recommence une troisième fois le tour de l'église et les aspersions*. Lorsqu'enfin il frappe une dernière fois, la porte étant ouverte, il entre avec quelques dignitaires ecclésiastiques.

Après avoir béni un mélange d'eau, de sel, de cendre et de vin, il en asperge tout le tour de l'église à l'intérieur et le tour de l'autel.

Enfin l'on introduit les reliques, le clergé entre ainsi que le peuple. Alors, nouvelle circumambulation de l'église et de l'autel non plus pour asperger, mais pour oindre. L'évêque oint les

1. Simpson, *op. laud.*, p. 144.
2. H.-C. Romanof, *Rites and Customs of the Greco-Russian Church*, p. 93; cité par W. Simpson, p. 179.

douze croix qui sont peintes sur les murs, puis les cinq croix qui sont gravées sur l'autel[1].

Il est difficile de préciser l'époque où ces aspersions et ces onctions intérieures deviennent de règle[2]; mais, soit qu'elles aient été pratiquées dès l'origine dans certaines églises particulières, soit qu'elles aient voulu imiter tardivement des usages juifs ou païens, il n'en est pas moins certain qu'elles tendent aux mêmes fins que les circumambulations extérieures.

« La consécration » dit Durand de Mende « approprie l'église au service de Dieu, » d'une part en la purifiant et l'exorcisant, ce qui est le rôle des aspersions, et, d'autre part, en sanctifiant l'église et y attirant le Christ. Par le triple circuit qui commémore sa venue sur la terre, sa descente dans les limbes et son retour au ciel, on provoque à nouveau la descente divine[3].

Il est d'ailleurs fort possible que l'on ait jadis utilisé des ceintures bénites pour enclore le terrain destiné à la fondation d'une église ou d'une chapelle. Du moins la légende suivante permet-elle de le supposer

« Dodizel, gros bourg de la Flandre situé à peu de distance de Courtrai, est un lieu de pèlerinage. La tradition rapporte qu'en creusant le sol pour les fondations d'une chapelle on y trouva une statuette de la Vierge en pierre jaunâtre que l'on considéra comme miraculeusement envoyée par le ciel.

« Dès que l'édifice fut terminé et qu'on y eut placé la sainte Image, les voisins convinrent qu'il fallait faire consacrer ce lieu. Une commission de plusieurs bons personnages se mit en chemin pour aller prier l'évêque de Tournay de leur rendre cet office. Ils n'avaient pas marché deux heures qu'ils rencontrèrent, venant à eux, une dame inconnue qui leur dit : Il

1. G. Durand, *Rational ou manuel des divins offices*, I, VI, 6, éd. Barthelemy, I, 85 sq.; J.-B. Pascal, *Origines et raison de la liturgie catholique*, Paris, Migne, 1844, in-4, col. 475; J. Kreuser, *Le Saint Sacrifice de la Messe*, Nancy, in-8, I, 102-108.

2. H. Leclercq, Art. *Dédicace*, dans *Dict. d'Arch. et de Liturg. chrét.*, IV, 386-389.

3. G. Durand, I, VI, 8, 11, 13, éd. Barthelemy, p. 85, 87, 88.

n'est pas nécessaire que vous vous rendiez chez l'évêque pour la consécration de la chapelle ; elle est consacrée par Marie elle-même, la Mère de Dieu. Retournez-vous en donc ; en témoignage de ce que je vous dis, *vous trouverez tout le pourtour de la chapelle ceint d'un fil de soie, qui marque le terrain consacré.*

« Le ton de la dame persuada si bien les envoyés qu'ils ajoutèrent foi à ses paroles et ils s'en retournèrent.

« Cependant, avant de rentrer chez eux, ils se rendirent chez le curé le plus voisin pour lui faire part de ce qui venait de leur arriver. Le curé émerveillé voulut les accompagner jusqu'à la chapelle. Ils furent arrêtés par le fil de soie qui en marquait le pourtour, et ils remarquèrent avec une nouvelle surprise que ce fil n'avait ni commencement ni fin et qu'il était partout intact.

« On crut donc aux paroles de la dame inconnue et, pour en conserver le souvenir, on bâtit une petite chapelle comme on en voit souvent en Flandre, à l'endroit précis où la dame avait parlé aux envoyés.

« Un autre souvenir de cette merveille subsiste encore dans l'usage où l'on est, à la chapelle de Dodizel, de distribuer du fil de soie bénit aux enfants qui ont la coqueluche ; et l'on assure que la toux diminue du moment où ce fil entoure le cou de l'enfant [1]. »

Le même trait légendaire se rattache à l'érection de l'église Saint-Sauveur à Haekendover (Brabant) [2].

Mais ici c'est Jésus, l'église devant lui être dédiée, qui envoie un ange aux futures religieuses qui veulent lui bâtir une église. L'ange les conduisit à l'endroit où s'élève aujourd'hui le sanctuaire. « Le sol était blanc de neige, car on était le treizième jour après l'Épiphanie ; un espace, cependant, entouré d'un fil de soie rouge, était recouvert du plus beau gazon. Là, toutes sortes de plantes, en fleur comme au cœur de l'été, s'épa-

1. J. Collin de Plancy, *Légendes des saintes images*, p. 164-165.
2. A.-G.-P. Schayes, *Essai hist. sur les usages.... des Belges anciens et modernes*, Louvain, 1834, p. 169.

nouissaient. A la place où s'élève aujourd'hui le maître-autel, fleurissait une épine merveilleuse autour de laquelle chantaient des anges. Un des messagers remit aux jeunes filles un billet portant ces mots : Voici l'emplacement que Dieu a choisi pour l'érection d'un temple. Vous y emploierez douze ouvriers et pas davantage, car Jésus-Christ lui même veut être le treizième[1]. »

L'usage du fil de soie rouge pour déterminer le pourtour d'une future église a dû être un rite régulier en Flandre et dans le Brabant. On en parle dans un grand nombre de légendes relatives à des sanctuaires à pèlerinages, entre autres : Dadizeale, Lacken, Lebbeke, Lombeck-Notre-Dame, Malines (N.-D.-du-Val-des-Lis), Messines, Nazareth, Nieukerken, Pulderbosch, Werchter et Westroosebeke.

Et M. Émile Van Heurck, auquel nous empruntons cette liste, ajoute très justement : « Pour bien comprendre le rôle que joue ce fil de soie rouge, il faut savoir que la couleur pourpre est censée éloigner les démons. En ceinturant donc d'un cordon rouge l'endroit où l'église doit s'élever, la divinité entend non seulement indiquer l'emplacement et la forme de l'édifice, mais aussi que le lieu sera désormais inaccessible à l'esprit du mal »[2].

Toute consécration comporte d'abord l'expulsion de puissances mauvaises, puis une appropriation. Le fil rouge, par sa couleur, collabore à la purification préalable et, par l'encerclement qu'il opérait, signifiait que le terrain appartenait désormais à celui ou à celle qui l'avait fait placer, ou plus exactement, en langage rituel, au nom duquel on l'avait disposé sur le sol.

Que le fil de soie rouge ait joué ce dernier rôle, nous en trouvons la preuve dans l'emploi de la *littre*. « La littre, écrit Du Cange, est une *trace de peinture noire de largeur de pied et demy ou deux au plus peinte à l'entour et sur la surface*

1. E. Van Heurck, *Le merveilleux dans la légende d'Haekendover*, Anvers, 1920, p. 5-6 et ses références, p. 6 note 1.
2. E. Van Heurck, *loc. laud.*, p. 11.

du corps d'une église tant au dedans qu'au dehors, pour marquer le deuil après le décès du patron ou seigneur justicier, sur laquelle littre sont peintes de distance en distance les armes du deffunt avec tymbre, lambrequins, tenans et cimier[1]. »

Cette marque de deuil était d'ailleurs un privilège réservé au patron de l'église, c'est-à-dire à celui qui l'avait fondée en donnant la terre sur laquelle elle avait été construite, ou à celui qui l'avait fait bâtir à ses dépens, ou enfin à celui qui l'avait dotée. On considérait cependant plus généralement comme patron celui qui avait entièrement fondé ou dirigé l'église. Il était alors patron *ipso jure* en vertu du droit canonique[2]. Le fondateur d'une chapelle, dans une église dont un autre était le patron, n'avait *droit de littre* que dans sa chapelle. On doubiait les *littres* pour les ducs, maréchaux et princes. On en mettait trois pour les souverains[3].

« Les honneurs de la littre, écrivait encore Du Cange, faisant notoirement partie du droit de patronage, ilz ne peuvent appartenir qu'à celuy qui a la qualité de patron ; d'ailleurs, le patron ayant fondé une église, encore que la consécration efface toutes charges et servitudes profanes et par ainsy l'exempte de la seigneurie ou domaine de celluy qui l'a fondée, *ne laisse néantmoins de demeurer en quelque façon seigneur par un droit singulier et exprez et comme par une loy de condition imposée à l'église lorsqu'il l'a donnée à Dieu* »[4].

La double ceinture de l'église intérieure et extérieure que requérait la littre patronale constituait non seulement la reconnaissance du patronage du fondateur, mais entendait remémorer son droit originel de propriété. La ceinture extérieure de

1. Du Cange, *Traité du droit des Armes, de leur origine et usage* (Mss. fr. 9466 Bibl. Nat.), cité par A. Demarsy, *Les littres et les ceintures funèbres*, dans *Revue de l'Art chrétien* (1865), IX, 597.

2. A. Demarsy, *loc. cit.*, IX, 599 600.

3. A. Chéruel, *Dict. hist. des institutions de la France*, 1855, in-12, *art. Litre* (Droit de), II, 673.

4. A. Demarsy, *loc. cit.*, IX, 600.

l'église (on verra plus loin pourquoi cette précision) symbolisait à la fois les droits du Seigneur ou patron temporel et ceux du patron spirituel auquel elle était consacrée[1].

La circumambulation autour de l'église peut d'ailleurs constituer une sorte de prise de possession, non pas de l'église proprement dite, mais de la patrie céleste qu'elle représente ici-bas. Les usages de l'Égypte ancienne vont nous le faire mieux comprendre.

Le mort osirisé, le roi intronisé, l'image divine nouvellement consacrée dont on venait de renouveler la consécration étaient conduits en procession mystique autour du temple ; cela s'appelait faire le tour derrière le mur.

« Quand le mort, devenu dieu, reçoit les insignes et les pouvoirs de la royauté, on adresse (au nouvel Osiris) les paroles suivantes : — Tu t'es assis sur le trône, tu as en main les sceptres....., tu fais le tour des demeures d'Horus, tu fais le tour des demeures de Sit[2]. — Effectivement, à Deir-el-Bahari, la procession du tour du mur, figurée entre les deux naos où Horus et Sit ont couronné le roi, semble en faire extérieurement le tour ; ce serait donc une prise de possession des régions du Nord et du Sud. D'autre part, dans le rituel du culte divin, le dieu à qui l'on a renouvelé ses pouvoirs divins et royaux exécute la même procession mystique : tantôt c'est dans l'intérieur du sanctuaire, le long des murs qui entourent

1. Le nombre des églises où l'on a trouvé des traces de littres patronales est considérable. Dans l'église de Montmorency près de Paris on pouvait encore observer en 1844 les écussons placés trois par trois entre les contreforts des murailles extérieures. L'église de l'ancien château de Brézé (près de Saumur, Maine-et-Loire) a été ornée de cette décoration funèbre, comme on peut le constater sur un dessin de la collection du marquis de Gaignières inséré dans la grande topographie de la France au Cabinet des Estampes (L.-J. Guénébault, *Dict. iconog. des monuments de l'antiq. chrét. et du moyen âge*, v° Litre patronale, II, 121-122). On en a trouvé également dans les églises de l'Isle-Adam, de Joux, de Bienville, de Fayet près Saint-Quentin, de Bouron près Fontainebleau : elles étaient très nombreuses dans l'ancien diocèse de Lisieux (A. Demarsy, *loc. cit.*, IX, 595 note 2).

2. *Pyr. d'Ounas*, I, 207-208.

le naos ; tantôt c'est autour du temple lui-même le long du mur de l'édifice entier[1]. »

Quant au but de cette cérémonie, il semble au moins double : 1° Prendre possession du temple lui-même. Le mort osirisé, le roi intronisé, l'image nouvellement consacrée n'ont-ils pas droit à un culte et, par suite, n'acquièrent-ils pas le droit d'habiter le temple ? 2° D'autre part, comme le temple symbolise le monde, cette course de l'Osiris, du roi et de l'idole équivaut à un enveloppement du monde, à une prise de possession du ciel et de la terre. Mais cette prise de possession de l'univers était en même temps une entrée en participation des vertus incorruptibles du soleil, de celui que l'on appelait parfois : « Celui qui tourne ». Et désormais, lorsqu'on célébrait à sa gloire la course autour des murs aux fêtes de Sokaris, il était aussi à l'honneur[2].

Ne peut-on admettre que les circumambulations funéraires des modernes ont un but analogue ? Le cortège funèbre fait le tour de l'église, une fois en Brandebourg, trois fois en Frise, comme en Écosse et en Irlande[3]. Dans une vise danoise nous voyons un roi porter autour et au dedans de l'église le corps d'une vierge morte, avant la mise en terre[4]. Bien entendu, le mort ne compte pas encore parmi les saints ; mais cette procession sanctifiante et purificatrice peut évidemment l'aider à le devenir, en même temps qu'elle lui permet de prendre, en quelque sorte, hypothèque sur ce parvis céleste dont l'église constitue la représentation ici-bas.

1. A. Moret, *Du caractère religieux de la royauté pharaonique*, Paris, 1902, in-8, p. 97-98.

2. A. Moret, *Le rituel du culte divin journalier en Egypte*, 1902, in-8, p. 90-91.

3. *Zeitung des Vereins für Volkskunde*, III, 269, cité par E. Monseur dans *Bulletin de Folklore* (1897), II, 377.

4. G. Doncieux, *Le Romancero populaire de France*, p. 277.

§ II. — *Des rites de respect et d'honneur ou de simple dévotion.*

Il est indéniable que la circumambulation d'une église et l'établissement d'une ceinture architecturale sont souvent des rites de prise de possession ou qui se justifient parfaitement de ce point de vue.

Dans certains cas, ces mêmes rites se sont transformés en rites de respect ou de remerciement et ce, d'autant plus facilement que reconnaître au titulaire d'une chapelle ou d'une église son droit de possession et de seigneurie c'est, ce semble, un acte de piété essentielle. La dévotion du chemin de croix dans les églises catholiques constitue une véritable circumambulation intérieure. Elle se pratique en mémoire de la Passion de Jésus et nous fournit le type d'un circuit de pure dévotion.

Les tournées autour de la kaaba à La Mecque peuvent être considérées comme des rites de ce genre. Le *taouaf* — ainsi s'appelle la circumambulation musulmane autour des sanctuaires et des tombeaux — est un acte de piété respectueuse. La kaaba qui contient non seulement une relique célèbre : la pierre noire, mais les corps de plusieurs saints musulmans, renfermait tout d'abord 360 ou 365 idoles, tout un Panthéon arabe. « C'est pour les musulmans la maison de Dieu (Bit Allah), le nombril du monde et dès l'arrivée, écrit Gervais-Courtellemont, mon *métouaf* (guide des tournées) s'empresse de me dire : — Mon frère, ne crois pas que tu doives adorer cette pierre, ni la soie ni l'or qui la recouvre. Tu es ici au centre de la terre. Toutes les prières du monde musulman convergent vers ce lieu pour s'élever directement au ciel. Tu es plus près de Dieu, voilà tout[1]. » On doit tourner trois fois autour de ce sanctuaire dès l'arrivée à La Mecque, puis le jour du sacrifice et le jour du départ et chaque fois accomplir sept tours. Il faut être d'autre part en

1. Gervais-Courtellemont, *Mon voyage à la Mecque*, Paris, 1896, in-12, p. 68.

état de pureté[1]. Ne sont-ce pas là les caractéristiques d'un acte de culte, de piété et de respect profond ?

Ces rites de tournée étaient fréquents dans l'ancienne Arabie, autour des sanctuaires ou des simples tombeaux[2]. Antar fait faire aux prisonniers de Kheibar sept fois le tour du tombeau de son père[3]. N'était-ce pas les obliger à un acte de piété et les contraindre à reconnaître cette sorte de propriété sacrée qu'est la tombe ? Dans l'Afrique du Nord, innombrables sont les marabouts dont on fait sept fois le tour lorsqu'on va les visiter en pèlerinage[4].

L'usage de faire le tour des lieux saints est universel au Thibet[5]. On le retrouve d'ailleurs chez les Kalmoucks lamaïstes de la steppe russe. On n'entre pas dans le *gher sacré* ou tente destinée au culte avant d'en avoir fait trois fois le tour[6].

« L'acte de dévotion le plus habituel des pèlerinages thibétains consiste à faire un certain nombre de fois le tour du temple ou du monastère en récitant des prières et en faisant tourner l'inévitable cylindre qui renferme la formule sacrée : *Om Mani Padmé Houm*. Parfois quelque dévot particulièrement zélé fait à genoux cette circumambulation, ou bien encore, insouciant de la poussière, de la boue ou de la neige, se prosterne tout de son long, les bras en croix, marquant ainsi de l'empreinte de son corps tout le périmètre du lieu saint, exercice de piété qui demande souvent plusieurs jours[7]. »

« Dans le rituel bouddhiste, le mouvement circulaire tient une

1. Khelil, *Moukhtaçar*, trad. Perron, II, 45 ; Noël-Desvergers, *Arabie*, Paris, 1847, in-8, p. 210 ; Simpson, *loc. laud.*, 128, 131-133 et fig. 23 ; Aug. Ralli, *Christians at Meca*, London, 1909, in-12, pp. 14 et 210.

2. Rob. Smith, *Religion of Semites*, p. 116 ; Wellhausen, *Reste arab. Heid.*, p. 111 ; Goldziher, *Muhamm. Stud*, II, 314-315.

3. Goldziher, *Culte des Morts*, dans *Revue Hist. des Relig.*, p. 349 ; W. Simpson, *loc. cit.*, p. 135.

4. Ed. Doutté, *Magie et Religion dans l'Afrique du Nord*, Alger, 1909, p 577.

5 Annie W. Marston, *The Great Closed Land : a Plea for Tibet*, pp. 55-56 et Rockhill, *Land of Lamas*, p. 217, note.

6. Mme C. Serena, *Seule dans les steppes*, P. 1883, in-12, p., 144-147.

7. L. de Milloué, *Bod-Youl ou Tibet* (*Le paradis des moines*), Paris, 1906, in-8, p. 272.

place capitale. Pour le faire comprendre, il est nécessaire de donner une description rapide d'une espèce de monuments bouddhistes. On les appelle « Topes » ou « Stûpas » ; ce dernier nom est le plus généralement employé maintenant. A Ceylan ces mêmes monuments sont appelés « Dagoba », tandis que dans les temples taillés dans le roc des Indes Orientales on les appelle « Chaityas ». Les monuments de ce genre en Birmanie sont habituellement nommés « Pagodes » et dans le Tibet « Chhod-Ten » et « Dung-Ten ». Partout où le bouddhisme a fleuri il y eut un grand nombre de ces monuments. En réalité, ce sont des temples parce que ce sont des lieux de dévotion. Les archéologues sont tout à fait d'accord sur l'origine de ces constructions. Dans les temps primitifs on entassait de la terre sur la tombe des personnages importants jusqu'à ce qu'elle devînt un monticule ou « cairn ». Avec le temps ce monticule ou « cairn » fut construit avec plus de soin et enfin il devint une œuvre de caractère architectural. Dans l'Inde, lorsque la crémation devint une coutume, on dit que la « stûpa » cessa d'être une tombe et devint un « reliquaire », car elle ne comprenait plus qu'une petite cellule où l'on déposait les cendres des morts. Quand Bouddha mourut et que son corps fut brûlé, on divisa ses cendres en huit parties qui furent emportées par ses disciples et des stupas furent érigées pour les recevoir. On en érigea aussi pour les disciples principaux, et les hommes qui devinrent fameux parmi les Bouddhistes par leur sainteté ou leur science furent honorés de la même manière. La « stûpa », bien qu'ayant été à l'origine une tombe et un monument funèbre, devint un type accepté de monument, et beaucoup furent érigés sur des lieux où ils devaient signifier que Bouddha y avait accompli des actions particulières On érigea des stûpas pour conserver et adorer des reliques de Bouddha telles que des cheveux, des rognures d'ongle, des dents et des objets qui lui avaient appartenu durant sa vie, ou du moins qu'on croyait lui avoir appartenu.

A part la place où étaient creusées les petites cellules qui

servaient à abriter les cendres où les reliques, ces temples n'étaient qu'une masse de briques ou de pierres. Leur plan était généralement circulaire. Pour celui qui nous est bien connu. grâce aux explorations de Cunninghan et à la description qu'il en fait et qu'on appelle la Sânchi Stûpa ou le Bhilsa Tope, nous savons que c'était un dôme plein, en pierres, de 106 pieds de diamètre et 42 pieds de haut. On aura une bonne idée de ces monuments si on imagine le dôme de Saint-Paul avec la moitié seulement du tambour qui lui sert de base, comme une masse pleine et posée sur le sol. Le sommet était surmonté d'un grand nombre de parapluies. Actuellement, il ne reste que très peu de ces monuments de la période bouddhiste aux Indes; mais, au commencement du VIIe siècle, lorsque le pèlerin chinois Houen Tsiang traversa le pays, il en décrivit un grand nombre qu'il vit partout; il en parle au sujet d'un certain endroit du Panjab comme se chiffrant « par centaines et par milliers ». Il importe de se rappeler combien ils étaient nombreux afin de comprendre le grand nombre de circumambulations que cela entraînait.

Le plan de la Sanchi Stûpa montre comment s'effectuait le mouvement circulaire. Un chemin pour la procession, large d'environ neuf pieds, était tracé autour de la stûpa au moyen d'une barrière de pierres; il avait des « torans » ou portes ornementales pour permettre d'y accéder des quatre points cardinaux. Le caractère massif de cette barrière de pierre, et les sculptures travaillées des portes, sont par eux-mêmes une preuve que le sentier pour la procession était la partie importante et essentielle de ces temples. Je crois que les moines ou les prêtres montaient par les escaliers de la porte du sud jusqu'au bord, sur le tambour, là où le dôme commence, et qu'ils s'asseyaient lisant et chantant le service en s'accompagnant d'instruments musicaux, tandis que les fidèles tournaient autour de la stûpa, dans le sentier au-dessous, récitant des mantras et des prières le long de leur chemin. Cette pradakshina ou circumambulation de la stûpa et la récitation de mantras, durant

la marche constituaient la partie principale du culte. La dévotion aux stûpas avec leurs reliques devint un trait important du service religieux des Bouddhistes et il se composait principalement d'un mouvement circulaire[1].

Le chemin-processionnel n'apparaît plus dans les temples hindous modernes, mais on le retrouve dans quelques-uns des plus anciens temples dont on voit encore le plan général, tels ceux d'Aiwulli, de Pittadkul et les Kylas d'Ellora. On y reconnaît autour du sanctuaire l'espace destiné à la pradakshina. Les plus vieux de ces temples, tel celui d'Aiwulli, ne remontent pas au-delà du VII[e] siècle après Jésus-Christ et nous ne savons rien des constructions proprement brahmaniques qui précédèrent cette période. Mais si les restes des vieux temples ne nous apprennent rien sur la circumambulation autour des sanctuaires de l'ancien brahmanisme, en revanche les livres sacrés des Brahmanes établissent qu'il n'y avait guère de cérémonies importantes sans tournées circulaires[2].

Cette dévotion ambulatoire s'étend parfois à une ville tout entière, lorsque celle-ci peut être considérée comme un vaste lieu saint et, dans ce cas, il semble que l'acte soit d'autant plus méritoire que l'effort est plus grand. « Le pèlerinage du Panch-Kosi à Benarès n'est réellement qu'une très longue pradakshina, car il s'étend sur une longueur d'au moins cinquante milles. » Benarès est la ville des temples « et tous les pouces de terrain enfermés dans ses frontières sont sacrés », d'après l'imagination des Hindous. L'ensemble peut être regardé comme un temple et consacré à Mahadeo ou à Siva. On suppose que la ville dans un sens mythique ne repose pas sur la terre, mais qu'elle est bâtie sur les trois pointes du trident de Siva Il n'est pas besoin de dire que la circumambulation d'un lieu aussi saint donne à la personne qui l'accomplit une grande quantité de *karma* ou de mérite, et nul pèlerin ne revient de la ville sainte sans tirer

1 W. Simpson, *loc. laud.*, p. 80-82.
2. W. Simpson, *loc. laud.*, p. 81.

profit de cette cérémonie qui purifie l'âme. Il faut six jours pour l'accomplir et on doit la faire à pied. La description qu'en donne le Rév. M. A. Sherring contient les données principales, mais il a omis de remarquer que cette promenade autour de la ville est une pradakshina et ne dit pas si le pèlerin a la main droite ou la gauche au centre; cependant, d'après les détails du chemin qu'il donne, on peut facilement éclaircir ce point. Le pèlerin se met en route en partant du Manikarnika Ghât — près du lieu des Bûchers — et remonte le long du fleuve jusqu'à Asi Sangam et Asi Ghât. Ces endroits étant situés en amont du fleuve à l'extrémité nord-ouest de la ville, les piétons qui y arrivent venant de Manikarnika Ghât doivent avoir leurs mains droites au centre. Après avoir fait le tour de la ville du côté des terres, il revient le sixième jour auprès du fleuve, au Barna Sangam, qui est à l'extrémité sud-ouest de la ville, et il finit sa circumambulation en marchant le long des Ghâts jusqu'au Manikarnika, d'où il était parti, complétant ainsi le cercle avec la droite au centre. Le dernier jour qui, pour sa durée et sa longueur, pourrait être appelé un « maha pradakshina », le pèlerin sème sur la terre des grains d'orge qu'il porte dans un sac fait exprès : cette coutume curieuse est à l'honneur de Siva.

A Bhuvanès'vara, dans Oressa, il y a un pèlerinage semblable appelé « Kshetra parikramana » ou « faire le tour de la ville ». Le Dr Kâjendralâla Mitra croit qu'il a été fondé pour imiter Panch-Kosi à Bénarès. Ce circuit, dit-il « prend plusieurs jours. L'Ekrâma Purâna, cependant, n'insiste pas sur ce long circuit; il désigne le cercle intérieur formé par un rayon d'un mille autour de la Grande Tour comme la limite de la circumambulation ; mais il recommande de répéter cette opération trois fois, et explique comment on doit la faire et quels mantras doivent se répéter quand on se met en route. Le mérite religieux de la tournée est plus grand que le sacrifice même de dix mille chevaux. Tous les péchés qu'on peut faire dans d'autres lieux sacrés sont effacés par une visite à Svarnakûta (Khandagiri); mais ceux qu'on peut faire dans ce dernier endroit ne peuvent

être détruits que par la circumambulation de la ville sacrée »[1].

Le pèlerinage circulaire autour des villes saintes, de même que les courses autour des temples, constitue non seulement un acte de piété des plus méritoires, mais une sorte de consécration. Le dévot se reconnaît ainsi le féal du saint ou du dieu et prend l'engagement moral de se conduire en conséquence. Il espère d'ailleurs que le divin personnage, auquel il se consacre ainsi, le récompensera de sa piété non seulement par des grâces immédiates : indulgences effaçant des fautes, etc., mais par une protection et de bons offices perpétuels. La dévotion la plus désintéressée implique toujours des quasi contrats et les âmes les plus religieuses ne sauraient négliger les profits purement spirituels.

§ III. — *Les rites de recours.* *La course dans le rayonnement sacré.*

Les abords immédiats d'un sanctuaire participent à son saint caractère; on y est dans le rayonnement de la puissance surnaturelle qui l'habite. En faire le tour, c'est en quelque sorte parcourir ce nimbe sacré et, par suite, bénéficier de son influence bienfaisante.

La circumambulation étant un acte éminemment pieux, puisqu'il constitue une reconnaissance de la possession sacrée, un acte d'essentiel respect, mérite d'autre part à celui qui le pratique que le maître du lieu le pénètre de ses rayons sauveurs et l'emplisse de son pouvoir protecteur. Les jeunes Morvandelles qui désirent se marier dans l'année se rendent à la chapelle de la Certenue, non loin d'Etang-sur-Arroux (Saône-et-Loire), et font neuf fois le tour du sanctuaire. Les Alsaciennes processionnent également neuf fois autour de la Chapelle des Soupirs à l'oppidum du mur païen[2].

On ne dit pas dans quel but les fiancés font le tour de l'église dans le Lowland écossais (district de Moray) et dans le Perthshire

1. W. Simpson, *loc. laud.*, p. 80-82.
2. J.-G. Bulliot et F. Thiollier, *La mission et le culte de Saint-Martin*, Autun, 1892, in-8, p. 312.

anglais[1]; peut-être est-ce dans l'espoir d'obtenir un mariage heureux. Dans un fabliau du XIIIe siècle une dame dit à son mari pour s'excuser d'une absence prolongée :

> Voirs est que je sui de vous grosse
> Si m'enseigna l'en a aller
> Entor le moustier sans parler
> I.ij, tors, dire trois patrenostres
> En l'onor Dieu et ses apostres,
> Une fosse au talon féisse
> Et par trois jors i revenisse,
> S'au tiers jors ouvert lo trovoie
> C'estoit, i, filz qu'avoir devoie,
> Et s'il estoit clos, c'estoit fille »[2].

Cette consultation pour connaître le sexe de l'enfant se rattache vraisemblablement à un rite d'intercession. Jusque vers 1870 des femmes se rendaient à Notre-Dame-de-Quelven, dans le Morbihan, afin d'obtenir la grâce d'être mères et faisaient dans ce but trois fois le tour de l'église, tantôt pieds nus, tantôt même à genoux[3]. Le même rite est encore pratiqué à Collorec (Finistère) autour de la chapelle de Sainte-Marguerite ; mais après chaque tour elles rentrent dans le sanctuaire pour réciter cinq *Pater* et cinq *Ave* et touchent la statue de la sainte le nombril à nu[4]. A Liége, pendant les douleurs de l'enfantement, des personnes de la famille allaient faire trois fois le tour de la cathédrale Saint-Lambert et les pèlerines par procuration celui de l'église Saint-Paul[5]. Les jeunes fermiers morbihannais en quête d'épouse se rendent en pèlerinage à Notre-Dame-de-la-Clarté et se promènent autour de la chapelle. Cette circumambulation honore la Vierge et facilite le mariage[6].

1. W. Simpson, *loc. laud.*, p. 189 et 285.
2. Rutebeuf, *Œuvres*, éd. Jubinal, II, 111.
3. Aveneau de la Grancière, *A Notre-Dame de Quelven*, Vannes, 1902, p. 19-20.
4. Dr Henri Liégard, *Les Saints Guérissseurs de Basse-Bretagne*, p. 19.
5. Aug. Hock, *Croyances et remèdes au pays de Liège*, p. 286.
6. Ch. Géniaux, *La Bretagne vivante*, Paris, 1912, p. 242.

Mais c'est surtout afin d'obtenir la santé ou la guérison que l'on pratique la circumambulation autour des sanctuaires. Dans le Cambrésis on fait le tour des églises pour se débarrasser de la fièvre [1]. Vers 1820, le jour de la fête de saint Stapin (6 août), boiteux, paralytiques, malades de tout genre se rendaient à la chapelle du saint près de Pourgues (Aude) afin d'obtenir leur guérison. Parmi les rites divers, l'un des plus essentiels était de faire neuf fois le tour du sanctuaire [2]. Les nourrices dont les seins sont malades ou taris font, en invoquant sainte Agathe, sept fois le tour de la chapelle qui lui est dédiée à Langon (Ille-et-Vilaine) [3]. A Gouézec les nourrices qui veulent avoir du lait doivent faire, corsage déboutonné, trois fois le tour de la chapelle de Notre-Dame-de-Tréguron, s'arrêter après chaque tour à la fontaine, s'y laver les seins, puis rentrer finalement à l'église. Dans la vallée de la Penzé on conduit les enfants dont les membres sont débiles à la fontaine, puis à la chapelle de Saint-Vizia. On les plonge d'abord dans la source, on leur asperge d'eau la tête, on leur en fait couler dans les manches et dans le dos, puis on les mène à la chapelle dont on leur fait faire trois fois le tour, après quoi on les roule sur la pierre de l'autel [4].

Les enfants dont les membres sont paralysés sont certains de pouvoir marcher en peu de temps, quand leurs mères leur ont fait faire trois fois le tour de la chapelle de Sainte-Aldegonde à Maubeuge [5].

Ce même rite est également pratiqué à Louvellec où l'on fait faire trois fois le tour de la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié aux enfants qui tardent à marcher. A Breven (Finistère), on conduit trois lundis de suite les enfants à une chapelle dont

1. Dr H. Coulon, *Erreurs et superst. médicales dans le Cambresis*, 1911, p. 43.

2. *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, I, 429.

3. P. Sebillot dans *Revue des Trad. Pop.*, VIII, p. 35.

4. Dr Henri Liégard, *Les Saints Guérisseurs de Basse-Bretagne*, p. 24, 34 et 36.

5. Z.-J. Piérart, *Excursions arch. et hist... de Saint-Quentin à Maubeuge*, Paris, 1862, p. 26.

ils font neuf fois le tour et quand ce pèlerinage est fini ils commencent à marcher [1].

A l'île de Batz, lorsqu'on est inquiet sur le sort d'un navire, neuf veuves de l'île font pendant neuf jours de suite le tour de l'église, en priant en silence, et, depuis leur sortie de la maison jusqu'au retour, elles ne doivent pas prononcer une parole [2]. Les malades, font, le dimanche, celui de l'église de Saint-Gelles Pligeaux, les hommes portant un coq, les femmes une poule qui sont ensuite placés dans une cage disposée dans le fond du sanctuaire [3].

Il est bien certain que toutes ces circumambulations constituent des mises en rapport et j'allais dire des prises de contact. N'est-ce pas pour cela que l'on achève ces promenades sacrées en allant toucher la statue ou l'autel du saint, ou bien en allant se laver dans la source qui lui est consacrée ? Il arrive d'ailleurs que le rite s'accomplit à l'intérieur de la chapelle autour des reliques. Les nourrices faisaient jadis neuf fois le tour du tombeau de Saint Fort dans sa chapelle souterraine à Bordeaux et à chaque tour elles passaient leur nourrisson sous la pierre sépulcrale [4].

Ces promenades de santé pouvaient d'ailleurs s'accomplir à titre préventif et c'est précisément le cas lorsqu'il s'agit des animaux. Pendant les soirées de septembre, les cultivateurs des environs de Carnac mènent leurs bestiaux en pèlerinage à Saint-Cornely et leur font faire le tour de l'église avant de les conduire à la fontaine où ils les aspergent de l'eau de la source. Des paysans bretons affirment que si l'on n'amenait pas les animaux à ce saint protecteur des bêtes à cornes, elles s'y rendraient d'elles-mêmes [5]. Au 14 septembre fête du saint,

1. E. Faujour dans *Revue des Trad. Pop.*, XXI, 311.
2. G. Milin dans *Rev. des Trad. Pop.*, XV, 600.
3. Dr A. Liégard, *Les Saints Guérisseurs de Basse-Bretagne*, p. 50.
4. P. Cuzacq, *La naissance, le mariage et le décès. Croyances du S.-E. de la France*, P., 1902, in 12, p. 28.
5. Z. Le Rouzic, *Carnac. Légendes, Traditions, Coutumes*, Nantes, 1909, in-12, p. 180.

nombre de pèlerins font trois fois le tour de l'église et quelques-uns sur leurs genoux[1].

« Le jour de la fête de saint Guidon, patron de l'église d'Anderlecht, faubourg de Bruxelles, il s'y fait une procession très singulière. La marche de cette procession commence par une troupe innombrable de paysans... Ils sont tous à cheval, suivis du clergé, et, à l'heure de midi, ils commencent une course à bride abattue autour de l'église. Au troisième tour celui qui arrive le premier devant le portail y est introduit sur sa monture, le chapeau sur la tête, par le curé et jadis par tout le chapitre. Placé au milieu du chœur, il reçoit un chapeau bordé d'argent, et est reconduit processionnellement jusqu'à la porte avec les mêmes cérémonies qu'à son entrée. Les paysans attachent à la tête de leurs chevaux une petite bannière à l'effigie de saint Guidon, patron des chevaux ; le tout se fait pour préserver ces animaux de maladie[2]. »

Qu'il s'agisse de mettre les chevaux dans le rayonnement de la puissance et des bénédictions du saint, la chose est mise hors de doute par la procession analogue que l'on fait annuellement dans le village d'Haeckendover près de Tirlemont. Après avoir fait le tour du village en tirant des coups de fusils, les paysans montés « font aussi trois courses en parcourant au galop un grand cercle autour de l'église de la Vierge et en courant (ensuite) à travers champs sans épargner ni fruits ni récoltes ».

Cette procession ou plutôt cette course ne se fait pas seulement au profit des chevaux, mais des champs et des moissons. Ces animaux, saturés de la vertu de la Vierge, la répandent sur ces terres où ils vont aussitôt caracoler. Écoutez plutôt :

« Les paysans, propriétaires ou fermiers, loin de s'opposer à la dévastation de leurs champs, croyent que plus ceux-ci portent la trace du pas des chevaux, plus leur récolte sera abondante. Ils racontent à cet effet qu'un paysan s'étant refusé

1. James Miln, *Excavations at Carnac*, 1877, in-4, p. 100.
2. A.-G.-B. Schayes, *Essai hist. sur les usages..... des Belges*, pp. 166-168.

à laisser courir les chevaux à travers son champ, trouva, lors de la récolte, tous les épis de son blé vides[1]. »

En Basse-Bretagne, le jour de la fête de saint Éloi, on fait faire aux chevaux trois fois le tour des sanctuaires qui lui sont consacrés[2]. Les bêtes pour être garanties de tout mal sont menées en procession autour de la chapelle de Notre-Dame de Quelven (Morbihan)[3]. A Flastroff, en Lorraine, les chevaux, conduits à la main, étaient promenés autour de celle de saint Éloi; dans le pays de Liége, lors de la fête de ce saint, on leur faisait faire une course autour de l'église du Mont[4].

Les pêcheurs de Blankenberghe exécutent une circumambulation qui a pour but non pas de préserver les animaux, mais de les capturer. Ils se rendent deux fois par an à Wenduyne, petite plage voisine; là, ils entendent une messe et portent trois fois autour de l'église une croix miraculeuse que l'on y conserve. Ils sont persuadés qu'ils s'assurent ainsi une pêche abondante durant toute l'année[5].

On retrouve des pratiques semblables dans toute l'Europe. A Notre-Dame de Lorette en Italie, le pavé de la Santa Casa tout autour de l'église est usé par les genoux des pélerins qui en ont fait le tour[6]. Celui qui souffre de maux d'oreilles se rend à l'église Saint-Georges près de Spa et là, après avoir été coiffé d'une lourde couronne de fer garnie de pointes, il fait le tour du sanctuaire[7]. On conduit de très loin les chevaux à la chapelle de Saint-Léonard et on leur fait faire le tour de l'édifice[8].

1. A.-G.-B. Schayes, *loc. cit.* p. 168.
2. L.-F. Sauvé, dans *Revue Celtique*, VI, p. 77.
3. Aveneau de la Grancière, *A. N.-D. de Quelven*, p. 27.
4. E. Auricosque de Lazarque, *Saint-Eloi et le pèlerinage de Flastroff*. Strasbourg, 1888, p. 6. — A. Hock, *Croyances et remèdes*, p. 160.
5. A. Harou, dans *Rev. des Trad. Popul.* (1917), XXXII, 180.
6. W. Simpson, *loc. laud.*, pp. 219 220.
7. Aug. Hock, *Croyances et remèdes*, p. 155.
8. Richard Andree, *Votive und Weihegaben des katholischen Volks in Süd-Deutschland*. Brunswick, 1904, p. 53-78 et Bronner, *Aus deutscher Sitt' und Art*, Munich, 1908, p. 229-242.

Lorsque le rajah indien Desing est sur le point d'affronter le péril avant de marcher à l'ennemi, il fait à cheval le tour de la pagode de son dieu protecteur[1].

§ IV. — *Les rites de ligature ou d'éloignement.*

Le rite d'entourer l'église par une circumambulation ou par une ceinture peut d'ailleurs recevoir une interprétation différente. Pour combattre un mal, soit individuel, soit collectif, les primitifs avaient imaginé de lui barrer la route par des ceintures ou par des circumambulations. La ceinture funèbre des modernes dérive certainement d'une conception de ce genre. « C'était une tenture de serge noire ou d'autre étoffe de la même couleur qui se met encore aujourd'hui dans certaines églises pendant le temps que se célèbrent les obsèques. On l'ornait ordinairement d'écussons aux armes du défunt (ou à son chiffre), peints sur carte et fixés de distance en distance comme pour la littre ; mais cette tenture s'ôtait après la cérémonie des funérailles, au plus tard après le service anniversaire de bout de l'an, et appartenait alors à la fabrique de l'église.

« Si la littre constituait un droit réservé aux patrons et (parfois) aux seigneurs hauts justiciers, la ceinture funèbre n'avait pas le même caractère et pouvait être accordée à toutes personnes parce que son apposition, n'ayant rien de permanent, ne préjudiciait pas aux droits de patronage et de seigneurie[2]. »

Elle ne représentait, en effet, aucun droit temporel, mais constituait un moyen de protection. Elle protégeait l'église et, par suite, le mort contre les assauts des mauvais esprits auxquels elle opposait une barrière infranchissable. Cette ceinture magique joue un rôle analogue à la ligne de cierges allumés dont on entoure le cercueil.

1. M. Maindron, *Dans l'Inde du Sud*, II : *Le Carnatic*, P. 1909, in-12, p. 172.
2. Demarsy, *loc.cit.* IX, p. 607.

Bien entendu, l'emploi des ceintures funèbres, étendu à toutes les personnes de qualité aux XVI[e] et XVII[e] siècles, était de règle aux obsèques des souverains ; mais, fait caractéristique, on en entourait non seulement les églises, mais aussi la pièce où le corps était exposé. C'est ainsi qu'à l'enterrement du roi Charles VIII « la salle où reposa le corps avant qu'estre conduit à Saint-Denys estoit tendue de taffetas noir et par haut autour de la dite salle y avoit une ceinture de velours noir semée d'escussons aux armes de France[1]. »

La ceinture funèbre protégeait ainsi le défunt dans tous les séjours temporaires qui précédaient sa déposition définitive. La coutume de ceindre l'église en des jours de deuil évoque nécessairement le *Perischoinisma*. Pendant les Anthestéries, chez les anciens Grecs, le jour des *Chytres*, on entourait d'une corde tous les temples et ceux-ci devaient rester fermés très probablement durant les trois jours de la fête, les 11, 12 et 13 du mois Anthestérion[2]. Cette coutume des jours néfastes[3] avait évidemment un but de défense et de ligature. Les Chytres avaient surtout un caractère funèbre et c'était sans doute particulièrement ce jour-là qu'on croyait que les âmes des morts remontaient des enfers[4]. Aussi bien se fallait-il protéger contre cette invasion de larves. Les cordes employées mesuraient-elles une ou plusieurs fois la longueur du tour du temple, nous l'ignorons ; mais nous savons que le nom de cette cérémonie évoquait l'idée d'une portion de terre mesurée au cordeau, celle précisément qui devait être mise à l'abri des fantômes. *Skoinos* ne veut pas dire simplement corde, mais plus spécialement cordeau pour arpenter et *skoinisma* désigne exactement un lot de terrain, une portion de terre mesurée au cordeau[5]. On ne

1. Denis Godefroid, *Cérémonial de France*, Paris, 1619, in-4, p. 25.
2. Hesychius, v° Dionysou gamos, II, 600.
3. Pollux, VIII, 141.
4. Saglio, *Dict. des Ant.* art. Dionysos, II, 238.
5. Pour M. Lanoë-Villène, la ceinture de corde indiquait au clergé que son influence devait s'arrêter complètement en dehors de l'église et au simple citoyen, nous dirions au laïque, qu'il ne pouvait et ne devait rien entreprendre

saurait mettre en doute le rôle de défense de la cérémonie du *perischoinisma* et de l'enveloppement de l'église en général.

Dans l'Inde, lorsqu'on veut écarter d'un sacrifice les mauvais esprits (Rakasas), les brahmanes prescrivent d'exécuter le *paryagnikaranam*, c'est-à-dire de faire le tour de l'offrande en tenant à la main un brandon enflammé[1]; le tour du temple avec un charbon allumé donnait sans aucun doute le même résultat. Dans le Val d'Aoste on entoure encore parfois l'église d'un fil dissimulé au bas de l'édifice et sous les portes; il doit empêcher les sorcières d'y entrer ou d'en sortir[2].

Mais comment concevoir le mécanisme de cet empêchement? Dans tous les cas précédents, la ceinture constitue tout simplement une barrière que les mauvais esprits et les sorcières ne sauraient franchir. Cette explication ne suffit pas toujours, témoins les pratiques du Liban :

« Dans les calamités publiques, famine, guerre, menace d'épidémie, les chefs de famille se réunissent près d'une église de Mariam (la Sainte Vierge), apportant chacun un voile qui en soie, qui en coton, selon la générosité ou la fortune. De ce monceau de linge, on fait une immense torsade; parfois on se contente d'attacher bout à bout les foulards, puis on applique à mi-hauteur et tout autour de l'église la couronne d'étoffe : le mal est ainsi lié[3]. »

« Le P. Goudard nous apprend que ce rite de « ceindre » l'église est assez commun, surtout dans la haute montagne. Il en a constaté l'application à Deir-el-Gamar, où les habitants avaient ceint le sanctuaire de N.-D. de la Colline avec un long cordon fait de foulards, afin que Saïdet (la Vierge) liât l'épi-

sur les droits des temples; mais cette interprétation ne s'accorde guère avec les fins générales de la fête; (Lanoë-Villène, *Principes généraux de la symbolique religieuse*. Paris, 1906, in-12, p. 208).

1. J. Eggeling dans une note au *Satapatha-Brahmana*, éd. des *Sacred Books of the East*, XII, 45.

2. J.-J. Chrestillin, *Dans la Vallaise*, Aoste, 1901, in-8, p. 282.

3. R.-P.-J. Goudard, S.-J., *La Sainte Vierge au Liban*, P. Bonne Presse s. d. (1908), in-4, p. 508.

démie de diphtérie qui régnait au moment du passage du Père [1].

On ne saurait admettre avec le P. Goudard que les Chrétiens du Liban voulussent enchaîner ainsi le saint, comme jadis les anciens enchaînaient leur palladium, et pas davantage qu'ils aient cherché par là à garantir le sanctuaire de la contagion. Ce qu'il s'agissait de préserver et de sauver ainsi, c'était le pays tout entier et ses habitants malades de la peste ou de la diphtérie, même lorsque la maladie les empêchait de se rendre au sanctuaire.

E. Deschamps, visitant l'île de Chypre, découvrit près d'un affluent du Trémithios une église dédiée à *Hagia Marina*; mais laissons-lui la parole :

« Je suis tout étonné de voir la base de la coupole entourée d'un cordon blanc dont les extrémités pendent jusque sur le toit. J'avais vu un gros paquet de cette *mèche* dans une anfractuosité de l'autre église et je questionnai les indigènes sur la raison de cette singulière ceinture. Je connus la vraie légende — car légende il y a — par un vieux bonhomme fort loquace. Un jour, un habitant du village vit en songe sainte Catherine qui lui annonça qu'il allait arriver un grand malheur, une maladie terrible qui atteindrait tous les habitants. Pour en être préservés, il fallait incontinent entourer chaque église d'un épais cordon de coton et les relier l'une à l'autre. Il fallait aussi que tous les habitants achetassent de ce même coton, qui n'est autre chose qu'une mèche, chacun pour autant que ses moyens le lui permettraient. Ce qui fut dit fut fait, et le village passa à côté du malheur. Un jour, le cordon cassa ; les parties qui entouraient les monuments restèrent à leur place, pourrissant lentement ; celle qui servait à les relier fut religieusement ramassée et mise dans un trou du mur de l'église de Sainte-Catherine, où la pluie en a fait un gâteau [2]. »

La ceinture de l'église peut donc être considérée sinon

1. R.-P.-J. Goudard, *id.*, p. 509.
2. E. Deschamps, *Au pays d'Aphrodite*, Chypre, P., 1898, in-12, p. 89-90.

comme un substitut, du moins comme un équivalent de la ceinture du pays ou de la ville. Dans l'église de Notre-Dame-des-Neiges à Obermanern (Tyrol), un cierge en cire, rouge et mince, est placé sur tout le pourtour du mur de l'église et est renouvelé chaque année, par suite d'un vœu fort ancien que la paroisse fit lors d'une peste qui désola cette contrée. Ce cierge s'appelle le Cordon de Notre-Dame[1]. Or, n'est-ce pas précisément dans les cas de peste ou d'épidémie que nous avons vu employer la ceinture de la ville ? Et comme l'on déposait cette ceinture dans le sanctuaire, il était assez naturel qu'il vînt à l'idée d'en réduire la longueur à celle du tour du sanctuaire. Les pratiques mêmes du culte catholique semblent bien admettre cette équivalence.

« Au commencement du IXe siècle, les Capitulaires de Charlemagne et de Louis le Pieux ordonnèrent que tous les prêtres, c'est-à-dire les curés, feraient chaque dimanche une procession autour de leur église en portant de l'eau bénite. Hérard, archevêque de Tours, prescrivit la même chose dans ses Capitulaires en 858[2]. Le concile de Nantes, en son cinquième canon, dit expressément : Que les Dimanches on fasse l'aspersion de l'eau bénite dans le parvis de l'église, faisant tout le tour avec des croix[3]. Cette procession se faisait à l'intérieur ou à l'extérieur de l'église et dans certaines paroisses « en dedans et au dehors et autour du cymetière ». Les conciles de Milan (le second), de Freysingen en 1440, de Chartres en 1524, d'Aix en 1585, de Turin en 1583, précisent les conditions d'ordre et de modestie qu'on doit suivre dans cette cérémonie et l'on spécifie que tous les fidèles sont obligés d'y assister[4]. »

Cette procession a pour but principal d'honorer le mystère de la Résurrection ou, plus précisément, de renouveler la pro-

1. Mgr Barbier de Montault, *Œuvres complètes*, VII, 489.
2. Abbé Boissonet, *Dict. des cérémonies et des rites sacrés*, P., Migne, 1847, III, 13.
3. Abbé G. Grimaud, *Liturgie sacrée*.
4. Grandcolas, *Les Anciennes Liturgies*, Paris, 1699, III, 726-728.

cession des saintes femmes et des disciples qui se rendirent au tombeau[1]; mais cette explication mystique n'est qu'une exégèse secondaire. La procession avait incontestablement pour but de préserver la paroisse des dangers de toute sorte et plus particulièrement des dangers de mort. Selon l'*Agenda* de Spire imprimé en 1512 et le *Manuel* de Pampelune de 1561, la procession sortant au dehors pour faire le tour de l'église doit chanter ces paroles : *Mettez, Seigneur, un signe de salut à nos maisons, afin qu'elles soient préservées de la main de l'ange exterminateur*[2].

Il paraît donc tout à fait probable que l'on a admis l'équivalence de la ceinture de l'église et de la ceinture de la ville en tant que barrière protectrice.

Il y a d'autres cas où il ne s'agit que d'un ex-voto ou d'un vœu, soit que l'on fasse appel au pouvoir du saint, soit qu'on le remercie de son intervention. Les bougies roulées en spirales ou bougies filées sont fréquemment indiquées parmi les ex-votos du VIIe au XVe siècle. Parmi les enseignes de pèlerinages en plomb trouvées dans la Seine, sur les plaques représentant saint Éloi, on voit un personnage debout devant lui, certainement un pèlerin — il s'agit parfois d'un boîteux — qui vient lui offrir une bougie roulée[3]. Dans l'un de ces petits monuments, l'objet que tient le pèlerin paraît être une sorte de compromis entre le cierge proprement dit et la bougie roulée des autres enseignes. Ici, selon A. Forgeais, c'est une véritable torche, l'*intorticia* comme parlait le moyen âge, c'est-à-dire une tige formée par la torsion de quatre bougies filées qui brûlent à la fois[4].

Sur la cuve baptismale de l'église Sainte-Croix de Provins,

1. L'abbé Vatar donne une interprétation analogue (*Des processions de l'Eglise*), P., 1715, p. 260.

2. Abbé Boissonet, *loc. cit.*, III, 14.

3. Arthur Forgeais, *Collection de plombs historiés trouvés dans la Seine*, 2e série, Enseignes de Pèlerinages, Paris, chez l'auteur, 1863, in-8, p. 150 à 170.

4. A. Forgeais, *loc. cit.*, p. 162.

on voit un personnage agenouillé qui offre une bougie roulée[1]. « Dans un des vitraux qui existaient autrefois à la sacristie de l'église royale de Saint-Denis en France[2], on voit deux ou trois figures à genoux devant une statue de saint Louis, à qui ces figures offrent quelque chose qui ressemble fort à des bougies de cire roulées en spirale, ou ce que l'on nomme en termes vulgaires des rats de cave. On trouve une figure offrant une pareille cire sur deux médailles des fous publiées par M. Rigollot[3]; les deux cires sont terminées par une tête de serpent[4]. » Dans les images de saint Blaise, on le représente tenant à la main tantôt deux cierges croisés en sautoir, tantôt une bougie roulée comme dans une peinture d'Aix-la-Chapelle[5].

Les vœux des particuliers étaient parfois fort importants. Ne lisons-nous pas dans Brizeux ces vers :

Si dans mon pays sans mal je reviens
Mère vous aurez part dans tous mes biens.
Un cordon de cire, épais de trois doigts,
Autour de vos murs tournera trois fois[6].

Et ce n'était pas là hyperbole de poète. Une Bretonne en péril de mer promet à saint Mathurin de Moncontour une ceinture de cire qui fera trois fois le tour de son cimetière et de sa chapelle[7]. Un vœu analogue est formulé par une femme lors de la peste d'Elliant[8]. A Prat, le jour du Pardon, encore aujourd'hui, on voit tout autour de la chapelle de Sainte-Anne, sous la cor-

1. A. Forgeais, *loc. cit.*, p. 155, d'après Fichot, *Monuments de Seine-et-Marne*.
2. Montfaucon, *Monuments de la Monarchie française*, II, pl. XXV ou *Trésor de la Couronne de France*, t. I, pl. LXXX.
3. Rigollot, *Monnaies inconnues des évêques des Innocents, des Fous, etc.* Paris, 1837, in-8, pl. XLI, n°s 117, 118 et p. 187-188.
4. L.-J. Guénebault, *Dict. Iconog. des monuments de l'Antiquité chrétienne et du Moyen-Age*, Paris, Leleux, 1843 au mot *cire votive*, I, 281-282.
5. P. Ch. Cahier, *Mémoire sur les couronnes de lumières*, dans *Mélanges d'Archéologie*, III, 9, note 4; du même, *Caract. des Saints*, I, 195 et fig.
6. A. Brizeux, *Histoires poétiques*, dans *Œuvres*, éd. Dorchain, IV, 93.
7. F. M. Luzel, *Gwerziou Breiz-Izel*. Lorient, 1868, in-8, I, 129.
8. H. de la Villemarqué, *Barzaz-Breiz*, P., 1867, in-8, p. 53.

niche extérieure, d'immenses cordons de bougies qui en font plusieurs fois le tour[1]; même chose à la chapelle voisine de Lanvollon (Côtes-du-Nord), au témoignage de M. P. Sébillot[2].

Nombre d'églises consacrées à saint Léonard sont ceinturées d'une chaîne de fer. Richard Andrée, qui a observé cette ceinture métallique en Carniole, en Carinthie, en Styrie, à Salzbourg, dans le Tyrol, en Bavière, en Wurtemberg et en Souabe, déclare qu'il s'agit d'une utilisation des *ex-voto* métalliques : vieux fers à cheval, chevaux en fer, longes en fer que l'on offre ordinairement à saint Léonard pour obtenir la guérison des chevaux malades[3]. C'est également ce que prétendent les habitants de Nundorf et de Saint-Viet, qui possèdent des sanctuaires ainsi entourés. On a fondu une masse de vœux encombrants et on les a restitués, sous forme de liens, au saint *délieur*.

Par l'offrande de ces chaînes on consacrait à nouveau d'anciens *ex-voto*, mais du même coup on pouvait penser obtenir du saint qu'il protège des épidémies toute la gent chevaline appartenant aux transformateurs. D'une façon générale ces sortes de vœux : rats de cave, ceinture de cire ou de foulards, peuvent être considérés comme une reconnaissance du pouvoir de ligature du saint, comme un appel à ce pouvoir.

Les circumambulations en actions de grâces sont à rapprocher des ceintures *ex-voto* et procèdent évidemment de la même inspiration. Une femme, après un vœu, fait trois fois à genoux le tour de l'église de Moncontour; on aurait pu la suivre à la trace de son sang[4]. Autrefois les marins d'Audierne, sauvés du naufrage, tournaient neuf fois, après s'être plongés dans la mer, autour de la chapelle de Sainte-Evette. Dans les îles du Nord de l'Écosse où, depuis deux cents ans, la population est protestante, existaient encore, au commencement du siècle, de curieuses

1. B. Jollivet, *Les Côtes-du-Nord*, Guingamp, 1858, in-8, IV, 207.
2. P. Sébillot, *Le Folklore en France*, IV, 137-138.
3. Richard Andrée, *Votive und Weihegaben des Katholischen Volks in Süd-Deutschland*, Brunswick, 1904, in-4, p. 70-74.
4. F. M. Luzel, *Gwerziou Breiz-Izel*, I, 129.

survivances des pèlerinages catholiques d'autrefois. Lorsque les pêcheurs de Dunrossness se trouvaient sur le point de périr en mer, ils avaient coutume de vouer un *awmous*, c'est-à-dire une offrande à saint Ringan, et quand le danger était passé, ils ne manquaient jamais de s'acquitter de leur vœu en se rendant seuls et secrètement à la vieille église; là, quittant leurs souliers et leurs bas à l'entrée du cimetière, ils faisaient trois fois le tour des ruines en suivant le cours du soleil. A la fin du troisième tour, celui qui portait l'offrande, ordinairement une petite pièce d'argent, la jetait à travers les grillages d'une fenêtre délabrée et se retirait[1].

Les ceintures et les circumambulations de reconnaissances ne pouvaient viser à lier un mal déjà vaincu, mais elles attestaient le pouvoir du saint, sa puissance pour lier le danger. C'est encore en vertu d'une même conception que nous voyons un confesseur imposer comme pénitence d'entourer le monastère de Saint-Khitobel d'une ficelle blanche fixée par des chevilles[2]. La pénitente se mettait ainsi sous la protection du Saint patron de ce saint lieu, et surtout le remerciait de l'aide qu'il lui avait apportée dans sa contrition.

§ V. — *De la compénétration des motifs et de l'équivalence des ceintures et des circumambulations.*

On ne saurait se dissimuler ce que cette classification des tours et des ceintures de l'église comporte d'artificiel, bien que fondée sur la nature même des faits. Les tournées circulaires de la prise de possession d'un sanctuaire par un dieu comportent déjà l'établissement de barrières et de ligatures contre les mauvais esprits. Il y a, d'autre part, nombre de girations qui peuvent s'expliquer par des motifs différents, soit qu'on adopte l'un à l'exclusion de l'autre, soit qu'on les considère tous comme

1. P. Sebillot, *Le Folk-Lore des Pêcheurs*, p. 90 et 93-94.
2. E. Orsolle, *Le Caucase de la Perse*, Paris, 1885, p. 398.

valables. Le suppliant qui va demander la guérison à un saint et fait trois fois, sept fois, neuf fois, le tour de son église entend sans doute se placer dans son rayonnement bienfaisant et participer à la *baraka* ou au *mana* qui se dégage de ses restes et de sa présence particulière en ce lieu ; mais, tout d'abord, il entend lui rendre ses devoirs de respect et d'honneur et reconnaît explicitement que ce lieu est bien, en effet, son bien et sa propriété.

M. Goblet d'Alviella a conté quelles furent ses surprises lors d'un voyage qu'il fit au Sikkim, petit royaume bouddhiste perdu sur les confins du Thibet. Les réceptions dans les lamaseries l'avaient particulièrement frappé : « Comme nous approchions du monastère, tout le chapitre sortait à ma rencontre avec ses cymbales, ses conques, ses trompettes et ses bannières. On me plaçait au milieu du cortège qui faisait volte-face, m'amenait dans la cour d'honneur, mais non sans m'avoir fait exécuter au préalable trois fois le tour des *chaits*, sorte de stèles en formes de vase exhaussé sur des degrés et surmonté d'un clocheton, qui se retrouvent partout aux abords des monastères et même des villages »[1]. Cette giration autour des *chaits* n'était pas seulement un acte respectueux envers la religion et la croyance bouddhistes, mais, dans l'esprit des moines, plaçait celui qu'ils recevaient sous la protection de leurs dieux tutélaires. Il y avait là l'équivalent d'un rite d'adoption. Désormais, pouvaient-ils dire, nous te considérons comme un des nôtres, comme notre frère et le fils adoptif de nos saints protecteurs.

L'esprit du dévot a pu envisager l'action de ces tournées giratoires de bien des façons diverses, selon l'esprit qui l'animait. Alors que les idées magiques et les rites de contrainte prédominaient, l'action d'envoi en possession d'un sanctuaire a pu être considérée comme une contrainte exercée sur le dieu pour l'obliger à descendre en ce lieu et à y résider ; mais on ne saurait admettre une telle interprétation dans les cultes évolués

1. Cte Goblet d'Alviella, *Croyances, Rites, Institutions*, Paris, 1911, p. 1 et 2.

et spiritualisés. C'est pourquoi l'interprétation proposée par le P. Goudard pour les ceintures libaniotes est inacceptable.

L'idée de ligature a pu et dû recevoir des interprétations assez diverses. On a pu, en effet, lier le sanctuaire du dieu et des saints afin de l'obliger à lier le mal, ou simplement pour lui rappeler que son rôle de protecteur de la cité l'obligeait à enchaîner tous les maux et dangers qui la menaçaient. Ce concept relèverait alors d'une sorte de magie suggestive, analogue à la magie sympathique.

Quoi qu'il en soit de ces variétés de motifs et d'interprétation, de cette diversité dans la façon de concevoir le mécanisme de ces ligatures et de ces tournées, on peut être assuré qu'ils s'appuient constamment sur ce double concept de la contrainte par ligature et de l'envoi en possession par délimitation.

Nous avons constamment considéré les processions enveloppantes ou l'établissement de ceintures comme des rites équivalents ; les faits militent assez fortement en faveur de cette conception pour que nous n'ayons pas cru devoir la justifier autrement; on peut tout aussi bien établir une barrière contre les mauvais esprits en plaçant un fil ou une chaîne qu'en faisant, à torches allumées, le tour des lieux que l'on veut protéger, et de même pour tous les autres buts à atteindre. La ceinture de cire, de fil ou d'étoffe est, en quelque sorte, une procession figée, de même que la procession est une ceinture mobile ou fluente.

Ce théorème de l'équivalence de deux rites permet d'ailleurs d'en déduire d'intéressants corollaires. Lorsque nous lisons dans l'Exode (XXIV, 4) que Moïse, ayant bâti un autel au pied de la montagne, dressa douze pierres pour les douze tribus d'Israël, nous ne pouvons hésiter à voir dans ce cercle de pierres, dans cette sorte de cromlech, l'équivalent d'une circumambulation nationale. Et, en effet, c'est à l'occasion d'une alliance de Jehovah avec son peuple qu'eut lieu l'érection de ce cercle. La ceinture de pierre devait ainsi commémorer à

jamais l'encerclement de ce lieu sacré par les douze tribus présentes au moment de la consécration.

Lors du passage du Jourdain à pied sec, Josué fit ériger douze pierres à *Galgala* (*galgal* signifie cercle) et il dit aux enfants d'Israël que ces pierres demeureraient un mémorial du miracle que Jéhovah avait fait en faveur de son peuple[1]. Cette interprétation dévote en recouvre une autre plus primitive. Le *galgal* ainsi constitué était un témoignage de la reconnaissance des douze tribus et le doublet permanent des cérémonies qu'ils avaient dû effectuer autour de l'arche qui leur avait miraculeusement ouvert la route.

A ce premier corollaire de l'équivalence des ceintures et des circumambulations, peut-être conviendrait-il d'en ajouter un second. N'est-on pas en droit de se demander si les hauts-reliefs qui ornaient les quatre côtés du temple grec n'avaient pas eu tout d'abord pour but de perpétuer l'efficace des cérémonies consécratoires? Ces processions sculptées dans la pierre s'expliqueraient donc, non-seulement par des motifs d'art, mais par des vues magico-religieuses. Le zoophore ou frise historiée de la Grèce classique, dans lequel on n'a vu qu'une survivance des traditions asiatiques reproduisait, non pas simplement de quelconques scènes mythologiques, mais la figuration des processions rituelles et les jeux scéniques des grandes cérémonies périodiques; il immobilisait dans la pierre les cortèges sacrés, transformait ces ceintures fluentes ou ces liens passagers en une ceinture des temples et par suite en une barrière protectrice de la cité[2]. Cette hypothèse, qui mériterait les honneurs d'un gros livre, vaut bien, tout au moins, l'explication traditionnelle par une survivance qui ne fait que reculer la difficulté sans la résoudre. Quant aux frises archaïques d'animaux, qui ne voit qu'elles pourraient s'expliquer par une imitation

1. Josué, V, 5-24.
2. Sur les frises historiées, cf. H. Graillot, au mot *Zophoros* dans le *Dict. des antiq.*, V, 1069-1070.

des cortèges où figurent des hommes déguisés en animaux? Chacun sait d'ailleurs que les Panathénées, procession où toutes les nations de la Grèce étaient représentées, étaient reproduites dans la frise sculptée qui courait le long du mur de la cella sous le péristyle. Quant aux sujets mythologiques de la frise de l'entablure, ne représentent-ils pas à leur tour des jeux liturgiques dont ils prolongent ainsi l'efficacité, en leur conférant la relative éternité de la pierre?

Enfin, troisième corollaire, ne pourrait-on pas expliquer, en vertu du même théorème, cette ceinture de monstres dont ont été pourvues maintes de nos cathédrales? Les sanctuaires étaient souvent dédiés au début de l'année, à l'époque de ces fêtes tumultueuses et de ces bacchanales durant lesquelles fleurissaient les déguisements animaux et les cortèges licencieux. Les suites de monstres et de scènes inciviles qui garnissent le pourtour des saints édifices pourrait avoir voulu immobiliser des processions dont le caractère profane n'empêchait pas qu'elles fussent une reconnaissance et une consécration. A l'intérieur, les scènes sacrées qui ornent les chapiteaux de la grande nef ne reproduisent-elles pas fréquemment les scènes vivantes ou peintes des processions saintes pour en fixer à jamais l'efficace?

Ces suggestions méritent tout au moins l'examen, car, même si elles ne comportent pas une large part de vérité, elles appellent l'attention sur un principe d'explication qui découle logiquement de tout ce que nous savons des vieux concepts magico-religieux.

P. SAINTYVES.

SUR QUELQUES NOMS TOPOGRAPHIQUES
DE L'ANTIQUE CARTHAGE

C'est un fait bien connu que beaucoup de noms de lieux, comme aussi de noms communs appartenant aux langues antiques de l'Afrique du Nord, ont persisté jusqu'à nos jours dans la langue arabe, souvent sans déformation, ou plus ou moins déformés. Dans ce dernier cas, les modifications qu'ils ont subies paraissent l'avoir été suivant des règles que j'ai cherché à dégager et que j'espère pouvoir indiquer un jour.

Je me bornerai ici, en ce qui concerne les noms de lieux, à rappeler, entre cent autres, ceux de *Thugga* et de *Thamugadi*, qui ont donné Dougga et Timgad, et celui de *Nybgenii* qui a donné Nefzaoua, nom d'une contrée située au sud du Chott el Djerid[1].

Quant aux noms communs, on peut en citer deux qui se sont rencontrés dans les textes épigraphiques. L'un est le mot *follis*, qui a donné en arabe *flous*, « argent », et qui figure dans le tarif de péage de la saline de la Princesse, située auprès de la Goulette ; l'autre est le mot *cadus* qui signifie « marmite » en latin. Or, dans les oasis du Sud tunisien, les indigènes appellent *cadous* une marmite percée d'un trou et suspendue, que l'on remplit d'eau et qui sert de clepsydre grossière pour mesurer le temps durant lequel les propriétaires de jardins ont droit à l'écoulement du canal d'irrigation.

Certains savants arabes le font bien dériver du radical *ked*, « verser ». Mais il ne me paraît pas possible de rapprocher ce

1. Voir Carton, *Revue tunisienne*, 1914, p. 209 ; *Nybgenii et Nefzaoua*.

terme de l'abréviation *kad*, qui se trouve sur l'inscription relative à la distribution des eaux de *Lamasba* et qui, du reste, a été traduit par le mot *cadus* au *Corpus inscriptionum latinarum*.

A Carthage, plusieurs noms modernes dérivent, plus ou moins sûrement, de l'onomastique ancienne.

Il y a quelques années, les indigènes appelaient *Cartagenna* une partie de la région située au nord des étangs qui représentent les anciens ports.

Le P. Delattre a fait justement remarquer que le nom de Dermèche, donné à un autre quartier de la presqu'île où se trouvent les restes imposants des Thermes d'Antonin, doit venir de *Ad Thermas* ou *Thermis*.

A propos de la grande basilique de Damous Karita, appellation qui veut dire la voûte de la charrette, il a indiqué une étymologie plus douteuse, mais plausible : *Domus caritatis*.

Le tarif trouvé à la saline de la Princesse indique les droits qu'il fallait payer pour passer en bacs, « *per rates* », ou les canaux reliant jadis le lac au golfe de Tunis. Très ingénieusement, le P. Delattre a remarqué que la leçon *Maxula prates*, adoptée pour le nom antique de *Ra-dès* d'après les Itinéraires anciens, doit être remplacé par les mots : *ad Maxulam per rates*.

Tout dernièrement, M. Eusèbe Vassel a indiqué que le nom de *Catadas*, donné par les textes anciens au bras qui réunissait les deux mêmes nappes d'eau, n'est qu'une altération du nom punique de Carthage : *Qart-Hadast*.

On peut encore appliquer une explication analogue à un autre nom de lieu, *Megara*.

Plusieurs auteurs ont émis des hypothèses sur l'emplacement de ce faubourg de la cité punique. Sans revenir sur tous les éléments de cette question, j'admettrai avec M. St. Gsell[1] qu'il était situé au Nord et à l'Ouest, en m'appuyant sur deux indications très nettes, fournies par les auteurs du récit du siège de l'an 146.

1. *Hist. anc. de l'Afrique du Nord*, II, p. 18.

On sait par eux que *Megara* renfermait des rochers dominant la mer à pic. C'est par là que Mancinus, qui commandait la flotte romaine, voulut pénétrer dans l'enceinte à l'aide d'échelles et se trouva en une très mauvaise posture dont Scipion arriva juste à temps pour le tirer. Il ne peut s'agir ici que des hauteurs qui avoisinent le cap Carthage

D'autre part, quand Scipion pénétra dans le faubourg de *Megara*, il y rencontra une succession de haies vives, de fossés étroits et sinueux et de jardins qui l'empêchèrent d'avancer. Pour tous ceux qui connaissent les lieux, il ne peut s'agir que de l'espace situé entre la Marsa et Sidi Daoud, où il y a encore beaucoup de jardins.

La situation de la triple enceinte, telle qu'elle est admise par M. Gsell et par moi, permet encore de préciser, puisqu'elle ne pouvait se trouver qu'à un endroit déterminé de l'isthme situé entre Sidi Daoud et l'Aouina.

Or, cette région offre trois noms de lieu qui ont des rapports plus ou moins évidents avec celui de l'ancien faubourg. C'est d'abord celui de la Malga, que certains auteurs considèrent comme dérivant de *Megara*. On a objecté qu'il paraissait venir du mot arabe *Moallaka*, qui signifie « la suspendue » (à cause sans doute de la situation des maisons du village qui porte ce nom au-dessus des voûtes de grandes citernes publiques) ; mais cette objection peut se concilier avec la première opinion.

Il est arrivé souvent que les Arabes, pour mieux retenir les noms de lieux romains ou puniques, les ont altérés en leur donnant la forme d'un mot de leur langue qui s'en rapprochait et avait un sens pour eux. Ainsi ont-il fait Ksar-Tina de *Constantina*, Tebour-souk de *Thubursicum*, Hammam Darradji de *Bulla Regia*.

Le nom de la Marsa, qui peut aussi dériver de *Megara*, doit sans doute sa forme à une altération de même nature, *Marsa* voulant dire *port* en arabe. Or, le rivage de cette localité, hérissé de rochers, parcouru de courants dangereux, ne présente pas les restes d'un port et il ne paraît pas qu'il y en ait

eu là pour justifier ce nom. En tous cas, il ne devait pas avoir d'importance.

C'est donc suggestionnés par la présence d'un rivage et pour donner un sens au nom de *Megara* que les Arabes en auraient fait celui de *Marsa*.

Non loin des localités de la Malga et de la Marsa se trouve la colline de Kamart; ce nom, par une inversion facile à comprendre, a pu dériver de celui de *Megara*[1].

Si les considérations qui précèdent sont admises, elle renforceraient singulièrement ce qui a été dit précédemment sur la situation de ce faubourg de Carthage.

A propos de Carthage, et bien qu'il ne s'agisse plus de noms de lieux, on peut se demander ici si la déesse *Tanit* n'aurait pas été la forme divinisée de la reine *Didon*.

On sait que très souvent les fondateurs des cités antiques ont été élevés par elles au rang de divinités protectrices. S'il en a été ainsi pour Tanit, on s'expliquerait très bien qu'on ne retrouve pas son nom dans les religions orientales ou africaines. Il en est de même pour son emblème triangulaire, dont on n'a pu donner jusqu'ici une explication satisfaisante ni indiquer l'origine, et qui ne se retrouve pas parmi ceux des religions antérieures.

Enfin, sans rien affirmer au sujet des rapports existant entre les deux noms, on est autorisé à remarquer qu'ils offrent au moins une curieuse ressemblance.

On admet généralement que le nom de *Guelma* vient de celui du fondateur de cette ville : *Melqart* = *Melek*, écrit en punique de droite à gauche, mais lu par les Romains de gauche à droite, avec une inversion de la seconde syllabe. Or, le nom de *Tanit*, lu dans les mêmes conditions, donne *Titan*, dont il

1. Servius mentionne un mot punique, *magar*, qui veut dire ferme; il a pu être l'origine du mot *Megara* et rappelle encore plus le nom de *Kamart*.

est inutile de faire ressortir la grande analogie avec le nom de *Didon*[1].

Dr L. Carton

1. A propos de la toponymie moderne de Carthage, je crois utile de signaler ici, pour les futures études sur ce sujet, les applications de noms antiques qui sont en train de s'opérer actuellement. Le nom de Salambo, donné au quartier des anciens ports et à la gare qui le dessert, lui vient de l'enseigne du premier café qui s'y installa.

Le nom d'Amilcar a été donné à l'ancien quartier de la Briquetterie et à la station qui le dessert sur l'initiative de J. Renault, qui avait dégagé les grands bassins antiques situés là.

La station de Dermèche dessert non le quartier où sont les ruines des Thermes d'Antonin, mais un quartier plus au sud. Ce nom, qui s'étendait auparavant à toute la région longeant le rivage entre le bassin circulaire du Cothon et le Bordj-Djedid, a donc vu son extension diminuer et il ne s'applique plus au point qui en a été l'origine. C'est pourquoi, avec le P. Delattre, je donne le nom de Basilique de Douimès au sanctuaire chrétien qui avoisine ce dernier, pour éviter une confusion.

BULLETIN DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 29 OCTOBRE 1920

Sont élus membres de la Commission des correspondants nationaux : MM. Alfred Croiset, Salomon Reinach, Omont et Prou ; et membres de la Commission des correspondants étrangers : MM. Senart, Alfred Croiset, Omont, Leger.

M. Charles Picard, directeur de l'École française d'Athènes, entretient l'Académie des travaux de cette école, depuis le mois de novembre 1919 jusqu'au mois d'octobre 1920.

SÉANCE DU 5 NOVEMBRE 1920

M. Prou, au nom de la Commission de la fondation Thorlet, fait savoir que la Commission a attribué la totalité de la somme mise par l'Institut à la disposition de l'Académie à l'œuvre archéologique de M. Jules Legrain.

M. Enlart présente un tissu de soie découvert à Saint-Josse-sur-Mer (Pas-de-Calais) dans un reliquaire. L'étoffe, ornée d'éléphants et de chameaux stylysés, porte le nom tissé de Negtekin, caïd du Khorassan, mis à mort en 961. Sa date précise est un repère précieux pour l'archéologie. Elle offre une grande ressemblance avec le tissu conservé dans la châsse de Charlemagne à Aix-la-Chapelle. On peut supposer qu'elle fut rapportée de la première Croisade par Eustache III de Boulogne, frère de Godefroi de Bouillon.

SÉANCE DU 12 NOVEMBRE 1920

M. Omont lit une note de dom Wilmart, bénédictin de Farnborough (Angleterre), au sujet de la découverte qu'il vient de faire d'un nouveau manuscrit de Tertullien.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre ordinaire en remplacement de M. Héron de Villefosse.

Il y a 35 votants ; majorité absolue 18 voix.

Au 1er tour, M. Delachenal obtient 12 voix ; M. Glotz, 16 voix ; M. Pelliot, 7 voix. Pas de majorité.

Au 2e tour M. Delachenal obtient 15 voix ; M. Glotz, 18 voix ; M. Pelliot, 2 voix.

M. Gustave Glotz ayant obtenu la majorité absolue des suffrages est proclamé élu.

M. Paul Monceaux communique une note de M. Albertini, professeur à

l'Université d'Alger, sur une mosaïque récemment découverte à Tipasa, entre Alger et Cherchell.

M. Thomas étudie l'ancien mot provençal *sebenc*, employé par les troubadours au sens figuré de « pitoyable, méprisable ». Il établit que le sens propre est celui de « bâtard », et il propose de voir dans *sebenc* un dérivé, non pas du latin *cepa*, ognon, comme on l'a fait jusqu'ici, mais de *sepes* « haie » Originairement on a appliqué ce nom à l'enfant conçu dans les champs, à l'abri d'une haie, par opposition à l'enfant légitime conçu dans le lit conjugal. La même idée est exprimée par *champis*, terme berrichon auquel un roman de G. Sand a donné une grande notoriété. M. Thomas montre en outre que les doutes soulevés récemment en Allemagne sur l'étymologie de bâtard, mot considéré par Gaston Paris comme signifiant « enfant conçu sur un bât », doivent tomber en présence du nouvel exemple d'*humour* populaire que fournit le mot provençal étudié par lui.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DU 19 NOVEMBRE 1920

Le Président prend la parole pour proclamer les prix et récompenses décernés en 1920, et rendre un dernier hommage à ceux des membres et correspondants de l'Académie décédés au cours de l'année.

M. Charles-Victor Langlois fait une lecture intitulée : *L'esprit de Gui*.

Le Secrétaire perpétuel lit une notice sur la vie et les travaux de M. Héron de Villefosse, membre de l'Académie.

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 1920

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre ordinaire en remplacement de M. Paul Lejay.

Il y a 36 votants ; majorité absolue 19 voix.

Au premier tour, M. Delachenal obtient 8 voix ; M. Dorez, 5 voix ; M. Dussaud, 1 voix ; M. Fougères, 5 voix ; M. Goelzer, 6 voix ; M. Pelliot, 4 voix ; M. Puech, 7 voix. — Pas de majorité.

Au deuxième tour, M. Delachenal obtient 15 voix ; M. Dorez, 2 voix ; M. Dussaud, 7 voix ; M. Fougères, 5 voix ; M. Goelzer, 1 voix ; M. Pelliot, 5 voix ; M. Puech, 1 voix. — Pas de majorité.

Au troisième tour, M. Delachenal obtient 28 voix ; M. Fougères, 4 voix ; M. Pelliot, 4 voix.

M. Delachenal, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé élu.

SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 1920

M. Durrieu, au nom de la Commission Piot, propose d'allouer, sur les arrérages de la fondation, une somme de 2.000 francs à M. le docteur Carton, pour la suite de ses fouilles de Bulla Regia. — Adopté.

M. Male, au nom de la Commission Pellechet, propose d'accorder sur les revenus de la fondation une somme de 2.000 francs à la ville de Montluçon,

pour réparer la sacristie voûtée de l'église Notre-Dame de Montluçon (Allier). — Adopté.

Après un comité secret, le Président annonce que l'Académie a élu correspondant français : M. Charles Lécrivain, professeur à l'Université de Toulouse ; et correspondants étrangers : MM. Haskins, professeur à l'Université Harvard à Cambridge, Mass. (États Unis) ; Leite de Vasconcellos, professeur à l'Université de Lisbonne ; Rostovtsev, ancien professeur à l'Université de Pétrograd ; Niederle, professeur à l'Université tchèque de Prague.

M. Male lit une note de M. G. Marçais sur la chaire à prêcher de la Grande Mosquée d'Alger.

SÉANCE DU 17 DECEMBRE 1920

M. Clermont-Ganneau entretient l'Académie d'antiquités trouvées à Sidon sur l'emplacement de l'École américaine.

Le P. Scheil, au nom de la commission de Clercq, propose d'attribuer, sur les disponibilités de la fondation : 4 000 francs pour la publication de la Revue d'assyriologie, et 6.000 francs pour le catalogue des cylindres du Musée du Louvre, par M. Delaporte. — Adopté.

M. Homolle donne lecture de la première partie d'un mémoire de M. Vallon sur l'épiphanie du feu dans le culte du Dionysos thrace.

Le P. Scheil lit une note de M. Jéquier sur l'Ennéade osirienne d'Abydos et les enseignes sacrées.

M. Loth fait une communication sur le mot gaulois « Turno » dans les noms de lieu en France. Les langues néo-celtiques ne pouvant expliquer ce terme avec précision, le seul moyen de l'élucider est de relever exactement la situation géographique des nombreux noms de lieu où il apparaît, soit en composition, soit en dérivation. Or un relevé très consciencieux fait par M. Musset, professeur de géographie à la Faculté des lettres de Rennes, nous apprend que huit *Tournon* (*Turnomagus*), *Tonnerre* (*Turnodurum*), nos nombreux *Turnoy*, *Tourny*, *Tourné*, *Tornac*, *Tourniac*, sont, à une exception près, facilement explicables : toutes ces localités sont situées sur une éminence ou une forte pente au-dessus d'une vallée sèche ou arrosée. Il en ressort aussi que *Turnacum*, d'où sort Tournay, ne saurait être un nom de *fundus* dérivé d'un *gentilice* romain *Turnus*. Le sens indiqué par la situation géographique paraît confirmé par le breton *torn-aot*, falaise, *aot* pour un plus ancien *alt*, signifiant en breton proprement *rivage*, et aussi par le nom d'une cité de Grande-Bretagne conservé dans une glose bretonne-armoricaine du ms du xe siècle Reginæ 96 de la Bibliothèque Vaticane : *torn-trient*. *Trient* paraît bien représenter le nom de la rivière Τρισάντων, donné par Ptolémée ; du temps de Bede, *Treanta*, aujourd'hui la *Trent*.

M. Babelon donne lecture d'une note de M. de Castries sur Graciosa, une ville portugaise oubliée du Maroc.

SÉANCE DU 24 DÉCEMBRE 1920

M. Jullian fait circuler la photographie d'une pierre trouvée à Ponosn Dessus (Basses-Pyrénées), par MM. Rosapelly et Guichot. On y lit, en lettres du

XVIe siècle, une reproduction de la célèbre inscription d'Hasparren. M. Jullian se demande si quelques-unes des inscriptions de Gaule déclarées fausses pour leur paléographie ne seraient pas des copies d'inscriptions vraies aujourd'hui perdues.

M. Homolle achève la lecture du mémoire de M. R. Vallois sur l'épiphanie par le feu du Dionysos thrace.

Dionysos se manifeste dans les sanctuaires de Thrace par une grande flamme qui jaillit de l'autel et, dépassant le faîte du temple, monte jusqu'au ciel. De l'accomplissement du prodige résulte pour le pays l'abondance ou la disette. Le feu, qui semble s'appuyer comme une colonne d'une part sur le ciel et de l'autre sur la terre, a aussi une signification mystique. Il symbolise et en quelque sorte réalise la réunion des deux éléments divins, par laquelle renaît périodiquement le dieu maître du monde. La formule rituelle, par laquelle le prêtre proclamait cette naissance, détournée de son sens mystique par la flatterie des prêtres, par l'orgueil et la politique de deux consultants illustres, Alexandre le Grand et Octave, père de l'empereur Auguste, a été transformée en prophéties promettant au premier lui-même et au fils du second la maîtrise du monde.

M. Huart commence la lecture d'un mémoire sur les Ziyârides, un essai de restauration de l'empire perse au Xe siècle.

SÉANCE DU 29 DÉCEMBRE 1920

L'ordre du jour appelle le renouvellement du bureau :

M. Édouard Cuq est élu président pour l'année 1921.

M. Paul Monceaux est élu vice-président pour l'année 1921.

Il est procédé ensuite à la nomination des Commissions annuelles suivantes :

Commission administrative centrale : MM. Alfred Croiset et Omont.

Commission administrative de l'Académie : MM. Alfred Croiset et Omont.

Commission des travaux littéraires : MM. Senart, Alfred Croiset, Clermont-Ganneau, de Lasteyrie, Babelon, Omont, Haussoullier, Prou.

Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome : MM. Heuzey, Foucart, Homolle, Pottier, Chatelain, Berger, Haussoullier, Prou.

Commission de la Fondation Benoît Garnier : MM. Senart, Haussoullier, Scheil et Cordier.

Commission de la Fondation Piot : MM. Heuzey, de Lasteyrie, Homolle, Babelon, Pottier, Haussoullier, Durrieu, Diehl, François Delaborde.

Commission de l'École française d'Extrême-Orient : MM. Heuzey, Senart, Pottier, Maurice Croiset, Scheil, Cordier.

Commission de la fondation Dourlans : MM. Clermont-Ganneau, Chatelain, Maurice Croiset, Haussoullier.

Commission de la fondation de Clercq : MM. Heuzey, Senart, Babelon, Pottier, Scheil, Thureau-Dangin.

Commission du Prix du baron Gobert : MM. Omont, Thomas, Prou et Delachenal.

Le Président fait savoir que la Commission des inscriptions de Délos demande

à l'Académie de leur adjoindre M. Gustave Glotz. M. Glotz est élu au scrutin par 25 voix sur 26 votants.

M. R. Cagnat communique à l'Académie le texte d'un diplôme militaire trouvé à Algaiola en Corse.

M. Cartailhac entretient l'Académie des particularités que l'on relève dans les représentations d'animaux dessinés sur les parois des cavernes. Il considère que les signes figurés sur le corps des animaux ou à l'entour sont des marques d'envoûtement.

SÉANCE DU 7 JANVIER 1921

M. Charles Diehl, président sortant, prononce une allocution.

M. Édouard Cuq, en prenant le fauteuil de la présidence, remercie ses confrères.

M. Delachenal, au nom de la Commission du prix du baron Gobert, annonce que quatre ouvrages ont été retenus pour ce concours, savoir :

Abbé Anthiaume : *Evolution et enseignement de la science nautique en France et principalement chez les Normands* (Paris, 1920, in-8°, 2 volumes).

— *La science astronomique et nautique au moyen âge chez les Normands* (Le Havre, 1919, in-8°).

— *Un ancêtre du Borda au Havre. L'école royale de marine, 1773 1775* (Le Havre, 1920, in-8°).

Henri Stein : *Charles de France, frère de Louis XI* (Paris, 1920, in-8°).

Honoré Labande : *Avignon au XV* siècle. Légation de Charles de Bourbon et du cardinal Julien de la Rovère* (Monaco et Paris, 1920, in-8°).

Louis Halphen : *Etudes critiques sur le règne de Charlemagne* (Paris, 1921, in-8°).

Il faut y ajouter les ouvrages qui ont obtenu en 1920 le grand prix Gobert :

Ferdinand Lot, *Etude sur le Lancelot en prose.*

et le second prix Gobert :

Philippe Barrey, *Origines de la colonisation française aux Antilles.*

Il est procédé à l'élection de 14 Commissions de prix :

Sont élus :

Prix ordinaire : MM. Senart, Scheil, Cordier, Thureau-Dangin.

Antiquités nationales : MM. de Lasteyrie, Salomon Reinach, Omont, Jullian, Durrieu, Prou, Fournier, Langlois.

Prix Allier de Hauteroche : MM. Schlumberger, Babelon, Théodore Reinach, Adrien Blanchet.

Prix Stanislas Julien : MM. Senart, Scheil, Cordier, Thureau-Dangin.

Prix Auguste Prost : MM. Omont, Berger, Scheil, Fournier.

Prix Brunet : MM. de Lasteyrie, Omont, Chatelain, Langlois.

Prix Bordin : MM. Schlumberger, Omont, Prou, Langlois.

Prix Bordin extraordinaire : MM. Heuzey, Senart, Clermont-Ganneau, Huart.

Prix Saintour : MM. Heuzey, Senart, Scheil, Cordier.

Prix de la Grange : MM. Omont, Thomas, Morel-Fatio, Langlois.

Prix Honoré Chavée : MM. Senart, Havet, Salomon Reinach, Chatelain, Thomas, Langlois.

Prix Giles : MM. Senart, Scheil, Cordier, Thureau-Dangin.

Prix Émile Le Senne : MM. Durrieu, Cordier, François Delaborde, Alexandre de Laborde.

Médaille Paul Blanchet : MM. Salomon Reinach, Babelon, Diehl, Adrien Blanchet.

SÉANCE DU 14 JANVIER 1921

Le Président signale la présence de M. Jorga, correspondant étranger à Bucarest, et lui souhaite la bienvenue au nom de l'Académie.

M. Homolle communique une lettre du secrétariat administratif de l'Union académique internationale, qui l'avise des mesures prises par l'Académie de Danemark pour favoriser la publication du *Corpus vasorum*. Il dépose sur le bureau une note contenant les propositions que cette Académie voudrait voir discuter à la prochaine session de l'Union.

M. Homolle annonce ensuite que M. Vallois, actuellement à Délos, croit avoir pu reconstituer les παρασκήνια du théâtre, le portique de l'étage supérieur réservé aux apparitions divines. Cette découverte prend d'autant plus de prix que les comptes des hiéropes, seuls constructeurs du temple de Délos, forment un commentaire, contemporain et officiel, des ruines.

M. Cowley fait une lecture sur une inscription araméo-lydienne de Sardes.

SÉANCE DU 21 JANVIER 1921

M. René de Saint-Périer demande qu'il soit procédé en séance à l'ouverture du pli cacheté déposé par lui le 16 janvier 1920.

Le Secrétaire perpétuel ouvre ce pli et donne lecture de la note incluse, ainsi conçue :

« J'ai l'honneur d'informer l'Académie que les fouilles que j'ai pratiquées, en 1913 et au printemps de 1914, dans la petite grotte dite « des Harpons » située à Lespugne, arrondissement de Saint-Gaudens, canton de Boulogne-sur-Gesse (Haute Garonne), m'ont permis de reconnaître l'existence, dans cette grotte, d'un niveau archéologique appartenant au *Solutréen supérieur*, surmonté par trois niveaux archéologiques de l'*époque magdalénienne*. Cette grotte, située dans la forêt communale de Lespugne, au lieu dit le « Quartier-du-Sault », est encore incomplètement explorée et mes fouilles n'ont pas atteint la base de l'assise solutréenne. Cependant, celle-ci m'a fourni les pièces suivantes, qui sont caractéristiques du solutréen :

« Une pièce en silex, retouchée sur les deux faces, dite « feuille de laurier », mesurant 0m,079 de longueur sur 0m,029 de largeur.

« Deux extrémités brisées anciennement de « feuilles de laurier » semblables.

« Deux pièces en silex plus petites, dites « feuilles de saule », retouchées sur une seule face.

« Trois bases de feuilles de laurier à base concave symétrique dont la cavité

présente, du côté gauche, lorsque la pièce repose sur sa face plane, non retouchée, une ébauche de pédoncule.

« Une pièce en silex ou feuille de laurier à base concave symétrique, mesurant 0m,096 de longueur sur 0m,022 de largeur, retouchée sur une seule face, analogue aux pièces découvertes déjà à Brassempouy (Landes), à Altamira, province de Santander (Espagne), et à Cueto de Mina, province d'Oviedo (Espagne).

« Ces pièces en silex étaient accompagnées d'un outillage en silex, comprenant des grattoirs, des burins, des lames à encoches et des lames non retouchées.

« L'outillage en os et en corne comprend des sagaies à base à simple biseau, des sagaies à extrémités pointues, des pièces osseuses décorées de traits parallèles.

« L'industrie solutréenne n'ayant été jusqu'ici représentée, dans les Pyrénées françaises, que par des trouvailles isolées, le gisement de Lespugne est le *premier* où se soit rencontré dans cette région un niveau archéologique solutréen exactement situé sous trois couches magdaléniennes.

« N'ayant pu, par suite de ma mobilisation durant la guerre, publier encore cette découverte, j'en informe aujourd'hui l'Académie pour prendre date ».

M. Jorga, correspondant de l'Académie, expose les résultats des fouilles faites à Argest, ancienne capitale de la Valachie, au XIVe siècle.

M. Théodore Reinach discute la date du dialogue *Octavius*, de Minucius Felix, l'un des premiers documents de l'apologétique chrétienne. Un passage de ce dialogue sur la déification du roi Juba paraît avoir été démarqué par Tertullien, ce qui établirait l'antériorité de Minucius Felix, contestée dans ces derniers temps par plusieurs critiques.

M. Clément Huart continue la lecture de son mémoire intitulé : Les Ziyârides, un essai de restauration de l'Empire perse au Xe siècle.

SÉANCE DU 28 JANVIER 1921

M. Henri Cordier fait savoir que la Commission du prix Stanislas Julien a attribué le prix à l'ouvrage de M. Raphaël Petrucci : *Kia-tseu-Youan Houa-Tchouan. Encyclopédie de la peinture chinoise.*

Sur la proposition de la Commission des travaux littéraires, par 25 voix, M. Eusèbe Vassel est nommé auxiliaire de l'Académie en remplacement de M. Vincent.

M. Ebersolt soumet à l'examen de l'Académie des photographies et des dessins de sarcophages réunis par lui au cours de sa mission à Constantinople en 1920. Ces monuments sont conservés au sérail des Sultans. D'autres ont été découverts à la suite d'une fouille entreprise par la Direction des Musées ottomans dans la seconde cour du sérail. Parmi les antiquités mises au jour se trouvent des sculptures byzantines ainsi que deux couvercles en porphyre, qui sont ceux de deux sarcophages conservés depuis 1847 à Sainte-Irène.

M. Ebersolt a reconstitué la série des sarcophages en porphyre, en vert

antique et en marbres de couleurs diverses, qui se trouvent au Musée, au sérail et dans la ville. Il a recherché parmi ces sarcophages ceux qui sont de provenance impériale et a retracé l'histoire des tombeaux des empereurs, qui étaient conservés dans la nécropole des Saints-Apôtres.

M. Camille Jullian entretient l'Académie de fouilles récentes de la rue Saint-Jacques, qui ont fait découvrir une série de dalles de grès dur bien appareillées, nouveaux vestiges de la chaussée déjà reconnue dès le XVIII[e] siècle. Suivant M. Jullian, cette chaussée fut exécutée au milieu du IV[e] siècle, entre 356 et 368, époque où Paris, résidence de Julien et de Valentinien, était une capitale et un centre militaire de premier ordre.

M. Clément Huart continue la lecture de son mémoire sur les Ziyârides, un essai de restauration de l'empire perse au X[e] siècle.

SÉANCE DU 4 FÉVRIER 1921

Le Président rappelle à l'Académie la perte qu'elle vient d'éprouver dans la personne du comte Robert de Lasteyrie, décédé le 29 janvier dernier, et prononce une allocution.

Le Président annonce la mort de M. Fedor Ouspensky, correspondant étranger de l'Académie depuis 1914.

A propos de la correspondance, M. Jullian lit la note suivante :

MM. Mairenc, S. et Ch. Cotte me prient de faire connaître à l'Académie des inscriptions une intéressante découverte qu'ils ont faite dans un gisement quaternaire (probablement aurignacien) à la grotte de Combe-Buisson, commune de Lacoste (Vaucluse). Il s'agit d'un fragment d'os, de bovidé ou d'équidé, qui a été transpercé par un objet dont les débris apparaissent encore enclavés dans ledit fragment. En recourant d'abord au microscope et ensuite à des réactions chimiques, les auteurs ont constaté que l'os en question avait été transpercé par une flèche également en os, qui était demeurée fichée dans la blessure. Mais cette flèche en os, contrairement à ce qu'on attendait, n'avait pas été appointée; elle avait été en revanche calcinée avant d'être utilisée, et c'est à cette calcination préalable qu'elle avait dû sa force de pénétration. Il est donc permis de conclure, disent les auteurs de cette note, que les populations du quaternaire supérieur connaissaient l'emploi de la calcination pour rendre les armes ou les instruments à la fois plus pénétrants et plus résistants : tels les épieux de bois.

Après un comité secret, il est procédé au vote pour la présentation des candidats aux chaires vacantes de l'École des Langues-Orientales vivantes.

Pour la chaire de polonais :

M. Henri Grappin est présenté en première ligne par 23 voix; M. Paul Cazin est présenté en seconde ligne par 18 voix.

Pour la chaire des Langues modernes de l'Inde, M. Jules Bloch est présenté en première ligne par 19 voix; M[me] Mathilde Deromps est présentée en seconde ligne par 8 voix.

SÉANCE DU 11 FÉVRIER 1921

M. E. Pottier rappelle à l'Académie la date du centenaire du célèbre égyptologue Auguste Mariette, né le 11 février 1821. Maspero n'aurait pas manqué d'évoquer le souvenir de son illustre prédécesseur. Bien qu'il ne soit pas qualifié pour le remplacer, M. Pottier croit de son devoir de conservateur au Musée du Louvre, enrichi par les fouilles du Sérapéum, de rendre hommage au souvenir du grand savant français, et il pense que l'Académie voudra bien s'associer à ce témoignage de reconnaissance. Il cite quelques passages d'un article paru dans les *Débats* sous la signature de M. Georges Bénédite, conservateur du département égyptien, qui a retracé les pénibles débuts et la glorieuse carrière de Mariette.

Le Dr Capitan, au nom de la Commission du vieux Paris, communique le résultat des observations faites tout récemment dans les fouilles municipales de la rue Saint-Jacques, depuis la rue Soufflot jusqu'au boulevard Saint-Germain.

M. Joseph Loth commence la lecture d'un mémoire sur la première apparition des Celtes dans l'île de Bretagne et la Gaule.

SÉANCE DU 18 FÉVRIER 1921

M. Marcel Baudouin adresse une note relative aux fouilles de la rue Saint-Jacques, qui ont fait l'objet des communications récentes de M. Jullian et de M. le Dr Capitan. Il y développe l'hypothèse d'un alignement mégalithique sur la colline du Panthéon.

M. Loth achève la lecture de son mémoire sur la première apparition des Celtes dans l'île de Bretagne et en Gaule.

L'histoire ne nous apprend rien de précis sur la région occupée par les Celtes avant le IVe siècle de notre ère. Nous savons par Pythéas qu'ils occupent la Gaule occidentale et par conséquent la plus grande partie de la Gaule, des Iles britanniques, et, au nord de la Gaule, les rivages de la mer du Nord jusqu'à l'Elbe.

Les Germains étant établis en Scandinavie et dans l'Allemagne du Nord dès le quatrième ou tout au moins le troisième millénaire avant notre ère, il est probable que les Celtes, qui ont été intimément mêlés à une époque reculée à la vie des Germains, ont dû arriver dans leur voisinage à une époque qui ne peut pas être postérieure de bien des siècles, au moins vers la fin de l'époque néolithique. Il se produit à cette époque dans l'île de Bretagne un bouleversement complet. Des envahisseurs venus du continent supplantent dans l'île l'ancienne population. Ils y apportent une civilisation nouvelle et présentent un type physique complètement différent.

Ce type est largement représenté au Danemark à la même époque. La civilisation du Danemark à cette époque étant fort différente de celle que des envahisseurs apportent en Bretagne, ils ont dû partir d'une autre région, peu éloignée

cependant de la péninsule danoise : on peut la situer entre le Jutland et le Rhin. Éliminant pour diverses raisons tous les autres peuples, M. Loth émet l'hypothèse que ce sont des Celtes, mais ils n'appartiennent à aucun des groupes historiquement connus.

Ce mouvement d'expansion des Celtes s'est dirigé vers la même époque du côté de la Gaule. L'archéologie nous les montre établis dès l'époque du bronze sur les deux rives du Rhin. Au début de l'époque du bronze (vers 900 avant notre ère), nous les trouvons établis dans le nord-est et le centre de la Gaule. Dès l'époque de la Tène, vers 500 vers Jésus-Christ, ils en occupent sûrement le sud-ouest, l'ouest et le nord-ouest.

L'ordre du jour appelle la désignation d'un membre pour remplir dans le Conseil supérieur de l'Instruction publique la place du comte Robert de Lasteyrie.

Il y a 34 votants, majorité 18 voix.

M. Alfred Croiset obtient 26 voix ; M. Cagnat, 5 voix ; MM. Diehl, Jullian et Salomon Reinach, chacun 1 voix.

En conséquence, le nom de M. Alfred Croiset sera présenté aux suffrages de l'Institut.

M. de Mély communique un bas-relief de marbre, autrefois à Saint-Sernin de Toulouse, qui, depuis le XIIIe siècle, a retenu l'attention des historiens locaux et des archéologues. Il représente deux jeunes femmes, tenant l'une un lion, l'autre un mouton ; il porte l'inscription suivante : *Signum Leonis, Signum Arietis. Hoc factum fuit T. Tempore Julii Cæsaris.* Il propose de l'inscription une interprétation nouvelle. Il y voit un chronogramme donnant la date du monument, 1159, et la signature d'un artiste : Léon Aries.

SÉANCE DU 25 FÉVRIER 1921

M. Picard, directeur de l'École française d'Athènes, adresse un rapport sur les fouilles récemment pratiquées par M. Renaudin en Argolide.

Le Président rappelle le centenaire de la fondation de l'École des Chartes et la cérémonie célébrée à la Sorbonne mardi dernier, et prononce une allocution.

M. Prou, au nom de la Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, propose à l'Académie de présenter à la Société centrale des architectes M. Renaudin, membre de l'École française d'Athènes, comme titulaire de la grande médaille d'argent annuelle, pour ses découvertes d'une nécropole et d'une ville mycéniennes en Argolide, de monuments de l'agora de Thasos, de temples à Philippes.

M. Havet étudie la fable du Loup et du Chien. La fable latine de Phèdre n'est pas imitée de la *fable ésopique* grecque. Le dialogue des deux animaux symbolise un dialogue historique réel, qui eut lieu sous Tibère entre deux princes germains, le fameux Arminius, héros de l'indépendance nationale, et son frère, officier mercenaire dans l'armée romaine. Les deux personnages se parlaient en langue germanique à travers le cours de la basse Weser. Le frère d'Arminius avait perdu un œil au service de Rome ; c'est sa blessure qui a suggéré à Phèdre le bizarre détail du *col du chien pelé.*

M. Jules Baillet rapproche et commente plusieurs inscriptions grecques de la Vallée des rois, à Thèbes en Egypte, incomplètement publiées ou inédites.

SÉANCE DU 4 MARS 1921

A propos de la correspondance, M. Henri Cordier donne lecture de la note suivante :

Mlle L. Homburger, chargée d'une mission sur les arrérages de la fondation Benoît Garnier, a adressé à M. Cordier une lettre datée de Foumban, au Cameroun, le 29 janvier 1921, dans laquelle elle donne des renseignements intéressants sur « les Pamoums descendant d'une nation conquérante qui a franchi le Mbani il y a deux siècles environ et qui a soumis ou chassé les peuples de langues diverses qui peuplaient le pays entre le Noun et le Mbam. Ils disent avoir parlé la même langue que les Tikar ou Nduoba qui habitent actuellement à l'est. Ils sont certainement apparentés aux Bali, nation assez forte du Cameroun anglais. C'est une race robuste, belle et très intelligente ; ils sont polyglottes. »

M. Henry Omont signale l'acquisition récente, faite dans une vente à Londres pour le département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, d'un nouvel obituaire de l'église Saint-Paul de Lyon, dont la date peut être rapportée à la fin du XIVe ou plutôt au début du XVe siècle.

M. Huart fait savoir que la Commission du prix Bordin extraordinaire a attribué sur les arrérages de la fondation les récompenses suivantes : 1.500 fr. à M. Pézard, pour *la Céramique archaïque de l'Islam et ses origines* ;

1.000 francs à M. Prosper Alfaric, pour ses études sur les *Ecritures manichéennes* ;

500 francs à M. Frédéric Macler, pour son livre sur *Le texte arménien de l'Évangile d'après Mathieu et Marc*, et pour l'*Evangile arménien, édition phototypique du manuscrit n° 229 de la bibliothèque d'Etchmiadzin.*

M. Henri Cordier, au nom de la Commission du prix Giles, annonce que le prix est décerné à M. Léopold de Saussure, pour ses études sur *l'Astronomie chinoise*.

M. Adrien Blanchet annonce que la Commission du prix de Numismatique Allier de Hauteroche attribue à M. F. Préchac, sur le montant du prix, une récompense de 500 francs à titre d'encouragement.

M. Homolle donne lecture d'une notice sur la vie et les travaux de M. Maxime Collignon.

SÉANCE DU 11 MARS 1921

A propos de la correspondance, M. Omont annonce à l'Académie que la correspondance de Gaston Paris vient d'être offerte au département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale par les héritiers de notre illustre et regretté confrère. Cette correspondance, formant une quarantaine de volumes et réunie à celle de Paul Meyer, constituera une source des plus précieuses pour notre

histoire littéraire et celle de la philologie française dans la seconde moitié du XIXe siècle.

M. Clermont-Ganneau communique une lettre de M. Virolleaud, directeur du Service des Antiquités de Syrie, qui signale la découverte à Djebaïl (l'ancienne Byblos) d'un bas-relief de grande dimension, représentant une scène d'adoration.

M. Edouard Cuq donne lecture d'une lettre de M. Edouard Naville annonçant le décès de M. Max Van Berchem, associé étranger de l'Académie.

M. Edouard Cuq exprime les regrets de l'Académie au sujet de la triste nouvelle que M. Naville a bien voulu lui annoncer et rappelle les services rendus à la science par M. Van Berchem.

M. Cordier, au nom de la Commission du Prix ordinaire du Budget, donne lecture du rapport suivant :

Un manuscrit pour le concours du Prix ordinaire (*La Phonétique chinoise*) a été présenté, mais, étant inachevé, a été écarté. La Commission a décidé d'attribuer le prix à un travail sur le même sujet de M. Henri Maspero, intitulé : *Le dialecte Tch'ang Ngan Sous les T'ang*.

M. Collinet fait une communication sur la carrière de Léontius, le préfet du prétoire d'Orient en 503.

M. Edouard Cuq estime que la date assignée par M. Collinet à la préfecture de Léontius ne paraît pas pouvoir être acceptée. En 503, le préfet du prétoire d'Orient était Constantinus ; il exerçait cette fonction dès le mois de février 502 ; il était encore en charge au commencement de 505, comme le prouvent les souscriptions de quatre Constitutions du code de Justinien, citées par Borghesi (*Œuvres*, X, 378).

M. Jullian lit une étude sur le port du Lacydon et la fontaine sainte des Phocéens à Marseille. L'opinion courante voit dans le Lacydon le vieux port de Marseille, que dès le moyen âge on appelait déjà *Portus antiquus*. Il n'est pas douteux que les contemporains de César appelaient Lacydon le port de Marseille, celui que domine aujourd'hui la Vieille ville. Mais on hésitera à croire que ce nom de Lacydon ait désigné primitivement le port. Ce nom apparaît pour la première fois sur des monnaies grecques bien antérieures à César et ces monnaies portent, à côté de la légende « Lacydon » en lettres grecques, la figure d'un jeune dieu cornu. Or, de telles figures ne sont jamais figures de ports, mais figures de ruisseaux ou de fleuves. Lacydon a dû, par conséquent, être primitivement le dieu du ruisseau sacré, de la source sainte où s'alimentait Marseille, et le nom a fini par s'appliquer au port parce que le ruisseau devait se jeter dans le port. Il n'est pas difficile de le retrouver si on consulte les textes du moyen âge. C'est au fond du Vieux port, à l'entrée de la Cannebière, le ruisseau de la « Pierre qui rage » (ce qui veut dire en provençal « la Pierre qui coule »), la fontaine judaïque du moyen âge, fontaine sainte, où saint Victor baptisa le soldat néophyte. M. Jullian souhaite que dans la démolition de ce vieux Marseille on ne détruise pas le souvenir de la source sacrée du Lacydon.

SEANCE DU 18 MARS 1921

M. Langlois annonce que la Commission du prix Brunet a décerné le prix à l'ouvrage intitulé *Bibliographie hellénique* ou description raisonnée des ouvrages publiés par des Grecs au XVIIIe siècle, par MM. Louis Petit et Hubert Pernot.

L'ordre du jour appelle la désignation d'un membre de la Commission des travaux littéraires et d'un membre de la Commission de la fondation Piot, en remplacement de M. de Lasteyrie.

M. Chatelain est élu membre de la Commission des Travaux littéraires.

M. Emile Male est élu membre de la Commission de la fondation Piot.

M. Maurice Roy appelle l'attention de l'Académie sur le célèbre groupe de la fontaine de Diane provenant du château d'Anet, aujourd'hui conservé au Louvre et attribué à Jean Goujon. Il a relevé dans de nombreux ouvrages des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles toutes les mentions relatives à ce monument; aucune d'elles ne renferme la moindre allusion à l'artiste qui fut l'auteur de la belle composition. Alexandre Lenoir, le fondateur du Musée des Monuments français, est le premier qui en ait risqué l'attribution à Jean Goujon sans aucune preuve ni critique. Cette opinion a été suivie trop légèrement jusqu'à nos jours et doit être complètement abandonnée. M. Roy a retracé l'histoire du monument et retrouvé de nouveaux documents qui permettent de fixer la date approximative de l'installation de la fontaine et de l'arrivée à Anet de la Diane, sans doute exécutée à Paris pour Fontainebleau sous le règne de François Ier. Par suite il inclinerait à penser que le célèbre groupe qui présente tant de points d'analogie avec la nymphe de Benvenuto Cellini appartiendrait à la même école et serait sorti de l'atelier de Nesle.

SÉANCE DU 23 MARS 1921

A propos de la correspondance, M. Clermont-Ganneau communique une lettre de M. Virolleaud, directeur du Service des Antiquités de Syrie, qui envoie la photographie de bas-reliefs égyptiens acquis par lui pour le musée de Beyrouth et qui proviennent de Byblos.

M. Clermont-Ganneau lit ensuite une note de M. Montet, professeur d'égyptologie à Strasbourg, relative aux mêmes bas-reliefs déjà vus par lui lors de son voyage en Syrie avec M. Huvelin, en 1919.

M. Homolle communique une lettre de M. Charles Picard, directeur de l'École française d'Athènes, qui fait connaître quel sera, mois par mois, en 1921, le programme de travail de cette école, et signale les efforts faits pour que la publication du *Bulletin de Correspondance hellénique* redevienne normale. M. Picard indique également la nécessité de développer largement la collaboration scientifique des élèves libres étrangers, si l'on veut maintenir la situation de l'École française, concurrencée par les institutions similaires pourvues de règlements plus souples.

M. Homolle lit ensuite une lettre de M. Gardner relative à un bas-relief de Phalère, dont il a lui-même entretenu l'Académie il y a deux ans.

M. Babelon donne lecture d'une note du R. P. Delattre sur les tombeaux puniques de la colline de Junon à Carthage, qu'il a fouillés en dernier lieu.

M. Pottier lit un rapport de M. Charles Picard sur les fouilles de M. Renaudin au site prémycénien de Skoïnokhori.

SEANCE DU 1er AVRIL 1921

Par l'entremise de M. Clermont-Ganneau, M. Noel Giron, premier interprète de notre agence diplomatique au Caire, communique trois fragments inédits de papyrus araméens, découverts à Memphis par M. Quibell, conservateur du Musée égyptien. Ces papyrus remontent, comme tous leurs similaires, à l'époque de la domination perse, au ve siècle avant notre ère.

Le fragment A contenait une liste de noms propres égyptiens transcrits en araméen, accompagnés de leurs patronymiques, et, suivant l'usage égyptien, de leurs métronymiques respectifs.

Les fragments B et C, d'un seul tenant, appartiennent à une pièce de comptabilité officielle énumérant en détail une série de sommes chiffrées en *kerasin*, en sicles, en *khallourin*. Ces sommes représentent le montant de l'impôt payé par une certaine colonie étrangère organisée en *hail* selon les errements de la bureaucratie achéménide, c'est-à-dire dans un cadre d'apparence militaire, comme l'était la colonie juive d'Eléphantine et de Syène; seulement ici il s'agit d'une autre colonie, sémitique elle aussi mais non pas juive, voire polythéiste : c'est ce que semble bien indiquer la dernière ligne où sont mentionnés « les prêtres (*komarin*) dans les temples des dieux (*bebetel elahaya*) ».

M. le commandant Lefebvre des Noettes fait une lecture sur la force motrice animale à travers les âges.

SEANCE DU 8 AVRIL 1921

M. Henri Cordier fait savoir que la Commission du prix Saintour a partagé le prix de 3.000 francs entre les trois ouvrages suivants :

Inscriptions arabes de Fès, par M. Alfred Biel ;

Essai sur le poète Saadi, par M. Henri Massé et *Essai sur la littérature des Berbères*, par M. Henri Basset.

M. Charles-Victor Langlois, au nom de la Commission du prix de La Grange, dit que le prix n'ayant pas été décerné en 1920, l'Académie se trouve disposer cette année de deux annuités.

La Commission, en conséquence, a décidé d'accorder deux prix : l'un à M. Joseph Anglade, professeur à l'Université de Toulouse, pour son édition des *Leys d'amor* et l'ensemble de ses publications sur la poésie des troubadours; l'autre à M. Gustave Cohen, chargé de cours à l'Université de Strasbourg, pour la publication des *Mystères et Moralités* de la Bibliothèque de Chantilly.

L'ordre du jour appelle la nomination de deux membres du Conseil de perfectionnement de l'Ecole des Chartes, en remplacement de M. de Lasteyrie, décédé, et de M. Thomas, démissionnaire.

M. Charles Bémont est élu à la première place par 18 voix;

M. Camille Jullian est élu à la seconde place par 18 voix.

M. Loth compare le gallo-roman *bal-ma* avec le cornique *bal*, le breton *Bal* dans *Bal-rit*, nom de lieu qui paraît dans une charte de 847-8, et l'irlandais *bail baile*. *Balma*, qui signifie proprement *creux*, *cavité*, a le sens de *mine* dans une charte du XIIIe siècle (Rouergue); *baume*, en wallon, signifie également *trou de mine*. Or, en Cornwall, *bal* a le sens courant de mine. *Balrit*, aujourd'hui *Baureu*, *Bauré* en *Bain de Rederon*, sur la rivière d'Oult, est une anse surplombée de 20-25 mètres par de grands rochers. *Bal* a le sens de *baume* dans la Bresse Louhannaise, c'est-à-dire de *rive abrupte*, *berge escarpée*. L'irlandais *bail*, *baile*, qui signifie *lieu*, *demeure*, *bourgade*, et qui remonte à un vieux celtique *bali*, *bali*-*n*, est probablement un souvenir de l'époque où on habitait dans des habitations souterraines naturelles ou artificielles. En pleine époque du fer, les chaumières en pays celtique étaient encore à demi enfouies dans le sol. En Ecosse, en pays Picte, les souterrains ont été habités jusqu'en pleine époque romaine.

M. Paul Monceaux commence la lecture d'un mémoire sur le manichéen Faustus de Milève.

SEANCE DU 15 AVRIL 1921

M. Chabot annonce que le P. Delattre vient d'envoyer à la Commission du *Corpus* les estampages d'une vingtaine d'inscriptions puniques votives récemment entrées au Musée Lavigerie. D'autre part, la Commission a reçu de M. Eusèbe Vassel les estampages de deux inscriptions votives et celle d'un nouveau fragment de tarif des sacrifices, trouvé à Carthage par M. Icart.

M. Paul Fournier annonce que la Commission du prix Auguste Prost a décerné le prix à M. Hippolyte Roy pour son ouvrage sur *la Vie à la cour de Lorraine sous le règne d'Henri II* (1608-1624).

M. Antoine Thomas fait savoir que le prix Honoré Chavée est attribué à la *Société d'études romanes* de Montpellier, pour l'ensemble de ses publications.

M. Paul Monceaux continue la lecture de son mémoire sur le manichéen Faustus de Milève.

M. Pottier communique une note de M. Capart sur un mythe égyptien dans le Roman de Renart.

M. Paul Durrieu, revenant sur une communication faite par lui en septembre dernier, relativement à des miniatures à caractère historique de la Bibliothèque de Vienne, insiste sur la personnalité du roi Jacques IV qui y est représenté et ajoute quelques remarques au sujet des armoiries d'Ecosse qui accompagnent la figure du souverain.

SEANCE DU 22 AVRIL 1921

Le Ministre de l'Instruction publique adresse l'ampliation du décret qui autorise l'Académie à accepter définitivement le legs à elle fait par M. Dutens, en vue de fonder un prix décennal de 10.000 francs destiné à récompenser un ouvrage de linguistique, et qui s'appellera « prix Alfred Dutens ».

M. Charles Picard, directeur de l'Ecole française d'Athènes, envoie deux notes archéologiques concernant, l'une, les fouilles de la nécropole d'Eléonte, l'autre la reconstitution d'une fresque « minoenne » de Philacopi (île de Milo).

M. Senart, au nom de la Commission des travaux littéraires, propose de voter une subvention de 6.000 francs pour aider à la publication des rapports du docteur Ségalen, missionnaire de l'Académie en Chine. — Adopté.

M. Charles-Victor Langlois est élu membre de la Commission des chartes et diplômes en remplacement de M. de Lasteyrie.

M. Sartiaux entretient l'Académie des nouvelles recherches qu'il a poursuivies au mois d'octobre 1920, en Asie-Mineure, sur le site de Phocée.

SEANCE DU 29 AVRIL 1921

M. Pottier donne lecture d'un rapport de M. Charles Picard, directeur de l'Ecole française d'Athènes, sur les fouilles de la nécropole d'Eléonte (Thrace), d'août 1919 à janvier 1920.

SEANCE DU 6 MAI 1921

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre ordinaire en remplacement de M. de Lasteyrie.

Il y a 34 votants; majorité absolue, 18 voix.

Au 1er tour, M. Dorez obtient 6 voix: M. Dussaud, 4 voix; M. Enlart, 1 voix; M. Fougères, 2 voix; M. Goelzer, 2 voix; M. Gsell, 6 voix; M. Jeanroy, 4 voix; M. Lefèvre-Pontalis, 5 voix; M. Pelliot, 1 voix, M. Puech, 3 voix.

Au 2e tour il y a 35 votants; majorité absolue 18 voix.

M. Dorez obtient 8 voix; M. Dussaud, 3 voix; M. Fougères, 6 voix; M Goelzer, 1 voix; M. Gsell, 2 voix; M. Jeanroy, 4 voix; M. Lefèvre-Pontalis, 1 voix; M. Pelliot, 6 voix; M. Puech, 4 voix.

Au 3e tour, même nombre de votants, même majorité. M. Dorez obtien 9 voix; M. Dussaud, 2 voix; M. Fougères, 6 voix; M. Goelzer, 1 voix; M. Gsell, 1 voix; M. Jeanroy, 6 voix; M. Pelliot, 8 voix; M. Puech, 2 voix.

Au 4e tour, même nombre de votants, même majorité. M. Dorez obtient 7 voix; M. Dussaud, 1 voix; M. Fougères, 10 voix; M. Jeanroy, 6 voix; M. Pelliot, 10 voix; M. Puech, 1 voix.

Au 5e tour, même nombre de votants, même majorité. M. Dorez obtient 3 voix; M. Dussaud, 1 voix; M. Fougères, 11 voix; M. Jeanroy, 8 voix; M. Pelliot, 12 voix.

Au 6e tour, même nombre de votants, même majorité. M. Dorez obtient 3 voix; M. Fougères, 11 voix; M. Jeanroy, 6 voix; M. Pelliot, 15 voix.

Au 7e tovr, même nombre de votants, même majorité. M. Dorez obtient 1 voix; M. Fougères, 9 voix; M. Jeanroy, 1 voix; M. Pelliot, 24 voix.

M. Paul Pelliot, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé élu.

M. Henri Cordier, au nom de la Commission de la Fondation Benoît Garnier, propose d'allouer une somme de 10.000 francs au lieutenant de vaisseau Lar-

tigue pour poursuivre dans le Sseu-Tch'ouan méridional les recherches commencées par le docteur Victor Ségalen et interrompues par la guerre. — Adopté.

SEANCE DU 13 MAI 1921

Le Ministre de l'Instruction publique invite l'Académie à élire celui de ses membres qui la représentera dans la 4e section instituée à la Caisse des recherches scientifiques par la loi des finances du 30 avril 1921, pour connaître des demandes de subvention pour les publications savantes de l'ordre juridique et littéraire.

Le R. P. Lagrange, directeur de l'Ecole d'archéologie de Jérusalem, adresse un compte-rendu sommaire des fouilles pratiquées à Aïn Doûq, près de Jéricho, par les PP. Vincent, Carrière et Savignac. Les résultats acquis en sont satisfaisants. Ils confirment notamment une hypothèse formulée par M. Clermont-Ganneau au sujet d'un fragment de mosaïque retrouvé lors des premières fouilles en 1918.

M. Clermont-Ganneau, après avoir rappelé les conditions dans lesquelles a été faite la première découverte de cette mosaïque juive si curieuse et l'explication épigraphique et archéologique qu'il en a donnée en son temps, prend acte de la confirmation décisive que vient ainsi de recevoir une conjecture qu'il y émettait. Dans l'un des sujets décoratifs, dont il ne restait plus que des débris informes (silhouette vague d'un grand quadrupède fortement endommagé et fragment d'un avant-bras humain orné d'un bracelet), il proposait de reconnaître la scène traditionnelle de *Daniel dans la fosse aux lions*. L'apparition du nom même du prophète, écrit en hébreu, en toutes lettres, à côté de l'image en litige aux trois quarts détruite, lève aujourd'hui tous les doutes qu'on avait pu conserver encore à cet égard. Les autres motifs décoratifs si heureusement mis au jour par les savants Dominicains, — le zodiaque, Hélios dans son char — sont autant de nouveaux indices nous invitant à baisser fortement la date (époque hérodienne) qu'on avait voulu tout d'abord assigner à cette mosaïque, où l'on sent déjà au contraire les approches, sinon même l'influence directe de l'art byzantin.

M. Camille Jullian fait une communication sur la forêt sacrée des Marseillais, d'après la Pharsale de Lucain. Il rappelle que Lucain n'est pas seulement un poète, mais aussi, comme disait Gerbert, un historiographe. La description du siège de Marseille, de la bataille de Tauroentum complète et rectifie le récit même de César. On est donc autorisé à rechercher la situation de la forêt sacrée des Gaulois, voisine de Marseille, forêt qui, dit Lucain, fut détruite par César au cours des opérations du siège. M. Jullian n'hésite pas à la placer dans le vallon de Saint-Pons, auprès d'Aubagne. Il y retrouve la cascade sortie des noirs rochers, les arbres aux essences variées, le cirque des rochers nus, le voisinage des grottes mystérieuses, les terres proches de culture, en somme tous les détails énumérés par le poète. Et l'on sait que cette forêt a repris ou gardé au moyen âge sa valeur religieuse.

M. Adrien Blanchet étudie le monument antique découvert près de Neuvy-Pailloux (Indre), en 1844, qui a été considéré jusqu'à ce jour comme un tombeau. Il démontre que cet édifice est une habitation, probablement celle d'un vigneron, qui n'avait pas moins de 57 amphores de vin dans son logis.

SEANCE DU 20 MAI 1921

A propos de la correspondance, M. Clermont-Ganneau dit qu'il a reçu du R. P. Vincent une lettre datée de Jérusalem, 2 mai, qui contient d'intéressants détails sur les résultats des fouilles exécutées sur l'emplacement de l'antique synagogue juive de 'Aïn Doûq, près de Jéricho.

L'ordre du jour appelle la désignation d'un membre pour représenter la Compagnie à la 4ᵉ section de la caisse des recherches scientifiques, créée par la loi des finances du 30 avril 1921.

M. Bernard Haussoullier est élu.

M. Homolle, au nom de M. Dugas, ancien membre de l'Ecole d'Athènes, chargé de cours à la Faculté des Lettres de Montpellier, commence la lecture d'un mémoire sur le temple d'Athéna Alea à Tégée.

Cet édifice, l'un des plus grands et des plus beaux du Péloponnèse, au témoignage de Pausanias, était l'œuvre de Scopas, qui en avait aussi décoré les tympans de célèbres compositions.

C'est un des premiers dans lesquels les auteurs signalent l'union des ordres dorique, ionique et corinthien, mais dans des termes si vagues que le problème a longtemps passé pour insoluble.

Les recherches de Milchhöfer et Dörpfeld, de l'éphorie grecque des Antiquités et avant tout celles de l'Ecole française d'Athènes, qui se sont continuées à longs intervalles, mais avec un dessein suivi de 1888 à 1912, permettent aujourd'hui de restituer, avec une presque absolue certitude, la place, l'élévation et les détails de ce temple.

M. Paul Monceaux achève la lecture de son mémoire sur le manichéen Faustus.

SEANCE DU 27 MAI 1921

M. Durrieu signale à l'Académie un précieux livre d'Heures du xvᵉ siècle, aux miniatures excessivement fines, qui est arrivé par héritage de famille à la veuve d'un des anciens et très regrettés membres de l'Académie. Dans ce livre d'Heures se trouve représentée une très curieuse légende dont le héros aurait été un fabuleux roi de Mercie, en Angleterre, du nom d'Alfred III. Ce roi étant venu un jour en visite chez le noble Guillaume d'Albanac qui avait trois filles extrêmement belles, le père crut remarquer que le roi avait jeté un regard de convoitise vers les jeunes filles; il craignit que le roi Alfred III ne voulût détourner l'une d'elles de son devoir. Le lendemain il amena à Alfred III, à son réveil, ses trois filles entièrement nues, en lui disant que s'il en prenait une pour épouse légitime il la lui donnerait volontiers, et que s'il refusait il les tuerait toutes trois de sa main, les préférant voir mortes plutôt que manquant

aux lois de l'honneur. Alfred III s'empressa d'épouser une des filles. La représentation de cette légende a été plusieurs fois confondue avec la scène mythologique du jugement de Pâris. Mais M. Durrieu montre que, sous la forme même de la légende du roi de Mercie, elle est devenue un thème symbolique utilisé par l'art chrétien du xve siècle, notamment dans les livres de prières. D'autre part, d'après les exemples connus jusqu'ici, il semblait que ce thème ait été plus particulièrement traité par des artistes se rattachant à l'Allemagne. M. Durrieu a pu établir, par l'étude des manuscrits à peintures, que le thème iconographique de la légende du roi de Mercie a eu aussi un centre d'expansion en France, du côté de la Normandie.

M. Charles Diehl, au nom de la Commission de Syrie, propose à l'Académie :

1° De voter une première allocation de 10.000 francs à M. Pierre Montet, chargé de diriger les fouilles de Byblos ; 2° de donner un avis favorable à la nomination de M. Le Gac, proposé par M. le directeur du Service des Antiquités de Syrie, pour le poste d'inspecteur.

Les deux propositions sont adoptées.

M. Senart fait savoir que la Commission du prix Volney a ainsi réparti les arrérages disponibles en 1921 :

Une récompense de 1.000 francs au R. P. Schmitt pour deux mémoires sur les langues de l'Australie.

Quatre récompenses de 500 francs aux ouvrages suivants :

1° *Le parler de Kfar Abida* (Liban), par M. Feghali, de l'Université de Bordeaux ;

2° *Essai sur l'évolution de la prononciation du castillan depuis le XIVe siècle*, par M. Gavel, docteur ès-lettres, professeur au lycée de Bayonne ;

3° *La langue de Novalès*, par M. Tournoux, de la Faculté libre des lettres de Lille ;

4° *Le langage enfantin (acquisition du serbe et du français par un enfant serbe)*, par M. Pavlovitch, professeur au lycée et assistant à l'Université de Belgrade.

SÉANCE DU 3 JUIN 1921

A propos du procès-verbal de la précédente séance, M. Durrieu rappelle qu'à la suite de la communication faite par lui sur « la légende du roi de Mercie », M. S. Reinach avait émis l'opinion que cette légende pouvait reposer, comme point de départ, sur une interprétation fantaisiste d'une représentation antique du groupe des « Trois Grâces ». Après avoir repris toute l'étude de la question, M. Durrieu déclare qu'il se range absolument à l'opinion de M. S. Reinach.

A propos de la correspondance, M. Camille Jullian lit une note de M. Henri Graillot, professeur à l'Université de Toulouse, au sujet d'une stèle funéraire récemment découverte dans le pays de Comminges.

Il est procédé au vote pour l'attribution des prix Gobert.

Il y a 34 votants, majorité 18 voix. Le grand prix est décerné à M. Henri Stein, par 32 voix contre 2 à M. Honoré Labande, pour son livre sur *Charles de France, frère de Louis XI*.

Le second prix est attribué à M. Honoré Labande par 34 voix sur 35 votants, pour son ouvrage sur *Avignon au XVe siècle. Légation de Charles de Bourbon et de Julien de la Rovère.*

M. le docteur Armaingaud fait une lecture sur Montaigne et l'art de la Renaissance. Montaigne, si sensible aux grandeurs de la Rome antique, n'a pas un mot, pas plus dans le *Journal de Voyage* que dans les *Essais*, pour les tableaux de Michel Ange, de Léonard de Vinci, de Raphaël. Comment expliquer ce silence choquant et qui, au demeurant, n'est pas une exception chez les grands écrivains du XVI[e] siècle, car ni Rabelais ni du Bellay, par exemple, ne soufflent mot des peintres de la Renaissance? Quand on constate que les écrivains du XVII[e] siècle y font eux-mêmes à peine allusion, et qu'il faut venir aux *voyages* de Montesquieu, au *Siècle de Louis XIV* de Voltaire, aux *Lettres familières d'Italie* du président de Brosse pour trouver des appréciations enthousiastes des artistes de la Renaissance, on est amené à conclure que l'initiation a été extrêmement lente; on n'a compris qu'assez tard, et en Italie même, la grande valeur du trésor en présence duquel on se trouvait.

M. P. Girard lit une note de M. Ch. Picard, directeur de l'École française d'Athènes, sur une célèbre fresque découverte à l'état fragmentaire dans la seconde cité de Phylacopi et publiée pour la première fois en 1904 par M. Bosanquet. Jusqu'ici, bien que certains indices fussent favorables à l'hypothèse d'une scène d'ensemble, on n'arrivait point à reconstituer cet ensemble et à déterminer le sujet représenté. M. Gilliéron, aidé des suggestions de M. J. Svoronos, vient de tenter, au Musée national d'Athènes, par un nouveau groupement des fragments, cette œuvre difficile. Il s'agirait d'un mythe de l'île de Sériphos, de l'aventure de deux rois-pêcheurs, Polydectès et son frère Dictys, sauvant des eaux le coffre dans lequel étaient enfermés Danaé et son fils Persée, encore enfant. Une photographie communiquée par M. Picard précise la pensée du savant et du dessinateur hellènes. Du côté gauche du tableau, un personnage paré d'ornements royaux figurerait Polydectès; il est assis sur un rocher et tient des deux mains l'extrémité d'un épervier qu'il élève à la hauteur de son visage; deux alcyons seraient représentés volant tout près de lui, l'un vers la gauche, l'autre vers la droite. Lui faisant face du côté droit, Dictys, plus simplement vêtu, pousserait des deux mains, dans la direction de Polydectès, la λάρναξ mystérieuse, que recouvriraient en partie les mailles d'un filet.

On doit faire, avec M. Picard, les plus expresses réserves au sujet de cette représentation. Le coffre qui occupe le milieu de la scène a été de toutes pièces emprunté à une peinture de vase très connue. D'une manière générale, trop d'éléments indispensables manquent à cette composition et trop de ceux sur lesquels on aimerait à s'appuyer sont d'une interprétation contestable, ou même d'une identification difficile.

M. Girard ne verrait point d'obstacle à ce qu'une légende aussi fameuse que celle de Persée sauvé des eaux eût déjà trouvé son expression dans l'imagerie minoenne; les arguments historiques, géographiques, mythologiques, archéologiques, que développe M. Picard dans la seconde partie de sa note, ont assurément leur valeur, mais il est prudent d'attendre que de nouvelles découvertes

viennent qualifier ou ruiner la conjecture, d'ailleurs si intéressante, de MM. Svoronos et Gilliéron.

SÉANCE DU 10 JUIN 1921

M. Henri Lemaître fait une communication sur un reliquaire de la Sainte Croix donné par saint Louis au grand couvent des Cordeliers de Paris.

M. Charles Samaran présente à l'Académie une reconstitution, au moyen de dessins originaux, de copies anciennes et d'estampes de la belle décoration à fresque du XVIe siècle qui ornait la chapelle de l'hôtel de Guise à Paris et qui a disparu mystérieusement sous le Premier Empire. Il précise en utilisant, entre autres documents, plusieurs lettres inédites du Primatice lui-même, la part qui revient à cet artiste et à son second, Nicolò Dell 'Abbate, dans la construction et la décoration intérieure de l'hôtel et de la chapelle. Il montre enfin que les deux cortèges de rois mages qui s'y déroulaient magnifiquement, à la manière de ceux de Benozzo Gozzoli dans la chapelle Ricardi de Florence, offraient de curieux portraits en pied de François de Lorraine, duc de Guise, de ses deux fils aînés, alors tout jeunes, Henri, le futur Balafré, et Charles, le futur Mayenne, et aussi de Brusquet, célèbre bouffon du temps.

SÉANCE DU 17 JUIN 1921

M. Pierre Paris, directeur de l'Institut des Hautes Etudes hispaniques, adresse à M. le Secrétaire perpétuel un rapport sur la quatrième campagne de fouilles exécutées le mois dernier à Bolonia.

M. Langlois annonce que le prix Bordin est décerné à M. Emile Renauld pour ses ouvrages sur Psellos et qu'en outre, sur les arrérages disponibles de la fondation, deux récompenses de 1.000 francs chacune sont attribuées à M. O. Tafrali, pour ses ouvrages sur Thessalonique, et à M. E. Vansteenberghe pour son livre sur *le cardinal Nicolas de Cues*.

M. Langlois donne ensuite lecture de son rapport sur le concours des Antiquités Nationales de 1921 et en fait connaître ainsi qu'il suit les résultats.

La 1re médaille est décernée à M. Marcel Aubert, pour son livre intitulé *Notre-Dame de Paris, sa place dans l'architecture du XIIe au XIVe siècle*;

La 2e médaille à M. le chanoine Urseau, pour son ouvrage sur *La peinture décorative en Anjou du XIIe au XVIIIe siècle*;

La 3e médaille à M. l'abbé Roux pour *La basilique Saint-Front de Périgueux*;

Une 4e médaille à M. Raoul Bousquet, pour son *Histoire des institutions de la Provence de 1482 à 1790*;

La 1re mention est attribuée à M. Charles Durand, pour ses *Fouilles de Vesone*;

La 2e mention à M. Emile Ginot, pour son livre *Manuscrit de Sainte-Radegonde de Poitiers*;

La 3e mention à M. Emile Trollier, pour son *Histoire* (manuscrite) *de Veigny-Foncenex* (Haute-Savoie);

La 4e mention à M. Alphonse Meillon, pour son *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Savin en Lavedan*;

La 5e et dernière à M. Ritt, pour son livre *Le bourg et le territoire de la Ciotat au XVe siècle.*

M. Dussaud fait une lecture sur la technique des bronzes phéniciens et les renseignements bibliques concernant la fabrication des idoles.

M. Clément Huart entretient l'Académie d'une expédition des Russes dans la Transcaucasie orientale en 943.

SÉANCE DU 24 JUIN 1921

M. Camille Jullian donne lecture d'un mémoire de M. Audollent sur les fouilles de Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme) et leur importance au point de vue de la technique industrielle des Gallo-Romains.

SÉANCE DU 1er JUILLET 1921

Le P. Lagrange expose le résultat des fouilles exécutées ce printemps par les Pères Vincent et Carrière à environ 6 kilomètres de Jéricho. Elles ont mis au jour le pavement en mosaïque d'une synagogue du IIIe siècle de notre ère. Les dessins comportaient une riche ornementation, plantes et animaux, avec un zodiaque entourant le char du Soleil, des chandeliers rituels, l'arche de la Loi, Daniel entre des lions. Toutes les figures avaient été détruites, sans doute dans une préoccupation d'orthodoxie. En terminant, il rend hommage à la sagacité de M. Clermont-Ganneau, qui avait indiqué l'importance de ce lieu et déterminé son identité avec le village ancien de Noârah.

M. Adrien Blanchet donne lecture de quelques remarques sur le système monétaire du XIIIe siècle.

SÉANCE DU 8 JUILLET 1921

M. Paul Monceaux fait une seconde lecture de son mémoire sur le manichéen Faustus de Milève.

M. Paul Durrieu fait une communication sur Dante et l'art français au XVe siècle.

SÉANCE DU 15 JUILLET 1921

M. Male fait une lecture sur l'empreinte monastique dans l'art du XIIe siècle.

M. P. Fournier lit une étude sur l'origine de la maxime de droit public français : « Le Roi est Empereur dans son royaume ».

SÉANCE DU 22 JUILLET 1921

M. Clerc annonce la découverte d'une inscription latine à Aix-en-Provence.

M. de Castries parle d'un ancien système de numération cryptographique employé au Maroc.

M. Merlin communique une inscription découverte par M. le colonel Donau dans le Sahara tunisien.

M. J. Loth fait une lecture au sujet de l'identification de l'irlandais *uagh*, tombe, avec le gotique *augô*, œil.

M. E. Cartailhac communique un objet de bronze trouvé par M. Sens à Mayrègue (Haute-Garonne).

SÉANCE DU 29 JUILLET 1921

M. Camille Jullian démontre que l'Albis de Claudien n'est pas l'Elbe, mais l'Alpe de Souabe.

SÉANCE DU 5 AOUT 1921

M. Cagnat lit la première partie d'un mémoire du R. P. Ronzevalle sur un bas-relief de Byblos.

M. S. Reinach fait observer que les miniaturistes flamands du xve siècle n'ont pas copié les peintres de leur temps ; dans les cas très rares où une miniature est conforme à un tableau, c'est que le peintre et le miniaturiste ne font qu'un.

SÉANCE DU 12 AOUT 1921

M. Leger fait une lecture sur la toponymie slave en Silésie.

M. Homolle signale un passage du *Journal* d'Eugène Delacroix qu'il rapproche des textes anciens sur l'art de Lysippe.

M. Papadopoulos communique une inscription découverte à Brousse.

SÉANCE DU 19 AOUT 1921

L'abbé Chabot continue la lecture de la note du P. Ronzevalle sur deux monuments de Byblos.

M. Franz Cumont interprète quelques vers mutilés qu'un manuscrit attribué à Julien l'Apostolat. Ils parlent d'une offrande qu'un tyran impie, probablement Licinius, fit à la « maîtresse des éléments » (Isis ou Cybèle), à qui un prince pieux (Julien) envoie à son tour une couronne, semble-t-il, en signe de victoire.

SÉANCE DU 26 AOUT 1921

L'abbé Chabot continue la lecture de la note du P. Ronzevalle sur deux monuments de Byblos.

M. Charles Diehl lit un mémoire de M. Papadopoulos, directeur du lycée gréco-français de Constantinople, sur le palais byzantin de Philopation.

M. Salomon Reinach fait une communication à propos des noms propres grecs en *-dôros* et *-dotos*, tels que *Isidore* (présent d'Isis) et *Théodote* (présent de Dieu). Les noms de ce genre sont nombreux ; mais tous les dieux de l'Olympe ne figurent pas comme composants. M. S Reinach signale en particulier le manque de noms en *-dôros* ou *-dotos* dont les premiers éléments seraient Aphrodite, Éros, Déméter, alors qu'on s'attendrait à trouver *Aphrodôros, Erotodôros, Démétrodôros*. Ces exclusions, en apparence très singulières, trouvent peut-être leur explication dans le fait qu'Aphrodite, Eros et Déméter ne figurent jamais parmi les divinités de la famille et de la cité. M. S. Reinach institue aussi des comparaisons entre les noms grecs en *-dôros*, *-dotos*, et les noms égyptiens et sémitiques composés de même, comme *Pétosiris* (présent d'Osiris), *Nathanael* (présent de Dieu). Le sanscrit et le persan, mais non le celtique et l'italien, présentent des formations analogues : sanscrit *Déva-Datta* (présent de Dieu), persan *Mithradatès* (présent de Mithra). Il est donc probable que le prototype

de ces noms a existé très anciennement en Asie et a été imité dans différents groupes de langues, comme le grec *Théodóros* l'a été dans le français *Dieudonné*.

SEANCE DU 2 SEPTEMBRE 1921

M. l'abbé Chabot termine la lecture du mémoire du P. Ronzevalle sur deux monuments trouvés à Byblos. M. Clermont-Ganneau présente des objections au sujet des conclusions du travail et donne de l'inscription sur laquelle elles s'appuient une lecture nouvelle, très différente de celle que propose notre correspondant.

M. Jules Formigé, architecte en chef des Monuments historiques, lit une note relative à la découverte, faite à la citadelle romaine de Vienne (Isère), de cintres en bois d'une voûte sous laquelle ils sont restés en place pendant seize siècles.

SEANCE DU 9 SEPTEMBRE 1921

M. Paul Monceaux commence la lecture d'une notice sur la vie et les écrits de l'évêque donatiste Emeritus de Césarée.

M. Salomon Reinach lit un travail sur le traité *De rebus bellicis*, inséré dans un manuscrit de Spire, aujourd'hui perdu, mais que nous connaissons par des copies. Il en analyse le contenu et insiste sur certains passages corrompus pour lesquels il propose des corrections.

SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 1921

M. Diehl écrit de Ravenne, où il avait été délégué par l'Académie pour la représenter aux fêtes de Dante, que les organisateurs ont été très sensibles à l'acte de courtoisie de la Compagnie et ont fait à son représentant le meilleur accueil.

M. Ch. Picard, directeur de l'Ecole française d'Athènes, envoie deux notes sur différentes inscriptions latines qui seront ultérieurement communiquées à l'Académie.

Le Dr Otto Oldenberg annonce à la Compagnie le décès de son père, Hermann Oldenberg, correspondant de l'Académie à Gottingue, où il est mort le 18 mars.

M. Henri Cordier a reçu de Mlle Homburger, chargée d'une mission linguistique au Cameroun (Fondation Garnier), deux lettres datées l'une du 1er juillet, la seconde du 15, de Foumbâm.

M. Babelon commence la lecture d'un travail sur le tombeau de Childéric, père de Clovis, à Tournai; il fait l'historique de la découverte et montre que le sceau du roi qui y a été recueilli, aujourd'hui perdu à la suite du vol commis au Cabinet des Médailles en 1831, est parfaitement authentique, quoiqu'en aient dit certains savants. Il rappelle aussi qu'une autre tête que celle du prince a été recueillie dans la fouille; il ne pense pas que ce soit celle de sa femme, mais la tête de quelque personnage enterré antérieurement au même endroit et replacé, par respect de la mort, dans la tombe du souverain. Tous les bijoux provenant de la sépulture appartenaient donc à Childéric.

SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 1921

A propos de la correspondance, M. Clermont-Ganneau lit la note suivante :

« Je viens de recevoir de M. Vassel un extrait de la *Revue Tunisienne* où il fait connaître un fragment d'une inscription récemment découverte à Carthage. On reconnait, au premier coup d'œil, que nous avons affaire à un fragment de ces tarifs de sacrifices, dont nous possédons jusqu'ici plusieurs exemplaires, tous plus ou moins fragmentaires, eux aussi, et dont la célèbre pierre de Marseille — une des pierres angulaires de l'épigraphie phénicienne — nous offre le spécimen le plus étendu. Le nouveau morceau de Carthage reproduit littéralement, à un mot près, les passages correspondants de celle-ci. Combiné avec la grande inscription de Marseille, il permet de combler la grave lacune de seize lettres dans le préambule de celle-ci ; nous pouvons à présent la restituer à coup sûr, « ... *tarif des taxes qu'ont établi les trente membres préposés aux taxes* ». Le contexte montre que ce groupe de trente personnages constituait un véritable collège présidé par les deux suffètes en exercice. Or ce chiffre de trente répond d'une façon frappante à celui attribué par Tite-Live au fameux conseil des trente ou comité directeur représentant l'autorité suprême au sein du grand Sénat carthaginois. »

M. Diehl rend compte à l'Académie des fêtes de Dante qui viennent d'être célébrées à Ravenne et où il a représenté l'Académie. Il donne des détails sur les différentes cérémonies auxquelles il a été convié.

M. Salomon Reinach continue sa lecture sur le traité *De rebus bellicis* et sur les différents chapitres qu'il contient. L'auteur s'occupe d'abord du système monétaire et de la réforme des monnaies. Il a joint à son mémoire des dessins de monnaies d'or et d'argent ; ce sont les premiers dessins de ce genre que l'on connaisse et le type des monnaies d'or est remarquable en ce qu'il ne ressemble pas à celui des premières monnaies romaines, mais à celui des rois grecs après Alexandre. M. Reinach aborde ensuite l'énumération des réformes destinées à améliorer l'administration civile et militaire. Pour assurer l'avancement et réaliser des économies, l'auteur propose en particulier de distribuer sur les frontières des terres aux vétérans.

M. Virolleaud, directeur du Service des Antiquités de Syrie, entretient l'Académie de l'organisation de ce service et des résultats scientifiques obtenus au cours de l'année 1920-1921.

Il y a eu trois missions en Syrie au printemps : une première sur l'emplacement présumé de Qadesch, confiée à M. Pézard, attaché au musée du Louvre ; une deuxième, à Oum el Amed, confiée à M. de Lorey, et enfin une troisième, à Tyr même et dans la région adjointe, confiée à Mme Denyse le Lasseur, élève diplômée de l'Ecole du Louvre. Les résultats, quelques-uns importants, seront publiés dans la revue *Syria*.

Cet automne, deux nouvelles missions sont organisées. L'une est confiée à M. Enlart, directeur du musée du Trocadéro ; elle s'occupera des monuments du moyen âge chrétien en Syrie ; l'autre, celle de M. Montet, professeur à l'Université de Strasbourg, doit commencer, aux frais de l'Académie, des fouilles sur l'emplacement de Byblos.

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 1921

M. le Président rappelle la mort, annoncée le 16 septembre, d'Hermann Oldenberg, correspondant de l'Académie à Goettingue, et prononce à ce sujet une allocution.

M. S. Reinach continue sa lecture sur le traité *De rebus bellicis*.

SÉANCE DU 7 OCTOBRE 1921

Après examen des monuments préhistoriques envoyés par M. le général Gouraud pour être soumis à l'examen de la Compagnie, M. Salomon Reinach fait connaître que le gisement de silex découvert à Ras Beyrouth lui paraît d'âge néolithique et non solutréen, comme le croyait l'inventeur. D'ailleurs les monuments sont de premier ordre et M. Reinach émet le vœu que des fouilles scientifiquement conduites soient poursuivies en cet endroit.

M. Cordier, au nom de la Commission de la fondation Benoît Garnier, propose d'allouer une somme de 10.000 francs à M. Bonnel de Mézières, pour exécuter des fouilles à Sidjil Maçah, Tafilalet, Maroc.

M. Pézard fait connaître le résultat des fouilles entreprises par lui à Tell Nebi Mend, site présumé de l'antique Qadesh. Il a retrouvé l'enceinte fortifiée, le canal, de nombreuses antiquités romaines, grecques, syriennes et babyloniennes et découvert, en fouillant plus profondément, une stèle portant le portrait du pharaon Séti I qui mena une longue guerre contre l'empire hittite. Le prince est représenté en adoration devant le dieu qui lui donna la victoire.

M. Salomon Reinach continue la lecture de son mémoire sur un inventeur du Bas-Empire. Dans cette partie du traité *De rebus bellicis*, il s'agit de machines de guerre perfectionnées dont les miniatures du manuscrit essayent de donner une idée.

SÉANCE DU 14 OCTOBRE 1921

Le Président annonce la mort de Georg Treu, correspondant de l'Académie à Dresde.

M. Durrieu, au nom de la Commission de la fondation Piot, propose d'accorder au P. Delattre, correspondant de l'Académie, une nouvelle allocation de 1.500 francs pour la continuation des fouilles à Carthage. — Adopté.

M. Lacau, directeur du Service des Antiquités du gouvernement égyptien, présente un compte rendu des fouilles exécutées pendant l'hiver 1920-1921.

M. Salomon Reinach continue son étude des machines de guerre proposées par l'auteur anonyme du *De rebus bellicis*. L'inventeur préconise l'emploi de chars armés de faux mobiles, conduits par des cavaliers cataphractes montés sur les chevaux d'attelage. Il recommande aussi l'usage des ponts militaires faits d'outres gonflées réunies par des câbles. M. Reinach signale, entre les miniatures du manuscrit qui figurent ces machines et les dessins de Léonard de Vinci représentant des engins analogues, des ressemblances caractéristiques; il estime que le grand Florentin a connu et utilisé l'œuvre de l'inventeur du Bas-Empire.

M. Monceaux continue sa lecture sur Emeritus de Cæsarea. Il examine les discours conservés de l'évêque donatiste et en premier lieu la fameuse *Sententia* du concile de Bagaï (394). Il analyse cette œuvre déclamatoire et plus que médiocre, maintes fois raillée par l'évêque d'Hippone.

SEANCE DU 21 OCTOBRE 1921

M. Durrieu, au nom de la Commission de la fondation Pellechet, propose d'accorder une subvention de 2.500 francs pour la réparation des remparts et des tours de l'enceinte de Saint-Haon-le-Châtel (Loire), et une subvention de 4.000 francs pour la réparation de la toiture de l'église et la restauration du clocher de Villeneuve-les-Genêts (Yonne). — Adopté.

M. Adrien Blanchet fait savoir que la Commission de la médaille Paul Blanchet a décerné cette récompense à feu Dominique Novak, en mémoire de ses découvertes archéologiques dans la région de Sousse et de Sfax (Tunisie).

M. Charles Picard, Directeur de l'Ecole française d'Athènes, présente le compte rendu des travaux de cette école d'octobre 1920 à octobre 1921.

Le Président se joint à M. Homolle pour féliciter M. Charles Picard des brillants résultats obtenus.

M. Salomon Reinach achève la lecture de son mémoire sur un inventeur du Bas-Empire. Parmi les engins de guerre dont celui-ci recommande l'emploi, figure une *liburne* mue par des roues à palettes qu'actionnent trois paires de bœufs. M. Reinach montre que ce navire sans voiles est le prototype des bâtiments analogues proposés au moyen âge et jusqu'au XVIIIe siècle. Il fait remarquer, en outre, que le souhait final exprimé par l'auteur de voir l'empereur supprimer les contradictions de la législation par la compilation d'un code, fournit un indice précieux pour la date de l'ouvrage qui ne se place pas, comme on l'a prétendu, au temps de Justinien, mais remonte selon toute vraisemblance à la seconde moitié du IVe siècle.

SEANCE DU 28 OCTOBRE 1921

M. Prou fait savoir que la Commission de la fondation Thorlet a attribué la totalité du prix à M. Léon Dorez pour l'ensemble de ses études sur l'humanisme.

M. Monceaux continue sa lecture sur la vie et les œuvres d'Emeritus de Cæsarea. Il insiste sur le rôle considérable de l'évêque donatiste dans la conférence de Carthage de 411.

M. Babelon termine sa communication sur les bijoux du tombeau de Childéric et leur place dans l'histoire de l'orfèvrerie cloisonnée. Ils ne lui paraissent nullement sassanides, comme on l'a avancé récemment, mais byzantins, soit qu'ils proviennent directement de Byzance, soit qu'ils aient été exécutés par des artistes byzantins travaillant à Tournai ou par des artistes barbares imitateurs des Byzantins.

SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 1921

M. Montet, par lettre datée de Beyrouth, a fait savoir à M. le Secrétaire perpétuel qu'il commencera le jeudi 20 octobre les fouilles de Djebaïl.

L'ordre du jour appelle la nomination d'une commission chargée de présenter des candidats aux places vacantes parmi les correspondants étrangers.

Sont élus : MM. Senart, Alfred Croiset, Omont et Leger.

M. Paul Monceaux termine la lecture de son étude sur Emeritus de Cæsarea.

M. René Cagnat communique une note de M. Louis Poinssot sur un domaine impérial africain.

M. René Dussaud commence une lecture sur quelques sites de l'Emésène au deuxième millénaire avant notre ère.

SÉANCE DU 11 NOVEMBRE 1921

Le Président annonce la mort de M. Gustave Montelius, correspondant de l'Académie à Stockholm, décédé le 4 courant, et prononce à ce sujet une allocution.

M. René Dussaud, conservateur-adjoint au musée du Louvre, achève sa communication sur l'Emésène au deuxième millénaire avant notre ère en discutant l'antiquité de la digue, longue de près de 2 kilomètres, qui, par la retenue des eaux de l'Oronte, forme le lac de Homs (Emèse). Il y reconnaît le mur égyptien dont parle Strabon et conclut d'observations archéologiques à la haute antiquité de cette digue qui peut remonter au temps de la XVIIIe dynastie égyptienne.

M. Cagnat donne lecture d'une note de M. Charles Picard, directeur de l'École française d'Athènes, sur quelques inscriptions latines de Macédoine.

M. Paul Durrieu entretient l'Académie d'un précieux Livre d'Heures de l'École ganto-brugeoise, rapporté de Flandre en Espagne, à l'aurore du XVIe siècle, par l'évêque D. Juan de Fonseca, et qui est conservé au séminaire San Carlos à Saragosse.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DU 18 NOVEMBRE 1921

Le Président prend la parole pour proclamer les prix et les récompenses décernés en 1920 et rendre un dernier hommage à ceux des membres et correspondants de l'Académie décédés au cours de l'année.

M. Emile Male fait une lecture intitulée *L'influence monastique dans l'art au XIIe siècle.*

Le Secrétaire perpétuel lit une notice sur la vie et les travaux de M. Marcel Dieulafoy, membre de l'Académie.

SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 1921

Le lieutenant-colonel de Saint-Hélier, commandant le 11e Spahis à Hama (Syrie), fait parvenir une note sur une inscription gauloise trouvée à Rom (Deux-Sèvres) en 1887 et dont il propose une nouvelle interprétation.

Le Secrétaire perpétuel donne lecture d'une lettre de M. Poinssot relative au proconsul d'Afrique, Julius Asper.

Lecture est donnée d'une dépêche du général Gouraud ainsi conçue :

« Beyrouth, le 9 novembre 1921.

« Académie Inscriptions.

« Montet découvre Byblos nombreux vases albâtre. L'un intact porte inscription hiéroglyphique Pharaon Ounas ».

A propos de la correspondance M. Henri Cordier lit une note que lui ont envoyée MM. H. Arsandaux et P. Rivet sur un point d'archéologie mexicaine.

M. Thureau-Dangin, au nom de la Commission de la fondation de Clercq, proposé d'accorder les subventions suivantes :

3.500 francs à titre d'encouragement à la *Revue d'Assyriologie et d'Archéologie orientale* ;

3.500 francs pour la publication du tome III de la Mission en Arabie des PP. Jaussen et Savignac. — Adopté.

M. Théodore Reinach fait connaître à l'Académie, d'après les documents communiqués par M. Curle, un important trésor d'argenterie romaine découvert en 1919 non loin d'Edimbourg. Les pièces qui le composent, au nombre de 170, portent les unes un décor nettement chrétien, les autres un décor païen, d'autres un décor neutre. M. Reinach montre des photographies représentant les pièces principales de chaque catégorie. La plus curieuse est un petit vase à huile sur lequel sont figurées en relief diverses scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament : le péché originel, Moïse frappant le rocher, l'Adoration des mages, l'arrestation de Jésus. Ces reliefs sont conçus tout à fait dans l'esprit des sculpteurs contemporains sur les sarcophages chrétiens. Les dates des vases s'échelonnant entre le commencement du IIIe siècle et la fin du IVe, l'enfouissement du trésor a eu lieu aux environs de l'an 407. Quant à sa provenance que, sur la foi d'une inscription difficile à lire et à interpréter, on a cherchée en Gaule, M. Reinach incline plutôt à la voir en Bretagne même. Le trésor a été dérobé, partagé, mutilé et enfoui par une bande de pillards, peut-être saxons.

SEANCE DU 2 DECEMBRE 1921

La correspondance comprend une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique qui adresse l'ampliation d'un décret en date du 16 novembre 1921, autorisant l'Académie à accepter la donation de 15.000 francs de rente entre vifs, à elle faite par M. le duc de Loubat, à l'effet de doubler les fonds d'épigraphie grecque et de subvention à l'Ecole française d'Athènes;

Une lettre de M. Virolleaud, directeur du Service des Antiquités de Syrie, qui transmet les copies de trois inscriptions (grecques et latines), découvertes près de Tell Nebi Mind par M. Brossé ;

Une lettre de M. Montet où il rend compte des fouilles qu'il exécute à Djebaïl.

Le Président annonce la mort de M. E. Cartailhac, correspondant de l'Académie, et prononce à ce sujet une allocution.

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 1921

M. Virolleaud envoie les estampages de huit inscriptions hiéroglyphiques ou grecques, découvertes dans les fouilles de Syrie.

M. Montet adresse une nouvelle lettre sur les fouilles qu'il exécute à Djebaïl.

M. Louis Chatelain, Directeur des Antiquités au Maroc, envoie un rapport sur les découvertes de la dernière campagne.

A propos de la correspondance, M. Charles Diehl lit une note sur l'église de la Dormition à Nicée, envoyée par M. Jean Papadopoulos.

M. Clermont-Ganneau signale la portée des dernières découvertes de M. Montet à Byblos. Les monuments retrouvés reportent à la III[e] dynastie l'époque de la pénétration de l'influence égyptienne en Phénicie.

Le Président annonce la mort de M. Alfred Leroux, correspondant de l'Académie, et prononce à ce sujet une allocution.

SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 1921

Lecture est donnée d'une nouvelle lettre de M. Montet en date du 1[er] décembre au sujet des résultats des fouilles jusqu'à la fin de novembre.

M. Clermont-Ganneau fait circuler les photographies représentant les ruines de Palmyre et indique l'intérêt qu'elles présentent.

Après un comité secret, le Président fait savoir que l'Académie a élu correspondants étrangers MM. Conti Rossini, à Rome; Poulsen, à Copenhague; Pidal, à Madrid, et Lotchen Yu à Tientsin.

Le lieutenant-colonel Allotte de la Fuye, correspondant de l'Académie, achève sa communication sur l'alphabet araméen-sogdien.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES & CORRESPONDANCE



ÉDOUARD-PHILIPPE-ÉMILE CARTAILHAC [1]

(15 fév. 1845-25 nov. 1921).

La famille de Cartailhac, calviniste et de petite noblesse, est originaire de l'Aveyron, où elle possédait et possède encore quelques métairies près de Saint-Affrique. A la suite de revers de fortune au XVIIIe siècle, elle renonça à la particule, que notre ami ne songea pas à reprendre. Son père était inspecteur des douanes ; Émile avait pour oncle le célèbre naturaliste Quatrefages de Bréau, qui exerça sur lui beaucoup d'influence et encouragea ses premiers travaux. La mère de Cartailhac appartenait à une famille d'armateurs de Marseille, dont les archives furent transportées dans l'Aveyron après l'extinction de la lignée mâle. Cartailhac m'écrivait à ce sujet en 1913 :

« J'ai à 25 kilomètres d'ici (Saint-Affrique) un autre logis dont un de mes vieux oncles avait gardé jusqu'à cette année la jouissance et tous les menus soucis. Figurez-vous qu'il y a là des chambres et des salons qu'on ne visite point depuis la mort de mes arrière-parents. Tout y était *tabou*. Dans un meuble j'ai déjà trouvé une douzaine de diplômes des

1. Ce portrait a été dessiné par M. Paride Weber d'après une sanguine de Mlle Madeleine Cartailhac, exposée au Musée de Saint-Germain.

Universités de Montpellier, Toulouse, Cahors, Avignon, Genève et Puylaurens, des XVII[e] et XVIII[e] siècles, avec leurs sceaux. Peu de familles, peu d'archives en montreraient autant. Dans un autre placard j'ai noté un gros dossier concernant les persécutions religieuses et les billets de logement des dragons du Roi. Par ma mère je descends d'armateurs marseillais, et à la mort de mon grand-père, en 1840, toutes les archives furent transportées en Aveyron. Cent cinquante ans de documents sur le commerce de Marseille remplissent une salle. J'ai, pour une série de bateaux, le prix et l'historique de la coque et du gréement, en menus détails, tous les comptes correspondant au personnel et à l'armement, aux ventes et échanges, au récit de voyages dirigés soit vers les Indes, soit vers les Antilles, où la maison avait un comptoir. J'ai des livres en masse, rien de luxueux, mais les bouquins classiques de deux siècles, même les cahiers des écoliers du XVIII[e] siècle, avec leurs reliures recouvertes de belles pages de manuscrits d'antan. Ah ! les jolis cahiers bien écrits ! les vacances ne suffisent pas à me révéler tout ce que renferme la vieille demeure... »

Au début même d'une biographie de Cartailhac, j'aime à reproduire cette lettre où respire, avec sa piété familiale, cette vive curiosité de tout, trop souvent stérile, qui devait être la joie et quelque peu l'infirmité de sa vie.

***

Le père de Cartailhac paraît avoir été un lettré, témoin ce fragment d'une autre lettre de son fils (1920) :

« Il y a longtemps, peut-être soixante ans, que mon père avait acheté *Scaligerana* et m'en avait recommandé la lecture pour me distraire des *Œuvres morales* de Plutarque dont il considérait la lecture comme une perte de temps pour moi et dans lesquelles j'étais à son gré trop souvent fourré. »

En raison de ses fonctions, le père de Cartailhac se déplaçait souvent ; c'est ainsi qu'Émile naquit à Marseille et fit ses premières études au lycée de Lyon, où il eut pour camarade Benoît, plus tard doyen de la Faculté des lettres de Toulouse et recteur à Montpellier. En 1860, le père de Cartailhac prit sa retraite dans cette ville ; c'est là qu'Émile acheva ses études secondaires et fit son droit. Le barreau, auquel il fut inscrit, ne l'attirait pas. Encore étudiant, il se mêlait avec ardeur au mouvement littéraire libéral (qui lui valut une belle lettre de Victor Hugo) et surtout au mouvement scientifique qui, grâce aux naturalistes Gervais, Noulet, Garrigou et Filhol, était alors fort intense dans cette région. Dès 1863, il fouillait des dolmens sur le plateau de Larzac, comme il me le rappelait le 30 mai 1913 :

« Il y a juste cinquante ans j'ai fouillé mon premier dolmen en Aveyron et pieusement retrouvé, dans un meuble de mon grand-père, la hache de pierre que je vous ai donnée[1] avec son étiquette qui m'étonna beaucoup : *débris de la foudre tombée à Falgous*. Falgous est ma principale métairie, et ce n'est que l'an dernier que j'ai pu y voir une statue-menhir servant de passerelle sur un ruisseau. »

Filhol, qui avait créé en 1864 le Musée d'histoire naturelle de Toulouse, dirigé par Noulet, confia à ses élèves Trutat et Cartailhac le classement de la section anthropologique, la première en date des galeries de paléontologie humaine en France (1865)[2]. L'année suivante, Cartailhac était nommé membre

1. Au Musée de Saint-Germain.

2. Lartet disait, en 1869, que les collections préhistoriques du Musée de Toulouse étaient au premier rang, surtout à cause de la faune, admirablement représentée (lettre d'É. Cartailhac).

de la Société archéologique du Midi. En 1867 il vint à Paris pour l'Exposition universelle, où il travailla à la section préhistorique, et pour le premier Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique, dont il fut un des secrétaires-adjoints. Il connut alors Boucher de Perthes, Lartet, Broca, Hamy, Gabriel de Mortillet, visita le Louvre, le Muséum et Saint-Germain. Gabriel de Mortillet qui, avec des défauts très désagréables, possédait certaines qualités d'un maître et d'un chef, sut imposer ses doctrines à Cartailhac et le marqua profondément de son empreinte. L'élève lui avait voué une reconnaissance que n'altérèrent point, dans la suite, des procédés désobligeants. Dès 1865, me disait-il, il avait reçu de Mortillet des encouragements qui, joints à ceux de Lartet et de Roschach (à Toulouse)[1], « déterminèrent sa vocation scientifique ». En 1869, il acquit de son maître, au prix de 2.000 francs, le recueil des *Matériaux*, fondé en 1864 ; il fut chagriné plus tard que Mortillet eût mal accueilli le compte-rendu, d'ailleurs très respectueux, qu'il publia du *Préhistorique*[2], et surtout que Mortillet eût créé un nouveau recueil, *L'Homme*, qui fit concurrence aux *Matériaux* (1884-1887). Mais il garda pour lui et ses amis intimes ces motifs de plainte et d'autres ; jamais il ne voulut les rendre publics[3].

L'année même où il prit la direction des *Matériaux* avec Trutat (1869), il fouilla dans l'Aveyron, la Lozère et le Gard. Travaillant autour de Meyrueis, il écrivait à Mortillet (16 sept. 1869) :

« Il ne faut pas oublier que les déceptions abondent. J'ai souvent fouillé des séries de dolmens sans rien trouver, pas même une perle. »

Il lui arriva pourtant, alors et dans la suite, d'être très heureux : les Musées de Toulouse, de Saint-Germain, d'autres encore profitèrent de ses libéralités. Mais sur toutes ces recherches, Cartailhac a publié fort peu de chose, même dans sa *France préhistorique* de 1889. Voici, à ce sujet, un fragment d'une lettre non datée :

« Ayant plus que personne en France fouillé et photographié des dolmens, je sais bien qu'à Paris on ignore mes fouilles, ayant eu la naïveté de donner au Musée de Toulouse les milliers d'objets que j'y ai recueillis, de donner un très beau lot au Musée de Lyon et un autre à Copenhague. J'ai eu aussi la naïveté de ne pas encombrer les *Matériaux* de mes découvertes personnelles, de ne pas les promener de Congrès en Congrès. J'ai dit dans la *France préhistorique* mon *meâ culpâ* concernant les dolmens à cromlechs de l'Aveyron ; si l'on ne veut pas le croire, qu'on y aille voir. »

Ce *meâ culpâ* concerne une communication sur ces monuments mégalithiques faite par Cartailhac au Congrès de Norwich (1868) ; je reproduis le passage de la *France préhistorique*, nouveau témoignage, s'il en était besoin, de la loyauté de l'auteur (p. 217) :

---

1. « Depuis ma jeunesse, il (Roschach) m'a donné des exemples dont j'ai profité, des avis sévères que j'ai suivis de mon mieux. » (Lettre de Cartailhac).

2. *Matériaux*, t. XVII, 1882-3, p. 552.

3. Il m'écrivait le 15 décembre 1898 : « Je me suis séparé de Mortillet quand j'ai vu où il m'entraînait et les notes qu'il me fit faire contre M. Bertrand et vous me dessillèrent les yeux ; mais à d'autres le soin, surtout maintenant qu'il est mort, de le condamner. »

« Il faut se méfier surtout des auteurs anciens qui voyaient et dessinaient les monuments tout autrement qu'ils ne sont. J'ai moi-même commis la faute, au début de mes études, d'accepter comme exactes des descriptions imprimées dans les comptes rendus du Congrès archéologique de Rodez (1864), et de reproduire, dans le volume du Congrès d'archéologie préhistorique de Norwich (1868), des dessins qui sont encore exposés au Musée de Rodez. J'ai vu plus tard ces monuments. Les gradins, les ceintures de pierre que l'on disait couvrir les flancs des tertres au sommet desquels se dressent les tombes de Sauclières, sont trop vaguement indiqués pour qu'on doive en tenir compte. »



Non seulement Cartailhac se rendit en 1868 à Norwich[1], mais on le vit, en 1869, au Congrès de Bologne (où Capellini lui fit obtenir sa première décoration) et plus tard, jusqu'au dernier Congrès tenu à Genève (1912), à presque toutes les réunions scientifiques de ce genre, comme aussi aux Congrès de l'Association française, aux séances des Sociétés savantes du Midi, etc. Il y noua d'innombrables relations et se fit aimer partout par sa vivacité entraînante et sa bonne humeur.

Pendant la guerre de 1870-71, Cartailhac et Trutat (qui s'était engagé quoique marié) furent employés à des besognes vagues de l'arrière. Cartailhac écrivait à Mortillet (19 juin 1871) :

« J'ai vécu tout ce temps ahuri, parmi les inutiles au point de vue de la guerre, et soit au bureau de notre journal politique, soit dans un cercle. J'ai seulement travaillé d'une façon matérielle dans mon musée que j'ai eu le plaisir de voir vivement apprécié par mon oncle M. de Quatrefages qui était venu ces jours-ci auprès de nous. »

De 1869 à 1888, la grande occupation de Cartailhac, en dehors de ses nombreux voyages, fut la rédaction des *Matériaux*. Il supportait le déficit de ce recueil (1.000 fr. par an), en rédigeait et en illustrait lui-même une grande partie. Ses co-directeurs, Trutat (1869-1872), Chantre et Cazalis de Fondouce (1873-1888), étaient trop occupés ailleurs pour lui prêter un très efficace concours. Les *Matériaux*, sous Mortillet, avaient été vivement anti-cléricaux; sous Cartailhac, les polémiques de ce genre disparurent, mais il y eut parfois des notes fâcheuses. C'est ainsi que Cartailhac se brouilla avec A. Bertrand pour avoir inséré, sur une absence du conservateur de Saint-Germain pendant la guerre, un petit article calomnieux dont on devina l'inspirateur. Les dernières lignes du même article, à propos de ma nomination d'attaché à Saint-Germain[2], ne semblaient pas de nature à me bien disposer à son égard; mais, dès l'année suivante, la publication du *Catalogue sommaire* lui prouva que je n'étais pas seulement « épigraphiste » et nous n'avons jamais cessé d'être bons amis.



Le premier en date des ouvrages de Cartailhac, *L'âge de la pierre dans les souvenirs et les superstitions populaires* (Paris, 1877), est un travail d'histoire

1. C'est dans les *Comptes rendus* de ce Congrès qu'on trouve l'aveu naïf, souvent reproché à Cartailhac (qui récidiva à propos d'Altamira en 1880) : « Dès 1865 j'avais trouvé des fragments de fer tout à fait informes, et sur le conseil de M. de Mortillet je n'en parlai pas... » (p. 353).

2. *Matériaux*, 1886, XX, p. 64.

religieuse et de folk-lore. Les marques d'inexpérience y abondent; Cartailhac n'était pas philologue et le laissait voir. Mais on trouve là des documents et des textes qui n'avaient pas été tous cités ailleurs ; ce petit livre, devenu très rare, conserve son utilité.

D'une tout autre valeur est le beau volume illustré, avec préface de Quatrefages, que Cartailhac publia à ses frais en 1886 : *Ages préhistoriques de l'Espagne et du Portugal*. Résultat de voyages et d'études personnelles (1880) sur un terrain encore très négligé, ce livre n'a pas débrouillé le préhistorique de l'Ibérie (mérite qui revient entièrement à Déchelette), mais il a servi de guide à tous ceux qui en ont abordé l'étude ; il a été très lu et même souvent copié. Cartailhac est devenu populaire en Espagne avant de l'être en France ; il retourna à plusieurs reprises dans ce pays qu'il aimait[1].



Non seulement les *Matériaux* étaient une lourde charge pour Cartailhac, mais la *Revue d'anthropologie* de Topinard et la *Revue d'ethnographie* de Hamy lui faisaient concurrence. On finit par réaliser, en 1889, une fusion entre les *Matériaux* et les deux autres recueils. Cartailhac devint d'abord directeur avec Hamy et Topinard; puis il s'effaça volontairement avec ses collègues, cédant la place à deux rédacteurs en chef dont l'un, Marcellin Boule, avait été son élève à Toulouse en 1880[2].

La publication de la *France préhistorique d'après les sépultures et les monuments* (1889) mit en pleine évidence le savoir de Cartailhac et lui valut de nombreux lecteurs. A partir de ce moment, ses voyages, son enseignement, son talent de metteur boute-en-train et d'*animateur* accrurent rapidement sa réputation.



Très apprécié à Toulouse, il fut nommé conseiller municipal en tête de liste (1884), refusa d'être maire ou adjoint, mais s'occupa beaucoup de l'Université, qu'il voulait régionaliste, et du futur Musée Saint-Raymond, dont il devait être l'organisateur. « Comme capitoul (1884-1888), Cartailhac fit recueillir en 25 vol. in-4° manuscrits, rédigés par les curés, les instituteurs et les érudits locaux, les *Documents modernes sur la linguistique du Languedoc*, qui sont déposés à la Bibliothèque de la ville et qui sont une mine pour les philologues et les félibres. Dans le même ordre, il fit rédiger l'ensemble des *Notices historiques communales* demandées par le Recteur, précieux documents déposés aux Archives départementales. Enfin, il fut aussi, comme secrétaire général, l'organisateur et la cheville ouvrière de la belle Exposition de Toulouse de 1887, dont il nous reste l'excellent volume édité chez Privat, *Toulouse en 1887*... et le magnifique plam en relief des Pyrénées par Decomble qui est à la Société de

1. « Depuis deux semaines, je suis au Paradis. Il y a tant de merveilles dans le Musée si bien ordonné de Louis Siret et tout autour de nous dans le large pays qu'il a exploré avec méthode et patience! » (Lettre non datée, vers 1910).

2. Voir l'article nécrologique de M. Boule sur Cartailhac, plein de détails personnels intéressants, dans l'*Anthropologie*, t. XXXI, 1922, p. 587-603.

Géographie, hôtel d'Assézat. Et cela fait, Cartailhac dit à la politique un définitif adieu [1]. »

⁂

Les monuments primitifs des côtes de la Méditerranée l'attiraient ; il les étudia aux Baléares, en Sardaigne, en Italie (Norba), au lac des Merveilles (avec Bicknell), à Tirynthe et à Mycènes ; mais il publia seulement — à ses frais encore, et sans subvention — deux volumes sur les Baléares [2], qui, illustrés de ses propres clichés, resteront son œuvre la plus importante. Aujourd'hui épuisée, cette monographie fut d'abord très peu demandée et valut quelques déboires à l'auteur [3].

L'Egypte, qu'il visita longuement en 1909, l'enthousiasma ; il désirait vivement y travailler. « Si l'on me voulait, m'écrivait-il, pour fouiller les tombes de Keneh à Edfou, ce serait la réalisation d'un beau rêve. » Cartailhac n'a pas publié les résultats des recherches qu'il fit en Égypte sur l'existence du chameau aux temps préhistoriques ; mais il a donné des notes intéressantes sur l'âge de la pierre et du cuivre dans ce pays et expliqué, par analogie avec les faucilles de la XII[e] dynastie, en bois et silex, les petits silex en forme de scie, lustrés par l'usage, que l'on trouve surtout en France, en Belgique, en Espagne, à Hissarlik, Santorin, etc.



Cartailhac prit une grande part au renouveau des études sur les civilisations paléolithiques et l'art quaternaire. On lui doit des catalogues illustrés de collec-

---

1. J.-R. de Brousse, *Télégramme* (de Toulouse), 27 nov. 1921.

2. *Les monuments primitifs des îles Baléares*, Toulouse, 1892, p. in-4°, un vol. de texte et un de planches. J'ai rendu compte de cet ouvrage dans la *Rev. crit.*, 1893, I, p. 158.

3. Voici quelques extraits de lettres de Cartailhac, nov. 1888 (des Baléares) : « Si les cryptes des talayots sont des chambres de putréfaction, tout s'explique ; sinon, rien. » — Nov. 1892 (de Toulouse) : « Mon livre sur les Baléares n'est pas présenté comme un modèle de littérature et d'érudition : c'est un album de photographies et de plans, un recueil de documents. N'oubliez pas dans quelles conditions je travaille depuis vingt-cinq ans, isolé et sans secours. » — Juin 1893 (de Toulouse) : « L'insuccès absolu de mon livre sur les Baléares, dont j'ai vendu en tout *six* exemplaires, est une leçon dont je dois savoir profiter. J'éprouve, je vous l'avoue, une vive tristesse à la pensée que cet ouvrage ne se rencontrera dans aucune de ces bibliothèques universitaires, si richement dotées et où l'on travaille sérieusement. » — Au retour d'un voyage en Italie, où il avait pris beaucoup de photographies à Norba (lettre sans date) : « Maintenant, de Tarragone à Mycènes, je connais bien mon Cyclopéen. Aux environs de Monaco et notamment à Eze, j'ai examiné ce qu'on appelle les enceintes ligures et j'ai été frappé de la ressemblance avec Norba. Situation identique, procédés de fortification identiques aussi. Mais ces monuments, semés de poteries, demanderaient des fouilles attentives et coûteuses. »

tions réunies par Vibraye (au Muséum)[1] et Lastic (auj. à Berlin)[2]. Avec son élève et ami Marc. Boule, il explora stratigraphiquement et décrivit avec soin la grotte de Reilhac (Lot)[3]. Avec Piette et sur l'invitation de ce chercheur, il travailla en septembre 1890 au Mas d'Azil et y recueillit des galets coloriés qu'il donna au Musée de Saint-Germain. Mais bientôt Piette, avec qui les relations étaient toujours difficiles, se brouilla avec Cartailhac et publia même contre lui une brochure injurieuse (1894). Les motifs principaux de cette querelle étaient à l'honneur de Cartailhac : il avait refusé son adhésion à la théorie extravagante de Piette sur les chevêtres et le renne domestiqué ; il savait et disait la vérité sur l'histoire du fragment célèbre dit « la Poire »[4], découvert en 1892 à Brassempouy. Voici une note inédite de Cartailhac à ce sujet :

« M. Trutat a reçu, pour le Musée de Toulouse, un objet en ivoire brisé en morceaux, des mains de Dubalen qui avait dirigé les fouilles pour l'Association française (AFAS). J'ai reçu à Toulouse ces fragments. J'ai mis tous mes soins à les recoller, et j'ai *découvert* que c'était une statuette de femme. De là une vive querelle avec Piette qui, sans droits, avec des raisons mauvaises, a réclamé l'objet. Écœurés, nous l'avons renvoyé à Gariel, secrétaire général de l'AFAS, qui le repassa à Piette. J'ai tout le dossier, que j'ai toujours dédaigné de publier, de même que j'ai méprisé les injures imprimées par Piette ; au Congrès de Paris (1900), il m'en a remercié. »

***

Lorsque le prince de Monaco fit reprendre à ses frais les fouilles des grottes de Baoussé-Roussé près de Menton (1895-1902), il invita Cartailhac, qui lui fut désigné par l'archiviste Saige, à constater le gisement *in situ* des squelettes humains découverts en cet endroit. Plus tard, il le pria de rédiger la partie archéologique du tome II de la grande publication sur les *Grottes de Grimaldi* (1912, II, p. 215-324). Cartailhac, qui s'était rallié sans hésiter aux vues de l'abbé Breuil sur l'aurignacien, attribua à cette époque toute la station[5].

Les relations de Cartailhac avec le prince de Monaco et avec l'abbé Breuil devaient avoir pour conséquence directe, quoique lointaine, la fondation de l'Institut de paléontologie humaine (nov. 1910) et la résolution, prise par le Prince, de faire publier à ses frais les peintures des grottes et abris (1904). Cartailhac m'écrivait à ce sujet vers 1908 :

« Le grand essor de nos études provient de l'intervention unie du pouvoir financier et du pouvoir intellectuel, le Prince et Breuil. Dès la visite de Marsoulas faite avec Breuil, je vis que celui-ci était indispensable. Je pus l'emmener en Espagne, ayant obtenu par vous

1. *L'Anthropologie*, 1892, p. 405 ; 1894, p. 683.
2. *L'Anthropologie*, 1907, p. 1 ; *ibid.*, 1903, p. 306.
3. Cartailhac et Boule, *La grotte de Reilhac*, Lyon, 1889.
4. S. Reinach, *Répert. de l'Art quaternaire*, p. 28, 4.
5. « Ma conclusion est que tout Baoussé-Roussé est de l'époque d'Aurignac, une sorte de présolutréen reposant sur du moustérien. Tous les squelettes sont de la base de l'âge du renne. Chose remarquable : Verneau, sans connaître mes conclusions, aboutit exactement de même avec l'anthropologie pure. Encore un de nos feuillets préhistoriques qui devient un chapitre. » (Lettre sans date).

la subvention de l'Académie. Au retour, un album à la main, j'eus une longue audience du Prince. Celui ci écouta et provoqua mes explications. J'ai plaidé de mon mieux. Une heure après, Saige (mon patron auprès de S. A.), me téléphonait : « Venez, vous avez « gagné, le Prince est enchanté! » Et voilà l'histoire. Tout le reste s'enchaîne. »



On sait que l'Espagnol Sautuola, en 1879, avait découvert les belles peintures de la grotte d'Altamira près de Santander. G. de Mortillet, sans avoir vu ces peintures, les avait déclarées fausses; en 1880, il avait conseillé à Cartailhac de n'en point parler, et Cartailhac avait obéi. Le premier, en France, à considérer ces peintures comme *magdaléniennes*, fut Piette (1887). A partir de 1889, on commença à en découvrir de similaires dans notre pays et l'attention fut rappelée sur Altamira. Cartailhac, après avoir étudié avec l'abbé Breuil les peintures de Marsoulas (1902), se rendit au mois de septembre avec ce collaborateur à Altamira, en mission de l'Académie des Inscriptions. Là il reconnut combien son scepticisme était injustifié et s'en expliqua dans *L'Anthropologie*[1]. On a eu tort de faire honneur à Cartailhac de cet aveu : il agit en honnête homme, rien de plus. Ceux qui persévèrent dans une erreur ou se taisent alors qu'ils sont désabusés ne méritent pas d'être qualifiés ainsi : *perseverare diabolicum*.

Le travail de Cartailhac et Breuil à Altamira (sept.-nov. 1902) est consigné dans la belle publication de 1902, *La caverne d'Altamira* (Monaco, aux frais du Prince; épuisée). Comme dans tous les volumes de cette série où l'abbé Breuil figure comme collaborateur, il faut bien dire que les trois quarts de la besogne et de la rédaction sont de lui seul.

Associé à l'abbé Breuil, dessinateur impeccable et grimpeur ingambe, Cartailhac visita ensuite et décrivit de nombreuses grottes françaises à peintures et gravures, notamment Niaux (1906) et Gargas (1910). Avec l'instituteur Chiron, il explora les grottes de la région de Chabot (1910). Avec le Cte Begouen et ses trois fils, il affronta les difficultés et même les périls des grottes de Montesquiou-Avantès. Je laisse parler le Cte Begouen[2] :

« Lorsque je lui eus télégraphié que *les Magdaléniens modelaient aussi l'argile*, il comprit qu'il y avait quelque chose d'important et de nouveau, et le lendemain il accourait de l'Aveyron dans l'Ariège voir les bisons d'argile. Quand, les mains et les genoux en sang à cause des difficultés du passage, il fut devant cet étonnant monument de l'art préhistorique, il resta longtemps en contemplation, puis, les larmes aux yeux, il m'embrassa : « Merci, nous dit-il à mes fils et à moi, vous m'avez procuré la grande joie scientifique de « ma vie. » Il eut, d'ailleurs, plusieurs de ces joies[3]. »

En 1920 encore, en excursion avec Begouen et ses fils, Cartailhac franchissait « au prix de simples égratignures » les 45 mètres qu'il faut suivre à plat ventre et en rampant. A soixante-quinze ans, c'était un bel exploit ; mais on a l'âge de ses intestins et de ses artères. A ce double égard, Cartailhac resta jeune jusqu'à la fin.

---

1. *L'Anthropologie*, 1902, p. 348 : *Meâ culpâ d'un sceptique*.
2. *Télégramme* (de Toulouse), 3 déc. 1921.
3. Lettre de Cartailhac (6 février 1913) : « La visite de la caverne aux bisons fut la plus pénible de ma vie; l'arrivée au fond, la vue des bisons, me donnèrent la plus vive émotion ressentie au cours de toutes mes explorations. »

***

Passionnément *régionaliste*, Cartailhac ne se désintéressa jamais de l'archéologie de son cher midi au Moyen-Age et aux époques postérieures. Un de ses ouvrages les plus utiles, où il dirigea de nombreux collaborateurs, est l'*Album des monuments et de l'art ancien du midi de la France*, Toulouse, 1897 (t. I seul paru, avec 48pl.)[1]. Lié avec Lahondès, qui étudia pendant de longues années les monuments de Toulouse, Cartailhac publia son œuvre posthume avec le désintéressement dont il était coutumier[2]. La ville et le conseil général supportèrent une partie des frais (1920).

***

J'ai exposé avec détail ici même[3] l'histoire de la continuation, confiée à Cartailhac en 1892, du *Dictionnaire archéologique de la Gaule*. Après un travail considérable de classement et la rédaction d'assez nombreux articles sur des stations préhistoriques, Cartailhac renonça à publier la suite du *Dictionnaire*, sans avoir même ajouté une feuille au texte déjà tiré (1912). J'ai repris la besogne en 1915, avec MM. Espérandieu et Jullian comme excellents auxiliaires (chacun d'eux corrige une épreuve) ; à nous trois nous sommes qualifiés, au revers du titre, de « commissaires responsables » et l'ouvrage paraît sous le titre de *Dictionnaire..... continué par E. Cartailhac*. Je l'ai poussé à cette heure jusqu'à la fin de la lettre S. J'ai eu soin d'ajouter la signature de Cartailhac aux articles qu'il a rédigés lui-même ; les autres, œuvres de divers collaborateurs, n'étaient nullement en état lorsqu'on m'a remis l'ensemble du manuscrit, et l'on ne peut que féliciter Cartailhac, peu préparé à la besogne de reviseur (surtout là où il s'agissait de contrôler des textes grecs ou latins), de n'avoir pas publié prématurément ce qui avait tant besoin d'être corrigé. Il n'en a pas moins rendu un réel service, au prix d'un grand sacrifice de temps et d'efforts, en débrouillant le chaos légué par une Commission endormie et en y ajoutant quelques articles rédigés avec sa fougue ordinaire, sujets à revision eux-mêmes, mais très souvent personnels et intéressants.



J'en viens à l'activité de Cartailhac comme directeur du Musée d'histoire

1. Lettre du 11 juin 1893 : « Je dirige, sous le nom de la Société archéologique du Midi, une publication dont j'ai eu l'initiative : l'*Album des monuments de l'art du Midi*. La première livraison va paraître avec 20 gravures et 13 pl. in-4°. Elle nous fera honneur. Mais il n'y a rien là de préhistorique. Aussi les souscripteurs ne manquent pas. Au premier appel, 260 sont venus nous apporter leur adhésion. Il en est venu même de Paris et, cette fois, même des bibliothèques. » Ce fut cependant à cause de l'insuffisance des souscriptions que la publication ne fut pas continuée.

2. Lahondès, *Les monuments de Toulouse*, Toulouse, 1920.

3. *Rev. arch.*, 1915, II, p. 209-220. Les épreuves de cet article ont été soumises à Cartailhac et approuvées par lui.

naturelle de Toulouse[1] et (depuis 1912) du *Cluny* toulousain, le Musée Saint-Raymond. Ce qu'il a fait là est vraiment admirable ; classement, étiquettes détaillées, tout est de lui ; il ne manque, hélas ! que des catalogues, mais comment Cartailhac aurait-il pu en publier sans des subventions qu'il ne pouvait obtenir de la ville ? Pour tout traitement, il avait de 800 à 1.500 francs, beaucoup moins qu'un gardien ou un homme de peine !

« On croit à Paris que je sommeille. Or, ici, j'ai sur les bras la réorganisation du Musée d'histoire naturelle, avec galeries nouvelles, bouleversement des magasins et laboratoires. Je mets la main à la pâte comme un ouvrier. Ma galerie anthropologique et ma galerie ethnographique étonnent les visiteurs et les étrangers[2]. »

En 1884, lors de l'Exposition internationale de la Société de Géographie de Toulouse, Cartailhac organisa une galerie d'anthropologie et de paléontologie où l'on put étudier les collections de Peccadeau, de Regnault, de Reverdit, de Cau Durban. Deux de ces collections, celle de Regnault et de Cau-Durban, furent données au Musée. « Ce sont de précieux legs, m'écrivait Cartailhac en 1908 ; grâce à eux nous avons des vitrines admirables, à rendre Saint-Germain jaloux. » Cartailhac fit lui-même des dons importants à ses chers Musées toulousains, mais il n'oublia jamais, dans ses largesses, le Musée de Saint-Germain, qui lui doit une de ses plus belles gravures quaternaires, des galets coloriés, des harpons du Mas d'Azil et un lot important de mobiliers funéraires de dolmens.

***

Simple bachelier, Cartailhac ne pouvait enseigner qu'à titre privé et pour ainsi dire auxiliaire ; mais peu d'hommes ont enseigné plus que lui. A la demande d'Albert Dumont, directeur de l'enseignement supérieur, il institua à l'Université de Toulouse (Faculté des Sciences) un cours libre d'archéologie (1882). M. Marc. Boule, alors étudiant, était son préparateur et dessinait des plans et figures au tableau. La nomination de Cartailhac au Conseil Municipal interrompit cet enseignement, qui fut repris plus tard à la Faculté des Lettres sur l'initiative de son camarade du lycée de Lyon, Benoît. Finalement, le doyen Mérimée fit charger Cartailhac d'un cours d'archéologie préhistorique renouvelable tous les ans, avec une indemnité de 1.000 francs à laquelle le Ministère refusa de participer. Vers 1917, l'Université de Toulouse, mal à l'aise, songeait à supprimer la subvention de 1.000 francs au cours ; la ville avait réduit de 1.500 à 800 francs l'indemnité pour la conservation des Musées. Cartailhac, victime de la banqueroute bolcheviste et de la pénurie d'ouvriers agricoles, connaissait la gêne après l'aisance. En 1921 seulement, le Ministère, pressé par M. Boule, s'entendit avec l'Université de Toulouse pour introduire Cartailhac dans la catégorie des chargés de cours avec indemnité (1.500 fr.). Pour la première fois aussi, il

1. En septembre 1876 (*Matériaux*, XI, p. 369), Cartailhac annonce à ses lecteurs qu'il ne fait plus partie de l'administration du Muséum de Toulouse. Mais les choses durent bientôt s'arranger.

2. Lettre non datée (comme presque toujours). Il existe un très volumineux dossier de lettres de Cartailhac au Musée de Saint-Germain.

reçut une petite mission payée et put aller admirer, en Belgique, le Musée du Congo, fondation glorieuse de Léopold II.

Mais Cartailhac n'enseigna pas seulement à l'Université de Toulouse. On l'entendit à Montpellier, à Bordeaux [1], à Lyon, à Madrid, à Oxford ; partout il réussit et charma de très nombreux auditoires. Les lycées de filles, les groupes d'étudiants étrangers à Toulouse n'avaient pas de meilleur ami que lui, toujours prêt à prendre la parole sans rétribution. C'est surtout pendant la grande guerre et les années suivantes qu'il se dépensa sans compter. Officiellement, mais à titre gracieux, il s'occupa des ouvriers annamites, des étudiants serbes, des blessés et convalescents qu'il promenait dans les Musées ; il fut, pour cela, cité à l'ordre du jour du XVIIe Corps par le service de Santé.

Déc. 1915 : « Les dames anglaises de l'hôpital de Foix, où elles sont en nombre, m'ont spontanément demandé la permission de visiter Niaux. Sans moi, dans les circonstances actuelles, c'est impossible. Alors je ferai six heures de chemin de fer pour aller les guider dimanche, lendemain de Noël. »

En 1919, à Saint-Bertrand-de-Comminges, Cartailhac parlait archéologie à 180 instituteurs et institutrices du département ; il présidait, à Toulouse, aux cours faits à 1.560 officiers et sergents américains (février) ; le 5 juin de la même année, il m'écrivait :

« J'ai fait huit leçons de préhistorique à 300 Américains, je continue seize leçons plus détaillées à 75 autres. »

Cicerone et conférencier enthousiaste, toujours prêt à boucler sa valise et à improviser une leçon vibrante, Cartailhac ne savait encore presque rien des infirmités de la vieillesse.

Janv. 1918 : « Je serais stupide de me plaindre. Mon évolution vers la mort peut être brusquée par un quelconque des accidents possibles, mais j'en suis uniquement aux inconvénients plus lents. Autour de moi et au loin quelquefois on a pour le vieux troglodyte une plus affectueuse courtoisie [2]. »

Juin (?) 1919 : « La fin arrive souvent sans avoir ébranlé la constitution générale. Elle vient par de petits trous. Elle s'est préparée des coins discrets d'où brusquement elle peut menacer et supprimer la vie. »

On peut dire que Cartailhac avait le pressentiment de la fin heureuse et subite qui l'attendait. L'inauguration, à Paris, de l'Institut de paléontologie humaine, où il prit la parole pour célébrer ses maîtres d'autrefois, avait été, pour le vieux savant, comme une apothéose (1920) [3] ; on l'avait applaudi et fêté avec enthousiasme. Mais il ne jugea nullement que l'heure du repos fût arrivée ; il accepta d'aller faire des conférences à Genève, où il avait beaucoup d'amis. C'est là qu'il fut frappé d'une congestion cérébrale et expira sans connaissance, quelques jours après, dans les bras du professeur Pittard, du comte Begouen, de ses amis toulousains M. et Mme Ed. Privat. L'Université de Genève rendit des honneurs inusités à sa dépouille [4] ; puis, conformément à ses volontés,

1. Voir *Rev. des études anc.*, 1909, p. 259.

2. La Société artistique du Midi venait de fêter le Cinquantenaire de sa nomination ; la *British Academy* l'avait nommé correspondant.

3. *Rev. arch.*, 1921, I, p. 150.

4. Voir *Télégramme* (de Toulouse), 3 nov. 1921 et les *Débats* du 1er décembre.

elle fut transportée dans l'Aveyron et inhumée dans la cimetière rural de Camarès (3 décembre)[1].



Bien que Cartailhac se plaignît volontiers de la condition des savants de province, qu'il croyait toujours sacrifiés à ceux de Paris — c'était, chez lui, une sorte de pessimisme régionaliste[2] — les témoignages de l'estime publique ne lui manquèrent ni en France ni au dehors. Correspondant de l'Académie des Inscriptions en 1900 (il ne fit jamais candidature de membre libre)[3], correspondant de l'Académie Britannique, docteur *hon. caus.* de l'Université d'Oxford, membre des Sociétés d'anthropologie de Paris, Londres, Bruxelles et Washington, de la Société des Antiquaires du Nord, de la Société de géologie de Belgique, *mainteneur* des Jeux floraux et membre de l'Académie de Toulouse, fondateur et ancien président de la Société de géographie de Toulouse, président de la Société d'archéologie du Midi de la France, titulaire des médailles d'Huxley et de Prestwich[4], officier de la Légion d'honneur, commandeur des ordres de Stanislas, du Dannebrog, etc., Cartailhac ne pouvait passer pour un oublié ou un méconnu. On peut dire seulement que sa carrière universitaire a été difficile et n'a pas porté tous ses fruits; mais pourquoi n'avait-il pas acquis, au début de sa vie laborieuse, les parchemins qu'il lui était alors facile de gagner ?



Cartailhac a été un apôtre de la science préhistorique. Si elle doit plus à des savants enrichis de ses conseils qu'à lui-même, cela n'empêche que son

---

1. Cartailhac avait épousé, en 1875, sa cousine germaine, qui habitait Saint-Affrique. Il eut d'elle une fille très douée pour les arts, qui a exposé au Salon.

2. Nov. 1891 : « Lorsque Renan a dit, en pleine Sorbonne remplie de provinciaux, qu'on ne travaillait bien qu'en province, il s'est moqué de nous et il a froidement retourné le fer dans la plaie. En réalité, on ne peut faire des travaux d'érudition qu'à Paris. » — Février 1919 : « Je viens de corriger les épreuves de *Souvenirs toulousains*, l'éloge du Dr Noulet indignement oublié, l'un des meilleurs préhistoriens de la grande époque. Il ne fut pas de l'Académie, Lartet non plus. C'est un grand malheur d'avoir travaillé à l'histoire primitive de l'homme en province ; c'est un vice que Paris sous la Coupole se plaît à souligner. » Je pourrais beaucoup multiplier ces citations.

3. 29 juillet 1919 : « Je suis à présent un des plus antiques des correspondants français. Loth étant promu, je suis le troisième. Si je devenais doyen, cela ferait bien sur ma lettre de faire part, qu'augmenteraient *Prov.* IV, 13 ; *Eccles.* II, 10; VIII, 17. » Voici ces textes : « Embrasse l'instruction, ne la lâche point ; garde-la, car c'est la vie. » — « Mon cœur s'est réjoui de tout mon travail ; ça été tout ce que j'ai eu de mon travail. » — « J'ai reconnu dans toutes les œuvres de Dieu que l'homme ne peut trouver la raison de ce qui se fait sous le soleil ; et que s'il travaille à la chercher, il ne la trouve pas ; et que même si le sage dit qu'il la sait, il ne la pourra pas trouver. »

4. Cf. *Rev. arch.*, 1915, II, p. 30.

influence reste sensible dans tous les progrès qui le dépassent. Cette influence n'était pas seulement la récompense de son ardeur communicative, mais de sa libéralité[1]. Nul homme ne fut moins jaloux; il se dépensa avec joie; un peu prodigue par tempérament, il le fut surtout d'obligeance, et l'on ne compte pas ceux à qui Cartailhac a tendu la main pour les élever au niveau de son savoir. A cet égard, il ne distinguait pas entre Français et étrangers : tous trouvaient auprès de lui non seulement bon accueil, mais une initiation à des travaux pratiques qui comportait de gros sacrifices de temps. Je l'ai admiré plus d'une fois pour cette générosité de grand seigneur; je ne me sentais pas capable de l'imiter. Il n'a peut-être pas su assez défendre ses loisirs; il ne nous a pas donné cette histoire des études préhistoriques en France que je lui ai demandée vingt fois, parce qu'il était seul capable de l'écrire avec la compétence d'un survivant des *temps héroïques*; il n'a publié que la préface d'une *Archéologie préhistorique des Pyrénées*. En revanche, quel concert de reconnaissances émues a retenti autour de sa tombe ! Il n'aurait pu se souhaiter lui-même de plus belle récompense[2].

S. Reinach.

AUGUSTIN CARTAULT.

Né à Paris en 1847, fils d'un professeur estimé, Cartault fit des études très brillantes, entra à l'Ecole normale (avec Liard, Luchaire, Rayet, etc.) en 1866, sortit agrégé des lettres et fut envoyé à l'Ecole d'Athènes (1869) où il eut pour camarades Rayet et Lebègue. La guerre le rappela en France ; il fut sous-préfet du Gouvernement de la Défense nationale, puis revint en Grèce et voyagea quelque temps à Rhodes, après avoir visité Samos en 1870. Cartault ne fit pas grand'chose à l'Ecole, alors mal dirigée par Emile Burnouf. De retour en France, il enseigna d'abord aux lycées d'Amiens et de Versailles, puis au lycée Charlemagne et à l'Ecole normale. En 1886, il fut nommé professeur de littérature à la Sorbonne. Dès 1881, une thèse érudite sur la *Trière athénienne* avait mis en évidence ses qualités de conscience et de savoir ; il les a montrées aussi dans toute une série de volumes sur les poètes latins, Lucrèce, Virgile (*Bucoliques*), Tibulle, Perse (édition et traduction).

Malheureusement, vers 1882, Cartault, qui n'avait pas les dons de l'archéologue, fut choisi comme *praeco falsorum* par la bande qui, à cette époque, inondait les collections privées et même les Musées de terres cuites fausses, principalement de groupes qu'on dit d'abord provenir d'Asie Mineure. Avec

1. Camille Jullian a eu raison d'écrire (*Rev. des études anc.*, 1922, p. 51) : « Il se dégageait de sa personne une influence morale qui doublait son autorité scientifique ». Parfois même elle en tenait lieu, car Cartailhac, qui se qualifiait lui-même de *vieil étudiant*, manquait de doctrine, et son autorité était due à ses qualités d'homme plutôt qu'à sa compétence, d'ailleurs incontestable, de savant.

2. La bibliographie de Cartailhac a été dressée par M. Boule dans L'*Anthropologie*, t. XXXI (1921), p. 603-608.

une bonne foi évidente, une probité incontestée, il publia et exalta quantité de ces marchandises (*Vases grecs en forme de personnages groupés*, 1889; *Terres cuites grecques photographiées*, 1890; *Collection Camille Lecuyer*, 1882-1885; *Deuxième collection Lecuyer*, 1892). Je ne cessai, à ce sujet, de polémiser contre lui dans la *Revue archéologique* (voir les index des *Chroniques d'Orient*) et dans la *Revue critique* (1890, I, p. 41; 1891, I, p. 424, etc.). En 1887, Cartault déclara qu'il connaissait le nom de la nécropole *asiatique* d'où provenaient les groupes, mais qu'il lui était interdit de la désigner. Je le sommai vainement, à plusieurs reprises, de trahir ce prétendu secret; bientôt les marchands prétendirent que cette nécropole introuvable était en Grèce! A partir de 1892, Cartault se tait et assiste à l'effondrement de l'entreprise dont il avait été le naïf auxiliaire. Mais j'espérais toujours qu'il romprait un jour le silence, ne fût-ce que pour dire quelques vérités aux gens dont il avait été la dupe. Peut-être trouvera-t-on quelques révélations à cet égard dans ses papiers; peut-être aussi n'a-t-il rien su, rien voulu savoir. Toute cette histoire reste obscure dans ses détails parce que les chefs d'orchestre, sauf un, sont tous morts et que le commerce des antiquités, même fausses, impose une discipline de l'arcane rarement violée.

Il y avait chez Cartault, avec beaucoup d'érudition de bon aloi, une certaine lourdeur; professeur et écrivain, il manquait de grâce. Mais il était estimé de tous et meurt entouré de regrets. Sa fin (janvier 1922) a été causée par une chute de tramway[1].

S. R.

LOUIS GONSE

Mort à Paris en décembre 1921, à l'âge de 75 ans, Louis Gonse n'a pas été seulement un vulgarisateur de mérite; il a traité des sujets neufs et a ouvert des portes par lesquelles d'autres ont passé sans toujours se rappeler ce qu'on lui devait. Ses ouvrages sur l'art japonais, sur l'architecture et la sculpture françaises, sur les Musées français de province, ne sont pas seulement de beaux livres illustrés avec goût; on y trouve, à défaut d'une science profonde, des vues originales et de délicates appréciations. Longtemps rédacteur en chef de la *Gazette des Beaux-Arts* (1875-1893), il sut grouper autour de lui des collaborateurs plus jeunes qui ont le droit de se dire ses élèves, tant son exemple et ses conseils leur ont profité. Comme membre du Conseil supérieur des beaux-arts, comme vice-président du Conseil des Musées et de la Commission des Monuments historiques, il a été, jusqu'à la fin, un modèle de courtoisie et d'exactitude. Gonse avait formé une des plus anciennes et des plus riches collections d'objets d'art japonais, dont il a donné, de son vivant, quelques belles pièces au Louvre. Je veux ajouter qu'il fut plusieurs fois candidat

1. Suivant la *Chronique des Arts* (15 janvier 1922, p. 7), Cartault aurait été un « collaborateur assidu de la *Gazette archéologique* ». En réalité, il ne publia, dans ce recueil, que deux articles, consacrés l'un et l'autre à des terres-cuites fausses (*Gaz. arch.*, 1886, p. 123 et 293).

à l'Académie des Beaux-Arts, où il avait tous les droits de prendre place comme membre libre; en ne lui accordant pas cette satisfaction légitime, l'Académie n'a fait tort qu'à elle-même[1].

S. R.

LÉON DOREZ

La mort inattendue de Léon Dorez aura affligé un grand nombre de lecteurs des *Débats*, de qui ce galant homme, érudit très sûr et des plus modestes, était l'ami. Collaborateur de M. Pierre de Nolhac, de M. Germain Lefèvre-Pontalis, de M. Henry Cochin, il a publié infatigablement, ces vingt dernières années, des travaux définitifs sur les questions les plus diverses touchant à l'histoire de l'humanisme, la littérature romane, l'art et la typographie aux quinzième et seizième siècles.

Né en 1864, dans l'Aube, il fit ses études à Louis-le-Grand, puis à l'École des Chartes, où il fut le disciple d'Anatole de Montaiglon, de Paul Meyer et de Gaston Paris. Élève de l'École de Rome de 1890 à 1893, il entra, à son retour, au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, où, en qualité de bibliothécaire principal, il se montra le plus serviable, le plus obligeant des hommes pour tous ceux qui l'approchèrent. Il avait été chargé du catalogue de la collection Dupuy, ouvrage considérable, dont deux volumes ont paru, et dont la suite sera ultérieurement publiée par les soins de M. Omont. Il fut longtemps directeur, avec M. Chatelain, de la *Revue des Bibliothèques* et fonda, avec M. P. de Nolhac, la *Bibliothèque littéraire de la Renaissance*, collection précieuse de textes humanistes qui fut interrompue lors de la disparition de la librairie Bouillon. Il y publia lui-même, avec M. Henry Cochin, les *Memorabilia* de Pétrarque. Avec M. Germain Lefèvre-Pontalis, il publia la *Chronique d'Antonio Morosini*, en 4 vol. in-8°, d'après le manuscrit unique de Venise.

Nous ne saurions énumérer ici ses innombrables travaux. Il faut pourtant citer, parmi les principaux, et, à côté de collaborations continuelles à des périodiques savants, sa magistrale description des huit cents *manuscrits à peintures de la bibliothèque de Lord Leicester, à Holkham Hall*, qui lui valut le titre de docteur de l'Université de Saint-Andrews; son importante étude sur *les impressions aldines*; la *Canzone delle Virtu e delle Scienze de B. Bartoli*, publiée à Bergame en 1904, d'après le manuscrit de Chantilly; son grand ouvrage sur *Pic de la Mirandole*, dont jusqu'ici la première partie seule a été imprimée, etc. Membre de plusieurs sociétés savantes de France, correspondant de sociétés analogues d'Angleterre et d'Écosse, de Rome, de Florence, de

---

1. Principaux écrits : *Expos. univ. de* 1878 *et de* 1889; *Galerie Schneider*, 1876; *Jules Jacquemart*, 1876; *Eug. Fromentin*, 1880; *Cl. Mellan*, 1888; *L'art japonais*, 1883; *L'art gothique*, 1890; *Sculpture française*, 1895; *Chefs-d'œuvre des Musées de France*, 1904. Il a donné dans la *Gazette* des articles sur les musées de Lille (1872-8), sur les Salons (1874-7), etc.

Bologne, de Turin, etc., Léon Dorez était chevalier de la Couronne d'Italie. Il rédigeait depuis de longues années le *Bulletin* de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres[1]. — P.

(*Débats*, 28 janvier 1922).

Hommage à Pellegrini.

J'apprends, avec bien du retard, la mort de mon ami Pellegrini, professeur d'archéologie à Padoue, qui a succombé à la fin de 1918 à une typhoïde contractée pendant une campagne de fouilles dans le bas Veronese. C'était un modeste et un timide, un esprit délicat, plein de finesse, très sensible aux nuances, un travailleur d'une conscience scrupuleuse, un caractère d'une parfaite droiture. Ses travaux, un peu dispersés, tiennent une place importante dans la production archéologique italienne. Né en 1866, à Loreto dans les Marches, il était entré en 1889 à l'Ecole d'Archéologie de Rome et, en 1892, avait été nommé inspecteur du Musée de Florence où il resta jusqu'en 1902. C'était le temps de la plus grande activité de Milani. Pellegrini lui fut un assistant tout dévoué à qui revient une bonne part dans l'admirable organisation du *Museo Topografico dell' Etruria*. De cette époque datent de nombreuses publications de fouilles dans les *Notizie* (Montepulciano, Città di Castello, Sovana, Pittigliano, Puggio-Buco), ainsi que d'excellentes monographies dans les *Studi e Materiali* : *Fregi arcaici etruschi in terracotta a piccole figure* (t. I); Catalogue du Musée Chigi à Sienne (t. I-III). C'est à Florence que Pellegrini devint un excellent céramographe ; il en donna la preuve dans son étude sur *les vases à représentations d'Amazones*, parue en 1903 dans les *Atti e Memorie della R. Deputazione di Storia patria per le Romagne*, et surtout dans ses deux importants catalogues des collections de vases grecs à Bologne : *Catalogo dei vasi antichi dipinti delle collezioni Palagi ed Universitaria nel Museo Civico di Bologna* (1900) et *Catalogo dei vasi greci dipinti delle necropoli felsinee* (1912). Pellegrini excellait dans ces travaux de patiente et minutieuse attention dont il a donné de véritables modèles. En 1902, telle était l'estime et la confiance qu'inspirait son caractère, qu'il fut choisi pour remplir, en des circonstances difficiles, la vice-direction du Musée de Naples. Il réussit à y ramener le calme par le travail, en poursuivant activement les fouilles commencées à Cumes. Le gros fascicule des *Monumenti antichi dei Lincei*, XIII (1903) : *Tombe greche della Necropoli di Cuma*, est de lui. De 1905 à 1907 il dirigea le Musée archéologique d'Ancône. On trouvera dans les *Notizie* le compte rendu de ses fouilles à Ancône même, à Numana, à Fermo, qui mirent sur la voie des belles découvertes encore inédites et jalousement cachées qu'y firent ceux qui vinrent après lui. Enfin, en 1908, il succédait à Ghirardini dans la chaire de Padoue et dans la Surintendance des Musées et Fouilles de Vénétie. Il y fut, dix ans, un excellent professeur et un fouilleur actif. Ses trouvailles, souvent heureuses, sont publiées dans les *Notizie*, dans le *Bullettino di Paletnologia*, dans *Atti del R. Instituto Veneto*; ses articles sont trop nombreux pour que nous les puissions

1. On lui doit également les index des *Monuments Piot*. — *Réd.*

citer. La Surintendance des fouilles de Vénétie fut, pendant la guerre, un poste de combat. Je l'avais vu à Padoue, durant l'hiver de 1917 à 1918, séparé de sa famille, sans étudiants, continuant à travailler dans son Institut bombardé et fort occupé des découvertes que pouvaient procurer les travaux militaires. Il est mort à la tâche au lendemain de la victoire.

A. Grenier.

La Babylonie et les métaux[1].

Un des textes de la bibliothèque d'Assurbanipal (à Berlin), datant du règne de Sargon d'Akkad (2800), nous apprend que les conquêtes de ce monarque se sont étendues « du pays du couchant au pays du levant, à savoir le pays de l'étain (*Kû-Ki*) et Kaptara (Kaphtor ou la Crète), contrées au-delà de la mer Supérieure (Méditerranée), et Dilmun et Magan, au-delà de la mer Inférieure (golfe Persique). » En un mot, l'Empire s'est étendu à l'Ouest jusqu'à la côte syrienne ; au-delà étaient la Crète et le pays de l'étain.

Un autre Sargon était gouverneur de l'Assyrie sous le contrôle de la Babylonie vers 2180. Dans un texte qu'a vu le prof. Sayce, ce vice-roi dit avoir conquis l'Égypte, alors soumise à une dynastie nubienne, après quoi la Crète fut annexée à l'Empire assyro-babylonien et des tributs furent reçus du pays de l'étain. Ceci éclaire, suivant M. Sayce, une inscription plus ancienne publiée par M. Thureau-Dangin en 1910, où il est dit que cinq mines d'étain pur ont été reçues à Lagash (Tello). L'éditeur avait cité à ce propos un autre texte sumérien, mentionnant trois objets de bronze : le bronze contenait 80,05 de cuivre, 13,34 de plomb, 5,84 d'antimoine et 0,77 de *suggân* (matière inconnue). Une des inscriptions de Goudea, grand-prêtre à Lagash vers 2400, parle du cuivre et du bronze employés pour la fabrication des statues.

Dans un des documents hittites de Boghaz-Keui, on trouve des indications sur les localités d'où les rois hittites du XIVe siècle av. J.-C. tiraient le métal ; malheureusement, les noms des lieux sont en partie mutilés, mais voici deux mentions à retenir : « Le fer noir céleste vient du ciel (fer météorique) ; le cuivre et le bronze viennent d'Alasiya (Chypre?) et du mont Taggata »[2].

S. R.

Zoroastre avant l'Avesta.

M. Alfaric a publié sous ce titre un important mémoire (*Rev. hist. et litt. relig.*, 1921 et à part), où il prend pour point de départ le témoignage de Pline, tiré d'Hermippe, au sujet d'un poème de vingt mille vers attribué à Zoroastre qui était conservé à Alexandrie. Ce poème était en grec ; quelques textes, de seconde ou de troisième main, permettent d'en entrevoir le contenu, qui n'avait rien de commun avec la doctrine de l'Avesta. Il devait remonter aux premiers débuts de la philosophie grecque, à l'époque des théologies et

1. D'après Sayce, *Mars*, nov. 1921, p. 164.

2. On ne sait où est cette montagne. — Il semble ressortir de tout cela que l'étain babylonien venait bien de l'Ouest, non du Khorassan.

des cosmogonies dites d'Orphée, de Musée, de Phérécyde, etc. Ce n'était d'ailleurs pas une œuvre purement grecque ; beaucoup d'éléments étrangers y avaient trouvé accès. Ce « système zervanite », ignoré de la Perse achéménide, s'y répandit seulement après la conquête d'Alexandre. « Enfin, il y fut supplanté par la doctrine de l'Avesta et n'apparut plus que comme une hérésie importée du dehors après l'avènement des Sassanides, dont la politique, foncièrement nationaliste, cherchait à éliminer tous les éléments étrangers. » M. Alfaric adopte l'opinion de James Darmesteter sur la constitution du Corps avestique, qui n'est pas antérieur au IIIe siècle de notre ère[1]. S. R.

Fragments de Callimaque.

Dans la petite collection de textes publiée à Bonn (Marcus et Weber) par M. H Lietzmann, un élève de M. O. Crusius a réuni, avec des notes critiques très nombreuses, les fragments de Callimaque, connus par des papyrus ou autrement, qui manquent à l'édition Schneider (*Callimachi fragmenta nuper reperta*, edidit Rud. Pfeiffer). L'auteur a eu à se louer du concours de MM. Diels, Ed. Schwartz, U. de Wilamowitz, etc. Malgré les nombreux travaux dont ces fragments ont été l'objet, la tâche de les réunir et de les rééditer était ardue Les vers ajoutés au recueil du docte Alexandrin ont leur prix ; mais ils confirment sans l'atténuer le jugement d'Ovide : *Ingenio non valet, arte valet* (plus d'artifice que d'esprit)[2]. S. R.

Bas-relief identifié (ad *Rev. arch.*, 1914, I, p. 114).

Ce bas-relief est au Musée de Grenoble (*Gaz. archéol.*, 1876, II, p. 110, pl. 28 ; Reymond, *Rev. des Soc. sav.*, 1881, p. 320 ; J. Bernard, *Catal... de Grenoble*, 1911, p. 269, n. 201 ; Général de Beylié, *Le Musée de Grenoble*, p. 157). C'est à tort, semble-t-il, que Lœwy (*Inschr. Griech. Bildh.*, n. 516) a suspecté l'authenticité de la signature. P. GRAINDOR.

Une sculpture celtique.

Le Musée de Stuttgart possède un fragment de statue en pierre locale qui, d'après un ancien catalogue ms., proviendrait de Greuthau près Waldenbuch. M. Knorr, qui a publié ce morceau (*Germania*, avril 1921, p. 11, fig. 1 et 2), y reconnaît avec raison les éléments de la décoration de Latène (IIIe ou IIe s.

1. La thèse de M. Alfaric a été contestée par M. Cumont, *Rev. hist. et lit. relig.*, 1922, p. 1 sq., dont voici la conclusion (p. 12) : « Le zervanisme fut une hérésie mazdéenne... ; cette théologie, inspirée par les spéculations des astronomes chaldéens, se répandit surtout en Mésopotamie et en Asie Mineure, où les Grecs du IVe siècle apprirent à la connaître et où elle resta pratiquée jusqu'à la fin du paganisme. Mais elle ne fut jamais acceptée dans l'Iran que par une minorité de dissidents, et les auteurs grecs qui traitent de la religion des Mages de ce pays, la passent, non sans raison, sous silence. »

2. Du même R. Pfeiffer, *Kallimachosstudien*, Munich, Hueber, 1922. Il a paru récemment deux éditions de Callimaque comprenant la plupart des fragments, par E. W. Mair (*Loeb Library*, 1921) et par E. Cahen (*Bibliothèque Budé*, 1922).

av. J.-C.) et le rapproche de divers autres monuments, en particulier de l'« obélisque » de Saint-Goar (*L'Anthrop.*, 1905, p. 243), des bustes ou têtes de



Fig. 1. — Pierre sculptée à Stuttgart.



Fig. 2. — Pierre de Saint-Goar.

Fig. 3. — Matériaux de comparaison[1].

1. *a*, Waldalgesheim ; *b*, St Goar ; *c*, Heidelberg ; *d*, Holzgerlingen ; *e*, *f*, Schwarzenbach ; *g*, Waldalgesheim ; *h*, Herrnsheim ; *i*, Aislingen (*sigillata*).

Waldalgesheim, Heidelberg, Holzgerlingen, etc. (voir nos fig. 1-3). Le fait que des sculptures de ce caractère ont été trouvées seulement dans la vallée du Neckar prouve qu'il y avait là un foyer intense et original de civilisation celtique. Les têtes des monuments en question sont caractérisées par deux renflements de part etd'autre; M. Knorr suppose que ces renflements ont été plus tard transformés en ailerons et ont pu contribuer à faire identifier au Mercure classique certains dieux celtiques (ou germaniques?) qui repondaient à un idéal tout différent[1]. S. R.

Courajod et le « Germanisme ».

Dans un important feuilleton des *Débats* (3 janvier 1922), consacré à un livre de M. Louis Hourticq, *De Poussin à Watteau*, M. André Michel, fidèle élève de Courajod, s'élève contre ces lignes : « Le génie de la race est pour lui (Courajod) le génie germanique. » M. A. Michel fait observer : 1° que les trois volumes de *Leçons* de Courajod (posthumes, aujourd'hui introuvables) ne donnent qu'un squelette de son enseignement, « un pauvre résidu où seuls ceux qui l'avaient suivi ont pu retrouver la substance vivante dont ils avaient reçu directement le bienfait » ; 2° que Courajod, à la vérité, n'a pas assez distingué entre les deux académismes, celui de l'ancienne Académie royale, relativement libérale, et celui de l'Institut impérial dominé par l'esthétique du *Beau absolu* emprunté à la métaphysique allemande ; or, c'est ce dernier qu'il haïssait violemment. Ces réserves sont à noter. Il est parfaitement sûr que Courajod préférait l'esprit nordique à l'esprit classique ; c'était son droit, et qui dit « esprit germanique » ou « esprit nordique » ne dit pas pangermanisme d'imbéciles, mais quelque chose qui, sans être gréco-latin, est européen. Il est également sûr que Courajod a été fortement influencé par des archéologues de l'école de 1840, qui admettaient encore, avec les deux Thierry, l'opposition du germanisme et du romanisme dans l'art, comme dans la littérature et la politique. Enfin, il faut dire les choses comme elles sont : Courajod ne pouvait sentir Müntz, thuriféraire du génie italien, et c'était réciproque[2] ; cela explique certains écarts de langage auxquels il est peut-être inutile, d'attribuer plus d'importance qu'ils n'ont jamais eu dans la pensée, souvent un peu nébuleuse, de l'orateur.

S. R.

---

1. M. Knorr ne devrait pas accepter comme démontrées les opinions de M. Drexel sur le chaudron de Gundestrup, lequel serait *scordisque*, (*Jahrb. d. Inst.*, 1915, p. 1 sq.)

2. Müntz (qui fut le rival heureux de Courajod à l'Académie des Inscriptions) disait de celui-ci : *Quidquid boni, non novum* ; *quidquid novi, non bonum*. Exagération sans doute ; mais il faudrait faire l'histoire des doctrines enseignées par Courajod et de leurs sources, que sa loyauté ne dissimulait nullement. Ce qui reste à l'actif de l'irascible professeur n'est pas considérable : il a exercé une influence profonde et bienfaisante sans émettre beaucoup d'idées personnelles, aimant à « tonner » contre des erreurs que personne de son temps ne professait plus et se faisant prendre pour un justicier par son auditoire en foudroyant des coupables imaginaires.

La Collection de Rossi entre à la Bibliothèque Vaticane.

Benoît XV vient d'enrichir la Bibliothèque Vaticane d'un nouveau fonds très précieux, en obtenant de la République autrichienne le transfert à Rome de la collection du chevalier Jean-François de Rossi, patricien romain.

Le chevalier de Rossi avait épousé en 1838 la princesse Charlotte-Louise de Bourbon, fille du roi d'Etrurie et duc de Parme. La princesse était veuve du duc Maximilien de Saxe et vivait depuis quelque temps à Rome, dans son palais de la rue du Quirinal.

Le chevalier avait commencé de collectionner des manuscrits et des livres rares. Sa femme, qui avait elle-même le goût des belles-lettres, voulut favoriser cette noble entreprise : elle mit une partie de sa fortune à la disposition du collectionneur. Entre 1838 et 1854, J.-F. de Rossi avait réuni plus de 1.000 manuscrits, 2.500 incunables et environ 6.000 autres livres importants.

On trouve dans le fonds Rossi 200 manuscrits que le chevalier avait acquis du collège Capranica, lequel en avait hérité lui-même de son fondateur, le cardinal Domenico Capranica, mort à Rome en 1458.

A la mort de Rossi, la princesse fit don de la collection à la Compagnie de Jésus. Dans l'acte de donation, elle stipulait que la bibliothèque ne pourrait sortir de la possession de la Compagnie que pour entrer en celle de l'empereur d'Autriche actuellement régnant. Pour le reste, elle laissait au préposé général de la Compagnie toute liberté d'installer la bibliothèque où il voudrait. Enfin, au cas où les Jésuites seraient supprimés, la collection devait revenir à l'empereur d'Autriche, qui n'en serait que le gardien provisoire si la Compagnie était temporairement dispersée.

Le cas de dispersion temporaire s'étant produit en 1873, l'empereur d'Autriche donna ordre à son chargé d'affaires à Rome, le baron Hübner, de prendre possession de la bibliothèque et de la faire transporter au palais de l'ambassade. Puis il fit connaître au préposé général des Jésuites, le Père Beckx, son intention de transférer la bibliothèque en Autriche. Le religieux s'y opposa.

Alors l'empereur offrit de restituer toute la collection à la Société de Jésus, à condition que celle-ci l'installerait dans une quelconque de ses maisons qui ne fût point en Italie. Le général la fit transporter à Vienne (1877). Elle y demeura cinquante ans, d'abord à la Résidence de la place de l'Université, puis au collège des Jésuites.

Mais, dernièrement, on souleva la question de savoir si, dans l'intention de l'empereur d'Autriche, la condition qui excluait l'Italie ne dérivait pas du fait qu'en 1877 les Jésuites ne possédaient en Italie aucun établissement. Du jour où ils y avaient des résidences, ne convenait-il pas que la bibliothèque, transférée provisoirement à Vienne, revînt à Rome? En 1920, les Pères Jésuites se sont réinstallés, comme on sait, dans leur ancienne maison professe du Gesù. Le moment était donc venu de rapatrier la *Rossiana*.

Décidé à ramener la bibliothèque à Rome, le général des Jésuites s'es préoccupé de la mettre à la disposition des érudits et des chercheurs, et il a eû

l'heureuse idée d'offrir la *Rossiana* au Pape, pour la Bibliothèque Vaticane. Dans les derniers jours de décembre, Benoît XV a fait faire à Vienne, auprès du gouvernement autrichien, les démarches nécessaires, et la fameuse collection vient d'arriver au Vatican qui, espérons-le, sera sa dernière demeure.

De son séjour à Vienne, la collection Rossi aura du moins retiré l'avantage d'un classement méthodique et de plusieurs catalogues excellents. Celui des manuscrits à miniatures a été dressé par H. Tietze, sous la responsabilité de la Commission autrichienne des monuments. Les manuscrits grecs ont été décrits par le professeur Gollov (*Sitzungsberichte der k. Akademie der Wissenschaften in Wien*, vol. 164). Le Père Dichtl, S. J., a publié un bon catalogue des incunables, et un inventaire des livres imprimés postérieurs à l'année 1500.

(*Débats*, 9 janvier 1922).

M. P.

Le Musée d'Ethnographie de Paris, ses richesses et ses besoins.

Le Musée d'Ethnographie, fondé en 1880, possédait environ 6.000 pièces le jour de son inauguration; il en compte aujourd'hui plus de 100.000. Cet accroissement rapide de ses collections provient presque exclusivement de dons, car il n'a disposé que de sommes dérisoires pour acquérir des objets (jusqu'à une époque récente, 200, puis 250 francs par an pour achat de collections et étiquettes).

A l'origine, le Parlement avait voté une somme de 22.100 francs pour faire face à toutes les dépenses du nouvel établissement : 13.900 francs étaient affectés au personnel et 8.200 francs au matériel. Avec ces 8.200 francs, il fallait pourvoir au chauffage et à l'éclairage, au blanchissage, aux frais de bureau, à l'habillement des gardiens, au camionnage, à l'achat de collections et étiquettes, à l'entretien du bâtiment et des collections.

On ne tarda pas à s'apercevoir que le personnel était insuffisant et on créa deux nouveaux emplois de gardiens. Cette création aurait dû, logiquement, entraîner un supplément de crédits ; il n'en fut rien. Bien plus, le budget global du Musée fut réduit de 100 francs, et le traitement des nouveaux fonctionnaires fut prélevé sur le chapitre « matériel » qui, de ce fait, se trouva ramené à 3.588 francs en 1908. De légères augmentations furent votées les années suivantes : mais, en 1914, la somme affectée à ce chapitre était encore inférieure de 1.470 francs à celle que le Parlement avait votée au début.

Si les besoins de l'établissement s'étaient accrus au fur et à mesure que les collections se développaient, ils progressèrent bien plus par suite des hostilités. A l'exception du conservateur-administrateur, tout le personnel avait été mobilisé et les collections furent abandonnées à elles-mêmes, privées des soins qu'elles exigent. Il eût fallu beaucoup d'argent pour remettre les choses en état; les Chambres allouèrent 4.000 francs pour toutes les dépenses matérielles, et l'habillement seul des gardiens devait coûter 2.633 francs! En 1920 et 1921, le crédit a été porté à 9.000 francs, somme encore bien trop modique étant donnée l'augmentation du prix du combustible et de toutes les denrées.

Comme les crédits, les locaux sont devenus rapidement insuffisants ; ils ne comprennent même plus à l'heure actuelle la totalité de ceux que l'arrêté ministériel du 24 novembre 1879 avait attribués au Musée d'Ethnographie. Sa galerie la plus vaste, la mieux éclairée lui a été retirée, de même que le pavillon situé du côté de Passy.

Par suite de l'afflux incessant d'intéressants objets, il a été nécessaire d'occuper des paliers, de disposer des milliers de pièces en panoplies sur les murs, d'entasser les nouvelles richesses dans des vitrines déjà trop encombrées ou dans des magasins où leur entretien offre les plus grandes difficultés. Tout classement méthodique est, depuis longtemps, impossible à réaliser.

En 1913, il est vrai, les Beaux-Arts, après la démolition de divers cabinets servant de magasins, ont construit une salle spacieuse sous les combles ; elle attend toujours un mobilier. Quant au mobilier des autres galeries, il est en partie composé de vitrines improvisées qui sont une honte pour un établissement de l'État.

Sous le rapport du personnel, le Musée d'Ethnographie n'est pas mieux doté. Il comprend deux conservateurs, dont un s'occupe uniquement de l'administration, mais pas de préparateur, pas de bibliothécaire ; c'est l'Inspecteur du Musée qui remplit ces fonctions en même temps que celles d'adjoint à l'Administrateur et d'assistant du Conservateur chargé de la partie scientifique. Il a, en outre, à diriger le personnel subalterne. Quatre gardiens doivent entretenir dix vastes salles ou paliers, frotter les parquets, manipuler à tout moment de lourds objets, exercer, les jours d'ouverture, une surveillance d'autant plus difficile qu'il défile souvent 6.000 visiteurs, et même davantage, dans la même journée. Pour beaucoup de travaux, il faudrait des hommes valides ; or, les quatre gardiens sont tous des invalides de guerre : le plus ingambe a une ankylose du genou gauche ; les deux plus mutilés sont amputés du bras droit et privés d'un œil. Le gardien-chef remplit des fonctions multiples : il dirige les hommes sous ses ordres, installe les collections, fait de la menuiserie, de la vitrerie, de la tapisserie, etc.

A maintes reprises, l'attention des Pouvoirs publics a été appelée sur cette situation lamentable. A l'étranger, les Musées similaires n'ont point à se débattre au milieu de telles difficultés. Celui de Berlin, par exemple, possède de vastes bâtiments parfaitement adaptés à leur destination, un personnel nombreux, et disposait, avant la guerre, d'un budget de 165 000 marks, sans compter les subsides exceptionnels qui lui étaient largement accordés.

Et cependant, grâce à ses richesses scientifiques, le Musée du Trocadéro rend quotidiennement les services les plus signalés. Les savants — ethnographes, sociologues, historiens, philosophes — y trouvent une mine inépuisable de documents. Les artistes, les industriels, les négociants-exportateurs viennent y chercher d'utiles renseignements. Les théâtres ne peuvent se passer des données qu'il leur fournit s'ils veulent rester dans la vérité lorsqu'ils montent des pièces à sujets exotiques. Il n'est pas jusqu'aux grands magasins et aux grands couturiers qui ne s'inspirent de ses étoffes ou de ses costumes.

Émues de la situation de notre établissement national, des personnalités ont fondé, en 1914, la *Société des Amis du Musée d'Ethnographie*, dans le but de

donner « un appui moral et financier à cet établissement ». La guerre a totalement entravé le développement de la nouvelle Association, mais ses fondateurs se sont remis à l'œuvre. Les résultats que la Société a déjà obtenus sont très encourageants. Il importe, toutefois, pour que son concours soit vraiment efficace, qu'elle recrute de nombreux adhérents, et alors elle pourra contribuer à faire de notre Musée d'Ethnographie un établissement digne de notre pays.

La création de la Société fut décidée dans une réunion préparatoire qui s'est tenue le 5 mars 1914 et à laquelle assistèrent trente et un ethnographes et explorateurs. A l'unanimité, les assistants furent d'avis qu'une association constituée sur le modèle de celles des Amis du Louvre et des Amis du Muséum serait de la plus grande utilité pour le Musée d'Ethnographie. Une commission, comprenant MM. Jean Dybowski, Henri Hubert, Adolphe Reinach, Dr René Verneau et Henry Vignaud, fut chargée d'élaborer un projet de statuts.

Des réunions du Conseil ont eu lieu le 20 juin 1914, le 9 décembre 1919, le 12 février, le 28 mars et le 28 novembre 1920, le 1er mars et le 28 mai 1921.

***

Pendant les années de guerre, le Musée ne reçut naturellement aucun objet de collection. Cependant, en 1917, le Musée de l'Armée ayant besoin de place pour exposer les souvenirs du front, fit don de la plus grande partie de ses collections ethnographiques, disposées sur 39 mannequins. Ces mannequins ont fortement souffert dans le déménagement et leur remise en état a exigé un gros travail, qui n'a pu être fait qu'après la démobilisation du personnel.

En 1919, on eut à enregistrer quelques nouvelles collections, parmi lesquelles il convient de citer la petite série de costumes d'apparat, d'armes et de bijoux de grands chefs abyssins, offerte par le Président de la République et Madame Poincaré, et la belle collection d'objets en pierre rapportée du Hodh mauritanien par M. Doujat d'Empeaux ; ces objets, qui n'étaient nullement représentés dans les séries du Musée, lui ont été gracieusement offerts.

L'année 1920 a vu s'accentuer le mouvement des entrées. Beaucoup de pièces, parmi celles qui ont été inscrites sur les registres de l'établissement, présentent un grand intérêt. Tel est le cas d'une collection de 100 vases provenant des Pueblos de l'Arizona donnée par le Musée de San-Diego (Californie), des objets de Madagascar recueillis dans la région des Baras par M. Le Barbier et offerts par lui, d'une importante série d'armes, d'instruments de pêche, d'instruments agricoles, d'instruments de musique et d'objets de parure, réunie par l'adjudant Charles dans la région des Toubouris. Le Musée a pu acquérir un magnifique vase à tête humaine du Pérou, qui est une véritable œuvre d'art.

En même temps que les collections recommençaient à arriver, les travailleurs reprirent le chemin du Musée d'Ethnographie, où ils trouvent les matériaux nécessaires à leurs études et à leur profession. De nombreux dessinateurs, des ethnographes français et étrangers vinrent y puiser des documents ; des commerçants s'inspirèrent de ses richesses pour créer des modèles nouveaux.

Sous les auspices de la Société des Amis du Musée d'Ethnographie, des conférences ont eu lieu cette année au Palais du Trocadéro. L'inauguration en

a été retardée par la difficulté de trouver un local convenable. Il ne fallait pas songer aux galeries du Musée qui sont tellement encombrées qu'on n'aurait pu admettre qu'un nombre très limité d'auditeurs. Il a fallu improviser une salle de conférences dans la galerie construite, en 1913, sous les combles par les Beaux-Arts et qui est encore dépourvue de vitrines. Grâce au zèle de M. Grand, gardien-chef du Musée, l'installation a été faite assez rapidement et n'a coûté qu'une somme extrêmement modique, tout en répondant à son but de la façon la plus satisfaisante.

Il avait été décidé, pour les débuts, qu'on s'en tiendrait à cinq conférences, qui auraient lieu le dimanche. Non seulement il a été facile de trouver cinq ethnographes, mais d'autres se sont déjà fait inscrire pour l'année prochaine. Voici le programme qui avait été arrêté :

6 mars. — *La parure chez les Nègres d'Afrique*, par M. le Dr Verneau, Conservateur du Musée d'Ethnographie, Professeur au Muséum d'Histoire naturelle.

13 mars. — *Les Touareg*, par M. R. Chudeau, Docteur-ès-sciences.

20 mars. — *L'art Océanien*, par M. Daniel Réal, Inspecteur du Musée d'Ethnographie.

3 avril. — *Danses masquées de l'Afrique occidentale*, par M. Maurice Delafosse, Gouverneur honoraire des Colonies, Professeur à l'École des Langues orientales.

10 avril. — *Ethnographie de la République de l'Equateur*, par M. le Dr Paul Rivet, Assistant au Muséum d'Histoire naturelle.

Chaque conférence a été accompagnée de nombreuses projections à la lumière électrique, qui ont permis de mettre sous les yeux des auditeurs des pièces de choix de notre Musée national d'Ethnographie. L'accueil fait à ces causeries par le public et par un certain nombre d'ethnographes qui les ont suivies assidûment, est un encouragement à persévérer dans la même voie. On démontrera ainsi quelle mine épuisable de ressources le Musée d'Ethnographie du Trocadéro peut fournir aux savants, aux historiens, aux sociologues, aux artistes et également aux industriels et aux commerçants.

(*Bulletin de la Société des amis du Musée d'Ethnographie*, n° 1, juin 1921.)

Au Musée de Minneapolis.

Le 21 novembre 1921 est morte subitement à Minneapolis, au retour d'un long voyage d'études en France, en Italie et en Espagne, une femme accomplie et charmante, Mme John R. Ethel Van Derlip, née Clinton Morrison, épouse du président de la Société des Arts de cette ville. Par son testament, elle lègue environ 500.000 dollars à l'École et à l'Institut des Arts de Minneapolis ; les revenus de cette grande somme (plus de cinq millions de notre monnaie) doivent être employés en bourses de voyage, en acquisitions d'œuvres d'art de premier ordre et éventuellement en fouilles. Le Musée de Minneapolis, qui doit déjà beaucoup à Mme Van Derlip, publie un *Bulletin* illustré[1]; il en existe aussi

1. La collection de ce *Bulletin* est au Musée de Saint-Germain.

un *Guide* illustré (*Handbook of the Minneapolis Institute of arts*), avec 143 photogravures. Ceux qui ont eu l'avantage, comme l'auteur de ces lignes, d'apprécier le goût de Mme Van Derlip et son zèle infatigable pour la science, se réjouiront du lustre durable que cette magnifique donation assure à un nom qui leur reste cher.

S. R.

L'Iconographie du Retable de l'Agneau.
(Voir *Rev. arch.*, 1910, II, p. 369; 1911, I, p. 196.)

Vers 1600, Albert et Isabelle chargèrent Antonio de Succa de relever sur place les monuments, tombeaux, etc., se rapportant aux anciens souverains des Pays-Bas. L'étude de ce recueil, conservé à Bruxelles, a fourni des données nouvelles à M. Paul Post pour l'identification des quatre premiers « Juges intègres »[1].

Le nº 2 serait Louis le Mâle (*Recueil Succa*, fol. 69 et 77). La ressemblance paraît moins frappante que celle (indiquée par M. S. Reinach en 1910) avec la médaille de Jean VI Paléologue par Pisanello.

Le nº 1 serait Philippe le Hardi (identification déjà proposée par M. Six).

Le nº 3 serait Jean Sans Peur, d'après un dessin (Succa, fol. 78) qui offre une ressemblance assez vague; le nº 4 serait Philippe le Bon, qui ne porte pas encore la Toison d'Or instituée le 10 janvier 1430. Comme, d'autre part, Jean Van Eyck n'a pas travaillé au retable avant son retour du Portugal (1430), il faut en conclure que le volet des Juges intègres est l'œuvre de Hubert.

Ces vues méritent d'être signalées et discutées.

E. Michel

Un portrait d'Isabelle de Portugal.

Jean van Eyck, en 1429, avait peint le portrait d'Isabelle de Portugal au château d'Aviz. Ce portrait est perdu, mais il en reste des copies (Weale et Brockwell, *The Van Eycks*, p. 213). A ces copies doit être joint le dessin à la plume et encre de Chine (0,34 × 0,23) qui a passé à l'Hôtel Drouot le 15 déc. 1921 (*Dessins anciens et modernes de la collection de M. Louis Dimier*, p. 26, nº 75 du catalogue). On lit sur le cadre : « C'est la pourtraiture qui fu envoiié à Philippe duc de Bourgoingne et de Brabant de dame Ysabel fille de roi Jehan de Portugal et d'Algarbe seigneur de Septe (*Ceuta*) par luy conquise qui fu depuis femme et espeuse du desus dit duc Philippe. »

S. R.

Le Dictionnaire archéologique de la Gaule.

Avis aux bibliothèques! Ont paru, avec le millésime 1919, les fascicules 2-4 du tome II (depuis la fin de l'article *Ligures* jusqu'à *Saint-Cernin*) et, avec le millésime 1921, le fascicule 5 (jusqu'à *Soumensac*). L'achèvement rapide de la publication ne dépend plus que des ressources que pourra y affecter la Direction de l'Enseignement supérieur.

S. R.

1. *Jahrbuch der preuss. Kunstsammlungen*, XLII, 1921, p. 67 sq.

Exhortation à la sage lenteur.

M. Auguste Gauvain (*Débats* du 12 octobre 1921) pense que les recherches archéologiques en Syrie sont poussées avec trop de hâte : « Il est inutile, écrit-il, de couvrir le pays d'archéologues qui fassent en quelques années sortir de terre tous les monuments millénaires. En Algérie et en Tunisie on a procédé beaucoup plus modestement et plus méthodiquement. S'il y a eu un peu trop de parcimonie de ce côté, on tombe dans l'excès contraire en Syrie. » Ces critiques ne semblent pas fondées ; mais il peut y avoir économie et avantage à convenir d'un programme d'ensemble avec l'intention de « sérier » les efforts.

X.

La loi sur l'exportation des œuvres d'art.

Après avoir prouvé qu'elle était à la fois inefficace et malfaisante, la loi du 31 août 1920 a été abrogée par les Chambres à la fin de décembre 1921. Entre temps, le commerce des œuvres d'art avait émigré à Bruxelles et à Londres ; mais des œuvres d'art de grande valeur n'avaient cessé de s'évader par les voies clandestines. Une loi nouvelle, en préparation, pourvoira au *classement* de quelques chefs-d'œuvre appartenant à des particuliers ; cela n'est pas une petite affaire, car qu'est-ce au juste qu'un « chef-d'œuvre? »

X.

Photographies archéologiques.

Sait-on comment Sainte-Beuve les appelait en 1855 : « Les empreintes positives des lieux et des monuments obtenues à l'aide des procédés modernes courageusement appliqués sous le soleil[1] ». Dans le trésor des doctes périphrases, celle-ci est à retenir.

X.

Opinions téméraires.

Le *Times* (mercredi 28 septembre 1921) annonce que l'*Atlas* publié par ce journal s'augmente d'une planche de cartographie historique. La carte d'Anaximandre ne nous est malheureusement pas parvenue ; mais « la carte par Hérodote (450 av. J.-C.), reproduite sur notre planche.., témoigne d'une surprenante exactitude dans l'indication des lignes de côtes autour de la Mer centrale, ainsi que de la Mésopotamie et de la Basse-Egypte. » Hélas ! Nous n'avons pas plus de carte d'Herodote que de carte d'Anaximandre, et l'exactitude des lignes côtières que l'écrivain anonyme admire dans la restitution de la carte d'Hérodote, est due — faut-il donc le dire ? — au savoir du dessinateur contemporain qui a restitué l'*orbis* de 450.

X.

*
* *

De la *Revue des Deux-Mondes*, 15 sept. 1921, à propos de la fécondité des familles canadiennes françaises (p. 296) : « Les Canadiens français obéissent à l'ordre : *Croissez et multipliez* ; ils observent le *Décalogue.* » Inutile de dire ici que le *Crescite* est dans la *Genèse*, I, 22, 18, et qu'il n'y a rien de tel dans le *Décalogue*. L'auteur de l'article n'a sans doute jamais ouvert une Bible ; les Canadiens devraient se cotiser pour lui en offrir une.

X.

1. *Causeries du Lundi*, t. XII, p. 5 (éd. Garnier).

BIBLIOGRAPHIE

H. Fairfield Osborn. *L'origine et l'évolution de la vie*. Ed. française avec préface et notes par **F. Sartiaux**. Paris, Masson, 1921 ; in-8, xxxv-304 p., avec 126 gravures. Prix : 25 fr. — Conception énergétique de l'évolution et de l'hérédité, par opposition aux conceptions morphologiques qui ont longtemps prévalu, tel est le caractère essentiel de cette intéressante synthèse qui, à côté de celle du regretté Perrier (*La terre avant l'histoire*, 1921), fournira désormais aux lecteurs non spécialistes un excellent répertoire d'idées et de faits bien digérés. Bien entendu, la « conception énergétique » ne prétend pas offrir une explication des phénomènes encore si mystérieux de l'adaptation et de l'hérédité ; elle se contente d'indiquer une voie nouvelle, en mettant au premier plan et en évidence les modes d'accumulation d'énergie qu'emploie la matière vivante, pour la capter, la conserver et la transformer. La traduction de M. Sartiaux est accompagnée de notes et précédée d'une importante préface, qui n'est pas seulement un résumé de la thèse de l'auteur, mais une critique de quelques-unes de ses idées[1].

S. R.

Albert Carnoy. *Les Indo-Européens*. Bruxelles, Vromant, 1921 ; in-8, 256 p. — Inspiré de Schrader, de Feist, de Meillet, de Dottin, etc., ce petit livre n'est nullement une compilation incolore, mais l'œuvre d'un savant bien informé qui a pris la peine d'être simple et clair. La linguistique n'est ici qu'un moyen : il s'agit de restituer la vie matérielle, intellectuelle, morale et religieuse[2] des Aryens avant leur séparation, alors que les ancêtres des Grecs, des Indous, des Perses, etc. résidaient encore dans les plaines de la Russie méridionale, vers l'an 2000 av. J.-C. C'est ce que Pictet avait autrefois entre-

1. *Première partie* : l'adaptation de l'énergie (préparation de la terre à la vie ; le soleil et les origines physico-chimiques de la vie ; évolution des bactéries, des algues et des plantes). — *Deuxième partie* (les origines de la vie et de la forme animale dans l'évolution des invertébrés ; évolution visible et invisible chez les vertébrés ; évolution mécanique de la forme corporelle chez les poissons et les amphibiens ; évolution morphologique des reptiles et des oiseaux ; évolution des mammifères). Un appendice contient des notes sur l'emmagasinement et la transformation de l'énergie dans les organismes, les algues bleues-vertes, la transformation synthétique de la matière, etc. Il y a une abondante bibliographie et un copieux index.

2. C'est la partie la plus développée de l'ouvrage ; l'auteur s'y rapproche assez de Max Müller.

pris, prématurément d'ailleurs, car son grand talent n'était pas encore appuyé d'une science sûre quand il créa la paléontologie linguistique. M. Carnoy a raison de lui rendre hommage et de constater que le sujet difficile auquel il s'attacha n'a pas été depuis traité avec quelque développement en français (p. 79)[1]. Ce n'est pas à dire que l'on marche aujourd'hui sur un terrain bien solide; les lecteurs de M. C. auront peut-être l'impression qu'on sait avec certitude beaucoup de choses qui prêtent encore à controverse. Mais ce livre sérieux rendra service et doit être recommandé[2].

S. R.

Rhys Carpenter. *The esthetic basis of Greek Art.* Bryn Mawr (et Longmans, New-York). In-12, 263 p. — « Le moyen fondamental de l'art (sculptural) est la présentation visuelle d'un solide, de sorte qu'il soit perçu directement et immédiatement dans son étendue et sa profondeur spatiale. A cause du caractère immédiat et sensible de cette perception, nous sommes à même de sentir clairement le jeu des forces qui animent ce solide, quand nous y voyons non plus seulement du marbre et du bronze, mais ce qu'il figure, à savoir un être animé comme nous-mêmes (bien que peut-être plus harmonieux et plus parfait, délivré des imperfections qui résultent des maux matériels). Finalement, certains procédés purement formels de l'art facilitent et amplifient cette perception de forces vivifiantes qui, à leur tour, réagissent sur notre propre sens d'énergie. De cette perception émotionnelle, ainsi motivée, naissent ces sentiments d'animation physique, d'exaltation ou de ce qu'on voudra désigner par des mots vagues et inexpressifs pour chercher à communiquer verbalement à autrui le sentiment de notre expérience la plus intime à la vue d'une sculpture artistiquement efficace ». Cette longue citation donne une idée que je crois juste d'un petit livre où il y a beaucoup d'analyse, mais dont l'objet semble défier les ressources de nos langues. Un chapitre spécial, fort intéressant dans le détail, est consacré à l'architecture.

S. R.

Cinquantenaire de l'École des Hautes-Etudes. **Mélanges** publiés par les Directeurs d'études. Paris, Champion, 1921; in-8, 360 p. — Voici encore, malgré tout ce qu'on n'a cessé de dire et d'écrire, un de ces volumes coûteux, malfaisants, absurdes, où se coudoient des mémoires de tout genre, archéologiques, philologiques, historiques, où toutes les spécialités sous le soleil déversent leurs apports au grand dam des bibliographes, des bibliothécaires et du sens commun. On demande une enquête sur la genèse du présent recueil; sur quel chapitre du budget a été commis ce gaspillage? Cela dit pour

---

1. Voir pourtant Bertrand, *La Gaule avant les Gaulois*, 2[e] éd., p. 307-322 (S. R.).
2. P. 109, une influence allemande se révèle dans l'expression *colonne de Marcus*; nous disons *colonne Antonine*. — P. 237, Strabon, qui n'en dit mot, ne devait pas être cité à côté de Diogène Laerce pour la triade druidique.

le repos de ma conscience, je donne les titres des travaux que j'ai le regret de trouver ainsi sous une couverture insuffisante pour leur assurer quelque unité; je ne cite que ce qui peut intéresser nos lecteurs : V. Bérard, *Les diaskeuastes de Wolf*; Clermont-Ganneau, *Les épitropes d'Arabie*; H. Gaidoz, *Cuchulainn. Beowulf. Hercule*; B. Haussoullier, *Voie sacrée de Milet à Didymes*; Lefranc, *L'origine d'Ariel*; I. Lévy, *Divinités égyptiennes chez les Grecs et les Sémites*; F. Lot, *Un grand domaine à l'époque franque*; Psichari, *La chèvre chez Homère*; V. Scheil, *Deux cylindres solaires*; R. Weill, *Kamès de Thèbes*.

L'absence de tout index ne rehausse pas l'utilité de cette publication, aussi savante qu'incommode.

S. R.

Sir Arthur Evans. *The palace of Minos. A comparative account of the successive stages of the early Cretan civilization as illustrated by the discoveries at Knossos*. Vol. I. *The neolithic and early and middle Minoan age*. Londres, Macmillan, 1921; gr. in-8, xxiv-721 p., avec 542 figures, plans, planches en couleurs, etc. — La richesse de ce volume (il doit y en avoir trois, plus un atlas) est si exubérante qu'il est impossible d'en donner même une idée vague dans un compte-rendu; aussi bien ne tardera-t-il pas, malgré son prix très élevé, à figurer dans les bonnes bibliothèques. L'auteur n'a pas entendu rendre inutiles toutes ses publications antérieures, notamment ses *Reports* de 1900 à 1905 dans l'*Annual of the British School*; il a voulu, d'une part, rectifier sur quelques points ses premiers exposés, de l'autre — et surtout — les compléter par un très important apport de matériaux. Disons tout de suite qu'on trouve ici une masse de nouveaux documents très bien reproduits, entre autres (pour ne citer que deux planches très soignées) la peinture du *Cueilleur de Safran* (p. 264) et la restitution bien douteuse, due à M. Gilliéron, de celle des *Dames en bleu* (p. 545). L'architecture de l'ancien palais, sa glyptique, sa céramique, son épigraphie[1], sont éclairées par tout un album d'inédits. Sir Arthur E. ne s'est naturellement pas borné à l'exposé de ses propres trouvailles; comme l'objet qu'il poursuit est surtout l'étude d'une civilisation qui a évolué en hâte depuis l'époque néolithique, il a institué des comparaisons incessantes non-seulement avec les produits archaïques des autres civilisations méditerranéennes, mais surtout avec ceux des explorations que ses brillantes découvertes de Knossos ont provoquées en Crète même, à Phaestos, Haghia Triada, Gournia, Palaeo-Kastro, Zakro, Petsofa, Tylissos, Malia, Messarà, Nirou Khan, Vasiliki, Mochlos. Une importance particulière est attachée aux relations commerciales. Le sous-titre indique les limites chronologiques de son enquête, qui ne dépasse pas le Minoen moyen et le palais élevé à cette époque. J'aurais voulu du moins traduire ici la table analytique des matières; mais elle occupe dix grandes

1. Voir le tableau composé des signes hiéroglyphiques et linéaires, p. 642-3; le tableau des signes du disque de Phaestos, p. 652 (ce serait un texte métrique avec refrains, p. 662).

pages! Je peux seulement indiquer les principales divisions : I. *Étage néolithique.* — II. *Minoen* I, II, III, composant le *Minoen* ancien. — III. *Minoen* moyen I : Débuts du palais; sanctuaire du mont Juktas; tombe de Zeus; phases de la céramique, du travail des métaux, des cachets; relations extérieures. *Minoen* moyen II : Développement du palais; égouts, installations hygiéniques; poteries royales; apogée des fabriques polychromes; dépôt de fusaioles; céramique postérieure; influence de la peinture murale; cachets avec hiéroglyphes; relations avec l'Égypte; la mosaïque « de la ville ». *Minoen* moyen III : Époque de transition, suivant la catastrophe qui marque la fin du *Minoen* II (vers 1700 av. J.-C.); le nouveau palais, le culte de la double hache, les trésors, la déesse aux serpents, les reliefs peints, les fresques, la céramique, l'écriture linéaire A, le disque de Phaestos, les cachets, les types ailés, le *galop volant* (d'origine égyptienne), etc. Il est inutile de louer la clarté de l'exposition, car Sir A. E. se montre partout égal à lui-même; il est inutile, d'ailleurs, de louer quoi que ce soit; je pense au mot de Bossuet sur l'*éloge qui expire* et ne veux rien ajouter de superflu[1].

S. R.

C. Lagier. *A travers la Haute-Egypte.* Bruxelles, Vromant, 1921; in-8, 259 p., avec 1 carte et 60 gravures. — M. C. Lagier nous a déjà donné des notes de voyage, *L'Égypte monumentale et pittoresque*; voici une suite de cet ouvrage, dédiée à M. Capart, où il est question de bien des sites illustres, Akhmin, Coptos, Louxor, Edfou, Philae, Assouan. Mais il n'y a pas que des descriptions pittoresques; l'histoire, la religion égyptienne, le déchiffrement des hiéroglyphes tiennent une grande place. Le tout est copieusement illustré de photographies qui ne sont pas des plus connues. A la fin du volume, une longue notice sur Maspero, précédée d'un portrait, se termine par un bien singulier *dialogue des morts* entre Rougé et son éminent élève. Il s'agit de montrer que Maspero ne doit pas être « suspect d'irréligion » et que le « Maspero sectaire » est une légende. En effet, Maspero n'a jamais été sectaire; il s'est contenté d'être grand égyptologue et quelque peu *maspériste*. Mais voici qui n'est pas exact (p. 209, à propos de la mort de l'illustre savant au cours d'une séance de l'Institut) : « Notons qu'un prêtre assistait à ce drame rapide : le

1. P. 494 : « On peut inférer que les Minoens introduisirent une sorte de numéraire de perles de faïence parmi les populations primitives de la péninsule ibérique, d'où, par voie d'échange entre tribus et relations maritimes, ces objets parvinrent aux îles Britanniques. La contre-partie naturelle de ce commerce serait celui de l'étain. » Sir A. E. a également mis en lumière les très anciennes relations de la Crète avec l'Asie Mineure, la Cyrénaïque (silphium) et surtout avec l'Égypte (dès l'époque prédynastique, p. 79, 509). Mais l'auteur repousse absolument, comme contraire « aux faits élémentaires de l'histoire », la thèse de Sir W. Ridgeway sur l'invasion d'un Minos Ier qui, vers 1500, aurait passé de Palestine en Crète avec des Achéens blonds (p. 1[illegible]) et détruit la civilisation dite minoenne.

P. Scheil, autrefois l'élève de Maspero, devenu son confrère. » Le P. Scheil n'était pas à la séance du 30 juin 1916; je parle en témoin. Le dernier qui ait tenu dans sa main la main de Maspero respirant encore est Marcel Dieulafoy.

S. R.

P. Cruveilhier. *Les principaux résultats des nouvelles fouilles de Suse.* Paris, Geuthner, 1921, in-8, 154 p. — Les lecteurs de la *Revue du clergé* (1909-1912) n'ont pas oublié la série d'articles clairs et bien documentés où M. l'abbé Cruveilhier a exposé les résultats des fouilles de Suse, en particulier dans leurs rapports avec la Bible, d'après les tomes I-IX des *Mémoires de la Délégation en Perse*. Le présent travail est fondé sur les tomes X-XIV de la même publication, qui est heureusement, comme les fouilles elles-mêmes, à la veille de reprendre. Cela ne fait pas double emploi avec l'introduction écrite par M. Pézard au Catalogue des antiquites de la Susiane, ni avec le résumé du *Correspondant* (1913), imprimé à nouveau dans les *Mélanges d'histoire religieuse* du P. Lagrange (1915). M. Cruveilhier a adopté un ordre différent : il étudie successivement l'état des fouilles, puis les découvertes intéressant l'histoire, la religion, le droit, l'état économique, la philologie. Il est très utile que ces choses, un peu enfouies dans les *Mémoires*, soient mises ainsi à la portée du public instruit; l'auteur est un *cicerone* averti et il écrit bien[1]. S. R.

H. Lechat. *La sculpture grecque.* Paris, Payot, 1922; in-12, 155 p. (Collection Payot). — Précieux petit livre, comme n'en peut écrire qu'un éminent connaisseur. Montrer les circonstances qui ont favorisé la formation du génie grec, sous « quelles lentes et longues pressions » il se développa, observer l'atmosphère morale et sociale par laquelle il vécut et grandit : tel a été le but de l'auteur, qui ne l'a jamais perdu de vue dans le cours de son élégant exposé. « Quel abîme entre cette petite portion de l'humanité et tout le reste ! Homme libre et cité libre, pesons la valeur de ces mots... Tout est nouveau dans les alvéoles de la nation grecque. » Mais l'admiration ne va pas sans des réserves sur lesquelles il y a lieu d'insister : « L'immense supériorité de la raison grecque a été le besoin en tout de vues claires, et il va de soi qu'un tel besoin sans atténuation comportait un petit élément de sécheresse... Nous savons quel bienfait fut pour l'art l'anthropomorphisme, mais nous en voyons aussi les limites... La divinité immense que nous, modernes, percevons dans la nature, n'existait pas pour les anciens. » Voilà qui repose des litanies d'un enthousiasme débordant et intolérant, par où l'on semble parfois enlever toute raison aux nouveaux développements de l'art depuis le v[e] siècle. Une leçon d'équité ne doit jamais être perdue; que celle-ci profite[2]. S. R.

---

1. Il annonce (p. 108) un prochain ouvrage « dont le Code d'Hammurabi sera l'objet principal. » Cela est devenu, en effet, très nécessaire.

2. P. 106, encore la *Vénus de Fréjus*, qui vient de Naples ! — P. 130, il faut renoncer au *Sophocle* du Latran. — P. 135, je regrette que M. L. ne rende pas la *Vénus de Médicis* à son auteur, désigné par feu A. Mahler.

Walter Woodburn Hyde. *Olympic victor monuments and Greek athletic art.* Washington, Carnegie Institutions, 1921; gr. in-8, xix-405 p., avec nombreuses gravures. — J'ai autrefois signalé ici, d'après M. Chamonard, un torse de *kouros* archaïque découvert à Phigalie (*Rev. arch.*, 1892, I, p. 100). Ce très intéressant morceau a été publié dans le livre que nous annonçons (p. 327); l'auteur l'a naturellement rapproché, comme l'avait déjà fait M. Frazer, de l'*Arrachion* décrit par Pausanias. — Il y a d'autres excellentes sculptures bien reproduites dans ce volume, dont l'objet est de mettre en œuvre tous les documents, littéraires ou graphiques, qui concernent les vainqueurs des jeux d'Olympie et l' « art athlétique grec » en général, depuis la tauromachie de Cnossos, donnée à grande échelle pour la première fois (p. 3); on remarquera surtout quelques beaux marbres peu connus des Musées américains (p. 134, la tête du verseur d'huile à Boston; p. 138, l'athlète polyclétéen du Farnsworth Museum, Wellesley College; p. 144, la tête d'athlète du Musée de New-York, d'après Crésilas (?); p. 168, la tête d'athlète praxitélienne du même Musée; p. 220, le discobole de bronze du même Musée; p. 276, l'aurige (?) juvénile de Boston; p. 305, une très jolie tête de Sparte, aujourd'hui dans une collection privée à Philadelphie). Une hypothèse digne d'attention a été développée (p. 327 et suiv.) au sujet de la belle tête juvénile d'Olympie (Laloux et Monceaux, p. 137), que l'on attribuait à l'école de Praxitèle ou à celle de Scopas. M. Hyde a prouvé qu'elle est très étroitement apparentée à celle de l'Agias de Delphes par Lysippe; ce n'est pas un Hêraklès jeune, mais très probablement le pancratiaste Philandridas, dont la statue, due à Lysippe, est signalée par Pausanias à Olympie (372 ou 368 av. J.-C.). Cela est important pour la chronologie des œuvres de Lysippe et aussi pour l'appréciation de l'Agias de Delphes, certainement d'un travail inférieur, mais pourtant sorti de l'atelier de Lysippe. Une bonne héliogravure de la tête d'Olympie est publiée en frontispice de cette savante et lisible monographie

S. R.

Raffaello Petazzoni. *La Religione nella Grecia antica fino ad Alessandro.* Bologne, Zanichelli, 1921; in-8, 417 p. — Ce volume est le troisième d'une série qui, sous le titre commun de *Storia delle religioni*, doit en comprendre au moins une douzaine. Le même auteur en a déjà publié un sur Zarathustra et la religion de l'Iran; deux autres sont en préparation ou sous presse (Hutton Webster, *Società segrete primitive*; Alex. Brückner, *Mitologia slava*). L'exposé que nous avons ici de la religion grecque jusqu'au temps d'Alexandre s'inspire des recherches les plus récentes sur ce domaine, mais sans les outrer; il ne fait pas la part trop large aux cultes de mystère. A la suite de chaque chapitre on trouve des notes bibliographiques très bien informées. Voici la division des matières : I. Origines; formes élémentaires de la religion. II. La *polis*; polythéisme olympique et religion civique. III. Les plèbes; cultes agraires et mysticisme. IV. Prévalence de la religion olympique; attractions des cultes agraires dans l'orbite de la religion civique. V. L'orphisme; nouveaux courants mystiques et tentatives de réformes religieuses. VI. La philosophie; la pensée

spéculative contre la tradition. VII. Athènes et les guerres médiques. La religion traditionnelle consacrée à nouveau par le sentiment de la patrie et l'art. VIII. Athènes au temps de Périclès; religion de la patrie, équilibre et grandeur. IX. Crise du sophisme; Socrate. X. La fin de l'hellénisme antique; individualisme et humanisme. — Il y a un index suffisant.

S. R.

G.-I. Zolôtas. *Histoire de Chios* (en grec), t. Ier (topographie historique, avec une carte). Athènes, Sakellarios, 1921. — Les importants travaux de G.-I. Zolôtas sur l'histoire de Chios commencent à être publiés après sa mort, grâce au soin pieux de Mme E. Sarou-Zolôtas, sa fille, — dont tous les hellénistes connaissent les consciencieuses recherches épigraphiques, — grâce aussi au zèle patriotique de quelques habitants de l'île, constitués en commission et qui ont recueilli partout des fonds pour l'édition de ce livre. Le tome Ier traite de la topographie historique de l'île; il est accompagné d'une carte à grande échelle, qui rendra les plus précieux services. On est frappé de l'effort que suppose cette publication, un peu trop compacte, mais exhaustive, ou peu s'en faut. Il serait facile de relever quelques insuffisances ou des défauts — manque de discernement dans les bibliographies, hardiesses linguistiques — qui appellent des réserves. Mieux vaut louer Mme E. Sarou-Zolôtas de tout ce qu'elle nous apporte sur un sujet qu'elle connaît parfaitement. Après les recherches mythographiques, la géographie physique et économique est traitée avec abondance et précision. L'onomastique locale m'a paru fort instructive; sur Chios antique et sur Chios du Moyen-Age, l'auteur a réuni une documentation extrêmement riche, que faisaient pressentir ses travaux préliminaires, dont les derniers ont paru pendant la guerre dans Ἀθῆνα. L'ouvrage est terminé par un inventaire archéologique, qui rendra de réels services, encore qu'il y manque un *index*. Souhaitons que l'activité de Mme Sarou-Zolôtas lui permette bientôt d'ajouter cet indispensable répertoire à l'un des prochains volumes.

L'île de Chios a eu une histoire fort intéressante, de l'antiquité à nos jours. Sa production artistique, à partir du VIe siècle avant J.-C. et jusqu'à l'époque de Phidias, a influencé à la fois l'art ionien et l'art attique. Les recherches archéologiques avaient été trop peu fréquentes jusqu'aujourd'hui, sur un sol qui promet des surprises. Les découvertes de M. Kourouniotis, pendant la guerre et en 1920, et surtout, cette année, l'exhumation d'un temple à Nagos (N. de Kardamyla) par M. Evangelidès, sont les préludes d'une exploration méthodique; elle récompensera feu G. I. Zolôtas de son effort érudit en faveur de l'histoire locale.

Ch. Picard.

Hubert Pernot. *D'Homère à nos jours.* Paris, Garnier, 1921; in-12, 248 p., avec cartes et gravures. — J'ai beaucoup appris (et pas seulement rappris) en lisant ce petit livre plein de savoir, qui comprend cinq chapitres :

I. Origine et parenté du grec. — II. Développement historique du grec. — III. L'écriture. — IV. La prononciation. — V. Phonétique. L'auteur, bien connu par sa compétence en grec moderne, cherche à vivifier l'étude de la langue ancienne par des indications détaillées sur le parler et l'écriture des Grecs actuels. On trouve ici mille choses : tableau de l'alphabet phénicien, facsimilés de la stèle de Sigée, de quelques papyrus, du manuscrit Σ de Démosthènes, des écritures de Constantin Palaeocappa et de M. Venizelos, etc., sans compter des reproductions inédites de monuments de la Grèce, dont les relations avec le texte ne sont pas toujours apparentes, mais qui intéresseront les archéologues. L'explication des figures est l'objet de notices détaillées (p. 201 et suivantes), accompagnées de bibliographies parfois trop complètes (p. 218), toujours suffisantes. Mais à qui s'adresse ce livre érudit ? « Mon but principal, écrit l'auteur, a été de faire une œuvre de vulgarisation, à l'usage des Lycées et des Universités. » Pour les Universités, pour l'enseignement supérieur, j'y consens avec joie, comme on dit dans la tragédie ; mais s'il s'agit des Lycées, je dis : Holà ! Une des plaies de l'enseignement secondaire, c'est la place qu'on y veut faire prématurément à l'enseignement supérieur. Le vin généreux de l'érudition ne convient pas à ceux qui, par leur âge et leur intelligence, sont encore et doivent rester au régime du lait. Qu'un professeur instruit initie ses élèves de Lycée, par quelques causeries, à la phonétique, à l'épigraphie, à la paléographie, même à quelques notions de grec moderne, rien de mieux ; mais qu'on introduise ces matières dans les programmes de l'enseignement secondaire, c'est ce que je juge pis qu'inutile : dangereux[1].

S. R.

G. Colomb. *L'énigme d'Alésia.* Paris, A. Colin, 1921 ; in-8, 284 p. — Excellent marcheur, doué d'un sens topographique très éveillé, l'auteur (qui est naturaliste de profession) a parcouru dans tous les sens le massif d'Alaise ; il faut espérer que les auteurs futurs d'une exploration archéologique de ce massif, commencée par Castan, profiteront des observations de M. Colomb.

On ne peut insister ici sur sa thèse, qui est l'identification de l'Alesia des *Commentaires* de César avec Alaise. Sa « méthode » consiste à supposer qu'Alaise est Alesia, à faire cadrer le texte de César avec la topographie d'Alaise et à conclure, de l'absence de toute impossibilité topographique, à la vérité de la thèse. Cette étrange « méthode » a pour point de départ la méconnaissance d'un fait démontré depuis les fouilles de Napoléon III, confirmé par celles du commandant Espérandieu, qui est l'identité de l'Alesia de César avec Alise-Sainte-Reine. Cette démonstration, due à l'archéologie, n'existe pas pour

1. Le grec se meurt, dit-on un peu partout. Je ne voudrais pas qu'on pût ajouter : « Ce sont les philologues qui l'ont tué ». Ce qu'il faut apprendre de grec dans les lycées, c'est, avec un *minimum* de grammaire, cent belles pages de vers et de prose, spécimens des grandes œuvres littéraires qui doivent être lues *en traduction*, parce qu'il vaut mieux les lire ainsi que de ne pas les lire du tout. Au diable l'inscription de Sigée et ce farceur de Palaeocappa ! Il y aura toujours des spécialistes pour s'en occuper, et il ne faut même pas qu'il y en ait trop.

M. Colomb ; son livre existe pourtant pour elle ; c'est qu'elle est bonne fille.

Chemin faisant, M. Colomb a débité quelques « horreurs » sur les Druides embaumeurs, sur le culte de Taranos ou Tarana, cette dernière devenue *Sancta Tarana, Sancta Rana* et enfin *Sainte Reine* (p. 263). Quelques lignes de grec sont affreusement estropiées (p. 48).

S. R.

Alfred Laumonnier. *Catalogue de terres cuites du Musée archéologique de Madrid.* Paris, E. de Boccard et A. Picard, 1921 ; gr. in-8, 249 p. et 134 pl. Prix : 25 francs. — L'auteur de ce bon catalogue, ancien membre de l'École des Hautes-Études hispaniques et membre de l'Ecole d'Athènes, n'a pas étudié moins de 1.021 figurines, dont il a reproduit par la photographie 350 ; encore a-t-il laissé de côté la grande série des ex-voto de Calvi (Italie), contenant plus de 900 têtes, la plupart de grandeur naturelle, et un nombre infini de fragments. La collection des terres cuites de Madrid se compose de plusieurs fonds, Rada y Delgado (Orient), Salamanca (Italie), Stützel (Archipel), Asensi et Toda (Cyrénaïque et Egypte), etc. ; mais les provenances précises manquent presque toujours et M. Laumonnier a dû se contenter d'un classement par fonds et par types. Bien que les phototypies soient souvent médiocres, elles nous font connaître de nombreuses pièces qui comptent parmi les chefs-d'œuvre de l'art des coroplastes, et beaucoup d'autres dont l'intérêt archéologique ou mythologique est incontestable. Le texte, rédigé avec grand soin, indique les rapprochements essentiels et témoigne d'une connaissance étendue de la bibliographie archéologique espagnole, si peu accessible aux travailleurs d'au-delà les monts. — Le chapitre relatif à la collection Salamanca m'a rappelé, une fois de plus, que l'on possède très peu de renseignements sur ce grand collectionneur et spéculateur ; il serait utile de fixer cette physionomie, à la fois sympathique et picaresque, avant que les derniers témoins d'une vie aussi agitée n'aient disparu [1].

S. R.

E Douglas van Buren. *Figurative terra-cotta revetments in Etruria and Latium.* Londres, Murray, 1921 ; in-4, x-74 pl., avec 31 pl. — Catalogue raisonné, très richement illustré, de revêtements de terre cuite de l'Etrurie et du Latium au VIe et au Ve siècle av. J.-C. Ces monuments sont des antéfixes, des acrotères et des frises ; dans chaque section, ils sont classés suivant des rubriques générales : Gorgones, têtes de Satyres, Achéloüs, anguipèdes, etc. Les notices sont détaillées et abondamment pourvues de références. L'autrice a eu la bonne fortune de rencontrer des directeurs de musées exorables, qui lui ont fourni nombre de photographies d'objets inédits. Je trouve un peu courtes les notices placées en tête des sections ; on eût voulu en apprendre davantage sur les transformations subies par l'art ionien et l'art grec archaïque en général aux

1. P. 117, à propos des terres-cuites grecques d'Égypte, M. L. oublie le beau catalogue du Musée d'Alexandrie par M. Breccia.

mains d'artistes étrusques et latins. Mais n'en demandons pas trop et soyons reconnaissants à l'autrice de la peine qu'elle a prise pour inventorier, classer et faire reproduire des documents épars, parfois assez difficiles d'accès.

S. R.

F Oswald et T. Davies Pryce. *An Introduction to the Study of terra sigillata*. Londres, Longmans, 1920; gr. in-8, 286 p., avec 85 pl. Prix : 42 shillings. — Dédié à la mémoire de Joseph Déchelette « *scholar and patriot* », cet important ouvrage a été inspiré aux auteurs par les nécessités pratiques de leurs propres recherches sur le terrain de Margidunum en Nottighamshire. L'intérêt de la terre sigillée pour dater une station ou les couches d'une station est si évident qu'on veut avoir entre les mains un manuel parfaitement informé à cet égard et au courant des découvertes les plus récentes. C'est cet ouvrage, où tout ce qui touche à la chronologie, à la forme et au décor des vases est au premier plan, que les auteurs nous ont donné et dont il faut les remercier. A la différence de Déchelette, ils ont étudié *tous* les ateliers et profité des nombreuses publications dont ceux de la Grande-Bretagne et de la Germanie ont été l'objet. L'illustration, disposée avec un sens pratique remarquable, est excellente. Voici la distribution des matières : I. Introduction. — II. Description générale (*sigillata* italienne; *sigillata* provinciale dans la Gaule du sud, du centre, de l'est et sur la rive droite du Rhin). — III. Emplacements datés. — IV. Timbres de potiers. — V. Vases à reliefs moulés. — VI. Origine et développement du décor de la *sigillata* provinciale. — VII. Indices chronologiques — VIII. Formes des vases. — IX. Fabriques variées (*sigillata* marbrée, ornée à la roulette, incisée, décorée à la barbotine, à reliefs d'applique, estampée). — X. Origine et évolution de la *sigillata*. Suivent une table chronologique, une bibliographie abondante et un bon index. Chacune des 85 planches est accompagnée de notices avec la bibliographie essentielle. Il faut regretter qu'un ouvrage si utile, étant très cher, ne soit pas à la portée d'un plus grand nombre d'acheteurs.

S. R.

P. Paris. *Promenades archéologiques en Espagne*. Paris, Leroux, 1921 ; in-8, 276 p., avec 67 planches. — Ceux mêmes qui ont déjà lu ces petits mémoires, dans notre *Revue* et d'autres recueils, les reliront et les possèderont avec plaisir sous leur nouvelle forme. Cette forme, ou plutôt ce format, est très commode ; le volume peut être emporté en voyage, à condition d'en fortifier quelque peu le dos. Les divers chapitres concernent Antequera, Alpera, Emporion, Sagonte, Merida, Bononia, le palais de Liria à Madrid ; autant dire que l'auteur fait preuve de compétence dans les domaines du préhistorique et de l'ibérique comme dans celui de l'art hispano-romain. — La pl. 65 reproduit une réplique fort mutilée du type dit d'Aphrodite *Geneteira*, dans la collection du duc d'Albe à Madrid. M. Paris parle à ce propos de la « célèbre Vénus de Fréjus » qui n'a jamais été de Fréjus, mais des environs de Naples, et se montre mieux informé d'un très vieil article de la *Gazette archéologique*

que de ce qui a été écrit plus récemment sur le même sujet. A en juger par la photographie, ce marbre sans bras ni tête ne mérite pas les éloges exagérés de M. Paris : « Nous avons peine à croire qu'elle n'a pas été ciselée dans le fin Paros par un génial successeur de Praxitèle » (p. 272). *Scusa del poco*; je ne sais comment dire cela en espagnol[1].

S. R.

Dr L. Carton. *La Tunisie en l'an 2000*. Bruxelles et Paris, Van Oest, 1922; in-8, 256 p. — Des voyageurs de l'an 2000 décrivent la Tunisie telle qu'elle sera, *Dis propitiis*, en 80 ans. Ce sera un Eldorado que des fouilles heureuses, des restaurations bien entendues de vieux monuments auront rendu attrayant, même pour les archéologues.

L'auteur ne demande pas qu'on rebâtisse à la punique ou à la romaine Carthage, Thysdrus ou Dougga, mais qu'on relève ce qui est à terre et qu'on rende intelligibles les dispositions d'ensemble. Voici quelques lignes de l'*Introduction* qui sont bonnes à retenir (p. 21) :

« A Timgad, on a, en certains points, reconstruit des murs jusqu'à plusieurs mètres de hauteur; les célèbres latrines publiques qui font l'étonnement et l'admiration des visiteurs ont été reconstruites de toutes pièces, à l'aide de quelques fragments de sièges. A Guelma, on rebâtit complètement le théâtre romain. Qui donc oserait reprocher au service compétent de faire un peu et discrètement, à Carthage, ce qui a été fait ailleurs, sur une si grande échelle et souvent sans retenue? Et doit-on, par crainte de tomber dans certains excès, renoncer à toute initiative et s'endormir sur l'oreiller si commode de l'abstention?[2] ».

X.

L.-A. Constans. *Arles antique*. Paris, E. de Boccard, 1921; gr. in-8, XVI-426 p. avec 16 pl. — A la différence de Marseille, ville grecque qui dédaignait l'indigène, Arles paraît, au sommet du delta du Rhône, comme le point de conjonction de trois influences, grecque, latine et celtique. C'est sans doute pour cette raison qu'à partir du Ier siècle de notre ère elle fut non-seulement la capitale économique de la Provence, mais le plus important de ses centres intellectuels. « Arles réalisa avec une force singulière, au sein de la grande unité romaine, l'unité de la région provençale » (p. 406).

J'emprunte ces lignes à une conclusion très bien écrite; elle couronne un ouvrage d'une grande valeur historique ou archéologique, pour lequel l'auteur

---

1. P. 257, il est injuste de parler du « sec érudit qu'était l'épigraphiste Hübner ». Son livre sur les monuments figurés de l'Espagne, œuvre d'un tout jeune homme, est un catalogue à jamais indispensable, remarquablement exact et heureusement sans vaine « littérature. »

2. Ainsi, dans la Bulla Regia de l'an 2000, on a ramené l'eau dans les fontaines; on a planté des fleurs dans les *impluvia*; on a même meublé de lits et de sièges antiques l'un des appartements (p. 193).

a mis à contribution, outre de très nombreux imprimés, des documents manuscrits, et dont l'illustration, sans faire double emploi avec celle de livres antérieurs, est fort intéressante. Nous avons maintenant pour Arles ce que De Pachtere a fait pour Paris, Châtelain pour Orange, Clerc pour Aix. Il est même surprenant qu'on ait attendu si longtemps pour traiter, avec les détails et la compétence voulus, un si beau sujet. Des prédécesseurs de M. Constans, le plus érudit et le plus exact, le Père Dumont (des Minimes), n'avait pu imprimer que deux chapitres sur vingt-six. Il faut féliciter l'auteur d'*Arles antique* d'avoir été plus heureux et d'attacher son nom à une ville dont le glorieux passé n'a pas eu de plus curieux investigateur[1].

S. R.

J. Poux. *La Cité de Carcassonne. Les origines* (jusqu'en 1067). Toulouse, Privat, 1922; gr. in-8, xxi-336 p., avec nombreuses planches et figures. Prix : 30 fr. — Excellente monographie, abondamment et bien illustrée. Elle se divise en deux parties : histoire (origines, conquête romaine, périodes visigothique, sarrasine, franque, carolingienne) et description (défenses du v[e] siècle, enceinte visigothique). Une longue bibliographie (p. xi-xxi) témoigne des vastes lectures de l'auteur ; on s'étonne de n'y point voir citer la *Gallia Narbonensis* de Herzog, ni le *Sprachschatz* de Holder, ni — lacune surprenante — l'*Histoire de la Gaule* de C. Jullian (bien que l'on rencontre par endroits le nom de ce savant). Il semble que l'auteur se donne quelquefois trop de peine pour discuter et réfuter les affirmations sans preuves de ses prédécesseurs; on peut aussi regretter qu'il fasse trop souvent état des dires d'E. Desjardins, auteur très peu sûr. — P. 40, à propos de la réplique du Discobole au musée de Toulouse (Espérandieu, I, p. 468), qui aurait été trouvée à Carcassonne, M. P. démontre que cela n'est pas exact et qu'il s'agit des environs de Narbonne. Carcassonne n'a pas encore fourni la moindre sculpture romaine; celle où l'on reconnaissait le bienheureux saint Pégout et qui a complètement disparu paraît avoir daté seulement du moyen âge. — C'est surtout dans la description de l'enceinte, étudiée dans le plus menu détail, que M. P. a montré son soin et sa compétence; il s'est beaucoup servi, comme de juste, mais sans jamais abdiquer son jugement propre, des recherches antérieures de Viollet-le-Duc (1858) et de Rathgen (1907).

S. R.

Édouard Salin. *Le cimetière barbare de Lézéville.* Paris, Berger-Levrault, 1922. In-4, vi-146 p., avec 16 planches (dont 8 en couleurs) et 29 fig. dans le texte. — Procès-verbal détaillé et bien illustré des fouilles d'une nécropole franque — déjà violée en partie — qui s'étend sur 2.000 mètres carrés et a livré

---

1. P. 392, M. C. passe un peu vite sur le plus beau marbre découvert en Gaule la tête de déesse du théâtre d'Arles, qui n'est pas une Diane et n'est pas « de même style que la Vénus », laquelle est une œuvre assez vulgaire. Cf. S. R., *Têtes idéales*, pl. 135, 136.

270 tombes sur 14 rangées à peu près parallèles (1912-1920). Un demi-silique d'argent du VIe siècle donne une date moyenne ; le cimetière paraît avoir servi de 450 à 650 environ. Une fois, un crâne portant d'anciennes blessures a été trouvé entre les jambes d'un guerrier. On a constaté que des sépultures non violées étaient superposées à des sépultures violées, ce qui confirmerait l'opinion d'un fouilleur professionnel de ma connaissance, qui attribue les premières violations de tombes franques aux fossoyeurs eux-mêmes. Les objets recueillis sont de bons spécimens de types connus ; les plus importants sont les restes d'une garniture d'or provenant d'un vêtement féminin et des ornements en bas-argent qui peuvent avoir appartenu à une couverture de livre. Signalons les études analytiques, dues à deux spécialistes, des tissus, végétaux, cuirs et bois recueillis dans les tombes ; dans quelques sépultures de guerriers on a noté des tiges végétales éparpillées qui recouvraient les vêtements au voisinage de la plaque de ceinture et du fourreau du scramasax, sorte de *linceul d'herbes coupées*. Cette observation me paraît nouvelle ; ce n'est pas la seule qu'on puisse recueillir dans cet utile travail[1].

S. R.

G.-B.-M. Flamand. *Les Pierres écrites. Gravures et inscriptions rupestres du Nord-africain.* Paris, Masson, 1921 ; gr. in-8, III-434 p. avec 262 gravures et 53 planches hors texte. — Le nom de l'auteur, mort en 1919, restera attaché à ce grand ouvrage, dont l'impression, commencée en 1905, a été terminée, avec un dévouement d'ami, par M. St. Gsell. C'est un véritable *corpus* de la glyptique rupestre Nord-africaine et le guide, désormais indispensable, de ces études, dont les découvertes analogues faites en France et en Espagne ont encore rehaussé l'intérêt. La question chronologique, longtemps très obscure, a été en grande partie éclaircie par les recherches de l'auteur ; sauf exception, il semble bien avoir eu raison de dire que les gravures rupestres à traits lisses et profonds fortement patinés sont de l'époque néolithique, alors qu'il faut attribuer à la période libyco-berbère les gravures au pointillé et à patines légères. L'illustration est aussi bonne qu'abondante ; il y a d'excellentes héliogravures d'après des pièces de premier ordre. Sachons gré au Gouvernement général de l'Algérie d'avoir rendu possible une publication qui, sans luxe inutile, expose dans tout le détail voulu un sujet extrêmement important pour l'histoire de l'art et des religions.

S. R.

Pedro Bosch Gimpera. *Los Celtas y la civilización celtica en la peninsula iberica.* Madrid, 1921, in-4° ; 56 p. avec pl. et gravures. — Les textes et les noms de lieu ne sont plus seuls, comme au temps de d'Arbois de Jubainville, à témoigner de la présence des Celtes dans la presqu'île ibérique et à préciser les limites de leur habitat. Grâce aux fouilles des dernières années, on connaît aujourd'hui en Espagne d'importantes nécropoles du deuxième âge

1. L'auteur aurait eu profit à connaître, outre les ouvrages qu'il a lus et cités, ceux de Pilloy, Coutil, Lindenschmit, Hampel, Baldwin Brown, etc.

du fer, où le caractère celtique des armes est incontestable; beaucoup d'autres, bien qu'appartenant à la même époque, se rattachent plutôt à la civilisation de Hallstatt et la prolongent (1er âge du fer). La distinction des éléments ibériques, celtibériens et celtiques est loin d'être aisée; ainsi les nécropoles du centre de l'Espagne out été attribuées aux Celtibères par les uns, aux Celtes par les autres, parmi lesquels MM. Hubert et Bosch Gimpera. On trouvera, dans le mémoire que nous annonçons, à côté d'intéressantes hypothèses sur les migrations celtiques en Espagne, de bonnes reproductions d'objets de fer et de bronze conservés aux musées de Pampelune et de Tarragone; signalons aussi une carte de la péninsule à l'époque de Latène I où sont tracées les limites de la civilisation ibérique, du post-hallstattien du Nord de l'Espagne et de la Castille, des civilisations de l'Espagne occidentale et du Portugal. La pénétration des Celtes en Espagne se place au VIe siècle; ils y sont probablement entrés par les passages à l'ouest des Pyrénées et, pressés par d'autres peuples, se sont établis dans la partie centrale de la péninsule, qui est la moins riche, laissant aux Ibères les côtes orientales et méridionales.

S. R.

A.-W. Broegger. *Ertog og Œre*. Christiania, 1921. — L'intérêt de ce travail, écrit en norvégien, réside surtout pour nous dans la preuve qu'il apporte des multiples relations de la Gaule avec la Norvège au début du moyen âge. Le système pondéral dans la Norvège du XIIe siecle se résume ainsi : 1 *mark* = 8 *œrer* = 24 *ertogar* = 240 *penningar*. A l'âge de fer romain en Norvège, les pesons recueillis montrent que l'*œre* de 26,8 gr. = 7 deniers de 3,8 gr. Cette division de l'*œre* (*uncia*) est ancienne dans le monde romain; c'est par la Gaule et la Frise que le denier de 3,8 gr. parvint en Norvège. D'autre part, l'étude des objets d'or en Norvège permet de croire que ce métal est venu de la Gaule à la fin du IVe siècle et au milieu du Ve. A l'époque de Constantin, on compte 6 *solidi* à l'once; or, *l'ertog* norvégien est un double *solidus* romain. La plupart des anneaux d'or trouvés en Norvège et datant du IVe au VIe siècle représentent des poids de 12,9, 7,6 et 3 *œres*. L'or servait surtout, dans l'antiquité norvégienne, à payer le *Wergeld*; les diverses amendes spécifiées dans les anciennes lois correspondent aux groupes de poids des anneaux d'or. Dans les tombeaux postérieurs (VIIIe-Xe siècle), les pesons recueillis obligent d'attribuer à l'*ertog* une valeur de 8,18 gr., inférieure à celle du double *solidus* de Constantin (9,08 gr.). Cet *ertog* réduit serait, suivant M. B, le *solidus gallicus* d'Isidore de Séville, valant 16,35 gr.; c'est peut-être une survivance de l'ancienne drachme gauloise de 39,4 gr. La réduction de l'*ertog* est une preuve de plus des relations entre la Norvège et la Gaule. Le mot *œre* lui-même provient de la Gaule du VIIe siècle, où le *solidus* avait pris le nom d'*aureus*.

A.

A. H. Salonius. *Zur römischen Datierung*. Helsingfors, 1922; in-8, 59 p. — On trouve, dans toute grammaire latine détaillée, la manière dont les Romains exprimaient les quantièmes; mais c'est généralement sous forme de tableaux et

sans commentaires. Par exemple, le premier jour du mois s'appelle *Kalendae*. Pourquoi ? Faut-il admettre une ellipse de *dies* ou de *feriae* ? Non, répond M. S. ; *Kalendae* est un substantif archaïque oublié, qui se rapporte au verbe *calare*, également désuet ; *Kalendae* (gérondif) signifie *les appels* (des nones) par le pontife. Cf. *CIL.*, I, p. 365 (fastes de Préneste) : *Hae et ceterae calendae appellantur, quia primus is dies est quos pontifex edicit*. Cela donne une idée de l'intérêt que présente ce travail. S. R.

Ciceronis *De divinatione*, lib. I. Publié et commenté par **A. Stanley Pease**. University of Illinois, 1921 ; gr. in-8 de 338 p., avec *Introduction* (p. 9-37). — Le texte est celui de C. F. W. Müller (Teubner, 1878). Le commentaire est énorme. Avec celui de Mayor sur Juvénal, c'est le plus détaillé que je connaisse. Les détails sont empruntés à toutes les branches de la philologie et du folklore ; aucune mention, même incidente, ne reste sans éclaircissements, aucune assertion historique ou philosophique sans discussion, parallèles et références. Par exemple, au chapitre 15, Cicéron dit que Deiotarus n'a jamais rien fait *nisi auspicato*. Une note réunit tout ce qu'on sait de Deiotarus et sur ses scrupules religieux ; puis, comme il était tétrarque des Tolistoboïes en Galatie, on nous renvoie à l'article de M. Dottin sur la divination chez les Celtes dans *l'Encyclopédie* de Hastings. Deux lignes plus loin, il est question du vol d'un aigle qui inquiéta ce tétrarque ; une note réunit tout ce qu'on peut dire d'un aigle en tant qu'oiseau d'augure ; je compte, dans cette note, les noms de 17 savants modernes et de 20 auteurs anciens. Tout cela est très soigné et témoigne de vastes lectures ; mais je ne puis approuver la méthode qui consiste à déverser dans le commentaire d'un texte le contenu de plusieurs gros manuels [1]. S. R.

Aug. Rodin. *Les cathédrales de France*. Paris, Colin, 1921 ; in-8, VII-228 p. — Ce livre est la seconde édition, avec préface de M. L. Bénédite, des notes prises par Rodin sur de nombreuses œuvres d'art, en particulier sur les cathédrales françaises ; la grande édition des *Cathédrales de France*, avec introduction de Charles Morice et la reproduction de beaucoup de dessins de l'auteur, est aujourd'hui épuisée. Il y a dans ce volume de l'enthousiasme sincère, de la clairvoyance et, par ci par là, des pensées géniales, exprimées avec une rare félicité. Mais il y a des choses moins louables, des erreurs que le grand nom de l'auteur risque de rendre populaires ; une annotation discrète aurait dû mettre en garde le lecteur. Par exemple (p. 78) : « Parce qu'il vient des catacombes, des premiers chrétiens qui vivaient dans des cryptes épaisses et cachées, le Roman est un style humble et sombre comme la naissance de la religion. Le Roman est toujours plus ou moins la cave, la crypte lourde. L'art y est prisonnier, sans air. C'est la chrysalide du gothique. » Il est difficile d'entasser en quelques lignes plus de bévues. S. R.

---

1. Le livre II du même traité, publié peu après, mérite les mêmes éloges et les mêmes réserves.

Roger Grand. *Mélanges d'archéologie bretonne*. Paris, Picard, 1921; in-8, 186 p., avec nombreuses illustrations. — Recueil de notices imprimées une première fois dans le *Compte-rendu du Congrès archéologique de France, LXXXIe session* (Brest et Vannes, 1914; publié en 1919). Elles portent les titres suivants : Considérations sur l'art breton; château de Largoët-en-Elven; château et église de Josselin; église de Saint-Gildas-de-Rhuis; château de Sucinio; Vannes. Le tout illustré de 70 gravures. C'est de l'excellente besogne. L'auteur, très compétent, a le don de décrire, et il ne s'en tient pas à des descriptions; il sait parfaitement mettre en lumière les relations de l'art avec la nature des matériaux, comme avec celle du pays et des habitants. Il nous rappelle que Cuvier insistait déjà sur « l'influence que la constitution géologique du sol des divers pays a eue sur leur art et l'aspect de leurs villes... Michel-Ange et Bramante n'auraient pu bâtir à Paris dans le même style qu'à Rome, puisqu'ils n'y auraient pas trouvé la même pierre. » Cette importance attribuée avec raison à la minéralogie n'absorbe pourtant pas l'attention de l'auteur; pour être plus difficiles à préciser, le tempérament régional, le commerce et l'histoire politique d'une région se reflètent aussi dans son art. M. R. Grand insiste sans exagérer sur « le goût d'idéalisme d'un peuple qui mettait un saint à chaque fontaine, une légende à chaque pré, une âme errante à chaque carrefour, un diable à chaque pont; qui ne voyait guère le culte de Dieu, un peu abstrait pour lui, qu'à travers le culte des Saints de sa race, des premiers moines, ses évêques, ses véritables chefs de clan. » Livre d'un archéologue instruit, qui est aussi un historien et un penseur. S. R.

Paul Gruyer. *Calvaires bretons*. Paris, Laurens, 1921; in-12, 18 p. et 43 fig. (Collection des *Memoranda*). — Les calvaires bretons sont des monuments d'un caractère particulier qu'il est peut-être légitime de rattacher aux menhirs[1]; ce sont des menhirs christianisés, comme la haute pierre aujourd'hui dans le parc de Kernuz est un menhir romanisé. M. Gruyer a publié un choix de ces monuments curieux, avec des indications utiles sur chacun d'eux et une introduction sur les caractères qui leur sont communs et leur histoire. Le début de cette introduction n'est pas sans défauts; il y a des propositions bien téméraires et qui appellent des réserves. Ainsi : « Les autels du Christ parvinrent à se substituer lentement aux autels de Teutatès. » Je ne connais pas la moindre trace de Teutatès en Bretagne. La « religion druidique » n'a rien à voir, que nous sachions, avec les menhirs et les dolmens; tout ce qu'on peut admettre, c'est que le culte populaire des pierres debout (mais non la construction des dolmens) s'est continué à l'époque des Druides comme à l'époque romaine et au delà. La description des sculptures du monument de Kervadel à Kernuz est inexacte (voir Espérandieu, *Recueil*, 3030); on y reconnaît Mercure, un petit personnage indéterminé, Hercule, Mars casqué, Minerve, Apollon et un oiseau, mais non pas, comme le dit M. Gruyer,

1. Cela est certain pour les menhirs christianisés et probable pour les *Croix ornées* (XIVe-XVIe siècle); les Calvaires proprement dits (XVI-XVIIIe siècle) ne se rattachent que par un lien très faible aux deux premiers groupes de monuments indigènes.

Mercure, Dispater, Mars gaulois avec des cornes, Vénus et Vulcain. Il n'est pas moins inexact de dire que « le paganisme druidique demeura triomphant en Bretagne » après le départ des Romains, ni que les populations de la Bretagne d'alors aient été « livrées aux vieux cultes de sang, aux croyances les plus fétichistes. » Toute cette partie de l'introduction serait à récrire avec plus de prudence. A la description, qui est fort intéressante, manquent des références précises aux illustrations.

S. R.

Dr Colombe. *Au palais des Papes d'Avignon. La* rota *de la Grande Audience*, Extr. des *Mém. de l'Acad. de Vaucluse*, 1919. Paris, Champion, 1921 ; in-8, 14 p. — Le Dr Colombe poursuit, sans se lasser, ses recherches sur le Palais des Papes. Des archives de la chefferie du génie militaire, il a tiré des plans, coupes et élévations, qui étaient restés à peu près inconnus et qu'il a publiés en phototypie (*Au Palais des Papes, documents inédits*, in-4, oblong, Paris, Champion, 1921.) Dans l'instructive brochure que nous annonçons, il pose ces questions : « Qu'est-ce que le tribunal de la *Rote* ? D'où dérive ce nom, datant du xive siècle, pour désigner la Haute-Cour de justice? Quel est l'objet, renfermé dans la Grande Audience du Palais d'Avignon, que les scribes de la Chambre apostolique du xive siècle ont désigné par le mot *Rota* ? » — Réponse : « La *Rota* était le parquet où siégaient les Auditeurs du Sacré Palais ; c'est cette enceinte circulaire qui a donné son nom au tribunal. Un type de cette enceinte, dû à l'architecte Jean de Loubières, se voit dans le palais de Clément VI. »

X.

A. Kingsley Porter. *The sculpture of the West.* Boston, Marshall Jones, 1921 ; in-8, 31 p. — Dans cette conférence faite à New-York par l'historien de l'architecture lombarde, est développée une idée nouvelle et intéressante. Il faut appliquer, dit-il, à l'étude de l'art médiéval le système de M. Bédier sur les chansons de geste. Un *Guide* du xiie siècle énumère quatre routes qui conduisent les pèlerins à Saint-Jacques de Compostelle ; ces routes passent : 1° par Saint-Gilles, Montpellier et Toulouse ; 2° par Notre-Dame-du-Puy, Sainte-Foy, Saint-Pierre-de-Moissac ; 3° par Vézelay, Saint-Léonard de Limoges, Périgueux ; 4° par Saint-Martin de Tours, Saint-Hilaire de Poitiers, Saint-Jean-d'Angély, Saint-Eutrope de Saintes et Bordeaux. Or, ces routes, ainsi que d'autres menant à Rome et à Jérusalem, touchent à presque tous les « centres créateurs » de sculpture de la première moitié du xiie siècle. Le chemin des pèlerins est comme une rivière d'art plastique coulant à travers des régions d'ailleurs peu peuplées. Les idées artistiques se propageaient si aisément le long de ces voies que des monuments, séparés par des centaines de kilomètres, témoignent des plus étroites affinités. Il n'y a pas une école toulousaine et une école espagnole, mais une école internationale reliant Santiago à Toulouse. Les mêmes sculpteurs qui ont orné la Puerta de las Platerias à Santiago ont décoré le portail de Sainte-Foy à Conques. Le Christ de la Puerta, antérieur à

1124, offre déjà les caractères essentiels de la sculpture du nord de la France un siècle plus tard. Les sculptures de Reims doivent beaucoup à la même source : le *Sourire* de Reims dérive du *Daniel* de Santiago. Il est impossible d'entrer ici dans le détail. M. K. P. affirme que les sculptures de la façade d'Angoulême sont de 1100-1128, non de 1170, qu'elles ont été influencées par la Lombardie, qu'elles ont influencé l'art de Saint-Gilles vers 1150; le sculpteur de Saint-Amand de Boixe n'est pas celui d'Angoulême, mais un imitateur. Notre-Dame-la-Grande de Poitiers n'est pas, comme on le répète, de 1180, mais de 1130. Le sculpteur en chef de Chartres s'est formé dans l'Ouest; il a subi des influences hispano-aquitaines, en même temps que des influences burgondes. Incidemment, l'auteur insiste sur l'imitation de manuscrits, en particulier de manuscrits anglais de l'école de Winchester, par des sculpteurs du début du XIIe siècle, surtout par ceux de Bourgogne. Mais il faut renvoyer le lecteur curieux à la brochure originale, dont je n'ai fait que relever quelques points.

S. R.

Sir Martin Conway. *The Van Eycks and their followers*. Londres, Murray, 1921; gr. in-8, XIX-529 p., avec 24 pl. Prix : 42 shillings. — L'ancien ouvrage de Sir Martin Conway sur les primitifs flamands (*Early Flemish artists*, 1887) était depuis longtemps épuisé. Vu les progrès énormes que la science a faits sur ce domaine, grâce surtout à MM. Hulin, Durrieu et Friedlaender, grâce aussi aux Expositions rétrospectives de Bruges, de la Toison d'Or, de Paris et de Duesseldorf, il ne pouvait être question d'une édition nouvelle, mais d'un nouveau livre. L'auteur avait projeté d'y joindre une illustration très abondante, d'en faire une sorte de *Corpus* de l'art flamand jusqu'à Pierre Breughel; mais les circonstances actuelles, nées de la guerre, l'ont obligé à un choix plus sévère. Ce choix est d'ailleurs très bien fait; alors que les peintures les plus célèbres sont laissées de côté, parce qu'on en trouve des reproductions un peu partout, les spécimens gravés ici sont presque tous des pièces à la fois caractéristiques et peu connues. Le texte, bien qu'accompagné parfois de références, s'adresse au grand public; mais les spécialistes ont beaucoup à y apprendre, car Sir Martin n'est pas seulement très bien informé : il a des idées à lui et sait les exprimer avec autant de netteté que de verve. A cet égard, son livre est très supérieur au récent ouvrage de M. Friedlaender, *Von Eyck bis Bruegel* (Berlin, J. Bard, 1921), si précieux d'ailleurs par les listes finales et le choix judicieux des illustrations. Sir Martin ne sera pas seulement consulté, mais lu avec plaisir. Sur ce terrain semé de pièges, les critiques ne seront pas toujours d'accord avec lui; on relèvera sans doute quelques inexactitudes de détail; on n'en restera pas moins l'obligé de l'auteur, qui sait beaucoup et, en instruisant ses lecteurs, les fait réfléchir[1].

S. R.

1. P. XVIII, la découverte de Jan Mostaert est due à Glück et Benoit, non à Hulin ou à Friedlaender. — P. 19, le « grand nez » de S[t] Louis a été figuré avant celui de Charles V (chapelle de Saint-Germain). — P. 27, les affinités italiennes du *Martyre de S. Denis* devaient-elles être passées sous silence? — P. 28,

Fierens-Gevaert. *La peinture à Bruges. Guide historique et critique.* Bruxelles et Paris, Van Oest; in-4, 83 p. avec 96 planches. — Une des qualités de ce beau volume, à la fois guide et album, est qu'on n'y rencontre pas seulement des types familiers; l'auteur n'a pas cédé à la tentation de réunir, une fois de plus, des chefs-d'œuvre, aux dépens de tout ce que la peinture à Bruges a produit de secondaire. Les maniéristes anonymes, Lancelot Blondeel, les Claeissins, Pierre Pourbus, Jacques van den Coornhuuse, Stradano, Jacques van Oost le Vieux, J.-A. Garemyn, y sont représentés par des reproductions d'œuvres typiques qu'il était difficile, même à Bruges, de réunir. La planche initiale nous offre, un très curieux saint Louis (?), fresque brugeoise du milieu du XIVe siècle. Les maîtres anonymes du XVe (légende de sainte Lucie, légende de sainte Ursule, Saint Sang) figurent en bonne place à côté de J. van Eyck, Memling et G. David. Le texte, pourvu des références indispensables, est une histoire bien informée de l'école de Bruges; les manuscrits à miniatures n'y sont pas oubliés. Il est curieux de constater que, parmi

---

lire *Jacques de Baerze* et non de *Beaze*. — P. 40, note, la « dame autrichienne » s'appelle Betty Kurth (*Rev. arch.*, 1914, II, p. 139). — P. 49, il n'y a pas *rather close connexions*, mais quasi identité, entre la miniature Trivulce et la *Crucifixion* de Franchetti, l'une et l'autre attribuables à l'atelier d'Hubert, sinon à sa main. Nous avons là un unique exemple d'une peinture et d'une miniature identiques. — P. 59, l'original (?) de la Vierge dans l'église de Berlin appartenait à Cacault et a disparu vers 1863; j'en possède une très pâle photographie. — P. 105, on attend toujours la preuve *documentaire* que le moine agenouillé du tableau de R. (autrefois G.) de Rothschild est Herman Steenken, mort en 1428. — P. 110, l'admirable *Lamentation* de Bruxelles, attribuée par Bode à P. Cristus, est bien sévèrement jugée. — P. 123, l' « astoundingly dense critic » est Friedaender. — P. 124, l'auteur ne paraît avoir aucun doute sur l'identité de Campin avec le maître de Flémalle; je suis convaincu que l'avenir jugera autrement. — Même page, un des panneaux de Daret n'est pas en Amérique, mais dans la coll. Tuck à Paris. — P. 127, Daret est bien moins près du maître de Flémalle que Rogier. — P. 132, la peinture gravée d'après Roger dans le catalogue Beurnonville est identique à celle de Pétersbourg. — P. 152, le tableau autrefois chez Odiot est dans la collection de feue Christine Nilsson (comtesse de Miranda), appelée deux fois *Nielson* à la p. 402 (ce que c'est que la gloire!). — P. 190, il s'agit de deux tableaux de la vente de Beurnonville (*Rép.*, II, 665, 744), étudiés en dernier lieu par Durrieu, *La messe de saint Gilles*, p. 9. — P. 204, identification nouvelle et, à mon sens, très heureuse du peintre de la Sibylle de Francfort à Ouwater. — P. 206, l'*Annonciation* de l'ancienne coll. Kann est à New-York. — P. 235, très fines observations sur le caractère irréel de certaines œuvres de Memling; mais le rapprochement avec Pérugin n'est pas acceptable. — P. 244, l'*Adoration des Mages* de la coll. Odiot a passé dans la coll. Ocampo, et non inversement; elle n'a rien à voir avec Memling. — P. 249, n. 1, renvoi inexact (lire I, p. 330); ce tableau n'était pas perdu, puisque je l'ai signalé en 1910 chez Kappel à Berlin (*Rev. arch.*, 1910, II, p. 173). — Je m'arrête ici, pour ne pas prendre trop de place, mais non sans reconnaître — car cela complète un bon livre — l'excellence par moi vérifiée des index.

les chefs de l'école brugeoise, aucun n'est né à Bruges; c'est l'âme de cette cité paisible et mystique qui les a pénétrés et qui donne comme un air de famille à leurs productions. — L'ouvrage se termine par un bon index topographique des peintures existant à Bruges dont il est question dans le texte, classées suivant les lieux de conservation (Musée Communal, Musée de Saint-Sauveur, Musée de la Confrérie du Saint-Sang, Musée des Hospices, Séminaire, églises). Il ne semble plus guère y avoir, à Bruges, de collections particulières; le roi Dollar a tout emporté.

S. R.

André Michel et autres. *Histoire de l'Art.* Tome VI, 1. L'art en Europe au XVIIe siècle. — Après sept années d'une interruption trop justifiée, voici la suite de ce grand ouvrage dont aucune langue n'offre d'équivalent (car le *Handbuch der Kunstwissenschaft* dirigé par Fr. Bürger n'a ni la même unité, ni la même tenue). Ce volume est en dehors du cadre de notre *Revue*; il se rattache pourtant à nos études par tout ce qu'il apprend sur les survivances et les formes nouvelles du classicisme, tant en Italie qu'en France. On saura gré aux savants spécialistes auxquels sont dus les divers chapitres de n'avoir pas cédé à des enthousiasmes irréfléchis; ainsi l'on nous parle en fort bons termes de Poussin et de Lesueur, mais on n'en fait pas des demi-dieux, non plus même que de Rubens, Rembrandt ou Vélasquez. L'admiration intempérante que divers connaisseurs professent aujourd'hui pour Bernin n'est pas encouragée sans réserves. Partout se retrouvent le savoir exact, le bon sens, la mesure, qui ont inspiré, dès le début de ce grand travail, le maître d'œuvre, l'excellent critique André Michel[1].

S. R.

J.-J. Marquet de Vasselot. *Les émaux limousins de la fin du XVe siècle et de la première partie du XVIe, étude sur Nardon Pénicaud et ses contemporains.* Paris, Aug. Picard, 1921. In-4 de 412 p. et atlas de LXXXV pl. en phototypie (150 fr.). — C'est vers le milieu du XIXe siècle que les admirateurs des objets d'art de la Renaissance conçurent la possibilité d'en établir des *corpus* où les œuvres d'un même genre, dispersées à travers les musées et les collections particulières des différents pays de l'Europe, se trouveraient cataloguées, décrites et reproduites.

Le célèbre recueil des faïences dites de Henri II, publié par Delange, fut un premier et heureux essai dans cette direction (1861).

Un quart de siècle plus tard, le mémoire du baron Davillier sur les faïences des Médicis, les volumes d'Armand sur les médailles italiennes, celui de Rupin sur les émaux champlevés de Limoges, et ceux de Molinier sur les plaquettes en bronze, puis sur les diptyques consulaires en ivoire, marquèrent un immense progrès dans la même voie. De nos jours, les travaux de M. Mar-

1. Page 200, je note une longue citation entre guillemets, mais sans nom d'auteur.

quand sur les Della Robbia paraissent répondre aux exigences de la critique la plus sévère.

Depuis près de vingt ans, ce n'était un mystère pour personne que M. Marquet de Vasselot réunissait les matériaux d'une histoire de l'émaillerie limousine. Voyageur infatigable, et de plus excellent photographe, il parcourait les musées, les ventes, les galeries des marchands, les cabinets des amateurs. Plusieurs articles *étoffés* sur des points de détail, sur les émaux vermiculés, sur la date de Monvaerni, sur les émaux à sujets tirés de l'Énéide, etc., avaient préparé la voie à des œuvres plus importantes. Le volume que nous analysons aujourd'hui n'est, espérons-le, que le premier d'une série : ce ne sera pas, semble-t-il, le moins intéressant.

L'attention des érudits et des collectionneurs s'est portée tout particulièrement, en effet, dans ces dernières années, sur les œuvres limousines d'un caractère encore gothique; délaissant les œuvres italianisantes des Reymond et des Courtois, les amateurs ont recherché avec ardeur les productions des premiers Pénicaud et du mystérieux « Monvaerni ». C'est l'histoire de ces grands ateliers de la fin du xv[e] et du début du xvi[e] siècles que M. Marquet de Vasselot a entrepris d'écrire méthodiquement pour la première fois.

Ce n'est pas que les devanciers lui aient manqué sur ce terrain : je ne citerai que des travailleurs éminents comme Léon de Laborde et Alfred Darcel. Mais l'un et l'autre vivaient avant l'époque des voyages faciles et de la photographie à bon marché. De même, les estimables travaux de Bourdery et Lachenaud, ainsi que de leur zélé continuateur M. Demartial, étaient fondés plus sur l'étude des livres et des catalogues que sur l'examen direct des monuments. M. Marquet de Vasselot, au contraire, a vu et tenu entre ses mains la presque totalité des émaux qu'il décrit. Il a pu ainsi, en ce siècle de faussaires habiles, éliminer sans pitié les trop nombreuses pièces suspectes, signaler les repeints et les réparations, démasquer les truquages. D'autre part, son érudition bibliographique est vaste : il connaît à fond l'histoire des collections, la littérature des ventes aux enchères, tant françaises qu'étrangères, ainsi que celle — si compliquée — des expositions rétrospectives.

L'auteur passe d'abord en revue les cinquante pièces primitives qu'il groupe sous le nom du « Pseudo Monvaerni », parce que deux d'entre elles portent l'inscription MONVAERNI et MONVAE qui a bien les apparences d'une signature. Après avoir longuement pesé le pour et le contre, M. Marquet de Vasselot — sans proposer d'autre explication — incline à penser qu'il ne faut pas chercher dans ces légendes le nom d'un émailleur. Il se peut qu'il ait raison; mais comment alors expliquer que l'émail du même artiste dans la collection Otto Kahn présente *quatre fois*, au milieu d'autres assemblages de lettres, le monogramme MV bien nettement reconnaissable? Un autre point sur lequel je tiendrai à exprimer quelques réserves concerne le triptyque du cabinet Robert de Rothschild : j'ai peine à admettre que les volets n'aient été réunis au panneau central que vers 1840, et la ressemblance des donateurs figurés sur ces volets avec ceux de la plaque du Musée de Cluny me paraît beaucoup plus frappante qu'à M. Marquet de Vasselot.

Tout près de « Monvaerni », si près de lui que les œuvres des deux émail-

leurs ont été souvent confondues, se place un atelier anonyme dont M. Marquet de Vasselot a, le premier, groupé vingt-six pièces et qu'il appelle l'*Atelier du Triptyque d'Orléans*. Son activité se place, comme celui de « Monvaerni », à la fin du xve siècle; mais il est bien regrettable qu'on réussisse si mal à dater avec précision ces premiers émaux limousins. Séduit par la présence, sur plusieurs de ces pièces, d'armoiries qu'on croirait faciles à identifier, M. Marquet de Vasselot, aidé du spécialiste éminent qu'est M. Max Prinet, a perdu beaucoup de temps à essayer de préciser ces indices chronologiques : une véritable fatalité a jusqu'ici condamné à l'insuccès toutes ses tentatives.

Avec les émaux de Nardon Pénicaud, nous quittons le domaine des conjectures pour celui des réalités historiques. Une plaque célèbre du Musée de Cluny, signée et datée de 1503, de nombreux documents d'archives, s'étageant entre 1493 et 1542, donnent à la personnalité de cet émailleur un caractère de précision bien définie et que M. Marquet de Vasselot fait heureusement ressortir : autour de la plaque signée de Cluny viennent se grouper sous sa plume experte près de quarante pièces de la même fabrique. Voilà donc enfin un atelier dont nous pouvons vraiment connaître la production.

Deux ateliers contemporains de celui de Nardon sont pour la première fois distingués par notre critique : l'*Atelier aux grands fronts* et l'*Atelier du triptyque de Louis XII*. En groupant ainsi les œuvres anonymes, notre auteur a singulièrement facilité la tâche à ceux qui dans l'avenir auront à publier des émaux inédits.

Un chapitre final est consacré aux œuvres de Jean Ier Pénicaud qui nous a laissé huit émaux signés, permettant d'en identifier sept ou huit anonymes.

Après l'étude des ateliers, vient le catalogue raisonné des émaux, description fort complète de deux cent vingt pièces dont près de la moitié sont reproduites dans l'atlas joint à l'ouvrage. On aurait bien voulu trouver dans cet atlas, non pas la moitié des pièces décrites, mais leur presque totalité : ce vœu aurait sans doute été celui de l'auteur et la dureté des temps doit être la principale raison de cette économie. Ne nous plaignons pas et attendons des jours meilleurs.

J'ai dit que M. Marquet de Vasselot avait tout vu et tout lu. Dans de gros dossiers réunis sur les mêmes sujets, je ne trouve presque rien qui lui ait échappé. Il me semble pourtant qu'un triptyque attribué à Nardon dans la collection Salomon de Rothschild lui soit demeuré inconnu et je ne réussis pas à retrouver dans ses listes deux triptyques du même artiste, avec la Nativité entre les deux Personnages de l'Annonciation, légués par feu Benjamin Altman (et non Altmann) au Metropolitan Museum de New-York.

Depuis la dispersion des émaux de J. Pierpont Morgan, plusieurs cabinets américains se sont enrichis de ses dépouilles. Quelques autres pièces bien connues ont également traversé l'Atlantique. C'est ainsi que les héritiers de M H.-C. Frick, de New-York, possèdent les n°s 53, 104, 109, 156, 163 et 180 de la liste de M. Marquet de Vasselot ; M. Michael Friedsam, de New-York, le n. 24 ; M. Henry Walters, de Baltimore, le n. 135 ; M. Thomas F. Ryan, de New-York, les nn. 162, 188 et peut-être 190 (plus une plaque semblable aux nn. 42 et 43) ; enfin le n. 68 est à New-York, chez M. Philip Lehman, et le n. 115

est entré avec le legs Altman au Metropolitan. (Est-il vraiment certain qu'il ait appartenu à l'Impératrice douairière d'Allemagne et ce renseignement ne vient-il pas d'une photographie conservée à la bibliothèque du Musée des Arts décoratifs de Berlin ?).

Seymour de Ricci.

J. Vendryes. *Le langage. Introduction linguistique à l'histoire.* Paris, Renaissance du livre, 1921 (Bibliothèque de synthèse historique). In-8, xxviii-439 p. Prix : 15 francs. — On se méfierait d'un linguiste philosophe qui ne serait pas assez linguiste ; on ne se méfiera pas de M. Vendryes. Élève de M. Meillet, lui-même élève de Saussure, il a fait des découvertes dans le domaine propre de la linguistique et d'autres dans celui par où elle confine à l'histoire des religions. Son information est très étendue, sa langue pure et claire ; il a le goût des idées générales sans y sacrifier le souci de la précision. Le livre qu'il nous donne est si bon que, sans épuiser la matière, qui est inépuisable, il restera longtemps le guide obligé et obligeant de tous ceux qui l'aborderont par quelque endroit. Voici la succession des chapitres : I. L'origine du langage, qui suppose réalisées certaines conditions psychologiques et sociales (critique de cette idée dans l'avant-propos de M. Berr). II. Les sons ; le matériel sonore ; le système phonétique ; le mot phonétique et l'image verbale. III. La grammaire : mots et *morphèmes*[1] ; catégories grammaticales; différentes espèces de mots ; langage affectif et ses rapports avec le langage grammatical (ordre des mots) ; transformations morphologiques. IV. Le vocabulaire : comment les mots et les notions changent de sens ; usure phonétique et sémantique ; création de mots nouveaux. V. Constitution des langues ; dialectes et langues spéciales ; langues communes ; contacts et mélanges des langues; leur parenté. VI. L'écriture : origine et développement ; la *misère* orthographique et ses remèdes. VII. Le progrès du langage. — Une riche bibliographie, qui néglige les curiosités[2], un index et une excellente table des matières complètent cette œuvre, qui fait honneur à l'auteur comme à ses maîtres.

S. R.

---

1. Les *morphèmes* sont les éléments qui expriment les rapports entre les idées ; il y a une grande variété de morphèmes ; l'une des plus importantes est l'accent de hauteur (p. 90). Certaines langues américaines conçoivent et expriment séparément ce que M. Vendryes appelle les *morphèmes* et les *sémantèmes*. Un exemple amusant, emprunté à Boas, est fourni par le *chinouk*. Pour dire : « L'homme a tué la femme avec un couteau », le *chinouk* dit : « Lui elle cela avec || tuer homme femme couteau ». Morphèmes d'abord, sémantèmes après. M. Vendryes compare le français populaire : « Il l'a-ti jamais || attrapé, le gendarme, son voleur? » Ainsi, quand nous nous laissons aller à mal parler, nous sommes un peu *chinouk* ; avertissement à retenir.

2. Pourtant je crois qu'il aurait encore fallu citer les *Principes* de Sayce, traduits par E. Jovy, et j'aurais laissé parmi les vieilleries le livre de Ph. Berger sur l'écriture, si insuffisant et arriéré.

M. Hammarström. *Beitraege zur Geschichte des Etruskischen, Lateinischen und Griechischen Alphabets.* Helsingfors, 1920 ; in-4, 58 p. (*Acta Societatis scientiarum fennicae*, t. XLIX, n° 2.) — La théorie de Mommsen et Kirchhoff, sur la dérivation des alphabets italiques de l'alphabet chalcidien des colonies grecques de Campanie, a trouvé, après avoir été longtemps acceptée, des contradicteurs. M. Hammarström estime que l'alphabet latin dérive de l'alphabet étrusque ; les signes manquants ont été empruntés directement aux Grecs. Une preuve de l'origine étrusque de la partie essentielle de l'alphabet romain serait l'étruscisme des noms des lettres latines. Quant à l'origine de l'alphabet étrusque lui-même, elle paraît moins chalcidienne que béotienne. Il est remarquable que la tradition antique ignore l'origine campanienne de l'écriture italique, mais la cherche à Corinthe, en Arcadie ou chez les Pélages. Les Étrusques ont pu recevoir leur alphabet de la Grèce antérieurement au IXe siècle, peut-être par suite d'un contact prolongé de ce peuple (autrefois fixé dans l'Italie méridionale) avec des colons originaires du golfe de Corinthe. Déjà Pauli, en 1894, a signalé l'affinité de l'alphabet lemno-phrygien avec celui de la Béotie. — Cette dissertation est très érudite, mais elle n'est pas d'une lecture facile ; on eût voulu, au lieu d'un appendice (p. 57), trouver des conclusions nettement énumérées. S. R.

Th. Mainage. *Les religions de la préhistoire. L'âge paléolithique.* Paris, Desclée et Picard, 1921. Gr. in-8, 438 p., avec 252 gravures. — Dans ce volume instructif, richement illustré et pourvu d'un bon index, il n'est pas question que de religion : c'est un véritable traité, accompagné de nombreuses références, de tout ce qui concerne la civilisation paléotithique. L'exposé de ce qu'on y peut entrevoir de pratiques magiques et religieuses tient naturellement une grande place. Les faits sont clairement exposés et il y a des observations critiques dignes d'attention. Mais comme on sait d'avance que l'auteur n'était pas libre de conclure à sa guise — le livre de l'abbé Mainage paraît avec un double *imprimatur* — l'intérêt de son enquête se trouve quelque peu atténué. Il maintient, comme de juste, l'antériorité du monothéisme ; il considère la magie, l'animisme et le culte rendu aux animaux (figurations, mascarades, etc.) comme des dégénérescences. Mais cette manière de voir, qui est *de style*, n'influe pas sur la valeur des analyses de détail, généralement bien conduites et lucides. Ce livre est surtout à recommander aux jeunes clercs qui voudraient marcher sur les pas des abbés Parat, Breuil et Bouyssonie, pour ne citer que ces trois noms parmi tant d'autres[1]. S. R.

---

1. P. 155, la question des sépultures de Solutré est à peine effleurée (cf. *Alluvions et Cavernes*, 1889, p. 261). — P. 255-6, à propos de la domestication des animaux, je n'ai jamais prétendu avoir « inventé » la théorie qui rattache ce fait au totémisme, car l'idée appartient à M. Frazer, et elle a été développée avant moi par M. Jevons, que M. M. cite une fois, mais certainement sans l'avoir lu. — — A propos du totémisme et des phénomènes connexes, les articles de M. Loisy sont injustement ignorés.

Edward Westermarck. *Les cérémonies du mariage au Maroc.* Traduit de l'anglais par J. Arin. Paris. Leroux, 1921; in-8, 394 p. — Au cours de seize voyages au Maroc, l'auteur s'est fait raconter par des indigènes les cérémonies compliquées et bizarres usitées dans les mariages; il a recueilli les explications, tant raisonnables qu'extravagantes, qu'on alléguait dans les diverses tribus de ces actes rituels. Dans son livre bien connu, *History of human marriage*, il avait passé rapidement sur ces questions, dont le livre de M. E. Crawley lui a révélé plus tard l'importance au point de vue magique et prophylactique; il a réparé cette omission en écrivant le présent ouvrage, où l'on trouvera une masse énorme de faits classés en dix chapitres. Un appendice traite de la prohibition du mariage entre parents et de l'exogamie (réponse aux objections de Frazer, *Totemism and exogamy*, IV, p. 96 sq.). S. R.

L. Lévy-Brühl. *La mentalité primitive.* Paris, Alcan, 1922; in-8, III-337 p. 25 fr. — Le fait essentiel que l'auteur a mis en lumière dans ce volume (suite des *Fonctions mentales dans les sociétés inférieures*, 1910), c'est l'indifférence de la mentalité primitive aux causes secondes. Si le sauvage est intéressé par un phénomène, il songe aussitôt, comme par une sorte de réflexe, à la puissance occulte que ce phénomène manifeste, non pas à une cause naturelle. « Les causes secondes sont ignorées », avait déjà dit un missionnaire anglais qui étudiait les Bechuanas; « une influence invisible en tient la place ». Ainsi le surnaturel, qui subsiste à l'état d'explication ultime chez les civilisés, est comme le pain quotidien des sauvages; chez eux, on ne meurt pas, on est tué; on ne naît pas, il y a réincarnation d'ancêtre. — Ceci pour donner une idée rapide d'un livre plein de choses intéressantes qui éclaire la mentalité primitive, essentiellement mystique, et le monde étrangement fantastique où elle se meut. S. R.

Louis Brunot. *La mer dans les traditions et les industries indigènes.* Paris, Leroux, 1921; in-8, XII-358 p., avec 4 cartes et 46 gravures. — Ce savant ouvrage, qui intéresse à la fois le Maroc, le folklore et l'archéologie navale, se rattache, d'une part, aux recherches de M. Doutté (*Magie et religion dans l'Afrique du nord*, 1909), de l'autre à celles de Sébillot (*Légendes et superstitions de la mer*, 1886). Les matériaux mis en œuvre sont de première main et ont été recueillis avec autant de prudence que de patience. Il y a quatre grandes divisions, comprenant chacune plusieurs chapitres : I, La mer (crainte et culte de la mer, saints du littoral, démons marins, merveilles de la mer, etc.) ; II, La côte, l'oued Bou-Regreg, le port (termes géographiques, salines, Rabat-Salé et son histoire); III, Les poissons et la pêche; IV, La navigation (embarcations, organes de propulsion et de manœuvre, chansons de marins, historique des constructions navales). En appendice, des histoires populaires et des chansons de corsaires ; traduction du chapitre VI de la relation du Danois G. Höst, *Nachrichten von Marokko und Fes* (voyage de 1760 à 1768). Il y a une table des matières très détaillée. X.

P. Saintyves. *L'éternuement et le bâillement dans la magie, l'ethnographie et le folklore médical*. Paris, Nourry, 1922 ; in-8, 145 p. — « Ceci est avant tout un embryon de *Corpus* sur l'éternuement. Le bâillement n'y est traité que de façon incidente. » On sait que l'auteur est fort érudit et ne se contente pas d'accumuler des matériaux ; il cherche à interpréter. « Dans la Grèce d'Homère comme dans l'Allemagne du moyen âge ou les Nouvelles-Hébrides de nos jours, l'éternuement est un présage. Et qu'il s'agisse de la Rome de Tibère, de l'Angleterre d'Elisabeth ou de l'Espagne contemporaine, on retrouve partout des salutations équivalentes à notre : *Dieu vous bénisse.* » L'explication doit être cherchée dans le domaine du démonisme et des conjurations magiques qu'on oppose aux esprits malfaisants ; toutes ces analogies relèvent d'une physiologie animiste qui est encore la physiologie des foules. Aujourd'hui les gens cultivés ne considèrent plus les éternuements comme des présages ; mais, à cause même de l'importance qui leur a été attribuée à cet égard, ils essaient d'en rendre compte scientifiquement (menace de rhume, etc.). « La magie, qui est au commencement de tout, mène à tout, mais à condition qu'on en sorte. » Cela est bien dit.

X.

P. Leidecker. *Débris de mythes cananéens dans les neuf premiers chapitres de la Genèse*. Neuchâtel, Delachaux, 1921 ; in-8, 111 p. (thèse de l'Université de Genève). — L'étude des récits de la Création et du déluge fait découvrir, sous un replâtrage israélite (p. 9), « une épopée d'inspiration polythéiste qui paraît cananéenne et dont l'origine se révèle, entre autres indices, par l'emploi du pluriel *elohim*, le conseil des dieux. Ces mythes cananéens ont été composés sur le modèle des grandes épopées babyloniennes et peut-être sumériennes, au temps de la suprématie chaldéenne en Syrie (XXIIe-XXe siècle av. notre ère). « Le conseil des dieux de *Genèse* I, l'Univers naissant des profondeurs de la mer primitive, la source de l'Eden donnant naissance à tous les fleuves de la terre, les deux mythes du déluge, portent une forte empreinte akkadienne. » Ce que l'auteur croit y distinguer d'essentiel (et telle est surtout la part d'originalité de son travail), c'est « la puissance créatrice de la terre, siège de la vie universelle, assurant, par sa sève vivifiante, l'éternelle résurrection de la nature. » En un mot, un panthéisme hylozoïque. « D'un sol aride, la Terre avait formé un monde organisé et vivant.... Les puissances de désordre et de destruction ne tardèrent pas à ébranler les fondements de ce paradis terrestre... La Nature se ressaisit enfin et crée un monde nouveau sur les débris du monde ancien. » Travail bien informé, parfois hardi, et dont on tiendra compte.

S. R.

René Dussaud. *Les origines cananéennes du sacrifice israélite*. Paris, Leroux, 1921 ; in-8, 334 p. — Ouvrage considérable, d'une critique indépendante et personnelle, fondé sur ce fait certain qu'entre les tarifs sacrificiels carthaginois et le Lévitique il y a des analogies qui obligent de conclure

à une source cananéenne. Ce n'est pas que notre Lévitique soit un livre très ancien ; M. D., comme l'école critique, l'estime post-exilien. Mais il rappelle à propos cette phrase très juste de MM. Hubert et Mauss (1909) : « Si nous croyons que la critique biblique peut constituer l'histoire des textes, nous refusons de confondre cette histoire avec celle des faits. » *Optimè* ! Un livre relativement récent peut nous instruire de coutumes extrêmement anciennes ; toute la science du folk-lore, des contes populaires, ne postule-t-elle pas cette vérité ? Entre les sacrifices préexiliques et postexiliques, il n'y a pas l'opposition fondamentale que l'école critique a cru découvrir. Non seulement le rituel sacrificiel des Israélites est en grande partie d'origine cananéenne, mais le dieu cananéen Béthel fut la forme ancienne de Yahvé, et les légendes d'Abraham, d'Isaac et de Jacob sont cananéennes. « Tant par sa civilisation que par son culte, l'ancien peuple israélite rentre dans l'histoire générale des populations syriennes et se développe au milieu d'elles. » Cette manière de voir, fondée sur des études de détail qui doivent être suivies avec beaucoup d'attention, est de celles que l'esprit historique est, *a priori*, tenté de croire justes, car elle élimine une forme scientifique du miracle telle que le serait le monothéisme primitif et exclusif des Hébreux[1].

S. R.

Charles Guignebert. *Le problème de Jésus.* Paris, Flammarion, 1921 ; in-8, 192 p. — Il faut savoir gré à l'auteur — esprit et plume également lucides — d'avoir extrait tout ce qui est caractéristique (je ne dis pas raisonnable) des livres publiés en Angleterre, aux États-Unis et en Allemagne contre la réalité historique de Jésus (Robertson, Jessen, Kalthoff, Drews, B. Smith, etc.) M. Guignebert a fait suivre cet exposé, où il s'occupe à bon droit des arguments plutôt que des écrivains, d'une critique et d'une conclusion. Dans celle-ci (p. 157), il estime que les quatre grandes Épîtres pauliniennes et, dans une certaine mesure, les *Actes* « exigent que Jésus ait réellement vécu. » En l'état de nos connaissances, cette conclusion s'impose, et bien qu'il plaise à M. G. de m'appeler « radical », c'est aussi celle que j'ai formulée dans un petit livre qu'il connaît bien, mais n'allègue pas (*Orpheus*, p. 339).

Dans le détail, il y aurait à reprendre. P. 111, l'assimilation de Barabbas à Karabas est attribuée à Drews (1910), alors qu'elle est de Frazer (*Golden Bough*, 2e éd., 1900, t. III, p. 193). P. x et ailleurs, M. G. ignore un texte formel de Voltaire suivant lequel la thèse des « mythiques » aurait pris naissance dans l'entourage de Bolingbroke (1678-1751). Voici ce texte, au sujet duquel j'ai vainement sollicité des précisions dans *Notes and Queries* (20 déc. 1913, p. 490) : « J'ai vu quelques disciples de Bolingbroke qui niaient l'existence de Jésus » (éd. de Kehl, t. XXXIII, p. 273). M. G. aurait dû aussi rapporter la question de Napoléon à Wieland (1808), inspirée sans doute par la

1. Pour M. Dussaud, Moïse n'est pas du tout le législateur des Hébreux, mais seulement un grand chef à la manière de Josué, dont les victoires firent la fortune de son dieu Yahvé (page 68). Nous voilà loin de M. Naville.

lecture de Volney : « Croyez-vous vraiment que Jésus ait existé ? » Un autre reproche, plus général et plus grave, que j'adresserais à M. G., c'est d'avoir passé sous silence des difficultés soulevées par des gens qui prétendent travailler sérieusement, pour se donner le plaisir facile d'exposer et de réfuter des extravagances. Pas un mot des « oracles accomplis » de l'Ancien Testament ni du psaume XXII ; pas un mot du passage capital de S. Ignace sur ceux qui lui objectaient le silence des *archives* (lesquelles ?) ; pas un mot de Simon de Cyrène et de son rôle singulier dans la Passion. L'exposé des objections tirées des *Saturnales* de Durostolum et des *Sacaea* est beaucoup trop bref, et M. G. n'en dit plus rien dans la partie critique. Il faudrait pourtant savoir si, oui ou non, il admet que ces *schémas*, parallèles à celui de la Passion, confirment le récit évangélique, comme l'a insinué le R. P. Lagrange. Car si l'on répond *oui*, M. G. a tort de parler (p. 153 et ailleurs) de la *légende synoptique* : ce serait bel et bien de l'histoire, appuyée par ce fait significatif que ceux qui ont raconté une série d'incidents (dérision, sceptre, couronne, etc.) ne savaient pas qu'ils répondissent à une succession avérée par ailleurs. Si l'on répond *non*, les conséquences en seraient non moins graves. En un mot, M. G. a pris un bâton dans la forêt pour écarter les branches folles, mais il a passé avec quelque insouciance à côté des arbres.

S. R.

Maurice Goguel. *Le Livre des Actes*, Paris, Leroux, 1922 ; in-8, 376 p. — Ceux-mêmes — et je suis du nombre — qui ont lu d'un bout à l'autre le grand ouvrage de M. Loisy sur les *Actes* [1], trouveront profit à lire ensuite celui-ci, beaucoup plus court, mais bien informé et indépendant. L'auteur connaît naturellement, et cite à chaque pas, l'œuvre récente de M. Loisy, considérée par lui comme la production capitale de l'exégèse au XX[e] siècle ; mais, loin d'y subordonner sa manière de voir, il en fait souvent la critique et s'attaque même parfois à l'idée générale qui en domine tous les développements. Assurément, un rédacteur a interpolé, *saboté*, grossièrement altéré le récit de Luc, dont il n'a laissé subsister que des fragments ; mais le livre perdu méritait-il tant de confiance ? Le rédacteur mérite-t-il tant de sévérité ? Et ce rédacteur même, à la fois très sot et très astucieux, faut-il supposer qu'il obéisse partout à ce que M. Loisy considère comme sa thèse par excellence : l'identité fondamentale du christianisme et du judaïsme, l'égalité de traitement auquel ils ont droit de la part des autorités romaines ? Il y a des cas, mis en lumière par M. Goguel, où le rédacteur abrège ce que nous voudrions le plus connaître, où il se contredit, où il tombe dans l'incohérence et cherche à se rattraper par des procédés qu'on traite avec trop d'égards de « rédactionnels ». Au fond, M. Goguel reste très sceptique, sinon sur le fait même de l'altération de la source ; et quant aux évènements relatés dans ce petit livre si célèbre, il y voit en bonne

1. Cela m'a permis d'y noter (p. 78) cette phrase curieuse : « Il se pourrait que le cadavre de Jésus y ait été porté (à Akeldama), *si le crucifiement appartient à l'histoire.* » C'est moi qui souligne.

partie des « légendes pieuses » (p. 319). De l'ancienne théorie *irénique*, suivant laquelle l'auteur des *Actes* aurait voulu surtout atténuer l'hostilité de Pierre et de Paul, il n'est plus guère question; je ne la crois pourtant pas morte pour cela[1].

S. R.

S. Czarnowski. *Le culte des héros et les conditions sociales. Saint Patrick, héros national de l'Irlande.* Préface de M. H. Hubert. Paris, Alcan, 1919; in-8, xciv-369 p. — Saint Patrice n'est pas seulement, en Irlande, un saint intercesseur, mais un héros national, héritier de héros païens antérieurs. Qu'est-ce donc qu'un héros? C'est « un homme qui a rituellement conquis, par les mérites de sa vie ou de sa mort, la puissance effective inhérente à un groupe ou à une chose dont il est le représentant et dont il personnifie la valeur sociale. » Le saint se distingue du héros en ce que la notion de sainteté est subordonnée, dans son cas, à un idéal moral et religieux fixé par la théologie.

Ce qui fait l'originalité de saint Patrice, c'est que, héros et saint tout ensemble, il est avant tout héros. Sa légende fait de lui un lutteur contre les démons, les druides, les chefs païens. La majeure partie des traits qui constituent sa personnalité légendaire a été empruntée aux traditions mythologiques et épiques de l'Irlande (p. 74), comme M. C. l'a démontré en détail. Il ressemble extraordinairement à ces dieux irlandais à forme héroïque qui sont les ancêtres, les précurseurs et les types de la société qui les adore (p. 231). Ce tour particulier qu'a pris l'évolution des figures divines en Irlande s'explique par la constitution sociale du pays dont l'élément constitutif, la *tuath* ou cité, implique le culte d'un ancêtre et la croyance à sa réincarnation dans le roi. Les dieux irlandais sont des héros, surtout par le fait de leur présence réelle au sein du groupe qui leur rend un culte. Comme, au début de l'époque chrétienne, le diocèse s'organise sur le modèle de la *tuath*, les saints irlandais sont comme les héros des *tuaths* et le culte des saints est un culte de chefs.

Pour expliquer que la légende de saint Patrice ait pris l'aspect d'un mythe héroïque de l'Irlande entière, M. C. fait intervenir les *filid* (μάντεις de Diodore), rivaux des druides, historiens et antiquaires, créateurs et gardiens de la tradition mythique et épique. Pour un auditoire aristocratique et belliqueux, ils composent des histoires où la représentation du dieu se confond avec celle des héros (p. 284). Non seulement les *filid* ont fait participer l'Irlande entière à la même vie imaginative (p. 290), mais ils ont jeté le germe du sentiment national irlandais. Les *filid* cherchèrent un appui dans le christianisme et saint Patrice se fit passer pour un des leurs. Le plus ancien clergé irlandais se recruta parmi les *filid*. Il est remarquable que pas une légende hagiographique n'oppose les *filid* aux saints, alors qu'elles leur opposent sans cesse les druides. Devenus clercs, les *filid* continuèrent leur œuvre mythopéique; saint Patrice fut leur héros. Son culte est désormais la source où se retrempe le nationa-

---

1. P. 353, note 2, lire *Domitien*, pour *Dioclétien*. L'impression est très correcte, la langue aussi.

lisme irlandais; il incarne l'unité nationale à travers les vicissitudes de l'histoire. C'est sans doute le premier en date des héros nationaux, car le culte de saint Georges en Angleterre est postérieur aux Croisades, la vénération de Jeanne d'Arc en France n'atteint son plein développement qu'au XIXe siècle et c'est cette époque aussi qui a vu glorifier des héros nationaux, un Lincoln, un Garibaldi, un Kosciusko, dont il n'y a pas l'équivalent dans les siècles antérieurs, à l'exception du saint héros de l'Irlande.

On voit l'intérêt du travail de M. C. Il faudrait, par une autre analyse, montrer celui de la préface de M. Hubert, qui a l'importance d'un livre sur le sujet difficile et complexe de la notion du héros, envisagé au point de vue sociologique. « Il n'est pas de héros qui n'ait derrière lui une société, fût-elle diffuse » (p. XXV). Ni M. C. ni M. H. n'ont pu connaître le mémoire de M. P. Foucart publié au moment où s'imprimaient les leurs (*Le culte des héros chez les Grecs*, Paris, Klincksieck, 1918). Il y a là maintenant matière à des comparaisons intéressantes, car le point de vue sociologique est absolument étranger à l'éminent épigraphiste, qui n'y fait même aucune allusion[1].

S. R.

Y. Hirn et autres. *L'Art religieux finlandais au moyen âge.* Helsingfors, Söderström, 1921 ; in-4, XLV p. et 139 pl. — L'art catholique de la Finlande au moyen âge (depuis 1150 env.) provenait de la Suède, de l'Allemagne du Nord et aussi, dans une moindre mesure, des Flandres. Les églises, construites en granit, étaient très simples, d'un style rustique qui ne manque pas de grandeur. C'est seulement dans la seconde moitié du XIVe siècle qu'on trouve des traces de l'influence du style des cathédrales d'Occident (Abo). Toute la richesse était réservée à l'intérieur, boiseries, peintures murales, ustensiles sacrés. Les peintures conservées, du XIVe et du XVe siècle, offrent souvent des guerriers, des navires, des animaux fantastiques; la plupart ont été tellement restaurées qu'on ne peut en apprécier le style, mais l'ensemble est plutôt enfantin. La musique était très cultivée et a laissé des traces dans les chants populaires, dont un recueil, interrompu par la guerre, a été commencé en 1893.

Le beau volume où l'on trouve reproduits, avec d'intéressantes notices dues à des savants spécialistes, les monuments de l'art finlandais religieux au moyen âge (sauf les objets mobiliers, réservés à une autre publication), a pu

---

1. L'idée vient naturellement que les héros sont à l'origine des esprits totémiques; M. C. y a songé, M. H. aussi, mais pour écarter cette tentation par suite de l'insuffisance de nos données sur le totémisme celtique. D'après M. C. « de toutes les hypothèses qui ont été émises et qui concernent l'existence du totémisme celtique, une seule paraît solidement étayée : c'est celle que M. S. Reinach a formulée au sujet de l'ours de Berne. » Toujours la même insensibilité, chez ces messieurs de l'école sociologique, à la *cumulative evidence*, aux douze arguments incomplets qui, dûment examinés et rapprochés, en valent bien une demi-douzaine de bons. Je n'ai pas un mot à retirer de mon travail sur le totémisme celtique (*Rev. celt.*, t. XXI) et j'aurais même à y ajouter plusieurs faits probants fournis par MM. Czarnowsky et Hubert.

voir le jour grâce à la libéralité d'un patriote finlandais. L'exécution en est magnifique. Je note (p. 11) un admirable heurtoir en bronze de l'église d'Abo, encore tout imprégné du style puissant des Vikings, et une jolie décoration polychrome de voûte à Kumlinge (p. 63). A la fin, trois planches en couleur reproduisent deux feuillets d'un antiphonaire du xv[e] siècle et la dernière page du *Missale aboense* de 1488.

S. R.

D[r] Ludovico Hernandez. *Le procès inquisitorial de Gilles de Rais*. Paris, Bibliothèque des Curieux, 1922. In-8, cii-201 p., avec gravures. — Ayant acquis, en 1898, une traduction française, de date non indiquée, du *Procès canonique* de Gilles, l'auteur en a constaté l'exactitude et la conformité avec l'original, qui est en latin ; il a rendu service en la publiant. Il a publié aussi le *Procès civil*, dont il existe de nombreuses copies, mais sans dire de laquelle il a fait usage. L'introduction, déparée par quelques plaisanteries faciles à l'adresse de M. l'abbé Bossard (*Gilles de Rais*, 1885), aboutit à la même conclusion que mon mémoire de 1904 (*Rev. des Univ. de Bruxelles*, p. 161 ; *Cultes*, t. IV, p. 267) ; cette conclusion, combattue par M. Valois, a été adoptée, avec la réserve académique qui s'imposait, par M. Ch. V. Langlois (*Comptes rendus de l'Acad.*, 1918, p. 72). M. Hernandez (pseudonyme) est bien informé ; il a donné (p. xcix et suiv.) une utile bibliographie du sujet (p. cii, 1919, lire *Nos loisirs* ; le nom de *Michelet*, imprimé par erreur p. ci, est corrigé à la plume en *Lavisse* dans l'exemplaire que j'ai lu ; à la même p., lire *Rev. de l'Université* et *Vizetelly* au lieu de *Rev. des Univ.* et *Vizetelli*). L'auteur est d'accord avec moi (p. xviii) pour traiter le Bibliophile Jacob de faussaire ; Noël Valois m'avait d'ailleurs donné raison sur ce point en 1913[1].

S. R.

E. Fagnan. *Le livre de l'Impôt Foncier*. Traduit du *Kitâb el-Kharâdj* d'Abou Yousef Ya'koub. Paris, Geuthner, 1921 ; in-8, xvi-352 p. — Ce volume est le premier d'une *Bibliothèque archéologique et historique* publiée par le Haut-Commissariat de la RP. française en Syrie et au Liban. L'ouvrage traduit est celui d'un *kadi* de Bagdad (731-798) qui se fit une grande réputation en droit, en exégèse et en histoire. Sous la forme de réponses à des questions posées par le Khalife Hâroûn er-Rechid, c'est un mémoire sur des sujets d'ordre politique et administratif, débutant par l'exposé réciproque des devoirs du souverain et des sujets. Le titre traditionnel est trompeur. « On ne doit pas espérer que notre auteur cherche à dégager et à exprimer l'esprit des traditions qu'il accumule, puisque c'est à peine si, chez des juristes bien posté-

1. Un avocat de talent, rendant compte de ce livre aux *Débats*, conclut à la culpabilité de Gilles parce que les enfants disparus n'ont pas reparu. L'argument serait valable si ces enfants avaient fait partie de la chapelle ou du corps des pages de Gilles, dont aucun ne fut signalé manquant ; mais c'étaient de petits vagabonds dont personne ne se préoccupa plus.

rieurs, on aperçoit des traces de ce travail de synthèse. » Une longue table des matières, comme on en voudrait à la fin de toute traduction d'un livre oriental, permet pourtant de s'orienter dans ce dédale de faits, de règlements et de commentaires. Il n'est pas inutile, même aux profanes, de lire quelques pages de ce fatras, ne fût-ce que pour admirer davantage l'esprit hellénique, qui a enseigné au monde ce que valent l'ordre, la méthode et la clarté.

X.

British Museum *A Guide to the early Christian and Byzantine antiquities.* 2e édition, Londres, 1921, in-8, 191 p., avec 15 planches, une carte et 105 gravures. Prix : 2 sh. 6 d. — La première édition de ce livre, publié en 1903, était depuis quelque temps épuisée. A quelques pages près, celle-ci constitue un livre nouveau, dont la rédaction a été confiée à M. O.-M. Dalton, conservateur de cette section. C'est à la fois, suivant le plan adopté pour les volumes de cette série, un manuel et un catalogue descriptif. Vu l'excellence du texte et des illustrations, on peut se demander si les Trustees du Musée ne devraient pas songer à publier des éditions françaises de ces volumes, à l'usage des nombreux visiteurs qui ne lisent pas l'anglais. Voici, en dehors de l'introduction générale (p. 2-55), la distribution des matières : 1° le christianisme primitif en Grande-Bretagne ; 2° les catacombes et les débuts de l'iconographie chrétienne ; 3° les églises et leur contenu ; 4° les œuvres d'art ; 5° Coptes et Abyssins ; 6° l'Église grecque ; 7° hérétiques et gnostiques ; 8° chronologie. Suit la description des vitrines, terminée par un index détaillé. La beauté de l'exécution contraste heureusement avec l'extrême modicité du prix.

S. R.

Berliner-Museum. *Berichte aus den preussischen Kunstsammlungen.* Oct. 1920 à sept. 1921, six livraisons, Berlin, J. Grote. — Ces fascicules, adressés au bureau de la Revue, sont d'une exécution irréprochable : la beauté du papier répond à la perfection des gravures. Voici l'indication des principaux articles. — (**oct.-nov. 1920**). Feuerstein et Friedlaender, *Un tapis dessiné par Baldung.* A la p. 5, reproduction d'un tableau inconnu du maître, représentant Pyrame et Thisbé, acquis à Vienne pour le Musée de Berlin. — K.-A. Neugebauer, *Un Jupiter antique en bronze de la collection Lessing.* La tête et les bras sont modernes; la partie antique est un beau spécimen de l'école de Polyclète. — W. von Bode, *Bronzes nouvellement acquis par le Musée de Berlin*, à savoir Hermès enlevant Psyché, probablement d'Adrien de Vries, et un saint Thomas florentin de l'école d'Orcagna, don de Sir J. Duveen. — H. Schäfer, *Bas-relief égyptien*, des environs de 300 av. J.-C.; dans le même article est publié un relief analogue du Musée Pelizaeus à Hildesheim. — Don au Musée de Berlin de toutes les trouvailles faites à El-Amarna, où les fouilles sont continuées par une Société anglaise. — (**déc. 1920-janv. 1921**). W. Von Bode, *Les plaquettes de Bertoldo.* — O. Kümmel, *La donation Jacoby* (de Hambourg) *à la section d'art d'Extrême-Orient* (don d'une collection choisie de 2000 pièces, d'une importance capitale, mais qu'on ne peut exposer faute de place). —

P. Post, *L'armure du temps de Maximilien acquise par le Zeughaus.* — Kurt Zoege von Manteuffel, *Une peinture de Willem Buytewechs* (aussi attribuée à Dick ou à Franz Hals). — (**fév.-mars 1921**). A. Grünwedel, *Bas-relief ghandarien de la coll. Leitner*, avec une étude sur la représentation des Vents. — F. Sarre, *Acquisition d'un tapis de jardin persan.* — J. Baum, *Les plus anciens autels sculptés en Souabe.* — E.-F. Bange, *Nouvelles plaquettes allemandes de la fin du XVIe siècle.* — (**avril-mai 1921**) O. von Falke, *Couverture romane d'autel du XIIe siècle.* — O. Weber, *Têtes archaïques de femmes babyloniennes* (un spécimen de Tello). — W. Manowsky, *Imitations allemandes* (bohémiennes?) *de Giotto.* — B. Schröder, *Tête de l'Artémis Colonna.* — A von Le Coq, *Encensoirs bouddhiques du Turkestan.* — (**juin-juillet 1921**). Bode publie une nécrologie de Rudolf Oldenbourg, jeune attaché à la conservation de la peinture. — E. Bock, *Portrait à la plume de Hans Sebald Beham par lui-même.* — E.-F. Bange, *L'évangéliaire d'Abdinghof en Westphalie.* — E. Kühn, *Dictée morale transcrite par un écolier sur un ostrakon* (24 lignes de grec sans lacune, avec traduction). — A. Köster, *La technique de la verrerie antique* (les tourneurs de verre). — F. Sarre et Th. Falkenberg, *Tapis du Turkestan* (VIe siècle). — (**août-sept. 1921**). Th. Demmler, *Le groupe médiéval de la Pietà* (serait d'origine allemande). — H. Schmitz, *Tapisserie alsacienne du XVIe siècle.* — A. Scharff, *Miroirs à main égyptiens.*

Les Musées de Berlin sont donc les seuls, avec ceux des États-Unis, qui continuent à publier leurs acquisitions. Tant mieux pour la science, mais quelle singulière marque de bien-être chez des débiteurs qui se disent insolvables ! Et comment concilier cela (et tant d'autres publications luxueuses) avec les lignes attristées de M. Koepp dans son *Rapport de la commission romano-germanique de 1920* (Francfort, 1921, p. IV) : « Nous ne sommes encore nullement certains d'un avenir qui vaille la peine de vivre. Notre avenir, quel qu'il soit, sera modeste et pauvre, bien plus pauvre encore que le présent. La science allemande doit prendre ses dispositions en conséquence. Cela signifie une modification profonde, quand on se rappelle le temps qui a précédé cette funeste guerre. Nous avons été plus riches que nous le pensions; nous serons bientôt plus pauvres que la plupart ne semblent même le soupçonner. » Cela devrait être, en effet, et ce serait justice; mais ce qu'on voit en ouvrant les yeux n'est-il pas tout différent?

S. R.

J. Brassinne. *Les déprédations allemandes à l'Université de Liége.* Liége, Bénard, 1921 ; 19 p., 48 planches. — Ces planches disent tout et ne justifient que trop l'inscription commémorative enchâssée dans la façade de la bibliothèque de l'Université de Liége : « Du VII août MCMXIV au XI nov. MCMXVIII les locaux de l'Université ont été occupés par les Allemands qui, violant la Convention de la Haye, ont dévasté les amphithéâtres, saccagé les laboratoires, pillé la Bibliothèque et les Collections. » A part l'Université de Louvain, dont la bibliothèque fut complètement détruite, aucune Université belge n'a tant souffert que celle de Liége. Au devoir de réparer ces ruines s'associe celui de

s'en souvenir, car j'ai sous les yeux la 19e édition de la petite *Histoire Universelle* de Ploetz (Leipzig, 1920), en 617 p. dont 110 sont consacrées à la guerre mondiale. On y lit (p. 484) que depuis 1906, la Belgique était entrée secrètement dans la conspiration russo-franco-anglaise contre l'Empire allemand ; plus loin, p. 486 : « La population de Louvain ayant attaqué les troupes allemandes, ordre fut donné de brûler une partie de la ville. » La première partie de cette phrase est un odieux mensonge ; la seconde omet intentionnellement toute mention du crime commis contre la civilisation et la science. Mais le dernier mot restera à la vérité : *lapides clamabunt*.

S. R.

J. M. Casanowicz. *Descriptive Catalogue of the Collection of Buddhist art in the United States National Museum*. Washington, Government printing Office, 1921 ; in-8, 56 p., avec 48 pl. — Le texte de cet utile catalogue est assez bref, bien que donnant l'essentiel ; les gravures sont très précieuses et doivent être particulièrement signalées aux conservateurs de petits Musées qui ont à classer des objets épars provenant de l'Inde, de l'Indochine, de la Chine, du Japon, etc. L'art de la Birmanie, du Laos, du Siam, du Thibet y est représenté par des spécimens de valeur. Une introduction substantielle résume l'histoire du bouddhisme et de la propagation des sectes, ainsi que l'iconographie compliquée qui s'y rattache.

S. R.

Margaret Talbot Jackson. *The Museum. A Manual of the housing and care of Art collections*. New-York et Londres, Longmans, 1917 ; in-8, xii-280 p., avec gravures. — Les Musées d'art ont poussé aux États-Unis comme des champignons. On en a construit beaucoup ; on en projette encore davantage. Quoi de plus naturel que de profiter de la connaissance de ce qui s'est fait de mieux en Europe, comme aussi des erreurs trop nombreuses qui ont été commises dans le choix des emplacements, la disposition et l'éclairage des salles, le dessin des vitrines, les fonds et tentures, etc. ? On manquait encore, à cet effet, d'un bon guide ; l'autrice nous l'a donné. Attachée libre du Musée de Berlin, puis employée aux Musées de New-York et de Minneapolis, elle a visité la plupart des Musées de l'Europe, beaucoup vu, beaucoup noté. Il n'y a pas de détail qui n'ait appelé son attention et éveillé sa critique ; dans un cadre modeste, elle a fait tenir mille informations utiles. « L'incendie, le vol et la poussière sont les grands ennemis de tout directeur de Musée », écrit-elle avec raison, et elle a suggéré des remèdes utiles contre ces fléaux. Il y a de bonnes gravures, entre autres des vues de salles où sont exposées des vitrines d'un type fâcheux (*unsuccessful*) ; dans une édition subséquente, ces *caveat* pourraient être multipliés, car ils sont singulièrement instructifs.

S. R.

S. Reinach. *Guide illustré du Musée de Saint-Germain*. Troisième édition revue et corrigée, avec 370 gravures dans le texte. Musée de Saint-Germain, 1922. In-12 carré, 135 p. Prix au Musée : 1 fr. 80. — Cette nouvelle édition du *Guide* se divise, comme la précédente, en deux parties : 1° une série de petites conférences sur l'archéologie de la Gaule, pouvant être débitées à des promeneurs groupés ; 2° un *Itinéraire* plus bref, mais suivant l'ordre des salles, avec renvois continuels à la première partie. Comme *le Catalogue illustré*, aujourd'hui complet en deux volumes, s'adresse aux spécialistes, le *Guide* cherche à satisfaire aux besoins plus modestes des commençants et des simples lettrés.

S. R.

LA REVUE DE 1914 A 1919

Par suite des événements, la « *Revue archéologique* » de 1914 à 1919, soit six années, est épuisée et introuvable ; il en résulte un trou fâcheux dans les collections.

La réimpression ou la reproduction anastatique de ces douze volumes coûterait fort cher. Elle ne peut être entreprise que si l'on réunit au moins 200 souscriptions à 400 francs chacune pour ces douze volumes. Seuls les établissements publics et les libraires connus à Paris sont admis à souscrire. Le paiement se ferait à raison de 33 francs par volume.

Les souscriptions sont reçues au Bureau de la Revue 28, Rue Bonaparte à Paris.

Le Gérant : F. Gaultier.

ANGERS — IMP. BURDIN, F. GAULTIER, SUCCESSEUR.

LE TOMBEAU DE LAMBIRIDI

ET L'HERMÉTISME AFRICAIN

(Planche I)

La découverte de la mosaïque tombale dont je suis heureux d'offrir la photographie, encore inédite, aux lecteurs de la *Revue archéologique* se rattache aux incidents douloureux qui ont troublé l'Algérie pendant la guerre. Dans la nuit du 11 au 12 novembre 1916, des indigènes de la commune mixte d'Aïn-Touta cernaient le bordj administratif de Mac-Mahon, y assassinaient l'administrateur — et le sous-préfet de Batna — et y mettaient le feu. La révolte, toute locale, fut réprimée avant d'avoir pu s'étendre, et le gouverneur général n'eut à se préoccuper que d'en prévenir le réveil. Des forces importantes furent déployées dans la région pour contenir la turbulence des tribus de l'Aurès. Des colonnes mobiles sillonnèrent le pays. Des postes fixes furent installés aux points d'eau et aux nœuds de routes. A dix-huit siècles de distance, les positions stratégiques que Rome avait déjà fortifiées se trouvèrent occupées à nouveau pour tenir en échec les Berbères de toujours; et, pendant les deux années 1917 et 1918, nos troupes vinrent dresser leurs tentes à Kherbet-Ouled-Arif, dans les ruines de l'antique ville de Lambiridi[1], là où de nombreux documents attestent l'ancienne présence des légionnaires, les difficultés de la tâche de pacification qu'ils avaient à accomplir[2] et qu'ils durent, plus d'une fois,

1. Sur les ruines de Lambiridi (Kherbet-Ouled-Arif), voir l'article publié par M. J. D. Luciani, dans le *Recueil de la Société archéologique de Constantine*, XXIII, 1884, p. 116-117; celui de M. Pallu de Lessert, dans la *Revue de l'Afrique française*, 1886, p. 11-13, et la notice de M. Gsell, dans son *Atlas archéologique de l'Algérie*, feuille XXVII, n° 120.

2. La légion III[e] Auguste y a envoyé des détachements : voir, notamment, parmi les inscriptions de Lambiridi récemment publiées par feu M. Maguelonne, d'après les copies de M. Dejouany, les épitaphes de L. Iulius Martialis, *quaestionarius*, et de Ti. Cl(audius) Restutus, *mil(es) leg(ionis) (tertiae) Aug(ustae)* (*Recueil de la Société archéologique de Constantine*, L, 1916 [1917], p. 233).

recommencer[1]. Comme on pouvait s'y attendre de la part de nos soldats, ils ne restèrent pas insensibles à la grandeur des souvenirs que les Romains avaient laissés dans cette solitude; à deux reprises au moins, ils y organisèrent de véritables fouilles archéologiques. De janvier à mars 1917, M. le commandant Vidal fit déblayer, par la compagnie d'Alsaciens-Lorrains qu'il avait à sa disposition, à l'extrémité Ouest de la cité antique, une grande salle rectangulaire de 9m,10 sur 7m,70, tout entière pavée d'une mosaïque multicolore dont le dessin, purement ornemental ou géométrique, encadrait une formule de conjuration contre le mauvais œil de l'*incidus*[2] et qui, avec toutes les nuances dont ses cubes brillent encore et l'harmonieux enchevêtrement de ses lignes, est, à mon avis, une des plus belles œuvres décoratives que nous ait, jusqu'à présent, révélées l'Algérie ancienne[3]. Le 8 juin 1918, M. le lieutenant Rigaille dégageait sur un tout autre emplacement, à l'Est des ruines, et à quelques mètres seulement au Nord de la route qui, de la station de Radjati, mène au petit centre européen de Victor-Duruy, dans un champ alors exploité par M. et Mme Omont[4], un tombeau dont les murs ne subsistaient plus qu'au ras du sol, mais qui avait gardé à peu près intact le pavement de mosaïque dont il était orné. Le Service des Monu-

1. Voir, au *C. I. L.* VIII, 4416, l'épitaphe d'Aurelius Marcus, *dec(urio)* [*a*(*lae*)] (*quintae*) *Hispanorum*, qui était tombé en première ligne : *desideratus in acie*.

2. Elle a été publiée par M. Ballu, *Rapport sur les travaux de fouilles et de consolidations exécutés en 1918 par le Service des Monuments historiques de l'Algérie*, Alger, 1919, p. 54, et republiée par lui dans la réimpression de ce rapport au *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1919, p. 159 : *Invide | vive et vid|e, ut possis | plura vivere*. Elle est à rapprocher des inscriptions trouvées à Chéria et à Henchir-Regada par le commandant Guénin (*Archives des Missions*, nouvelle série, XVII, 1909, p. 76).

3. Il n'en est que plus regrettable de l'avoir exilée au Bordj de Mac-Mahon, où bien peu des touristes qui se rendent de Constantine à Biskra en automobile s'arrêteront pour la voir, et de l'y avoir fixée dans des conditions qui rendent à peu près impossible une photographie d'ensemble.

4. Je tiens à signaler l'obligeance avec laquelle M. et Mme Omont se sont prêtés à l'acquisition de leurs trouvailles par le Musée des Antiquités algériennes et ont facilité mon enquête sur place.

ments historiques intervint alors pour assurer à sa manière la conservation de ces deux trouvailles. L'architecte en chef, M. Albert Ballu, qui les a sommairement décrites dans son rapport annuel de 1919[1], transféra au « bordj » reconstruit de Mac-Mahon toutes les parties de la grande mosaïque ornementale qui purent s'adapter aux dimensions et au plan de la cour intérieure de cet édifice officiel, et fit monter les autres sur un châssis qui a été dévolu au musée de Constantine. Quant à la petite mosaïque tombale qui n'a, bien entendu, rien à voir avec la précédente, elle a été attribuée au Musée des Antiquités algériennes, à Alger, où j'ai pu, en 1919 et 1920, l'examiner longuement. Si je ne parviens pas à identifier tous les personnages, ni à pénétrer tous les symboles dont elle est remplie, du moins aurai-je pu, grâce à cette étude, et à celle que je suis allé faire sur le terrain de l'ensemble auquel elle appartient, réunir tous les éléments dont une interprétation complète pourra sortir.

***

Lors de ma visite à Lambiridi, au mois de janvier 1920, les dispositions primitives du tombeau étaient encore très aisément reconnaissables. C'était une simple chambre funéraire, de forme quadrangulaire, plus profonde d'Est en Ouest, où elle mesure, extérieurement, 3m,40, que du Nord au Sud, où elle n'est longue que de 2m,80. Cette *cella* n'ouvrait qu'à l'Ouest, par une baie de 1m,40 de large, que restreignaient, d'ailleurs, deux colonnes, de 0m,36 de diamètre, adossées aux deux extrémités du mur, épais de 0m,60, dans lequel elle avait été percée. Dans le *Rapport* cité plus haut, où il a utilisé les croquis de M. Bonnel, architecte départemental de Constantine, M. Albert Ballu ajoute ce renseignement : « A droite et à gauche se trouvait une tombe de 1m,96 de long sur 0m,60 de largeur. Au fond [se trouvaient] deux tombes juxtaposées ayant 1m,40 de long seulement sur

1. A. Ballu, *Rapport...*, p. 50-53. (Cf. *Bull. arch. du Com.*, 1919, p. 157-159).

une largeur totale, pour les deux, de 0m,80 »[1]. En réalité, les sondages ultérieurs que M. Omont, dépensant la petite subvention de trois cents francs que l'administration de M. Jonnart avait bien voulu, sur ma demande, lui accorder à cet effet, a pu exécuter dans l'hiver de 1919, ont mis au jour trois sarcophages engagés dans la maçonnerie des trois murs pleins : le mur de fond, à l'Est, les murs latéraux du Nord et du Sud. A en juger par leurs dimensions semblables et la nature de la pierre, un grès très dur dans lequel ils ont été taillés tous les trois, ces sarcophages doivent dater, à quelques années près, de la même époque. Le sarcophage du Nord était à peu près détruit; celui du Sud n'était conservé que dans son extrémité Ouest, où l'on peut lire, à la droite de sa face antérieure, les deux lettres de l'inscription grecque dont elle était primitivement revêtue : OCϹ : il est resté *in situ*. Par bonheur, le sarcophage du mur Est était intact. M. et Mme Omont en ont fait généreusement don au Musée des Antiquités algériennes où il a été exposé, par les soins de mon successeur[2], en avril 1920. Il

1. A. Ballu, *Rapport*..., p. 51 (Cf. *Bull. arch. du Com.*, 1919, p. 158).

2. Je suis heureux de pouvoir remercier M. E. Albertini de la patience inépuisable avec laquelle son amitié a fourni à mes demandes de vérifications J'ai d'ailleurs une lourde dette de reconnaissance à acquitter envers tous les savants qui se sont intéressés à mon enquête et l'ont secondée à l'envi. Je dois à MM. Brébier, Bourguet, Robin, Pierre Roussel des références topiques à l'Épicurisme et au Stoïcisme; — à M. Isidore Lévy d'utiles renseignements sur les surnoms de femmes à formes masculines et sur les *taeniae* d'or trouvées dans les tombeaux de Palestine; — à M. Théodore Reinach une comparaison décisive avec une épitaphe de Tralles qu'il avait savamment commentée naguère; — à Monseigneur Duchesne le conseil fructueux de chercher avant tout dans la *Passio Perpetuae* les conceptions que se formaient sur l'au-delà, au IIIe siècle, certains chrétiens d'Afrique; — à M. Camille Jullian l'invitation, vraiment divinatoire, qu'il m'a adressée, sur le seul vu de la photographie qui venait de passer sous ses yeux, dans la séance de l'Académie des Inscriptions du 3 mars dernier, à étendre aux prétendues fautes de dessin de la mosaïque l'explication que j'avais donnée des solécismes apparents du sarcophage; — à M. Franz Cumont, une inscription latine inédite de sa collection personnelle, dont il m'a généreusement abandonné la publication, l'encouragement qu'il m'apporta en approuvant mon interprétation de l'*emblema*, le double service que m'a rendu sa science en me signalant une foule de rapprochements et les objections qu'entraînait une exégèse hermétique : je ne me flatte pas de les avoir définitivement écartées, mais je sais qu'elles m'ont contraint à un surcroît de

consiste en une simple cuve oblongue que fermait un long couvercle en forme de toiture. La cuve mesure 1m,77 de long sur 0m,55 de large et 0m,45 de haut; ses dimensions intérieures sont respectivement de 1m,57, 0m,35 et 0m,28. Le couvercle s'y adaptait exactement, sur une hauteur qui varie de 0m,12 (dans ses parties latérales) à 0m,20 (à son sommet). Au moment de l'exhumation, le sarcophage contenait des débris d'ossements incomplètement calcinés par la chaux vive qui l'avait rempli à l'origine et dont ses parois intérieures portent encore la trace. Pendant une absence de M. et Mme Omont de la ferme où ils l'avaient mis à l'abri, en attendant de pouvoir l'expédier à Alger, des Arabes les ont dispersés, et c'est vide que le sarcophage est arrivé au Musée. Les restes de la morte dont il renfermait la dépouille sont à jamais perdus. Du moins avons-nous appris qui elle a été de l'épitaphe qu'il porte sur sa face antérieure et dont les trois lignes, entourées d'une simple moulure, ont été jadis gravées en beaux caractères grecs de dimensions identiques[1].

ΚΟΡΝΗΛΙΑ ❧ ΟΥΡΒΑΝΙΛΛΑ ❧ ωΔΕΚΕΙΜΑΙ ❧ Cω
ΘΕΙC ΕΚ ΜΕΓΑΛΟΥ ΚΙΝΔΥΝΟΥ ΕΤΗ ΖΗCΑC ❧
❧Κ❧Η❧ΜΗΝ❧Ι❧ΗΜΡ❧Ι❧Β❧ωΡ❧Θ❧ΤΙΒ❧ΚΑ❧ΟΥΕΤΙΑΛΙC❧CΥΝΒΙω

La forme des lettres, notamment de l'Є et de l'ω, l'usage des abréviations (ΜΗΝ pour ΜΗΝΑC; — ΗΜΡ pour ΗΜΕΡΑC; — ωΡ pour ωΡΑC), le recours à la ponctuation des *hederae distinguentes* et la multiplicité des ligatures (ΤΙΒ ligaturé pour ΤΙΒ; † pour ΤΙ; ΝΒ ligaturé pour ΝΒΙ à la ligne 3), caractéristiques des inscriptions

recherches et d'efforts dont le fruit ne serait pas entièrement perdu, même si mes conclusions ne devaient pas être admises. Je tiens enfin à exprimer toute ma gratitude à M. Salomon Reinach pour l'hospitalité qu'il a bien voulu accorder au présent mémoire dans la *Revue archéologique*.

1. Le champ épigraphique déterminé par la moulure est de 1m,50 × 0m,27. Les lettres ont 0m,06 de hauteur. A la troisième ligne, le Θ compris entre Ρ (à gauche) et ΤΙΒ, n'a que 0m,04 de haut. L'ω final a été réduit, par le lapicide qui manquait de place, à un peu moins de 0m,02.

grecques de l'époque impériale, n'opposent aucun obstacle à la lecture d'un texte dont le développement va, pour ainsi dire, de soi :

Κορνηλία Οὐρβανίλλα.
Ὧδε κεῖμαι, σωθεῖσ[α] ἐκ μεγάλου κινδύνου, ἔτη ζήσασ[α] κη', μῆν(ας) ι',
ἡμ(έ)ρας ιβ', ὥρ(ας) θ',
Τιβ(έριος) Κλ(αύδιος) Οὐειτᾶλις συνβίῳ.

Non seulement le graveur s'est abstenu, peut-être faute d'espace, d'inscrire l'ι final du datif συνβίῳ, mais il a oublié, sans l'apparence d'une excuse, de transcrire au féminin les participes que, de toute nécessité grammaticale, il lui eût fallu rapporter à la défunte : Cornelia Urbanilla[1]. Si nous laissons provisoirement de côté la formule σωθεῖσ[α] ἐκ μεγάλου κινδύνου, qui, dans le libellé d'une épitaphe, ne laisse pas que de détonner, toutes les indications qu'il contient sont claires et banales. Cornelia Urbanilla est censée nous apprendre elle-même qu'elle repose ici, étant morte à l'âge de 28 ans, 10 mois, 12 jours et 9 heures; et c'est son mari, Tiberius Claudius Vitalis[2], qui commanda le sarcophage où son corps a été déposé. Il y a mieux : de la place qu'occupe le sarcophage au fond de la chambre funéraire et qui est vraiment la place d'honneur, nous devons inférer que le monument a été élevé à Cornelia Urbanilla, comme lui fut primitivement consacrée

1. Dans ce texte prosaïque, il n'y a pas, en effet, à songer à une élision par euphonie qu'au demeurant les auteurs africains d'épitaphes grecques n'ont pas l'habitude de pratiquer (cf. *C. I. L.*, VIII, 7152 = 19450 : τεκοῦσα [εὐ]|τυχῶς... ; — *ibid.*, 12924 : Μάξιμε ἐγώ... ; — *ibid.*, 15876 : ζήσαντα ἔτη... ; — *ibid.*, 15999 : βιώσαντι ἔτεσι... ; — *ibid.*, 17584 : κ]υρία ἀεί... ; — *ibid.*, 27331 ª εἰκοσάκις τε ἅπαξ...). Il n'y pas, non plus, à faire intervenir ici la notion d'adjectifs féminins à désinence masculine, dont a récemment parlé M. Psichari, *La chèvre chez les Grecs*, dans le volume du cinquantenaire de l'École des Hautes-Études (*Bibliothèque des Hautes-Études*, vol. CCXXX, Paris, 1921, p. 314).

2. Tandis que le *cognomen* Vetialis est inconnu, le *cognomen* Fetialis, rare, le *cognomen* Vitalis (cf. Dessau, *Inscriptiones selectae*, III, *indices*, p. 254) est des plus répandus. Or, il se transcrit en grec ΟΥΕΙΤΑΛΙΣ (*IG.*, XIV, 826[34]), soit, avec une ligature ✝ équivalant, non à ΤΙ, mais à ΙΤ, dans la forme même qu'il revêt sur l'épitaphe de Lambiridi.

la mosaïque à figures et inscriptions, dont le monument était pavé et tire son intérêt.

* * *

Bordée de gros traits de cubes noirs qui ont presque partout disparu, — couvrant de son fond uniforme de cubes blancs toute la surface de la chambre funéraire comprise entre les sarcophages, — épousant le plan quadrangulaire de l'édifice sur une longueur de $1^m,92$ d'Ouest en Est, et une largeur de $1^m,44$ du Nord au Sud, cette mosaïque ne déployait, en effet, devant les sarcophages latéraux, que ses motifs secondaires; et, au contraire, par les personnages de son *emblema*, qui regardaient vers l'entrée, comme par les inscriptions qui, placées sous leurs pieds et au-dessus de leurs têtes, s'offraient directement au visiteur, elle paraissait conduire au sarcophage d'Urbanilla comme à son but et à sa raison d'être.

L'*emblema* est un médaillon, fermé d'une grecque où dominent les cubes verts et rouges autour de petits carrés de cubes noirs. Mesurant 1 m. de diamètre, la grecque comprise, $0^m,76$ seulement à l'intérieur de la grecque, il représente deux personnages, de taille inégale, assis en face l'un de l'autre, sur deux sièges, rapprochés au point de se confondre, que recouvrent des coussins et que supportent deux pieds noués en leur milieu par une grosse boule : les cubes gris et verts prédominent dans les caissons; le bois des supports est rendu par des cubes brun clair et jaune clair environnés de cubes brun foncé. Le personnage de gauche, plus petit [1], est posé à droite, la jambe gauche légèrement repliée. Son corps, débile, est dans un état de maigreur effrayante, squelettique, qui fait saillir les côtes en teintes foncées sur les chairs d'un rose très pâle et comme livide. De sa tête, il ne reste que l'oreille droite et les cheveux de l'occiput assez courts. Malgré la proéminence de ses seins, et quoiqu'il écarte la main gauche au bout de son

1. Hauteur, $0^m,55$; largeur maxima, $0^m,20$.

bras allongé, comme pour la cacher, sa virilité est nettement visible : c'est un homme qui parle à un autre homme. Sensiblement plus grand que lui[1], le personnage de droite, tourné vers lui, à gauche, a, comme lui, des cheveux courts et foncés qui commencent à se faire rares sur son front ridé et sur ses tempes : il porte toute sa barbe, qui n'est ni longue ni peignée. Il est drapé dans un manteau (*ἱμάτιον-pallium*) de nuance gris-vert qui lui découvre l'épaule droite et les chevilles, chaussé de sandales (*soleae*) dont les lanières de cuir noir passent entre les doigts et sur le cou-de-pied. Autant le premier paraît efflanqué, chétif, et d'une extrême faiblesse, autant celui-ci donne l'impression de la force, avec sa vaste poitrine exagérément bombée[2], sa peau sanguine couleur rouge-brique, et ses gros yeux sévères enfoncés dans son rude visage[3]. Mais sa puissance est certainement pitoyable et bienfaisante : de sa main gauche tendue sous les plis de l'himation, il soutient, au poignet, le bras grêle et décharné de son interlocuteur, et, de sa main droite, dont il ne subsiste plus que les extrémités, il lui touchait le menton — ou le haut du cou — d'un geste familier, tandis qu'il lui laisse reposer le pied droit sur le sien propre, placé largement sur le sol.

Cet *emblema* est relié aux lignes du rectangle dans lequel la mosaïque s'inscrit tout entière par quatre segments de cercle, dont la corde sécante ne dépasse pas $0^{m},81$-$0^{m},87$ sur les petits côtés et atteint $1^{m},12$-$1^{m},19$ sur les grands[4], alors que, par une proportion renversée, leurs rayons respectifs mesurent $0^{m},30$ et $0^{m},21$. Les deux grands segments qui flanquent symétriquement l'*emblema* à droite et à gauche sont tangents à son encadrement circulaire par la bordure arquée qui les détermine de

1. Hauteur, $0^{m},61$; largeur maxima, $0^{m},27$.

2. Exécutée avec la même gaucherie — ou la même intention (cf. *infra*, p. 275-276) — que celle du personnage de gauche, et semblablement arrondie et débordante.

3. L'œil droit manque.

4. 0^{m}, 81 et 1^{m}, 12, à l'intérieur de la bordure ; 0^{m}, 87 et 1^{m}, 19 en la comprenant.

ses cinq rangées de cubes bruns, jaunes, blancs, roses et rouges, et ils sont remplis par des sujets analogues : à droite, deux canards s'affrontent au milieu de roseaux schématiques, de part et d'autre d'un canthare au col évasé et à la panse rebondie, comme pour se désaltérer au breuvage qu'il recèle en ses flancs rouge-noir. A gauche, le canthare est remplacé par un cratère dont la partie inférieure manque, et les canards le sont par deux paons ocellés et polychromes, dont chacun est surmonté par un épi verdoyant

Le petit segment du bas est maintenant à peu près vide. Peut-être y pourrait-on distinguer, à droite, comme la forme d'une carène de navire et l'amorce d'une mâture? Par contre, le petit segment du haut, bien que mutilé à gauche, se laisse clairement reconstituer : il renferme une image réduite de Cornelia Urbanilla, couchée dans l'immobilité de la mort, sur le fond, tendu d'étoffes dorées, d'un sarcophage ouvert. Elle est enveloppée d'une robe blanche que serrent et gaînent, comme une momie[1], des bandelettes de même couleur, horizontalement enroulées. Son visage, à l'exception des yeux marqués par des cubes verts, se détache, en cubes jaune foncé que cernent des cubes jaune clair, sur la blancheur éclatante de sa toilette funèbre et la blancheur en grisaille de la pierre tombale, soit qu'il ait été recouvert d'une peinture à fond d'or, soit qu'un masque d'or lui ait été imposé. Tout son corps est légèrement incliné à droite, comme si la morte avait été intentionnellement tournée vers la lumière du couchant qui pénétrait par la porte du tombeau. Et pour que nul n'ignore que c'est bien elle, et non un défunt quelconque, dont le mosaïste a voulu reproduire les traits, celui-ci a pris soin d'écrire son nom en lettres rouges, hautes de $0^{m},03$, sur la face antérieure du sarcophage. J'ai lu : \ · C · VRBANILLAE[2].

1. Cf. Ballu, *Rapport*, p. 51 (Cf. *Bull. arch. du Com.*, 1919, p. 157) : « ... le dessin d'une momie ».

2. M. Ballu, *ibid.*, a lu : V · C · VRBANILLAE. Mais les A sont sans barres, et je pense ne pas m'être trompé en discernant à la gauche du C un point précédé d'un jambage oblique, débris d'un A ou d'un M.

Le début de cette imitation d'épitaphe a été enlevé avec la partie gauche de l'image du sarcophage. Toutefois, il est possible, pour peu qu'on réfléchisse, de compléter et d'expliquer à coup sûr cette simple ligne d'écriture. Elle ne couvre présentement que 0m,34 de la longueur du sarcophage, réduite, pour son compte, à 0m,46. Mais ces données suffisent à recomposer les dimensions primitives. D'une part, en effet, le sarcophage, que l'artiste a dessiné au milieu d'un segment de cercle que sous-tend une corde de 0m,81 [1], n'occupait point tout le champ : à droite, où, pourtant, il est entier, il laisse vide, entre son extrémité et la bordure, un intervalle de 0m,16 qui devait, pour des raisons évidentes de symétrie, se reproduire à gauche : la représentation du sarcophage ne s'étendait donc pas, originellement, sur plus de 0m,49 de longueur. D'autre part, il y a entre l'E d'VRBANILLAE et l'angle de droite du sarcophage, un espace lisse de 0m,06 qu'il nous faut, toujours par symétrie, reporter aussi à la gauche du libellé actuel de l'inscription : celle-ci n'ayant donc jamais pu dépasser 0m,37, il ne nous reste, au plus, que 0m,03 pour en loger le début qui nous manque aujourd'hui.

Or les lettres du fragment conservé comportent un écartement moyen de 0m,03. Par conséquent, ne disposant que d'une lettre au maximum, nous n'avons pas de place pour restituer, avant la barre oblique qui précède le C, autre chose que le premier jambage et les diagonales de l'M par lequel, à n'en pas douter, commençait le texte jadis. Sous cette forme, il exclut nécessairement la formule [*D(is) (Manibus)*] qu'on pouvait attendre, et n'autorise que le développement : [*M(emoria)*] — ou, à la rigueur, [*M(emoriae)*] — *C(orneliae) Urbanillae* [2].

Les quatre segments que nous venons de décrire ne se rejoignent pas : entre eux, aux quatre angles de la mosaïque

1. Cf. *supra*, p. 218.

2. M. Ballu, dans son *Rapport*, p. 51 (cf. *Bull. arch. du Com.*, 1919, p. 157), n'a proposé aucun développement. — L'emploi du mot *m(emoria)* avec le sens de tombeau est courant dans l'épigraphie funéraire africaine.

s'insèrent symétriquement quatre personnages fantastiques qui se font vis-à-vis, deux à deux, de chaque côté du médaillon, qui s'opposent, deux par deux, de part et d'autre de la grecque qui l'encadre, de telle sorte que le groupe du haut présente ses têtes en bas. Ils ont tous la même apparence et font tous le même geste. Hauts d'environ 0m,60, larges de 0m,22, ils ont des visages ronds, florissants et imberbes, couronnés d'une abondante chevelure dont les boucles noires ondulent au vent. Ils lèvent leurs bras au-dessus de leurs têtes vers l'*emblema*, qu'ils semblent soutenir de leurs mains appliquées à sa bordure. Leurs corps, auxquels l'artiste, par une combinaison de cubes noirs, verts, gris, brunâtres et bruns, s'est efforcé de donner les sombres reflets du bronze, sont, jusqu'au haut des cuisses, ceux de jeunes hommes vigoureux, mais leurs cuisses se changent insensiblement en queues de serpents qui enroulent et déroulent leurs replis verdâtres, pour se terminer, de chaque côté de leurs hanches, par une tête de reptile, surmontée d'une crête rouge et dardant sa langue rouge vers les courbures des compartiments latéraux.

Les deux génies anguipèdes qui s'affrontent ainsi au bas de l'*emblema* sont séparés par un cartouche bordé d'un cadre noir à queues d'arondes, haut de 0m,17, large de 0m,22, dont la ligne supérieure est formée par la circonférence externe de la grecque du médaillon, et la ligne inférieure, par l'arcade du motif, à peu près méconnaissable, sur lequel s'ouvrait la porte du tombeau. Quant aux deux autres, dont les figures s'affrontent, inversées, au haut de l'*emblema*, ils sont aussi séparés par un cartouche; mais celui-ci, large seulement de 0m,10, est enfermé par un cadre quadrangulaire indépendant des courbes entre lesquelles il s'insère, et sa bordure — un filet uni et ténu de cubes rouges qui mesurent 0m,005 d'épaisseur — se détache nettement, en haut et à droite, de la convexité sous laquelle elle est placée, tandis que, vers le bas, elle devait[1] s'arrêter au

1. Cette bordure de cubes rouges n'est plus visible aujourd'hui que dans sa

revers des mains droites que les génies anguipèdes tendaient vers l'*emblema*; celle du génie de gauche a disparu avec son avant-bras, mais la restitution en est dictée par la disposition de celle du génie de droite. Par conséquent, en le soutenant en même temps qu'elles s'appuyaient à la grecque où s'inscrit la scène centrale, elles concouraient à dégager et mettre en évidence le cartouche qui s'élevait au-dessus d'elles.

Comme les génies eux-mêmes, chacun de ces cartouches a donc un rôle décoratif et, dans la pensée du mosaïste qui les exécuta, collaborait à la cohésion de l'ensemble; mais, surtout, ils étaient destinés à en éclairer le sens : celui du bas renferme une légende en lettres grecques faites de cubes noirs et hautes de près de 0m,04; celui du haut, une légende en lettres latines faites de cubes noirs, elles aussi, mais hautes, en moyenne[1], de de 0m,03 seulement.

Les quatre lignes du texte grec contiennent une formule dont il y a, en grec et en latin, de nombreuses variantes[2] :

ΟΥΚΗΜΗΝ
ЄΓЄΝΟΜΗΝ
ΟΥΚЄΙΜΙΟ
ΟΥΜЄΛЄΙΜΟΙ[3]

οὐκ ἤμην, | ἐγενόμην, | οὐκ εἰμί, | οὐ μέλει μοι.

Les quatre lignes du texte latin, assez endommagées à

partie supérieure. Elle disparaît au niveau du haut des lettres, d'ailleurs mutilées, qui composent la quatrième ligne du texte épigraphique qu'elle circonscrit. Présentement longue de 0m,14 elle a atteint, à l'origine, au moins 0m,17 ou 0m,18.

1. Les plus longues (E à la l. 1 et R à la l. 2) mesurent exactement 0m,032; a plus courte (I à la l. 3) ne mesure que 0m,026. Toutes les autres ont 0m03, de hauteur. Les intervalles entre les lignes sont de 0m,01 en moyenne. La largeur du filet ne dépasse pas 0m,005 ; mais il y a 0m,015 d'écart entre la cartouche, à droite, et le segment du haut.

2. Cf. *infra*. p. 229 et suiv.

3. A noter, comme dans l'épitaphe du sarcophage d'Urbanilla, les ligatures employées : à la l. 2, ligature de l'H et du N d'ἐγενόμην; à la l. 4, ligature, ou plutôt juxtaposition de l'Є et de l'I de μέλει; et, surtout, ligatures de l'O et de l'Y, du M et de l'Є, et juxtaposition de ces deux groupes ΟΥΜЄΛЄ.

gauche et en haut, et surtout en bas, portent, les unes au-dessous des autres, les syllabes :

ΓEV
ΓER
PI
ΙC

Je crois qu'elles n'étaient suivies d'aucune autre[1] et qu'on doit les lire, sans hésitation[2] :

Eu|[*t*]*er*|*pi*|[*us*].

Qu'on les disjoigne ou qu'on les unisse en un nom propre, d'ailleurs insolite[3], elles doivent se suffire à elles-mêmes et ne font qu'ajouter aux difficultés de cette œuvre étrange.

***

Quand M. Albert Ballu en a, pour la première fois, esquissé la publication, le sarcophage d'Urbanilla n'était pas encore

1. Cette conclusion va de soi, si l'on admet, comme il est vraisemblable, que le cartouche s'arrêtait au revers des mains droites des génies anguipèdes. Elle s'impose encore dans l'hypothèse — moins satisfaisante, mais impossible à éliminer en raison du mauvais état de conservation de cette partie de la mosaïque — où l'on prolongerait le cartouche en bas, vers l'*emblema*, dans les conditions où il se rapproche du segment du haut. Entre les convexités de ce segment et de la grecque, il n'y a pas tout à fait 0m,23. Or, en additionnant l'écartement du cartouche par rapport au segment (0m,015, au maximum) et l'épaisseur du filet (0m,005) et en les reportant aux abords de la grecque, on obtiendrait un champ épigraphique de moins de 0m,19 de haut, insuffisant pour loger une cinquième ligne semblable aux autres. Au contraire, quatre lignes, hautes comme les trois premières, de 0m,03, avec cinq interlignes de 0m,01 remplissent exactement le champ épigraphique du cartouche que nous avons restitué au-dessus des mains des génies et dont la hauteur, bordure comprise, s'élève à 0m,18.

2. M. Albert Ballu, *Rapport* ..., p. 52; cf. *Bull. arch. du Com.*, 1919, p. 158), les a transcrites sous la forme EV|ER|PI|T, laquelle, du reste, ne fournit aucun sens. Mais : 1° à la ligne 2, il y a une haste qui s'évase à droite et en haut et ne peut être que le reste d'un T à la gauche de ER ; 2° à la ligne 4, on distingue très nettement le haut de la branche droite d'un V, puis le haut de la boucle d'un S. Contrairement aux indications du *Rapport*, l'inscription est complète à gauche.

3. Cf. *infra*, p. 265.

connu. Ignorant tout des conceptions d'Urbanilla, nous ne pouvions qu'en faire abstraction pour comprendre des représentations qui en dérivent ou s'y rattachent; et c'est pourquoi, s'arrêtant à la négation de l'au-delà que lui paraissait impliquer la phrase : « je n'étais pas; je suis devenu : je ne suis plus; cela m'est égal », le premier éditeur s'est borné à traiter comme de simples artifices de décoration, destinés à réunir le cercle de l'*emblema* aux lignes du rectangle dans lequel il s'inscrit, les divers motifs qui lui font cortège, et à ne voir, dans l'*emblema* lui-même, qu' « un malade examiné par son médecin[1] ». De fait, en l'isolant, et à s'en tenir aux apparences, on prendrait cet *emblema* pour l'illustration banale de la brève description qu'un Romain d'Afrique nous a laissée des consultations auxquelles on assistait couramment chez les médecins d'alors : dès que le médecin s'est assis à côté du patient, raconte Apulée, il lui prend la main, il la palpe longuement et en tous sens, il s'efforce à saisir les battements du pouls et mesurer leurs intervalles : *Ubi iuxtim consedit* [*medicus*], *manum hominis prehendit, eam pertractat, venarum pulsum et momenta captat*[2]. Mais nous n'avons plus le droit d'isoler cette scène des représentations et des textes qui l'entourent; nous devons, au contraire, chercher, sous ses apparences superficielles, le sens profond qui dépasse évidemment l'exemple concret et terre à terre d'une consultation donnée par le commun des praticiens, et qui la relie aux croyances d'Urbanilla.

Trois idées ressortent des trois lignes qui se lisent sur le sarcophage. D'abord, une idée astrologique, résultant des calculs minutieux par lesquels, à une heure près, fut mesurée la durée de l'existence humaine d'Urbanilla : ici, comme ailleurs, ce soin d'exactitude procède de la conviction que le ciel fait la loi sur la terre, et que l'heure de notre naissance entraîne dans les conjonctions astrales, sous lesquelles elle s'est produite et

1. A. Ballu, *Rapport...*, p. 53 (Cf. *Bull. arch. du Com.*, 1919, p. 159).
2. Apulée, *Florides*, IV, 22.

dont les développements s'enchaînent nécessairement, toute notre destinée ultérieure[1].

Puis, une idée négatrice de la survie individuelle considérée selon l'opinion moyenne du Paganisme antique : cette négation s'exprime par la prétérition des Mânes, prétérition voulue, puisque, non seulement l'invocation Θ(εοῖς) Κ(αταχθονίοις) est absente du sarcophage d'Urbanilla, mais l'invocation *D(is) M(anibus)* est absente de la représentation de son sarcophage.

Enfin, dominant les autres, et quelque contradiction qu'elle semble, de prime abord, opposer à la précédente, l'idée du « salut » que rend l'expression, énergique en sa brièveté : σωθεῖσ[α] ἐκ μεγάλου κινδύνου. Jusqu'à présent, ces termes s'étaient rencontrés sur des dédicaces consacrées par des vivants aux divinités grâce à l'intervention desquelles ils pensaient avoir échappé au péril de mort, soit au dieu guérisseur par excellence, Asklèpiòs[2], soit à Asklèpios et Hygie[3], soit à Sérapis, Isis, Anubis et Apollon que Prôtos de Cos, σωθεὶς ἐκ πολλῶν καὶ μεγάλων κινδύνων, associe dans l'hommage de sa gratitude comme ils sont unis dans leur temple de Délos[4], soit aux Grands Dieux de Samothrace que remercie, lors de son passage à Koptos, le militaire Apollònios, σωθεὶς ἐκ μεγάλων κινδύνων ἐκπλεύσας ἐκ τῆς Ἐρυθρᾶς θαλάσσης[5]. Parfois, à l'indication vague d' « un grand péril », les dédicants substituaient la définition précise du danger, guerre ou traversée, dont ils étaient sortis indemnes, comme sur un *ex-voto* de Thébaïde dont l'auteur, soustrait à la barbarie des Troglodytes — σωθεὶς ἐκ Τρωγλοδυτῶν —, dit sa reconnaissance à Pan Euodos[6], ou comme sur l'eulogie d'un juif

1. *C. I. L.*, XII, 5271 (Buecheler, *Carm. ep.*, 1021,4) : *Hanc tibi nascenti fata dedere domum.* — Manilius, IV, 16 : *Nascentes morimur, finisque ab origine pendet.* Cf. Cumont, *Cultes orientaux dans le Paganisme romain*[2], 1909, p. 244.

2. *IG*, XIV, 166.

3. *IG*, III, 132[b].

4. *B. C. H.*, 1882, p. 331.

5. *Rev. arch.*, 1883, II, p. 179 ; Dittenberger, *O. G. I. S.*, 69.

6. Dittenberger, *ibid.*, 70-71.

de Redesieh, σωθεὶς ἐκ πελάγους[1]. Mais, dans chacun de ces cas, le participe σωθείς se rapporte à un péril matériel, à une forme concrète de la mort. Or, sur une tombe, et placé dans la bouche du trépassé, il ne saurait recevoir cette acception sans une criante absurdité. Par conséquent, appliqué à la défunte Urbanilla, il ne saurait s'entendre qu'en prenant une signification morale, ou, si l'on aime mieux, métaphysique : Urbanilla, dans la mort, était sûre de trouver le salut éternel.

***

Mais ce salut, comment l'avait-elle envisagé? Comme une délivrance ou comme l'immortalité? Dans le Néant ou dans l'Absolu?

J'ai d'abord pensé, je l'avoue, qu'Urbanilla, plus ou moins imprégnée des doctrines d'Épicure, s'était arrêtée, avec elles, au premier terme de cette redoutable alternative. Plusieurs apparences de raisons m'avaient engagé dans cette voie : certaines analogies que j'avais cru découvrir avec cette conception matérialiste du salut dans l'épigraphie funéraire des temps impériaux; — la présence, au bas de *l'emblema*, d'une affirmation d'indifférence à la mort et d'une sorte de désintéressement total, qui est au fond de l'Épicurisme ; — enfin et surtout, la scène centrale, où je voyais la guérison en œuvre, non la guérison de la maladie à laquelle Urbanilla succomba dans la fleur de l'âge, mais la guérison que procure l'enseignement du philosophe qui vainc la mort même en dissipant les fausses terreurs qui l'accompagnent. Il convient de reprendre un à un ces divers arguments dont aucun, à y regarder de près, n'est concluant.

I. — Une épitaphe attique unit curieusement l'idée du sauvetage matériel des proscynèmes cités plus haut au sauvetage définitif qui attend tous les humains au port des trépassés. C'est celle d'un certain Antonius surnommé Kentrikis, d'Acar-

1. Dittenberger, *ibid.*, 74

nanie, qui ayant échappé au péril de la mer qu'il avait dû traverser pour gagner Athènes, y a débarqué pour y mourir :

Ἀστακείης γέης Ἀντώνιος ἐνθάδε κεῖμε,
ἰς χθόνα τὴν Κεκρόπων, ὡς ἤφεραν ἐνθάδε μοῖρε,
σωθεὶς ἐκ πελάγους τοῦτον ἔχω λιμέναν,
Κεντρίκις [ἣ]ν [σ]ίγνω, οἰνοχαρὴς δὲ φίλοις.
Σωζέσθω ἰς πατρίδαν πᾶς ὁ πλοιζόμενος[1].

En parcourant le recueil des *Carmina epigraphica* de Buecheler, on relèverait d'autres épitaphes latines où se retrouve, ébauchée, la même image : la vie y est plus ou moins explicitement comparée à une traversée dont le trépas est le port où viennent ancrer tous les voyageurs[2], et M. Focillon, commentant cette catégorie de textes, y a dénoncé, inconsciente ou active, l'influence, si forte aux deux premiers siècles de l'Empire[3], de l'Épicurisme[4]. Mais on se demandera si elle s'est exercée toujours Pour les pauvres humains, la mort peut être « un port », au sens épicurien, parce qu'elle les délivre de leurs souffrances ; mais elle peut l'être aussi, parce qu'elle est le principe sacré d'une vie nouvelle et radieuse. Qui peut dire ce que pensait l'Acarnanien d'Astakos? Et n'est-ce pas, au contraire, une immense espérance qui soutenait le nonagénaire chéri des dieux, dont l'épitaphe nous conserve les dernières paroles :

Πᾶσι θεοῖς θύσας καὶ σωθεὶς πάντοτε ὑπ' αὐτῶν
εἰς τύνδον κεῖμαι ἐννέα ἔχων δεκάδ[α]ς[5]?

Quant à Cornelia Urbanilla, les mots mêmes dont elle s'est servie pour définir le salut qu'elle escompte — σωθεῖσ[α] ἐκ μεγά-

1. Kaibel, *Epigrammata*, 168 (*IG.*, III, 1379).
2. Voir Bruno Lier, *Philologus*, LXII, 1903, p. 567.
3. La vie matérielle de l'École épicurienne a été assurée au IIe siècle par les libéralités de Sabine (Dessau, *Inscriptiones selectae*, 7784). La propagande épicurienne est le plus sérieux obstacle auquel se heurte la thaumaturgie d'Alexandre d'Abonotichos (Lucien, XXXII, 25 et 47).
4. Focillon, *Épitaphes latines*, Paris, 1905, p. LIV.
5. Kaibel, *Epigrammata*, 134 (*IG.*, III, 1362).

λου κινδύνου — l'excluent de la secte bien plutôt qu'ils ne l'y agrègent. Pour Épicure, et pour ses disciples, la mort n'est pas un danger : κίνδυνος[1]; seule, la crainte de la mort est un mal, une des quatre plaies de l'humanité[2] et, peut-être, de toutes, la plus affreuse[3]; mais puisqu'elle abolit la sensation, la mort, à vrai dire, n'existe pas pour l'homme : μηδὲν πρὸς ἡμᾶς εἶναι τὸν θάνατον ἐπεὶ πᾶν ἀγαθὸν καὶ κακὸν ἐν αἰσθήσει, στέρησις δέ ἐστιν αἰσθήσεως ὁ θάνατος[4]. Tant que nous vivons, la mort n'est pas encore; quand elle survient, nous n'y sommes plus : ὁ θάνατος οὐδὲν πρὸς ἡμᾶς, ἐπειδήπερ ὅταν μὲν ἡμεῖς ὦμεν ὁ θάνατος οὐ πάρεστιν, ὅταν δ'ὁ θάνατος παρῇ τόθ' ἡμεῖς οὐκ ἐσμέν[5]. Il serait extraordinaire qu'en parlant d' « un grand péril » Urbanilla eût justement songé au péril imaginaire dont les Épicuriens ont passé leur temps à crier l'inanité; et si l'on s'obstine néanmoins à la rattacher à eux, il faut convenir qu'elle détournait les mots de leur langage avec une singulière et peu vraisemblable subtilité.

II. — La devise qui se lisait, en grec, au seuil de son tombeau, respecte davantage leur enseignement. Elle s'ajoute à toutes les variations que nous possédions déjà sur le même thème et qui traduisaient la même pensée dans les deux langues de l'Empire, soit sous une forme légèrement différente, soit même en des termes identiques.

1. On lit bien, dans Diogène d'Oenoanda (fr. XXVII William) : ὅπου φημὶ σὺν καὶ ὁ κίνδυνος μέγας καὶ ὁ καρπός; mais il n'est question, dans le passage, que de la θεραπεία παθῶν, de la lutte contre les passions, où il est logique que la victoire soit d'autant plus belle que le combat a été plus dur. Le mot se retrouve aussi dans un fragment d'Épicure, mais restitué par Bignone, *Epicuro*, Bari, 1920, p. 12, n. 2, et de toute manière, inopérant : τὸν] φόβον ἐκ τῆς περὶ τὸν [κίνδυνον ἀδιαλ]ηψίας ἤρτησθαι.

2. Sur les quatre plaies que panse ἡ τετραφάρμακος, cf. Crönert, *Rhein. Mus.*, LVI, 1901, p. 617.

3. Épicure, ap. Usener, *Epicurea*, p. 125 : τὸ φρικωδέστατον σὺν τῶν κακῶν ὁ θάνατος. Mais le mot propre est φόβος : cf. Diogène d'Oenoanda, fr. XXIX William : φόβοι μέν [εἰσιν] [ὁ μὲν] ἐκ θεῶν, ὁ [δ' ἀπὸ θαν]άτου....

4. Usener, *Epicurea*, p. 60, § 124; cf. *ibid*, p. 71 (Κυρίαι δόξαι, 2).

5. *Ibid.*, p. 61, § 125. Cf. Diogène d'Oenoanda, fr. XLIII William. Il est à noter que, pour les Stoïciens, la mort n'est pas davantage un κίνδυνος. Ce sont là pour eux des espèces différentes; cf. Arrien, II, 7, 2 : τί γὰρ ὁ μάντις δύναται πλέον ἰδεῖν θανάτου ἢ κινδύνου ἢ νόσου ἢ ὅλως τῶν τοιούτων.

A Bologne, un défunt accepte comme une nécessité naturelle les vicissitudes du non-être, de la naissance et de la mort :

οὐκ ἤμην, γενόμην, ἤμην, οὐκ εἰμί · τοσαῦτα[1].

A Rome, un autre prétend n'en avoir aucun regret :

ἤμην καὶ ἐγενόμην, οὐκ εἰμὶ καὶ οὐ λυποῦμαι[2].

En Asie Mineure, les épitaphes reproduisent la locution qu'emploie le mosaïste de Lambiridi.

A Thyateira, l'une d'elles porte : οὐδ' ἤμην τις οὐδ' ἔμελέ μοι · οὐδ' εἰμί τις, οὐδὲ μέλει μοι · χαίρετε παροδεῖται[3].

A Kilidj-Arslan, M. Cumont a lu :

οὐκ ἤμην οὐκ ᾔδειν, ἐγενόμην, οὐκ οἶδα, οὐκ εἰμί, οὐ μέλει μοι[4].

A Brouzos, Ramsay avait déjà déchiffré :

οὐκ' ἤμην, ἐγενόμην, οὐκ ἔσομαι, οὐ μέλι μοι, ὁ βίος ταῦτα[5].

Avec une diversité plus grande encore dans la forme, les épitaphes latines rendent le même sentiment.

A la négation οὐ λυποῦμαι correspondent le *non mihi dolet* d'une inscription de Rome : *non fui, et so (sic), non ero, non mihi dolet*[6], et le *non desidero* d'une inscription d'Afrique : *non fui, fui, non sum, non desidero*[7]. Mais c'est-la tournure

1. Kaibel, *Epigrammata*, 1117 *a* (*IG.*, XIV, 1201 = *C. I. G.*, 6745).
2. Kaibel, *Epigrammata*, 595 (*IG.*, XIV, 1879 = *C. I. G.*, 6265).
3. Buckler, *Inscriptions de Thyatire*, dans la *Revue de Philologie*, 1913, p. 328.
4. Cumont, *Festschrift zu... Hirschfeld*, Berlin, 1903, p. 273.
5. *B. C. H.*, VI, 515, cf. Ramsay, *Cities and Bishoprics of Phrygia*, Oxford, 1897, II, p. 700. Sur la formule finale, ὁ βίος ταῦτα, cf. Cumont, *Studia Pontica*, Bruxelles, 1910, III, p. 239. — Des épitaphes de Syrie, que de semblables pensées inspirent, ont été publiées par M. Clermont-Ganneau, *Recueil d'archéologie orientale*, I, p. 17; V, p. 27 et 368. Cf. *Syria*, II, 1921, p. 217. Voir aussi l'inscription de Cyrène si heureusement restituée par M. Vollgraff, *Mnemosyne*, 1920, p. 251.
6. *C. I. L.*, VI, 9258.
7. *C. I. L.*, VIII, 3463. A rapprocher de cette inscription d'Afrique une inscription qui vient probablement d'une nécropole de Rome, que M. Franz Cumont a acquise pour sa collection épigraphique et dont ce savant a bien voulu me communiquer le texte encore inédit : *Di(s) M(anibus)* | *[I]uliae Eutuchydi* | *Ti(berius) Claudius Primus* | *coniugi suae b(ene) m(erenti) fecit* | *et sibi et suis lib(ertis) liber(tabus) pos[terisque eorum* | *Non fui ; fui : non su(m)*, *non [d]esidero*.

phrygienne qui paraît avoir été le plus souvent traduite :

Non fueram, non sum, nescio, non ad me pertinet[1].
Non fui et fu(i), non su(m), quid ad me[2].
Olim non fuimus, nati sumus, unde quieti nunc sumus ut fuimus, cura relicta, vale[3].
Non fui, fui, memini, non sum, non curo[4].

La variante *non curo*, transcription exacte de οὐ μέλει μοι, revenait si souvent sous le ciseau des lapicides qu'ils se contentèrent de l'indiquer par des sigles transparents :

NF · NS · NC = *N(on) f(ui), n(on) s(um), n(on) c(uro)*[5]
NF · F · N · S · N · C = *N(on) f(ui), f(ui), n(on) s(um), n(on) c(uro)*[6].

La répétition de ces phrases stéréotypées n'a pas été sans retenir l'attention des modernes. Dès 1889, M. Cagnat observait que, dans les pays latins, elles se placent surtout sur des tombes d'esclaves qui n'ont guère de raison de regretter la vie[7]. Rohde, cherchant à déceler l'origine historique dont elles proviennent, la jugeait facile à deviner : « de même que Platon inférait de la préexistence supposée de l'âme sa persistance après la mort, de même les adversaires de l'immortalité tiraient de notre ignorance d'une vie antérieure une conséquence opposée[8] ». Et M. Cumont, en publiant l'épitaphe du rétiaire Pinnas, ajoutait aux conclusions de ces auteurs : « c'est l'Épicurisme qui doit avoir vulgarisé cette pensée[9] ».

On ne contestera pas sérieusement la validité de cette conjec-

1. *C. I. L.*, V, 1139 = XI, 6545.
2. Dr Carton, *Bull. arch. Com.*, 1891, p. 236.
3. *C. I. L.*, IX, 4840.
4. *C. I. L.*, XIII, 530.
5. *C. I. L.*, V, 1813.
6. *C. I. L.*, V, 2893. Sur ces sigles, voir Cagnat, *Cours d'épigraphie latine*[4], p. 291.
7. Cagnat, *Revue de Philologie*, 1889, p. 58.
8. Rohde, *Psyche*, 1894, p. 623, cité par Cumont, *Festschrift zu... Hirschfeld*, p. 274.
9. Cumont, *ibid.*

ture : sur certaines des inscriptions auxquelles elle s'applique, l'Épicurisme est immédiatement tangible. Le mort de Bologne, que j'ai déjà cité[1], met à rejeter l'espoir de la survie une énergie qui ne rappelle que de loin l'acharnement sublime de Lucrèce au livre III du *De Natura rerum*, mais qui est certainement puisée à la même source : « Je n'existe plus ; c'est ainsi ; et si quelqu'un prétend le contraire, il en a menti : je ne serai plus » :

οὐκ εἰμί · τοσαῦτα · εἰ δέ τις ἄλλ' ἐρέει, ψεύσεται · οὐκ ἔσομαι[2].

Un Romain qui termine son épitaphe par les mots : « Je suis redevenu le rien que j'étais — ὅ τ' ἐγὼ οὐκ ἦν τοῦτο πάλιν γέγονα[3] » — l'avait commencée par une déclaration de principe qui sent l'École : « Ne poursuis pas ton chemin sans me lire, passant, mais arrête-toi, écoute, et ne pars qu'une fois instruit. Il n'y a ni traversée de l'Hadès, ni passeur Charon, ni portier Éaque, ni chien Cerbère » :

Μή μου παρέλθῃς τὸ ἐπίγραμμ', ὁδοιπόρε,
ἀλλὰ σταθεὶς ἄκουε καὶ μαθὼν ἄπι.
οὐκ ἔστι ἐν Ἅιδου πλοῖον, οὐ πορθμεὺς Χάρων
οὐκ Αἴακος κλειδοῦχος οὐχὶ Κέρβερος κύων[4].

Il écarte, comme autant de fantômes, toutes ces inventions mythologiques dont Épicure, quatre siècles plus tôt, avait démontré l'irréalité[5] et que, probablement vers le même temps, Diogène d'Oenoanda, à l'autre bout du monde romain, traitait

1. Cf. *supra*, p. 229, n. 1.
2. Kaibel, *Epigrammata*, 1117 *a* (IG., XIV, 1201 = *C. I. G.*, 6745).
3. Kaibel, *Epigrammata*, 646 *a b*. (*IG.*, XIV, 1746 = *C. I. G.* 6298). La formule qu'emploie le rétiaire Pinnas (Cumont, *loc. cit.*, p. 272) contient également une énergique négation de la conscience après la mort : οὐκ οἶδα, οὐκ εἰμί. Elle a sa contre-partie dans une épitaphe latine de l'Italie du Nord : *non sum, nescio* (*C. I. L.*, V, 1939 et XI, 6545). Cf. Ausone, *Opusc.*, XXIII, 1. p. 419 Peiper.
4. Kaibel, *Epigrammata*, 646 *a* (*IG.*, XIV, 1746 = *C. I. G.*, 6298).
5. C'est un des développements célèbres de Lucrèce, III, 976-1021. Cf. Diels, *Doxographi Graeci*, 572, 17 : ἀπόλλυσθαι ὅλον τὸν ἄνθρωπον... μήτε κρίσεις εἶναι ἐν Ἅιδου... Οὕτως Ἐπίκουρος.

avec un égal mépris[1]. Il appartient à leur secte et, cohérente avec leur doctrine, c'est aux raisonnements des Épicuriens que remonte, en sa teneur originale, la pensée qui ornait, comme le sien, le tombeau de Lambiridi. Mais rien ne prouve qu'elle soit restée leur monopole, qu'elle n'ait ni évolué ni essaimé, exclusive et comme pétrifiée; assurément, elle ne saurait suffire à emprisonner Urbanilla dans leurs dogmes.

Il est à remarquer d'abord que celle-ci, Romaine mariée à un Romain[2], ne sortait pas, si l'on considère la richesse du monument qui abrita sa dépouille, des classes misérables où se seraient ordinairement recrutés les obscurs tenants de leurs conceptions désenchantées. Puis, ceux qui ont rendu à Urbanilla les derniers devoirs ont pu éprouver comme une jubilation intérieure à confronter avec les négations banales qui s'offraient aux visiteurs de son tombeau la confiance dans le salut dont ils la savaient privilégiée et qui, proclamée sur son sarcophage, rayonnait au fond de la chambre funéraire. Enfin, l'Épicurisme s'est juxtaposé ou mêlé à trop de doctrines différentes ou contraires, dans l'étonnant creuset intellectuel de l'Empire cosmopolite des deux premiers siècles, pour n'avoir ni subi leur action ni exercé la sienne sur le syncrétisme qui, alors, s'élaborait partout. Les textes dont nous disposons multiplient les exemples où ses formules les plus authentiques se restreignent ou s'étirent, se dénaturent ou s'enrichissent, se combinent avec des idées qui lui sont étrangères ou hostiles. Le Stoïcisme d'un Marc-Aurèle n'ose trancher, comme lui, la question suprême; il ignore si tout de nous périt avec nous, ou si, de notre mort, une autre vie ne va pas surgir par la volonté divine; mais,

1. Diogène d'Oenoanda n'a peur ni des Tityes ni des Tantales que quelques-uns placent dans l'Hadès (fr. XVI, p. 22 William). L'épitaphe précitée paraît être du IIe siècle. Quant à Diogène d'Oenoanda, il est placé par Heberdey et Kalinka (*B. C. H.*, XXI, 1897, p. 442) à la fin du second siècle, et par Usener, qui a spécialement étudié, du point de vue chronologique, les caractères de son inscription, à la fin du second siècle, ou au commencement du IIIe (*Rhein. Mus.*, XLVII, 1892, p. 416).

2. Elle a gentilice et *cognomen*, et son mari, les *tria nomina*.

confiant dans la Providence que nient les Épicuriens, il ne craint pas davantage, et, avec eux, sinon comme eux, prononce le τί μοι μέλει dont leur critique impitoyable inventa la sérénité[1]. Tel qui allait pleurer sur ses cendres se rappelle les leçons panthéistes qu'il a reçues et se réjouit de l'apothéose que lui promet son retour au giron divin de la Terre-mère[2]. Tel autre qui invoque la Terre-mère — κεῦθε γαῖα φίλη — prend son parti d'avoir été — ἤμην ὡς ἤμην — et de s'en aller comme il était venu — ἦλθον ἀπῆλθον ἄμεμπτος —, parce que, à son avis, la fin de son existence actuelle ne ferme pas fatalement le cycle des migrations par où sont passées ses existences antérieures et par où, peut-être, passeront ses existences futures :

... ἃ μὴ θέμις, οὐκ ἐδόκευσα,
εἴτ' ἤμην πρότερον, εἴτε χρόνοις ἔσομαι[3].

Une lueur semblable brille sur la tombe romaine de Bassa, que paraient, comme d'un espoir, les derniers vers de son épitaphe :

Quod fueram non sum sed rursum ero quod modo non sum.
Ortus et occasus vitaque morsque itidest[4].

Il y avait, probablement, une tendance analogue dans l'esprit du vétéran de la légion IIIe Auguste qui, tout en empruntant leur style aux Épicuriens, paraît avoir postulé une métempsychose dont la Terre, patrie de la création continuée, perpétuerait indéfiniment les renouvellements : *Non fueras, nunc es iterum, nunc desines esse. Hic situs est patriae*[5]. Il s'en

1. Marc-Aurèle, Εἰς ἑαυτόν, VI, 10 et VIII, 58. Voir la leçon de confiance que tire Sénèque de l'argument épicurien (*Dial.*, XI, 9; *Ep.*, 77, 11).

2. *C. I. L.*, VI, 29609 : *Cinis sum, cinis terra est, terra dea est, ergo ego mortuua* (*sic*) *non sum*. Cf. *ibid.*, 35887 : *mortua heic ego sum et sum cinis, is cinis terrast | sein est terra dea, ego sum dea, mortua non sum*. Cf. Bergk, *Poet. lyr. graeci*, II, 239 (cité par Dessau, *Inscriptiones selectae*, 8168) :

Εἰμὶ νεκρός, νεκρὸς δὲ κόπρος, γῆ δ' ἡ κόπρος ἐστίν.
Εἰ δέ τε γῆ θεός ἐστ' οὐ νεκρὸς ἀλλὰ θεός.

3. Kaibel, *Epigrammata*, 615 (*IG.*, XIV, 2068 = *C. I. G.*, 6309 *b*) (inscription de Seni).

4. *C. I. L.*, VI, 13528, (Buecheler, *Carm. ep.*, 1559).

5. *C. I. L.*, VIII, 2885 (inscription de Lambèse).

manifeste une autre dans l'épitaphe de Lectoure que j'ai déjà transcrite : *Non fui, fui, memini, non sum, non curo*[1]. L'affirmation *memini*, incluse au milieu de cette phrase d'apparence négatrice, a dérouté les commentateurs. Plus d'un a proposé de rétablir *non* devant *memini* : « je n'étais pas, j'ai été, je ne me souviens plus, cela m'est égal ». Mais M. Louis Havet a pensé que, dans son état actuel, le texte permettait seulement de remonter au vers dont il est sorti et qu'il a brisé : *non fui, fui, si memini, non desidero*[2]. Or, avec la filiation qu'il a ainsi établie nous ne saurions plus nous contenter de la négation banale dont une interprétation paresseuse, hypnotisée par des analogies épigraphiques incontestables[3], ne croyait pas pouvoir s'affranchir. Nous n'avons plus le choix qu'entre deux traductions. Ou bien : « je n'étais pas, j'ai été, s'il me souvient », ce qui est une affirmation dubitative ; ou bien : « je n'étais pas, j'ai été, je me souviens », ce qui est une affirmation pure et simple. Les deux rédactions rejettent, à la mode des Épicuriens, l'immortalité individuelle, puisqu'elles ajoutent : « *non sum*, — je ne suis plus ». Pour le reste, la leçon primitive aide à comprendre la leçon dérivée ; dans l'intervalle de l'une à l'autre, l'hésitation a fait place à l'assurance. Toutes deux admettent un espoir spiritualiste, la plus ancienne avec le doute, la plus récente avec la certitude que, dans sa persistance au delà de la mort, l'âme garde conscience de sa vie d'ici-bas. En sorte que, même si le texte de Lectoure est fautif et trahit la version dont il est issu, il recouvre toujours, sous le poncif épicurien qu'il a adapté aux secrètes pensées de son auteur, la notion mystique d'une sur-

1. *C. I. L.*, XIII, 530. Cf. *supra*, p. 230, n. 4.

2. Cf. les tentatives d'interprétation auxquelles ce texte a donné lieu dans Espérandieu, *Les inscriptions de Lectoure*, Auch, 1892, p. 72 et suiv. M. L. Havet a reconstitué le vers primitif dans un article de la *Revue de Philologie*, 1896, p. 102.

3. Cf. les formules : οὐκ οἶδα οὐκ εἰμί et *non sum nescio*, citées plus haut ; et la formule, restituée aussi par M. Havet, d'après *C. I. L*, V, 1939 = XI, 6545 : *Non fueras, non es, nescis, non pertinet ad te* (*Revue de Philologie*, 1896, p. 102)

vivance impersonnelle et d'une éternité transcendante[1].

Pareillement, l'inscription de Brouzos, où nous avons reconnu le prototype de la légende inscrite sur la mosaïque de Lambiridi, dissimule, sous les anomalies de son libellé, un compromis analogue entre des conceptions rivales, et greffe un idéalisme indépendant sur les axiomes traditionnels de l'antiquité matérialiste. Elle comprend une invocation aux démons de la terre que n'admettent pas les Épicuriens ; elle renferme un appel à la « grandeur de Dieu », qui, lui-même, suppose un monothéisme qu'ils ne connaissent pas davantage[2]. M. Salomon Reinach, frappé des deux premières contradictions, croit qu'elle a été dictée par un Épicurien qui avait laissé entamer son orthodoxie par les superstitions ambiantes[3]. Plus sensible à la dernière M. Ramsay a soutenu que, si ce texte n'est pas l'œuvre d'un chrétien[4], du moins il porte la marque des spéculations qui alimentaient les églises chrétiennes, si nombreuses en Phrygie dès le IIe siècle de notre ère[5]. Sans prendre encore

1. M. Jullian, *Histoire de la Gaule*, VI, p. 248, n'a pas corrigé plus que nous le texte de Lectoure. Il l'a simplement traduit en restreignant davantage la portée de *memini* : « Et si je me souviens, c'est pour savoir que je ne suis plus ». Au surplus, peu importe l'objet du souvenir : le souvenir suppose, dans tous les cas, la pensée qui l'embrasse. — Il est vrai qu'à la rigueur, *memini* pourrait avoir, sur l'épitaphe de Lectoure, son sens étymologique et s'interpréter comme le *cogito* de l'axiome cartésien. Mais, même dans cette acception et avec cette portée, *memini*, suivi des mots *non sum*, *non curo*, aurait la valeur d'une affirmation idéaliste : dans la pensée qui a illuminé sa vie, le défunt a puisé la force de braver la mort ; cf. *infra*, p. 256-257.

2. Voici le texte intégral de l'inscription de Brouzos : 'Ασκληπιάδης Τίτου καὶ ἡ γλυκυτάτη αὐτοῦ γυνὴ | Πουπεία ἡ φίλανδρος τὸ μνημῖον κατεσκεύασαν | ἑαυτοῖς καὶ τέκνοις μ(νήμης) χ(άριν). 'Ενορκιζόμεθα | δὲ τὸ μέγεθος τοῦ θεοῦ καὶ τοὺς καταχθονίους δαίμονας μηδένα ἀδικῆσαι τὸ μνημῖον μηδὲ | ἄλλον τινὰ τεθῆναι χωρὶς Γαίου καὶ 'Ασκληπιάδου τέκνων. | Οὐκ ἤμην, ἐγενό|μην, οὐκ | ἔσομαι. | οὐ μέλι μοι. | ὁ βίος | ταῦτα . | Χαίρετε, παροδεῖται.

3. Salomon Reinach, *Traité d'épigraphie grecque*, p. 431.

4. Opinion également réfutée par M. Cumont, *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, XV, 1895, p. 278.

5. Ramsay, *Cities... of Phrygia*, II, p. 702 : It seems to me, therefore probable that this inscr. was composed either by a philosophic pagan in the later third century, when christianity had produced a strong affect in pagan sentiments, or by a christian not fully emancipated from his old religious ideas.

parti entre ces diverses explications, on doit remarquer que la locution τὸ μέγεθος τοῦ θεοῦ se retrouve, en Phrygie, sur nombre d'inscriptions chrétiennes[1] : la ressemblance qu'elle établit entre elles et l'épitaphe de Brouzos, où elle paraît aussi, n'est pas contestable. Il est donc avéré que l'auteur de cette épitaphe, par quelque moyen qu'il pût les concilier ensemble, associait à son incroyance épicurienne d'une survie personnelle sa croyance à la toute-puissance d'un dieu unique, commune aux chrétiens et aux juifs, et sa croyance aux démons, commune à leurs sociétés et aux sectes gnostiques. Il serait fort téméraire, dans ces conditions, de ramener à l'Épicurisme qui affleure dans la devise grecque de la mosaïque de Lambiridi toutes les représentations qui la peuplent et jusqu'à la certitude de salut qu'Urbanilla a inscrite sur son sarcophage. Autant vaudrait taxer d'épicurisme l'astrologue Vettius Valens, qui place la victoire de l'âme dans son retour à la glorieuse félicité dont elle jouissait avant la naissance[2], ou l'Isis de la Κόρη κόσμου, parce qu'elle célèbre le grand bienfait de la dissolution qui rend aux mortels leur béatitude d'antan : πρόσθεν εὐδαιμονία ἡ διάλυσις[3], ou l'auteur pseudo-platonicien de l'*Axiochos* qui, vers 300 ap. J.-C.[4], faisait précéder sa description des rémunérations d'outre-tombe par l'assurance, inspirée des Κύριαι δόξαι, que la mort n'existe en fait ni pour les vivants ni pour les morts[5], ou les chrétiens qui, tout illuminés de la foi que la vraie vie, celle à laquelle ils aspiraient, n'est pas de ce monde, ont retourné, par le sous-entendu qu'ils leur donnaient,

1. Voir les nos 145, 164, 203 du catalogue dressé par M. Cumont, *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, *loc. cit.*

2. Vettius Valens, ap. *Astrol. gr.*, VI, 2, p. 248, 28 Kroll : ...τὰ τοῦ βίου πράγματα, ἐν οἷς διαθλεύσας ποικίλως καὶ τὸ τῆς ἐγκρατείας στέφος λαβών, ὅπερ ἦν, οὐκ ὤν, τοῦτο γίνεται. Cf. Cumont, *Études syriennes*, Paris, 1917, p. 67, n. 5.

3. Stobée, *Ecl. Phys.*, XLIX, 44, p. 398 Wachsmuth.

4. Sur la date de la composition de l'*Axiochos*, cf. Cumont, *C. R. Ac. Inscr.*, 1926, p. 272.

5. Platon, *Axiochos*, p. 369 B, cf. sur ce rapprochement, J. Chevalier, *Étude critique du dialogue pseudo-platonicien l'Axiochos*, Lyon, 1914, p. 75.

la signification des deux mots qu'ils ont si souvent répétés sur leurs tombes : οὐδεὶς ἀθάνατος[1].

Logiquement, et à leur exemple, la morte de Lambiridi a pu refuser cette immortalité grossière dont, à ses yeux, les Épicuriens avaient fait justice, sans, pour cela, s'abandonner au néant où ils s'abîmaient avec joie, et, bien loin de s'enfermer en leurs négations, elle a peut-être fondé sur elles la grande espérance d'une véritable religion de salut qu'il n'est pas absurde de concevoir — et qu'il ne sera pas impossible d'identifier.

III — Déjà, ce semble, le sujet de l'*emblema* va nous mettre sur la voie. Il ne peut, à mon avis, s'expliquer comme une consultation médicale ordinaire. Un tableau de ce genre eût, naturellement, trouvé place dans le tombeau d'un médecin[2] : une de ses clientes, j'allais dire une de ses victimes, ne pouvait, sans ironie, l'exposer dans le sien. Assurément on pourrait m'objecter, non seulement les portraits des Athéniennes qui, mortes en couches, sont assistées de sages-femmes sur leurs monuments funéraires[3], mais encore certains hauts-reliefs modernes qui décorent, avec une profusion égale à leur mauvais goût, les tombes du cimetière de Gênes. Il me souvient, notamment, de l'un d'entre eux, où le médecin, debout, tirant du marbre de son gilet une énorme montre qui est censée battre la seconde, tâte le pouls de la future défunte en train de défaillir sur la couche qui va être son lit de mort, tandis que les parents, navrés de chagrin, versent déjà sur elle des larmes dont le statuaire ne nous a pas épargné,

1. Sur la formule οὐδεὶς ἀθάνατος dans les inscriptions chrétiennes, cf. Marucchi, *Epigrafia cristiana*, Milan, 1910, p. 308. Sur sa diffusion dans les nécropoles juives, cf. *Dictionnaire d'archéologie chrétienne*, s. v° *Épicurisme*, fasc. XLV, 186. Sur son origine probablement égyptienne, cf. Cumont, *Les religions orientales dans le Paganisme romain*[2], p. 350.

2. Voir les exemples énumérés ci-après.

3. Cf. le lécythe, en marbre, du Louvre (Michon, *Monuments Piot*, XII, 1905, pl. XII), et la fresque de Pagasai (Arvanitopoulos, 'Εφ. 'Αρχ., 1908, pl. I-IV).

sur leurs joues semées de gros globules blancs, la matérialisation plus ridicule qu'attendrissante. Mais c'est la morte qui est au centre de cette composition théâtrale; et ce que le sculpteur a cherché à y fixer, c'est le souvenir des derniers instants de cette pauvre femme, à qui n'avaient manqué, pourtant, ni l'affection des siens, ni les secours de la science clinique. S'il y a un rapport évident entre ce propos de l'artisan génois et l'intention des artistes athéniens qui ont voulu nous apitoyer, en l'indiquant, sur le sort douloureux de la femme qui succombe à la naissance de son enfant, il n'y en a aucun entre le sentiment qui les a, l'un et l'autre, guidés et celui de notre mosaïste. La personne terrestre de la morte était si indifférente à ce dernier, lorsque il a exécuté l'*emblema*, qu'en face du prétendu médecin il a campé, non l'image d'Urbanilla que nous attendions, mais celle d'un être dont apparaît le sexe masculin. Par conséquent, il n'a pas cherché à peindre la réalité, et, si réaliste qu'on juge la scène, il ne l'a traitée que comme un symbole, valable, non pas seulement pour Urbanilla, en particulier, mais pour l'homme, en général, pour tous les humains soutenus par la foi qu'elle professait elle-même. Son œuvre est éclairée par l'épitaphe d'Urbanilla, et, à son tour, elle en illustre le texte. Pas plus que le salut dont parle le sarcophage ne doit s'entendre du salut matériel que procurent un diagnostic exact et une ordonnance appropriée, la mosaïque ne représente le banal examen d'un médecin dont la thérapeutique n'a pas empêché Urbanilla de mourir. Comme l'épitaphe, elle évoque le salut qu'Urbanilla a trouvé au-delà de la mort; et la figure de droite de l'*emblema*, qui est vraiment la figure principale de la mosaïque, personnifie, sous les traits du ἰατρός, la souveraine guérison qu'apporte le σωτήρ.

Au reste, son aspect extérieur et son attitude répondent également à l'idée qu'il incarne. Il n'a besoin d'aucun des accessoires du ἰατρός, bistouris ou remèdes. Il n'a pas d'attributs. Il ne montre, à côté de lui, ni la grande ventouse retournée qui, sur le bas-relief de la collection Pourtalès, s'aperçoit en

arrière du médecin Jason d'Acharnes[1], ni l'armoire, remplie de manuscrits roulés et d'instruments de chirurgie, qui accompagne, sur son sarcophage, le portrait d'un médecin romain[2], ni le bassin, les ventouses et les bandes de pansement qui servaient, au v[e] siècle av. J.-C., au chef de la clinique grecque que M. Edmond Pottier a reconnue sur un aryballe de la collection Peytel[3]. Il n'applique pas de pansement. Il n'est pas sûr qu'il tâte le pouls[4]. Au rebours des praticiens ordinaires, dont les *Florides* d'Apulée dénoncent l'insensibilité — *medicus non aegrum iubet uti sit animo bono*[5] — c'est au moral de son patient qu'il en a d'abord. Visiblement, il accueille et il réconforte. Au moribond qui s'est adressé à lui, il laisse poser le pied sur son pied, en signe de communication intime. De sa main gauche retournée, il lui prend doucement la main droite comme pour le soutenir, en un geste qui participe de cette fraternité, plus forte que la mort, que reflètent en leurs δεξιώσεις, tant de nobles bas-reliefs funéraires attiques[6]. Il

1. *C. I. A.*, III, 1445. Cf. Salomon Reinach, *Medicus*, dans le *Dictionnaire des Antiquités* V, p. 1684, fig. 4883 Voir le médecin oculiste de la stèle de Bar-le-Duc, S. Reinach, *Reliefs*, *b*, 216.

2. *Römische Mitteilungen*, 1900, p. 171 ; cf. S. Reinach, *Medicus*, *loc. cit.*, p. 1685.

3. Edmond Pottier, *Une clinique grecque au V[e] siècle*, dans les *Monuments Piot*, XIII, p. 151-152.

4. Voici les raisons de mes doutes : *a*) la main qui est censée prendre pouls est la gauche, et non la droite que l'on devrait attendre ; — *b*) la position de la main, retournée, les ongles en dessous, est exactement contraire à celle que recommandent les cliniciens modernes ; — *c*) l'observation scientifique du pouls radial est postérieure à la découverte des lois de la circulation du sang. Je n'ai pu découvrir un texte latin qui le citât expressément. Il n'en est pas question dans les auteurs qui traitent, soit des *pulsus venarum* (Celse III, 19 et Pline, *N. H.*, XXIX, 6), soit des *pulsus arteriarum* (Pline, *N. H.*, XI, 219). Le passage des *Florides* (IV, 22) — [*medicus*] *manum... pertractat, venarum pulsum... captat* —, l'anecdote sur Chariclès, profitant du baise-main de Tibère pour diagnostiquer l'état de l'empereur (Tac., *Ann.*, VI, 50 ; Suét. *Tib.*, 72), la définition de Pline (*N. H.*, XI, 219) — *arteriarum pulsus* IN CACUMINE MAXIME MEMBRORUM *videns* — excluent, à mon sens, la recherche spécifique du pouls radial.

5. Apulée, *Florides*, IV, 22.

6. Cf. M. Collignon, *Les statues funéraires de l'art grec*, Paris, 1911, p. 142 ; et Conze, *Attische Grabreliefs*, XLIV, 115 ; XLVIII, 157 ; LXXXIII, 334, etc. — Cf. Suidas, s. v° δεξίωσις.

lui passe la main droite sous le menton d'un attouchement quasi paternel qui rappelle les sculptures de la stèle d'Onesimos[1] et d'un beau sarcophage de Tarente[2]. Il agit par sa présence, par son verbe, et par son seul contact; si son aspect demeure celui d'un homme, son assistance est déjà celle d'un dieu.

Aussi bien, le mosaïste n'a point failli à la règle qui s'applique à toutes les représentations de l'art hellénistique, et suivant laquelle les corps divins doivent constamment l'emporter sur les autres par l'ampleur majestueuse de leurs proportions[3]; et c'est à la taille d'un dieu, qu'en le faisant plus haut que le moribond assis à côté, et en lui donnant des épaules près de deux fois plus larges[4], il a mesuré le « Sauveur »[5] dont le nom seul nous échappe encore, mais que vont nous faire connaître les symboles environnants.

***

On ne peut, en effet, traiter comme de simples éléments de décoration les monstres qui remplissent les écoinçons de la mosaïque et les tableaux dont sont garnis les compartiments de ses faces latérales. Pour adopter légitimement cette solution paresseuse, il faudrait avoir fourni la preuve préalable qu'ils ne sauraient comporter de signification par eux-mêmes. Or cette tentative de démonstration se heurte, dès l'abord, au caractère de l'œuvre où ils figurent, au lien que jette entre elle et le « salut » d'Urbanilla le portrait de la morte qu'elle nous a trans-

1. Collignon, *op. cit.*, *ibid.* Cf. Conze, *op. cit.*, CCXXXVIII, 1131.
2. *Journal of Hellenic studies*, 1889, p. 106. C'est, d'ailleurs, au cou, sous le menton, que la crédulité du IIe et du IIIe siècles faisait passer, de préférence, les effluves de la divinité; cf. Cass. Dio, LXVIII, 5 et LXIX, 2.
3. Cf. Macchioro, *Il simbolismo nelle figurazioni sepolcrali romane*, dans les *Memorie dell' Accad. di arch. di Napoli*, 1911, p. 27 et 49.
4. Voir les mesures exactes des deux représentations, *supra*, p. 217 et 218.
5. Je suis très frappé de la ressemblance du « geste » de ce « sauveur », avec celui que fait, sur une mosaïque de Saint-Clément (xe siècle), le Christ sauvant Adam dont il soutient pareillement la main droite (Wilpert, *Römische Mosaiken*, II, p. 892-893, pl. CCXXIX, 2).

mis, aux légendes qui l'accompagnent et dont on ne contestera pas les intentions édifiantes, à la symétrie rigoureuse qui y règne et qui résulte, non seulement des conditions techniques dans lesquelles l'artiste l'a exécutée, mais du dessein évident qu'il a eu de traduire en son langage les pensées de la morte dont il honorait la mémoire, et de la nécessité qui s'imposait à lui d'y conformer son travail. Nous sommes en présence d'un ensemble dont l'unité n'est pas uniquement esthétique et architecturale, mais surtout intérieure et logique. De même que le reste de l'*emblema* est uni aux segments qui le touchent et aux lignes du rectangle qui l'enveloppe, sa représentation est liée aux leurs par le sens qu'elles expriment en commun et qui procèdent, toutes, de la parole du divin Sauveur qu'elle a réalisée à nos yeux.

I. — On ne peut, dans ces conditions, y reconnaître la bienfaisante leçon d'Épicure.

Réduite à elle-même, la scène de l'*emblema* eût peut-être autorisé cette interprétation en soi très séduisante.

1) Les Épicuriens, dans le culte qu'ils avaient voué à leur maître, ne perdaient pas une occasion d'exposer son image, dans leurs maisons, sur leurs tables, leur vaisselle, les anneaux qu'ils portaient aux doigts[1]. Dans le tombeau de l'un d'entre eux elle n'eût pas été déplacée[2], et si les traits du σωτήρ ne sont pas suffisamment caractérisés, sur notre mosaïque, pour imposer son rapprochement avec les nombreux portraits que nous possédons d'Épicure, ils ne nous offrent, non plus, aucun détail qui nous force à l'exclure. Il nous est même loisible de retrouver,

1) Cic. *De finibus*, V, 1 : *Nec tamen Epicuri licet oblivisci, si cupiam, cuius imaginem non modo in tabulis nostris familiares, sed etiam in poculis et in anulis habent*. — Voir, entre autres exemples de cette vogue iconographique, le gobelet de Boscoreale (Héron de Villefosse, *Monuments Piot*, V, p. 61 et pl. VIII, 2) et la cornaline Depoletti (Helbig, *Bull. dell' Instituto*, 1866, p. 67).

2. Il n'y a pas que Diogène d'Oenoanda qui ait déclaré son Épicurisme sur son tombeau ; cf. Kaibel, *Epigrammata*, 491.

dans l'*emblema*, la courte barbe du philosophe[1], les fortes rides qui barrent son front sur son buste en bronze du Musée de Naples[2] et sur son hermès du Vatican[3], et jusqu'à cette calvitie commençante à laquelle Sidoine Apollinaire a fait allusion *Epicurus cute distenta*[4].

2) Le philosophe et le médecin ne se différencient guère l'un de l'autre sur les monuments antiques. Ils sont aussi simplement drapés, et chaussés des mêmes sandales[5]. Aussi bien, le philosophe n'est-il pas un médecin, le vrai, celui qui calme toutes les souffrances, aide à supporter le mal physique, traite et guérit le mal moral : ἰατρεῖόν ἐστιν, ὦ ἄνδρες, τὸ τοῦ φιλοσόφου σχολεῖον[6]? En particulier, Épicure, qui avait composé un traité sur les maladies et la mort — περὶ νόσων [καὶ τοῦ θα]νάτου[7] —, avait apporté une panacée — ἡ τετραφάρμακος[8], *tetrafarmacum*[9] — formule idéale de quatre préceptes qui suffisait à panser toutes les plaies douloureuses de l'humanité. Représenté en ἰατρός, Épicure eût réalisé l'idée que se faisaient de lui tous ses disciples.

3) A raison de ses bienfaits, ils le considéraient comme supérieur à la condition humaine. Insensiblement, son école avait tourné à l'église[10], elle avait ses sacrificateurs et ses cérémonies, célébrées périodiquement en l'honneur du Maître qui avait apporté le salut à l'humanité[11], que Lucrèce invoque à l'égal

1. Bernoulli, *Griechische Ikonographie*, Munich, 1901, p. 122 et suiv.
2. Hekler, *Portraits antiques*, Paris, 1913, p. xx, fig. xi.
3. *Ibid.*, pl. 101.
4. Sidoine, *Ep.*, IX, 9, 14.
5. Voir, notamment, le philosophe du Musée d'Arles, Espérandieu, I, 161. Cf. *B. C. H.*, 1912, 236 (Reinach, *Reliefs*, c, 51).
6. Arrien, III, 23, 30.
7. Papyrus restitué par Crönert, *Menedemos und Kolotes*, Leipzig, 1906, p. 116.
8. Crönert, *Rhein. Mus.*, LVI, 1901, p. 617.
9. *Hist. Aug.*, I, 21, 4; — IV, 5, 4; XVIII, 30, 6. Du rapprochement de ces textes, il résulte qu'Hadrien, sans doute par ironie à l'encontre du dogmatisme épicurien, appelait son mets favori son *tetrafarmacum*.
10. Cf. F. Ficavet, *Épicure, fondateur d'une religion nouvelle*, in *Rev. hist des religions*, XXVII, 1893, p. 315-344.
11. Sénèque, *Ep.* XXVIII, 9. Sur les cérémonies épicuriennes, cf. Pline, *N. H.*, XXXV, 5 : *Epicurios voltus per cubicula gestant ac circumferunt secum, natalicios sacrificant*, etc.

d'un dieu[1] et que, dans la ferveur de leur gratitude, ses fidèles célébraient comme le σωτήρ : ὑ]μνεῖν καὶ τὸν σωτ[ῆ]ρα τὸν ἡμ[έ]-τερον[2]. Divinisé en Sauveur, Épicure eût donc répondu à leur dévotion enthousiaste.

Mais, si curieuses qu'elles soient, ces analogies ne constituent que des présomptions, et toutes les présomptions tombent devant le fait : Épicure n'a fondé que sur la science toute sa philosophie, morale et métaphysique. Même transformée en religion, celle-ci est demeurée essentiellement rationaliste, et continua de dédaigner le vêtement spécieux des figures et tout l'attirail des mythologies auxquelles elle avait déclaré la guerre. Nous ne pourrions donc reconnaître son prophète à Lambiridi qu'à la condition de séparer arbitrairement l'*emblema* du tout dont il fait partie et que priverait de cohésion et de sens une identification par là-même inacceptable.

II. — Préférera-t-on considérer l'*emblema* comme une allégorie chrétienne? Le Christ lui aussi est un médecin[3]. L'Évangile de Marc débute par le récit des guérisons que Jésus opère à Capharnaüm et qui accompagnent son pardon des péchés. Le public mêlé qui assiste au repas chez Lévi l'entend dire : « Ce ne sont pas ceux qui se portent bien qui ont besoin de médecin, mais les malades. Je ne suis pas venu appeler [à la repentance] des justes, mais des pécheurs[4] ». Selon l'Évangile de Luc, la première prédication de Jésus à Nazareth commence par ces mots : « Sans doute, vous m'appliquerez le proverbe : médecin, guéris-toi toi-même[5]. » La première épître de Pierre révère « celui par les meurtrissures de qui » les hommes ont « été guéris »[6].

1. Lucr., *De natura rerum*, III, 15 ; V, 8.
2. Papyrus publié par Crönert, *Rhein. Mus.*, LVI, 1901, p. 625.
3. Voir, sur le Christ médecin, le Christianisme en tant que religion de la guérison et du salut, tout un beau chapitre de Harnack, *Die Mission und die Ausbreitung des Christentums*[2], Leipzig, 1906, p. 87 et suiv. La plupart des citations qui suivent lui sont empruntées.
4. Marc, II, 17. Cf. Luc, V, 32.
5. Luc, IV, 23.
6. I Petr., II, 24.

Saint Justin exalte le Christ qui *guérissait* — ἰάσατο — les estropiés, les sourds, les boiteux, et dont la parole rendait la vue aux aveugles et la vie aux morts[1]. Clément d'Alexandrie considère le baptême comme un remède infaillible : παιώνιον φάρμακον[2], et le Verbe qui s'est fait chair comme le redresseur universel des faiblesses humaines, l'enchanteur de toutes les âmes blessées : ὁ πανακὴς τῆς ἀνθρωπότητος ἰατρός[3]. La renommée de ce pouvoir merveilleux gagnait au Christ les souffrants, les malheureux, confiants, comme l'Abgar qui régnait en Osroène à la fin du IIe siècle, dans l'invincible secours « de ses cures sans herbes et sans médicaments[4] ». Du IIIe au Ve siècle, les docteurs d'Afrique, Tertullien[5], Cyprien[6], Augustin[7] en ont fait un des thèmes familiers de leurs apologies ; et, en accord avec elles, une acclamation, récemment découverte dans une chapelle de Timgad, salue dans le Christ le médecin par excellence, le seul médecin qui soit au monde : *subve[ni], Christe, tu solus medicus*[8]. On peut se demander si l'*emblema* de la mosaïque de Lambiridi ne traduit pas, en figures, des sentiments identiques, et s'il n'exprime pas, à sa manière, l'efficacité de la guérison chrétienne. N'y a-t-il pas, au surplus, une représentation de cette mosaïque qui pourrait s'inspirer du symbolisme chrétien : les paons et les canards de ses segments latéraux ? Ils flanquent le vase posé entre eux comme sur le pavement des églises primitives où il évoquait, dans le cœur des fidèles, la source intaris-

1. Justin, *Dial. c. Tryph.*, 69, p. 176 Maur. : Χριστὸς ὅς..... πηροὺς καὶ κωφοὺς καὶ χωλοὺς ἰάσατο, τὸν μὲν ἅλλεσθαι τὸν δὲ καὶ ἀκούειν, τὸν δὲ καὶ ὁρᾶν τῷ λόγῳ αὐτοῦ ποιήσας, καὶ νεκροὺς δὲ ἀναστήσας, καὶ ζῆν ποιήσας.

2. Clément d'Alex., *Paedag.*, I, 6, 29.

3. *Ibid.*, I, 2, 6.

4. Cf. Eusèbe, *Hist. Eccl.*, I, 13.

5. Tertullien, *Adv. Marc.*, III, 17 : ... *Christum medicatorem.*

6. Cyprien, *De op.*, 1.

7. Voir les textes colligés dans l'article de M. Paul Monceaux cité ci-après, notamment Aug., *Serm.*, 175, 1 et 299, 6 : *medicus magnus* ; *ibid.*, 87, 11, 13 : *omnipotens medicus*; *Enarr. ad Psalm.*, 130, 7 : *medicus et salvator noster.*

8. Le texte a été publié par mon élève, M. Evariste Lévi-Provençal, dans la *Revue Africaine*, 1920, p. 17 et 18, et commenté par mon maître, M. Paul Monceaux, *C. R. Ac. Inscr.*, 1920, p. 77 et suiv.

sable de béatitude qui jaillit de l'eau baptismale et du sang du calice[1]. Mais il s'en faut que cette rencontre possède la valeur d'une preuve décisive et, malgré elle, l'interprétation chrétienne du monument de Lambiridi ne me paraît pas soutenable.

D'abord, l'image du cratère et du canthare ou de la phiale accostés n'a point forcément la signification qu'en cette hypothèse on serait obligé de lui donner. Déjà Sosos, le premier mosaïste dont le souvenir nous ait été conservé, avait, en l'une de ses créations, surmonté un canthare de colombes qui s'y miraient, inaugurant, à la cour des Attales, dès le IIe siècle avant notre ère, un motif de décoration dont la vogue ne devait cesser de grandir[2]. Les mosaïstes et les peintres chrétiens l'ont adopté, mais sans en frustrer, pour cela, les artistes étrangers à leur foi. En Afrique, notamment, elle ornait une maison de Sousse, au milieu de satyres et de bacchantes[3], et la synagogue d'Hammam-Lif entre deux chandeliers à sept branches[4]. A Rome, les paons assumaient, selon la théologie solaire qui domina dès le IIe siècle, un rôle semblable à celui que leur attribuèrent les chrétiens : oiseaux sur les ailes de qui se jouent toutes les nuances de l'arc-en-ciel, ils servirent d'emblème aux apothéoses officielles et furent censés emporter les âmes des impératrices au sein constellé de l'éternité[5]. Le symbolisme de ces figures n'est donc ni spécifiquement ni nécessairement chré-

1. Cf. *Dictionnaire d'archéologie chrétienne*, II, 1820 et 1968; Le Blant, I, 60, p. 136.

2. Sur la mosaïque de Sosos, cf. Pline, *N. H.*, XXXVI, 184. Pour le thème chrétien du calice accosté de deux paons, cf. Gauckler, *Recueil des mosaïques de Tunisie*, nos 513, 523, 844, 947, 1055; et De Pachtere, *Recueil de mosaïques d'Algérie*, n° 180. Pour le thème des canards, en Afrique, cf. Gauckler, *ibid.*, nos 315, 786; — *Procès-verbaux de la Commission de l'Afrique du Nord*, février 1921, p. XXVII; — et, en général, Olck, s. v° *Ente*, Pauly-Wissowa, 2645.

3. Gauckler, *op. cit.*, n° 155.

4. *Ibid.*, n° 503; cf. *R. A.*, 1884, VIII, pl. VII-VIII.

5. Cf. Schröder, *Studien zu den Grabdenkmälern der römischen Kaiserzeit*, dans les *Bonner Jahrbücher*, 1901, p. 69; Macchioro, *op. cit.*, *loc. cit.*, p. 78, 127 et 132; et, en dernier lieu, Préchac, *Le Colosse de Néron*, Paris, 1920, p. 55.

tien. Tracés sur la mosaïque de Lambiridi, les motifs du cratère et du canthare accostés laissent la porte ouverte à des influences chrétiennes, inconscientes et indirectes; ils n'impliquent pas que l'auteur en ait été chrétien. Ils prouvent seulement qu'il sut recourir à des moyens d'expression concurremment employés par le Christianisme, le Judaïsme et le Paganisme officiel; et qu'il voulut, sans doute, affirmer à son tour, et selon les exigences de sa conscience propre, l'idée, qui animait ailleurs ce symbole, d'un bonheur sans mélange et sans fin[1].

Or, abstraction faite de cette représentation, rien, dans le monument de Lambiridi, où l'absence concertée de la formule *D(is) M(anibus)* ne saurait tenir lieu d'un signe indiscutable et authentique, comme le seraient le chrisme, la croix, l'ancre ou le poisson, absolument rien n'indique le christianisme; et tout l'écarte au contraire[2].

Que l'on considère, par exemple, les monstres des écoinçons : on chercherait en vain leurs pareils sur les sarcophages chrétiens, les mosaïques des églises ou les peintures des catacombes. Ils ne rappellent que des figures païennes, soit l'Agathodaemon de certaines tessères d'ivoire[3], soit les géants imberbes et anguipèdes qui ont lutté contre Zeus et que nous rencontrons, jusque dans la Gaule romaine, sur les monuments sculptés d'Yzeures[4] et d'Arlon[5], comme sur le revers de certaines

1. Idée familière aux Africains : cf. la vision de Perpétue, *Passio Perpetuae*, VII, p. 120 Franchi : *Erat deinde in ipso loco, ubi Dinocrates erat, piscina plena aqua* etc.

2. Sans être incompatibles, en fait, avec les pratiques de nombreux chrétiens (voir, entre autres épitaphes africaines, *C. I. L.*, VIII, 22841), les préoccupations astrologiques que dénote l'inscription du sarcophage d'Urbanilla s'opposent aussi bien théoriquement au dogme idéaliste des chrétiens qu'à l'enseignement matérialiste d'Épicure. En principe (cf. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, Paris, 1891, p. 610 et suiv.), il n'y a pas plus de place pour les influences astrales dans un monde régi par la Providence du Dieu unique de la Trinité que dans un monde fait et défait par la course aveugle des atomes. Sur cette antinomie du christianisme et de l'astrologie, voir, en dernier lieu, Cumont et Canet, *C. R. Ac. Inscr.*, 1919, p. 324-325.

3. *IG.* XIV, 2414, 1 = *C. I. G.*, 8586. Cf. *infra*, p. 263.

4. Espérandieu, *Recueil*, IV, n° 2997.

5. *Ibid.*, V, 4107.

monnaies impériales, où ils gisent, abattus et piétinés, sous le quadrige de Jupiter triomphant[1], soit les atlantes, pareillement imberbes et anguipèdes, qui, placés à la base de certains bas-reliefs votifs du culte sémitique de Jupiter Dolichenus, soutiennent de leurs bras tendus le registre supérieur où les Dioscures, debout auprès de leurs chevaux, personnifient l'éternité de la vie céleste[2]. Avec beaucoup d'ingéniosité, on pourra peut être déceler une analogie entre leur peau couleur de bronze et le sombre aspect que revêt sur telle peinture, d'ailleurs tardive, de Saint-Clément, le maître ténébreux de la mort et du mal qui voulait emporter Adam, et qui, subjugué par le Sauveur, doit lâcher prise[3], ou constater qu'ils se disposent autour du médaillon central comme les anges autour du Christ, au fond des coupoles byzantines[4]; mais il y aurait témérité à tirer de confrontations aussi vagues un commencement d'interprétation, et si, à juste titre, on se refuse à confiner dans une fonction purement décorative, tel le Triton banal des archi-

1. Des monnaies citées par Waser, dans son article *Giganten* (Pauly-Wissowa, *Supplementband* III, 731), je ne retiendrai que le n° 274 (Cohen², III, p. 366, n° 1004), parce que ce grand bronze d'Antonin le Pieux offre nettement — après vérification sur l'exemplaire que possède le Cabinet des Médailles — l'image d'un géant imberbe. Dans le Manichéisme, la gigantomachie des païens servit de « figure » à la lutte des deux principes enseignée par Mani (Cumont, *Recherches sur le Manichéisme*, Bruxelles, 1906, p. 3; Alfaric, *Les Ecritures manichéennes*, Paris, 1918, p. 50).

2. On peut hésiter à faire ce rapprochement, que m'a signalé M. F. Cumont, sur le seul vu des lamelles d'Heddernheim (Seidl, *Sitzungsber. der Wiener Akad.*, 1854, XII, p. 39; cf. Kan, *De Iovis Dolicheni cultu*, Groningue, 1901, p. 25) où les télamons sont cuirassés et barbus (cf. Loeschcke, *Bonn. Jahrb.*, 1901, CVII, pl. VIII), ou même devant le bas-relief africain d'El-Lebs (La Blanchère, *Bibl. d'arch. afr.*, I, pl. VII); il s'impose en présence de l'anguipède imberbe et nu de la stèle de Mayence (Espérandieu, *Recueil*, VII, 5758). Cf. la prière de l'*Asclepius*, XII, p. 80, Thomas : *Exsuperantissime*...

3. Cf. Wilpert, *Römische Mosaiken und Malereien*, II, p. 892-893, pl. CCXXIX, 2. Voir, *ibid.*, p. 840, la peinture de l'oratoire des Quarante Martyrs à Santa Maria Antica avec ses trois personnages : le Sauveur, Adam « und einen nackten Mann von dunkelbrauner Farbe... ».

4. *Ibid.*, pl. XCXI, p. 99. — Voir aussi les victoires païennes d'un tombeau de Palmyre, Cumont, *Études syriennes*, p. 65, fig. 29.

tectures grecques et romaines[1], les types si curieusement particularisés de ces génies bouclés, joufflus et anguipèdes, ce n'est sans doute pas au symbolisme chrétien qu'il convient d'en demander l'explication et l'origine.

Mais, surtout, qu'on regarde la figure qui domine l'*emblema* et la mosaïque tout entière : il est impossible d'y reconnaître le Christ, dont les peintures des catacombes et les sarcophages du IVe et du Ve siècles nous ont si souvent montré les cures miraculeuses, celles de l'hémorroïsse, du paralytique, et la résurrection de Lazare, comme autant de preuves de sa puissance surnaturelle, de l'infaillibilité de ses promesses. Le Christ, en cette mission, se tient debout, et non assis; il porte ordinairement la tunique sous le manteau[2]; tantôt imberbe et tantôt barbu, son visage brille partout d'un éclat juvénile[3], au lieu d'être barré des rides qui marquent la maturité du « Sauveur » de Lambiridi. Celui-ci se présente à nous sous les traits, avec le costume, dans l'attitude du dieu médecin selon le Paganisme[4], tel l'Ἀσκληπιός — Aesculapius à qui tant d'*ex-voto* grecs et romains témoignent la reconnaissance de ses adorateurs. Il n'a pas plus d'attributs nécessaires qu'Esculape[5]. Il porte, comme lui, toute sa barbe, l'himation et les sandales des philosophes et des médecins[6]. Toujours semblable à lui, il ne se distingue de l'homme auquel il prodigue ses dons que par la supériorité visible de sa taille[7]. Enfin, il agit selon la méthode particulière à ce dieu. Comme à Lambiridi, Asklèpios guérit par l'imposi-

1. Cf. Boulanger, s. v° *Triton*, dans Saglio et Pottier, *Dictionnaire des antiquités*, IX, p. 427.

2. Wilpert, *Die Malereien der Katakomben*, Fribourg, 1903, p. 101.

3. *Ibid.*, p. 109-110.

4. Sur ce type de dieu, le ἥρως ἰατρός qu'a mentionné Démosthène, et auquel est consacré une inscription de Magnésie (Dém., XVIII, 129; XIX, 249; *IG.*, II, 5, 617*). le Δεξίων ou l'Ἄμυνος des dédicaces attiques, cf. Kutsch, *Attische Heilgötter*, dans *Religion... Versuche und Vorarbeiten*, Gieszen, 1913, p. 2 et suiv.

5. Thraemer, s. v° *Asklepios*, Pauly-Wissowa, II, 1680-1683.

6. Tertullien, *De pallio*, 1-5.

7. Cf. Salomon Reinach, s. v° *Medicus*, dans le *Dictionnaire des Antiquités*, VI, p. 1683, fig. 4882.

tion des mains; par sa droite, qu'il étend vers ses fidèles, pour les protéger, ainsi que Thessalos le vit faire en rêve[1], et dont les passes magnétiques rendent la santé à ceux qu'elle a frôlés[2]; par les deux mains à la fois, ces mains omnipotentes qui contiennent en elles tous les remèdes ensemble : οἷόνπερ θεῶν χεῖρας εἶναι τὰ φάρμακα[3]. Ainsi qu'à Lambiridi, Asklèpios guérit encore par l'attouchement du pied, comme certains hommes extraordinaires à qui s'était transmise une part de la grâce divine : Vespasien, que les Alexandrins suppliaient de fouler sous ses pas leurs mains estropiées[4]; Pyrrhus, qui, par le simple contact de son gros orteil droit, associé au sacrifice préalable du coq d'Esculape[5], supprimait radicalement toutes les affections de la rate[6]. Un miraculé d'Épidaure avait recouvré l'usage de ses jambes au cours d'un rêve où il lui avait semblé qu'elles étaient piétinées par les chevaux d'Asklèpios[7]. Pénétré d'une pieuse émotion, Aelius Aristide vante les bienfaits qui jaillissent des pieds d'Asklèpios : ἀπὸ .... τῶν ποδῶν τοῦ Σωτῆρος ὁρμώμενον[8], et il recommande sérieusement, d'après les prêtres de la vallée du Nil, la simple application de chaussures égyptiennes sur les parties

1. Cf. Cumont, *Revue de Philologie*, 1918, p. 93.
2. Cf. *Ibid.*
3. Galien, XII, p. 966 Kühn; cf. Scribonius Largus, *Prol.* 1 : *Herophilus fertur dixisse medicamenta divinas manus esse; quod tactus divinus efficere potest, id praestant medicamenta.* On trouvera ces textes dans le mémoire de Weinreich, *Antike Heilungswunder*, dans les *Vorarbeiten* de Gieszen, VIII, 1910, p. 3 et suiv.
4. Tac. *Hist.*, IV, 81 : *alius manum aeger ut pede ac vestigio Caesaris calcaretur orabat.* C'est la médication de Sérapis. Cf. Lafaye, s. v° *Serapis*, dans le *Dictionnaire des Antiquités*, IX, p. 1251. Sur les rapports de Sérapis et d'Asklèpios, cf. *ibid.*, p. 1250.
5. Cf. Plutarque, *Pyrrhus*, 3 : τοῖς δὲ σπληνιῶσιν ἐδόκει βοηθεῖν ἀλεκτρυόνα θύων λευκόν, ὑπτίων τε κατακειμένων τῷ δεξιῷ ποδὶ πιέζων ἀτρέμα τὸ σπλάγχνον.
6. Pline, *N. H.*, VII, 20 : *Sicut Pyrrho regi pollex in dextro pede cuius tactu lienosis medebatur.* Cf. Weinreich, *op. cit.*, p. 71. Il est à noter que Weinreich n'a pas émis la conjecture, invérifiable dans tous les cas, mais inadmissible seulement dans celui où la statue serait une œuvre originale du XIIIe siècle, que le saint Pierre en bronze, de la Basilique vaticane, ait hérité d'Asklèpios les pouvoirs de son gros orteil. La statue de Panéas (cf. *infra*, p. 251, n. 2) ne guérissait qu'au dessous de la frange de son manteau.
7. *IG.*, IV, 952.
8. Aristide, Εἰς τὸ φρέαρ 'Ασκληπιοῦ, XXIX, 6, p. 321 Keil.

souffrantes du corps[1]. Le miraculé de Lambiridi détenait-il la recette? En tout cas, enveloppé des mains bienfaisantes il a, par surcroît, la double chance de toucher aux sandales et au pied de son médecin ; et ce dernier détail achève, selon moi, d'identifier la scène où ils interviennent l'un en face de l'autre avec « le salut d'Esculape »[2].

Qu'Asklèpios soit un dieu sauveur, voilà qui se passe de démonstration : une foule de proscynèmes lui confèrent ce titre incontestable[3]. Mais que le « salut » d'Asklépios doive sauver, non de la maladie, mais, la mort survenue, de la mort elle-même, voilà qui nous est assuré par la représentation que le mosaïste en a fixée au centre du tombeau d'Urbanilla et qui dépasse étrangement sa compétence habituelle. Comme le Christ, l'Asklèpios de Lambiridi n'apporte pas seulement la guérison, mais la vie éternelle : *qui igitur curationem confert, hic et vitam; et qui vitam, hic et incorruptela circumdat plasma suum*[4]. Ce dieu païen a entrepris une œuvre d'affranchissement total, comme le dieu des chrétiens; et, au témoignage des textes qui avoisinent son image, il l'accomplit au-delà de la dissolution qui rend les hommes aux conditions d'avant leur naissance, malgré les fatalités astrologiques qui pèsent sur eux et sans le secours des Mânes qui leur est communément prêté par le polythéisme antique. Toute la difficulté consiste à ressaisir, en dehors du Christianisme canonique, mais aussi du Paganisme

1. Aristide, cité par Weinreich, *op. cit.*, p. 70, p. 390 Keil : καὶ ἄλλα τε ἔδωκεν ἀλεξιφάρμακα καὶ ὑποδήματα Αἰγύπτια, ὥσπερ οἱ ἱερεῖς χρῆσθαι νομίζουσιν. Cf. Lafaye, *op. cit.*, *loc. cit.*, fig. 6389.

2. Au reste, cette interprétation s'accorde : 1° avec le texte de l'épitaphe d'Urbanilla où la formule σωθεὶς ἐκ μεγάλου κινδύνου paraît empruntée à un proscynème d'Asklèpios ; 2° avec le type de certains *ex-voto* où les miraculés, tel Hippocrate à Delphes (Pausanias, X, 2, 6), se plaisaient à consacrer, soit par des tableaux (cf. l'*aeger sine fine laudatus* d'Aristide, Pline, *N. H.*, XXXV, 100), soit par des statuettes (cf. la figurine de bronze publiée par A. de Longpérier, *Rev. arch.*, I, 1844, p. 458), le souvenir de la cachexie irrémédiable dont le dieu les avait tirés.

3. *IG.*, XIV, 402, 967, 968, 1125; Kaibel, *Epigrammata*, 797, 804, 805, 839.

4. Irénée, *Contra haeres.*, V, 12, 6.

banal[2], les formes de vie religieuse où le caractère et les pouvoirs de sa divinité se sont ainsi développés[1].

*
* *

On admet, en général, aujourd'hui, que la conception d'un Asklèpios sauveur universel et s'opposant, par la grandeur même de la mission que lui avaient accordée ses dévots, au Sauveur des Chrétiens, s'était répandue dans l'Empire romain de bonne heure et largement[2]. Mais il faut avouer qu'il n'y en a pas de trace certaine dans les inscriptions[3] et que les textes littéraires le plus souvent allégués en sa faveur ne contiennent point tout ce qu'on leur fait dire. Ordinaire-

1. Les chercheurs qui ont, en ces dernières années, porté leur effort sur les frontières du Paganisme et du Christianisme aux premiers siècles de l'Empire, n'ont cessé de les peupler toujours davantage et d'enrichir la série des gradations qui mènent de l'un à l'autre. Tout récemment, on a exhumé, à Rome, un hypogée dont les murs sont couverts de peintures où la croix est associée à des scènes que les traditions chrétiennes n'ont pas, jusqu'à présent, permis d'expliquer (Bendinelli, *Notizie degli scavi*, 1920, p. 140; Paribeni, *Atene e Roma*, 1920, p. 180).

2. Telle est encore l'opinion de Wuensch, *Archiv für Religionswiss.*, VII, 1904, p. 116. On a même greffé, sur les ressemblances que présuppose une opposition aussi absolue et dont on a pensé trouver confirmation dans le passage d'Eusèbe sur la statue de la ville de Panéas (*Hist. Eccl.*, VII, 18), toute une théorie archéologique dérivant le type plastique de Jésus barbu, qui a fini par devenir « canonique », de celui d'Esculape (cf. Thraemer, *op. cit.*, *loc. cit.*, 1662). Mais Harnack a fait observer que les Chrétiens des trois premiers siècles niaient cette analogie avec horreur, et spécialement ceux d'Afrique (Tertullien, *De anima*, I; Cyprien, *Quod idola*, 1). Pour eux, comme pour Clément d'Alexandrie, c'était un charlatan (*Protrept.*, II, 30 : ἰατρὸς φιλάργυρος ἦν). Par conséquent, et quoi qu'on pense de cette théorie (cf. Harnack, *op. cit.*, p. 103-104), les témoignages versés au débat suffisent à exclure l'hypothèse qui, à Lambiridi, ferait d'Esculape une « figure », comme Orphée, de la puissance du Christ.

3. Cf. en sens contraire, Clermont-Ganneau, *Recueil d'archéologie orientale*, V, p. 295, qui restitue ingénieusement dans une inscription du Pont : Νύ(μ)φαις καὶ (Σω)[τῆρι] τῷ πάντων φ(ύ)λ[ακι] Mais M. Cumont a lu : Νύ(μ)φαις καὶ Πο[σειδῶνι] τῷ παντως(ε)λ[ιμῳ]. On inclinera, peut-être, à vouer au culte d'un Asklèpios exhaussé à ce niveau la ἱερὰ τάξις qu'avaient formée, dans Rome, vers 146 ap. J.-C., les Παιανισταί, et dont le souvenir épigraphique s'est retrouvé sur le Corso et près de la basilique de Sainte-Agnès-hors-les-Murs (*C. I. L.*, VI, 3770; *I. G.*, XIV, 1059, 1084). Mais il y a lieu de remarquer : 1° que ses dédicaces nomment Sérapis, non Asklèpios; — 2° que si, nonobstant, et en raison des rapports de ces deux divinités, elle était au service d'un Asklèpios, celui-ci, influencé par les conceptions qui vont être développées ci-après, était venu de Grèce par l'Égypte.

ment, on la trouve où elle n'est pas, et on oublie de la chercher où elle est. Par exemple, l'Esculape que Celse essayait de grandir aux dépens du Christ et dont Origène, dans sa polémique contre Celse, a complaisamment énuméré les faiblesses, n'a jamais eu cette ampleur. Celse s'est borné à tirer argument des nombreux témoignages produits par les fidèles du dieu qui l'avaient vu, qui le voyaient encore les soigner, leur faire du bien, leur dévoiler l'avenir[1]; et la preuve que l'action de cette divinité sur les humains se renferme dans les limites étroites de leur existence terrestre, qu'elle exclut tout élément spirituel et moral, résulte des termes mêmes de la réfutation d'Origène qui reproche, avec ironie, à ce faux sage de prêter le ministère de sa science aux bons et aux méchants, indistinctement, et le confine, avec dédain, dans la pratique médicale, comme Apollon dans son métier de devin[2]. De même, Arnobe a accumulé les pléonasmes sur la tête d'Esculape sans accroître sa puissance au-delà de la vie présente[3]. Par contre, chez Julien l'Apostat, le soleil, source de la vie matérielle et de la loi morale, a engendré, en Asklèpios, τὸν σωτῆρα τῶν ὅλων[4]. Mais cette formule tourne court, Julien ne l'a ni justifiée ni commentée. Le César théologien, dont les spéculations abstruses demeurèrent sans écho dans la masse et procèdent d'une réduction artificielle de toutes les doctrines du Paganisme à l'unité de son héliolâtrie métaphysique, l'avait reçue toute faite, comme tant d'autres. On ne la signale, en dehors de lui, que chez Aelius Aristide, pour qui Asklèpios cumule les puissances de Jupiter, de Sérapis et d'Apollon et s'égale à l'infini

1) Celse dans Orig., III, 24 : ...ἰδεῖν καὶ ἔτι ὁρᾶν τὸν Ἀσκληπιὸν θεραπεύοντα καὶ εὐεργετοῦντα καὶ τὰ μέλλοντα προλέγοντα.

2. Orig., *C. Cels.*, III, 25 : οὐκ ἂν οὐδ' ὁ σόφος ἰατρὸς ὢν θεραπεῦσαι ἠθέλησεν ἀκαθηκόντως ζῶντας... εἰ δὲ μηδὲν θεῖον αὐτόθεν ἐμφαίνεται ἀπὸ τῆς Ἀσκληπιοῦ ἰατρικῆς καὶ Ἀπόλλωνος μαντικῆς.

3. Arnobe, I, 41 : *Nonne Aesculapium nuncupavistis et praesidem sanitatis, valetudinis et salutis.* Le mot *salutis* n'introduit pas une idée nouvelle. Sur Arnobe, cf. *infra*, p. 283 et suiv. Chez Justin, *Ap.*, I, 54, et *C. Tryph.*, 69, Asklèpios ramène les morts à la vie, mais à la vie terrestre.

4. Julien, *Or.*, IV, p. 153.

d'un dieu suprême. L'Asklèpios d'Aristide déploie une activité bienfaisante sans bornes et sans trève; gardien des vivants et des immortels, il tient les rênes du monde, et, sauveur universel — σωτὴρ τῶν ὅλων — il sauve perpétuellement et la substance éternelle et la succession des êtres et des choses créés : οὗτος ἐσθ' ὁ τὸ πᾶν ἄγων καὶ νέμων σωτὴρ τῶν ὅλων καὶ φύλαξ τῶν ἀθανάτων, εἰ δὲ θέλοις τραγικώτερον εἰπεῖν ἔφορος οἰάκων, σώζων τά τε ὄντα ἀεὶ καὶ τὰ γιγνόμενα... πάσας δὲ ἔχων ὁ θεὸς τὰς δυνάμεις διὰ πάντων ἄρα εὐεργετεῖν προείλετο[1]. Il suffit de confronter les deux passages pour en conclure que Julien a repris pour son compte, à deux siècles de distance, et ramené à son système personnel les conceptions d'Aristide. Mais celles-ci, à n'en pas douter, venaient de plus loin. Le rhéteur les a drapées dans l'apparat de ses déclamations. Il ne les a pas tirées de son fond, et elles n'auraient obtenu ni le long retentissement qui dura jusqu'à Julien, ni la popularité que le monument de Lambiridi nous atteste, si elles n'avaient été que l'expression isolée de sa conscience individuelle. Quelle fut donc la « religion » dont la force collective les aurait combinées et répandues?

On a remarqué déjà qu'Aelius Aristide avait emprunté aux cultes de Pergame son assimilation d'Asklèpios à Zeus[2]. Mais il a imité d'autres modèles et puisé, en Égypte, à d'autres sources d'inspiration[3]. Dans les milieux alexandrins où l' « Hermétisme » a pris corps, l'Asklèpios fils d'Hèphaistos, dont la sagesse s'est modelée sur celle d'Imouthès fils de Ptah[4], passait pour l'intercesseur, tantôt associé à Hermès Trismégiste et tantôt indépendant, entre les humains et la divinité unique du Père céleste; et c'est lui, quand ce n'était pas Hermès, qui ouvrait devant eux les voies du salut éternel. Aristide eut

1. Aristide, Λαλιὰ εἰς Ἀσκληπιόν (XLII, 4, p. 336 Keil). Cf. *ibid.*, § 5 : ἀθάνατον ποιήσας τὸ γένος.
2. Thraemer, *op. cit.*, *loc. cit.*, 1681.
3. Sur Aristide en Égypte, cf. Schmid s. v° *Aristides*, Pauly-Wissowa, II, 887. Aristide a passé dans la vallée du Nil de 149 à 154. Il a traversé quatre fois le pays jusqu'à la frontière éthiopienne, et il l'a soigneusement étudié.
4. Stobée, *Ecl. Phys.*, XLIX, 44, p. 387 Wachsmuth.

beau être prédisposé, par les accidents nerveux auxquels son tempérament débile était périodiquement sujet, à vouer un culte fervent au dieu guérisseur dont les interventions le soulageaient sans défaillance, il ne l'a pu transformer en maître de la mort, en dispensateur du salut définitif qu'à la suite des prêtres et des sages égyptiens dont il avait écouté les leçons, dont il cite les conseils[1] et qui se transmettaient comme un dépôt sacré les secrets spirituels inclus aux livres hermétiques. Entre les livres qui nous sont parvenus et le texte de certains de ses discours, il y a, d'ailleurs, d'étranges rencontres, soit qu'Aristide compare les Asclépiades aux astres annonciateurs du Père[2], soit que, reproduisant textuellement une définition de la Κόρη, il soumette les âmes à la domination conjuguée de la Nécessité et de l'Amour[3]. Puisque ces écrits sont les seuls à développer ou sous-entendre constamment la notion, que ni Celse ni Arnobe n'ont visée, que Julien ne fit qu'indiquer et qu'Aristide dut lire en eux, d'un Asklèpios sauveur des âmes, nous ne pouvons nous dispenser de rapprocher le tombeau de Lambiridi, où se dévoile cet aspect du dieu, et les textes qui nous l'ont révélé. Les divagations des astrologues et les chimères des alchimistes qui se réclament d'Hermès Trismégiste ont jeté sur la théosophie ou, si l'on préfère, la gnose qui circula sous son nom un discrédit qu'elle ne méritait pas[4]. Et il est possible que grâce à elle, aux éléments

1. Notamment en ce qui concerne les chaussures « égyptiennes ». Cf. *supra*, p. 250, n. 1.

2. Cf. Aristide, Ἀσκληπιάδαι, XXVIII, p. 318 Keil : οὗτοι δὲ πανταχοῦ τῆς γῆς διάττουσιν ὥσπερ ἀστέρες περίπολοι κοινοὶ καὶ πρόδρομοι τοῦ πατρός : et Hermès, I (Ποιμάνδρης), 9, p. 5 Parthey.

3. Cf. Aristide, XLIII, 15, p. 343 Keil et Hermès ap. Stobée, *Ecl. phys.*, XLIX, 44, p. 397 Wachsmuth. L'expression σωτὴρ τῶν ὅλων d'Aristide rappelle le Θεὸς ὁ πατὴρ τῶν ὅλων de la prière du Poimandrès (Hermès, I, 31, p. 17 Parthey).

4. Je donne ici au mot « gnose » son sens étymologique et général de « connaissance par excellence » soit de « connaissance divine ». En ce sens, il y a une gnose dans l'Hermétisme. La gnose spécialisée qui consiste dans les hérésies chrétiennes de Basilide, de Marcion et de Valentin en est un autre exemple. Cette gnose chrétienne a d'ailleurs pénétré l'Hermétisme de son influence (cf. Reitzenstein, *Poimandres*, Leipzig, 1904, p. 248). Sur la gnose envisagée comme une méthode de connaissance où l'érudition et la foi, l'enseignement et

dont elle est formée, et où les influences chrétiennes et païennes, grecques et sémitiques, se mêlent et s'entrecroisent, comme, sur notre mosaïque, Asklèpios Sôter voisine avec le canthare accosté des basiliques et les géants anguipèdes du culte syrien de Jupiter Dolichenus, nous réussissions à comprendre les détails du monument de Lambiridi dont le sens nous échappe encore.

Selon l'Hermétisme, la mort n'est pas autre chose, pour l'immense majorité des humains, pour tous ceux qu'il n'a pas touchés de sa sublime vérité, que la dissolution totale à laquelle les avaient condamnés en bloc, sans exception ni appel, les déductions d'Épicure. L'espèce humaine a été créée, avec les éléments du monde, par le dieu unique, le Νοῦς, l'Esprit Pur, Père de toutes choses, qui contient en lui la vie et la lumière : φῶς καὶ ζωή ἐστιν ὁ θεὸς καὶ ὁ πατήρ, ἐξ οὗ ἐγένετο ὁ ἄνθρωπος[1]. Mais de même que le Νοῦς s'en est remis du soin de la création à un démiurge issu de son verbe tout-puissant[2], il l'a livrée au gouvernement de ses ministres, les démons. La hiérarchie en varie avec les différents traités hermétiques parvenus jusqu'à nous. Tantôt il s'agit de sept ministres planétaires, enveloppant dans leurs cercles l'ensemble du monde sensible et le gouvernant par ce que nous appelons la destinée : διοικητάς τινας ἑπτὰ ἐν κύκλοις περιέχοντας τὸν αἰσθητὸν κόσμον, καὶ ἡ διοίκησις αὐτῶν εἱμαρμένη καλεῖται[3]. Tantôt il est question d'un chœur de démons, ou mieux de plusieurs chœurs qui tirent tous du soleil leur énergie et dont le nombre répond à celui des astres[4]. Quoi qu'il en soit, ce sont ces démons qui façonnent

l'intuition sont intimement associées, cf. Cumont, *Religions orientales dans le paganisme romain*[2], p. 51. Sur la chronologie de la gnose d'Hermès, cf. *infra*, p. 299.

1. Hermès, I (Ποιμάνδρης), 21, p. 12 Parthey. Le Νοῦς est le πατὴρ τῶν ὅλων (*ibid.*), expression à rapprocher du surnom d'Asklèpios σωτὴρ τῶν ὅλων. Cf. *supra*, p. 254, n. 3.

2. Hermès, I (Ποιμάνδρης), 8, p. 4 Parthey.

3. *Ibid.*, 9, p. 5 Parthey.

4. Ὅροι Ἀσκληπιοῦ πρὸς Ἄμμωνα βασιλέα, XIII (Reitzenstein, *Poimandres*, p. 352. Cf. Louis Ménard, *Hermès Trismégiste*[4], Paris, 1910, p. 269).

les individus à leur naissance, organisent leur corps et leurs âmes, s'établissent dans leurs nerfs, leurs veines, leurs artères, et même dans leur cervelle et jusqu'au fond de leurs viscères[1]. Lorsque la mort survient, le corps s'altère et se dissout, et en même temps que la forme s'en efface, livrant ses éléments à de nouvelles combinaisons matérielles, le caractère est rendu aux démons, les sens remontent à leurs sources respectives et vont se perdre dans les virtualités de l'univers : ἐν τῇ ἀναλύσει τοῦ σώματος τοῦ ὑλικοῦ παραδίδωσιν αὐτὸ τὸ σῶμα εἰς ἀλλοίωσιν, καὶ τὸ εἶδος, ὃ εἶχες, ἀφανὲς γίνεται καὶ τὸ ἦθος τῷ δαίμονι ἀνενέργητον παραδίδωσι, καὶ αἱ αἰσθήσεις τοῦ σώματος εἰς τὰς ἑαυτῶν πηγὰς ἐπανέρχονται μέρη γινόμεναι, καὶ πάλιν συνιστάμεναι εἰς τὰς ἐνεργείας[2]. L'âme de la plupart des hommes n'échappe donc pas plus que leurs corps à la destruction épicurienne : elle se désagrège pareillement dans la mort; mais, au lieu de retomber dans la mécanique inconsciente des atomes, elle retourne à la plastique, malfaisante parfois et toujours capricieuse, des démons. Mais quelques hommes sont privilégiés : survivent en Dieu ceux qui ont reçu de Dieu, comme un trait de soleil, la lumière inextinguible de sa Pensée. Il est, en effet, impossible qu'une parcelle quelconque de l'Incorruptible puisse être corrompue : πῶς οὖν μέρος τι δύναται φθαρῆναι τοῦ ἀφθάρτου, ἢ ἀπολέσθαι τι τοῦ θεοῦ[3]; pénétrée par l'Esprit, l'intelligence ne peut plus être obscurcie par aucun brouillard : *ita ut nunquam huiusmodi mentes caliginum impediantur erroribus*[4]; et ni les démons ni la destinée n'ont de prise sur un rayon de dieu : οὐδεὶς γὰρ οὐδὲν δύναται οὔτε δαιμόνων οὔτε θεῶν πρὸς μίαν ἀκτῖνα τοῦ θεοῦ[5]. Le miroir qui l'a réfracté ne peut plus se briser. La partie de l'âme qu'il a illuminée est née en Dieu : ἐν Θεῷ γίνονται[6], et, après la mort, continuera

1. Ὅροι Ἀσκληπιοῦ, XIV (Reitzenstein, *op. cit.*, p. 353. Cf. Louis Ménard, *ibid.*).
2. Hermès, I (Ποιμάνδρης), 24, p. 14 Parthey.
3. Hermès, XII (Περὶ τοῦ κοινοῦ), 16, p. 109 Parthey.
4. Ps. Apulée, *Asclepius*, XVIII, p. 53 Thomas.
5. Ὅροι Ἀσκληπιοῦ, XVI (Reitzenstein, *Poimandres*, p. 353; cf. Louis Ménard, *op. cit.*, p. 270).
6. Hermès, I (Ποιμάνδρης), 26, p. 15 Parthey.

nécessairement à se confondre avec Dieu, Pensée incréée et créatrice, totale et éternelle. Mais la Pensée ne luit pas dans toutes les âmes : chacune d'elles, à peine entrée dans un corps, est envahie par la douleur et le plaisir qui sont comme des secrétions du corps[1]. La tristesse et la volupté, les émotions et les désirs sont les maladies dont elles doivent s'affranchir pour mériter le salut. Tant qu'elles n'ont pas reçu la Pensée, elles sont condamnées à souffrir et à mourir; et elles ne la reçoivent que si par leur détachement du corps et par leur piété, elles s'en sont montrées dignes. Dieu l'a mise au milieu d'elles comme un prix à gagner : ἠθέλησεν [ὁ θεὸς] τοῦτον [τὸν νοῦν] ἐν μέσῳ ταῖς ψυχαῖς ὥσπερ ἆθλον ἱδρῦσθαι[2]. Or, par leurs seules forces, les âmes des hommes ne sauraient s'élever jusqu'à elle. Il leur suffit, pour qu'à travers la mort elles aillent à la vie immortelle, de savoir qu'elles en viennent et sont faites de sa lumière : ἐὰν οὖν μάθῃς σεαυτὸν ἐκ ζωῆς καὶ φωτὸς ὄντα.... εἰς ζωὴν πάλιν χωρήσεις[3]. Mais elles ne le sauraient pas si Dieu ne le leur avait pas appris, et si la Pensée ne s'était pas dévoilée devant elles. Quand Dieu eut rempli un cratère de sa pensée, il le fit porter par un héraut en lui commandant d'annoncer ceci aux cœurs humains : « Plongez-vous, si vous le pouvez, dans le cratère, vous qui croyez que vous retournerez à Celui qui l'a envoyé » : κρατῆρα μέγαν πληρώσας τούτου κατέπεμψε δοὺς κήρυκα καὶ ἐκέλευσεν αὐτῷ κηρύξαι ταῖς τῶν ἀνθρώπων καρδίαις τάδε · βάπτισον σεαυτὴν ἡ δυναμένη εἰς τοῦτον τὸν κρατῆρα, ἡ πιστεύουσα ὅτι ἀνελεύσῃ πρὸς τὸν καταπέμψαντα τὸν κρατῆρα[4]. Et c'est ainsi qu'à la voix du héraut, le genre humain a pu s'abreuver à l'eau d'ambroisie et d'immortalité, et qu'à vrai dire, il a été sauvé par Dieu : ἐτράφησαν ἐκ τοῦ ἀμβροσίου ὕδατος[5] — ὅπως τὸ γένος τῆς ἀνθρωπότητος διὰ σοῦ ὑπὸ θεοῦ σωθῇ[6].

1. Hermès, XII (Περὶ νοῦ κοινοῦ), 2, p. 100 Parthey : ψυχὴ γὰρ πᾶσα ἐν σώματι γενομένη εὐθέως ὑπό τε τῆς λύπης καὶ τῆς ἡδονῆς κακίζεται. Σώματος γὰρ συνθέτου ὥσπερ χυμοὶ ζέουσιν ἥ τε λύπη καὶ ἡ ἡδονή, εἰς ἃς ἐμβᾶσα ἡ ψυχὴ βαπτίζεται.
2. Hermès, IV (Ὁ κρατήρ), 3, p. 35 Parthey.
3. Hermès, I (Ποιμάνδρης), 21, p. 12 Parthey.
4. Hermès, IV (Ὁ κρατήρ), 4, p. 35 et 36 Parthey.
5. Hermès, I (Ποιμάνδρης), 29, p. 17 Parthey.
6. Hermès, I (Ποιμάνδρης), 26, p. 15 Parthey.

Les hérauts de Dieu, ce sont ses prophètes : Hermès Trismégiste, forme hellénisée du Thoth égyptien[1], son fils Tat, son disciple Asklèpios, en qui s'unissent les pouvoirs guérisseurs du dieu grec et les puissances verbales de l'Imhotep memphite[2]. Dépositaires de la Pensée, ils la sèment avec précaution sur la terre, parmi les hommes les meilleurs, car il faut se garder de disperser à tous les vents qui agitent une foule ignorante et railleuse, des vérités qui la dépassent[3]. Ils l'ont transmise comme en secret[4], en des écrits sacrés qui passaient pour avoir été révélés en Égypte, la terre sainte de l'Hermétisme[5], mais dont tous ceux que nous possédons, ou bien ont été composés en grec, ou bien sont des traductions du grec[6] et supposent, par les étymologies grecques qu'ils contiennent et dont ils tirent argument[7], que le grec était la langue originelle et canonique de la religion qu'ils apportaient au monde. Les modernes se sont demandé parfois si les prophètes de l'Hermétisme avaient été considérés comme des dieux ou comme des hommes. Un proscynème d'Égypte fait un dieu d'Hermès Trismégiste[8]. Par contre, Suidas l'appelle un homme[9]. Asklèpios est un dieu, mais il est le petit-fils d'un médecin qui a vécu dans des temps lointains et possède un

1. Cf. W. Kroll, s. v° *Hermes Trismegistus*, Pauly-Wissowa, VIII, 798 et suiv.

2. Cf. Roeder, s. v° *Imuthes*, Pauly-Wissowa, IX, 1213-1217 ; Sethe, *Imhotep*, dans les *Untersuchungen, zur Gesch. u. Altertumskunde Aeg.*, II, 4, 1902 ; H. Gauthier, *Un nouveau monument du dieu Imhotep*, dans le *Bulletin de l'Institut français d'arch. orientale*, XIV, 1918, p. 33-47.

3. Stobée, *Ecl. phys.*, XLI, 1, p. 278 Wachsmuth. (Cf. Louis Ménard, *op. cit.*, p. 209 et 210).

4. Ps. Apulée, *Asclepius*, XXXII, p. 72 Thomas. Cf. Hermès, XIII (Λόγος ἀπόκρυφος), 22, p. 127 Parthey.

5. Ps. Apulée, *Asclepius*, XXIV, p. 61 Thomas : *futurum tempus est, cum adpareat Aegyptios incassum pia mente divinitatem sedula religione servasse... linqueturque Aegyptus, terraque, sedes religionum quae fuit, viduata numinum praesentia destituetur.*

6. C'est le cas de l'*Asclepius* qui procède d'un texte grec qu'avait, de son côté, traduit Lactance, et dont Lydus nous a peut être transmis quelques passages en leur teneur primitive (*De mensibus*, IV, 32, p. 91 Wuensch).

7. Cf. Ps. Apulée, *Asclepius*, XVII, XIX, p. 51, 52 et 54 Thomas.

8. Dittenberger, *O.G.I.S.*, 716 : Θεὸν μέγαν Ἑρμῆν Τρισμέγιστο[ν]... ; cf. *infra*, p. 299, n. 1. Voir aussi, ap. Kaibel, *Epigrammata*, 1032, l'inscription métrique de Trèves : Ἑρμῆ[ν... ὃς ναίεις ε]ὐύφρων γυάλ[οισι... πρός σε θεὸν τρισμέ]γιστον ἄνειμι.

9. Suidas, s. v° Ἑρμῆς ὁ Τρισμέγιστος.

sanctuaire sur un montagne de Libye[1]. Au fond, la question ne se posait pas pour leurs fidèles[2] que l'enthousiasme de l'Unité divine possédait au point de leur faire confondre, comme des auxiliaires, des parents et des amis[3], les dieux, hommes immortels, et les hommes, animaux divins susceptibles d'être à leur tour immortalisés[4]. La soi-disant hiérarchie qu'établit la Κόρη, en commençant par Hermès qui, le premier, eut le don de manifester le Νοῦς, en continuant par Tat, son fils et l'héritier de sa science, pour finir par Asklèpios-Imouthès[5], fils d'Hèphaistos, ne cadre point avec les leçons de la doctrine. Si nous avons des dialogues où Hermès enseigne Asklèpios[6], nous en avons aussi où Asklèpios, de lui-même, initie Ammon[7], et d'autres, comme le Ποιμάνδρης, intitulé du nom de « Pasteur d'hommes » que s'est donné l'Esprit de Dieu se révélant à l'humanité, où Hermès, qui n'est plus qu'un initié comme les autres, est mis directement en présence du Νοῦς[8]. En

1. Ps. Apulée, *Asclepius*, XXXVII, p. 77 Thomas : *Avus enim tuus, Asclepi, medicinae primus inventor, cui templum consecratum est in monte Libyae... in quo eius iacet mundanus homo, id est corpus, reliquus enim vel potius totus, si est homo totus in sensu vitae, melior remeavit in caelum, omnia etiam nunc hominibus adiumenta praestans infirmis numine nunc suo, quae ante solebat medicinae arte praebere.* Le dieu Asclépius descend d'un homme divinisé. Le médecin d'antan a fait place à un bienfaiteur universel. Un texte semblable, appliqué à Hermès, se retrouve dans saint Augustin, *Civ. Dei*, VIII, 25 : *Hermes, cuius avitum mihi nomen est..., nonne omnes mortales undique venientes adiuvat atque conservat.* Dans l'Hermétisme, les figures d'Hermès et d'Asklèpios, pareillement décolorées, tendent à se superposer. Leur confusion rencontrait en Afrique un terrain tout préparé par celle de Thoth et d'Eshmoun (cf. Clermont-Ganneau, *Recueil d'archéologie orientale*, V, p. 153-154, et VI, p. 289).

2. Elle ne se posait pas non plus dans l'Égypte pharaonique, où Imouthès-Imhotep a commencé par être le vizir de Zoser, pharaon de la 3e dynastie. Cf. Roeder, *op. cit.*, *loc. cit.*, 1214.

3 Ps. Ap., *Asclepius*, XXIII, p. 59 Thomas : *Quoniam de cognatione et consortio hominum deorumque nobis indicitur sermo.*

4. Hermès, XII (Περὶ τοῦ κοινοῦ), 2, p. 100 Parthey.

5. Κόρη, ap. Stobée, *Ecl. phys.*, XLIX, 44, p. 387 Wachsmuth. Cf. Louis Ménard, *op. cit.*, p. 165, et *ibid.*, p. 201.

6. Hermès, II et XIV; Ps. Apulée, *Asclepius*.

7. Ὅροι Ἀσκληπιοῦ πρὸς Ἄμμωνα βασιλέα (Cf. Reitzenstein, *Poimandres*, p. 350 et suiv.) Asklèpios est seul nommé chez Vettius Valens (p. 334, 18 Kroll).

8. Hermès, I et XI.

réalité, Hermès ou Asklèpios, Tat ou Ammon incarnent sous leurs vocables différents le verbe de Dieu. En Asklèpios, comme en Hermès, c'est Dieu qui transparaît, instruit les hommes et les guide sur la voie du salut : καθοδηγὸς ἐγενόμην τοῦ γένους τοῦ ἀνθρωπίνου, τοὺς λόγους διδάσκων, πῶς καὶ τίνι τρόπῳ σωθήσονται[1]. Asklèpios, comme Hermès, ne fait que répéter le verbe de Dieu; et Dieu lui-même, jetant son verbe de salut, donne le bien aux âmes comme Asklèpios rend aux corps la santé. Sa lumière vient briller en elles, qu'elle arrache à la passion, ainsi qu'un bon médecin torture le corps consumé par la maladie, en le tailladant avec le fer et en le brûlant avec le feu, pour le soustraire à la mort : ὅσαις ἂν οὖν ψυχαῖς ὁ νοῦς ἐπιστατήσῃ, ταύταις φαίνει ἑαυτοῦ τὸ φέγγος, ἀντιπράσσων αὐτῶν τοῖς προλήμμασιν, ὥσπερ ἰατρὸς ἀγαθὸς λυπεῖ τὸ σῶμα προειλημμένον ὑπὸ νόσου, καίων ἢ τέμνων, ὑγιείας ἕνεκα[2].

Cette comparaison du verbe sauveur avec un médecin, par laquelle l'Hermétisme se rencontre avec le Christianisme africain[3], achève d'éclairer le tombeau d'Urbanilla à Lambiridi. A la foule, il n'offrait que des idées banales et creuses; les initiés, au contraire, y entendaient résonner la langue des saints dialogues qu'ils avaient lus et médités : leur doctrine s'y développait à leurs yeux, progressivement, et, à mesure qu'ils en pénétraient les devises et les symboles, ils se rappelaient tout ce qu'ils avaient appris d'Asklèpios et d'Hermès sur la vie et sur la mort.

1. Hermès, I (Ποιμάνδρης), 29 p. 17 Parthey.

2. Hermès, XII (Περὶ τοῦ κοινοῦ), 3 p. 100-101 Parthey, Cf. Stobée.

3. Cf. Cyprien, *De lapsis*, 14 ; Tertullien, *De poen.*, 10 : le thème traité en ces deux passages est qu'il faut, quand c'est nécessaire, couper ou brûler au fer rouge les parties malades de l'âme. Le bien de la guérison justifie la cruauté du remède, et le patient, sauvé, remercie le médecin. Josef Kroll, *Die Lehren des Hermes Trismegistos* (dans les *Beitraege zur Gesch. der Philosophie des Mittelalters*, XII, 2-4), Munster, 1914, p. 342, n. 2, a groupé les principaux textes antiques où cette comparaison est amorcée. Mais, si elle se précise dans les passages de Tertullien et Cyprien précités et dans d'autres ouvrages chrétiens, c'est dans le *Corpus hermeticum* qu'elle reçoit son plein développement.

*
* *

La vie et la mort étaient figurées dans les petits segments qui ouvraient leurs arcades à l'entrée du tombeau et au pied du sarcophage d'Urbanilla. Le navire, ballotté par les flots, qui, probablement, était représenté dans le segment du bas [1], synthétisait les épreuves de la vie, cette traversée que troublent les douleurs et les passions[2]. A l'opposé, dans le segment du haut, le cercueil où gît Urbanilla montre l'immobilité de la mort, où viennent expirer, comme les tempêtes au port, toutes les agitations d'ici-bas. Les deux images étaient, dans l'antiquité, familières à tous[3], sans distinction de pays ou de religion. Mais, dans l'Hermétisme, elles contractaient un sens qui échappait au vulgaire. Dans son sarcophage fictif, sur qui les Mânes ne veillent pas plus que sur son sarcophage réel[4], Urbanilla ressemble, dans les bandelettes qui la ligottent, et avec son visage doré, aux morts égyptiens, tels que les couchait en leurs hypogées, aux derniers siècles de l'Empire, la piété des survivants[5]. Son corps est peint incliné à droite, non seulement du côté de l'entrée, pour qu'il soit, tout de suite, aperçu des visiteurs, et du côté de la lumière qui entre par la porte du tombeau, pour qu'il apparaisse plus distinctement, mais du côté du couchant sur lequel ouvrait le tombeau, parce que c'est à la tombée du soir que le Pasteur des hommes a guidé leur prière, et que la ville où, par mer et par terre, doit affluer toute la race mortelle sera bâtie à l'occident : ὀψίας δὲ γενομένης καὶ

1. Cf. *supra*, p. 219.
2. Cf. Stobée, *Ecl. phys.*, XLIX, 45, p. 414 Wachsmuth.
3. Cf. *supra*, p. 227. Cf. *C. I. L.*, XII, 8399 : *Hic multos annos velificavit* ; — Ps. Platon, *Axiochos*, p. 356 B : παρεπιδημία τίς ἐστιν ὁ βίος. C'est aussi une idée juive (*Gen.*, 47, 9. *Psalm.*, 118, 19, 54) et chrétienne (I *Petr.*, 2, 11 ; *Hebr.*, 11, 13).
4. Cf. *supra*, p. 225.
5. Erman, *La religion égyptienne*, Paris, 1907, p. 324. Deux *taeniae* funéraires d'or, de la collection Niessen, ont été publiées par Siebourg, *Archiv für Religionswissenschaft*, VIII, 1905, p. 390-410. Elles proviennent, non d'Egypte, mais de Palestine. Mais l'une d'elles porte, incisée, la formule : θάρσ[ε]ι, Εὐγένη, οὐδὶς ἀθάνατος, dont j'ai déjà indiqué (*supra*, p. 237, n. 1) la diffusion chez les Juifs et l'origine probablement égyptienne.

τῆς τοῦ ἡλίου αὐγῆς ἀρχομένης δύεσθαι ὅλης ἐκέλευσα αὐτοῖς εὐχαριστεῖν τῷ θεῷ[1] — *distribuentur vero qui terrae dominantur et conlocabuntur in civitate quae a parte solis occidentis condetur, ad quam terra marique festinabit omne mortale genus*[2]. Et quant au navire même, il évoque aussi bien le bonheur promis à l'âme que sustente la Pensée divine, et dresse sur le seuil la gnose qui ancrera l'humanité au havre du salut : ἔωσα ἐνορμίζεσθαι τοῖς τῆς σωτηρίας λιμέσι[3]. Ces figures ont ainsi deux sens, l'un extérieur et superficiel, l'autre ésotérique et profond. Sous l'évidente image de la vie présente, le fidèle de l'Hermétisme saisit un signe occulte de la vie future; et, là où les autres ne voient qu'un cadavre dans son linceul, Urbanilla lui semble déjà tournée vers la bienheureuse éternité.

La devise grecque οὐκ ἤμην, ἤμην, ἐγενόμην, οὐκ εἰμί, οὐ μέλει μοι, participe à ce dédoublement de signification. Lue du dehors, elle n'est rien de plus que l'aphorisme, usé à force d'avoir servi, par lequel des païens se consolaient de perdre la vie, en se persuadant, à la suite d'Épicure, que la mort, inoffensive, les rendrait à l'insensibilité qui avait précédé leur naissance. Lue du dedans, à la lueur des dogmes hermétiques, elle était la négation matérielle d'où ils s'élançaient à la conquête de la vie idéale. Aux disciples d'Hermès et d'Asklèpios, qu'importe que leur corps et les parties mortelles de leur âme s'abîment au néant d'où la naissance les avait tirés? *Haec mors corporis est dissolutio et corporis sensus interitus*, comme dit l'*Asclepius*[4]. Cela leur est égal : οὐ μέλει μοι, comme affirme l'inscription de Lambiridi. *De qua* [*morte*] *sollicitudo supervacua est*, répète,

1. Hermès, I (Ποιμάνδρης), 29, p. 17 Parthey.
2. Ps. Apulée, *Asclepius*, XXVII, p. 65 Thomas.
3. Hermès, VII (Ἡ ἀγνωσία), 1, p. 54 Parthey. La comparaison est vieille comme les pharaons, puisqu'on a retrouvé des navires symboliques dans une des chambres de la pyramide de Chéops (2800 av. J.-C.?); cf. Macchioro, *op. cit.*, *loc. cit.*, p. 69. Elle se retrouve dans l'épigraphie du monde grec et du monde latin (cf. Kaibel, *Epigrammata*, 641 : Εὐπλοῖτε; *C. I. L.*, XII, 758 et 874 : Εὔπλοει). Elle est matérialisée sur un curieux sarcophage d'Éphèse récemment publié : cf. Josef Keil, *Grabbau mit Unterweltssarkophag aus Ephesos*, dans les *Jahreshefte* de Vienne, XVII, 1914, p. 133-144.
4. Pseudo-Apulée, *Asclepius*, XXVII, p. 66, Thomas.

en leur nom, l'écho de l'*Asclepius*[1]. Ne savent-ils pas, en effet, qu'il est une partie de leur âme, qu'il dépend d'eux d'élargir sans cesse par leur abnégation, où Dieu habite et qui est sauvée en lui pour toujours ?

Le cercle de l'*emblema* correspond à celui de la destinée que l'homme a dû rompre pour monter jusqu'à Dieu. Il est tenu par les démons, ses maîtres ; et ceux-ci, « attachés aux sphères des étoiles et des planètes », tournent en rond autour de lui, ainsi qu'il est affirmé dans le discours d'Asklèpios au roi Ammon[2]. Ils ont la jeunesse et la force des dieux ; leurs têtes, dont les chevelures s'agitent au souffle de l'air[3], se dressent dans le ciel, tandis qu'ils se terminent, tel l'ἀγαθὸς δ(αί)μ(ων) des tessères romaines, par les serpents sortis de la terre soumise à leur empire[4] ; et, sous ce double aspect de leurs corps, perce la dua-

1. Ps. Apulée, *Asclepius*, XXVII, p. 66 Thomas.

2. Ὅροι Ἀσκληπιοῦ (Reitzenstein, *op. cit.*, p. 352 : cf. Louis Ménard, *op. cit.*, p. 269) : ὑπὸ τὰς τῶν ἀστέρων πλινθίδας τεταγμένοι ἑκάστῳ τούτων ἰσάριθμοι... Chez Philon, les Chérubins se meuvent pareillement en tournant (*De Cherubim*, 25 : στρεφομένην τὴν κίνησιν αὐτῶν...), et, en général, tous les démons (*De gigantibus*, 8 : παρὸ καὶ κύκλῳ κινοῦνται τὴν συγγενεστάτην νῷ κίνησιν). Sur la dépendance de l'Hermétisme à l'égard de Philon, tout le monde est d'accord, de L. Ménard à J. et W. Kroll.

3. L'air est le milieu d'élection des démons (Philon, *De gigantibus*, 8).

4. Sur cette représentation de l'ἀγαθὸς δ(αί)μ(ων), cf. les inscriptions citées, p. 246, n. 3 ; Henzen, *Annali dell' Inst.*, XXII, 1850, p. 357 ; Brunn, *Bull. dell' Inst.*, 1864, 37. Il s'agit d' « un gran serpente a... testa umana » (Henzen). Sur d'autres représentations de l'ἀ. δ., le serpent est, ou réduit au rôle d'attribut (Saglio, s. v° *Agathodaemon* dans le *Dictionnaire des Antiquités*, I, p. 131), ou représenté entier ou seul (Bulard, *B.C.H.*, XXXI, 1907, fig. 24, et P. Roussel, *Les cultes égyptiens à Délos*, Paris, 1916, p. 91). Sur le serpent, symbole de la terre, cf. Küster, *Die Schlange*, dans les *Religionsversuche und Vorarbeiten*, XIII, 2, Giessen, 1913 ; pour les Hermétistes, les reptiles sont au bas de l'échelle des êtres vivants ; cf. Hermès, X (Κλεῖς), 7, p. 71 Parthey : αἱ μὲν οὖν ἑρπετώδεις οὖσαι εἰς ἔνυδρα μεταβάλλονται αἱ δὲ τῶν ἐνύδρων εἰς χερσαῖα, αἱ δὲ χερσαῖαι εἰς πτηνά, αἱ δὲ ἀέριαι εἰς ἀνθρώπους, αἱ δὲ ἀνθρώπειαι ἀρχὴν ἀθανασίας εἰς δαίμονας μεταβάλλουσαι. Les démons à queues de serpents et têtes d'hommes embrassent donc en leurs apparences sensibles toute la hiérarchie qu'ils couronnent. Il est à noter, en outre, que pour l'auteur hermétique de la Κόρη κόσμου, les démons malins qui s'amusent à induire l'homme en erreur sont des génies à queues de serpents, les τυφώνιοι (Stobée, *Ecl. Phys.*, I, XLIX, 68, p. 461 Wachsmuth ; cf. sur le rapport de Typhoeus et des Tritons à queues de serpents, Dressler, *Die Tritonen*, Progr. de Wurzen, 1892, II, p. 21). Je sais par mon ami M. Albertini que M. Rostowzew, visitant le Musée des antiquités algé-

lité de leur nature, indifféremment bonne ou méchante[1], comme dans leur ressemblance, sous-entendue par Philon[2], avec les géants que Zeus foudroya, et dans leur analogie avec les télamons qui portent l'éternité du Baal de Doliché[3], transparaît la subordination à l'omnipotente volonté du Père.

Si la destinée appartient aux démons, c'est le propre de la révélation d'affranchir les âmes de la destinée. Il est naturel, par conséquent, que la scène de la révélation remplisse l'*emblema* de Lambiridi. Le Sauveur qu'ont incarné Hermès et Asklèpios, mais qui, en réalité, est Dieu même en eux, vient, tel le médecin redoutable et bienfaisant auquel l'assimilent les livres hermétiques[4], au secours de l'homme misérable et mortel, et lui communique la vérité sublime qui le régénère et qui l'immortalise. Et tandis que l'*emblema* nous fait assister au dialogue secret où elle est transmise à l'homme comme la cure souveraine, les tableaux qui se déploient, à sa gauche et à sa droite, ne font que reproduire, sous des aspects semblables, l'allégorie sous laquelle Trismégiste, en union de pensée et de symbole avec les Juifs et les Chrétiens, la fit comprendre à son fils Tat : la science de l'Esprit suprême est le cratère empli de

riennes au printemps de 1920, avait été frappé par la forme des génies anguipèdes de la mosaïque de Lambiridi et les avait, séance tenante, rapprochés des démons des *abraxas* gnostiques, en même temps qu'il avait évoqué, devant la scène de l'*emblema*, le jugement de Vibia de la catacombe de Praetextat (*C. I. L.*, VI, 142; Wilpert, *Die Malereien der Katakomben*, pl. CXXXII ; cf. Cumont, *C. R. Ac. Inscr.*, 1906, p. 75-79, qui a résolu l'énigme). Si ce dernier rapport ne me paraît pas fondé, et si toutes les superstitions se reflètent dans les *abraxas* (cf. *infra*, p. 296, n. 1) dont les génies anguipèdes sont ordinairement armés et surmontés d'une tête de coq, je n'en retiens pas moins en faveur de ma thèse la tendance de ces remarquables intuitions. Du premier coup d'œil, M. Rostowzew a reconnu le caractère religieux des monuments de Lambiridi, et il en a cherché l'explication où elle est : aux confins du Paganisme et du Christianisme.

1. Ὅροι Ἀσκληπιοῦ, *loc. cit.* : ἀγαθοὶ καὶ κακοὶ ὄντες... κεκραμένοι ἐξ ἀγαθοῦ καὶ κακοῦ. Cf. Lact. *Divin. Inst.*, II, 15 : *Ita duo genera daemonum facta sunt, unum caeleste, alterum terrenum; unde Trismegistus...*

2. Cf. Philon, *De gigantibus*, notamment la conclusion, 67.

3 Cf. *supra*, p. 247.

4. Cf. *supra*, p. 260.

Dieu où se baignent les âmes élues des initiés et où elles trouvent leur salut éternel[1].

En sa brève existence, Urbanilla avait goûté l'ineffable bonheur que procurent le cratère divin et la contemplation, où elle s'est plongée, de l'Esprit Pur. Elle avait connu l'extase sacrée dans laquelle l'âme humaine, soulevée au-dessus d'elle même par l'appel de Dieu, n'a plus besoin, pour le comprendre, de raisons ni de leçons, mais le regarde avec ivresse, et s'exalte à lui par un chant d'actions de grâces, en l'une de ces effusions mystiques où s'épanche, pour finir, plus d'un traité hermétique : Ἅγιος ὁ θεὸς ὁ πατὴρ τῶν ὅλων, ἅγιος ὁ θεὸς οὗ ἡ βουλὴ τελεῖται ἀπὸ τῶν ἰδίων δυνάμεων, ἅγιος ὁ θεὸς ὃς γνωσθῆναι βούλεται καὶ γινώσκεται τοῖς ἰδίοις[2]. Je crois bien, en fin de compte, qu'Urbanilla a fait inscrire en son tombeau l'invocation de sa prière eucharistique. Du moins, en la reconnaissant dans les syllabes latines contenues dans le cartouche qui surmonte l'*emblema*, échappe-t-on aux difficultés que soulèvent toutes les autres tentatives d'interprétation.

1° J'avais d'abord pensé qu'assemblées en un vocable unique — *Eu*[*t*]*erpi*[*us*] —, et sans relation avec le reste de la mosaïque, ces syllabes désignaient l'artiste qui l'a exécutée. Mais un examen plus attentif m'a fait renoncer à cette hypothèse. Le surnom *Euterpius* est inconnu par ailleurs[3]. La formation en est irrégulière et ne s'explique ni par le latin auquel ses racines sont étrangères, ni complètement par le grec qui possède l'adjectif εὐτερπής mais ignore εὐτέρπιος[4]. En outre, il ressort du catalogue dressé par Paul Gauckler que la signature des mosaïstes, apposée habituellement au génitif, quand elle ne consiste que dans son nom, s'accompagne, au

1. Déjà Imhotep était « celui qui donne la vie à qui s'abreuve à son eau » (cf. Sethe, *op. cit.*, p. 20).

2. Hermès, I (Ποιμάνδρης), 31, p. 17-18, Parthey.

3. Cf. l'*Onomasticon* de De Vit et les *indices* des *Inscriptiones selectae* de Dessau.

4. Il ne figure, ni comme nom commun au *Thesaurus* grec, ni comme nom propre dans le dictionnaire de Pape.

nominatif, du verbe auquel elle sert de sujet et dont le cartouche ne nous laisse ni la trace ni la place : ἐποίησε — ἐργάσατο — ἐποίει — κατεσκευάσατο — κεκονίακε — *fecit* — *ego feci* — *faciebat* — *pinxit* — *stravit perfecit* — *tessellavit*[1].

Enfin, s'il est peu probable qu'un artiste qui écrivait le grec, puisque c'est en grec qu'il a inséré dans son œuvre la devise du bas de *l'emblema*, et qui pouvait, par son nom, revendiquer à tort ou à raison une origine grecque[2], ait tout d'un coup oublié le grec et son origine en signant son nom, il est tout à fait inadmissible qu'il ait encombré de sa personnalité, ainsi étalée au-dessus du symbole principal, une œuvre dont tous les autres détails s'ordonnent strictement autour de l'idée religieuse qui l'inspire.

2° Il m'a été, aussi, suggéré qu'à suivre les règles élémentaires auxquelles obéit l'onomastique des inscriptions romaines, il n'y avait qu'à former, avec les syllabes en discussion, le sobriquet individuel du dédicant : celui-ci, dont les noms officiels étaient Ti(berius) Cl(audius) Vitalis, se serait couramment appelé Euterpius, comme à Timgad, par exemple, M. Plotius Faustus n'est désigné, sur certains monuments, que sous son *signum* de Sertius[3]. — Mais qui ne voit que nous eussions toujours ignoré l'identité, en un seul et même individu, de M. Plotius Faustus et de Sertius, si, justement, ses dédicaces ne nous l'avaient révélée, en juxtaposant aux *tria nomina* de son état civil le sobriquet par lequel ses concitoyens le distinguaient à l'ordinaire ? Or, nous avons un sarcophage où Ti(berius) Cl(audius) Vitalis est nommé, et aucun sobriquet n'y figure. Si donc on voulait appliquer ici les règles de dénomination qu'on invoque, il faudrait commencer par les enfreindre, en disjoignant *signum* et *tria nomina* sur un document où, en pareil cas, ils sont normalement associés.

Qu'on s'y résigne néanmoins. Ce sera en pure perte. Car,

1. P. Gauckler, *Mémoires de la Société des Antiquaires*, XIII, 1904, p. 1-12.
2. Voir la signature, en caractères grecs, du mosaïste Aspasios, sur la mosaïque aux Néreides découverte à Lambèse en 1905 (F. G. de Pachtere, *Inventaire des mosaïques d'Algérie*, 1911, p. 46, n° 190).
3. Cf. *C. I. L.*, VIII, 2394-2396 et Cagnat, *Cours d'épigraphie latine*[4], p. 57.

d'abord, on retombera dans les objections sur lesquelles échoua notre premier essai d'explication, la singularité de cet ἅπαξ, la place insolite qu'il occupe sur la mosaïque, l'absence d'un verbe, comme *fec(it)* ou *ded(icavit)*, aussi nécessaire, en cette hypothèse, pour traduire l'hommage du dédicant, qu'il l'était, dans la précédente, pour exprimer l'activité de l'artiste ; et, de plus, on se heurtera à un obstacle insurmontable et nouveau, puisque, faute d'un second cartouche, qui aurait été accolé à la gauche du cartouche subsistant, où le sobriquet de la défunte eût été mentionné au datif[1], mais dont l'inévitable restitution du bras droit du génie de gauche nous interdit d'imaginer l'existence antérieure, la dédicace du soi-disant Euterpius n'a pas de destinataire et perd sa raison d'être[2].

3° Il est possible qu'une exégèse plus subtile et acceptable, encore qu'elle ne m'ait pas été suggérée, se fonde, non plus sur le sobriquet individuel de Ti. Claudius Vitalis, mais sur le *signum* mystique qu'auraient reçu, en y accédant, les membres de la confrérie à laquelle Urbanilla aurait appartenu, tels les *Eusebii*, les *Eucherii*, les *Eutropii*, les *Eutychii*, les *Eugenii*, dont De Rossi a autrefois recueilli les noms[3]. Sur

1. Je doute que personne accepte de rattacher le nominatif ***Euterpius***, enfermé dans son cartouche, au datif ***Urbanillae***, inscrit sur l'image du sarcophage. Ce n'est pas uniquement la disposition du monument et la netteté de contour de ses cadres divers qui s'opposent à cette lecture (cf. *C. I. L.*, VI, 33962) : c'est aussi le déséquilibre épigraphique entre le *cognomen* de l'épouse défunte et le *signum* de l'époux survivant.

2. Il n'y a pas, non plus, à s'arrêter à l'idée que ***Euterpi*** . soit une acclamation dérivée d'un verbe grec (d'ailleurs forgé pour la circonstance, εὐτερπεῖν) sur le modèle des impératifs ***Eudromi*** (*C. I. L.*, V, 5891) ***Euhemeri*** (*C. I. L.*, VI, 180) ***Eupsychi*** (cf. les exemples colligés par Ernst Diehl, *Das Signum*, dans le *Rh in. Mus.*, LXII, 1907, p. 402-404). Pour être mutilées, les lettres *us* qui viennent après ***Euterpi*** n'en sont pas moins certaines.

3. De Rossi, *Commentationes in honorem Mommseni*, 1868, p. 710. Le mémoire de De Rossi est aujourd'hui complété : *a*) par la publication du *C. I. L.*, VI, 10268-10285 ; *b*) par toutes les études auxquelles le *signum* a donné lieu depuis et parmi lesquelles on retiendra, outre le mémoire, déjà cité, d'Ernst Diehl, celles de Mommsen, *Hermes*, XXXVII, 1902, p. 450 et suiv. ; — Wilhelm, *Wiener Studien*, 1902, p. 596-600 ; — Lambertz, *Glotta*, IV, 1913, p. 78-143 (avec une bibliographie complète, p. 79). Néanmoins, la question mériterait d'être reprise avec les distinctions indispensables, à peine ébauchées

nombre d'épitaphes, en effet, les défunts et les défuntes sont appelés par les trois ou deux *nomina* qui forment leur dénomination personnelle et normale ; mais, soit en tête de l'inscription [1], soit, plus souvent, à la fin [2], une exhortation à la foi dans a vie d'outre-tombe est adressée à ces morts sous un vocable tout différent, en quelque sorte rituel dans la secte dont ils faisaient partie, et comme chargé des belles espérances qui y étaient entretenues [3]. Les exemples sont assez nombreux et explicites pour inviter d'abord à lire *Eu*[*t*]*erpi*, [*v*(*iva*)*s*], ensuite à retrouver, sous ces mots, la confiance dont l'Hermétisme animait ses adeptes ; et je conviens que, rapporté à Urbanilla ellemême, et ainsi compris, le vocatif d'*Euterpius* ne serait point déplacé dans le tombeau de Lambridi. *a*) Un nom masculin y est donné à la défunte, mais s'il existe plusieurs inscriptions funéraires où, dans des conditions analogues, des femmes ont été semblablement désignées [4], il ne s'en rencontre pas où il

par De Rossi et encore trop floues dans les travaux ultérieurs, entre le *signum* individuel, le *signum* corporatif des collèges purement funéraires, dérivé (cf. les *Phyilictiani* dont parlè De Rossi, *ibid.*) des *cognomina* de leurs fondateurs, le *signum* imposé dans les corporations religieuses, païennes, juives ou chrétiennes, en fonction de l'idéal particulier à chacune d'elles et dont il s'agirait de discerner les diverses tendances (cf. W. Kroll, *Alte Taufgebraüche*, dans l'*Archiv für Religionswissenschaft*, VIII, 1905, *Beiblatt*, p. 48 et 49). Le caractère confessionnel est évident, par exemple, dans l'épitaphe de Préneste d'un membre de la secte des Syncratii (*C. I. L.*, XIV, 3323 : *Et hoc peto* | *aego* (*sic*), *Syncratius, a bobis unibersis* | *sodalibus ut sene* (*sic*) *bile refrigeretis Syncratiorum* (cf. *C.I.L.*, VI, 16932 ; 29756 ; IX, 2893) ; et il est inadmissible qu'en présence de l'épitaphe d'Ammaedara (*C. I. L.*, VIII, 11549 ; Buecheler, *Carm. ep.*, 369), que termine le vers *Decasi valete et semper harena placete*, les commentateurs n'envisagent point, pour la *sodalitas* qu'elle nous révèle, d'autre rôle que de grouper des *sportsmen* amateurs. La lutte contre les passions, ou contre les démons, est une arène où Perpétue, pour ne citer qu'elle, entrera, à son tour, avec la promesse de la victoire.

1. Ou en tête et à la fin, cf. *C. I. L.*, VI, 10268.

2. Ou en trouvera une liste dans E. Diehl, *op. cit.*, *loc. cit.*, p. 403.

3. C'est ce qu'a entrevu De Rossi, *op. cit.*, p. 710 : « il vocabolo sodaliziano fu senza relazione coi nomi legittimi, con avvertenza di prescrire le appellazioni di buon augurio ».

4. Ici encore, il conviendrait d'introduire des distinctions — et des considérations — trop constamment négligées : *a*) le sobriquet individuel du mari passe la femme ; ainsi, à Timgad, les fondations de *Sertius* et de sa femme *Sertia* sont attribuées aux *Sertii* ; — *b*) le *signum* collectif, au masculin pluriel, des

serait plus aisé de rendre compte de cette prétendue anomalie : car, comme nous le verrons[1], le Dieu des Hermétistes possède les deux sexes, et abîmées, après leur mort, en la perfection de sa substance, ses sectatrices participent, comme ses sectateurs, à sa virilité. *b*) La forme du nom *Euterpius* est inusitée ; mais elle ne suffit plus à l'exclure, puisque, cette fois, il se serait agi d'une création savante et réfléchie, d'un mot de ralliement inventé par la secte pour chacun de ses adhérents. Ni le *signum* des *Duddasi(i)*[2] ni celui des *Decasii*[3] ne se rencontrent ailleurs que sur les deux épitaphes de Sicca Veneria (Le Kef) et d'Ammaedara (Haidra), où les *sodales* de ces deux confréries sont respectivement mentionnés. Celle à laquelle Urbanilla était agrégée aurait logiquement extrait du nom d'Euterpe[4] le *signum* de ses membres. Les Hermétistes n'assignaient pas aux

membres d'une *sodalitas* convient aux membres des deux sexes qui la composent : *Constantii vivatis* (*C. I. L.*, V, 5892) etc. ; — *c*) la femme assume personnellement un *signum* au masculin singulier : *Aurelia Musa signo Amanti* (*Nuovo Bull. di arch. cristiana*, 1897, p. 128) : *Hic iacet Aufidia Sevérina, signo Florenti* (*C. I. L.*, VI, 12853, Buecheler, *Carm. ep.*, 548) : *Innocenti cum Encratio vivas* (*C. I. L.*, XI, 5869) ; Κυρεινία Πάτρα... εὐτύχει Πηγασί (*C. I. G.*, 4346) etc. Dans les deux premiers cas s'exerce simplement l'attraction, normale au pluriel latin, du sexe fort : les enfants d'un *Cornelius* s'appellent régulièrement, en épigraphie romaine (*cf. infra*, p. 293), filles comme fils, *Cornelii*. Le troisième est plus complexe. Lambertz, qui a dressé toute une liste de sobriquets individuels de femmes au féminin (*Glotta*, IV, 1913, p. 80), remarque que les différences de genre entre les noms et le *signum* n'interviennent généralement que si la femme appartenait à une *sodalitas* (*ibid.*, p. 89) et les explique par la confusion qui se serait produite entre le vocatif masculin de ces *signa* latinisés, mais d'origine grecque et en ιος — *ius*, et le vocatif féminin des *signa* en *is* (*ibid.*, p. 91). Mommsen (*Hermes*, XXXVII, 1902, p. 452) en rend compte par la supposition qu'une femme inscrite à la *sodalitas* des *Leontii* reste individuellement sur son épitaphe un *Leontius*. Wilhelm (*Wiener Studien*, 1902, p. 599) répond à la question par la question : « gerade solche Männernamen sind, wie Schulze zeigt, auch Frauen beigelegt worden », et il invoque, en tout et pour tout, la dénomination de la tante d'Ausone : Aemilia Hilarius. Peut-être des raisons d'un tout autre ordre paraîtront-elles au moins aussi plausibles.

1. Cf. *infra*, p. 275-276.

2. *C. I. L.*, VIII, 15895.

3. *C. I. L.*, VIII, 11549 ; Buecheler, *Carm. ep.*, 369. Cf. *C. I. L.*, X, 1696.

4. Sur le rôle des Muses psychopompes, cf. Cumont, *C. R. Ac. Inscr.*, 1909, p. 348. Le collège des *Urani(i)*, dont les membres étaient des bienheureux (MAKAPI), tirait son nom d'Uranie, — à moins que ce ne soit d'Ouranos (*cf. Nuovo Bull. di arch. crist.*, 1885, p. 31).

Muses d'autre mission que d'apprendre aux humains à chanter sur la terre et au ciel les louanges du Seigneur : *nec immerito in hominum coetum Musarum chorus est a summa divinate demissus.... ut musicatis hominum cantilenis concelebraretur laudibus, qui solus omnia aut pater est omnium, atque ita caelestibus laudibus nec in terris harmoniae suavitas defuisset*[1]. Et, entre toutes les Muses, il semble qu'Euterpe était prédestinée à l'enseignement des prières hermétiques :

Virgo perite
praevia satis
quae potuisti
scandere caelum,
....
et geniorum
cernere vultus
quaeque Platonis
Pythagoraeque
esse dedisti
sidera mentes
quam decet unam
....
Mercuriali
foedere iungi[2]

Toutefois ce qui gêne, dans cette interprétation, en soi fort séduisante, c'est la lecture des deux dernières lettres que montre le cartouche et qu'aucune autre n'a sans doute jamais suivie[3]. Marini[4] et Le Blant[5] à sa suite ont bien affirmé que l'adjectif *vi(vu)s* ou le subjonctif *v(iva)s* peuvent, épigraphiquement, s'abréger de la sorte; et, de fait, nous rencontrerons,

1. Ps. Apulée, *Asclepius*, IX, p. 44 Thomas.
2. Mart. Capella, II, 125.
3. Cf. *supra*, p. 223, n. 1. Quoi qu'on admette de mes calculs, on ne saurait, la suite de *us*, restituer *vivas*, ou *ave*, ou *salve*, etc.
4. Marini, *Arvali*, p. 575.
5. Le Blant[4], I, p. 471, n. 3, ajoute à la liste qu'il emprunte à Marini l'abréviation MS = *Martyribus*. Cf. Weinberger, *Handschrift-und Inschriftliche Abkurzungen* in *Wiener Studien*, 1902, p. 297.

antérieurement au ve siècle, des crases aussi fortes : *ms* pour *m(enses)*[1], *as* pour *annos*[2], ou même, dans une inscription grecque, d'inspiration valentinienne, du IIIe siècle, Χυ pour Χρίστου[3]. Mais je n'ai pas relevé un seul exemple certain[4] de celle qui serait ici nécessaire. Les références de Marini se bornent à un faux ligorien[5] et à une épitaphe de Rome, où De Rossi[6], suivi en la circonstance par les éditeurs du *Corpus*, a eu raison de substituer le nominatif *Aspargius* à la leçon *Arpagi v(ivas)*[7]. Si, faute de précédents suffisamment établis, on abandonne le développement *v(iva)s*[8], c'est toute l'exégèse à laquelle il sert de point d'appui qui tombe avec lui. Si, nonobstant, on le maintient, c'est à une autre explication qu'il conduit naturellement. Dans ce dernier cas, en effet, la quatrième et dernière ligne du cartouche donne un mot : *v(iva)s*, et il est préférable, dans ces conditions, de supposer qu'à chacune des trois premières lignes correspondent trois mots distincts, plutôt que de disperser entre elles les tronçons d'un même nom. Mieux qu'*Eu*|[*t*]*er*|*pi*,| [*v*(*iva*)*s*], ou concurremment avec *Eu*|[*t*]*er*|*pi*,| [*v*(*iva*)*s*][9], se

1. *C. I. L.*, XII, 2273.
2. *C. I. L.*, IX, 701, 732.
3. Kaibel, *Epigrammata*, 726.
4. On a VX = *vixit* (*Eph. Ep.*, VIII, 264). Et peut-être faut-il lire : *Aphrodisi* | *viv(as) Geminia* | *Pancarpe*, sur une sardoine de Florence (*C. I. L.*, XI, 6716, 27) ? Et *Robo[r]i p(ius) v(ivas)*; *vita tibi* (*C. I. L.*, XV, 7040).
5. Fabretti, II, 175.
6. De Rossi, *op. cit.*, p. 708.
7. *C. I. L.*, VI, 16095.
8. Le développement *v(ale) s(alve)*, possible en soi, n'est pas davantage légitimé par des exemples. On ne trouve, et ordinairement avec une séparation de quelques mots, que la formule *ave salve* (*C. I. L.*, V, 6693). *A fortiori*, les développements *v(ivati)s* et *v(alete) s(alvete)* sont encore moins recommandables.
9. Il est superflu de rappeler ici l'ἰχθύς des premiers chrétiens; sur ces calembours communs aux langages mystiques de l'antiquité, cf. *infra*, p. 273, n. 1. De même que certains noms chrétiens reproduisent des formules de prières (cf., par ex., les *Deogratias* mentionnés à l'*onomasticon* du *Thesaurus* latin, s. v°, III, 109), certains *signa* d'outre-tombe paraissent d'ailleurs avoir été mis en rapport avec les hymnes que les morts avaient chantées avec prédilection. Par exemple, le *signum Aeonius* revient sur plusieurs épitaphes (*C. I. L.*, V, 6693 : *D(is) M(anibus) Lolliae Proclae Aeoni chaere... Doleas ne fata suprema*; *C. I. L.*, VI, 19611 : *Hylati filio dulcissimo .. Aeoni, gregori*). Or Irénée, parlant des Gnostiques chrétiens, écrit : *in gratiarum actionibus dicentes aeonas aeonum*. On lit sur la tombe d'une certaine Xanthippe : *Iaideae*

comprend le groupe *Eu!*|[*t*]*er*|*pi*,| [*vi*(*vas*)]. Ainsi, que ce soit par ce détour, ou directement, nous nous trouvons amenés à imposer aux syllabes mystérieuses un démembrement analogue et une signification identique : *Eu! ter pius!*

4° Les trois mots : *Eu* ! [*t*]*er pi*[*us*] constituent peut-être l'acclamation par laquelle le fidèle répond à la révélation divine qui vient de rénover son âme. Dans le cantique précité du *Poimandrès*, Dieu est invoqué au nominatif : Ἅγιος ὁ θεός[1]. Dans le langage populaire, comme, du reste, en poésie, le vocatif des mots en *ius* garde normalement la désinence du nominatif[2]. L'adverbe *ter* s'accorde avec les triples répétitions du *Poimandrès*[3] e le caractère d'une religion où Hermès est, canoniquement, le trois fois grand : Trismégiste[4]. L'adverbe *eu* placé avant *ter pius* surpendra moins, si l'on suppose qu'il revêt d'une forme latine l'acclamation grecque εὖ. Le mélange des langues n'est pas sans exemple dans les affirmations épigraphiques d'un au-delà où l'esprit, affranchi de toute entrave, est censé atteindre à l'Absolu. Le dernier mot n'est pas dit sur le souhait familier aux chrétiens : *Pie Zeses*. La mosaïque de Dougga, récemment publiée par M. Alfred Merlin[5], distingue entre *Pie*, peint en caractères latins sur l'une des amphores qu'elle représente, et ZHCHC, peint sur l'autre en caractères grecs. Lue tout entière en grec, la formule commande et promet aux croyants de boire à la source de la vie.

dem ludicro (*C. I. L.*, XI, 1118). Iaia est-il le nom de théâtre de Xanthippe ? Est-ce un nom pour rire, comme le veut Forcellini (s. v° *ludicrum*) ? N'est-ce pas, plutôt, le nom que reçut Xanthippe, soit à l'école où elle fut enseignée, soit dans les fêtes sacrées auxquelles elle a pris part? Toujours est-il qu'on reconnaîtra sans peine en son *signum* l'écho d'un paean. Cf. Macrobe, I, 17, 17 ; Kaibel, *Epigrammata* (Hymne à Asklèpios), 1027, 6 : ...ἰήιε, χαίκλυτι · χαῖρε).

1. Cf. *supra*, p. 265.

2. Cf. Riemann et Gœlzer, *Syntaxe comparée du grec et du latin*, § 513.

3. Hermès, I (Ποιμάνδρης), 31, p. 19 Parthey : ἅγιος ὁ θεός, répété trois fois; ἅγιος εἶ, répété six fois.

4. Τρισμέγας, ap. *Pap. Mus. Brit.*, 121, 551, p. 101. Cf. τρισμέγιστος, ap. Kaibel, *Epigrammata*, 1032.

5. A. Merlin, *Bull. arch. du Com.*, 1919, p. 1-9, pl. I. On trouvera dans cet article les références aux vases réels porteurs des même épigraphes, notamment dans les notes des p. 6 et 7.

Lue successivement en latin et en grec, elle leur annonce que leur piété les fera vivre à jamais. Mais puisqu'elle se prêtait aux deux lectures, elle cumula peut-être à leurs yeux les vertus réunies des deux interprétations[1]. Une épitaphe de Tralles accompagnée de notations musicales[2] se termine par les mots : Σεικίλος — c'est le nom du défunt — Σεικίλος εὐ τερ ζῇ. Que si, avec M. Théodore Reinach, on s'abstient de retoucher ce texte, intelligible sans correction[3], on est tout de suite frappé par les similitudes qui l'avoisinent au nôtre. Enfin, l'épithète *Pius* est celle qu'on attendait : comme celui des chrétiens[4], le Dieu de l'Hermétisme est logiquement qualifié de *Pius*, puisque l'Esprit est par définition l'Ἅγιος ὁ Θεός de ses litanies grecques[5] et que des litanies latines, annexées à l'*Asclepius*

1. Ajouter à ces références les épitaphes chrétiennes, sans vases ni représentations de vases, qu'a groupées Wilpert, *Die Malereien der Katakomben*, p. 478. Du reste, sur le plat de verre découvert dans les fouilles de Vermand et publié par Mgr Duchesne, *Bulletin de la Société des Antiquaires*, 1886, p. 283 (cf. Le Blant[2], p. 68, n° 48), est gravée, autour d'une grossière image de la résurrection de Lazare, l'acclamation *vivas in Deo*, suivie des lettres P Z, évidemment *P(ie) Z(ésais)* = Πίε Ζήσαις. C'est, à coup sûr, la même formule qui revient ici sous ses deux formes : *P(ie)* correspond à *in Deo*, comme *Zé(sais)* à *vivas*. Au surplus, un jeu de mots sur *Pie* n'est pas moins facile que celui, de signification analogue, auquel se prêtait la consonance de *bibere* et de *vivere* ; cf. *C. I. L.*, VI, 2068; *Argenti, tu nobis bibes*; Kraus, *Christl. Inschr. der Rheinlande*, 253 : *vivas mi(hi) pia Optata*; Aug., *Serm.*, 284, 1 : *fons est vitae; accede, bibe et vive*.

2. Voir, en dernier lieu, Th. Reinach, s. v° *Musica*, dans le *Dictionnaire des Antiquités*, X, p. 2079, fig. 5229. On en trouvera une traduction latine dans Cougny, *Anthol. Palat.*, III, p. 595 et 607. Cougny y voit l'épitaphe d'un Épicurien. C'est, je crois, commettre un contresens. Seikilos croit à l'éternité (μνήμην ἀθανάτου σῆμα πολυχρόνιον) ; et ses petits vers opposent à la brièveté de l'apparition fugitive en quoi consiste la vie terrestre la réalité qui est en dehors du temps, parce qu'éternelle. Seikilos est, soit un Chrétien, soit, aux lisières du Christianisme, l'adepte d'une gnose païenne voisine de l'Hermétisme.

3. Cougny complète : Εὐτερ[πῆς] : « Euterpes videtur non patris nomen non Secili cognomen sed epitheton quo significatur Secilum ad delectationem vivere ». Ce complément est donc suggéré par l'interprétation d'ensemble qu'apprécie la note précédente.

4. Aug., *Civ. Dei*, X, 1, 3 : *Ex qua loquendi consuetudine factum est ut et Deus ipse dicatur Pius*.

5. Cf. *supra*, p. 265. La Piété de Dieu se communique à ses fidèles. Cf. Hermès, IX (Περὶ νοήσεως), 4, p. 62 Parthey, et ap. Lactance, *Divin. Inst.*, II, 15, 6. Il est inutile de se demander si l'acclamation de Lambiridi ne s'adressait pas à

et composées à l'imitation des précédentes, adorent, pareillement, la piété du Père Éternel[1]. Il est possible que Martial, déjà, nous ait renvoyé l'écho d'une de ces oraisons dans la curieuse épigramme qu'il décocha au gladiateur Hermès et que termine ce vers troublant :

Hermes omnia solus et ter unus![2]

Urbanilla, en tout cas, pourrait bien nous avoir livré le début de celle qu'elle prononça devant Dieu : *Eu! ter Pius!* Elle l'a commencée par une exclamation joyeuse calquée sur le grec, sans doute parce que le grec, étant la langue de ses livres révélés, montait au rang de langue divine, en vertu d'un raisonnement qu'auraient approuvé les chrétiens d'Afrique et qui s'imposa à Perpétue, dans sa vision du paradis : *et coepit Perpetua graece cum illis loqui*[3]. Et elle la fit mettre dans son tombeau, au-dessus de l'*emblema* qui figure, par le miracle d'Asklèpios, le salut des humains et l'œuvre de Dieu, leur médecin spirituel, hors de la prise des démons de la Terre qui roulent le cercle de la destinée, à la seule place digne des grands espoirs que la Prière hermétique inspirait à la ferveur des initiés — la Prière conçue par eux comme une élévation au-dessus des tempêtes de ce bas-monde, à travers les sphères célestes, jusqu'au cercle immortel de Dieu : ὑμνεῖν μέλλω τὸν τῆς κτίσεως κύριον καὶ τὸ πᾶν καὶ τὸ ἕν · ἀνοίγητε οὐρανοί · ἄνεμοί τε στῆτε · ὁ κύκλος ὁ ἀθάνατος τοῦ θεοῦ προσδεξάσθω μου τὸν λόγον[4].

l'élu lui-même. Car, selon l'Hermétisme, la gnose de Dieu ne se communique pas en dehors de Dieu. Pour lui, le χῶρος Εὐσεβέων (cf. Kaibel, *Epigrammata*, 151, 218, 296, etc.) réside, non pas *ad Ditis infernas sedes lucosque piorum* (*C. I. L.*, VIII, 8870 = Buecheler, 501, 3), mais en Dieu même, et être pieux, c'est déjà être divin (Hermès, X (Κλεῖς), 9, p. 73 Parthey : εὐσεβὴς καὶ ἤδη θεῖος). Cf. les acclamations de Syracuse, dont une sur la tombe d'un Isiaste, *C. I. L.*, X, 7129, 8314, 8415 : *Pie salve*. Voir, de même, à Catane, *C. I. L.*, X, 7864, 7082.

1. Ps. Apulée, *Asclepius*, XLI, p. 81 Thomas : *Gratias tibi, summe...., quoniam omnibus paternam pietatem... praebere dignaris.*

2. Martial, V, 24, 15. L'épigramme n'a de sens que si l'éloge ironique du gladiateur Hermès est une parodie des litanies du grand dieu Hermès, *siquidem is* [*deus*] *sit unus et omnia* (Ps. Apulée, *Asclepius*, XX, p. 56 Thomas).

3. *Passio Perpetuae*, XIII, p. 132 Franchi de' Cavalieri.

4. Hermès, XIII (Λόγος ἀπόκρυφος), 17, p. 125 Parthey.

De la même manière que les Chrétiens d'Afrique entraient au paradis pour entonner à l'infini la louange du Seigneur — Agios, agios, agios [1] —, la prière d'Urbanilla l'a portée en Dieu. A l'instant voulu par les démons, inscrit dans les révolutions des astres qu'ils gouvernent, à l'âge de 28 ans, 10 mois, 12 jours, 9 heures, elle a succombé; mais, unie à Dieu par le privilège que confère la gnose d'Hermès, elle dédaigne, du fond de la tombe où son corps et ses sens tombent en poussière, les dangers dont la mort menace les autres, mais dont l'Esprit l'a préservée pour toujours. Comme son âme, inondée de la lumière divine, a rejeté tous ses liens matériels, elle n'a plus à redouter ni l'horreur de l'anéantissement, ni les souffrances qu'au cours de combinaisons ultérieures les démons pourraient lui infliger [2]. Dieu, vraiment, l'a sauvée d'un grand péril : σωθεῖσ[α] ἐκ μεγάλου κινδύνου. Elle se confond désormais avec la substance éternelle, ainsi que nous l'apprennent les anomalies de sa mosaïque et jusqu'aux incorrections que nous relevons sur son sarcophage. Pour notre plus grande surprise, l'artiste qui composa la scène de l'*emblema* a donné une poitrine de Junon à l'Asklèpios barbu assis à droite et des seins de femme au miraculé de gauche dont la nudité cachectique laisse apercevoir les organes mâles; cependant que sur la pierre où les profanes attendaient — et restituent — σωθεῖσ[α], ζήσασ[α] —, le lapicide écrivit à loisir : σωθείς et ζήσας. Ces participes masculins rapportés à Urbanilla nous offusquent comme un solécisme, tandis que l'incohérence de ses formes gâte à nos yeux tout l'effet d'un tableau qui nous choque. Mais ces fautes apparentes furent pareillement concertées. Mosaïste et graveur, chacun avec les moyens de son métier, se sont ensemble conformés aux lois de l'apothéose her-

1. *Passio Perpetuae*, XII, p. 130 Franchi : *Et venimus prope locum, cuius ... parietes tales erant quasi de luce aedificati... Et nos introivimus et vidimus lucem immensam et audivimus vocem unitam dicentium agios agios agios sine cessatione*. Cf. Ps. Cyprien, *De resurrect. mortuorum*, 3, 315 Hartel : *submissisque omnes genibus adorant : Solus agios sanctus deus vox omnibus una est*.

2. Ps. Apulée, *Asclepius*, XXVIII, p. 66 Thomas Cf. Lydus, *De mensibus*, IV, 32 p. 91 Wuensch et IV, 149, p. 167 Wuensch ; *infra*, p. 289.

métique. Comme tous les êtres divinisés, la simple femme que fut Urbanilla sur la terre, en s'identifiant à la μορφὴ τοῦ θεοῦ, participe, dans l'éternité, aux deux sexes du Père mâle et femelle : ἀρρενοθήλεος Πατρός[1]. Une idée semblable flottait peut-être dans l'esprit des chrétiens d'Afrique, et, en pénétrant en songe dans l'amphithéâtre où elle devait vaincre les démons et remporter la couronne du Christ, Perpétue se sentit soudain changer en homme : *et expoliata sum et facta sum masculus*[2]. Une fois de plus, la gnose d'Asklèpios et d'Hermès côtoie le Christianisme sans se laisser absorber par lui[3]; et il semble que les espérances dont elle était chargée organisent et vivifient les légendes comme les représentations du tombeau de Lambiridi.

1. Hermès, I (Ποιμάνδρης), 15, p 8 Parthey. Cf. Ps. Apulée, *Asclepius*, XX p. 56 Thomas : *Hic ergo solus et omnia, utraque sexus fecunditate plenissimus*.

2. *Passio Perpetuae*, X, p. 124 Franchi. L'androgynisme du dieu créateur est une conception que Zeigler, *Neue Jahrbücher*, 1913, p. 569, fait remonter, selon Lactance (*Divin. Inst.*, IV, 8, 4), aux Orphiques et au Zeus μητροπάτωρ de leurs hymnes. Elle était professée par les Néopythagoriciens (Kaibel, *Epigrammata*, 1031 et Hippolyte, *Ref. omnium haeres.*, IV, 43, p. 110, l. 93-96, Duncker-Schneidewin) Mais nulle part elle ne s'affirme avec autant de force et de conséquences que dans les gnoses païennes et chrétiennes. Du côté chrétien, les Valentiniens, en dépouillant de leurs sexes les élus du Paradis (Tert., *Adv. Val.*, 32 : *ubi etsi despolior sexui meo deputor angelis non angelus non angela*) commettaient, eux aussi, un solécisme dont se gausse Tertullien (*ibid.*, 9 : *novissima natu Aeon — viderit soloecismus —* ....). Dans l'autre camp, les Naasséniens envisageaient la substance éternelle comme étant, à la fois, mâle et femelle : τὴν αἰωνίαν ... οὐσίαν ὅπου ... οὐκ ἔστιν οὔτε θῆλυ οὔτε ἄρσεν ἀλλὰ καινὴ κτίσις, καινὸς ἄνθρωπος ὅς ἐστιν ἀρσενόθηλυς (Hippol., *loc. cit.*, V, 7, p. 138, l. 58-61 Duncker-Schneidewin). Or, dans l'analyse qu'Hippolyte nous en a transmise, la doctrine des Naasséniens nous apparaît en connexion étroite avec l'Hermétisme. Si leur nom vulgaire rappelle leurs origines juives (Hippol., V, 6, p. 132, l. 54 Duncker-Schneidewin), ils s'attribuaient le titre de gnostiques que portent les Hermétistes (Hippol., V, 2, p. 130, l. 23 Duncker-Schneidewin); et, tout en prétendant exploiter les découvertes mystiques de la philosophie grecque (*ibid.*), ils se référaient à l'autorité de livres sacrés venus d'Égypte (Hippol., V, 7, p. 136, l. 27-29). Enfin, ardemment voués au culte d'Hermès — διαφερόντως τιμῶντες (Hippol., V, 7, p. 144, l. 48) — ils le considéraient comme le Verbe de Dieu — Λόγος .... ψυχαγωγὸς ... καὶ ψυχοπομπὸς καὶ ψυχῶν αἴτιος (*ibid.*, l. 54) — et le représentaient symboliquement par une image ithyphallique : ὅ περ ἐστὶν αἰδοῖον ἀνθρώπου ἀπὸ τῶν κάτω ἐπὶ τὰ ἄνω ὁρμὴν ἔχον (*ibid.*, l. 51-52).

3. Cf. Louis Menard, *op. cit.*, p. LXI.

Les légendes, écrites en latin quand elles concernent Urbanilla encore rattachée au monde et n'identifient que son cadavre, en grec, dans le langage obligatoire de la révélation, quand elles annoncent son salut en définissant une part des vérités qui l'ont initiée, en latin et en grec quand elles marquent son passage sur le seuil de l'immortalité, paraissent procéder de la doctrine hermétique. Les représentations s'adaptent comme autant de « figures » à ses enseignements sacrés. Et si le diable de sa gnose[1], quelque fils de Typhon acharné à aveugler les hommes[2], n'a pas malignement égaré nos recherches, elles nous amènent à considérer la mosaïque et l'épitaphe de Lambidiri comme l'illustration fidèle, liturgique des livres hermétiques. Toutes proportions gardées, on dirait que ce monument les a traduits et qu'ils l'éclairent, à peu près comme les rituels pharaoniques nous expliquent les peintures de l'ancienne Égypte ou comme les « miroirs » de notre moyen âge déroulent à notre intelligence le livre sculpté des cathédrales françaises[3].

***

Mais n'est-ce point se laisser duper par des illusions grossières que ramener, d'abord, à une doctrine conséquente les élucubrations disparates que de subtils faussaires, appartenant aux milieux judéo-gnostiques de la vallée du Nil, ont successivement publiées sous le nom de dieux gréco-égyptiens tels que Asklêpios Imouthès et Hermès Thoth dit Trismégiste[4]; — sup-

1. Hermès, I (Ποιμάνδρης) 18, p. 10 Parthey.
2. Stobée, *Ecl. phys.*, XLIX, 68, p. 461 Wachsmuth.
3. Cf. Mâle, *L'art français au XIIIe siècle*², Paris, 1902.
4. Sur l'origine égyptienne de l'Hermétisme, tout le monde est à peu près d'accord (Zielinski, *Archiv für Religionswissenschaft*, VIII, 1905, p. 372 lui donne Cyrène pour patrie). Les divergences ne sont sensibles que sur sa chronologie. Selon les conclusions de Reitzenstein, *Poimandres*, p. 248, la secte a été fondée en Égypte entre le IIe siècle av. J.-C., époque à laquelle le papyrus Salt fait remonter les divulgations de Nechao et de Petosiris, et le IIe siècle ap. J.-C., époque à laquelle nous rencontrons les premières manifestations de son activité, plus probablement au Ier siècle, par un prêtre égyptien « welche eine Lehre von der Weltschöpfung durch Ptah mit einer von Osten eindrir

poser ensuite qu'elles alimentèrent la vie religieuse d'une véritable secte; — admettre enfin que cette secte a essaimé hors d'Égypte, dans toute l'Afrique mineure et jusqu'aux confins du Sahara?

Qu'il y ait des dissonances, des remaniements, des interpolations dans les dialogues hermétiques que nous lisons aujourd'hui, c'est un fait reconnu de tous[1]. Mais n'est ce pas un fait aussi que l'hérésie naît avec la religion, et que les discordances qui séparent la Κόρη du Ποιμάνδρης, par exemple, sont moins frappantes que les accords par lesquels la pensée du Ποιμάνδρης s'harmonise avec celle de l'*Asclepius* latin ou des Ὅροι Ἀσκληπιοῦ?

gender Verkündigung von der Knechtsschaft und Befreiung des Menschen zu einem gnostischen System verband ». Josef Kroll, *Die Lehren des Hermes Trismegistos, loc. cit.*, p. 389, se rapproche beaucoup de ce point de vue : les traités hermétiques, sont, d'après lui, possibles depuis Philon (40 ap. J.-C.), mais quelques-uns ne peuvent être antérieurs à Nouménios; le *floruit* se place plus vraisemblablement au IIe siècle. W. Kroll, s. vo *Hermes*, dans Pauly-Wissowa, VIII, 821, le retarde jusqu'au IIIe. L. Ménard, *op. cit.*, l'étend sur une période de trois cents ans, qui va des premières sectes gnostiques et des juifs helléniques représentés par Philon (p. XLII) jusqu'au règne de Constantin (p. XCIII) sous lequel l'*Asclepius* aurait été rédigé en grec par un Égyptien (*ibid*). Cette dernière date paraît trop basse : les sombres pressentiments qui tourmentent son auteur peuvent l'avoir obsédé cinquante ou vingt ans plus tôt, sous les Philippes ou Dioclétien (Monceaux, *op. cit.*, IV, p. 24), par exemple ; les citations de Lactance supposent, d'ailleurs, sa diffusion préalable. Par contre, les Hermétistes s'attribuaient une noblesse plus ancienne (Firmicus Maternus, *Adv. Math.*, IV, 5 : *Omnia quae Aesculapio Mercurius et Chnubis tradiderunt quae Petosiris excogitavit* ; — Pap. Salt, ap. Brunet de Presles, *Notices et Extraits des Mss.*, XVIII, 2, 236 : Πετόσιρις καὶ ὁ βασιλεὺς Νεχεὺς... συνέδρευσαν ἀπὸ τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἑρμοῦ καὶ Ἀσκληπιοῦ...). Se fondant sur des extraits du médecin astrologue Thrasylle (*Codd. Astr.*, VIII, 3, p. 101, 16), M. Cumont remonte les origines de la littérature hermétique « jusqu'à la période des Ptolémées » (*Revue de Philologie*, 1918, p. 69). Il est vrai qu'en même temps il arrête la portée de ses observations « à la partie astrologique » de cette littérature, et que la gnose hermétique qui combine l'astrologie avec « des rêveries égyptiennes et des conceptions juives et chrétiennes » lui est forcément postérieure. Ce n'est pas ici le lieu de prendre parti pour une chronologie plutôt que pour une autre. En fait, même si Martial l'a subie, l'influence des traités ne s'exerce avec ampleur qu'au IIIe siècle, et la meilleure définition pratique qu'en puisse donner de leur « gnose » est celle d'une synthèse de toutes les croyances religieuses et philosophiques du IIIe siècle (P. Monceaux, *op. cit.*, III, p. 25).

1. Cf., par ex., Reitzenstein, *op. cit.*, p. 53 et 121 et Josef Kroll, *op. cit.*, *loc. cit.*, p. 2.

Les croyants de Mercure Trismégiste étaient unis entre eux, au moins au temps d'Arnobe, par le sentiment qu'au dilettantisme des variations individuelles, comme à l'indécision des doctrines inconsistantes, ils étaient capables d'opposer, tel un bloc infrangible, l'unité de leur révélation : *nec mihi cum his sermo est, qui per varia sectarum deverticula dissipati has atque illas partes opinionum diversitate fecerunt : vos, vos appello qui Mercurium... sectamini, vosque ceteros qui estis unius mentis et per easdem vias placitorum inceditis unitate*[1].

En second lieu, plus on augmente le nombre des collaborateurs anonymes à la rédaction en grec, à la traduction en latin, des divers opuscules dont est constitué notre *Corpus hermeticum*, et les intervalles chronologiques qu'on a cru devoir ouvrir entre eux, plus aussi la logique commande d'admettre que leur clientèle était nombreuse et fidèle. Les falsifications supposent un public avide de la pâture intellectuelle dont elles le prétendent nourrir. La multiplicité, la succession des falsifications témoignent de son extension et de sa fidélité, et celles-ci seraient inconcevables, à travers les générations, sans la continuité supérieure d'une initiation traditionnelle. L'*Asclepius* est qualifié par ceux qui le citent de *sermo perfectus*, transcription littérale du sous-titre de son original grec : λόγος τέλειος, discours d'initiation[2]; et les Ὅροι Ἀσκληπιοῦ πρὸς τὸν βασιλέα Ἄμμωνα n'étaient pas autrement désignés[3]. Le Ποιμάνδρης

1. Arnobe, II, 13-14. Cette unité a été, cependant, combattue avec force par Joseph Kroll, *op. cit.*, *loc. cit.*, p. 2 et par M. Cumont, pour qui (*Revue de Philologie*, 1918, p. 67) « la collection disparate de morceaux hétérogènes n'est pas l'expression d'une pensée unique ni même constante ». En sens contraire, cf. Louis Ménard, *op. cit.*, XLII : « L'unité générale des doctrines exposées dans les livres hermétiques permet de les rapporter à une même école ».

2. L'*explicit* porte ΗΡΜΟΥ ΘΡΙϹΜΗΓΙϹΤΟΥ ΒΙΒ[Λ]ΟϹ ΙΗΡ[Α]. Voir, notamment Lact., *Div. inst.* IV, 6, 4 et VI, 25, 11 : *item in illo sermone perfecto cum exaudisset Asclepium quærentem exclamavit : bene bene ominare* (cf. Ps. Apulée, *Asclepius*, XLI, p. 80 Thomas : *melius, melius ominare...*) et Ps. Aug., *Adv. V. haer.*, VIII : *Hermes scripsit librum qui* λόγος τέλειος *appellatur*.

3. Cf. Lactance, *Div. inst.*, II, 15, 7 : *Asclepius quoque auditor eius eamdem sententiam latius explicavit in illo sermone perfecto quem scripsit ad regem.*

se ferme sur une prière [1]. L'*Asclepius* aussi [2]. La prière de l'*Asclepius* gravite autour du thème que développe la prière du Ποιμάνδρης, et elle revient dans le papyrus Mimaut [3]. Or, point de prières sans une religion, point de formules de prières sans une église, même destituée de clergé, pour les fixer et les répandre, prescrire l'heure et l'attitude qui confèrent à chaque oraison sa pleine efficace : dans le Ποιμάνδρης, dans l'*Asclepius*, dans le papyrus Mimaut, la prière hermétique se prononce à la tombée du soir [4]; dans l'*Asclepius*, elle est suivie d'un repas rituel combiné à la manière d'une communion mystique [4]: *hæc optantes convertimus nos ad puram et sine animalibus cenam* [5].

Enfin, ces mystères d'Hermès et d'Asklèpios ont certainement pénétré en Afrique : de cela nous avons deux preuves pour une. L'*Asclepius*, le seul dialogue hermétique dont nous possédions le texte en latin, nous est parvenu au milieu des œuvres philosophiques d'Apulée par une confusion qui s'explique de soi si cette traduction a été composée en Afrique à l'usage des compatriotes d'Apulée [6]; et, de plus, nous saisissons à travers les œuvres du Christianisme africain, soit la trace de son influence, soit la lettre même de ses enseignements, en même temps que l'écho, singulièrement précis parfois, des autres traités auxquels il s'apparentait et dont le texte, tantôt sauvé,

1. Hermès, I (Ποιμάνδρης). 31, p. 17-18 Parthey.

2. Ps. Apulée, *Asclepius*, XLI, p. 80-81 Thomas.

3. Pap. Mimaut, ap. Reitzenstein, *op. cit.*, p. 146 et suiv. Ce papyrus date de la fin du IIIe siècle (W. Kroll, *loc. cit.*, VIII, 797).

4. A la 6e heure dans le pap. Mimaut. (l. 308); — « *in austrum respicientes sole etenim occidente* », dans l'*Asclepius*, XLI, p. 80 Thomas ; — « ὀψίας δὲ γενομένης καὶ τῆς τοῦ ἡλίου αὐγῆς ἀρχομένης δύεσθαι ὅλης ἐκέλευσα αὐτοῖς εὐχαριστεῖν τῷ θεῷ », dans le Ποιμάνδρης, 29, p. 17 Parthey.

5. Ps. Apulée, *Asclepius*, XLI, p. 81 Thomas. Même si l'Hermétisme ne constituait rien de plus qu'un système ou qu'une tendance philosophique, nous serions encore fondés à en retrouver l'empreinte dans le tombeau d'un de ses adhérents. Cf. le bas-relief funéraire lydien publié par Brinckmann, *Ein Denkmal des Neupythagorismus*, dans le *Rhein. Mus.*, LXVI, 1911, p. 616-625. Voir aussi, à propos des fouilles de 1918 à la Porte Majeure, à Rome, Cumont, *Rev. arch.*, 1918, II, p. 52-73.

6. Cf. Monceaux, *op. cit.*, III, p. 24.

tantôt perdu en dehors des citations ou des allusions des apologistes, se trouve ainsi ou confirmé ou restitué par elles[1].

M. Paul Monceaux, à qui ces relations de l'Hermétisme et de l'apologétique n'ont pas échappé, a établi un premier inventaire de leurs points de contact. Ils s'échelonnent sur une période de deux cents années. Saint Augustin a cité à plusieurs reprises Hermès Trismégiste ; mais ses polémiques contre lui prennent un tour académique qu'elles auraient vite abandonné si elles avaient, en lui, combattu un ennemi toujours dangereux et vivant[2]. Quand il traite de l'Hermétisme, Augustin a l'air d'examiner des problèmes d'archéologie et d'histoire littéraire. Visiblement, au-delà du IV[e] siècle, l'heure de Trismégiste et d'Asklèpios était passée, et le grand adversaire de la foi chrétienne était alors le Manichéisme[3]. Elle n'était pas encore venue lorsqu'écrivait Tertullien. Celui-ci appelle bien Trismégiste le plus grand des philosophes[4] et le considère comme le maître de Platon[5], mais la brève analyse qu'il esquisse à faux de sa doctrine, et la faute qu'il commet de lui attribuer un spiritualisme individualiste que contestent la plupart des ouvrages hermétiques, prouvent qu'il le connaissait encore

1. Un certain nombre de passages hermétiques visés par Lactance ne se retrouvent pas ailleurs. Cf., notamment, *Div. Inst.*, I, 7, 2 : [*Deum*] *Mercurius* [*Termaximus*] *non modo* ἀμήτορα *sed* ἀπάτορα *quoque appellat* ; — II, 14, 6 : *Unde illum* [*diabolum principem*] *Trismegistus daemoniarchem vocat.* De même, on peut se demander si *Div. Inst.*, I, 11, 61 est un rappel d'Hermès, X, 5, p. 69 Parthey. *Div. Inst.*, II, 10, 14 est un libre résumé d'Hermès, I, 12, p. 6, Parthey. Il y a des différences de forme assez notables entre *Div. Inst.*, VI, 15 et *Asclepius*, XLI ; VII, 13 et *Asclepius*, 8 ; I, 6 et *Asclepius*, XX, etc.

2. Il n'y a pas d'allusions dans les sermons ou les lettres. Il y en a, mais rétrospectives, dans la *Cité de Dieu* (VIII, 23 : *Quid Hermes de idolatria senserit...* ; cf. XVIII, 39, une généalogie de Trismégiste le rattachant à l'astrologue Atlas contemporain de Moïse).

3. Cf. Monceaux, *op. cit.*, p. 160 et suiv. Le Manichéisme n'a pas omis de s'assimiler tout ce qui, de l'Hermétisme, lui parut assimilable (cf. Alfaric, *Écritures manichéennes*, p. 197).

4. Tertullien, *Ad. Valentin.*, 15.

5. Tertullien, *De anima*, 2. Platon et Pythagore selon Arnobe (II, 13) et Lactance (*Div. Inst.*, VI, 25, 10 ; *Epitome*, 37, 4 ; *De ira dei*, 11-12).

mal et par ouï-dire[1]. Les emprunts textuels n'apparaissent qu'avec Cyprien, vers le milieu du IIIe siècle[2]. Ils foisonnent dans l'œuvre de Lactance, au début du IVe siècle, avec une telle abondance[3] qu'eussions-nous tout ignoré par ailleurs du *Corpus hermeticum*, les *Institutions divines* suffiraient à nous permettre d'en comprendre l'esprit et pénétrer la forme. On peut même affirmer qu'elles auraient moins complaisamment allégué Asklèpios et Trismégiste si leur gnose n'avait alors déjà beaucoup perdu de sa virulence et si vraiment Hermès avait encore, de son temps, barré la route du Christ, Lactance n'aurait pas décerné au faux dieu cet éloge d'avoir découvert, il ne sait comment, presque toute la vérité : *ego vero nunc dubito quin ad veritatem Trismegistus hac aliqua ratione pervenerit, qui de deo patre omnia, de filio locutus est multa quae divinis continentur arcanis*[4]. Les louanges de Lactance apparaissent un peu comme le linceul de pourpre où il lui plaît d'enrouler les idoles défuntes ou moribondes. Elles contiennent un appel implicite à leurs fidèles attardés, une invitation à se rallier, avec lui, sous les bras de la croix, à la vérité totale. Lactance était-il passé

1. Tertullien, *De anima*, 33 : *Quod et Mercurius Aegyptius novit, dicens animam digressam a corpore non refundi in animam universi sed manere determinatam*. Sur les intermédiaires entre Hermès et Tertullien, cf. Cumont, *Revue de Philologie*, 1918, p. 108.

2. Cyprien, *De idolorum vanitate*, 6 : *Trismegistus unum deum loquitur eumque incomprehensibilem atque inaestimabilem confitetur*. Cyprien, vers 249-250 (cf. Monceaux, *op. cit.*, II, p. 258), traduisait les phrases grecques des livres hermétiques concernant le dieu ineffable de Ποιμάνδρης (Hermès, I, 31, p. 18 Parthey ; V, 1, p. 41 Parthey ; V, 10, p. 46 et 47).

3. Cf. *Div. Inst.*, I, 6, 4 et Hermès, V, 1 et 10 (cf. la note précédente) et *Asclepius*, XX, p. 55 Thomas (sur l'indivisibilité divine) ; — *Div. Inst.*, II, 15, 8 et *Asclepius*, XXV, p. 63, Thomas (sur les mauvais anges) ; *Div. Inst.*, IV, 6, 4 et *Asclepius*, VIII, p. 43, Thomas (sur le démiurge) ; — *Div. Inst.*, VI, 25, 10 et Hermès, XII (Περὶ τοῦ κοινοῦ), 23, p. 113 Parthey (sur l'adoration du Verbe) ; etc.

4. Lactance, *Div. Inst.*, IV, 27, 20 ; cf. *ibid.*, VI, 25, 10 : *Trismegistus Hermes idoneus testis est, qui nobiscum, id est cum prophetis quos sequimur, tam re quam verbis congruit* ; — et I, 6, 4 : *Hic* (*Trismegistus*) *scripsit libros et quidem multos ad cognitionem divinarum rerum pertinentes in quibus maiestatem summi ac singularis dei asserit, isdemque nominibus appellat quibus nos dominum ac patrem.*

par leur secte ? Il est licite de se le demander, quand, après avoir mesuré la place que tient l'Hermétisme dans ses développements, on constate l'importance que prend dans sa propre doctrine un millénarisme hétérodoxe aux enseignements de l'église catholique, mais coordonné aux prédictions de l'*Asclepius*[1]. Mais ce n'est là, je l'avoue, qu'une hypothèse[2], tandis que c'est pour moi une certitude qu'Arnobe, le maître de rhétorique de Lactance[3], est venu au Christ de la religion d'Hermès, et qu'il a réincorporé à sa foi nouvelle, au risque de provoquer le scandale, quelques-unes des affirmations essentielles à son ancien *Credo*.

Le « cas » d'Arnobe, ce rhéteur païen passé au Christianisme aux approches de la soixantaine, est appelé à bon droit « un cas exceptionnel »[4]. Si l'on s'en rapporte à Saint Jérôme, Arnobe n'aurait composé son traité *Adversus Nationes* que pour donner des gages à l'évêque de Sicca (Le Kef), qui doutait de

1. Sur le millénarisme de Lactance, cf. Monceaux, *op. cit.*, III, 329-331 ; sur celui des Hermétistes, cf. Ps. Apulée, *Asclepius*, XXIV et XXV, p. 61-63 Thomas.

2. Cette hypothèse explique au moins deux étrangetés qu'on a signalées sans en proposer de raisons : l'aveuglement de Lactance à l'égard des livres truqués d'Hermès Trismégiste, la singularité de sa position dogmatique dans l'Église. Cf. sur le premier point, De Labriolle, *Histoire de la Littérature chrétienne latine*, Paris, 1920, p. 277 : « Frappé de la science étonnante de ce Trismégiste et de son merveilleux accord avec la pensée chrétienne, il est heureux de l'alléguer aux païens, il ne soupçonne pas que les livres attribués à Hermès, etc... » ; et, sur le second, P. Monceaux, *op. cit.*, III, p. 336 : « Lactance n'est pas heureux, quand il s'aventure dans le domaine du dogme ; son dualisme touchait à l'hérésie ; ses théories millénaires étaient considérées par l'Église comme des rêveries. Il confond l'esprit avec Dieu et avec le Verbe... ». Ajouter à cette énumération le rejet du culte extérieur, même de l'encens, commun à Lactance (*Div. Inst.*, VI, 25, 11), à Arnobe et aux Hermétistes de l'*Asclepius* (XLI, p. 80 Thomas).

3. Cf. Monceaux, *op. cit.*, III, p. 290, d'après Saint Jérôme, *De vir. ill.*, 80 *Epist.*, 70, 5. M. Monceaux écrit : « Chose curieuse, il [Lactance] ne parle jamais de son maître... Lactance a dû quitter l'Afrique avant la conversion de son maître. » La réserve de l'élève est très compréhensible s'il gardait de son maître le souvenir d'un païen de la gnose d'Hermès, et s'il éprouvait, par surcroît, le désir de fondre quelques éléments de cette gnose dans son Christianisme.

4. De Labriolle, *Histoire de la Littérature chrét. latine*, p. 154.

sa sincérité et tardait à admettre le vieux néophyte dans la communion de son église[1]. Saint Jérôme lui-même incriminait en lui un esprit inégal et excessif : *Arnobius inaequalis et nimius*[2]; et, plus tard, la décrétale dite Gélasienne *De recipiendis et non recipiendis libris* mentionne ses ouvrages comme « apocryphes », c'est-à-dire comme entachés de condamnables erreurs[3]. En fait, son livre n'a, du point de vue chrétien, qu'un mérite négatif : il dresse contre le Paganisme un réquisitoire redoutable, bourré d'arguments, et d'une verve endiablée; mais, quant à la religion qu'il prétendait édifier sur les ruines du polythéisme et de la philosophie antiques, il l'a dénaturée comme à plaisir. Ainsi que M. Monceaux l'a démontré, Arnobe ne s'inquiète pas des dogmes, il ignore les Écritures et sa doctrine n'a presque rien de chrétien[4]. Elle s'accommoderait aussi bien du simple Judaïsme ou de la religion de Mithra[5]. Tous ceux qui l'ont étudiée ont remarqué ses contradictions avec l'orthodoxie catholique et pensé qu'Arnobe avait mélangé en elle « les rêveries de Platon et des Néoplatoniciens et les hérésies gnostiques »[6]. En fait, Arnobe a purement et simplement transféré au Christ le pouvoir d'assurer aux hommes le salut de la gnose d'Asklèpios et d'Hermès.

Notons d'abord que c'est aux sectateurs d'Hermès qu'il s'adresse avant tout. C'est eux qu'il veut entraîner dans sa conversion, en leur montrant qu'ils n'ont qu'une distance infime à franchir pour l'y rejoindre : *vos, vos appello qui Mercurium, qui Platonem Pythagoramque sectamini*[7]. Platon, Pythagore, dans son appel, suivent Trismégiste[8] comme des

1. De Labriolle, *op. cit.*, p. 154 ; cf. Monceaux, *op. cit.*, III, p. 245.
2. S. Jérôme, *Epist.*, 58, 10.
3. Bardenhewer, *Gesch. der alt. christ. Literatur*, II, p. 465.
4. Monceaux, *op. cit.*, III, p. 266.
5. *Ibid.*, p. 262.
6. *Ibid.*, p. 270. Cf. De Labriolle, *op. cit.*, p. 258.
7. Arnobe, II, 13.
8. Meiser, *Studien zu Arnobius*, Munich, 1908, p. 10, a bien vu que le Mercure dont parle Arnobe en ce passage n'est autre que Trismégiste.

disciples leur initiateur, parce que les Hermétistes se flattaient de l'illusion que Pythagore et Platon tenaient du Mercure égyptien tout ce que leur philosophie contenait de vérité sur l'âme et sur Dieu[1]. Arnobe s'en prend à eux directement parce que, de tous les païens, ce sont eux qu'il redoute le plus et mésestime le moins. Il les attaque de préférence aux autres, parce que c'est presque toujours entre les écoles voisines que s'engagent les luttes lés plus vives[2] et aussi que s'opère le plus facilement le passage d'une conviction à un autre[3]. Arnobe les a quittés pour le camp adverse, mais, si l'on peut ainsi parler, il y est entré avec armes et bagages.

Pour Arnobe, en effet, comme pour les Hermétistes, s'il est un dieu infini, seul et total, ineffable et incompréhensible, incréé et créateur, père et maître de l'Univers[4], ce dieu n'exclut pas l'existence d'autres dieux qui sont sortis de lui et lui demeurent subordonnés : *erit nobis consequens confiteri et deos esse nativos et a principe rerum fonte ortus sui originem ducere*[5]. Ces dieux immortels sont un cadeau du dieu suprême à l'humanité, pour qu'au dessus d'elle, sujette au déclin et à la dissolution, plane, à travers l'infini des siècles, la présence de leur immortalité : *istud munus dei patris et donum est, ut infinita meruerint idem esse per saecula, cum sint labiles solubilesque natura*[6]. Ainsi, dans l'*Asclepius*, la volonté du Père a suscité les dieux célestes et les a dotés d'une nature immortelle : *dominus et*

1. Cf., par ex., Lactance. *De ira Dei*, 11 et 12 : *Sicut Plato in Timaeo... docuit : cuius maiestatem tantam esse declarat ut nec mente conprehendi nec lingua exprimi possit. Idem testatur Hermes... qui ob virtutem multarumque artium scientiam Termaximus nominatus est et erat non modo Platone verum etiam Pythagora longe antiquior.* — *Epitome*, 37, 4 : *Plato de primo ac secundo deo non plane ut philosophus sed ut vates locutus est, fortasse in hoc Trismegistum secutus.* Tertullien pensait déjà de même : cf. *supra*, p. 281, n. 5.

2. Louis Ménard, *op. cit.*, p. LXV.

3. *Ibid.*, p. LXIII.

4. Arnobe III, 3 : *pater rerum ac dominus.* Cf. I, 31, la magnifique définition de la divinité *cui tota conveniat vita genu nixo procumbere et continuatis precibus supplicare. Prima enim tu causa es, etc.*

5. Arnobe, I, 28. Cf. Apulée, *De Platone*, I, 11 p. 95 Thomas.

6. Arnobe, *ibid.*

pater, uel, quod est summum, Deus... effector est deorum caelestium[1]... *Per voluntatem Dei... [dii] sunt ex sola immortali natura formati*[2].

Pour Arnobe, comme pour les Hermétistes, le dieu suprême mérite seul qu'un culte lui soit destiné : *ad cultum divinitatis obeundum satis est nobis deus primus, deus, inquam, primus, pater rerum ac dominus*[3]. Ainsi, dans l'*Asclepius*, Hermès, Asclépius, Tat et Ammon donnent l'exemple, comme de simples fidèles, de l'adoration de l'Esprit pur, de Dieu[4].

Pour Arnobe, comme pour les Hermétistes, ce culte doit être dépouillé de toutes les pratiques extérieures, et célébré avec le cœur. Alors qu'autour de lui s'élèvent les basiliques et s'accomplissent les cérémonies chrétiennes, il condamne les autels, les images, les sacrifices, les gâteaux sacrés et l'encens[5]. Ainsi, dans l'*Asclepius*, Trismégiste flétrit le sacrilège qui consiste à brûler des parfums en l'honneur de Dieu : *hoc enim sacrilegii simile est cum deum roges tus ceteraque incendere*[6].

1. Ps. Apulée, *Asclepius*, XXIII, p. 59 Thomas.
2. *Ibid.*, XXII, p. 59 Thomas.
3. Arnobe, III 3.
4. Ps. Apulée, *Asclepius*, XLI, p. 80 Thomas : *De adyto vero egressi cum deum orare coepissent etc.*
5. Arnobe, VI, 1 : *Crimen nobis adfigere* (consuestis) *quod neque aedes sacras venerationis ad officia constituamus, non deorum alicuius simulacrum constituamus, non altaria fabricemus, non caesorum animantium sanguinem demus, non tura neque fruges salsas...* ; — VI, 3 : *Sed templa illis extruimus nulla nec eorum effigies adoramus, non mactamus hostias, non tura ac vina libamus.* Cf. aussi VII, 28 : *inanis apud hos* (*deos incorporales*) *odor est nec sensibiliter commovere aura eos potis est nidoris alicuius, non si mille tu pondera masculi thuris incendas.* Coïncidence fortuite, ou conséquence nécessaire, toutes les interdictions que prononce le rigorisme d'Arnobe cadrent avec ce que nous pouvons deviner de l'austérité cultuelle des Hermétistes. Il repousse les sacrifices sanglants. La *cena* de l'*Asclepius*, dont le lait devait faire partie (Reitzenstein, *Archiv für Religionswissenschaft*, VII, 1904, p. 403), est un repas sans viandes : « *sine animalibus* » (XLI, p. 81 Thomas). Il écarte les *molae salsae* et le vin, c'est-à-dire le pain eucharistique et le calice. Or la *cena* de l'*Asclepius* n'admet que des aliments sans préparation et sans mélanges : « *ad puram cenam* » (*ibid.*). Il prohibe les statues divines. Nous ne contemplons dans le monument de Lambiridi que des démons, les symboles du cratère, et une représentation, non du Père, mais de l'Asklèpios hermétique, qui est à la fois l'image d'un homme divinisé et une « figure » de l'œuvre du salut accomplie par Dieu.
6. Ps. Apulée, *Asclepius*, XLI, p. 80 Thomas.

Pour Arnobe, qui s'écarte ici encore de la vérité chrétienne pour marcher sur les traces de l'Hermétisme, Dieu, qui a engendré les dieux, n'est pas l'auteur de l'âme humaine. Celle-ci, qui renferme en elle des parties d'imperfection, de souffrance et de mort, est l'œuvre du démiurge : *non esse animas regis maximi filias sed alterum quempiam genitorem his esse, dignitatis et potentiae gradibus satis plurimis ab imperatore diiunctum, eius tamen ex aula eminentium nobilem sublimitate natalium*[1]. Le Ποιμάνδρης et l'*Asclepius* ne parlent pas autrement du démiurge, du second dieu auquel le Père a remis le soin de faire le monde : ἀπεκύησε λόγῳ ἕτερον νοῦν δημιουργόν, ὅς τοῦ πυρὸς καὶ πνεύματος ὢν ἐδημιούργησε...[2] — *dominus et omnium conformator quem recte dicimus deum, quoniam a se secundum fecerit, visusque ei pulcher, utpote qui sit omnium bonitate plenissimus, amavit eum ut divinitatis partum suae*[3].

Mais, dira-t-on, le démiurge n'a rien de spécifiquement hermétique; il se trouve chez les Platoniciens. Il est vrai, mais Arnobe a pris soin de rompre avec leur école et de rejeter avec indignation l'idée, vitale pour leurs systèmes, de l'immortalité de l'âme[4]. Pour les Platoniciens et les Néoplatoniciens, l'âme humaine est d'essence immortelle et divine. Pour les Épicuriens, elle est matérielle et périssable. Arnobe oppose les deux théories l'une à l'autre, mais les réfute ensemble comme également illogiques et immorales[5]. Sans se soucier du coup qu'il porte par ses raisonnements à cette foi chrétienne qu'il se figure soutenir et propager, et avec un acharnement qui a frappé tous les commentateurs, Arnobe a développé sur l'âme des conceptions, originales assurément, mais qu'on aurait tort de considérer comme lui étant personnelles. Ce qui distingue, à son avis, l'âme humaine, c'est le caractère

1. Arnobe, II, 26.
2. Hermès, I (Ποιμάνδρης), 9, p. 5 Parthey.
3. Ps. Apulée, *Asclepius*, VIII, p. 43 Thomas. Voir le texte grec dans Lactance, *Div.-Inst.*, IV, 6.
4. Arnobe contre Platon, II, 14 et contre les Néoplatoniciens, II, 15.
5. Arnobe, II, 30.

mixte de sa nature, sa *medietas* pour employer le terme en quelque sorte technique dont il sert : MEDIETAS *ergo quaedam et animarum anceps ambiguaque natura*[1]. Elle est corporelle et pourtant divine, corruptible et néanmoins capable d'immortalité. Elle ne sort point de Dieu, mais, par la justice et la connaissance de Dieu, elle peut s'élever jusqu'à Dieu. Elle n'a pas été engendrée loin du gouffre béant de la mort ; mais, par la religion déposée en elle par la grâce divine comme un ferment d'éternité, elle y échappera pour toujours[2]. Or, et il est curieux que nul ne s'en soit avisé, Arnobe suspend ici ses propres déductions à la clef de voûte du système hermétique[3], et, transportant dans le Christianisme qu'il se façonne arbitrairement les idées maîtresses du Ποιμάνδρης et de l'*Asclepius*[4], il reprend jusqu'aux expressions que nous lisons encore dans la version africaine d'un discours d'initiation hermétique : *humani vero qui* MEDIETATE *generis sui contenti sunt*[5].

Selon Arnobe, cette indécision des âmes leur ouvre, au-delà de l'existence terrestre, deux perspectives contraires : la vie éternelle que concède à celles qui surent s'en rendre dignes la miséricorde divine, le néant où finissent par être plongées celles qui ignorent Dieu : *et interire quae possint, deum si ignoraverint*,

1. Arnobe, II, 30, cf. II, 35 : *Animae qualitatis sunt mediae* ; et II, 14 : *sunt enim [animae] mediae qualitatis.*

2. Voir, notamment, Arnobe, II, 32 : *Haec cum ita se habeant et cum ab summo traditum teneamus auctore non esse animas longe ab hiatibus mortis et faucibus constitutas posse tamen longaevas summi principis munere ac beneficio fieri, si modo illum temptent ac meditentur adgnoscere, eius enim cognitio fermentum quoddam est vitae ac rei dissociabilis glutinum* (II, 62.)

3. Cf. *supra*, p. 257.

4. Hermès, I (Ποιμάνδρης), 15, p. 7, Parthey : παρὰ πάντα τὰ ἐπὶ γῆς ζῷα διπλοῦς ἐστιν ὁ ἄνθρωπος, θνητὸς μὲν διὰ τὸ σῶμα, ἀθάνατος δὲ διὰ τὸν οὐσιώδη ἄνθρωπον. — Ps. Apulée, *Asclepius*, VIII, p. 43 Thomas : *itaque hominem conformat ex animi et corporis, id est ex aeterna atque mortali natura, ut animal ita conformatum utrique origini suae satisfacere possit, et mirari atque [ad]orare caelestia et incolere atque gubernare terrena.* Cf. Stobée, *Ecl. mor.*, IX, 6, p. 180 Wachsmuth : ψυχαὶ ἀνθρώπων φύσιν ἔχουσαι θνηταί τε εἶναι καὶ ἀθάνατοι... Et aussi Lactance, *Div. Inst.*, VII, 13, 3 : *Hermes naturam hominis describens ut doceret quemadmodum esset factus haec intulit* : καὶ τὸ αὐτὸ ἐξ ἑκατέρων φύσεων τῆς τε ἀθανάτου καὶ τῆς θνητῆς μίαν ἐποίει φύσιν τὴν τοῦ ἀνθρώπου.

5. Ps. Apulée, *Asclepius*, V, p. 40 Thomas.

vitae et ab exitio liberari si ad eius se misericordias atque indulgentias adplicarint[1]. Leur destruction, alors, s'opère sous des torrents de flammes qui les torturent et les dévorent jusqu'à ce qu'elles soient consumées entièrement : *iaciuntur enim animæ in flumina torrentia flammarum et ad nihilum redactae interitionis perpetuæ frustratione vanescunt*[2]. A la fin du supplice qui peut durer des siècles — *per longissimi temporis cruciatum*[3] —, survient la vraie mort de l'homme, qui n'est point celle à laquelle nous croyons assister en ce monde, simple séparation des âmes d'avec les corps après quoi elles peuvent endurer encore d'interminables tourments, mais qui est l'abolition absolue, celle après quoi il n'y a plus rien : *haec est hominis mors vera, haec nihil residuum faciens; nam illa quæ sub oculis cernitur animarum est a corporibus divagatio, non finis abolitionis extremus*[4]. Ainsi l'*Asclepius* distingue la mort apparente, la mort corporelle, chose vaine dont il n'y a pas lieu de se préoccuper, et l'autre mort que peuvent seuls mépriser les ignorants et les incrédules : *haec est ergo mors corporis dissolutio... de qua sollicitudo supervacua est. Sed est alia necessaria quam aut ignoratio aut incredibilitas contemnit humana*[5]; et dans la version du λόγος τέλειος, que nous a transmise Laurentius Lydus, les âmes des méchants, astreintes aux terribles épreuves dont Arnobe les menaça, sont pareillement entraînées par les démons dans des tourbillons d'orages et de feu jusqu'à ce que s'achève leur purification[6].

1. Arnobe, II, 14.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*; cf. Arnobe,, II, 61 : *mors saeva non repentinam adferens extinctionem sed per tractum temporis cruciabilis poenae acerbitate consumens.*
4. Arnobe, II, 14.
5. Ps. Apulée, *Asclepius*, XXVII, p. 66 Thomas.
6. Lydus, IV, 32, p. 90 Wuensch : ὁ Αἰγύπτιος Ἑρμῆς ἐν τῷ λόγῳ αὐτοῦ τῷ καλουμένῳ τελείῳ φησὶ τοὺς μὲν τιμωροὺς τῶν δαιμόνων ἐν αὐτῇ τῇ ὕλῃ παρόντας τιμωρεῖσθαι τὸ ἀνθρώπειον κατ' ἀξίαν, τοὺς δὲ καθαρτικοὺς ἐν τῷ ἀέρι πεπηγότας τὰς ψυχὰς μετὰ θάνατον ἀνατρέχειν πειρωμένας ἀποκαθαίρειν περὶ τὰς χαλαζώδεις καὶ πυρώδεις τοῦ ἀέρος ζώνας... *Cf. ibid.*, IV, 149, p. 167. Dans la version de Lydus, plus proche du texte d'Arnobe, ces supplices ont une fin cathartique : elle décrit un purgatoire. La version de l'*Asclepius*, qui s'écarte, non seule-

Cette dernière rencontre n'est pas la moins instructive. Nous sommes fixés sur les tendances et les origines d'Arnobe. Tant de coïncidences, et si précises, ne peuvent venir que d'emprunts. La psychologie et la théodicée d'Arnobe se confondent avec celles de l'Hermétisme; et l'initiative doctrinale de cet étrange apologiste paraît s'être bornée à démarquer et répandre au nom du Christ — *Christo auctore*[1] — la révélation salutaire du Trismégiste et d'Asklèpios.

En résumé, l'Hermétisme a obsédé certains docteurs de l'église chrétienne d'Afrique, et ils nous renseignent sur sa présence dans leur pays. Il n'y avait guère fait de recrues avant l'époque de Tertullien qui le connaissait mal[2] et de qui nous n'entendons plus parler après 220[3]. Ses progrès étaient arrêtés en 307-311, quand Lactance rédigea ses *Divinae Institutiones*[4]. Il y a dû briller surtout entre 220 et 307, et particulièrement dans le dernier tiers du IIIe siècle, dans la période qui précède cette année 295 où Arnobe se fit recevoir dans l'église chré-

ment du texte d'Arnobe, mais de la conception du Ποιμάνδρης suivant laquelle les âmes mauvaises livrées aux caprices des démons (cf. *supra*, p. 256) sont privées d'immortalité (Hermès, I, 19, p. 11 Parthey : αἰσθητῶς πάσχων τὰ τοῦ θανάτου — 20, p. 11 Parthey : οἱ ἀγνοοῦντες... στερηθῶσι τῆς ἀθανασίας), voue les impies à un éternel enfer (Ps. Apulée, *Asclepius*, XXVIII, p. 66 Thomas : *isque [summus daemon] sin [animam] delictorum inlitam maculis vitiisque oblitum viderit desuper ad ima deturbans procellis turbinibusque aeris, ignis et aquae saepe discordantibus tradit, ut in diversa semper aeternis poenis agitata rapiatur*). La traduction de l'*Asclepius* est déjà, sans doute, une adaptation, et une adaptation à laquelle une autre eschatologie aurait imposé sa marque.

1. Arnobe, II, 14. Cf. II, 36 : *ab eo qui novit et protulit in medium Christo non esse animas regis maximi filias*... Comme l'observe très justement M. Monceaux, (*op. cit.*, III, p. 267), Arnobe « réduit [le] rôle » du Christ « à la révélation du vrai Dieu; il le compare aux devins et à la Sibylle ». Mais, avant de subir l'ascendant de ses miracles, de sa Passion, des martyrs dont le Christ exalte le courage, Arnobe a pu suivre le mage égyptien qu'il ne nomme pas et que maintenant il prosterne devant sa gloire (I, 43) : *Magus fuit clandestinis artibus omnia illa perfecit, Aegyptiorum ex adytis angelorum potentium nomina et remotas furatus est disciplinas... Potestis... monstrare ex omnibus illis magis... consimile aliquid Christo millesima ex parte qui fecerit?*

2. Cf. *supra*, p. 281.

3. Cf. Monceaux, *op. cit.*, I, p. 186.

4. Cf. *ibid.*, III, p. 304.

tienne de Sicca[1], tout en gardant l'empreinte de la gnose païenne qu'il paraît avoir embrassée d'abord. Or, c'est aux mêmes conclusions chronologiques que va nous ramener le monument de Lambiridi.

***

Peut être, d'abord, sommes-nous autorisé à affirmer que Cornelia Urbanilla, la morte de Lambiridi, vécut précisément au temps où dans Sicca (Le Kef) enseignait Arnobe. Son nom, en effet, pourrait se restituer parmi ceux des dédicants d'une épitaphe qui date certainement de cette époque. Trouvée à Sétif, copiée, lors de sa découverte, par Delamare, et disparue depuis, elle figure, depuis longtemps dans le *Recueil* de Léon Renier et au *Corpus*[2]; mais, brisée à gauche, elle ne se complète qu'avec peine et n'offre qu'un texte incertain. Le voici, tel que le donnent les éditeurs du *Corpus* :

M S
OMANO QVI ET
AE DEC NEFECT CIVI
OLITANO MAXIMIA
INA CON ET CORNELII S
NINA VICTORINVS
LLA SABINVS
RIDVLCISSIMO

Léon Renier a transcrit le début sous la forme : *Cornelio R*]*omano qui et*[... *aed*(*ili*) [*pra*]*efect*(*o*) *civi*|[*tatis*...] *olitano*... A leur tour, les éditeurs du *Corpus* développent ainsi les lignes 2 et 3 : « fortasse [Ro]mano qui et [Aquil]ae dec(urioni) [all]ecto civi [Neap]olitano ». Mais, s'il est vain de chercher, à la deuxième ligne, le sobriquet de [*Corn*(*elius*) *R*]*omanus* ou

1. Monceaux, *op. cit.*, III, p. 245.
2. *C. I. L.*, VIII, 8494. *Cf.* Léon Renier, *Inscriptions romaines d'Algérie*, 3332.

[*Corneli*]*us Manus* (?)[1], il est impossible d'accepter la transcription conjecturale de la ligne 3. Non seulement il n'est guère croyable que Delamare ait lu NEFECT là où la pierre aurait porté AFFECT ou ALLECT[2], mais on ne voit ni ce que viendrait faire à Sétif la mention d'un décurionat conféré à ...polis, ni pourquoi la mention d'un décurionat obtenu, ou d'une préfecture exercée à Sétif, se serait intercalée entre le sobriquet du décurion, ou du préfet, et son *origo*. Sans doute, il est de toute nécessité de remanier le texte qui resterait inintelligible sans retouches, mais la correction sera d'autant meilleure qu'elle le respectera davantage. Or, à mon avis, il n'est besoin de supposer, dans le groupe NEFECT qu'une seule mélecture — la lettre F ayant été substituée par Delamare à l'L de l'original — pour lui rendre, avec sa physionomie véritable, une signification claire et plausible. Rétabli en NELECT, ce groupe cesse d'être mystérieux et mentionne, à défaut d'un mandat municipal du défunt, son grade dans la hiérarchie militaire : DECNELECT se développe tout naturellement, en effet, en DEC*urioni* N(*umeri*) ELECT*orum*[3]. Pour le surplus, comme il manque, à gauche, à peu près un tiers des lignes primitives[4], il est légitime de reconstituer ainsi l'en-

1. Étant données les dimensions de la lacune à combler à gauche (cf. *infra*, n. 4), la restitution *Cornelio R*]*omano* est trop longue. Nous n'avons le choix qu'entre *Corn*(*elio*) *R*]*omano* ou *Corneli*]*o Mano*. Les deux compléments requièrent le même nombre de lettres ; mais le premier suppose une abréviation du gentilice, que démentent les *Cornelii* de la ligne 5. Le *cognomen Manus* (cf. *C. I. L.*, II, 4127 ; III, 15102) fut porté dans la famille des Abgar d'Osroène.

2. Sur la conscience « vraiment admirable » de Delamare, cf. Gsell, *Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840-1845*, Paris, 1912, p. II. Ces lignes étaient composées, quand, la curiosité m'étant venue de consulter les manuscrits légués par Léon Renier à la Sorbonne, j'ai eu l'agréable surprise d'y découvrir (tome VIII, f° 64) la sépia originale de Delamare. A la l. 8 elle porte CONIET (: *coni*(*ugi*)*et*) ; et à la l. 2 : NEIECT et non NEFECT. Si elle ne vérifie pas, à proprement parler, ma correction, elle s'en rapproche assez pour me justifier, après coup, de l'avoir proposée.

3. Sur les *numeri electorum* : en Afrique, cf. *C. I. L.*, VIII, 20999 et Gsell, *Bull. arch. du Com.*, 1901, p. 313 ; sur un *numerus bis electorum*, cf *C. I. L.*, VIII, 17414. Voir, en dehors de l'Afrique, *C. I. L.*, V, 8759 et 8760.

4. Puisque le texte conservé commence avec l'M de la formule [*D*(*is*)] *M*(*anibus*) *s*(*acrum*), il comprend les deux tiers environ du texte primitif. A la suite de Léon

semble :

d M S
? cornelio MANO QVIFT
. . . . . AE DEC N E*l*ECT CIVI
*hierap*OLITANO MAXIMIA
*saturn*INA CONI ET CORNELII
*satur*NINA VICTORINVS
*urbani*LLA SABINVS
*fec. pat*RI DVLCISSIMO

[D(is)] M(anibus) (sacrum). | [Corneli]o Mano (?) qui et | .....ae, dec(urioni) n(umeri) e[l]ect(orum). civi | [Hierap]olitano(?). Maximia | [Saturn]ina coni(ugi), et Cornelii : | [Satur]nina, Victorinus, | [Urbani]lla (?), Sabinus, | [fec(erunt) pat]ri dulcissimo.

Comme Sitifis et Lambiridi, dont les emplacements sont distants d'environ 140 kilomètres, étaient directement reliés, dans l'antiquité, par une route passant par Lamasba (Corneille) et Nicivibus (Ngaous)[1], rien n'empêche que la Cornelia Urbanilla de Lambiridi soit identifiée à la fille du *dec(urio) n(umeri) elect(orum)* inhumé à Sétif. D'autre part, qu'il s'agisse à la ligne 4, d'Hermup]olis ou d'Hèliop]olis ou d'Hiérap]olis[2], il

Renier, j'estime qu'il manque, à gauche, de 5 à 7 lettres par ligne. A partir de la ligne 5 incluse, mes restitutions reproduisent les siennes, exception faite du surnom d'*Urbanilla*. Léon Renier a préféré celui de *Maximilla* qu'attire, en effet, le gentilice de la mère, Maximia, mais que ses deux M allongent à l'excès. Au reste, Léon Renier avait marqué par un point d'interrogation des doutes que ma lecture, non plus, ne dissipera pas complètement.

1. Cf. Gsell, *Atlas*, f° XXVII, n°s 86 et 120.

2. Les éditeurs du *Corpus* ont restitué *Neap]olitano*. Mais, ou ce datif dépend de *civi* à la ligne précédente, et cette restitution est trop courte ; ou l'on complètera *civi|[tate Neap]olitano*, et cette restitution est trop longue. Si donc il y a une *Neapolis* en Afrique même (auj. Nabeul), l'hypothèse que l'ethnique ...*olitano* vienne d'une *Neap]olis* est exclue de toute façon. Hèliopolis d'Égypte est la ville des thérapeutes au milieu desquels L. Ménard place la naissance de la gnose hermétique (*op. cit.*, p. LII). Hièrapolis d'Asie offrait un terrain particulièrement favorable au développement de cette gnose. La célébrité de ses cultes d'Apollon Laribenos, son dieu sauveur (Ramsay, *Cities... of Phrygia*, I, p. 104), et de la Terre mère dite Ἔχιδνα, la mère des Typhonioi (cf. Humann, Cichorius et Judeich, *Altertümer von Hierapolis*, in *Jahrbuch des d. k. arch. Instituts, Ergänzungsheft* IV, 1898, p. 37), la prospérité de ses écoles de

est certain que le décurion de cavalerie n'était pas né à Sétif, mais en Orient, dans un pays de langue grecque. Il est donc bien tentant de supposer en lui le père de la morte de Lambiridi. D'abord, nous n'aurions plus de difficulté à comprendre pourquoi s'est rencontrée, dans une bourgade de Numidie, une fidèle d'une religion qui s'élabora en Orient et dont le grec était le véhicule en quelque sorte obligatoire. En outre, tandis que les *tria nomina* de Ti. Claudius Vitalis nous interdisent de reporter au-delà du début du IVe siècle la rédaction de l'épitaphe de Lambiridi, la constitution relativement tardive, sous Dioclétien, des détachements d'élite où le défunt de Sétif fut décurion ajourne à la fin du IIIe siècle (après 284) la mort du personnage et l'âge adulte de sa fille, Cornelia Urbanilla [1]. Seulement, une restitution plausible n'est pas forcément la bonne ; et, fût-elle acquise, il resterait toujours à démontrer que deux femmes romaines s'appelant toutes deux Cornelia Urbanilla ne peuvent avoir été distinctes l'une de l'autre. Dans ces conditions, nous aurions tort de faire état, comme d'une preuve décisive, de simples présomptions, dans une enquête qui, par d'autres voies, s'achemine à des résultats identiques.

Si les inscriptions grecques, tant du sarcophage que de la mosaïque, nous amènent, tant par la multiplicité de leurs ligatures que par la forme de leurs M [2], au IIIe siècle au plus tôt, la

philosophie, l'activité que les chrétiens orthodoxes et gnostiques (cf. Cumont, *Revue de Philologie*, 1919, p. 326, n. 4) y avaient déployée de bonne heure, l'y préparaient également. Renan, *Marc-Aurèle*, p. 135, avait déjà mis en relief la dépendance de la gnose des Ophites à l'égard du culte de la Grande Mère. et M. Reitzenstein (*Poimandres*, p. 85 et suiv.) a insisté sur les rapports des spéculations naasséniennes et de l'Hermétisme (cf. *supra*, p. 276, n. 2). Enfin, il nous faut noter, ne serait-ce qu'à titre de curiosité, non seulement les relations qui unissaient Hiérapolis à Brouzos (Ramsay, *B. C. H.*, VI, 1882, p. 513), mais la présence de Cornelii à Hiérapolis (Judeich, *op. cit.*, n° 258).

1. Cf. Cagnat, *Armée romaine d'Afrique*², Paris, 1913, p. 731-732. Vers 291, Sétif paraît, d'ailleurs, avoir été une des bases des opérations militaires romaines contre les Bavares (*ibid*, p. 60).

2. Cf. la même forme de M dans un cimetière juif de Rome des IIIe et IVe siècles (Muller et De Rossi, *Bull. dell'Inst.*, 1886, p. 140-141).

mosaïque de Lambiridi, en elle-même, n'a pas d'âge. Il est, toutefois, à considérer que le nombre de ses compartiments et la netteté de leurs séparations s'opposent à la pratique habituelle des mosaïstes de la période dite antoninienne et à la coutume, qui prévalut alors, de briser le cadre de l'*emblema* pour ne faire de tout un pavement, scène principale et détails accessoires, qu'un seul tableau[1]. Les mosaïques du IVe siècle trouvées dans le voisinage procèdent d'une technique semblable à la sienne, mais poussée à ses dernières conséquences; annonçant comme une renaissance des traditions artistiques, elles témoignent à nouveau d'une habileté qui en est absente[2]. Si bien que ce n'est point s'aventurer beaucoup que de la situer à mi-chemin entre les mosaïques du IIe siècle, dont elle répudie déjà les procédés, et le *musivum opus* du IVe siècle, auquel l'apparente son architecture, mais dont elle n'a pas eu le temps d'acquérir les qualités, c'est-à-dire au IIIe siècle.

Aussi bien, est-il impossible qu'elle ait préexisté à l'introduction de la civilisation romaine au pays de Lambiridi, au plus tôt dans la seconde partie du IIe siècle, et vraisemblable qu'elle ait, au contraire, suivi le plein épanouissement de cette région, contemporain de Sévère Alexandre et des Gordiens[3], et se rapproche de la date, postérieure, où pour la première fois, vers 268-270, Lambiridi a reçu une organisation municipale[4]. Si donc l'examen de l'œuvre n'est pas en soi décisif, les condi-

1. P. Gauckler, *Musivum opus*, p. 24.

2. Cf. les mosaïques de Macomades (Mrikeb-Thala), contemporaines de Julien (De Pachtere, *Inventaire des mosaïques d'Algérie*, nos 211 et 212), représentant l'enlèvement d'Europe « dans un cadre d'octogones », et « Dédale construisant la vache de bois » en présence de Pasiphaé, dans un tableau carré bordé de cordes, puis de cercles à torsades et de losanges accostés de peltes. — Cf. P. Gauckler, *op. cit.*, p. 35 : « A partir des Sévères, l'ornementation architecturale se dessèche et se raidit. . ».

3. Cf. J. Carcopino, *Revue Africaine*, 1918, p. 1-22.

4. Une inscription sur une table de mesures récemment publiée par M. Albertini (*Procès-verbaux de la Commission de l'Afrique du Nord*, juin 1921, p. IX), du milieu du IIIe siècle, parle encore de Lambiridi comme d'un simple *vicus* administré par de simples *magistri*. Lambiridi ne paraît s'être élevé au rang de municipe que sous Claude II (268-270). Cf. *C.I.L.*, VIII, 4413 et Gsell, *Atlas*, fo XXVII, 120.

tions de l'histoire locale nous amènent, d'accord avec lui, à en retarder l'exécution jusqu'au dernier tiers du IIIe siècle.

Aussi bien, à Carthage même, et dans la banlieue de Carthage, si l'on fait abstraction de ces *abraxas* dont on ne saurait dire, avec leurs interjections cabalistiques et le type indéfiniment reproduit de leurs génies à têtes de coqs et queues de serpents, s'ils se réfèrent à l'Hermétisme, ou à une gnose chrétienne, ou à la superstition inorganique d'un Paganisme épuisé [1], et pour lesquels, en tout cas, leurs éditeurs, se gardent bien d'indiquer une chronologie ferme, les rares témoignages archéologiques que nous possédons de la diffusion de l'Hermétisme ne remontent pas plus haut que le plein cours du IIIe siècle.

Une *tabella defixionis* trouvée à Carthage contient une invocation à Thoth, dieu de la palingénésie : ὁρκίζωσε τὸν θεὸν τὸν τῆς παλιγγενεσίας Θώθ [2]. Son auteur n'est point un adepte de la gnose d'Hermès, encore qu'il le désigne par son nom égyptien et l'indication précise de sa mission spirituelle. Mais, en appelant Hermès à son secours avec tous les dieux connus de toutes les théologies possibles, il atteste, à sa façon, l'emprise de l'enseignement hermétique sur les contemporains de l'époque où il a rédigé ce document magique, dans le courant du IIIe siècle [3].

Une épitaphe sur mosaïque découverte aux environs de Tunis est ainsi libellée :

: υρία ἀεὶ οὐδ|[είς] ἀθάνατος · ἐτ|[ῶν] κζ' χοιάκ ΔΘΞC [4].

Bien que nous paraissions posséder toutes les lignes qui la composaient, les éditeurs du *Corpus* ont renoncé à restituer

1. Sur les *abraxas*, cf. Leclercq et Cabrol, *Dictionnaire d'arch. chrétienne* I, p. 134 et suiv. En ce qui concerne ces talismans, il est permis de penser, avec M. Perdrizet (*R.E.G.*, 1903, p. 59), que certains archéologues ont abusé de l'explication gnostique. Pas plus qu'on ne peut les bloquer dans une période donnée, on ne saurait les attribuer à une religion plutôt qu'à une autre. Ce sont les déchets hétérogènes que la superstition la plus basse a extraits d'un polythéisme en train de se consumer au contact des idées nouvelles.

2. Wuensch, *Rhein. Mus.*, LV, 1900, p. 249.

3. *Ibid.*, p. 252.

4. *C.I.L.*, VIII, 17584...

le premier mot auquel il ne manque pourtant qu'une lettre dont on aperçoit le vague trait à la gauche de l'υ d'υρία ; et ils ne se sont attachés qu'à élucider le mystère de la chronologie finale : 4 choiak 269. Leur interprétation est d'ailleurs, sur ce point, plus ingénieuse que satisfaisante. Ils ont fait état des renseignements que l'évêque Épiphane, de Salamine de Chypre, nous a transmis sur le calendrier en usage dans sa ville épiscopale, et supposent que la date indiquée lui était empruntée, sans pouvoir, toutefois, préciser l'ère en fonction de laquelle elle se devrait calculer. L'hypothèse, qu'ils sont forcés d'envisager pour justifier leur opinion, d'un transfert de Chypre à Carthage est peu compatible avec la nature de cette inscription sur mosaïque ; et il est, au reste, peu probable que des immigrés de Salamine aient gardé, aux portes de Carthage, le temps de leur cité d'origine. Il est, à mon avis, plus vraisemblable de ramener le chiffre des années à une ère locale dont on se servait à Tunis, et le chiffre des jours et des mois aux habitudes liturgiques de la religion égyptienne ou égyptisante qu'avait professée la famille de la morte et que les premières lignes de l'épitaphe tendent à assimiler à l'Hermétisme. Quelle que soit, en effet, la lecture à laquelle on se rallie pour le mot du début, qu'on y voie un nom propre féminin, qu'il serait superflu de compléter, ou une épithète de l'âme — ψυχή —, comme οὐρία ou, mieux encore κ]υρία, il subsiste au cœur du texte une opposition, formelle et volontaire, entre la négation de l'immortalité qu'impliquent les mots οὐδεὶς ἀθάνατος et l'affirmation de l'éternité immuable que l'adverbe ἀεί suffit, dans tous les cas, à nous imposer. L'âme fondue par la gnose d'Hermès en l'essence incorruptible de Dieu est sûre de partager sa vie impérissable. Personne n'est immortel, excepté Dieu, comme il est écrit sur une épitaphe d'Asie Mineure[1] ; et, condamné par lui-même à

1. Ramsay, *Studies in the history and art of the Eastern Provinces...*, Aberdeen, 1906, p. 129 : οὐδὶς [ἀθά]νατος εἰ μὴ μόνον ἴς θεὸς αὐτὸς πάντων γεν[έτη]ς κὲ πᾶσι τὰ πάντα μερίζων. On peut se demander, de cette inscription de Tchakirsaz, si elle est chrétienne ; le même doute est permis pour les inscriptions de Zemme publiées par Ramsay, *ibid.*, p. 124 et 125.

mourir, l'homme est assuré de se perpétuer en Dieu. Or, si tel est le sens que recèlent les formules de la mosaïque de Tunis, elles se trouvent du même coup reportées, soit à 227 ap. J.-C., soit, moins probablement, à 340 ap. J.-C., suivant que l'on compte les 269 années qu'elles mentionnent selon l'ère de Carthage ou selon l'ère de la Proconsulaire, dont on ne saurait reculer plus bas que 71 ap. J.-C. le point de départ malheureusement controversé[1].

Si à Carthage même nous ne parvenons pas à relever une trace de l'Hermétisme antérieure à 227, il est naturel qu'à Lambiridi, au fond de la Numidie militaire, cette gnose savante, venue d'Orient, n'ait pénétré que plus tard, vers le temps où s'est achevée la romanisation de ce pays, et que nous cherchions la date du tombeau d'Urbanilla, antérieur de par les *tria nomina* de son épitaphe au cours du IV[e] siècle, dans la période qui s'est écoulée entre l'érection de Lambiridi au rang de municipe (vers 270 ?) et ces dernières années du III[e] siècle au cours desquelles l'Hermétisme — si l'on accepte mon interprétation de l'œuvre d'Arnobe — s'est dépeuplé au profit de l'Église.

***

Dans ces conditions, on sera bien forcé de convenir que la religion d'Urbanilla n'a jeté, en Afrique, qu'un éclat modeste

1. Cagnat, *Cours d'épigraphie*[4], p. 256. Une inscription funéraire de Rome (Kaibel, *Epigrammata*, 566 = *IG*, XIV, 1548) associe à la mention du mois égyptien Tybi au cours duquel la morte aurait dû se marier, une définition de l'influx vital qui ne se retrouve que dans l'écrit hermétique et isiaque connu sous le titre de la Κόρη κόσμου. Cf. le texte de cette épitaphe : [ἦν μ]ε[λλ]όνυμφον Τυβι μηνὸς εἰκάδι | [εἷλες, πο]νηρὲ δαῖμον, ὅς τὸν ἔμπαλιν | [οἷ νόσ]τον οὐκ ἔκλωσας ὥσπερ ἤλπισε ; et le passage suivant de la Κόρη κόσμου (ap. Stobée, *Ecl. Phys.*, XLIX, 44, p. 406 Wachsmuth) : οὗτοι τοὺς παυσαμένους τοῦ ζῆν ὡς δέον ἐστὶν ἐδίδαξαν περιστέλλειν · οὗτοι τὸ τοῦ θανάτου ζητήσαντες ἄγριον ἔγνωσαν, ὡς τοῦ ἔξωθεν τυγχάνοντος εἰς τὰ τῶν ἀνθρώπων πλάσματα, ἐὰν ὑστερήσῃ ποτὲ ἀνάκτησιν οὐκ ἔχον πνεύματος φιλυποστρόφου ἐργάζεται λειποθυμίας · οὗτοι τὸ περιέχον ὅτι δαιμόνων ἐπληρώθη παρ' Ἑρμοῦ μαθόντες κρυπταῖς στήλαις ἐχάραξαν. Sur l'origine égyptienne de la formule οὐδεὶς ἀθάνατος, cf. *supra*, p. 237, n. 1. Si l'on n'accorde point un caractère spécifiquement hermétique à la mosaïque de Tunis, on devra reconnaître, pour le moins, qu'elle accommode des espérances néoplatoniciennes à la façon d'Égypte.

et passager. Comment, au surplus, en eût-il été autrement?

Sa propagande qui n'a, sans doute, commencé à se répandre hors d'Égypte qu'à la fin du premier siècle, eut à lutter d'abord contre les Épicuriens[1]. Pour les mieux combattre, elle tira de leurs propres négations ses distinctions psychologiques et ses promesses transcendantes. Elle s'accrut de leur affaiblissement, et à mesure que déclinait leur influence, absorba impunément leurs formules, vers le temps où Tertullien, par une tactique analogue, mais dans une autre direction, tournait aussi leurs positions ébranlées[2]. Mais lorsque son effort s'accuse et s'amplifie, il est déjà trop tard pour qu'il aboutisse. Dans le conflit moral dont la conquête des âmes est l'enjeu et qui emplit le IIIe siècle, l'Hermétisme, religion sans religiosité, mysticisme sans mystères, extase sans divinité accessible et vivante, était marqué des signes de la défaite. Il avait cru réconcilier Épicure et Platon, transformer les dieux du polythéisme alexandrin en messagers d'une révélation logique où la philosophie grecque se mêlait à la gnose judéo-chrétienne. Il n'avait fait que flétrir et dessécher chacune des idées qu'il avait combinées et dosées en ses laborieuses synthèses. Trop positif pour ceux que tourmentait l'obsession de l'au-delà, trop

1. Reitzenstein, *Poimandres*, p. 248 : « Um Beginn des zweiten Jahrhunderts... nach Rom Eben dadurch näherte sich die Gemeinde wieder den zahlreichen Heimsgemeinden um endlich, im Laufe des dritten Jahrhunderts, völlig in sie aufzugehen. — Mit dem vierten Jahrhundert ... ausschwindet [der Hermetismus] unserem Blicke ». Les témoignages, datés ou susceptibles de datation, de la diffusion de l'Hermétisme seraient : 1° (probablement) l'épigramme de Martial citée plus haut, p. 274 ; — 2° le Papyrus Salt expressément daté de 138 (Brunet de Presles, *Notices et Extraits des Manuscrits*, XVIII, 2, 236) ; — 3° un proscynème d'Égypte daté de 238-244 (Dittenberger, *O. G. I. S.*, 716 : θεὸν μέγαν Ἑρμῆν Τρισμέγιστο[ν] Γάιος Ἰούλιος Σεουῆρο[ς] λεγ(εῶνος) β' Τρ(αιανῆς) Ἰσχυρᾶς Γορδιανῆς εὐχ[ὴν] ἀνέθηκα ; — 4° le papyrus Mimaut (fin du IIIe siècle, selon W. Koerte, *op. cit.*, *loc. cit.*, 797) ; — 5° (sous réserves), l'inscription de Brouzos où voisinent les démons avec la grandeur de Dieu et que Ramsay (*Cities... of Phrygia*, II, p. 702) rapporte à la fin du IIIe siècle. Sur les témoignages africains, cf. *supra*, p. 290 et 296.

2. Tertullien, *Apol.*, 48 : *Recogita quid fueris antequam esses, utique nihil. Meminisses enim si quid fuisses. Qui ergo nihil fueras priusquam esses, idem nil factus cum esse desinis, cur non possis esse rursus de nihilo eiusdem ipsius auctoritatis voluntate qui te voluit esse de nihilo.*

illusoire aux yeux des rationalistes qui répudiaient l'idée d'un salut surnaturel[1], il était distancé à la fois par la métaphysique des Néoplatoniciens, le Paganisme rajeuni des cultes orientaux, et par le Christianisme qui tâchait à satisfaire, en s'accommodant aux déductions de l'une, les plus profondes aspirations de l'autre. Et quand vint, pour l'Hermétisme, l'heure de se déployer à son tour, le Christ avait acquis sur ses prophètes une avance impossible à regagner[2]. Comme l'Hermétisme, la religion chrétienne, dont il ne reflétait qu'une image rapetissée et pâlie, apportait une morale à ses croyants; mais, sans exclure la contemplation et l'ascétisme, elle était, en outre, charitable et active. Comme lui encore, elle enseignait l'unité, la toute-puissance et la spiritualité divines, mais au lieu de les figer dans la notion abstraite du Νοῦς impersonnel, elle les animait par l'émouvante passion de l'Homme-Dieu. Comme lui enfin, elle annonçait le salut, mais, au lieu de l'abîmer au gouffre silencieux d'une éternité de Nirvana, elle lui donnait l'irrésistible attrait de l'immortalité individuelle. Le « mouvement parallèle[3] » de cette théosophie compliquée et abstraite qu'est l'Hermétisme ne pouvait, à côté d'elle, aller bien loin. Même au IIIe siècle, lorsque l'Hermétisme accentua une action dont les preuves durables sont parvenues jusqu'à nous, il n'eut qu'un faible rayonnement ; et dans les quelques monuments, trop rares et obscurs à notre gré, qu'on peut lui rattacher pour cette époque, il apparaît comme la secte dissidente et fermée dont les maîtres, tout en désespérant parfois de son avenir[4], vantent, dans leurs livres, l'étroite

1. Cf. le σῶσον ἑαυτόν du cahier de calligraphie scolaire qu'ont publié MM. Jouguet et Perdrizet, *Le Papyrus Bouriant n° 1*, 1905, p. 160 et qu'ils datent du IVe siècle.

2. Cf. L. Duchesne, *Histoire ancienne de l'Église*, I, p. 552 : « Cette gnose païenne était plus faite pour couper l'herbe sous le pied aux gnoses chrétiennes que pour menacer sérieusement le christianisme orthodoxe ».

3. Renan, *Les Evangiles*, p. 415-416.

4. Ps. Apulée, *Asclepius*, XXIV, p. 61 Thomas : *et omnis [d]eorum sancta veneratio in inritum casura frustrabitur*, etc.

sélection comme une supériorité méritoire[1]. C'est pourquoi, s'il est vrai que nous ayons retrouvé, après bientôt dix-sept cents ans, dans ce tombeau de Lambiridi que, vers le déclin du IIIe siècle, la tendresse conjugale de Tiberius Claudius Vitalis éleva à la mémoire de Cornelia Urbanilla, le souvenir d'adeptes de l'Hermétisme et le cachet de sa pensée, il est, quand même, à craindre que cette découverte ne reste quelque temps sans lendemain et que la série qu'elle paraît ouvrir ne se constitue qu'à pas lents. Urbanilla se fût peut-être enorgueillie, à l'exemple de ses docteurs, de ce splendide isolement : *sunt autem non multi at admodum pauci ita ut numerari etiam in mundo possint religiosi*[2]. Mais l'historien d'aujourd'hui eût préféré pénétrer plus avant dans l'intimité de ces « religieux », plutôt que d'en être réduit à les compter sur ses doigts[3].

Jérôme CARCOPINO.

5 janvier-23 avril 1922.

1. Hermès, XIII (Λόγος ἀπόκρυφος), 22, p. 127 Parthey ; cf. Ps. Apulée, *Asclepius*, XXII, p. 58 Thomas.
2. *Ibid.*, p. 57 Thomas.
3. Entre l'opinion de M. Reitzenstein (*Wundererzählungen*, Leipzig, 1906, p. 128), que les livres hermétiques, aux IIe et IIIe siècles, renfermaient l'expression générale de la piété de ce temps-là, et celle de M. Cumont (*Les religions orientales*. .², p. 341), que l'action de l'Hermétisme a été purement littéraire, il y a peut être place pour une opinion moyenne, selon laquelle il y eut des îlots hermétiques, encore discernables aujourd'hui, même en Occident. Mgr Duchesne a sans doute touché à la solution du problème, quand, résumant les conclusions que je venais de lui soumettre et répondant à certains scrupules que je lui avais exprimés, il me dit, à l'automne dernier, au cours du dernier entretien que j'aurai obtenu de sa bienveillance : « Il est bien possible, après tout, que vos sectaires aient laissé, au fond de la Numidie, une petite mare ». Souhaitons que d'autres « petites mares » se découvrent ailleurs, surtout en Gaule où nous sommes informés par un texte de Philastrius (*Haeres.*, X, p. 5 Marx) de la présence d'une secte hermétique qui combinait l'héliolâtrie et le Christianisme : *alii autem sunt Heliognosti qui et Deinvictiaci dicuntur solem adorantes... Quem* [*Christum*] *Hermes ille paganus Trismegistus docuit post deum omnipotentem non alium nisi solem debere ipsum et homines adorare. Qui cum ad Celtarum provinciam perrexisset, ipse eos dinoscitur docuisse, atque huic errori ut succumberent iisdem suasisse* (cité par F. Cumont, *Textes et monuments relatifs aux mystères de Mithra*, I, p. 49, n. 5).

UN TÉMOIGNAGE INDIRECT ET INAPERÇU
SUR LE DRUIDISME[1]

I

Plutarque, au début de sa *Vie de Lycurgue*, fait un aveu non déguisé d'ignorance. Il ne sait rien de certain sur l'époque où a vécu son héros, sur sa famille, sur sa vie publique, sur sa mort; il s'efforcera pourtant de présenter un récit vraisemblable, en s'appuyant sur les dires des historiens qui se contredisent le moins. De ces historiens, qu'il a pris la peine de citer, il en est plusieurs dont nous ne connaissons guère que le nom; mais on a remarqué, sans pouvoir en donner la raison, — elle m'échappe aussi — que toutes les autorités alléguées par Plutarque sont postérieures à Platon et à Xénophon; le texte d'Hérodote, qui est pourtant d'un grand intérêt dans sa brièveté, n'a pas même été l'objet d'une allusion.

Venons-en tout de suite, puisque c'est l'objet essentiel de ce mémoire, à ce que Plutarque dit des voyages de Lycurgue. D'abord, nous apprend-il, le futur législateur de Sparte se rendit en Crète, où il étudia les diverses formes de gouvernement et se lia avec les hommes les plus distingués. Certaines institutions lui plurent fort et il s'en pénétra afin de les introduire à Sparte; d'autres lui parurent ne mériter aucune attention. C'est en Crète qu'il rencontra Thalès, homme d'État et poète à la fois, qui jouissait d'une haute estime dans son pays;

1. Mémoire lu à l'Académie des Inscriptions le 22 octobre 1920 (*Comptes rendus*, p. 367).

Lycurgue, s'étant lié avec lui, obtint qu'il se rendît en mission à Sparte. Thalès y alla en effet, mais en qualité de poète, bien que son véritable objet fût d'agir sur les mœurs. Ses poésies étaient, en effet, une exhortation continuelle à la discipline et à la bonne entente ; leur rythme même était de nature à pacifier et à adoucir les esprits. Il fut donc en quelque sorte, à Sparte, un précurseur de Lycurgue et de la politique qui devait y triompher.

II

Plutarque n'a pas dit quelles étaient les institutions crétoises que Lycurgue avait trouvées dignes d'imitation. Mais il est évident que l'historien, comme ses lecteurs, songeait aux syssities, à l'usage obligatoire des repas sobres et pris en commun, puisque, à l'époque historique du moins, on ne rencontre cette coutume qu'à Sparte et en Crète. Voilà donc un premier emprunt quasi assuré.

Après la Crète — je continue de paraphraser Plutarque — Lycurgue visita l'Asie, désirant comparer à la civilisation crétoise, simple et austère, le luxe et la mollesse des Ioniens. C'est en Ionie qu'il avait découvert, dans la famille d'un certain Créophyle, les poèmes homériques, qu'il copia parce qu'il en senti la valeur morale et qu'il fut le premier à faire connaître de tous les Grecs.

Ainsi, de ce voyage d'Asie, Lycurgue rapporte le texte d'Homère, mais il ne fait aucun emprunt à la civilisation de l'Ionie, qui était tout à fait contraire à son idéal.

Plutarque dit ensuite que, d'après les Égyptiens, Lycurgue fit un séjour en Égypte et admira si vivement chez eux la séparation de la classe militaire d'avec les autres, qu'il introduisit ensuite cette division à Sparte, refusant aux ouvriers et aux artisans toute part dans le gouvernement de la cité. Voici donc un deuxième emprunt fait par Lycurgue aux pays qu'il visita : après les syssities crétoises, c'est la constitution égyptienne

d'une caste militaire, seule jugée digne de conduire l'État, à l'exclusion de celles où l'on travaillait.

Je ne m'occupe pas ici de rechercher si ces emprunts, vrais ou supposés, sont conformes à ce que nous savons d'autre part touchant la Crète et l'Égypte; ce qui m'importe, c'est ce que les anciens ont pensé, l'exposé et l'histoire de leurs opinions. Ces opinions, qui nous sont surtout connues par Plutarque, ont d'autant plus de valeur à mes yeux qu'elles ont exercé beaucoup plus d'influence que les institutions mêmes attribuées à Lycurgue. Depuis la Renaissance, le Lycurgue de Plutarque que ce législateur ait existé vraiment ou ne soit qu'une hypostase de l'Apollon pythien de Delphes, a été une des forces agissantes sur la philosophie politique de l'Europe; réel ou imaginaire, le Lycurgue de Plutarque est l'un des inspirateurs de Rousseau et de la Révolution.

Le séjour de Lycurgue en Égypte n'est pas seulement attesté par ceux que Plutarque appelle *les Égyptiens*, sans dire comment il connaît leur témoignage; leurs assertions à ce sujet, ajoute-t-il, sont confirmées par quelques historiens grecs. Mais Lycurgue visita-t-il aussi d'autres pays? Ici se place une phrase qu'il faut citer dans le texte et traduire littéralement : ὅτι δὲ καὶ Λιβύην καὶ Ἰβηρίαν ἐπῆλθεν ὁ Λυκοῦργος καὶ περὶ τὴν Ἰνδικὴν πλανηθεὶς τοῖς Γυμνοσοφισταῖς ὡμίλησεν, οὐδένα πλὴν Ἀριστοκράτη τὸν Ἱππάρχου Σπαρτιάτην εἰρηκότα γινώσκομεν. « Mais que Lycurgue ait visité et la Libye et l'Ibérie, qu'ayant erré dans l'Inde il se soit entretenu avec les Gymmosophistes, voilà ce que personne, à notre connaissance, n'a dit, en dehors d'Aristokratès le Spartiate, fils d'Hipparque. »

III

Cet Aristokratès, dont Plutarque avait les œuvres sous les yeux et qu'il cite plus d'une fois, n'est pas tout à fait un inconnu pour nous. Il est certain qu'il écrivit après Polybe, car Plutarque, dans un autre passage, cite le témoignage d'Aristokratès

après celui du grand historien et montre qu'il est en contradiction avec lui. Nous savons aussi qu'Aristokratès avait écrit, en quatre livres au moins, un ouvrage sur les choses de la Laconie, *Lakônika*. On a lieu de le placer vers le milieu du Ier siècle avant notre ère, à une époque où les institutions de Sparte, avec leurs singuliers archaïsmes, appelaient vivement l'attention du public gréco-romain. Comme le passage où il prétend corriger Polybe est empreint d'une manifeste exagération, il n'est pas impossible que les *Lakônika* d'Aristokratès aient été tout autre chose qu'un ouvrage critique ; mais le fait de sa naissance spartiate laisse du moins supposer qu'il était bien informé des traditions répandues dans cette ville, et qu'en donnant à ces légendes une forme littéraire, il avait ajouté aux informations plus ou moins sérieuses recueillies par ses prédécesseurs. Écrivant à son tour une biographie de Lycurgue, mais très gêné par l'indigence et les contradictions des historiens, Plutarque devait nécessairement recourir à un ouvrage très détaillé, tout en confessant honnêtement, comme il le fait ici et dans le récit de la mort de Lycurgue, qu'il lit dans Aristokratès une chose dont il ne trouve pas confirmation ailleurs.

Reprenons donc le texte d'Aristokratès tel que la citation de Plutarque le laisse entrevoir. Le sens général qui s'en dégage, c'est que Lycurgue, dans ses voyages, a visité les trois continents, l'Extrême-Orient asiatique, l'Extrême-Orient européen et la Libye. Qu'entend au juste Aristokratès par la Libye ? On songerait volontiers à Cyrène, mais cette ville n'ayant été fondée qu'en 630, il n'en saurait être question du vivant de Lycurgue, que l'on place vers 800 avant notre ère. A mon avis, l'historien spartiate a entendu désigner ainsi l'Égypte. Une vieille doctrine géographique voulait que les trois parties du monde fussent des îles, séparées l'une de l'autre par de larges fleuves qui communiquaient vers leurs sources avec l'Océan ; ainsi l'Europe était séparée de l'Asie par le Tanaïs, et l'Asie l'était de l'Afrique par le Nil. Il résultait de là que l'Égypte, elle-même divisée en deux par le Nil, appartenait sur la rive droite

à l'Asie, sur la rive gauche à l'Afrique. Comme cette conséquence parut à bon droit absurde, les uns firent commencer la Libye à la frontière occidentale de l'Egypte, les autres à la frontière orientale de ce pays, comme nous le faisons encore[1]. De toutes façons, Aristokratès n'a pu exclure l'Égypte en parlant de la Libye et Plutarque n'a pu le comprendre ainsi, car il est évident qu'il compte Aristokratès parmi les quelques historiens grecs, ἔνιοι, qui sont d'accord avec *les Égyptiens* pour faire voyager Lycurgue sur les bords du Nil.

Mais Aristokratès n'a pas dû se contenter de dire que Lycurgue avait voyagé dans divers pays; comme Plutarque après lui, il cherchait sans doute dans ces voyages et dans les entretiens que Lycurgue avait eus avec des sages de nations différentes l'origine de ce qu'il y avait de particulier et de singulier dans ses institutions. Ceci n'est pas une simple hypothèse : nous en avons la preuve dans le membre de phrase relatif aux voyages de Lycurgue dans l'Inde et à ses conversations avec les gymnosophistes ou brahmanes. Depuis Alexandre le Grand, qui les avait fréquentés et dont les compagnons, parmi lesquels des philosophes comme Pyrrhon, avaient eu l'occasion de les étudier de près, les brahmanes et leur sagesse étaient à la mode, à preuve la place considérable que leur fait Strabon dans son quinzième livre. Même si l'existence de Lycurgue m'était démontrée, je ne croirais jamais, pour ma part, qu'il ait fré-

1. Je résume les théories des anciens sur ce point : 1° Le Nil (en particulier la branche occidentale, canopique) forme la limite de l'Asie et de l'Afrique. C'est la thèse des anciens géographes ioniens du ve siècle (Hécatée, *FHG*. I, 22; Scylax, *Peripl.* 106; Polybe, III, 37, 3; Ptolémée, IV, 5, 19). 2° La limite de l'Asie est l'isthme de Suez, c'est-à-dire le golfe Arabique (auteurs loués par Strabon, p. 32; Denys le Périgète, v. 23; Agathémère, *GGM*. II, 472, qui cite les deux opinions). 3° La limite de l'Asie est celle de l'Égypte à l'ouest (Artémidore, Isidore) [Pline, V, 9; Méla, I, 9.] Le passage capital est Strabon (Didot, p. 29; Tardieu, I, 59) : « Les mieux avisés d'entre ceux qui prétendent séparer rigoureusement l'Asie de la Libye... ont préféré, dans leurs essais de délimitation, le golfe au Nil, comme offrant une ligne de démarcation plus convenable entre les deux continents, puisque le golfe s'étend presque d'une mer à l'autre. » Strabon ajoute qu'Homère concevait, lui aussi, la région méridionale de la terre partagée en deux par le golfe Arabique, non par le Nil.

quenté les gymnosophistes, et je ne le crois pas davantage pour Démocrite, à qui des anciens ont attribué les mêmes relations ; mais, encore une fois, il ne s'agit pas de ce que nous devons croire ou rejeter ; il s'agit de ce qu'ont cru les anciens qui, probablement aussi mal informés que nous touchant Lycurgue, connaissaient infiniment mieux les institutions de Sparte et possédaient des témoignages directs et détaillés, qui nous manquent, sur les gymnosophistes et autres sages de pays non grecs.

Donc, puisque Lycurgue, d'après les historiens suivis par Plutarque, a fait des emprunts à la politique de l'Égypte, puisqu'il en a fait, suivant Aristokratès, qui devait les spécifier, à la sagesse théorique et pratique des Brahmanes, il doit en être de même pour les sages de l'Ibérie, et nous touchons ici à la question principale que je m'efforce d'éclaircir.

IV

Aucun texte, à ma connaissance, ne parle de sages et de législateurs divinement inspirés dans le pays que les Romains appelaient l'Espagne [1]. Si tout le monde, jusqu'à présent, a compris qu'Aristokratès faisait voyager Lycurgue jusqu'en Espagne, c'est faute d'avoir réfléchi qu'il n'avait aucune instruction à tirer de là.

Mais qu'est-ce qu'Aristokratès, racontant l'histoire de temps très anciens, pouvait entendre par l'Ibérie ?

Au ve siècle encore avant notre ère, alors que les Celtes n'avaient pas atteint la Méditerranée, les Ibères s'étendaient jusqu'au Rhône et confinaient là aux Ligures [2]. Hérodote, énumérant les peuples qui formaient l'armée d'Hamilcar [3], nomme les Ibères à côté des Lygiens (Ligures) et ne nomme

1. Arganthonios, roi de Tartessos, le généreux ami des Phocéens (Hérod., I, 163), ne fait pas exception.
2. Hérodore, *Fragm. hist. graec.*, II, p. 34.
3. Hérodote, VII, 165.

pas les Celtes. « Anciennement, dit Strabon (p. 166), on entendait par Ibérie tout le pays à partir du Rhône et de l'isthme formé par les deux golfes galatiques (de Biscaye et de Lion), tandis qu'aujourd'hui on place la limite de l'Ibérie aux Pyrénées et l'on considère ce mot comme synonyme d'Espagne. » Aux siècles suivants, par l'effet de la conquête celtique, non seulement dans la région entre les Alpes et les Pyrénées, mais en Espagne, les écrivains grecs étendent démesurément la Celtique aux dépens de l'Ibérie ; c'est la géographie politique qui modifie la géographie ethnographique. Ephore réservait le nom d'Ibérie aux pays à l'ouest de Gadès ; Eratosthènes, de même, prolongeait jusque-là le domaine des Celtes (Strabon, p. 199 et 107). Mais cette substitution du nom de la Celtique à celui de l'Ibérie est récente ; à l'époque qui précède l'extension des Celtes, ce que les archéologues appellent le second âge du fer, la Gaule connue des navigateurs grecs, son *hinterland* et peut-être même l'Italie du Nord sont englobés sous le nom vague d'Ibérie. « Eschyle, dit Pline (XXXVII, 11), place l'Eridan en Ibérie, c'est à-dire en Espagne, et lui donne le nom de Rhône. » Nonnos, qui prend à dessein pour guide de très vieux auteurs, applique deux fois au Rhin l'épithète d'*ibérique* (XXIII, 94 ; XLIII, 410) : Ῥῆνος Ἴβηρ βρεφέεσσι κορύσσεται-Χρυσὸν Ἴβηρ πόρε Ῥῆνος. En voilà assez pour justifier ma thèse : l'Ibérie où Lycurgue aurait porté son humeur errante et son goût de s'instruire n'est nullement l'Espagne, mais la Gaule.

Si l'Espagne, au sens géographique reçu de ce mot, ne pouvait fournir à Lycurgue les connaissances qu'il allait chercher si loin, il n'en était pas de même du pays des Druides, ces Gymnosophistes de l'Occident.

V

Les Druides ont été rapprochés ailleurs des Gymnosophistes de l'Inde, comme ils l'ont été des Mages de la Perse et des Pythagoriciens de l'Italie. Diogène de Laerte, dans son préam-

bule, dit que, suivant quelques auteurs, la philosophie a pris naissance chez les Barbares, en particulier parmi les Mages de la Perse, les Chaldéens des Babyloniens et des Assyriens, les Gymnosophistes de l'Inde, les Druides et Semnothées des Celtes et des Galates; c'est ce que disaient Aristote dans son livre sur la magie et Sotion au livre XXIII de son ouvrage sur la succession des écoles philosophiques. Bien que l'attribution de Μαγικόν à Aristote soit évidemment erronée, ce témoignage n'en remonte pas moins à la fin du IIIe siècle avant notre ère, date assignée à Sotion l'Alexandrin. Un peu plus loin, Diogène écrit cette phrase mémorable, parce qu'elle semble conférer une certaine authenticité aux célèbres triades bardiques : « On dit que les Gymnosophistes et les Druides énoncent leur philosophie par des apophtegmes énigmatiques tels que celui-ci : Honorer les dieux, ne rien faire de mal, agir avec courage. » Enfin, au rapport de Clément d'Alexandrie (*Strom.*, I, 15), un certain Alexandre, dans un livre sur les symboles pythagoriciens, rapportait que Pythagore avait écouté les Galates et les Brahmanes, Galates étant évidemment ici synonyme de Druides, nommés expressément quelques lignes plus bas.

Je dois pourtant ajouter ceci : Jamblique, dans sa *Vie de Pythagore*, dit que, suivant quelques-uns, le philosophe de Samos aurait emprunté de toutes mains (c. XXVIII). La phrase est malheureusement corrompue à la fin. Elle commence par l'énumération des sources auxquelles Pythagore aurait puisé : les prêtres égyptiens, les Chaldéens, les Mages, les initiations d'Eleusis, d'Imbros, de Samothrace et de Délos. Viennent ensuite les mots inintelligibles et dont Cobet a désespéré : Καὶ εἴ τι παρὰ τοῖς κοινοῖς, καὶ περὶ τοὺς Κελτοὺς δὲ καὶ τὴν Ἰβηρίαν. Or, nous savons par les *Philosophoumena* (c. II) que Zamolxis, esclave de Pythagore, passait pour avoir enseigné la philosophie de son maître aux Celtes, et Timagène, traduit par Ammien (XV, 9), dit aussi que le Collège des Druides a été formé par l'autorité de Pythagore (*ut auctoritas Pythagorae decrevit.*) Il est certain, comme nous le verrons, qu'on a soutenu

aussi la thèse contraire, qu'on a fait de Pythagore l'élève des Celtes, c'est-à-dire des Druides, et il est possible qu'il y ait un écho de cette manière de voir dans la phrase mutilée de Jamblique. Mais cet écrivain, qui parle des Celtes, ne parle pas des Ibères : le texte porte περί τοὺς Κελτοὺς δὲ καὶ τὴν Ἰβηρίαν. Il avait donc probablement sous les yeux un témoignage qui, comme celui d'Aristokratès, faisait voyager Pythagore en Ibérie, c'est-à-dire en Celtique, et le mettait là en relation avec les Druides, qui étaient les théologiens des Celtes. Mais c'est peut-être donner trop d'attention à un passage corrompu, dont il n'y a rien de positif à tirer.

Les historiens qui faisaient de Lycurgue et de Pythagore les auditeurs des Brahmanes et des Druides, sans expliquer comment des Grecs auraient pu comprendre ces barbares, ne méritent certainement aucune créance ; ils affirmaient des faits dont ils n'avaient, dont ils ne pouvaient avoir aucune connaissance; mais si leurs assertions sont négligeables du point de vue de l'histoire, elles ne le sont pas en tant que déductions tirées de la conformité des doctrines; car ces doctrines, que nous entrevoyons si vaguement, surtout en ce qui concerne les Druides, les anciens, répétons-le, en étaient informés beaucoup mieux que nous. Là où, par hasard, nous sommes renseignés avec quelque précision, la conformité apparaît si surprenante qu'il est difficile de l'attribuer au hasard, ou de l'expliquer en supposant que les témoignages des anciens soient copiés les uns sur les autres ou frauduleux.

VI

César, Diodore, Strabon, Méla, Lucain, Dion Chrysostôme, quand ils nous parlent des Druides, n'ont assurément pas présents à l'esprit les dires des compagnons d'Alexandre sur les Brahmanes et les Garmanes (*çramana*, c'est-à dire *ascètes*) de la vallée de l'Indus. Or, voyons les ressemblances qui ressortent des textes. Druides et Brahmanes fréquentent volontiers des forêts épaisses; ils s'y livrent à la méditation sur les grands

problèmes de la vie et de la mort ; ils enseignent que celle-ci n'est que le passage à une vie nouvelle ; ils croient que le monde sensible aura une fin ; ils sont les conseillers des rois et souvent détiennent la vraie puissance (preuve qu'ils ne vivent pas toujours dans les forêts) ; ils président à tous les sacrifices, même à ceux des particuliers, qui ne peuvent se passer de leur ministère ; ils prédisent l'avenir et annoncent seuls la volonté des dieux ; ils sont exempts de toutes charges et impôts... Assurément, il y a aussi des différences ; la plus importante, c'est qu'il n'y a pas trace d'ascétisme chez les Druides et qu'ils président à l'éducation de la jeunesse, ce qui n'est pas dit des Gymnosophistes. Mais les analogies sont trop nombreuses et trop frappantes pour qu'on se contente de les considérer comme telles sans tirer de là aucune conclusion. En pareille matière les anciens recouraient volontiers à l'hypothèse, transformée bientôt par eux en fait historique, de l'intervention d'une personnalité éminente, qui aurait recueilli un peu de la sagesse des uns pour la transporter, comme une marchandise de prix, chez les autres. Les modernes repoussent avec raison cette solution trop facile ; ils admettent plutôt que l'analogie de certaines institutions, comme celle de certaines langues, s'explique par une lointaine communauté d'origine. Si les anciens avaient su que les langues parlées par les Druides, les Pythagoriciens, les Mages et les Brahmanes remontaient à une source commune, bien plus, que la comparaison des langues permet d'entrevoir des rapports particulièrement étroits entre Indous, Iraniens, Italiotes et Celtes dans le domaine spécial des termes liturgiques et rituels[1], ils auraient sans doute cherché dans cette voie seulement l'explication des analogies qu'ils constataient.

Cette voie, indiquée par la logique, est d'ailleurs difficile et périlleuse, car on ne trouve pas un clergé puissant partout où ont été parlées des langues aryennes. Le témoignage de César,

1. Voir Vendryes, *Mém. Soc. ling.*, XX, 1918, p. 265-285 (*Rev. arch.*, 1918, p. 347).

confirmé par Tacite, est formel : il n'y a pas de Druides en Germanie. Il n'y a pas non plus la moindre trace d'un clergé parmi les Gaulois de l'Italie du Nord, si longtemps en lutte avec les Étrusques et les Romains. Ces faits, bien que négatifs, doivent inspirer une grande circonspection. Sous une forme ou sous une autre, on en reviendra peut-être aux doctrines d'Amédée Thierry, d'Aurélien de Courson et d'Alexandre Bertrand sur la distinction des Celtes et des Galates, ceux-ci d'expansion plus récente et plus semblables aux Germains que les Celtes de la Gaule proprement dite. Mais ce n'est pas le lieu de nous engager dans ces épines ; revenons à l'historien spartiate.

VII

Nous avons vu qu'il fait voyager Lycurgue pour expliquer ce qui paraît adventice dans les institutions de Sparte ; Plutarque, qui a son livre sous les yeux, fera de même. L'hégémonie de la classe militaire est, nous dit Plutarque, un emprunt fait à l'Égypte ; les repas communs sont un emprunt fait à la Crète ; que reste-t-il donc d'essentiel à justifier, à déduire d'une source étrangère ? Il me semble que les Grecs étaient encore frappés de trois caractères des institutions de Lycurgue qui ne trouvaient ni explication ni analogie dans les usages communs aux autres Grecs : l'ascétisme, l'éducation purement militaire et la liberté laissée aux femmes. L'ascétisme se manifestait à Sparte, non seulement par la dureté voulue de l'existence matérielle, les privations imposées en matière de nourriture, de vêtement, de logement et de mobilier, mais dans des pratiques comme celle de la flagellation des éphèbes devant l'autel d'Artémis Orthia. L'éducation purement militaire, dominant toute autre préoccupation et s'asservissant même la littérature et la musique, est un autre caractère d'autant plus singulier que le militarisme, au sens moderne de ce mot, répugnait profondément à l'esprit des Grecs ; or, on a pu dire, dès l'antiquité, que Sparte était moins

une ville qu'un camp. Enfin, le fait que la femme spartiate n'était pas enfermée dans un gynécée, qu'elle prenait part aux exercices des hommes et faisait sentir son influence à la fois dans la famille et dans l'État, semblait aux Grecs et surtout aux Athéniens chose scandaleuse; Aristote blâme cela expressément[1] et ajoute qu'à l'exception des Celtes tous les peuples militaires et guerriers se laissent dominer par les femmes, qu'ils sont γυναικοκρατούμενοι. Aristote explique à sa manière pourquoi les Celtes, dont il savait peu de chose, échappent à cette loi[2]; vraie ou fausse, son explication est à retenir, car, alors même que les femmes gauloises, comme je le crois, auraient été plus libres que les femmes grecques, l'autorité d'Aristote devait empêcher des écrivains postérieurs de chercher en pays celtique l'origine de la *gynécocratie* lacédémonienne. Restent donc l'ascétisme et l'éducation militaire, innovations attribuées à Lycurgue, dont un historien de Sparte devait chercher à rendre compte par la méthode dont nous avons constaté des exemples.

N'est-il pas naturel et presque nécessaire de supposer que si Aristokratès faisait enseigner l'ascétisme à Lycurgue par les gymnosophistes de l'Inde, il le montrait tirant de la Gaule et des Druides les principes de l'éducation militaire?

Mais, si étrange que cela paraisse, parmi les trente et quelques textes que nous possédons sur les Druides, pas un seul ne nous apprend comment ils formaient la jeunesse au métier des armes, qui, avant la conquête romaine, était le métier par excellence des nobles gaulois. Les deux seuls textes un peu développés, où il soit question de l'éducation de la jeunesse noble en Gaule, feraient même croire, si l'on n'y prenait garde qu'on y formait exclusivement des théologiens.

1. Aristote, *Polit.*, II, 6.
2. Il prétend qu'ils sont homosexuels.

VIII

Après avoir rapporté que les Druides jouissent de grands privilèges, notamment de l'exemption d'impôts et du service militaire, César nous dit que l'appât de pareils avantages attirait vers les écoles druidiques une foule de jeunes gens, les uns venant de leur plein gré, les autres envoyés par leurs parents et leurs proches. Ces jeunes gens, en l'absence de livres, que les Druides ne permettent pas d'écrire, sont obligés d'apprendre par cœur un grand nombre de vers et passent quelquefois vingt ans à leur école. L'objet de l'enseignement, marqué par César, c'est la philosophie, l'astronomie, les sciences, la théologie. Méla a certainement en vue ce passage de César lorsqu'il écrit : « Les Druides enseignent beaucoup de choses aux plus nobles de la nation ; ils enseignent longtemps et en cachette, *pendant vingt ans*, soit dans des cavernes, soit au cœur même des forêts. »

Quelque familiers que nous soient ces textes, il faut faire effort pour montrer ce qu'ils ont d'incomplet et, en apparence du moins, de contradictoire. Pour en tirer quelque chose de raisonnable, on doit les interpréter.

Ces nombreux élèves des Druides, envoyés dans leurs écoles — qui sont, en conséquence, de véritables internats — par leurs parents et par leurs proches, quand ils ne s'y décident pas d'eux-mêmes, ces disciples qui passent quelquefois vingt ans à apprendre par cœur des milliers de vers relatifs à la théologie et à la philosophie au sens le plus large (Cicéron, informé par Divitiac le Druide, se sert du mot grec φυσιολογία, *naturae ratio*)[1], ce sont des novices, de futurs Druides, des jeunes gens qui aspirent à une existence privilégiée, exempte du service militaire. Mais n'y a-t-il que ceux-là? Évidemment non, car le premier point de l'enseignement des Druides, le seul qui soit généralement connu (*unum in vulgus effluxit*, dit Méla, III, 2, 19), c'est l'assurance de l'immortalité de l'âme,

1. Cic., *De Divin.*, I, 41.

dont la conséquence, disaient déjà les anciens, est le mépris de la mort qui rend les hommes plus courageux à la guerre. Pourquoi enseigner cela, afin de les former aux vertus militaires, à de futurs *embusqués* qu'attire précisément, dans les écoles druidiques, l'espoir d'être reçus dans leur congrégation et de ne jamais se battre ?

Mais, à y regarder de près, le texte même de César, à défaut du bon sens, permet de distinguer entre les élèves des Druides et leurs novices[1]. César parle non pas une fois, mais à deux reprises de l'éducation qu'ils donnent, et chaque fois il parle d'autre chose, bien que l'on puisse aisément croire le contraire. D'abord, après avoir dit que les Druides sont les ministres et les interprètes de la religion : « Un grand nombre de jeunes gens, ajoute-il, accourent auprès d'eux pour recevoir l'instruction (*disciplinae causâ*) et leur témoignent le plus grand respect. » Rien de plus; rien sur la nature de l'instruction qu'ils reçoivent; il s'agit ici de fils de bonnes familles, non d'apprentis théologiens (VI, 13). Au chapitre suivant, César nous dit que les Druides ne font pas la guerre et ne paient pas d'impôts; attirés par ces avantages, beaucoup de jeunes gens (*multi*) viennent à eux ou leur sont confiés par leurs familles. Ceux-là sont bien les novices, qui se gravent dans la mémoire des milliers de vers, qui restent vingt ans en apprentissage, qui suivent des cours de philosophie, d'astronomie, de sciences naturelles et de théologie. On pourrait donc croire, en l'absence d'autres informations, que les Druides ont deux sortes d'établissements, des écoles et des noviciats.

Ce que dit Méla de l'enseignement qu'ils donnent aux fils de la haute noblesse dans les cavernes et au cœur des forêts concerne uniquement les noviciats, alors que le druidisme était déjà persécuté par les Romains[2] : c'est la condition des pasteurs

1. Cf. Jullian, *Histoire de la Gaule*, t. II, p. 166. On verra en quoi je diffère de mon savant ami sur l'éducation que recevaient les jeunes Gaulois.

2. Sur ce point je me sépare à regret de M. Jullian, qui semble oublier la date du texte de Méla.

dans les Cévennes, des curés sous la Terreur et le Directoire. Il est absurde de supposer, étant donné le climat de la Gaule, que les Druides n'aient eu que des écoles en plein air, au milieu des bois. A l'époque de l'indépendance de la Gaule, ils devaient avoir, sinon des palais scolaires, du moins des centres d'enseignement composés de groupes de maisons modestes comme celles qu'on a déblayées à Bibracte et, sans doute aussi, dans la belle saison, des camps établis dans des clairières. Les futurs novices étaient-ils élevés d'abord avec les futurs guerriers? C'est bien possible, mais nous n'en pouvons rien savoir. Ce qui est certain, c'est que les Gaulois, à leur clergé près, étaient un peuple de militaires, non de spéculatifs, et que l'éducation qu'ils recevaient aux mains des Druides, sans doute avec le concours d'hommes de guerre expérimentés, devait être essentiellement propre à les former à la carrière des armes. Mais l'instruction technique restait dominée par la philosophie spiritualiste qu'enseignaient les Druides et dont le dogme principal fut répandu par leurs élèves jusque dans le peuple : *longae vitæ mors media est* ; *ignavum rediturae parcere vitae*[1].

Si ce dogme s'est ainsi propagé — *in vulgus effluxit*, comme dit Méla — c'est qu'il n'était pas communiqué sous le sceau du secret. Il n'en était pas de même de leur enseignement supérieur à l'usage des seuls novices, des futurs Druides; c'est sans doute pour cela qu'ils n'avaient pas de livres, mais un enseignement purement oral. Une allusion trop discrète à leurs doctrines cachées se devine dans un vers célèbre de Lucain, qui devait en savoir plus long (I, 452); il s'agit peut-être d'un fatalisme astrologique, où les dieux adorés du vulgaire n'avaient aucune part[2].

1. Lucain, I, 457-462.
2. Parler, comme on le fait, des dieux *druidiques*, de la triade *druidique*, etc. me semble absolument inadmissible et contraire aux maigres textes dont nous disposons.

X

Aristokratès de Sparte avait lu, comme tous les écrivains de son temps, l'œuvre historique de Posidonius, qui a dû, s'étant beaucoup occupé de la Gaule, entrer dans des détails sur les Druides et leurs écoles, bien que Strabon, qui l'avait certainement en mains, n'en ait soufflé mot. C'est là, où peut-être dans l'encyclopédie en 42 livres d'Alexandre Polyhistor, qu'il aura trouvé la description d'une éducation militaire uniforme et sévère donnée à toute la jeunesse noble d'un pays, loin des influences amollissantes de la famille, comme une préparation non pas à des jeux, à des victoires olympiques ou isthmiques, mais à la guerre. Lycurgue passant pour avoir beaucoup voyagé, ne serait-ce pas là, chez les Druides de l'Ibérie, qu'il aurait trouvé la conception plus barbare que grecque qui inspira, pendant plus de cinq siècles, le dressage de la jeunesse de Sparte?

On comprend maintenant pourquoi je me suis permis de donner un titre un peu ambitieux à ce mémoire. Si mes raisonnements sont corrects, l'ignorance complète où nous laissaient les textes sur la formation militaire des Gaulois est quelque peu atténuée par ce que nous lisons, chez Plutarque et d'autres, sur la formation militaire des Spartiates.

En résumé :

1° Nous ne savons rien de l'éducation militaire des nobles Gaulois, bien qu'ils aient certainement reçu une telle éducation;

2° Nous savons que toute leur éducation était aux mains des Druides; c'est donc les Druides qui présidaient aussi à leur éducation militaire;

3° Des emprunts que Lycurgue aurait faits aux sages d'autres peuples, personne ne désigne, même vaguement, celui qu'il fit aux Druides, lesquels étaient pourtant cités, semble-t-il, parmi ceux auxquels il fut redevable;

4° Élimination faite des emprunts spécifiés ou vraisemblables, restait à expliquer, dans les institutions de Lycurgue, l'éducation militaire de la jeunesse, dont on ne nous dit pas qui l'a inspirée;

5° Donc, trouvant d'un côté les Druides dont on ne spécifie pas l'influence et, de l'autre, l'éducation militaire spartiate dont on ne spécifie pas l'origine, il semble naturel d'admettre qu'aux yeux de certains Grecs, tout au moins, à tort ou à raison, l'éducation militaire inspirée par Lycurgue ait passé pour un emprunt fait aux Druides.

Assurément, il n'y a pas eu imitation ou emprunt; Lycurgue a aussi peu consulté les Druides que les Gymnosophistes et les prêtres de l'Égypte; mais le fait qu'un Grec qui fut un compilateur laborieux, qui connaissait à merveille, étant né à Sparte, les institutions lacédémoniennes, ait cru devoir recourir à l'hypothèse d'un voyage de Lycurgue en Gaule pour expliquer le côté militaire de ses institutions, ce fait, dis-je, si je l'ai établi, constitue un témoignage indirect et inaperçu qui, pour n'avoir pas toute la précision désirable, ne pourra pas, je l'espère, être négligé désormais des historiens de la Gaule indépendante et du druidisme.

Salomon Reinach.

L'OUVRAGE DE PÉNÉLOPE

(PLANCHE II.)

Le filet sans nœud, le précurseur de la dentelle aux fuseaux, qui se fait parmi les peuplades primitives des parties du monde les plus diverses, aussi bien que dans l'antiquité et pendant le moyen âge, comme le démontrent les gants de Morard, abbé de Saint-Germain († 1014) au musée de Cluny (n° 6525), est un des rares travaux de femmes dont les peintres des vases grecs nous ont tracé l'image. J'ai pu démontrer ailleurs[1] que ce que l'on avait cru être de la broderie sur métier[2] n'était, en effet, que cette manipulation ingénieuse par laquelle on arrive en entrecroisant les fils d'une trame, tendue sur un métier, à faire un filet sans nœud, qui se répète, en sens inverse, en haut et en bas de l'ouvrage.

C'est ainsi que les femmes grecques faisaient les filets qui retenaient leurs chignons, comme nous le voyons sur les monuments depuis le ve siècle avant notre ère, aussi bien que les femmes coptes ont fait, tant de siècles plus tard, les bonnets que nous ont conservés les tombeaux d'Égypte.

J'ai pu réunir autrefois trois vases et un miroir gravé[3] où se voyait ce travail, en différents états de progression. Je puis y ajouter aujourd'hui deux monuments nouveaux. C'est d'abord une pyxis du Musée Britannique[4], où une femme court en

1. *Jahreshefte des Oesterr. arch. Inst.*, XIX-XX, 1919, p. 162.
2. Margaretha Lång, *die Bestimmung des Onos oder Epinetron*, p. 45 ss.; Blümner, *Technologie*, I², p. 221-2.
3. Stackelberg, *Gräber der Hell.* taf. XXXIII; *Cabinet Pourtalès*, pl. XXXIV; *Journal of Hell. stud.*, 1911, 15 = Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, X, p. 243, fig. 155; Blümner, *l. c.*, 221, fig. 80 = Lång, *l. c.*, p. 49, fig. 19.
4. *Journ. of Hell. stud.*, XLI, 1921, pl. III, p. 145, n° 16.

tenant devant elle un métier, sur lequel se distingue nettement, quoique d'une façon un peu trop simplifiée à cause de la petite dimension de la figure, l'entrecroisement des fils en haut et en bas de la trame. Mais c'est surtout un objet beaucoup plus curieux que MM. Feuardent frères m'ont gracieusement permis de faire connaître aux lecteurs de cette Revue; je tiens à les en remercier ici.

Il s'agit d'une bobine en terre cuite dorée, ornée de couronnes de laurier et enrichie des deux côtés de charmantes plaquettes en or repoussé (Pl. II).

Elle passe pour avoir été trouvée en Crimée, ce qui ne me semble pas sujet à caution. Mais le travail paraît bien être attique et remonter vers le milieu du ve siècle. L'œil dessiné en triangle, les draperies en lignes courbes ne permettent pas de le faire remonter aussi haut que l'on serait tenté de le faire d'après le chignon d'Ulysse, qui ressort sous son bonnet de marin, et d'après les mains aux doigts effilés de Pénélope, qui rappellent ceux d'un fragment d'Euthymidès au Musée de Boston[1].

D'un côté se trouve Ulysse, vêtu d'une exomide assez ample, le pileus sur la tête, qui, assis sur un tabouret, concentre toute son attention sur le travail qui l'occupe. Il est en train d'arranger avec un couteau, qu'il tient serré dans sa main gauche, un bâton noueux en forme de crosse. Sa besace est suspendue au fond. Son vieux chien amaigri, couché par terre, relève la tête et la retourne vers lui.

Sur l'autre médaillon Pénélope fait un filet sans nœud. Elle est assise aussi sur un tabouret et toute à son ouvrage. Elle est vêtue d'un simple chiton sans manches, qui va jusqu'à ses pieds nus et qui est retenu autour de la taille par une ceinture. Le manteau, qui enveloppe ses jambes, retombe sur son siège. La rangée de boucles entourant son front est ceinte de deux rubans; une mèche de cheveux descend sur son cou et un filet

1. Beazley, *Attic redfig. vas. in Amer. Mus.* p. 32, fig. 16.

de perles (?) retient son chignon. Devant elle est posé son panier à ouvrage, avec des pelotons de laine et un fuseau ; la forme en est insolite : dans le haut un treillis très ouvert est bordé d'un grénetis qui se retrouve plus bas et sépare la partie inférieure au travail plus serré. Son métier est aussi plus orné que celui qu'on voit sur les vases peints. Les montants, couronnés d'un bouton fleurdelisé, semblent faits au tour et garnis de perles, comme la traverse supérieure qui les réunit. De plus, on voit ici deux échelons, tandis que sur le métier du petit dessin emprunté au Musée Britannique, qui lui ressemble le plus, il n'y a que deux traverses en tout et sur celui qui est cité plus haut un seul échelon sous une espèce de fronton. Les trois autres n'en ont qu'un seul en tout.

Il est possible, du reste, que ce qui semble être la traverse la plus basse, soit en réalité la lame dont on se sert en général dans tout le monde, pour retenir en place les fils entrecroisés ; cet instrument n'est pourtant pas absolument de rigueur et il manque aux autres images.

Mais il y a encore une autre divergence dans la plaquette Feuardent qui offre beaucoup plus d'importance. Pénélope ne se contente pas d'entrecroiser, de ses doigts experts, les fils de la trame, du reste très sommairement indiqués ; elle introduit dans son ouvrage, comme on le fait dans un tissu broché, un fil qui se déroule d'un des pelotons de son panier. Évidemment l'autre bout de ce fil reste attaché au dernier tour du bas du filet et elle en a pris une portion qu'elle mêle aux entrecroisements du haut, pour en laisser là une partie, tandis qu'elle descendra tout à l'heure, vers le bas, l'autre partie du fil, en rapport avec les entrecroisements qui résultent de cette technique.

Parmi les filets coptes, il s'en trouve où l'on a pu obtenir de la sorte des bandes de couleurs transversales[1] et les vases grecs nous en font voir de semblables. Entre autres spécimens

1. Louise Chinnerer, *Antike Handarbeiten*.

je citerai le bonnet de Séléné, sur son char attelé de deux chevaux ailés, la pleine lune sur la tête, se détachant sur le ciel étoilé : les bandes de zigzags en couleurs y alternent avec des ouvertures plus grandes qui, comme des crevés, laissent apercevoir la masse noire des cheveux[1] (fig. 1).



Fig. 1.

Je m'en tiens à cet exemple simple et précis, qui ne prête à aucun doute. Les filets, tels que celui du plat assez récent qu'a reproduit Mlle Siewerts van Reesema et qui présente une technique beaucoup plus compliquée à trame double[2], sont postérieurs de beaucoup à notre bobine. Celui du magnifique skyphos du Louvre, au dessin si riche[3], me semble le résultat d'un procédé plus simple. Le dessin des carreaux ne doit résulter, semble-t-il, que de l'entrecroisement des fils de la trame, variés en couleur et probablement aussi en grosseur. La bande au méandre n'est apparemment qu'un ruban ou une broderie surajoutée, pour rattacher les deux moitiés du filet.

Ce que fait Pénélope dans notre plaquette n'est certes pas conforme au récit de l'*Odyssée*, où elle tisse pendant le jour, sur un grand métier (μέγαν ἱστόν), un linceul pour Laerte, son beau-père, et où elle défait chaque nuit le travail de la journée. Sur ce petit métier elle ne pourrait faire qu'un joli bonnet bariolé pour elle-même. Mais l'orfèvre qui travailla au repoussé notre plaquette, ou son dessinateur, s'il a eu un modèle, se sera dit qu'il était bien difficile d'introduire un grand métier dans ce petit cercle, et que, mieux qu'un tissu (qui ne se défait qu'avec autant ou plus de difficulté qu'il ne se fait),

1. Gerhard, *Trinkschalen*, pl. VIII. 1.
2. *Jahreshefte*, *l. c.*, p. 165, fig. 108; p. 166, fig. 110.
3. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, X, pl. XXIII.

ce genre d'ouvrage, où l'on peut anéantir, d'un coup de main, tout l'effet d'un patient labeur d'heures entières, serait plus propre à faire comprendre l'intention de Pénélope. Tout le monde savait qu'elle n'avait qu'à lâcher la trame de son ouvrage, sans prendre les précautions nécessaires pour la maintenir, et que le tour était joué. Ainsi l'artiste, en la montrant à l'œuvre, suggérait à tous ceux qui connaissaient l'*Odyssée* ce qui se passerait la nuit.

Il ne me reste qu'à exprimer mon étonnement de voir que, parmi cette foule d'images de la vie des femmes que nous ont laissées les peintres de vases, il n'y a que la femme et la maîtresse d'Ulysse (Circé) qui tissent ; que Pénélope est parmi les seules qui font du filet sans nœuds; que celles qui filent sont nombreuses et celles qui préparent le fil sur l'onos pas trop rares, mais que l'on n'en a pas encore trouvé une seule qui travaillât à l'un de ces innombrables rubans dont on ornait les vivants victorieux et les tombeaux des morts.

J. SIX.

Amsterdam.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES & CORRESPONDANCE

LÉON HEUZEY

CONSERVATEUR AU MUSÉE DU LOUVRE

(*Souvenirs d'un collaborateur*).

A l'occasion du jubilé qui, le 5 novembre 1911, réunissait les amis et les élèves de Léon Heuzey, pour célébrer ses quatre-vingts ans et le trentième anniversaire de la fondation de son département, j'ai publié dans la *Revue de Paris* (15 novembre 1911) un article sur les travaux du maître et un résumé de sa carrière. Plus tard, dans le *Journal des Savants* (mai 1916, p. 193), à propos du rôle scientifique de la *France en Chaldée*, j'ai expliqué son intervention décisive dans l'apport des antiquités de Tello au Musée du Louvre et dans l'organisation des missions de Sarzec et Cros. Puis ceux qui, au moment des obsèques de M. Heuzey, ont rendu hommage à sa belle et longue vie, n'ont pas manqué à leur tour d'en retracer les étapes (P. Monceaux, *Discours prononcé aux obsèques de M. L. Heuzey, au nom de l'Académie des Inscriptions*, févrer 1922 ; Th. Homolle, *Gazette des Beaux-Arts*, 1922, I, p. 197; H. Lechat, *Revue de l'art anc. et mod.*, 1922, II, p. 3). Enfin je rappellerai que notre ami G. Radet, dans sa substantielle *Histoire de l'École d'Athènes*, a raconté les débuts du jeune normalien, ses voyages et explorations et la genèse de ses principaux livres sur la Grèce.



On me permettra donc de renvoyer à ces biographies antérieures pour l'exposé des faits qui ont consacré la réputation de l'illustre savant. Ici je chercherai avant tout à donner une idée de l'homme lui-même, de son caractère, de ses goûts, de sa méthode, et à faire comprendre l'influence profonde qu'il a exercée sur toute une génération de travailleurs. Si je suis amené à recourir trop souvent au haïssable « moi », on m'excusera de le faire, puisque mon sujet est de dire ce que je dois à une longue intimité et à une collaboration d'environ quarante ans.

***

C'est vers l'année 1879 que, revenant en congé de l'École d'Athènes, je fus pour la première fois reçu par Léon Heuzey au Louvre. Je le trouvai dans le vaste bureau, un peu sombre, tout peuplé d'armoires, de tables et de pape-

rasses entassées, qu'il devait occuper jusqu'à sa retraite et je ne me doutais pas que dans cette chambre d'aspect sévère, où me parlait à voix presque basse un homme d'allures réservées et discrètes, devaient se dérouler tant d'années heureuses et laborieuses de ma propre existence. Plus tard je me suis expliqué pourquoi Heuzey faisait un peu peur aux gens qui l'abordaient sans le connaître : sous une apparence de froideur il cachait une sorte de gêne et de timidité, qu'il éprouvait lui-même quand il se trouvait en présence d'un inconnu, et la haute distinction de ses manières, son parler lent, coupé de silences, achevaient de paralyser toute exubérance de conversation. Il étudiait d'abord son interlocuteur; il le soupesait avec une certaine méfiance, et il fallait donner de longues preuves d'un état d'âme satisfaisant pour lui devenir sympathique. Il revenait rarement sur les impressions recueillies au cours de ces sondages; mais, si ses impressions étaient bonnes, il ne se reprenait plus. Je sortis assez perplexe de ce premier examen. Il n'y avait eu que des paroles aimables prononcées, mais je ne savais pas du tout ce que le « juge » pensait de moi.

Quelque temps après, en compagnie de mon ami Paul Girard, je revis Heuzey chez lui, dans l'appartement qu'il occupait alors boulevard Saint-Germain; dans l'intimité de sa famille, dans l'atmosphère que créaient la grâce aimable de Mme Heuzey et le charme de ses jeunes enfants, il était déjà plus détendu, plus souriant. Il nous montra son cabinet de travail, coquettement agencé et meublé, et nous conta l'histoire de Mommsen qu'il avait reçu à Paris et qui, peu habitué à ce mélange d'art et de science, s'était écrié en entrant dans cette jolie pièce : « Mais, c'est un boudoir! » Le grand savant allemand ne pouvait pas deviner que de ce « boudoir » sortiraient des travaux dignes de rivaliser avec les siens et qu'un de ses compatriotes, assyriologue éminent, nommerait un jour Heuzey « le maître de l'archéologie pour la haute antiquité orientale ».

Cinq ans après, en 1884, Heuzey me fit l'honneur de m'offrir sa suppléance à l'École des Beaux-Arts. Je venais de passer mes thèses de doctorat, mais j'eus le sentiment que j'étais reçu à un examen beaucoup plus difficile. Mon ami Salomon Reinach et moi, nous prîmes place tout de suite dans le fameux cabinet du Louvre pour y classer et y cataloguer les terres cuites de Myrina que nous avions trouvées dans nos fouilles d'Eolide et que M. Heuzey était allé lui-même chercher à l'École d'Athènes pour les transporter à Paris.

Mais il ne suffisait pas à Heuzey d'avoir un suppléant pour son cours. Depuis 1881 la création d'un département d'archéologie orientale avait été rendue nécessaire par l'entrée en masse des antiquités chaldéennes dues aux fouilles de E. de Sarzec. La céramique grecque passait au second plan dans cette organisation et le conservateur en chef avait besoin de se consacrer tout entier à ses fonctions nouvelles. Je remplis donc, pendant deux ans, près de M. Heuzey le rôle d'attaché pour la céramique antique sans en avoir le titre, qui me fut conféré en 1886. La même année, S. Reinach, par une coïncidence qui attestait la fraternité de nos destins, devenait l'attaché d'Alexandre Bertrand au Musée de Saint-Germain. Tous deux nous avions fait un bail avec l'*Agathè Tychè*.

⁂

Je ne m'étendrai pas sur l'activité de Léon Heuzey comme professeur à l'École des Beaux-Arts. On lira ce qu'elle a été dans la préface placée en tête de son *Histoire du Costume antique*, qu'il a conçue et mûrie pendant plus de quarante ans et qui va enfin voir le jour très prochainement. Dernière joie espérée par l'auteur, et dont, hélas, il n'aura pas pu jouir. Mais je ne passerai pas sous silence un autre enseignement qui fut beaucoup plus bref, ayant duré seulement deux ans (1884-1885) et qui eut pour théâtre l'École du Louvre récemment fondée. J'ai assisté à toutes les leçons et j'ai vu se former les théories pénétrantes sur l'art oriental qui, plus tard, ont pris corps dans les ouvrages du maître : étude du décor assyrien, distinction des divinités et des mortels, réformes des interprétations anciennes sur les sujets des cylindres, caractères de l'art chaldéen, classement et groupement des œuvres, etc. C'est sans doute à ce moment qu'Heuzey fit ses plus belles découvertes dans un domaine encore inexploré, où il a prouvé que l'archéologie fournissait des conclusions aussi précises, parfois plus précises que l'épigraphie. Ses discussions avec Maspero sur l'époque et l'art de Tello, sur l'archaïsme de la dynastie d'Our-Nina, où il a courtoisement combattu les erreurs chronologiques de l'éminent égyptologue, ont montré la finesse et la sûreté de son diagnostic. Il a tracé alors le cadre d'une science nouvelle dont il délimitait les chapitres principaux ; on a pu et on pourra la nourrir de faits inédits, mais le plan directeur subsistera.

C'est là que j'ai compris la méthode d'Heuzey, tout entière fondée sur l'étude minutieuse des monuments originaux. Il me rappelait Fustel de Coulanges — et la même comparaison est venue naturellement à l'esprit de Th. Homolle, quand il a écrit la notice citée plus haut — dans sa manière de scruter les détails d'un objet, de la même façon que l'historien disséquait un texte. Il faisait bon marché des opinions et des discussions antérieures et ce n'est que par occasion, comme pour se débarrasser d'un obstacle importun, qu'il citait des ouvrages d'archéologie. Il n'était pas du tout « livresque » et à cet égard on a pu dire que sa science manquait d'érudition. Ses livres sont fort peu émaillés de références, contrairement aux habitudes modernes. Son système consistait à se mettre en tête à tête avec l'œuvre, le plus longtemps possible, comme dans une cabine isolante. Il ne voulait pas s'en distraire ni s'occuper d'une autre besogne ; c'est pourquoi il travaillait lentement, mais il travaillait toujours. Ses leçons étaient soigneusement et longuement méditées ; il se plaignait de n'avoir pas assez de temps pour les préparer. C'est ce qui rendit trop éphémère son rôle de professeur à l'École du Louvre, car d'autres tâches le pressaient, en particulier ses exigences multiples du métier de conservateur et, ne pouvant se résoudre à cette dispersion de ses forces, il préféra renoncer à l'enseignement pour continuer dans le silence ses recherches. Il était avant tout un homme de laboratoire ; sa science s'étendit par ses livres encore plus que par ses leçons didactiques.

On constata, dans une autre occasion, ce besoin et cette faculté d'absorption qui dominaient le travail d'Heuzey. J'ai raconté ailleurs l'épisode du vase d'argent d'Entéména, un des chefs-d'œuvre de notre Musée, si obstinément scruté,

palpé, tapoté en tous sens avec de petits marteaux et de minces ciseaux, et livrant finalement au patient ouvrier la magnifique frise des aigles à tête de lionne liant deux lions ou deux bouquetins, enfin débarrassée de la gangue qui la recouvrait depuis quarante et quelques siècles. Près d'une année fut consacrée à cette opération délicate qu'Heuzey n'avait voulu confier à personne.

C'est encore lui qui, avec des précautions infinies, avait procédé au recollage de la stèle des Vautours lors de son arrivée à Paris. Bien des fois j'ai entendu le récit de ces heures mêlées de joies et d'angoisses. « Rarement, disait-il, je franchis le seuil du Louvre, au pied de l'escalier Henri II, sans me rappeler y avoir vu, déposée sur le sol, la caisse contenant la précieuse sculpture qu'avec tant de peine nous avions conquise pour le Musée. Quelle satisfaction profonde que de la voir là! Mais aussi, que de surprise et d'inquiétude en déballant le contenu et en constatant que la partie la plus importante du relief s'était détachée de la paroi du fond, sous la forme d'une croûte légère et mince qui menaçait de se briser et de se réduire en poudre. Avec quelles hésitations et quel tremblement nous avons touché à cette fragile écaille pour la remettre en place! Que de peines et de transes pour la fixer et conjurer un désastre irrémédiable! » Heuzey vivait avec intensité sa vie d'archéologue; nul ne fut plus passionné que lui dans les bonheurs et les tristesses du métier. J'en eus une preuve certaine quand, au lendemain de la retraite de M. Kaempfen, le Ministre de l'Instruction publique fit offrir à celui qui était notre doyen et notre plus glorieux représentant la direction des Musées Nationaux. On fut étonné qu'Heuzey refusât. Je n'en fus nullement surpris, car il m'avait parlé de cette éventualité : « Croit-on que j'abandonnerai jamais mes occupations scientifiques? disait-il. Ce serait folie. » Si Heuzey avait eu le malheur de s'enliser dans des besognes administratives, quelle perte pour la science et pour la France!

A supposer qu'Heuzey eût voulu changer de métier, celui qui lui aurait le mieux convenu eût été la diplomatie. Prévoyance, circonspection, ténacité, telles étaient ses qualités pour réussir dans une négociation, quelle qu'elle fût. A son habitude, il s'y donnait tout entier et ne lâchait pas l'affaire avant qu'elle n'eût reçu une solution. Chacun de ses voyages à Constantinople, destinés à obtenir du gouvernement ottoman certaines trouvailles de Tello que le partage officiel voulait attribuer à la Turquie et qu'Heuzey considérait comme indispensables à la collection du Louvre, fut l'occasion de démarches, de tractations, telles qu'aucun traité de paix n'en a jamais connu de plus savantes ni de plus raffinées. L'ambassade de France à Constantinople n'en fut peut-être pas toujours charmée, car on aime mieux en politique céder sur une question de science pure que sur une question économique et l'on ne tient pas à user tout son crédit pour obtenir une vénérable antiquaille. Mais sous la pression douce et obstinée du conservateur du Louvre, sous l'influence des chauds plaidoyers qu'il faisait en faveur de la science, aidé d'ailleurs par de bons et puissants amis comme le commandant Berger, président de la Commission du contrôle financier, les hésitations finissaient par fondre et l'heureux négociateur ne revenait jamais les mains vides. Encore faut-il ajouter que la partie la plus difficile de sa tâche n'était pas de traiter avec les Turcs. « C'est ici, disait-il, ici, à Paris, que j'ai

connu les résistances les plus opiniâtres et les plus redoutables, parce qu'elles se dissimulaient ». Il fallait donc triompher de tout, des hommes et des choses, des caractères et des circonstances. Heuzey pourvut encore au nécessaire en s'appuyant sur d'influentes amitiés comme celles de Liard et de Xavier Charmes. Le département oriental qu'il a su constituer en est la preuve, le plus riche qui existe en documents de la haute antiquité asiatique. Il se consolait de ces luttes par l'affection fidèle de ceux dont il avait encouragé et perfectionné les belles découvertes : jusqu'au bout, Sarzec et Cros lui furent cordialement attachés et dévoués. Fait rare assurément que de voir la fraternité subsister entre savants qui travaillent sur le même terrain : mais la hauteur d'esprit de ces trois hommes ne s'accommodait ni de basses jalousies, ni de mesquines revendications.

***

L'archéologie est comme la guerre : elle connaît une partie offensive et une partie défensive. A plusieurs reprises Heuzey a poussé des pointes en terre inconnue, comme un explorateur qui va de l'avant et ne craint pas les risques. D'autres fois, il s'est servi de sa science comme d'un bouclier pour parer les mauvais coups.

Après son voyage en Espagne, je l'ai vu tout animé d'un vif désir de réhabiliter les sculptures ibériques qui, apportées à l'Exposition Universelle de 1878, y avaient produit un fâcheux effet sur des juges justement réputés comme Adrien de Longpérier. Il est vrai que des faux absurdes se mêlaient à ce lot d'antiquités et qu'on n'avait guère les moyens à Paris de distinguer l'ivraie du bon grain. L'inspection attentive de la collection réunie au Musée de Madrid avait permis à Heuzey de faire cette discrimination et je me rendis compte à quel point sa connaissance simultanée des monuments orientaux et de l'art grec l'avait servi en cette occurrence. Toute sa démonstration était fondée d'une part sur la présence de motifs asiatiques dont un faussaire ne pouvait pas avoir la moindre idée, d'autre part sur la structure des draperies dont il avait pénétré toutes les finesses et qu'une main moderne n'imite pas sans de constantes bévues. Quelques années plus tard, les fouilles de MM. Engel et Paris au Cerro de los Santos, à Elche, à Ossuna, vérifiaient le pronostic émis par le savant archéologue, comme le début d'une éclipse démontre la justesse d'un calcul astronomique. Un nouveau chapitre s'ouvrait dans l'histoire de l'art antique; il fut écrit en détail par Pierre Paris dans son *Essai sur l'Espagne primitive*.

La contre-partie eut lieu quand se présenta l'affaire des terres cuites fausses dites d'Asie-Mineure. Aux environs de 1880, au moment où les fouilles fructueuses de Myrina, non loin de Phocée, révélaient la richesse du sol anatolien en antiquités céramiques, on vit peu à peu le marché envahi par des figurines de taille inusitée, le plus souvent des groupes, de style redondant et tapageur, qu'on déclarait être des représentants inédits de l'art asiatique, aboutissant à une sorte de romantisme où abondaient les sujets homériques et mythologiques. La curiosité des amateurs fut vivement excitée : un véritable engouement s'empara des collectionneurs dont plusieurs n'hésitaient pas à vendre

leurs gracieuses et trop monotones Tanagréennes pour faire triomphalement passer dans leurs vitrines — fût-ce sur un pont d'or — les nouvelles venues. Tel l'oiseau qu'on appelle coucou s'installe dans le nid usurpé, après avoir jeté dehors tous les petits du légitime propriétaire.

Dès le début Heuzey avait pris parti. Fort de sa connaissance des terres cuites grecques dont il avait tant de fois scruté tous les aspects extérieurs et intérieurs, fort aussi de sa science des draperies antiques et de son goût inné, il accumulait les objections de toutes sortes contre celles que Salomon Reinach appelait spirituellement le « demi-monde » des figurines. Ce fut l'occasion pour nous de quelques inspections supplémentaires dans les salles du Louvre devant la belle et honnête collection dont Rayet et Albert Dumont avaient été les premiers promoteurs. Documents en main, prenant d'un geste adroit et prudent les frêles statuettes, le maître passait familièrement en revue tout ce que l'art pur de ces délicates merveilles lui avait appris : proportions des corps, équilibre des attitudes, exacte accommodation du costume, simplicité des effets, recherche des sujets de vague et générale expression, sans caractère anecdotique, monotonie nécessaire d'ex-voto religieux ou funéraires, issus des croyances de la foule et forcément étrangers à toute préoccupation littéraire — autant d'observations, autant de faits — allant directement à l'encontre des intruses que, de l'autre côté de la barricade, on entendait pompeusement louer sur le mode lyrique. « Qu'il vienne donc, disait-on, ce grand artiste, ce créateur de génie qui aurait, de nos jours, enfanté ces chefs-d'œuvre! Qu'il vienne et qu'on lui ouvre les portes de nos Académies! » Le grand artiste ne vint pas, mais, enhardi par le succès, il finit par risquer les plus invraisemblables imaginations, accolant les fameux types d'Asie-Mineure à des lécythes de style attique, amplifiant le théâtre de ses opérations au point de représenter un champ de blé que moissonnaient de mignonnes Tanagréennes, le chapeau plat sur la tête et la faucille d'or en main. Parmi les partisans du nouveau genre, ceux qui n'étaient pas des ignorants s'inquiétèrent, prirent peur; quelque temps après, c'était la débandade. Les « Tanagres » étaient vengées et notre ami Reinach, qui pendant de longs mois avait soutenu dans la presse archéologique le bon combat, en butte à tous les horions, pouvait contempler avec satisfaction ses adversaires en fuite[1].

Pendant toute cette bagarre, le Louvre « n'avait pas bougé ». Ennemi de la polémique, confiant dans la justice de l'avenir, notre conservateur en chef avait attendu paisiblement la fin de l'orage, sachant bien qu'il serait éphémère. En vain on lui avait montré le Musée de Berlin envoyant à la salle Drouot son plus réputé représentant pour faire des achats montant à une coquette somme; en vain on ricanait, on nous demandait quand nous nous déciderions à acheter ces belles inconnues, « sans doute quand elles vaudraient encore plus cher », ajoutaient les ironistes — à aucun moment Heuzey ne se départit de son impassibilité et, quand il fut prouvé qu'il avait raison, il ne céda même pas à la ten-

1. Voir son résumé sur l'affaire des terres cuites d'Asie dans ses *Chroniques d'Orient*, I, p. 586 et s.

tation de s'en vanter. Sa seule manifestation extérieure avait été de prévenir charitablement un très bon professeur de latin, imprudemment fourvoyé dans la bataille, qu'il faisait fausse route et qu'il aurait à s'en repentir. Disons aussi qu'avec sa naturelle et prudente méfiance, Heuzey savait combien les erreurs sont faciles dans notre métier, combien de pièges sont tendus sous nos pas. Il pensait que la règle sûre est de ne pas trop se gausser des fautes d'autrui. *Cras mihi, hodie tibi.* Il allait lui-même en faire l'expérience.

Vers 1895, l'affaire des groupes d'Asie-Mineure était réglée et à peu près oubliée. On savait d'ailleurs que l'Anatolie n'avait pas produit seulement les figurines de Myrina, mais aussi celles de Phocée, de Cymé, de Smyrne, etc. Parmi les plus curieuses on remarquait des fragments de terres cuites qu'on ramassa pendant de longues années sur les pentes du mont Pagus, au-dessus de Smyrne, et qui représentaient des grotesques à face bouffie ou hilare, au corps bossu ou émacié, débris de quelque énorme fabrique d'ex-voto destinés aux sanctuaires ou aux nécropoles de la grande cité. On y trouvait aussi des restes de jambes, de bras, de torses, remarquables par leur taille pour ainsi dire colossale quand on les comparait aux terres cuites ordinaires. Le Musée avait déjà acquis d'importants morceaux de ce genre, quand un jour un marchand grec apporta une statuette de cette provenance, assez endommagée et recollée, mais à peu près complète : c'était un éphèbe nu, debout, la tête inclinée, rappelant la superbe allure et les larges proportions des œuvres de Polyclète. Après un long et minutieux examen, Heuzey, charmé de la beauté du style et ne trouvant aucun détail de technique suspect, résolut d'acquérir cette précieuse pièce et, comme le prix demandé pouvait paraître un peu élevé pour notre budget, il voulut s'assurer l'appui du ministre lui-même, qu'il connaissait personnellement, M. Léon Bourgeois. Notre visite à la rue de Grenelle eut un plein succès et nous revînmes enchantés d'un accueil qui nous assurait l'achat du morceau convoité. Pourtant mon chef ne se hâta point de conclure l'affaire, ayant pris la sage habitude d'attendre le plus longtemps possible avant de rendre ses achats définitifs.

A quelques jours de là, comme je revenais chez moi le long du quai de Passy, je fus rejoint par la voiture de M. Heuzey qui, m'apercevant, fit arrêter son cocher et vint à moi rapidement pour me dire, avec un sourire à la fois malicieux et gêné, où l'on démêlait aussi un immense soulagement : « Eh bien, mon cher ami, je viens d'acquérir la certitude que notre chef-d'œuvre est complètement faux ! » Il était allé à l'École des Beaux-Arts pour préparer sa leçon de costume antique et, s'étant promené dans la galerie des moulages, il était tombé en arrêt devant l'*Antinoüs* du Musée du Capitole. *Bone deus*! c'était bien lui; même corps, même attitude, même geste du bras! On l'avait seulement un peu déguisé en ajoutant sur sa tête les ailerons de Mercure. Le doute n'était pas permis. Mais pour fortifier encore sa conviction, Heuzey explora les petites boutiques de mouleurs du quartier latin et s'assura qu'il existait une réduction en plâtre de la statue, ayant exactement les mêmes dimensions que celles de notre pseudo-antique. Toutes les mesures, prises au compas, coïncidaient exactement. On s'empressa de restituer le chef-d'œuvre à son propriétaire : il orne aujourd'hui la galerie d'un grand amateur parisien. Lorsque Heuzey passait

devant lui, j'imagine qu'il éprouvait quelque plaisir à se rappeler que sa bonne étoile et sa circonspection lui avaient épargné un grave mécompte; mais il devait penser aussi que « nul n'a le droit de jeter la première pierre à celui qui a péché. »

***

Les souvenirs qui précèdent, si incomplets et imparfaits qu'ils soient, expliqueront, j'espère, de quelle nature fut l'enseignement de Léon Heuzey. C'est par ses entretiens, comme par ses livres, qu'il a conquis une si grande influence sur la génération présente des archéologues français. Il prêchait surtout par son propre exemple l'amour passionné de la science, la fidélité au bon renom des qualités françaises, ordre, mesure, clarté. Toute sa personne et tous ses écrits proclamaient sa foi profonde dans les principes d'éducation qui nous viennent de l'antiquité et en particulier de la civilisation attique, sous toutes ses formes. Il a été résolûment classique, sans intolérance pour l'évolution nécessaire des idées, car il était naturellement libéral, mais avec un attachement immuable aux pensées et aux œuvres qui avaient formé son cerveau. Il y avait une sorte de fraternité entre lui et les écrivains ou les artistes de la Grèce; il aurait cru les trahir en consentant à diminuer leur part éducative.

Quand on avait causé avec lui et pénétré dans son intimité, on se sentait réconforté et comme poussé par une main amicale et sûre. Sa réserve même, sa froideur un peu timide étaient un charme de plus. La Bruyère l'a dit : « La modestie est au mérite ce que les ombres sont aux figures d'un tableau : elle lui donne de la force et du relief » (*Du mérite personnel*, XVII). Cependant Heuzey avait conscience de sa valeur et il ne souffrait pas qu'on l'oubliât : certains de ceux qu'il n'aimait pas ont connu de lui une sévérité qui ne s'adoucissait plus et qui durait toujours.

J'ai eu la chance dans ma vie de rencontrer deux hommes unis ensemble par les liens d'une confiante amitié, unis aussi par des ressemblances singulières de métier, de goûts et de caractère : Albert Dumont et Léon Heuzey. Il me plaît de réunir dans une même affection et dans une même reconnaissance le souvenir de ces deux maîtres qui ont eu sur moi une influence décisive et qui ont orienté toute ma carrière. Dumont se plaisait davantage aux conceptions générales, aux programmes et aux plans d'études, aux vastes ensembles ; sa parole abondait en développements sur les méthodes de travail et d'organisation. Heuzey voyait les choses par le menu, par le détail intime; il scrutait longuement et méditait, avant de s'arrêter à une conclusion qu'il formulait prudemment. L'un fut un admirable administrateur, l'autre un parfait savant. Tous deux ont montré à leurs élèves, à leurs amis, comment on marche droit dans le travail et dans la vie. Les pages où Montaigne parle de la Boëtie, plus âgé que lui, ont quelque chose de respectueux et d'enthousiaste à la fois qui fait une impression inoubliable sur le lecteur. C'est le genre d'amitié qu'inspirèrent Heuzey et Dumont à ceux qui, dans leur jeunesse, ont eu le privilège de les connaître et de les aimer.

Edmond Pottier.

HENRI DE LA MARTINIÈRE

Henri de La Martinière, mort à Paris au mois de mars 1922, à l'âge de 63 ans, laissera sa trace parmi les hommes qui ont contribué à asseoir la puissance française dans l'Afrique du Nord.

Chargé de missions scientifiques au Maroc de 1887 à 1891, il commença bientôt à publier sur ce pays des correspondances qui affirmaient une compréhension très nette des milieux musulmans. Le *Journal des Débats* et le *Bulletin du Comité de l'Afrique française* le comptèrent dès lors parmi leurs collaborateurs.

La carrière africaine de Henri de La Martinière devait se poursuivre jusqu'en 1903. Durant cette période, il fut, à Alger, directeur du cabinet du gouverneur général de l'Algérie qui était alors M. Jules Cambon; puis, à Tanger, consul général.

En dehors des correspondances que nous avons mentionnées, il publia : *Itinéraire de Fez à Oudja; Notice sur le Maroc; Voyage dans le royaume de Fez et à la cour de Moulaï Hassan; Documents pour servir à l'étude du Nord-Ouest africain;* ce dernier ouvrage, rédigé en collaboration avec le commandant Lacroix, a été couronné par l'Institut.

En 1903, M. de La Martinière devint consul général à Varsovie; de là, il passa à Budapest, puis, après avoir été chef adjoint du cabinet du ministre des affaires étrangères, il fut nommé ministre plénipotentiaire à Téhéran.

Malgré ces fonctions diplomatiques qui l'éloignèrent de l'Afrique du Nord, M. Henri de La Martinière n'en continua pas moins de suivre l'évolution de ce pays qui a tant d'emprise sur ceux qui l'ont visité et étudié. Aussi avait-il, depuis quelque temps, repris avec activité la tâche de ses débuts. Il reparcourut le Maroc, devint secrétaire général de la Compagnie des chemins de fer marocains et recommença à écrire sur cette Afrique du Nord dont il se trouve avoir suivi l'évolution pendant près de quarante ans. Hier encore, la *Revue des Deux-Mondes* du 15 mars publiait de lui une étude sur la question indigène en Algérie.

Si la France est aujourd'hui au Maroc, si notre pays a accéléré en Algérie l'œuvre coloniale entreprise il y a près de cent ans, c'est que des hommes comme Henri de La Martinière lui ont montré sans relâche la grandeur de l'œuvre à accomplir et les moyens de la bien réaliser en lui faisant connaître exactement par leurs études le caractère des pays à coloniser; aussi sommes-nous persuadés que dans l'histoire de la colonisation nord-africaine le nom de notre ancien collaborateur et ami demeurera[1].

(*Débats*, 20 mars 1922).

---

1. Henri de La Martinière a été l'un des pionniers de l'archéologie au Maroc. Il reprit l'exploration de Volubilis, commencée par Tissot, continuée par M. L. Chatelain; il découvrit à Lixus une inscription en caractères phéniciens, la seule de ce genre qu'ait encore donnée le Maroc. Voir mon article dans la *Revue critique* 1920, p. 166) sur ses *Souvenirs du Maroc*. — S. R.

ÉMILE RIVIÈRE

Mort au commencement de 1922 à 87 ans, Émile Rivière, comme F. Ravaisson, mort aussi octogénaire, avait été soupçonné dans sa jeunesse d'être poitrinaire et astreint à vivre dans le Midi. Fixé, en qualité de médecin, à Menton, il fut le premier explorateur des grottes de Baoussé Roussé et y fit des découvertes importantes (sépultures paléolithiques, obstinément contestées par G. de Mortillet). Plus tard, il fouilla avec succès en Dordogne et fut le premier à y signaler des gravures pariétales (caverne de La Mouthe, près des Eyzies). Le Dr Capitan le qualifie à trop juste titre de « précurseur malheureux » (*Rev. anthrop.*, 1922, p. 7). Ce n'était pas qu'un excès de modestie le portât à s'effacer ; bien au contraire. Mais alors même qu'il avait raison — et il eut raison le plus souvent — il lui manquait un *nescio quid* qui force l'assentiment et rejaillit, sous forme de crédit, sur l'inventeur.

S. R.

EDMOND DURIGHELLO

Le 18 février 1922 est mort à Hélouan (Égypte), à l'âge de 68 ans, un homme singulier dont le nom reste attaché à celui de l'histoire de l'archéologie syrienne, Edmond Durighello. Né à Saïda, de nationalité italienne, il travailla d'abord à la Banque ottomane de Constantinople et au canal de Suez ; depuis 1881, il se consacra à l'exploration, nécessairement clandestine, des sépultures de la côte phénicienne. Presque tous les Musées de l'Europe possèdent des objets découverts par lui. On dit qu'il laisse de nombreux manuscrits inédits ; puissent-ils apporter à la science les informations dont Durighello, en lutte continuelle avec les autorités turques, s'est montré prudemment avare ! Pourtant, il a publié dans le *Bosphore égyptien* un article « sensationnel » que j'ai sauvé de l'oubli en le réimprimant dans cette *Revue* et dans mes *Chroniques d'Orient* (t. I, p. 434) ; il y décrivait, en termes bien faits pour éveiller la méfiance, le *Mithraeum* de Saïda, dont il avait vendu quelques belles sculptures à L. de Clercq, et ajoutait : « Quand le gouvernement turc se décidera à tenir compte de ses engagements à mon égard, les savants pourront avoir le bonheur d'étudier et d'admirer ce temple superbe. » Maintenant que la Syrie est rendue à la civilisation, il y aurait lieu d'identifier les ruines, quelles qu'elles soient, où Durighello a trouvé les statues actuellement à Paris ; tout n'est peut-être pas fantaisiste dans son article, non plus que dans un autre, publié par le *Courrier de l'Art* (31 janvier 1890), où il a célébré l'importance d'une vaste nécropole phénicienne découverte par lui à El Zib (*Chroniques*, t. I, p. 722).

Bien qu'ayant possédé et vendu tant de bijoux, de bronzes et de verreries de grande valeur, Durighello est mort dans un état voisin de la misère. Ce collectionneur n'appartenait pas à la race des fourmis, mais à celle des cigales.

S. R.

Une personne très autorisée, que je remercie de sa complaisance, m'a communiqué des renseignements précieux sur les Durighello ; je crois utile d'en extraire ce qui suit.

La famille Durighello est originaire de Venise. L'arrière-grand-père d'Edmond

vint se fixer à Ajaccio, où naquit le grand-père, Angelo. Celui-ci fit ses études avec Bonaparte et ne cessa d'être en relations avec lui. Nommé consul-général de France à Alep, il y représentait en même temps les autres Puissances européennes, les États-Unis et même le pape[1].

Par son énergie, il sauva la colonie française d'Alep, dont les membres, incarcérés à la citadelle, devaient être massacrés le lendemain. Ému par les vives représentations du consul, le gouverneur d'Alep relâcha les prisonniers pendant la nuit; Angelo, pour cet acte de courage, fut décoré de la Légion d'honneur. Son activité s'étendit à Jérusalem, où les missionnaires protestants et d'autres Européens étaient en danger; il se rendit dans cette ville et fit entendre raison au gouverneur turc. C'était un homme instruit, qui collectionnait des monnaies, des intailles et des camées; il connut Lamartine à son passage en Orient et fut lié avec Ferdinand de Lesseps.

Il mourut à Alep en 1841. Son fils, Alphonse, né dans cette ville en 1822, devint vice-consul de France à Saïda en 1852 (il y mourut en 1896). En cette qualité, il montra beaucoup de zèle et fit d'importants sacrifices personnels lors des massacres des chrétiens en Syrie.

Le R. P. Rousseau écrivait de Saïda, le 24 octobre 1860 : « M. Derighello (*sic*), notre consul à Saïda, afin d'être plus libre pour assister les chrétiens, avait envoyé, au début des massacres, toute sa famille à Beyrouth. Immédiatement après ce départ, il a abandonné tous ses appartements et ses provisions aux chrétiens réfugiés... Nous avons tout espoir que le gouvernement français voudra bien récompenser tant de dévouement, surtout lorsque celui qui l'a manifesté a exposé plusieurs fois sa vie » (*ap.* Jobin, *La Syrie en 1860 et 1861*, Lille, 1862, p. 164). On assure que le consul n'a jamais été dédommagé par le gouvernement impérial. Alphonse, pour payer les dettes qu'il avait contractées afin de nourrir dix mille fugitifs, pendant cinq mois, dut vendre une grande maison que son père avait construit à Alep.

En 1855, Alphonse entreprit des fouilles à Saïda et découvrit notamment le fameux sarcophage d'Eshmounazar. Péretié, attaché au consulat général de Beyrouth, le contraignit, dit-on, par des menaces, à reconnaître qu'il fouillait à Saïda pour le compte de celui-ci, dont le nom figure seul sur l'étiquette du sarcophage au Louvre. Voici un extrait curieux d'une lettre de l'abbé (plus tard cardinal) Lavigerie, datée de Beyrouth, le 30 novembre 1861 (*ap.* Jobin, *op. laud.*, p. 179) : « Les membres du comité de Saïda, les P. de Prunières, Rousseau, Augustin, M. Derighello (*sic*), vice-consul de France, sont pleins de zèle et de charité. Ils parcourent les villages ruinés, ils distribuent des secours de toute nature et relèvent en même temps, ce qui est bien nécessaire, le moral des chrétiens. Cela n'empêche pas M. Derighello de poursuivre ses laborieuses fouilles sur l'emplacement de l'ancienne nécropole de Sidon. Il nous a fait visiter, dans notre course hors la ville, les nouvelles chambres sépulcrales qu'il

1. Ce consul-général avait installé chez lui à Alep un colombier qui lui permettait de correspondre avec Téhéran, Bagdad et Alexandrette. Après son décès, toute sa correspondance avec Napoléon Ier concernant les Indes a été mise sous scellés et emportée par M. Geffroy, alors Consul de France à Alexandrette.

vient de découvrir. Il a trouvé dans l'une d'elles, pendant que nous étions à Saïda, deux magnifiques sarcophages parfaitement conservés. Les inscriptions qu'ils portent les désignent comme ayant servi de dernière demeure à deux anciens rois du pays. Elles paraissent plus importantes encore que celle du tombeau d'Eschinoûnazar (*sic*) qui a fait tant de bruit, il y a quelques années, parmi nos savants. » Tracassé et découragé, se croyant dépouillé par l'*arrivisme* sans scrupules de Péretié, le vice-consul a toujours refusé d'indiquer l'emplacement des sarcophages royaux qu'il avait montrés à l'abbé Lavigerie, celui-ci ayant donné sa parole de ne pas le révéler.

Ce chercheur, bien connu de Renan, avait dressé un plan où étaient indiqués tous les sondages pratiqués par lui à Sidon; c'est à lui que serait due la découverte du Mithraeum dont les statues furent vendues par son fils Edmond à Louis de Clercq (1881)[1]. Il estimait qu'il devait y avoir deux autres nécropoles importantes au bas des villages Hélalièh et Mièhmièh et qu'il y avait un temple phénicien d'Astarté dans la première de ces localités, un temple de Bâal dans la seconde. Depuis 1880, Edmond fouilla d'après les renseignements que son père lui avait fournis.

Ce qui précède devrait être le principe d'une enquête dans les correspondances consulaires; il serait très intéressant de préciser, alors que la France a repris l'exploration archéologique de la Syrie, le rôle exact des pionniers antérieurs qui n'ont pas toujours été récompensés de leurs peines et dont les noms sont aujourd'hui trop oubliés. S. R.

Les Fouilles de Syrie au Louvre.

M. le général Gouraud et M. Paul Léon, directeur des Beaux-Arts, ont été reçus, hier, au Louvre, par le directeur, M. Jean d'Estournelles de Constant, accompagné de plusieurs conservateurs et conservateurs-adjoints. L'Académie des Inscriptions était représentée par M. Sénart et M. Homolle.

On inaugurait, dans la grande galerie assyrienne, une petite exposition temporaire des *Fouilles de Syrie*, qui pendant l'année 1921 ont produit de très heureux résultats.

M. Montet, professeur à l'Université de Strasbourg, a montré quelques spécimens de ses trouvailles à Byblos et exposé en termes très clairs l'importance du fait historique qui en découle : l'existence d'une grande colonie égyptienne en pleine Syrie dès le quatrième millénaire avant notre ère. Le temple égyptien, élevé en l'honneur de la « Dame de Byblos », contenait des offrandes des plus anciens Pharaons, dont M. Montet a retrouvé les noms inscrits sur des statuettes ou sur des vases.

M. Pézard, attaché du département oriental, a expliqué ses recherches dans une ville syrienne qu'on a de fortes présomptions de considérer comme l'ancienne Kadesh, célèbre et puissante forteresse des Hittites dont parlent les annales égyptiennes. M. Pézard y a trouvé un précieux fragment d'une stèle consacrée par le Pharaon Seti, de la dix-huitième dynastie.

---

1. La vente fut faite par Edmond en 1882, pendant une absence de son père.

M. le docteur Contenau a présenté divers objets de la nécropole de Sidon, terres cuites, vases, mosaïques, et en particulier le moulage d'un petit côté de sarcophage, où figure en relief la pittoresque et complète image d'un bateau syrien.

Deux autres missions, celle de M. E. de Lorey et celle de Mme Denyse Le Lasseur, qui l'un et l'autre sont déjà repartis pour reprendre leurs travaux à Damas et à Tyr, ont exposé des dessins, des photographies et quelques pièces originales. On a en particulier admiré deux magnifiques cénotaphes sculptés, portant les noms de deux femmes musulmanes, dont l'une serait une arrière-petite-fille du Prophète; le décor est celui du plus bel art musulman. Enfin on a beaucoup goûté l'hypogée tout fleuri de peintures et de gracieux motifs végétaux, où Mme Le Lasseur a eu la chance de retrouver quelques excellents spécimens de l'art décoratif antique; on lui doit aussi une curieuse inscription phénicienne sur terre cuite.

Au cours de sa visite, M. le général Gouraud a rappelé qu'il avait tout récemment reçu l'annonce d'une nouvelle découverte, déjà signalée dans quelques journaux. Un morceau de falaise, en s'effondrant, a mis à découvert, à Byblos, un grand sarcophage contenant de précieux objets, entre autres un vase serti d'or avec inscriptions hiéroglyphiques. Ainsi, le hasard et la science s'associent pour nous montrer la richesse du sous-sol syrien; c'est d'heureux augure pour l'avenir. (*Débats*, 20 mars 1922).

Rectifications à la traduction des plus vieilles inscriptions cananéennes.
(*Revue*, 1921, II, p. 49-80).

I

Le dernier mot du n° 352 (p. 10), עבת, n'est pas un pluriel du substantif עב, *forêt*, comme je le pensais[1], mais tout simplement l'adjectif singulier qui signifie *touffu*. Lév. 23, 40; Hèz. 20, 28; Néh. 8, 15, etc. Il faut donc traduire :

et qu'il (ce genévrier) s'étale *touffu*.

Effacer la citation du chant de Debora (p. 12) et lire ensuite :

Le texte exprime le souhait que l'arbre se développe et devienne bientôt touffu, etc.; dans une région brûlante une ombre épaisse n'est pas moins précieuse que les produits du sol.

II

La première ligne du n° 353 (p. 13) me paraît maintenant devoir être transcrite comme suit :

זת בקב משכות בעלת
אגבד

et signifier : Ceci dans *la chambre des dépôts* de Bahalath, *la secrète*, etc. c'est-à-dire, dans *la chambre secrète des dépôts* de Bahalath.

Je considère קב comme la forme masculine de l'hébreu *goubbâ*.

1. Ce pluriel est en *îm* (Jér. 4, 29), et non en *ôth*.

Quant au mot suivant, il est permis d'hésiter entre משנת et משמת. Mais le second de ces deux mots me paraît fournir un sens plus vraisemblable, en le considérant comme un substantif pluriel dérivé de la racine שום, *placer, poser*, et signifiant un *lieu où l'on dépose*[1], de même que מָקוֹם désigne un *lieu où l'on se tient*, pluriel מְקֹמוֹת.

Enfin le premier mot de la deuxième ligne me paraît être un adjectif précédé de l'article (א), se rapportant, non à Bahalath, comme on l'a supposé, mais à la *chambre* qui faisait partie de son temple.

Il faut donc supprimer ce que j'ai dit du *shin* préfixe, d'une racine verbale signifiant *habiter*, du prétendu pluriel כבם et *la Dame de ce qui est caché*.

Le nom de la déesse était *hab-Bahalath* (*la Dame*) ou *Bahalath-hathor* (*la Dame de l'abondance*). D'où par abréviation *Hathor*.

L'absence de l'article devant le second substantif montre que le mot avec article אגנז ne dépend pas de Bahalath.

D'après cela, l'objet précieux déposé dans le temple devait être un *dépôt* plutôt qu'un *ex-voto*. Il était doublement gardé : « dans la chambre secrète des dépôts de Bahalath et devant son ombre » (protectrice). Ch. Bruston.

Mars 1922.

Errata.

P. 1, note 2, *lisez* : la *préposition* ל.

P. 5, l. 8, *lisez* : dans un autre de ces documents *on a cru que* la même *était* appelé *la Dame des trésors*.

— Note 1, *lisez* : p. 14.

P. 9, *lisez* : IV (au lieu de III).

P. 11, l. 5, *lisez* : un *juniperus* (un *genévrier*).

P. 15, l. 4, *lisez* : בעד, *pour*, ou תחת, *à la place de...*

Un « ex-voto » naval à Délos.

Les archéologues sont des gens heureux, soit qu'ils découvrent quelques vestiges du passé, soit qu'ils trouvent une belle hypothèse pour expliquer l'existence et les caractères des monuments anciens. Cette dernière joie vient d'échoir à MM. Paul-Louis Couchoud et Jean Svoronos, au cours d'une excursion dans l'île de Délos ; et il font participer à leur plaisir les lecteurs du *Bulletin de Correspondance hellénique*.

Les deux savants promeneurs arrivent un jour devant le monument dit « des Taureaux », qui a été découvert et déblayé par Homolle en 1884, à l'est du Temple d'Apollon. Ce monument, qui paraît dater du troisième siècle avant notre ère, est d'une forme curieuse : qu'on se figure un rectangle très allongé (67 mètres de long sur 9 de large), divisé par des murs de refend en trois parties de longueurs différentes et de niveaux inégaux. Les deux extrémités, au nord et au sud, sont au même niveau, mais la partie médiane — qui mesure 49 mètres de longueur, — au lieu d'être surélevée comme l'intérieur

1. Cf. Lév. 5, 21 (depositum) et les mots syriaques et samaritains signifiant *trésor*. *Thesaurus*, ad verb. 3, k.

d'un temple, est creusée profondément, formant un réservoir. C'est un grand et beau bassin de marbre, posé sur des traverses de granit et bordé à un demi-mètre au-dessus du fond, d'une espèce de trottoir... Et l'idée qui se présente naturellement à l'esprit, c'est que cette cavité était destinée à contenir de l'eau.

Mais on ne voit aucune trace des conduites qui auraient pu y amener une eau quelconque. Cependant divers morceaux sculptés, dauphins ou monstres marins, et un noyau de blocs de granit, s'amincissant vers le nord en forme d'éperon de navire, indiquent qu'il s'agit d'un monument relatif aux choses de la mer. C'est sur ces données que l'imagination des deux érudits se met en mouvement.

Elle s'arrête à l'hypothèse que voici : cet étrange monument, voisin du temple d'Apollon, contenait, dans sa partie centrale, une offrande, et cette offrande devait être un vaisseau, un long navire de guerre, enlevé pour toujours aux hasards de la mer et des combats, et consacré au dieu qui régnait à Délos. Cette hypothèse explique la décoration maritime de la construction et la disposition du bassin, où le navire aurait été à sec, de telle sorte qu'on pût l'inspecter d'en bas, et, au besoin, réparer sa coque en suivant le trottoir. Au fond de l'édifice, sous un lanterneau dont on a retrouvé les traces, se dressait sans doute la statue du dieu à qui le navire était consacré. Ainsi le monument délien aurait été « la maison, ou, pour mieux dire, le palais, la cale d'honneur d'un navire sacré »...

Mais quel était donc ce navire ?... Représentons-nous la joie des deux archéologues lorsqu'ils ont trouvé, dans la bibliothèque de l'École d'Athènes, ce détail historique : le Grec égyptien Athénée cite un texte d'un autre auteur d'après lequel le roi de Macédoine, Antigone Gonatas, petit-fils de l'un des capitaines d'Alexandre, vainquit les généraux de Ptolémée, au large de Leucolla de Cos, avec un navire sacré et dédia ce navire à Apollon.

L'histoire nous apprend que cette victoire navale, qui fut remportée vers 250 avant notre ère, donna au roi de Macédoine, avec la suprématie maritime sur l'Égypte, la possession de Délos, et sans doute celle de toutes les îles de l'Égée. Ainsi, selon toute vraisemblance, le monument des Taureaux servait de base, ou plutôt, selon l'expression de MM. Couchoud et Svoronos, de châsse « au navire vainqueur, au navire miraculeux, qui avait fait reculer l'Égypte et conquis Délos, et dont le roi laissait désormais la propriété au dieu de l'île sainte ».

C'est un joli chapitre à ajouter à l'histoire des ex-voto. Ce roi grec d'il y a plus de vingt siècles dédiait au dieu de Délos un vaisseau soustrait aux périls et victorieux, comme nos marins bretons suspendent à la voûte d'une humble église de village l'image taillée dans le bois de la barque ou du bateau sur lequel ils ont été vainqueurs des flots et de la mort. Hubert Morand.

(*Débats*, 10 mars 1922).

Le même journal a reçu sur ce sujet la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

Les hypothèses archéologiques, même les mieux fondées, ne quittent guère l'ombre des Revues spéciales. Celle que M. Hubert Morand communiquait ces

jours-ci aux lecteurs du *Journal des Débats* dans une spirituelle chronique est sans doute destinée à faire quelque bruit. Deux promeneurs, dont l'un, éminent numismate, est un archéologue universellement connu, se rencontrent devant un édifice de Délos jusque-là inexpliqué et trouvent enfin le mot de l'énigme : vers le milieu du troisième siècle avant notre ère, le roi de Macédoine Antigone Gonatas, ayant vaincu près de Cos la flotte de Ptolémée, fit don de son vaisseau-amiral à Apollon Délien; pour abriter cette offrande extraordinaire, il fallait au moins une cale couverte : on fit mieux, on construisit un palais, un *trésor*, ce mystérieux « Monument des Taureaux », au milieu duquel le navire consacré reposa désormais dans un long bassin de marbre, au sec. Voilà, n'est-il pas vrai, « un joli chapitre à ajouter à l'histoire des *ex-votos* ».

En réalité, celui d'Antigone Gonatas a déjà fait l'objet d'une étude publiée en 1910 par M. W. Tarn dans le *Journal d'Études helléniques* anglais, et certains ont pu, dès ce moment là, examiner entre plusieurs autres l'hypothèse qui a séduit MM. P.-L. Couchoud et J. Svoronos. Mais peu importe. Ce qu'il me paraît utile de faire connaître, puisque l'attention s'est tournée vers le « Monument des Taureaux », c'est que nous possédons aujourd'hui sur son histoire toute une série de renseignements.

Les magistrats déliens chargés pour un an de l'administration du domaine sacré publiaient leur comptabilité en la faisant transcrire par des graveurs sur de grandes stèles de marbre que l'on dressait ensuite aux abords des temples. Une partie importante de ces documents a été retrouvée et étudiée par M. Th. Homolle. Depuis lors la collection s'est encore enrichie : elle forme maintenant un beau *Corpus* dont le premier volume a paru avant la guerre, et dont le second, préparé par le même savant, M. F. Durrbach, est impatiemment attendu. Voici ce que ces textes nous apprennent. Parmi les temples d'Apollon, il y en avait un où l'on entretenait un feu perpétuel pareil à celui qui brûlait dans le sanctuaire pythien de Delphes : c'est pourquoi on l'appelait le *Pythion*. Il possédait trois statues dans lesquelles il nous est permis de reconnaître des images du dieu, de sa sœur, Artémis, et de sa mère, Latone; en style administratif, « les trois statues », brièvement mentionnées, pouvaient suffire à désigner le *Pythion*, et, plus précisément, la chambre qui les renfermait : celle-ci était surmontée d'un lanterneau. Enfin, des colonnes, placées à l'intérieur de l'édifice, en divisaient l'étendue.

De toutes les constructions de Délos, nous n'en connaissons qu'une à laquelle s'applique ce signalement : c'est le « Monument des Taureaux ». Dans la chambre du fond, sous ce lanterneau dont il reste, soit dit en passant, beaucoup plus que des traces, la base représentée par un massif de granit en forme de trapèze avait un emmarchement d'autel : c'est sur cet autel que l'on entretenait le feu. Or, en l'année 275 avant notre ère au plus tard, le *Pythion*, tel qu'il nous apparaît dans ses ruines, était entièrement construit et couvert. Les boiseries placées sous les caissons de marbre de la toiture, « devant les colonnes », c'est-à-dire dans la grande salle du « bassin », avaient même eu le temps de se gâter en quelques endroits. Une fois réparées, on les fit peindre ; ce dernier travail, mesuré sur les moulures, fut payé à l'entrepreneur pour un total de

mille sept cent soixante-treize pieds, qui figure dans le compte en toutes lettres. Il y a donc là une donnée mathématique que nous pouvons confronter avec nos dessins restitués : la concordance est parfaite.

Ainsi, le « Monument des Taureaux » existait bien depuis trente ou quarante ans au moment où s'engagea la bataille de Cos, et je ne vois plus aucune raison de supposer qu'Antigone Gonatas ait jamais cherché à y introduire son *ex-voto*. Cela ne veut pas dire qu'il n'eût rien de commun avec les choses de la mer. J'incline à croire qu'un marin, qui finit par être roi, présida à sa construction ; et, pour entrer dans les vues de M. Svoronos, je ne contesterai point que l'on ait pu y conserver, après l'avoir toutefois démontée et remontée pièce par pièce, l'une des nefs sacrées qui transportaient le feu de l'autel dans les pays groupés autour du culte délien, ou, mieux encore, celle qui avait apporté au foyer des Cyclades la très sainte flamme de Delphes.

Mais voici qui est plus sûr. Le poète d'Alexandrie, Callimaque, a donné à entendre qu'il admirait notre temple. A la fin de l'hymne qu'il écrivit en l'honneur de « la sainte Délos », il prend congé d'elle sur ce trait.

Toi, foyer des îles, île au beau foyer!

quatre mots de grec qui seraient magnifiques si l'on y sentait moins l'effort du style, mais auxquels cette tension même donne, de la place qu'ils occupent, une portée infinie. Callimaque était en quelque sorte le « poète-lauréat » du roi Ptolémée Philadelphe : si, comme on le croit, l'hymne dont il s'agit fut composé pour une fête annuelle de Délos que Ptolémée avait fondée peu auparavant, l'ingénieuse et transparente allusion que je viens d'y relever nous révèle quelle place le *Pythion* tenait dans cette fête et aussi dans la politique royale.

R. Vallois.

(*Débats*, 25 mars 1922).

Un vase retrouvé.

La bibliothèque du Vatican possédait autrefois un vase attique du IVe siècle, orné d'une peinture représentant le sujet très rare d'Hérakles portant Hadès (Passeri, II, 104 ; Welcker, *Alt. Denkm.*, III, pl. 19, 1 ; cf. Furtwaengler, *ap.* Roscher, art. *Herakles*, p. 2187). Ce vase, qui appartenait à un Anglais, M. S. W. Champernowne, a passé en vente chez Sotheby, à Londres, le 28 avril 1922 et a été décrit (mais non figuré) dans le catalogue. On fait observer que la base et le pied du cratère sont modernes, qu'une partie du satyre et quelques petits détails sont repeints. Haut. 13 pouces. Je traduis la description :

A) Héraclès, vêtu de la peau de lion, porte le dieu Pluton sur son dos à travers une pièce d'eau ; les cheveux et la barbe de Pluton sont blancs, il tient une grande corne d'abondance ; ces deux personnages sont précédés par Hermès ; à gauche du groupe, une femme, Nymphe ou Ménade, est assise sur un rocher, regardant la scène ; à droite du groupe un Satyre portant une nébride ; l'eau est indiquée par des vagues en spirales surmontées de cinq poissons.

B) Au revers, trois éphèbes, dont l'un tient un strigile.

Des deux autres exemples connus de cette scène, un est au Cabinet des Médailles (Millin, II, pl. 10).

S. R.

L'Histoire au Musée de Cluny.

Le sage qui s'écria un jour : « Ce que je sais, c'est que je ne sais rien », savait sans doute beaucoup de choses ; et c'est pourquoi il croyait ne rien savoir. Quel est, parmi les hommes les plus savants de notre époque, celui qui ne sera pas étonné de sa propre ignorance en feuilletant le Guide du Musée de Cluny que publie M. Edmond Haraucourt, conservateur de ce vénérable et charmant édifice?

L'Histoire de France expliquée au Musée de Cluny, ainsi s'appelle son ouvrage qu'il destine modestement, non pas aux érudits, mais au public, et plus particulièrement à la jeunesse, aux esprits de bonne volonté qui désirent comprendre et s'émouvoir. Ils comprendront surtout, grâce à ce guide, comme le dit M. Haraucourt, « la marche trois fois parallèle des événements, des mœurs et des idées », avec des étapes qui se correspondent. Ils sentiront mieux par cette lecture comment l'œuvre d'art est un document de psychologie sociale. « Un musée, dit encore le conservateur de Cluny, est une collection d'âmes ».

Quant aux bibelots, ce sont nos souvenirs de famille. Ces choses mortes « furent à la fois l'œuvre de nos aïeux, l'aide de leur travail, la compagnie de leur intimité ; dans la même demeure où jadis elles tenaient leur place et jouaient leur rôle, nous étions en germe auprès d'elles ; presque nous pourrions dire que les mains qui les ont touchées étaient nos propres mains dans un âge où nous n'étions pas. » Cette idée touchera ceux qui ont de la tendresse pour les bibelots de leur vieille maison, même pour les moins précieux et les moins artistiques, même pour une paire de mouchettes! La maison qui rassemble ces choses, dit encore notre guide, est « le sanctuaire d'un peuple ». Entrons dans le sanctuaire parisien dont le conservateur veut bien nous faire lui-même les honneurs.

Notre guide nous conduit d'abord dans les salles consacrées à la sculpture monumentale ; avant d'énumérer et de décrire les œuvres de telle ou telle époque, il prend soin de résumer en quelques pages l'histoire de cette époque même. Ainsi, quand il arrive au XIIIe siècle, il nous rappelle que ce temps qui vit éclore en France le sentiment national et l'art national ; ce siècle si pieux, si mystique, si idéaliste, le siècle de saint François et de saint Louis, aperçut le sourire de la Nature en même temps que celui de la Vierge tutélaire, et c'est ainsi que les églises construites en l'honneur de la Vierge s'ornent des fleurs du potager et du verger, des portraits du champ qui nourrit l'homme et du pré qui nourrit la bête. Plus de feuilles d'acanthe sur les chapiteaux, car l'acanthe pousse dans ces brûlantes contrées où tant de Français viennent d'endurer la soif pendant les croisades. Mais « la feuille de chou est plus belle encore que l'acanthe ; elle est belle deux fois, par la vertu majestueuse de ses lignes et par la vertu nutritive de sa chair. La feuille de trèfle aussi est belle, si souple sous la brise et qui nourrit le bétail! Il cueille une feuille de chou, il cueille une feuille de trèfle, il les baise en pleurant, il les façonne en pierre, et l'art gothique est né! »

Tant de choses dans une feuille de chou!... On voit comment M. Edmond

Haraucourt unit les dons du poète lyrique aux connaissances de l'historien. De tableau en tableau, il arrive jusqu'au XVIIe siècle, par lequel il clôt sa revue des « siècles et des âmes »; puis il nous promène de salle en salle parmi les « meubles et les mœurs ». Promenade fort amusante, car elle nous vaut, chemin faisant, une petite monographie du lit, de la table, de la cheminée, du coffre, de la crédence, des chaires et des fauteuils et de bien d'autres accessoires de la vie d'autrefois, tels que les chauffe-mains, les brigandines ou les chaises à porteurs. Et ces historiques — agrémentés de nombreuses photographies — sont si clairs, si précis, qu'ils nous permettent de nous représenter les objets ou les bibelots du musée presque comme si nous les avions sous les yeux et sans sortir de chez nous. Le livre de M. Haraucourt mériterait de porter ce sous-titre : « Un musée dans un fauteuil ».

(*Débats*, 17 mars 1922). Hubert MORAND.

La collection Michael Dreicer au Musée métropolitain de New-York.

Le legs de cette collection de choix (juillet 1922) a fait entrer au Musée de New-York une série peu nombreuse, mais extraordinaire, de vrais chefs-d'œuvre : le *Christ apparaissant à sa mère* et un *Portrait de moine*, par Rogier ; l'*Homme à la flèche*, de Memling (anc. coll. Oppenheim de Cologne); *Trois saintes*, de Martin Schongauer; les *Martyres de saint Adrien et de saint Quentin*, par Simon Marmion (attribution très vraisemblable); le *saint Jean jeune*, de Piero di Cosimo (autrefois chez Aynard). La sculpture et les arts décoratifs ne sont pas moins brillamment représentés. La grande tapisserie flamande figurant la *Passion* (vers 1500) est une merveille; le *Prophète*, d'un maître français du XIIe siècle, l'*Annonciation*, d'un maître rhénan du XVe, le *Saint militaire*, d'un maître français de 1470, sont des ouvrages de la plus haute qualité. Nous ne signalons que les pièces dont le *Bulletin* du Musée métropolitain (mai 1922) donne des reproductions ; il y en a beaucoup d'autres, notamment de petits portraits français attribués à Clouet et à Corneille de Lyon, un grand panneau catalan du XVe siècle (Vierge et Enfant avec anges), etc. Mais le panneau de Rogier, autrefois à la cathédrale de Grenade, suffirait seul à la gloire d'un Musée ! S. R.

Au Musée de New-York.

Le rapport des Trustees pour 1921 énumère des acquisitions très importantes, tout d'abord celle de la collection de Michael Dreicer, léguée au Musée, qui comprend des tableaux de tout premier ordre (voir ci-dessus).

Antiquités égyptiennes. — Série d'objets de Tell el Amarna, acquis à la vente de Lord Amherst.

Art grec et romain. — Tête archaïque d'Apollon en marbre; deux bustes de l'époque républicaine ; vingt-trois fresques; un sarcophage de Clazomène; huit vases grecs, dont un lécythe blanc, une amphore du Dipylon et un aryballe avec *Agesimachos Kalos*; une tête de bélier en or (Ve siècle). On a prêté au Musée, pour y être exposées, 267 intailles crétoises.

Art du moyen âge et de la Renaissance. — *Tondo* représentant la Prudence par Luca della Robbia ; statue française du XIIe siècle représentant un roi de Juda ; chapiteau français du XIIe siècle (Tentation du Christ) ; fragment de marbre avec les symboles des Évangélistes, de Giovanni Pisano ; la *Dormition de la Vierge* de Jacques Juliot de Troyes.

Art oriental. — Bois lustrés de Samara ; statuette de bronze du Laos ; collection de céramique chinoise et de jades léguée par E. C. Converse.

X.

Vente de verreries antiques.

Les 27 et 28 avril 1922 la maison Sotheby de Londres a dispersé une précieuse collection de verreries antiques ayant appartenu à Sir John Evans[1]. Je signale au passage les pièces suivantes, avec renvois aux planches du catalogue illustré (coûtant 5 shillings ou 12 fr. 50) :

8. Petit plat de verre-mosaïque rouge, blanc et bleu ; Caresana Dosso, prov. de Turin (pl. I).

33. Flacon cylindrique marqué FRONTINIANA ; Amiens.

34. Autre semblable, marqué DACCIVS · F. ; Amiens.

40. Flacon de verre blanc avec deux masques en relief (pl. I) ; Amiens.

72. Bouteille cylindrique, marquée FELIX FECIT ; Faversham.

74. Coupe verte avec les inscr. Ἐννιων ἐποιησεν. μνηθη (*sic*) ὁ ἀγοραζων (autres semblables à Catajo et à New-York) (pl. II).

75. Vase à pied orné de fils en relief (hippocampes), acquis à Aquilée ; un pareil a été trouvé à Bavenhoï, Zélande (pl. IV).

D'autres verres importants proviennent de Chypre, Tyr, Sidon, Nazareth, Avignon, Mayence, Beauvais, Paris, Cologne, Andernach, Trèves, Seltz, Kertch, Marchelepot, Vermand, Hermes, Fluy, Nixeville, etc. (ces derniers de types mérovingiens).

En même temps ont été vendus des bijoux d'or, quelques bronzes et trois têtes en marbre de bon style (pl. V-VIII).

X.

Vente de tableaux italiens.

Dans une vente faite chez Sotheby à Londres, dont il existe un catalogue illustré (10 mai 1922), ont paru plusieurs peintures italiennes importantes et inédites ; je signale celles qui sont reproduites dans le catalogue :

N° 29. Benozzo Gozzoli, *Adoration des Mages* (exhib. New Gallery, 1893-4, n. 1568).

N° 54. Marco d'Oggiono, *Vierge et Enfant* (Berenson, *North Ital.*, p. 274).

N° 62. Bernardino Lanino, *Vierge, Enfant et S. Jean* (*ibid.*, p. 242).

N° 63. Ambr. Borgognone, *S. Antoine abbé* (Cavalc., éd. de 1912, II, p. 373),

---

1. *In the possession of his son Sir Arthur Evans, of Youlbury, near Oxford, and now sold owing to the pressure of present taxation* (titre du catalogue).

Nº 68. Vénitien vers 1500. *Descente de la Croix*. Il y a un *cartellino* à moitié effacé où on croit lire : LVCHA . . . VSBVSSCA . . .

Nºˢ 84 et 85. Marco Basaiti, *Sacrifice d'Abraham* ; *Adam et Ève*.

X.

L'École antique de Nîmes.

Le 16 mars 1922, le Commandant Espérandieu a terminé, par une cinquième leçon, son cours d'épigraphie latine, professé au musée de l'ancien Lycée. Il s'est occupé des inscriptions gravées sur des objets divers, en particulier sur les poteries, les vases de toutes sortes en métal, terre ou verre, sur les tuyaux de plomb, etc.

Le conférencier a fait remarquer que la dispersion de tous ces objets, souvent à de très grandes distances de leur origine, fournit d'utiles renseignements sur le commerce aux temps antiques.

Il signala comme dignes d'intérêt les inscriptions tracées à l'encre sur des récipients destinés à contenir diverses marchandises et comprenant généralement les noms de l'expéditeur et du destinataire, l'indication de la marchandise et son poids.

Parmi les inscriptions commerciales, une place spéciale doit être faite aux cachets d'oculistes, destinés à marquer sur le produit le nom du préparateur, celui du médicament et parfois la façon d'appliquer le remède.

Comme de nos jours, les bagues de fiançailles, les bijoux divers recevaient des inscriptions analogues à celles qui sont actuellement usitées.

Le Commandant a terminé en indiquant qu'il aurait encore à étudier de nombreux documents : lois, sénatus-consultes, actes publics et actes privés. Il espère néanmoins que l'élite du public nîmois, qui a bien voulu suivre ses explications, aura acquis cette double conviction :

1° Que l'étude des inscriptions a un très grand intérêt au point de vue historique, puisqu'elle a permis en particulier de connaître les événements qui se sont produits au cours de certaines époques sur lesquelles nous ne possédons aucun autre renseignement, par exemple pour les règnes des trois grands empereurs Nerva, Trajan et Adrien ;

2° Qu'avec un peu d'application on peut arriver à en déchiffrer un certain nombre, tout au moins celles qui ne présentent pas de trop grandes difficultés.

On ne devient pas un épigraphiste en cinq leçons, mais on peut acquérir des notions suffisantes pour lire les textes les plus simples.

Si ce but est atteint, l'École antique s'estimera récompensée de ses efforts.

(*Eclair de Montpellier*).

A propos des cours d'épigraphie du Commandant Espérandieu.

Un étranger, de passage au Musée, s'étonnait, lors du précédent cours, de voir une si forte affluence à cet enseignement spécial. « Il est vraiment curieux que dans une ville de province un cours d'épigraphie soit suivi par autant d'auditeurs, disait-il ; à Paris, il n'en réunirait peut-être pas la moitié. »

C'est que Nîmes n'est pas une ville de province semblable à toutes. Depuis longtemps, par suite de la richesse archéologique du milieu, les études sur l'antiquité y sont en honneur exceptionnel.

Depuis la Renaissance il y a sans cesse eu à Nîmes un foyer d'études archéologiques aussi important que celui d'une capitale.

Parmi les animateurs de ce foyer, nous voyons, au XVIe siècle, Antoine Astier, 1er Consul de la Ville en 1535, lors de la visite de François 1er, au cours de laquelle le roi de France s'attachait lui-même à déchiffrer les documents extraits des fouilles faites à l'occasion de son passage ; Poldo d'Albenas, dont l'ouvrage sur les antiquités nîmoises, telles qu'elles existaient à son époque, est aujourd'hui si précieux ; Claude Baduel qui, professeur royal au Collège de Paris, n'hésita pas à revenir professer à Nîmes lorsque notre Collège des Arts fut organisé en 1536 ; Jean Mercier, le savant hébraïsant, qui savait plus d'hébreu que tous les chrétiens de son siècle, disait-on ; Josias Mercier, son fils, un des latinistes les plus réputés du temps. Jean et Josias Mercier étaient originaires d'Uzès, mais ils vécurent beaucoup à Nîmes. Au XVIIe siècle ce furent Anne Rulman dont les quelques importants manuscrits, conservés à la Bibliothèque nationale, attendent encore d'être imprimés ; son ami, Samuel Petit, dont l'érudition générale était appréciée dans toute l'Europe ; Jacques Deiron et Gaillard-Guiran, deux autres successeurs de Poldo d'Albenas dans l'étude du passé nîmois et, enfin, Graverol, un des fondateurs de notre Académie.

Au XVIIIe siècle ce furent Séguier, le père de notre médaillier, érudit en toutes matières intellectuelles, dont les travaux ont embrassé toutes les connaissances de son temps et qui fut un si précieux défenseur de la Maison Carrée ; Ménard, à qui nous devons une histoire locale comme bien peu de villes en possèdent. Au XIXe siècle c'est l'architecte Grangent, c'est A. de Seynes, c'est Auguste Pelet ; c'est Gaston Boissier qui, malheureusement, nous quitte pour aller habiter Paris ; c'est Maruejol et c'est maintenant Espérandieu qui, à son tour, tient le flambeau, entretient ce feu sacré qui de générations en générations, depuis bientôt quatre siècles, n'a cessé de brûler et de donner à Nîmes, à côté de sa renommée commerciale, une auréole de ville intellectuelle qui a, elle aussi, sa part importante dans le renom permanent de la Cité.

Or, ce n'est pas en vain qu'une élite s'attache ainsi, de siècle en siècle, à célébrer le passé d'une ville. Le peuple ne peut rester indifférent et il s'attache à prendre une part de cette instruction, d'y communier dans la mesure de ses facultés.

Des ouvriers étrangers employés dans nos chantiers ont — trop souvent — brisé, détruit le document mis au jour par leur pioche ; le vrai Nîmois ne le fait pas. Il l'apporte à notre galerie latine, lentement constituée par tous ces efforts populaires, ou, parfois, le garde précieusement pour lui. On est étonné, lors de visites en certains pauvres logis, de rencontrer en de modestes mains de belles séries de médailles romaines que, de père en fils, des maçons, des ouvriers ont constituées et se sont transmises.

Par la suite, après les leçons du jeudi, il faudra que l'Ecole antique prie M. Espérandieu de faire aussi quelques cours le dimanche, car, parmi les tra-

vailleurs de la Cité, plus d'un serait satisfait d'apprendre à connaître comment les vieilles pierres racontent l'histoire de nos ancêtres, dont l'existence, par maints détails, était, au fond, si semblable à la nôtre.

(*Petit Méridional*, 26 février 1922.)

Sainte Reine et les fouilles d'Alise.

Le compte-rendu publié par *Le Bien Public* du 10 décembre d'un article de mon savant confrère de la *Société des Antiquaires de France*, paru dans la *Revue des Deux-Mondes*, nécessite, je crois, une mise au point que je vais m'efforcer de faire.

Je ne retiendrai, ici, que ce qui a trait à la découverte du fameux sarcophage dit de sainte Reine et qui a déjà fait noircir beaucoup trop de papier.

M. Cagnat paraît admettre une théorie analogue à celle émise en 1879 par feu le docteur Lepine qui, le premier, je crois, « avait fait la découverte d'un sarcophage qui contenait ou avait contenu les ossements de la Vierge d'Alise ».

Depuis cette époque déjà lointaine, de nombreux cercueils en pierre ont été retirés du sol de la montagne ; mais il a fallu attendre jusqu'en 1913 pour que le sol d'Alesia révélât un nouveau sarcophage auquel on attribua également le même privilège.

Ceci exposé, ouvrons la *Vie de sainte Reine*, par l'abbé François Grignard.

Nous y voyons tout d'abord que sainte Reine subit le martyre à Alise, au milieu du IIIe siècle, c'est-à-dire vers l'an 253, que son corps fut confié à la terre par les chrétiens de la communauté, en un lieu situé au bas de la montagne, et que la chaîne de son supplice fut enfouie auprès d'elle.

L'identification de ce lieu paraît avoir été faite d'une façon indiscutable : ce serait l'emplacement actuel de la chapelle dite des Cordeliers, proche de la Fontaine miraculeuse.

Bien que l'Office latin à l'usage des pèlerins fixe la date de l'*Invention* et de la *Translation* vers l'an 400, on ignore la date certaine à laquelle le corps de la Vierge martyre fut découvert ; mais ce que l'on sait c'est que la fête de l'Invention de son précieux corps se célébrait, dans l'ancienne liturgie de Flavigny, le 13 juillet[1].

Ce n'est qu'au commencement du VIIIe siècle que nous rencontrons une preuve authentique de l'existence du corps de sainte Reine dans « le lieu saint, la basilique, l'abbaye » ou « le monastère » d'Alise, car ce sont les diverses expressions dont se sert Widerade dans son testament et son codicille lorsqu'il fondait la célèbre abbaye de Flavigny, à laquelle il fit don de toutes ses propriétés, au nombre desquelles se trouvaient Alise et la basilique où reposait le corps de sainte Reine[2].

On sait en outre que Widerade fut le second abbé de Flavigny ; il succéda à Magoald, en 745, et mourut à la tête de l'Abbaye deux ans plus tard, en 747[3].

---

1. Grignard, *Vie de Sainte Reine*, p. 248 et suiv.
2. *Ibid.* p. 252.
3. *Ibid.*, t. IV, col. 455 et 456.

Un siècle plus tard, Egil, ou mieux Eigil, qui avait quitté son monastère des Ardennes, vint, sur l'ordre de Charles-le-Chauve, vers 863, régir celui de Flavigny. Chemin faisant, dit la « Chronique », il apprit que dans les environs de sa nouvelle abbaye se trouvait, à l'abandon, le corps de la glorieuse martyre d'Alise, et il conçut le projet de la transférer, s'en ouvrit au roi qui, approuvant son idée, pria Jonas, évêque d'Autun, d'accorder au nouvel abbé les autorisations nécessaires.

Jonas délégua, pour cette cérémonie, Salocon, évêque de Dol, en Bretagne, banni de son diocèse par le Duc, et réfugié à Autun.

Le douzième jour avant les calendes d'avril (21 mars 864), dans la soirée, Eigil, accompagné de Salocon et de quelques religieux, se rend à Alise et pénètre dans l'oratoire de la Bienheureuse Vierge et Martyre... Saisissant lui-même le hoyau, le pieux abbé « s'efforce d'écarter l'épaisse couche de terre amoncelée sur le sépulcre », et, après en avoir dégagé et mis à nu la lourde masse, il le recouvre d'un riche tapis et passe, comme il convient, la nuit tout entière à veiller et prier avec ses frères.

Au point du jour, il revêt les ornements sacrés et, réunissant ses forces à celles de l'évêque exilé, il détourne sans peine la pierre qui recouvrait le sépulcre, « pierre énorme, que plusieurs bœufs n'auraient qu'à grand'peine ébranlée[1] ».

Depuis cette époque, les reliques de sainte Reine furent conservées au Trésor de l'Abbaye de Flavigny.

« Avant de clore le chapitre relatif aux reliques de la sainte, dit l'abbé Grignard, il est naturel de dire un mot de sa chaîne[2].

« Dom Viole, d'après les Actes, ou la Passion, dit que les chrétiens d'Alise « enfouirent auprès de la sainte la chaîne de fer de son supplice », et parlant de la translation de 864, il ajoute que « le corps de sainte Reine et sa chaîne furent transportés à Flavigny. »

« Rien, dit l'abbé Grignard, dans les récits contemporains n'autorise, mais rien non plus ne dément cette hypothèse. »

« Il faut, ajoute le savant abbé, descendre le cours de plusieurs siècles et arriver jusqu'au commencement du xve, pour rencontrer des traces authentiques de cette chaîne, et c'est dans l'inventaire fait sous l'abbé Simon de l'Aubépin, en 1409, qu'elle se trouve pour la première fois mentionnée d'une manière formelle[3].

« En somme, ajoute-t-il quelques lignes plus loin, les documents qui attestent l'authenticité de cette chaîne sont assez rares et ne remontent pas à une époque bien reculée. Si les titres manquent, la nature et surtout la forme du travail, et la vénération plusieurs fois séculaire dont cet instrument de tourments est l'objet, attestent suffisamment son antiquité pour qu'il ne soit pas permis de la révoquer en doute[4]. »

1. Grignard, *Vie de Sainte Reine*, p. 259.
2. *Ibid.*, p. 285.
3. *Ibid.*, p. 286.
4. *Ibid.*, p. 287.

Résumons donc ce qui précède en quelques lignes :

1° Sainte Reine est martyrisée au IIIe siècle et enterrée proche du lieu de son martyre avec sa chaîne ;

2° La révélation de son corps et son transfert sur la montagne d'Alise ont lieu au Ve siècle, ainsi que le dépôt de ses ossements dans un sarcophage en pierre ;

3° Au IXe siècle, Eigil et Salocon déterrent le sépulcre qui était enfoui sous une épaisse couche de terre et transportent les reliques, y compris la chaîne, à l'Abbaye de Flavigny.

Nous allons, maintenant, voir le récit des découvertes modernes.

En ce qui concerne la trouvaille du docteur Lépine en 1879, la cause, comme on dit au Palais, est entendue, et il n'y a pas lieu d'en tenir état.

Pour la découverte de 1913, la question, étant surtout donné le bruit fait autour d'elle, mérite de retenir notre attention ; elle vaut la peine d'être étudiée à fond et sans parti-pris.

Si l'on admet le texte de l'Office à l'usage des pèlerins, ce serait au Ve siècle que l'invention du corps de la sainte martyre aurait eu lieu, ainsi que son transfert « intra muros oppidi », où il aurait été déposé dans un sarcophage, autour duquel fut édifiée une église[1], qui fut dotée par Widerade en l'an 722 ou 723, sous le nom de « basilique »[2].

Or, les soi-disant sarcophages de sainte Reine ont tous les caractères des cercueils de pierre de l'époque barbare, c'est-à-dire qu'ils affectent la forme « trapézoïdale », avec un rétrécissement caractéristique à l'extrémité des pieds et, par conséquent, s'écartent de la forme connue des sarcophages de l'époque gallo-romaine, même ceux de basse époque, qui sont rectangulaires et beaucoup plus massifs que ceux creusés par les Barbares, que ces derniers soient des Francs, des Burgondes, ou d'origine gothique.

Un autre point, sur lequel on n'a pas suffisamment porté attention, est la narration du transfert des reliques d'Alise à Flavigny en 864, où il est très nettement exposé « que le sarcophage était enfoui sous une épaisse couche de terre ».

Il semble résulter de ce texte que le sarcophage ne pouvait être vu par les fidèles et, par conséquent, que ceux-ci étaient dans l'impossibilité matérielle de procéder à l'attouchement des reliques par une « fenestella », comme nous le disent certains auteurs modernes, à propos des sarcophages barbares découverts en 1879 et en 1913, et dont les fractures, plus ou moins régulières, sont assurément intentionnelles, mais dont le but était tout autre que la vénération, car elles dénotent plutôt une intention criminelle[3].

---

1. *Ibid.*, p. 497.

2. L'expression *basilique* n'implique pas nécessairement un édifice somptueux comme l'était la basilique des cités romaines et gallo-romaines : elle n'était même très souvent qu'un petit édicule qui abritait les restes de quelque saint vénéré dans la région. Cf. *Dict. d'archéol. chrétienne et de liturgie*, t. I, col 851-852 s. v. *Agaune*. L'article est de Dom H. Leclercq.

3. On peut voir dans la *Revue archéologique*, 1916, II, p. 266, le sarcophage de 1913, fig. 1, reproduit sous deux aspects.

Du reste, ces fractures, que l'on constate toujours au niveau de la région thoracique, n'avaient d'autre but que de faciliter la distraction des objets de parure en métal précieux qui se trouvaient soit autour de la tête, soit sur la poitrine.

D'autres perforations de sarcophages avaient un tout autre but. C'est le cas du fait signalé par M. W. Deonna[1], qui, au sujet des *fenestellæ*, cite le cercueil en pierre qui fut trouvé en 1868, à Genève, dans la cathédrale Saint-Pierre, sous le dallage de l'abside, entre les murs en pierre de la basilique du VIe siècle. Or, cette perforation du fond des sarcophages en leur milieu était faite pour faciliter l'évacuation des matières en décomposition et permettre ainsi la parfaite conservation des ossements; ce trou central inférieur se rencontre très fréquemment dans les nécropoles barbares. Je constaterai, avec M. Deonna, que le trou du sarcophage de Genève est plus large que d'ordinaire; mais il ne faut pas, je crois, y voir une intention de « fenestella » pour l'attouchement des reliques, car, dans ce cas, il eût fallu que le sarcophage fût placé sur des colonnettes, comme le tombeau de Saint Menoux (Allier), reproduit par M. L. Maître[2].

Quant au couvercle du sarcophage déterré par Eigil et Salocon, on peut être assuré que s'il avait été perforé et orné d'une *fenestella*, le narrateur n'aurait pas manqué de nous le rapporter.

On est donc autorisé à conclure, d'après le récit de la translation en 864, que le sarcophage dont le couvercle était d'un poids si difficile à manier, n'était pas une auge des temps dits barbares, mais bien un massif sarcophage, tel que les Gallo-Romains avaient coutume de les façonner aux IVe et Ve siècles. Nos musées en conservent quelques exemplaires, et on en trouve également dans des « confessions » de certaines églises.

C'est ainsi que le sarcophage qui contenait les restes de saint Germain, évêque d'Auxerre, contemporain de l'invention première et de la translation des reliques de la Vierge d'Alise sur le Mont-Auxois, est un coffre en pierre de forme rectangulaire avec un couvercle massif, on pourrait même dire monumental.

On a voulu voir, dans certains ornements plus ou moins cruciformes sur les parois des sarcophages barbares ou de leurs couvercles, des signes de christianisme. C'est là, je crois, une grave erreur. Les signes de la religion chrétienne sont tout autres, et j'en ai eu quelques exemples sous les yeux dans des fouilles de nécropoles barbares, à Cestres (commune de Verdonnay), le « Segessere » de la Table de Peutinger, et à Etormay; mais je n'en connais aucun dans les nombreux sarcophages exhumés sur le plateau d'Alesia, autour de la construction que, depuis 1913, on a décorée du titre de Basilique de sainte Reine.

Du reste, il se trouve d'autres endroits sur le plateau du Mont-Auxois où l'on a rencontré des sarcophages de l'époque barbare et du haut moyen âge; il s'en trouve au lieudit « En Curiot », sur la gauche du chemin du Mont-Auxois, qui, du village, se dirige vers la Croix Saint-Charles, et sur l'emplace-

1. *Ibid.*, 1917, I, p. 245.
2. *Ibid.*, 1916, II, p. 271.

ment du cimetière actuel, à la droite de ce même chemin, au lieudit « Champs de l'Eglise ».

Il est donc sage, à mon avis, de se tenir sur une prudente réserve jusqu'à ce que les fouilles de l'ancienne ville gallo-romaine ne réservent plus de ces surprises désagréables que seraient de nouvelles découvertes du même genre que celle de 1913.

Si on n'en retrouve pas, il sera toujours temps de rechercher, parmi les monuments mis au jour, celui qui paraîtra le plus conforme à la solution de la question.

En ce qui concerne l'assertion de M. R. Cagnat, qui nous dit que « la dévotion locale aurait ratifié sans délai les conclusions de l'archéologie, et que les pèlerins qui viennent en septembre à la fontaine miraculeuse ne manquent pas, « *paraît-il* » (c'est moi qui souligne), depuis que la fouille est achevée, de monter sur le plateau d'Alise, et de « *prier* » (c'est encore moi qui souligne) auprès du tombeau au couvercle troué », il y a lieu de faire les plus expresses réserves. Du reste, prudemment, M. Cagnat emploie un palliatif, dans « paraît-il » que j'ai souligné. Quant aux prières faites sur le sarcophage troué, je puis affirmer que si le fait existe, ou a existé, c'est une dévotion personnelle et tout individuelle de la part des... fervents pèlerins qui l'ont accomplie; que jamais l'autorité ecclésiastique n'a ratifié la découverte archéologique de 1913; malgré la confiance et la certitude des savants, avant de se prononcer sur un fait aussi important, cette autorité ecclésiastique procéderait, comme elle l'a maintes fois fait depuis des siècles, à une enquête sur la découverte avant d'y autoriser des manifestations publiques de piété.

Je crois, de plus, pouvoir ajouter que d'autres que moi croiraient, suivant la coutume des premiers siècles, que l'endroit où furent déposés les restes de la Vierge d'Alise *intra muros oppidi* serait plus rapproché de la porte d'entrée et, dès lors, comme me l'écrit M. l'abbé Masson, curé d'Alise, c'est aux environs du cimetière actuel, au lieudit « Champs de l'Eglise », qu'on pourrait avoir quelque chance de trouver les vestiges de la basilique du ve siècle et le sarcophage sur lequel elle fut érigée.

Savoisy, 16 décembre 1921.

Henry Corot.

(*Bien Public* de Dijon, 21 et 24 décembre 1921).

En odeur de sainteté.

La *Revue d'ethnographie et des traditions populaires* (Paris, Larose, 1922) a publié à ce sujet un très bon mémoire de M. W. Deonna intitulé : *Le parfum céleste et la rose de la mort.* Les idées et les espérances attachées dès l'antiquité aux parfums, le rôle de la rose et d'autres fleurs dans le symbolisme funéraire, y sont précisés avec une érudition qui, des poètes de l'antiquité classique, s'étend à Ronsard, à V. Hugo et même à Botrel. C'est une simple esquisse avec références, mais qui pourrait fournir matière à un travail considérable et du plus vif intérêt. Les dieux et les morts héroïsés se révèlent à

l'odorat par des parfums; les fioles d'essences placées dans les tombes ne s'expliquent pas autrement que les fleurs et les couronnes offertes aux morts. L'auteur expose très justement que le christianisme a hérité du paganisme l'emploi rituel des parfums et la croyance aux odeurs suaves qu'exhalent des cadavres privilégiés.

S. R.

Le Répertoire d'art et d'archéologie.

Le fascicule 24 de cet utile recueil, publié depuis 1910 par la Bibliothèque d'art et d'archéologie de l'Université de Paris (Bibliothèque Doucet), a été distribué au printemps de 1922; il porte le millésime de 1921 et concerne les publications périodiques ou autres (y compris les catalogues de ventes) faites au cours de l'année 1920 en tous pays et toutes langues. De plus, on y trouve l'analyse de plusieurs importantes revues austro-allemandes publiées depuis 1913 et parvenues à Paris avec des années de retard.

Le système qui consiste à transcrire les titres des articles et à faire suivre chaque titre d'une traduction comporte une dépense inutile de place et de temps; la traduction abrégée doit suffire.

La correction typographique laisse fort à désirer; il y a lieu de faire un sérieux effort pour l'améliorer.

X.

Un Institut international d'archéologie.

Sur l'invitation de Mme Eugénie Strong et de M. Jean Colin, quelques érudits italiens, américains, belges, anglais, hollandais et français se sont réunis à la *British School of Rome* pour examiner l'opportunité d'organiser une Entente internationale des études archéologiques, dans le dessein de rendre plus aisée la connaissance de la production littéraire en matière d'études archéologiques et historiques et d'entreprendre la publication de vastes ouvrages d'un caractère général, qui réclament la collaboration d'Instituts et de travailleurs de divers pays.

Considérant l'impérieuse nécessité, au milieu de la grande production scientifique de notre temps, de résumés et de renseignements bibliographiques les plus complets possible, on désirerait former une entente entre les divers Instituts et Revues qui publient déjà des répertoires bibliographiques, pour voir s'il y a moyen d'unifier leurs travaux.

On a ensuite examiné l'opportunité d'entreprendre quelque grand répertoire de documents archéologiques, par exemple un Corpus des petits bronzes, des reliefs, etc., et de rédiger un *Bulletin* qui résumerait avec soin les nouvelles découvertes dans tous les pays du monde classique, parues déjà dans les Revues des diverses nations. Pour assurer le bon fonctionnement de ce travail il serait nécessaire d'avoir dans chaque pays des correspondants pour les différentes disciplines, lesquels enverraient à Rome les renseignements recueillis par eux et que l'on publierait ensuite par les soins de l'Entente internationale.

Nous, soussignés, nous avons l'honneur de vous exposer nos premières idées, dans le désir de connaître votre avis à ce sujet.

Ont signé :

MM.	Van Buren,	États-Unis.	MM. Calza,	Italie.
	Cumont,	Belgique.	Lugli,	—
	Colin.	France.	Nogara,	—
	Amelung,	Allemagne	Paribeni,	—
	Ashby,	Grande-Bretagne.	Leopold,	Pays-Bas.
Mme	Eugénie Strong,	—		

(*Communiqué*).

Le Professeur Frazer à la Sorbonne.

Aujourd'hui on va conférer solennellement à la Sorbonne le titre de docteur *honoris causa* à Rudyard Kipling et à sir J.-G. Frazer. L'auteur du *Livre de la Jungle* et de tant d'histoires admirables est depuis longtemps déjà l'écrivain étranger le plus populaire chez nous; tout le monde a dans la mémoire son hymne magnifique à la France et personne n'a oublié que son fils est tombé sur notre front. Sir J.-G. Frazer n'a pas auprès du grand public la même popularité, car ses travaux ne s'adressent pas à la foule; mais sa réputation est immense parmi ceux qui s'intéressent aux grandes spéculations de l'esprit. Il est le représentant le plus illustre de cette école anglaise qui a renouvelé l'histoire des religions et des mythologies par l'étude comparée des traditions populaires de tous les temps, de toutes les races et de tous les pays. Sir J.-G. Frazer part du principe que l'esprit humain est partout identique à lui-même et que tous les peuples ont passé par les mêmes étapes de civilisation. A un moment donné de leur développement, tous les hommes se sont fait du monde et de l'au-delà les mêmes représentations. Il s'ensuit qu'en étudiant aujourd'hui les croyances des peuplades primitives, nous pourrons retrouver les idées d'où sont sortis des rites et des pratiques religieuses dont le sens originel s'est perdu ou prodigieusement transformé au cours des âges. L'œuvre de sir J.-G. Frazer est un essai pour expliquer le supérieur par l'inférieur, le complexe par le simple, le passé par le présent; une tentative pour éclairer des conceptions très anciennes à la lumière de croyances et d'usages encore vivants aujourd'hui dans des tribus sauvages ou même chez des paysans d'Europe.

***

Un exemple emprunté au *Rameau d'or*, l'ouvrage le plus fameux de sir J.-G. Frazer, fera comprendre la méthode

A Némi, près de Rome, il y avait un prêtre de Diane qu'on appelait le « Roi du bois ». A côté du sanctuaire poussait un arbre dont il était défendu de briser aucune branche. Seul, un esclave fugitif avait le droit, s'il était audacieux, de cueillir un des rameaux. Après quoi, il pouvait défier le prêtre en un combat singulier. Sortait-il vainqueur de la lutte, il remplaçait le mort dans ses fonctions sacerdotales et prenait à son tour le titre de Roi du bois.

Que signifie ce rite bizarre, déjà si étranger à la civilisation romaine que les écrivains latins ne le comprenaient plus? Pour éclairer ce mystère, sir J.-G. Frazer mène une enquête à travers le monde entier. Dans les peuplades les plus lointaines, il étudie les superstitions des indigènes, leurs idées du surnaturel, leurs conceptions des hommes-dieux, des prêtres-dieux, des rois-dieux, des tabous, du culte des arbres, des meurtres rituels, des déplacements des âmes, etc.. Et au bout de cette immense recherche (qui remplit douze volumes), il aboutit à cette conclusion : le prêtre de Némi incarnait en lui l'esprit du bois, l'esprit de la végétation. Suivant qu'il se portait bien ou mal, les arbres, les plantes et les moissons étaient ou non florissants. Si par malheur il était mort de maladie ou de vieillesse, tout le monde végétal aurait succombé avec lui. Il était donc indispensable, pour le bien de la nature tout entière, que le Roi du bois fût mis à mort quand il était encore en pleine force, afin que sa vie sacrée continuât dans un être plus jeune et plus fort. Et, de comparaisons en comparaisons, d'analogies en analogies, sir J.-G. Frazer établit que ce rameau d'or que devait couper l'esclave était une branche de gui — ce gui dans lequel maintes croyances primitives font résider l'âme du chêne.

***

Après cette étonnante enquête, sir J.-G. Frazer nous a-t-il vraiment donné l'explication du rite de Némi? Peut-être. Mais le problème reste toujours du domaine de l'hypothèse et de la rêverie. Rien ne prouve que l'esprit de l'homme suive toujours les mêmes chemins, passe toujours par les mêmes pensées et qu'un Grec, par exemple, ait décrit, ne fût-ce qu'un moment, la même courbe intellectuelle qu'un Cafre ou un Polynésien. N'est-ce pas trop négliger les influences du climat, les conditions géographiques, historiques, et la race elle-même? Quoi qu'il en soit du crédit qu'on accorde à cette méthode et au postulat qu'elle implique, les ouvrages de J.-G. Frazer sur le *Totémisme*, le *Folklore dans l'Ancien Testament*, la *Tâche de Psyché*, les *Origines magiques de la royauté*, toute cette œuvre considérable de mythologie comparée nous permet d'accomplir le plus merveilleux voyage à travers les imaginations humaines. Voyage rempli de la plus haute poésie, et très consolant aussi, puisqu'à mesure qu'il avance dans sa longue randonnée, sir J.-G. Frazer arrive à conclure que si l'homme est à coup sûr l'animal le plus absurde du monde, il n'en va pas moins constamment vers le mieux, en dépit ou plutôt en vertu même de ses absurdités. Partie de folles superstitions et de prémisses erronées, l'humanité arrive parfois à des conclusions justes et tire de ses chimères quelque salutaire pratique. Ainsi la sottise se transforme mystérieusement en sagesse et le bien sort du mal.

Cette morale optimiste rejoint la philosophie de Kipling. Le savant et le romancier se retrouvent dans le même sentiment de confiance dans la vie. L'un et l'autre, ils nous offrent deux beaux échantillons d'un peuple de marins, qui va chercher sa pâture à travers le vaste monde : Frazer, pour essayer de jeter quelque lumière dans les fonds obscurs de l'âme humaine; Kipling, pour enchanter et exalter nos imaginations et nos cœurs.

(*Le Matin*, 19 novembre 1921). Jérôme et Jean Tharaud.

Un « Jardin d'amour » de Philippe le Bon.

Il convient de rapprocher le tableau représentant un « Jardin d'amour » de Philippe le Bon, qui figurait en place d'honneur au château royal du Pardo et que nous connaissons par une ancienne copie à Versailles (œuvre citée dans le texte d'Argote de Molina[1] et étudié ici[2]), des tapisseries tournaisiennes du Musée Victoria et Albert, qu'a reproduites récemment M[lle] Betty Kurth[3]. M. Paul Durrieu a bien voulu me signaler l'analogie entre le tableau et les tapisseries.

La peinture représente un « Jardin d'amour », réuni par Philippe le Bon, duc de Bourgogne, et sa deuxième épouse, Bonne d'Artois, en l'honneur de la confrérie des Arbalétriers blancs de Gand (costumes uniformément blancs). On connaît la passion des ducs de Bourgogne pour la chasse, devenue la distraction journalière de la Cour; il est donc fort possible qu'à la « Cour d'amour » ait succédé un divertissement tenant à la fois de la Cour d'amour et de la chasse. En effet, dans le tableau et les tapisseries qui en dérivent, les personnages sont toujours disposés par couples, ce qui n'est pas ordinaire dans les tableaux de chasse proprement dits. Le tableau du Pardo a donc pu être commandé pour commémorer ces fêtes, demi « Jardin d'amour », demi « Chasse d'amour », et ce tableau officiel, puisque Charles-Quint le fit figurer parmi ses portraits d'ancêtres, a été le prototype de suites de tapisseries, dont plusieurs sont reproduites dans l'article du *Jahrbuch* de Vienne[4]. Ce « Jardin d'amour » est lui-même une mise en action des poèmes composés dès le XIII[e] siècle, remaniés et augmentés aux siècles suivants. Or, nous savons que les tapissiers du moyen âge s'inspirèrent bien plutôt des récits ou poèmes antérieurs que des peintures contemporaines. Les haut-lisseurs qui composèrent les tapisseries qui dérivent du panneau du Pardo, restèrent ainsi dans leur tradition. Des pièces de l'ancienne collection des ducs de Devonshire reproduisent cette peinture; mais il reste bien entendu que cette reproduction en tapisserie n'est pas une copie servile, les lisseurs du moyen âge adaptant toujours leurs modèles aux nécessités de la technique de leur art[5]. La disposition des personnages par couples, leurs silhouettes graciles, particulières à une école franco-flamande qui semble se préciser de jour en jour, leur habillement caractéristique et d'une fantaisie si amusante, le groupement des scènes de chasse, tous ces détails montrent que l'œuvre peinte a inspiré l'atelier tournaisien.

---

1. *Revue archéologique*, 1910, II, p. 52 et suiv. (Roblot-Delondre, *Argote de Molina et les tableaux du Pardo*).

2. *Ibid.*, 1911, I, p. 420 et suiv. (Roblot-Delondre, *Un « Jardin d'amour » de Philippe le Bon*).

3. *Jahrbuch der kunsthistorischen Sammlungen des Allerhöchsten Kaiserhauses*, 1917, XXXIV, fasc. 3, p. 53 (Betty Kurth, *Die Blütezeit der Bildwerkerkunst zu Tournai und der burgundische Hof*, pl. V, VI et VII).

4. *Ouv. cité*, fig. 6, 7, 16, 17, 18, 19, 20 et 21.

5. *Revue archéologique*, 1917, I, p. 296 (Roblot-Delondre, *Les sujets antiques dans la tapisserie*).

Je n'ai pu trouver dans les sources de l'histoire des ducs de Bourgogne aucune allusion à ces fêtes. Peut-être quelqu'un sera-t-il plus heureux que moi et trouvera-t-il, dans les poèmes ou récits du début du xve siècle, l'origine de ces doubles réunions.

ROBLOT-DELONDRE.

Un archéologue africain. M. le Dr L. Carton.

M. le docteur L. Carton est surtout connu en Algérie par les efforts qu'il a faits pour doter notre colonie de l'énorme source de revenus que doit constituer la mise en exploitation des phosphates du Djebel-Onk.

Mais on sait qu'il a exécuté de nombreuses recherches archéologiques en Tunisie. Comme il doit entretenir prochainement la Société de Géographie de la question patriotique des ruines de Carthage, nos lecteurs seront heureux de connaître cette physionomie africaine.

Venu comme aide-major, en 1886, en Tunisie, M. Carton y découvrit et étudia, dans l'extrême-sud tunisien, les grands travaux hydrauliques établis par les Romains sur l'Oued Hallouf, et fut le premier à attirer l'attention sur l'intérêt qu'il y aurait à restaurer les ouvrages de ce genre existant dans la colonie.

En 1888, il explora les nécropoles berbère, punique et romaine de Bulla Regia et y recueillit un mobilier funéraire qui figura à l'exposition de 1889 et constitua longtemps le fonds du Musée du Bardo.

En 1890, il fut l'initiateur des fouilles de Dougga, la Pompéï tunisienne dont, au cours de dix ans d'explorations, il dégagea le célèbre et admirable théâtre, le temple de Saturne et d'autres édifices.

Entre temps, il exhuma le Capitole de Numluli et découvrit, dans la seule région de Dougga, plus de mille inscriptions, dont plusieurs sont capitales — comme la célèbre inscription de l'empereur Hadrien pour la mise en valeur des terres abandonnées.

Il commença le dégagement des catacombes de Sousse, avec le concours de son éminent disciple, alors curé de Sousse, actuellement prélat d'Alger, Mgr Leynaud, qui donna à ces recherches un si grand développement.

Pendant son séjour à Sousse, il fouilla encore à El-Kenissia un grand sanctuaire de Tanit, d'où il retira plus de six mille vases et objets de culte de la grande divinité carthaginoise. Il reconnut l'emplacement de l'antique Gurza et sa curieuse nécropole punico-romaine, mit au jour les belles piscines rectangulaire et circulaire du Djebel Oust.

Dans la colonie de Thuburnica il dégagea une rue dallée bordée d'édifices, le Capitole, un temple de Saturne. Il fit connaître une curieuse nécropole libyque dont, après tant de siècles écoulés, les stèles étaient encore debout sous les grands arbres de la forêt de Sidi-Trad. Le docteur Carton a du reste décrit un grand nombre de nécropoles à dolmens et à sépultures en falaise, à Chaouach, dans les régions de Dougga, de Mactar et de l'Enfida.

A Chemtou, il a retiré un abondant mobilier de la nécropole romaine. Revenu

depuis quelques années à Bulla Regia, il en dégage en ce moment les rues, les monuments publics et le quartier des magnifiques palais souterrains qui, avec leurs escaliers, leurs voûtes intactes et d'admirables mosaïques constituent une attraction unique au monde.

Dans ces derniers temps, M. le docteur L. Carton s'est attaché à l'étude de la topographie de Carthage, où il a découvert récemment une magnifique fontaine monumentale souterraine, le premier point d'eau qui ait été reconnu dans l'antique capitale, ce qui permet de penser que c'est là que les Phéniciens ont établi leur premier comptoir.

Frappé de l'état d'abandon dans lequel sont laissées les grandes ruines, il s'est consacré à lancer en leur faveur un cri d'appel qui commence à être entendu, effort éminemment patriotique, car ces nobles vestiges, par les grands souvenirs historiques qui s'y rattachent, appartiennent autant à la France et à la civilisation qu'à notre voisine africaine, et les étrangers qui la visitent s'étonnent de notre indifférence à leur égard.

Un groupe de femmes généreuses, émues de cette situation, s'est constitué sous le nom de Comité des Dames Amies de Carthage pour la faire connaître et y pourvoir. Il compte déjà plus de 500 adhérents et de très hauts patronages. C'est de la grande ruine, de sa destruction et des efforts faits pour la sauver que le docteur L. Carton entretiendra prochainement notre Société de Géographie.

(*Dépêche algérienne*, 17 décembre 1921).

BIBLIOGRAPHIE

L. Laurand. *Manuel des Études grecques et latines.* Paris, Picard, 1921. 2me édition. In-8, VII-934 p. Prix : 40 fr. — Le succès de cet ouvrage considérable, parvenu rapidement, malgré son prix, à une seconde édition, s'explique surtout par le talent pédagogique de l'auteur et la sûreté de son information. Professeur dans l'enseignement libre depuis 1896, M. Laurand avait l'occasion de dicter des résumés à ses élèves qui se préparaient à la licence ou à l'agrégation; après les avoir longtemps amendés et complétés, il s'est décidé à les communiquer au public (c'est à peu près l'histoire de l'ouvrage de Gow, que j'ai adapté sous le titre de *Minerva*). Quand même M. L. ne nous aurait pas raconté la genèse de son ouvrage, un lecteur perspicace eût pu la deviner, tant le choix des détails est judicieux et bien adapté à l'intelligence de débutants.

Pour les questions qu'il n'a pas approfondies lui-même, M. L. a su se renseigner auprès des meilleurs guides, français ou étrangers. Mais il y a des chapitres où se manifeste son savoir personnel, et ce sont les meilleurs du livre. Nous n'avions pas, en France, une grammaire grecque, une grammaire latine historiques, précis très difficiles à écrire : M. Laurand nous les a donnés.

La bibliographie est non seulement au courant, mais choisie avec compétence et bien disposée[1]. Le style est coulant, bien que dépourvu de vivacité.

Voici les grandes divisions de ce bon manuel, dont je ne me détache pas aisément quand je l'ai ouvert : *Géographie, histoire, institutions grecques; littérature grecque; grammaire historique grecque; géographie, histoire, institutions romaines; littérature latine; grammaire historique latine; métrique; sciences complémentaires* (établissement et interprétation des textes, paléographie, épigraphie, numismatique, archéologie, histoire de la philologie, bibliographie, le travail philologique). Suivent des tables générales, un index alphabétique et une table analytique des matières.

Le chapitre relatif aux « sciences complémentaires » est nécessairement un peu bref; mais on y trouverait difficilement des assertions téméraires ou des omissions vraiment graves. Deux de celles-ci pourtant m'ont arrêté : il n'est pas question, dans l'histoire de la philologie, de l'helléniste éminent que fut B. Hase, ni de son savant protecteur A.-F. Didot, sans lesquels nous n'aurions pas le *Thesaurus*[2].

S. R.

---

1. On se serait passé des renvois à Huby, *Christus* (p. 73, 461); le livre dont celui-ci est une pieuse contrefaçon n'est jamais cité, étant *tabou*.

2. Alors que onze lignes sont données à Barthélemy-Saint-Hilaire !

Maria Mogensen *Le mastaba égyptien de la Glyptothèque de Ny Carlsberg.* Copenhague, Gylkendalsde Boghandel, 1921. In-4, XIV-46 p. et IX pl. — Il y a une vingtaine d'années, Maspero s'avisa que les antiquaires de Bedreshein, de Mit-Rahineh et du village des Pyramides démolissaient un à un les tombeaux memphites des nécropoles de Gizeh et de Sakkarah pour en vendre les pierres sculptées aux touristes et aux musées. Pour arrêter ce commerce, si préjudiciable aux intérêts de la science, il n'y avait qu'un moyen : offrir aux musées des tombeaux entiers, dans des conditions telles de bon marché que les panneaux isolés ne trouvassent plus d'acquéreurs. Il n'est pas certain que cette heureuse initiative ait complètement arrêté la néfaste activité des fouilles clandestines ; du moins aura-t-elle assuré la conservation d'une vingtaine de tombes memphites, que se sont partagées les musées de l'ancien et du nouveau monde.

Touchante unanimité dans la prétérition : presque partout, des conservateurs se sont fait gloire d'une acquisition qui n'était que l'acceptation d'une offre de Maspero. Mlle Mogensen elle-même ne paraît pas s'être souvenu des circonstances qui enrichirent le Danemark du beau tombeau auquel elle a consacré son volume[1].

Nous devons savoir gré à l'autrice de s'être servi de la langue française. L'importance politique prise, depuis la guerre, par certaines langues de l'Europe centrale, a des conséquences scientifiques désastreuses. On peut exiger des travailleurs la connaissance de l'allemand et de l'anglais : on ne peut raisonnablement demander à tous les égyptologues d'apprendre, outre l'égyptien, le polonais, le tchèque, le roumain et les langues scandinaves, qui ne semblent pas appelées à devenir de sitôt des langues internationales.

Par contre, on regrettera que Mlle Mogensen, malgré son zèle, sa bonne volonté et son érudition incontestables, nous ait donné un volume d'une composition aussi négligée.

Sur les quatre parois reproduites, une est demeurée au Musée du Caire où elle fut jadis transportée par Mariette. Croirait-on que Mlle Mogensen, après nous avoir prévenus qu'une des parois était représentée à Ny Carlsberg par un simple moulage, *ait oublié de nous dire de laquelle des quatre parois sculptées il s'agissait ?*

De plus, ce tombeau, ainsi que cette paroi, exposée au Caire depuis un demi-siècle, a été l'objet de toute une littérature que Mlle Mogensen connaît certainement : il était indispensable de la citer.

L'autrice nous dit bien que le tombeau date de la Ve dynastie ; elle eût pu sans inconvénient en préciser davantage la date et nous donner quelques indications sur son propriétaire.

Le tombeau a été tiré du sol en 1900 par M. Quibell ; se peut-il que Mlle Mogensen n'ait même pas eu la curiosité de rechercher dans quelle portion de la

1. ... « Jusqu'à ce que, dit-elle, Carl Jacobsen, fondateur de la Glyptothèque, par l'intermédiaire de notre compatriote M. D. Nyholm, juge au tribunal mixte du Caire, et de Gaston Maspero, eût obtenu en 1909 la permission des autorités égyptiennes d'acquérir le mastaba pour la Glytothèque Ny Carlsberg. »

vaste nécropole de Sakkarah s'élevait ce petit monument? Mariette nous dit qu'il était voisin du mastaba de Ra-em-ka : n'aurait-il pas fallu relever cette indication?

Sans avoir la prétention d'être complet, je voudrais au moins indiquer en quelques mots ce que contiennent mes fiches sur ce tombeau.

Sa découverte par Mariette n'est pas postérieure à 1864 et il semble qu'Emmanuel de Rougé en ait eu connaissance lors de sa mission en Égypte (1863-1864). A deux reprises, en effet, ce savant en a signalé l'existence : E. de Rougé, *Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon* (Paris, 1866, in-4, p. 91) et Jacques de Rougé, *Inscriptions hiéroglyphiques copiées en Égypte pendant la mission de M. le vicomte Emmanuel de Rougé*, t. III (Paris, 1877, in-4, p. 87) ; c'est d'après le premier de ces ouvrages que le nom du propriétaire de la tombe a passé dans J. Lieblein, *Dictionnaire de noms hiéroglyphiques*, t. I (Christiania, 1871, in-8, p. 22, n. 78).

Comme le dit bien Mlle Mogensen (c'est à cela qu'elle a borné sa bibliographie!) le relevé de Mariette a été publié dans son ouvrage posthume, *Les Mastabas de l'Ancien Empire* (Paris, 1882-1889, in-4, p. 175-177, tombeau D. 2.).

Mariette avait déjà décrit trois portions de ce monument, savoir :

a et *b*. La fausse porte et la table d'offrandes, dans sa *Notice des principaux monuments du musée... à Boulaq* (Alexandrie, 1864, in-8) p. 281, *App.*, nn. 21-22 (= 2e éd., 1868, p. 338 = 3e éd. 1869, p. 294 = 4e éd., 1872, p. 308 ; dans la 5e éd., 1874, ce passage manque).

c. Le tambour de la porte extérieure, dans sa *Notice...* etc, 5e éd. (Le Caire, 1874, in-8) p. 296, n. 927.

Il est à noter que Mlle Mogensen ne signale, dans sa monographie, ni l'existence de ce tambour cylindrique de la porte extérieure du tombeau (calcaire, haut. 0m,35 larg. 0m,76), ni celle de la table d'offrandes en grès (long. 1m,05, larg. 0m,45), bien qu'elle ait pu voir une *mention* de cette dernière dans le volume de Mariette auquel elle renvoie (*Mastabas*, p. 177), comme trouvée au pied de la fausse porte et déposée dans les magasins du Musée de Boulaq.

Si je ne me trompe, c'est la paroi D qui est restée au Musée du Caire et qui est représentée à Ny Carlsberg par un moulage. Dans ce cas, il s'agit d'un bas-relief mentionné sommairement par Mariette, *Notice des principaux monuments...*, 5e éd. (1874) p. 317-318, partie du n° 999, et décrit plus longuement par Maspero, *Guide du visiteur au Musée de Boulaq* (Boulaq, 1883, in-12), p. 204, n° 958, par P. Virey, *Notice des principaux monuments exposés au Musée de Gizeh* (Le Caire, 1894, in-12), p. 21-22, n° 83, enfin par Maspero, *Guide du visiteur au Musée du Caire*, 4e éd. (Le Caire, 1915, in-8) p. 41, n° 79.

La lecture du nom du défunt , appelé *Ka-em-remt* par Mlle Mogensen, soulève quelques difficultés qu'il ne fallait pas passer sous silence. Le troisième groupe est le pluriel du mot *remet* (ou plus

exactement *remeth*, car la troisième consonne est un ⟹) « homme » (*homo* et non *vir*). Normalement, il faudrait le lire *remeth-ou*. Par exception, le pluriel *remeth-ou* est ordinairement remplacé en égyptien (et cela dès l'Ancien Empire, Inscr. Siut, I, 223 et 225) par un substantif féminin singulier à signification collective (écrit parfois) *remeth-et* « humanité ». Cette tournure était-elle déjà, sous la cinquième dynastie, la seule employée? On ne saurait l'affirmer avec certitude. Ce qui permettrait de le croire, c'est l'existence à Memphis, à la même époque, du nom d'homme *Ka-em-nefert* « Ame-en-beauté » qui aurait pour parallèle *Ka-em-remethet* « Ame-en-humanité » (avec le sens « Ame-en-espèce humaine »). En tout cas, la lecture *Ka-em-remt* nous paraît sujette à discussion.

Notre personnage était prêtre de la pyramide du roi *Ne-weser-ré*, le huitième roi de la Ve dynastie. On connaît une dizaine d'individus ayant exercé cette fonction[1]; ils semblent tous avoir vécu vers la fin de la Ve dynastie et c'est à cette époque que nous devons placer Ka-em-remethet.

La partie solide et originale du travail de Mlle Mogensen, c'est l'interprétation des bas-reliefs et des légendes qui les accompagnent : elle s'y montre à la fois ingénieuse et prudente. On notera ses identifications des poissons figurés sur la paroi A et ses remarques, tout à fait nouvelles, sur la fabrication de la bière, telle qu'on la voit représentée sur la paroi D.

En dépit des lacunes signalées plus haut, sa monographie du mastaba de Ny-Carlsberg est un modèle qu'on voudrait voir suivi par plus d'un autre musée.

Seymour de Ricci.

Stanley Casson. *Ancient Greece*. Oxford, University Press, 1922; in-8, 96 p., avec 12 gravures[2]. — « La Grèce représente la première tentative de l'humanité sur une grande échelle ; jamais auparavant elle n'avait fait effort, dans un esprit si vaillant, pour résoudre tous les problèmes urgents qui se posent à elle. » Cela ne se lit pas aussi bien en français que dans l'original, mais c'est très juste, et c'est la pensée dominante de ce petit livre. La fraîcheur éternelle de la civilisation hellénique, que Plutarque admirait dans les monuments de Périclès, est une vertu tout humaine qui ne connaîtra, en réalité, pas de déclin ; elle reste l'essence de la civilisation chrétienne qui est la nôtre. Le tableau que présente l'auteur de l'histoire de la civilisation grecque jusqu'à la domination macédonienne est original, témoignant d'une connaissance personnelle du pays et des textes. Mais je trouve ce tableau trop *laïcisé*. M. Casson a-t-il jamais lu la *Cité antique*? Il ne faut pourtant pas exagérer le rationalisme grec; il ne faut pas oublier que les souriants Olympiens ne sont qu'un décor poétique et que la religion du foyer, la religion des morts, la religion du salut, choses dont

1. Petrie, *A History of Egypt*, t. I, 5e éd. (1903) p. 76.
2. Dont un admirable frontispice d'après la tête de Bénévent au Louvre « *representative of the best that Greek art produced.* »

on parlait peu, eurent des racines autrement profondes et ont exercé leur influence même sur les esprits les plus éclairés et les plus libres. La Grèce s'est élevée la première à la conception de la raison, maîtresse du monde, mais aucune classe de la société grecque n'a jamais subi son empire à titre exclusif. Sa bonne fortune a été d'échapper à la théocratie, de n'avoir ni Mages ni Druides[1]; avantage énorme, mais qui ne doit pas nous rendre aveugle à ce que les Grecs, en tant que δεισιδαίμονες, eurent de commun avec les peuples qui les entouraient, tant en Orient qu'en Occident.

S. R.

Maurice Croiset. *La civilisation hellénique*. Paris, Payot, 1922; 2 vol. in-12 de 160 p. chacun. Prix des deux vol. cartonnés : 8 francs. — Cette collection, qui compte déjà toute une série d'excellents ouvrages, montre une fois de plus quelles ressources offre l'érudition française aux entreprises d'un éditeur intelligent. Les deux petits volumes que vient d'y ajouter M. Maurice Croiset ne seront pas parmi les moins lus et les moins utiles. On sait quelle solidité de savoir s'ajoute, chez les deux frères Alfred et Maurice, à une élégance soutenue du style, à des soucis exigeants de composition et de proportion. Il serait malaisé de citer un livre où toutes ces qualités soient mieux en relief et produisent, à la lecture, une impression plus satisfaisante pour l'esprit. On voudrait pouvoir toujours s'instruire avec tant de facilité et d'agrément. Inutile de dire que les divisions et subdivisions sont excellentes. I. Origines et débuts, en quatre chapitres : premiers progrès, législation, expansion coloniale; religion; témoignage de l'épopée; développement intellectuel et moral des VII[e] et VI[e] siècles. II. Le cinquième siècle, en quatre chapitres : vie politique; cultes et religions; la société; le travail de la pensée et les œuvres d'art. III. Le quatrième siècle, en quatre chapitres : la politique, les affaires, les mœurs; l'éloquence, le drame, l'histoire; la philosophie et la science; les arts. IV. Les dernières époques de la civilisation hellénique, en sept chapitres : royautés hellénistiques; littérature; philosophie et science; civilisation grecque sous l'empire; sciences et philosophie; la fin de l'hellénisme, l'art, le conflit des religions; conclusion. — Il n'y a pas de notes, mais un bon index et, à la fin du premier volume, une petite bibliographie très suffisante. En somme, j'appliquerais volontiers à cet opuscule ce que l'auteur dit de l'Hermès de Praxitèle : « Il est le témoignage d'un talent délicieux, qui, sans effort visible, allie à la perfection du travail le charme du sentiment. »

S. R.

Michael Rostovtzeff. *A large estate in Egypt in the third century B. C. A study in economic history*. Madison, University of Wisconsin Studies, 1922. In-8, 209 p., avec 3 planches. — L'Égypte hellénistique est un pays bien orga-

1. P. 62, cette phrase singulière : *The priestly hierarchy that condemned Galileo in the Middle Ages* (!) *or Dreyfus in our own days* (!) *was a thing unknown in Greek life.*

nisé, dont la vitalité et la puissance ont pour fondement une exploitation méthodique des ressources du sol. Ce bienfait, elle l'a dû surtout aux Ptolémées, qui trouvèrent une Égypte appauvrie et décadente, et surent la rendre prospère. Comment? C'est ce que l'étude des papyrus du temps permet d'entrevoir. Ceux qu'on a découverts en 1915 à Philadelphie, dans le Fayoum, archives privées d'un certain Zénon que publient M. C. Edgar et d'autres savants, ne sont pas les moins intéressants. Il y a là environ 350 documents datant des anciens temps de la monarchie ptolémaïque. Bien que tout ne soit pas encore imprimé, M. Rostovzev a eu le courage d'aborder, dans leur ensemble, les problèmes que soulève cette masse énorme de documents. Dire qu'il y a montré sa perspicacité et son érudition ordinaires, n'étonnera personne; il n'y a pas aujourd'hui, dans le monde des investigateurs du passé, de cerveau plus puissant que le sien. — Voici, à défaut d'une analyse impossible, la suite des sujets traités : Philadelphie; Zénon et Apollonius; les deux premières périodes de l'activité de Zénon; Zénon à Alexandrie; les deux domaines ou concessions d'Apollonius; préparation du domaine de Philadelphie pour la culture intensive; vignobles et vergers, élevage, industrie, commerce, transports. Cinq appendices concernent les fonctionnaires du nome arsinoïte mentionnés dans la correspondance de Zénon, Zénon sous Ptolémée Evergète, Apollonius entrepreneur de travaux publics, les règlements douaniers de Ptolémée Philadelphe et l'élevage de chevaux sous le règne de ce souverain. M. Rostovzev pense qu'il arrivait sans cesse en Égypte des chevaux d'Arabie, à quoi j'objecterais que l'excellence des chevaux arabes n'a été connue ni des Grecs ni des Romains; c'était la Cyrénaïque qui fournissait au monde antique ses meilleurs étalons et les bêtes de prix qui gagnaient des courses (*C. R. Acad.*, 1903, p. 193).

S. R.

L. D. Caskey. *Geometry of greek vases.* Musée de Boston, 1922; in-4, 235 p. avec nombreuses gravures dans le texte. — *Artem regunt numeri.* Nous en avons tous, plus ou moins vaguement, le sentiment, car il est conforme à la nature de notre esprit. Quand on veut préciser, les difficultés commencent. Elles n'ont effrayé ni M. Jay Hambidge, qui se croit l'auteur d'une grande découverte d'ordre général, ni M. L.-D. Caskey, un de ses plus fervents disciples, qui a cherché à appliquer la nouvelle *regula aurea* aux vases grecs du musée de Boston. M. Caskey rappelle ces lignes de M. E. Pottier (1906), que je veux transcrire presque intégralement :

« Les proportions des vases, les rapports et mesures entre les différentes parties de la poterie, paraissent avoir été, chez les Grecs, l'objet de recherches minutieuses et délicates. Du même atelier on voit sortir des coupes qui, pour être semblables en apparence, n'en sont pas moins différentes par des nuances appréciables de structure. On y trouverait peut-être, si l'on en faisait une étude approfondie, un système de mensuration analogue à celui de la statuaire... Comme l'a bien montré M. Froehner dans un ingénieux article (*Revue des Deux Mondes*, 1873, t. CIV, p. 223), nous disons nous-même le pied, le col, la panse, les lèvres d'un vase, assimilant la poterie à une personne. Donc, quoi de plus naturel que de le soumettre à une sorte de canon plastique qui, tout en se modifiant avec le temps, reposait sur des règles simples et logiques? J'ai fait remarquer (*Monum. Piot*, IX, p. 138) que l'auteur du vase de Cléoménès avait

trouvé la règle commune à beaucoup de poteries de ce genre, en donnant à l'objet une hauteur exactement égale à sa largeur. M. Reichhold remarque aussi, dans une amphore attribuée à Euthymidès, que la circonférence de la panse est justement le double de la hauteur du vase. Je crois qu'un examen attentif mènerait à des observations intéressantes sur ce qu'on pourrait appeler la « géométrie » de la céramique grecque. »

Huit ans plus tôt (1888), M. Charles Henry écrivait dans sa brochure *Rapporteur esthétique* (que d'ailleurs je renonce à comprendre), p. 21 :

« Cette analyse de formes devra être appliquée aussi bien à l'étude des formes vivantes que des formes mortes... Elle nous permettra de substituer en archéologie... aux aperçus plus ou moins vagues, des nombres précis... Une autre application qui s'impose est l'étude précise des rythmes des artistes ; les procédés photographiques permettent, par des agrandissements suffisants, d'en poursuivre l'analyse la plus rigoureuse et de terminer à jamais les discussions oiseuses sur la valeur de leur dessin... J'espère qu'on ne rééditera pas en ma faveur (*sic*) l'accusation que la sottise de tous les temps a dirigée contre les essais d'explication rationnelle du goût ; on ne prétendra pas que je veux substituer à la création de l'artiste le mécanisme d'un instrument... Le génie est inimitable... en faut-il moins préciser les manifestations visibles et l'harmonie, montrer la complexité de leur beauté et en aider le sentiment ? »

Dans tout cela, comme dans les nombreux travaux qui ont recherché les lois des rapports simples dans l'architecture grecque (Choisy, Dieulafoy, etc.), il est moins question de géométrie que d'arithmétique. Le système de MM. Hambidge et Caskey, dit de la *symétrie dynamique*, est proprement géométrique. Voici comment le résume M. Caskey :

« L'auteur a découvert une relation remarquable entre les proportions des vases attiques et celles de certains rectangles dérivés du carré par un procédé simple qui était familier aux géomètres grecs. M. Hambidge trouve que si la proportion essentielle d'un vase, c'est-à-dire le rapport entre sa hauteur et sa plus grande largeur, peut s'exprimer dans les termes d'un des susdits rectangles, alors les hauteurs et largeurs *et toutes ses parties* peuvent être exprimées en termes de ce rectangle, et non autrement. Le vase possède de la *symétrie* en ce sens que tous ses éléments sont commensurables : le facteur commun ou principe de coordination étant un rectangle dont les côtés répondent à un des rapports simples $1 : \sqrt{1}$, $1 : \sqrt{2}$, $1 : \sqrt{3}$, $1 : \sqrt{5}$. Sauf le premier, ces rapports sont commensurables à l'état de carrés, non à l'état de lignes ; ils peuvent être étudiés en termes de géométrie, non d'arithmétique. Ayant observé ce phénomène non seulement dans la poterie attique et d'autres produits des arts mineurs pourvus d'un caractère architectural, mais dans les temples grecs comme le Parthénon, M. Hambidge a émis la théorie que le dessin artistique des Grecs était fondé sur des principes géométriques. »

C'est cette théorie que M. Caskey a essayé de vérifier sur un grand nombre de vases de Boston. Tannery, hélas ! n'est plus parmi nous, mais il reste assez de géomètres qui s'intéressent à l'antiquité ; c'est à eux de nous dire ce qu'il y a de plausible dans les constructions géométriques et les minutieuses mensurations de M. Caskey.

Parmi les contradicteurs du nouveau système, le plus en vue est aujourd'hui le professeur Rhys Carpenter (*Amer. Journ. of archaeol.*, 1921, p. 18-36[1]).

---

1. Voici une objection d'ordre général présentée par M. Carpenter : « Devons-nous admettre que les potiers des VI[e] et V[e] siècles, souvent d'humbles artisans nés esclaves, connussent toute cette géométrie et, puisque ces constructions ne se peuvent faire ni mentalement ni sur l'établi du potier, sacrifiassent de précieux

Ce savant ne croit qu'aux rapports numériques : les potiers athéniens proportionnèrent leurs vases aux divisions du pied grec. M. Caskey objecte que cette manière de voir trop simple n'explique qu'en petite partie les coïncidences que MM. Hambidge et lui ont signalées. Il nous apprend qu'une réponse écrite par lui à l'article de M. Carpenter a été refusée, sans avoir été lue, par l'*American Journal*. Nous suivrons avec intérêt les phases ultérieures de la controverse qui, de ce côté de l'Atlantique, n'a guère encore appelé l'attention. Que si l'on m'accuse d'être un rapporteur timide et, devant un si loyal et persévérant effort, de ne pas vouloir formuler d'opinion, je dirai à regret que la mienne tient, pour l'instant, dans ces deux mots de Sénèque : *difficiles nugae*.

S. R.

Carl W. Blegen. *Korakou, a prehistoric settlement near Corinth.* Boston, American School at Athens, 1921; in-4°, 139 p., avec 135 gravures et 8 pl., dont 5 en couleurs. — Korakou est le nom d'un tumulus à 3 kilomètres vers l'ouest de Corinthe, où l'École américaine d'Athènes pratiqua des fouilles en 1915 et 1916. Les travaux, conduits avec un soin minutieux, ont donné plus de 150 vases de formes reconnaissables qui, recueillis à des niveaux distincts, permettent d'établir, sur ce point, la succession très nette des céramiques. C'est d'abord l'étage de la poterie faite à la main, quelquefois vernissée et décorée de motifs linéaires (vers 2500 av. J.-C.); puis celui d'une poterie fine faite au tour, où paraît l'imitation de vases en métal (la céramique dite *minyenne*); enfin la poterie correspondant au Mycénien et au Minoen III, dont les planches nous font connaître de remarquables spécimens (jusque vers 1100 avant notre ère). On a pu relever les plans d'une maison *minyenne* et de plusieurs maisons de la troisième période; trois tombes d'enfants, au milieu des restes de constructions, attestent l'usage mynien et mycénien d'ensevelir les enfants, mais ceux-là seulement, à l'intérieur des centres habités. Il y avait certainement un *palais*, mais dont il ne reste à peu près rien. Entre la première et la seconde période s'est produite une catastrophe, marquée par une épaisse couche de cendres (invasion minyenne); mais, entre cette phase et le minoen-mycénien, il n'y a pas d'hiatus. L'évolution doit être attribuée aux relations commerciales avec les régions plus civilisées du sud, non à une conquête violente.

Pendant la première période, l'obsidienne est encore très employée, mais il y a déjà des épingles et perçoirs en bronze; les objets en os sont très nombreux et d'un bon travail. Les figurines en terre cuite peinte paraissent dans la dernière partie de la troisième période; ce sont les types bien connus de Mycènes et de Tirynthe.

S. R.

---

parchemins pour y dessiner des rectangles et des diagonales? Ou devons-nous croire qu'ils dérivassent leurs mesures, correctes à une petite fraction de pouce près, de la contemplation de figures dessinées à la façon d'Archimède, avec un bâton pointu sur la terre, ou avec du charbon sur une planche de bois? » Quant à la question du rétrécissement à la cuisson, M. Caskey l'écarte en admettant qu'il affectait également les proportions de toutes les parties du vase, ce qui me semble bien improbable. On demande l'avis de Mme Massoul.

Ditlef Nielsen. *Der Dreieinige Gott in religionshistorischer Bedeutung.* Nordisk Forlag, Copenhague, 1922; gr. in-8, xv-472 p., avec nombreuses gravures. — Le but de cet ouvrage très clair, écrit par un orientaliste pour le grand public, est de montrer qu'on a beaucoup exagéré l'influence de l'hellénisme sur le christianisme naissant; l'influence dominante est celle d'une religion sémitique primitive, à base naturaliste, qui paraît déjà fort altérée en Babylonie, mais dont la religion des Arabes avant Mahomet offre une plus exacte image. Si, par des comparaisons analogues à celle qu'institue la linguistique, on restitue cette religion sémitique κατ' ἐξοχήν, on est tout étonné (mais n'y a-t-on pas un peu prêté la main?) de trouver là les idées essentielles du christianisme, communion, baptême, Trinité, etc. En ce qui concerne la Trinité, elle existait dans la religion primitive sous le type du père, du fils et de la mère; mais comme la mère était devenue une divinité impure, on tendait déjà, en Babylonie, à la remplacer par un troisième élément masculin (*Ramman* au lieu d'*Ishtar*). Maintenant, de ce que le christianisme s'est approprié les formes mythologiques courantes de son temps, il ne résulte pas qu'il soit uniquement une mythologie; comme les Simoniens et les Manichéens, les chrétiens reconnaissent un dieu dont l'existence terrestre est incontestable, bien qu'il nous soit impossible de rien savoir de bien positif à son sujet. Mais il y a, dans l'enseignement de Jésus, des éléments strictement authentiques; la conception du dieu père des hommes, lesquels sont considérés comme ses enfants, est du nombre. On comprend que je ne puisse discuter ici les assertions de l'auteur[1]; je signale seulement, car c'est fort intéressant, la part prépondérante attribuée, dans l'évolution du christianisme, à ce qu'il y avait de vivant encore et de populaire dans le fonds religieux commun de l'Orient.

S. R.

P. L. Couchoud. *L'Apocalypse.* Traduction et introduction, avec illustrations sur bois de **A. F. Cosyns**. Paris, Bossard, 1922; in-8, 137 p., 21 fr. — « Charles (*the Rev. R. H.*) a restitué (en 1920) à l'*Apocalypse* sa figure de poème hébreu composé en grec... On doit aller plus loin que Charles dans sa propre découverte. Les parties qu'il laisse en prose suivent les mêmes règles que le reste. D'un bout à l'autre, l'Apocalypse obéit au métronome de l'idée... En sa cadence un peu lâche, le poème hébreu est avant tout une cantilène de la pensée. Il s'ensuit qu'il n'est pas absurde d'imiter les poèmes hébreux en une langue étrangère. C'est ce qu'a fait le *nabi* helléniste. » C'est ce qu'à fait à son tour M. Couchoud.

Tels sont les principes directeurs de la nouvelle édition de l'*Apocalypse*. La traduction qu'on nous donne est rythmée, divisée en vers. Cela se lit fort bien. L'introduction témoigne d'une information précise[2]. L'auteur essaie de recons-

1. Pourtant, je ne puis laisser passer, sans en souligner l'extravagance, le doute jeté à nouveau sur l'authenticité de l'inscription de Mésa (p. 182-3).

2. Je remarque cependant qu'il n'est pas question du livre si curieux de Boll, qui a fait profiter l'Apocalypse du progrès des études sur l'astrologie.

tituer, dans son essence, l'apocalypse juive du temps de Néron, d'en distinguer un poème juif sur la destruction de Rome et enfin l'œuvre très une, malgré la diversité de ses sources, du prophète Jean, dernier rédacteur. « L'Apocalypse de Jean se rapporte aux chrétiens, non aux juifs, aux tracas de quelques petites églises, non au sort tragique d'une nation écrasée. L'Apocalypse de Jean est peut-être la plus belle, mais les fragments apocalyptiques qu'elle a englobés étaient les échos d'événements plus grands. » Tout cela est bien pensé et brillamment écrit.

S. R.

A. Delatte. *Essai sur la politique pythagoricienne.* Paris, Champion, 1922; in-8, XI-295 p. — Ce savant ouvrage n'est pas destiné au grand public (il faudrait qu'on lui en donnât un, afin de remplacer le livre de Chaignet). C'est, pour une part importante, une étude de sources, conduite avec autant de pénétration que de savoir. Comment se sont formées les tendances politiques du Pythagorisme? A quelle époque et sous quelle forme se manifesta d'abord cette activité? Quelle évolution a-t-elle subi? Qui exerçait, dans le sein de l'Association, la puissance politique? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles répond la première partie. Le Pythagorisme n'a pas remplacé la démocratie par l'aristocratie ou la ploutocratie; mais trouvant installé ce « gouvernement des meilleurs », qui lui permettait d'exercer librement son influence, il a combattu les tendances démocratiques qui menaçaient à la fois l'ordre établi et l'existence de la Société. La seconde partie est un recueil de textes pythagoriciens, commentés et traduits, qui ont trait à la politique; l'auteur a institué des rapprochements très intéressants entre ces textes et les conceptions des théoriciens politiques du IVe siècle, Socrate, Xénophon, Platon, Aristote. La troisième partie étudie la période troublée de l'histoire des cités de la Grande Grèce où la Société pythagoricienne, en conflit avec des oppositions d'économie et de doctrine, finit par succomber, histoire très obscure, où les contradictions abondent et que la critique des sources peut seule éclairer. L'auteur s'est montré à la hauteur d'une tâche difficile et s'est avéré bon philologue au sens le plus élevé de ce mot.

S. R.

J. Bidez et **F. Cumont.** *Iuliani imperatoris epistulae, leges, poematia, fragmenta varia.* Paris, « Les Belles-Lettres », 1922, in-8, XXVI-328 p. — Voici le produit du travail de bien des années, car M. Cumont s'est occupé du texte de Julien dès 1889. Celui des petits écrits de l'Apostat offre des difficultés particulières, dues surtout au caprice des Byzantins qui en ont fait des recueils. Suidas citait, au Xe siècle, des lettres que nous ignorons; Tzetzès, au XIIe, ne possédait plus que les nôtres; mais beaucoup de fragments ou d'échos de lettres perdus se trouvent dans Ammien, dans Libanius et ailleurs. MM. Cumont et Bidez ont presque tout vu et collationné (*omnes codices ipsi contulimus praeter paucissimos deteriores*, p. XVII). L'ordre adopté dans les nombreux manuscrits étant variable et arbitraire, il ne pouvait être question de retrouver la

succession des textes telle qu'elle se présentait dans le recueil original, dû probablement à Libanius. Les auteurs ont donc adopté un ordre logique, celui de la biographie même de Julien (lettres écrites avant qu'il ne fût nommé César, lettres écrites de Gaule, d'Illyrie, etc.); une fois ce cadre constitué, ils ont inséré dans les différentes sections les lettres adressées aux mêmes personnages ou dont le sujet offrait quelque affinité. Une concordance (p. 315-319) permet de retrouver facilement les mêmes textes dans les éditions de Hertlein, Hercher, Heyler et Spanheim. A la suite des lettres et édits on lit les petits poèmes et les sentences isolées, puis la masse considérable des lettres apocryphes ou douteuses, œuvres de rhéteurs contemporains ou d'imitateurs. L'annotation n'est pas seulement critique, mais explicative; beaucoup de conjectures sont nouvelles; celles des éditeurs plus anciens sont rapportées; il y a des index. Le nom des auteurs dispense d'ailleurs de tout éloge : οὐ μικρᾶς ἐστι ἀρετῆς ἔργον, ὡς ἐμαυτὸν πείθω (p. 13).

S. R.

A. Thalamas. *La géographie d'Ératosthène. — Etude bibliographique de la géographie d'Eratosthène.* Paris, Rivière, 1921; 2 vol. in-8 de 256 et 190 p. — Eratosthène a eu le mérite « d'accomplir l'effort décisif » tant en géographie mathématique qu'en géographie descriptive. Les recueils des fragments de ce polygraphe, dus à E. Hiller et à H. Berger, joints à des témoignages dont les plus considérables sont ceux de Strabon et de Suidas, permettent de se faire une idée — mais une idée seulement — des services qu'il a rendus à la science. Ainsi nous lui devons, sinon la notion de la sphéricité de la terre, qui est bien antérieure, du moins une tentative heureuse de préciser cette notion et de démontrer l'insignifiance relative des saillies. Il a essayé de mesurer les rapports entre la terre et les autres corps célestes, notamment le soleil et la lune, par l'utilisation des éclipses lunaires. Il a fixé l'obliquité de l'écliptique à 11/83 du grand cercle. Il a calculé, par une méthode ingénieuse, la circonférence terrestre, avec une faible erreur que Tannery réduisait à 300 kilomètres en moins, que M. Thalamas estime à 2.300 kilomètres en trop (à cause des incertitudes qui subsistent sur l'équivalence des stades). C'est encore à Ératosthène qu'on doit la conception des cinq zones terrestres et celle de la rose des vents. Dans sa description de la terre habitée, il a mis en œuvre de préférence des informations positives, observations de latitude et itinéraires; sa carte du monde connu paraît avoir été plus exacte que celle de Ptolémée. Ce que nous savons de sa description des pays témoigne « d'un effort visible d'ordre et de précision », en même temps que d'une utilisation intelligente des matériaux. L'auteur de cette thèse et de la thèse annexe — une bibliographie raisonnée — est tout à fait *au courant*; on pourrait même dire qu'il l'est trop. Son exposé est souvent interrompu et obscurci par des discussions de théories et d'hypothèses modernes qu'on aurait voulu voir reléguer en note; évidemment, le fardeau de milliers de fiches prises avec conscience a pesé sur lui. Ce n'est pas à dire qu'il n'ait pas d'idées personnelles sur ces questions extrêmement difficiles, mais il faut un effort d'attention pour s'en rendre compte. En somme,

travaux estimables et dont le second pourra aussi être lu utilement par les historiens du chapitre de la philologie qui concerne l'étude de la science géographique dans l'antiquité[1].

S. R.

Platon. *Phèdre ou de la beauté des âmes.* Traduction nouvelle avec notes, suivie du *Traité* de Plotin *sur le Beau*, par **Mario Meunier.** Paris, Payot, 1922 ; in-8, 254 p. — Platon est à la mode. Tandis que se succèdent les volumes de la Bibliothèque Budé, où la traduction fait face au texte, M. Meunier nous donne le *Phèdre* annoté après le *Banquet.* Les notes sont ici bien nécessaires, car les obscurités et même les bizarreries apparentes ne manquent pas. Il faut aussi expliquer, aux lecteurs qui sont de simples lettrés, les allusions mythologiques. M. M. a recours pour cela à Decharme, dont l'ouvrage, excellent à son heure, a bien vieilli. Ce n'est pas que le commentateur ne se montre, en général, très bien informé[2]; il suffit de comparer ses notes à celles de l'édition Saisset pour en constater, au premier coup d'œil, la bonne qualité. La traduction, littérale et pourtant très lisible, est faite sur le texte de Burnet dans la *Bibliotheca Oxoniensis.*

S. R.

P. R. Cousin et **Th. Cendre.** *Les épigrammes de Rufin.* Paris, Messin, 1922, in-8, 95 p. — Je trouve assez vraisemblable l'hypothèse des auteurs qui placent Rufin au IIIe siècle et le font vivre à Samos. Nous avons de ce poète, dans l'*Anthologie*, une quarantaine de pièces, dont plusieurs fort érotiques. Ces pièces sont imprimées, transcrites et commentées dans une élégante plaquette dédiée à M. P. Louÿs (l'un des auteurs, P. R. Cousin, a été tué à Tergnier en 1917). Le commentaire est conservateur, bien que les corrections hardies des éditeurs récents ne soient pas ignorées. Mais il ne faudrait pas imprimer des mots vides de sens comme νέκταρι λειπόμεναι (*nectare deficientes*), au lieu de λειβόμεναι, correction évidente de Jacobs (n. XXXIII). Le texte de plusieurs de ces épigrammes est d'ailleurs désespéré; les corrections proposées montrent seulement, suivant un mot spirituel de Lobeck, ce dont la critique est incapable, *quid non possit.*

S. R.

Antonio Minto. *Marsiliana d'Albegna. Le Scoperte archeologiche del Principe Don Tommaso Corsini.* Firenze, Istituto di edizioni artistiche, Fratelli Alinari, 1921, in-4°, 312 p., LIII planches. — Le volume se présente sous forme

---

1. P. 87, M. T. semble compter parmi les travaux français ceux de K. Müller pour la maison Didot ; c'était un savant allemand, au service d'un éditeur français, qui ne trouvait pas, à cette époque, de savants français pour le seconder.

2. P. 115 (p. 252 BC), je crois que le sens est autre : voir Lobeck, *Aglaophamus*, t. II, p. 861-2 : *Distichum* ὑβριστικὸν καὶ οὐ σφόδρα ἔμμετρον *vocat, quorum prius de sententiâ valet, alterum de modulatione versuum.*

d'une publication de luxe, digne de la munificence des princes Corsini, sous le patronage desquels il paraît. Nous en ignorons le prix. Puisse-t-il rester abordable aux travailleurs, car le contenu du livre est digne de cette catégorie de clients que trop d'éditeurs ont tendance à oublier.

Il s'agit des fouilles exécutées de 1893 à 1919 par le prince Tommaso Corsini sur ses terres de Marsiliana, dans la vallée de l'Albegna, à quelque distance de la mer, en face du Monte Argentario, entre les cités étrusques de Populonia, Telamon, Rusellae et Cosa. Ces fouilles ont mis au jour une centaine de tombes dont le mobilier se trouve déposé au Musée de Florence. M. Minto, assistant de ce Musée et qui, depuis 1912, avait pris part aux fouilles du prince Tommaso, a été chargé par la famille du « dernier des grands seigneurs intellectuels et artistes » de publier et d'illustrer les découvertes.

Les sépultures, tantôt disséminées dans la campagne, tantôt groupées en petits cimetières, appartiennent aux différentes catégories qui se succèdent en Étrurie, depuis les puits à incinération de la dernière période villanovienne jusqu'aux tombes à chambre de type ancien. Les plus remarquables sont les fosses à inhumation sous tumulus, entourées d'un cercle de pierres, *circoli*. L'ensemble embrasse le VIII[e] siècle avant notre ère et, au moins, la première moitié du siècle suivant, c'est-à-dire la période durant laquelle se constitue la civilisation étrusque. Dans une première partie, M. Minto donne l'inventaire détaillé de chaque tombe; dans la seconde, il en étudie méthodiquement les caractéristiques et le mobilier. Solidement documentée et sans vaine dissertation, la publication est digne en tout point du grand établissement archéologique auquel appartient l'auteur.

Outre la poterie courante, intéressante parce qu'elle constitue une série complète, outre les bronzes et les ustensiles de fer, les fouilles de Marsiliana ont fourni quelques objets de tout premier ordre : des fibules et bijoux d'or analogues à ceux de Vetulonia; deux plaques de bronze, revêtement d'un char, ornées au repoussé de figures de guerriers, armés de la lance et de l'arc; deux bustes funéraires, l'un en lamelles d'argent, d'ailleurs fort mutilé, l'autre, manquant malheureusement de la tête, en lames de bronze, et surtout, provenant d'une même tombe à *circolo*, toute une collection d'ivoires, pyxides, peignes sculptés, fragments divers et une tablette à écrire avec alphabet.

Les bijoux, les motifs incisés sur le bord de quelques vases de métal, relèvent nettement de l'art oriental; les ivoires expriment encore plus explicitement cette influence. Voici, par exemple, une statuette d'ivoire (0,095), représentant une déesse nue, tenant un de ses seins de la main gauche, tandis que de la droite elle semble recueillir dans un petit vase le lait qui est censé s'écouler de l'autre sein; une lamelle d'or, dont les traces sont encore visibles au dos, devait l'envelopper comme un manteau, laissant nu le devant du corps et surtout la poitrine. C'est, reconnaît M. Minto, un dérivé de la déesse nue babylonienne étudiée récemment par M. Contenau. Les luttes d'animaux, les scènes de chasse, un chien dormant couché en rond, admirable de réalisme, semblent des motifs « d'origine créto-mycénienne mêlés d'éléments égypto-orientaux ». C'est là, peut-être, beaucoup de choses à la fois. Reconnaissons toutefois, dans ces nouveaux documents, toute la complexité des origines de l'art ionien.

M. Minto cherche à préciser le centre de diffusion de l'art orientalisant des ivoires. On indique généralement Rhodes et Chypre. Mais, dit-il, il devait exister dans l'Asie hellénique d'autres centres en contact encore plus direct avec le monde oriental et égyptien, et cela, sans doute, par l'intermédiaire de la civilisation syro-hétéenne. Les Grecs des îles et des cités asiatiques auraient introduit cet art jusqu'en Italie dès avant la fondation de leurs colonies d'Occident. M. Minto pense tout particulièrement aux Chalcidiens, fondateurs de Cumes.

Le fait qui l'oriente dans cette direction, c'est la présence d'un alphabet chalcidien sur le rebord supérieur d'une tablette à écrire en ivoire, ornée de deux



Tablette à écrire en ivoire de Marsiliana.
(Long. 0,088; larg. 0,051; épaiss. 0,006; profondeur de la partie intérieure destinée à recevoir la cire: 0,001.)
D'après Minto, Marsiliana, fig. 20, p. 238.

têtes de lion de même style que les sculptures de tous les autres ivoires. Cet alphabet constituerait une marque d'importation plutôt que de fabrique. Sans nier l'importance du rôle joué par Cumes dans la civilisation archaïque de l'Italie, ne peut-on pas admettre que l'alphabet ait été gravé en Étrurie même, par le propriétaire de la tablette ou son maître à écrire, et que, par conséquent, il ne donne aucune indication, ni sur le lieu de fabrication de la tablette elle-même, ni sur les intermédiaires qui l'apportèrent dans l'Étrurie maritime? C'est en Égypte seulement, comme l'indique M. Minto, que l'on trouve de semblables tablettes à écrire. Pour trancher la question de l'origine et de l'importation des objets d'art oriental qui se rencontrent en si grand nombre en Italie, il faudrait, à côté des ivoires, considérer les œufs d'autruche, les pâtes de verre, les coupes comme celles de Palestrina, etc., et ne pas oublier que, si l'on a parfois exagéré le rôle du commerce phénicien, ce commerce n'en dut pas moins être florissant dans la Méditerranée occidentale, du moins vers le moment de la fondation de Carthage. De telles considérations sortaient d'ailleurs du cadre du travail de M. Minto. L'archéologue qui voudra traiter l'ensemble de la question devra tenir grand compte des trouvailles publiées par M. Minto et de son exégèse.

Il est un point encore sur lequel la tablette de Marsiliana apporte un document de première importance. C'est la question de l'origine de l'alphabet en

Étrurie et en Italie. La tradition, telle qu'on la trouve exposée dans les manuels (cf. notamment Sommer, *Handbuch d. Lat. Laut. u. Formenlehre*, 2e éd., 1914), oppose l'alphabet étrusque à l'alphabet latin qui, seul, aurait été emprunté directement à Cumes. Déjà, à propos du plus ancien des alphabets trouvé en Étrurie, l'alphabet incisé sur le vase dit de Formello, provenant de Veies et datant de la fin du VIIe ou du début du VIe siècle, Mommsen remarquait, en 1882, que le même alphabet, d'origine probablement chalcidienne, avait pu servir de modèle à la fois aux Étrusques et aux Latins, chacun de ces peuples l'ayant, par la suite, modifié suivant ses besoins[1]. La doctrine de Bréal était sensiblement la même[2]. Bréal ajoutait toutefois que, de l'ensemble des faits, il semblait ressortir que les Romains avaient appris à écrire, non pas directement des Grecs, mais bien de leurs voisins de Clusium et de Vulci.

L'alphabet de Marsiliana, daté par la tombe dont il provient et le style des ivoires qui l'accompagnaient, de la fin du VIIIe ou du début du VIIe siècle, est antérieur d'environ un siècle à celui du vase de Formello. Il reproduit de façon plus exacte et plus complète que tous les autres l'alphabet supposé chalcidien de 26 lettres. C'est très exactement un alphabet grec employé en Étrurie. L'origine grecque de l'écriture étrusque ne saurait plus désormais être discutée. C'est seulement beaucoup plus tard, au cours du Ve siècle, que l'écriture, ainsi d'ailleurs que l'ensemble de la civilisation, accuse en Etrurie un développement propre qu'a fort bien expliqué Bréal. Sans pouvoir décider si Rome a reçu l'écriture de Cumes, directement ou par l'intermédiaire des Étrusques, on constate qu'elle dut la recevoir en même temps et de la même source qu'eux. Les Ombriens, au contraire, et même les Osques, n'apprirent à écrire que plus tard et l'apprirent des Étrusques. Ne serait-ce que par l'absence de l'O, leur alphabet accuse nettement, en effet, l'influence de l'alphabet étrusque évolué. Rome, au contraire, était demeurée fidèle aux traditions archaïques, vivifiées d'ailleurs, comme l'indique Bréal, par de constantes relations avec les Grecs d'Italie.

M. Minto compare attentivement le nouvel alphabet de Marsiliana aux alphabets étrusques archaïques déjà connus. Il renvoie à l'article de Mommsen, non moins qu'aux études récentes de Flinders-Petrie et des Allemands sur l'origine de l'alphabet en général, études qui, à notre sens, n'ont guère de rapports avec l'introduction et la diffusion de l'écriture en Italie. Mais il semble ne pas connaître les travaux, cependant importants, de Bréal et de Lenormant[3]. La question qui se pose est de savoir si les alphabets de Formello, Marsiliana et autres analogues sont vraiment chalcidiens. C'est d'ailleurs à Cumes plutôt qu'en Etrurie qu'on peut espérer trouver la réponse.

Le livre de M. Minto sur Marsiliana sera désormais l'ouvrage classique pour l'étude des tombes à *circolo* et de la diffusion des influences orientales en Italie. On en appréciera la documentation et la prudence, qui montrent un archéologue averti et formé à bonne école.

A. GRENIER.

---

1. *Bullet. Inst.*, 1882, p. 95.
2. *Mél. d'arch. et d'hist. de l'École franç. de Rome*, II, 1882, p. 203 ; *Mém. Soc. Ling.*, VII, 1892, p. 129 sqq.
3. *Mél. d'arch. et d'hist.*, II, p. 302 sqq.

Maurice Holleaux. *Rome, la Grèce et les monarchies hellénistiques au IIIe siècle av. J.-C.* Paris, E. de Boccard, 1921; in-8, 386 p. (Bibliothèque des Écoles d'Athènes et de Rome, fasc. CXXIV). — Bien que ce livre soit tout de discussion sur des choses souvent menues, il est divertissant, car l'auteur n'a pas moins de verve que de savoir. Quand il tient un récit pour apocryphe, une date pour controuvée, une assertion pour gratuite, il fonce dessus : c'est un jeu de massacre, dont l'historien de *Rome et la Grèce* fait parfois les frais. Disons tout de suite que M. Holleaux fournit, à travers un océan de détails, la démonstration d'une thèse intéressante, fil conducteur de son exposé (de 273 à 205, fin de la première guerre de Macédoine, avec un dernier chapitre, plus sommaire mais non moins attrayant, lequel deviendra plus tard un livre, sur la conduite du Sénat, au commencement du IIe siècle, à l'égard de la Macédoine, de la Grèce et d'Antiochus III). Cette thèse, c'est que le Sénat n'a point, au lendemain de la première guerre punique, machiné l'asservissement de la Grèce, qu'il ne s'est nullement pressé de s'ingérer, pour s'y rendre maître, dans les affaires de l'Orient hellénique. Les prétextes (pirates, etc.) ne lui faisaient pourtant pas défaut; il n'en usa point. M. Holleaux considère que le traité du IVe siècle avec Rhodes est un mythe, que le traité avec Séleukos II, vers 235, est une invention des annalistes. Même avec l'Egypte, jusqu'à la fin du IIIe siècle, les relations de Rome n'ont pas eu de caractère politique, contrairement à un texte de l'*Epitome*. En somme, avant 200, le Sénat n'a pas eu de politique orientale. Les choses changèrent quand il s'agit de parfaire l'humiliation de Philippe V, allié de Carthage et agresseur de l'Illyrie, quand il fallut aussi intimider Antiochus III, en qui Rome redoutait (à tort, semble-t-il) un nouvel Hannibal. Mais la politique extra-italique du Sénat n'est pas dominée par le désir de conquêtes; ce qui le préoccupe, ce sont les voisins dangereux. Même après l'écrasement de Persée, « il faudra vingt ans encore et le soulèvement de l'Achaïe pour que le Sénat prenne le parti nécessaire d'incorporer la Grèce à l'Empire, tant reste forte son aversion pour la politique d'expansion et de domination directe, tant lui répugnent les mesures décisives où il se fût porté sans tarder s'il avait été mû par des pensées *impérialistes* » (p. 314). La politique du Sénat est opportuniste, parfois timide et nonchalante; ce sont les modernes qui, raisonnant *post eventum*, lui ont attribué de grands desseins. Je crois qu'on en dira autant quelque jour de la politique anglaise du XVIe au XIXe siècle, alors que, considérée dans son ensemble, à la lumière de résultats imprévisibles, elle semble offrir l'image d'une conspiration réfléchie en vue de ruiner successivement tous les « voisins dangereux » pour dominer le monde. Le livre de M. Holleaux porte atteinte à l'admiration des lecteurs de Bossuet et de Montesquieu pour le Sénat; en revanche, il rend justice à Philippe V, qui n'était ni irrésolu ni brouillon et qui avait des qualités d'Alexandre-le-Grand, mais non la chance constante du *felix praedo*.

Ouvrage très bien écrit, rempli de nouveautés durables, un des meilleurs que j'aie lus depuis longtemps. L'index analytique est un modèle.

S. R.

Camille Jullian. *De la Gaule à la France. Nos origines historiques*. Paris, Hachette, 1922; in-8, 256 p. — Les temps paléolithiques sont *l'époque des chasseurs* ; l'homme conquiert la terre sur l'animal. Les temps néolithiques sont *l'époque des agriculteurs* : l'homme exploite la terre et même le sous-sol; il domestique les animaux; il a pour déesse souveraine la Terre-Mère[1]. Comment le passage d'une époque à l'autre s'est-il accompli? Sans doute par « un large mouvement d'hommes », qui n'alla pas sans commotions violentes : « Des indices de lutte et de meurtre apparaissent à chaque pas au milieu de ces découvreurs de la terre. » La conquête de la mer suivit celle du sol. Puis vint *l'époque des migrateurs*, indo-européens, italo-celtes, ligures; le centre probable de ces migrations fut le nord-est de l'Europe (vers 2000 av. J.-C.). « L'agriculture nous a fourni l'élément essentiel de notre travail et l'allure stable de nos sociétés; l'invasion qui vint ensuite nous a valu les éléments originels de notre langue, de notre droit, de notre esprit. » Pour comprendre le caractère de cette migration, il faut la comparer à la conquête romaine, mais aussi aux « aventures rapides des Vikings » et à « l'extension interminable des Slaves. » C'est peut-être la marine qui fut l'élément principal de la force des Hyperboréens, pacifiques d'abord, puis conquérants. « La bonne terre a été le mot d'ordre de ces émigrants. » Il n'y eut pas, d'ailleurs, extermination des populations conquises, mais métissage, fusion. Ne point parler ici de Celtes, du moins avant le VIe siècle : « En appelant celtique le monde occidental des temps primitifs, nous commettons la même erreur que si nous traitions de franc l'Empire romain d'Occident sous les fils de Théodose » (p. 79)[2]. Le nom des Ligures est la plus ancienne appellation commune des Italo-Celtes.

M. Jullian parle du « Ligure des dolmens » (p. 83), alors pourtant qu'il place l'érection des dolmens avant l'époque des migrateurs (p. 57); il semble donc admettre (p. 89) que la même architecture funéraire se développa d'une époque à l'autre. Après la dislocation (vers l'an 1000 av. J.-C.) de l'unité italo-celtique, ce fut *l'époque des prêtres-rois* (Druides sur la Loire). Au lieu d'un morcellement de tribus, que l'on a postulé sans raison, « l'histoire ancienne de la Gaule s'inaugure dans l'unité. » Plus tard, prêtres et rois se distinguèrent : la Gaule fut « une société de cinq cents rois sous la souveraineté religieuse d'un concile des Druides » Dans certaines régions, notamment en Armorique, il se forma des ligues maritimes puissantes; il y eut une thalassocratie armoricaine en même temps qu'une thalassocratie minoenne. L'une et l'autre ont connu le culte de la hache; Cadix fut peut-être l'intermédiaire entre les mondes méditerranéen et atlantique (p. 118).

L'invasion des Celtes, au cours du VIe siècle, produisit de grands changements : un État guerrier se substitua à la fédération religieuse des tribus ligures. Les Grecs, débarqués à Marseille vers 600, commencèrent l'éducation des Gau-

1. Simple hypothèse. Pas un mot de la zoolâtrie, autrement vraisemblable et sans laquelle la domestication ne s'explique point.

2. Mais les fils de Théodose se partagèrent l'Occident (Honorius) et l'Orient (Arcadius).

lois. M. Jullian s'est fait une très haute idée de ces Celtes et Belges de *l'époque des guerriers*, qui essaimèrent en Europe et même en Asie. Mais ce ne furent pas seulement des « batteurs d'estrade ». La Gaule travailla, elle prit conscience d'elle-même. A côté du patriotisme municipal, qui alla croissant, il y eut alors l'idée même d'une patrie gauloise. Il n'est pas vrai que la Gaule du Ier siècle avant notre ère fût en décadence. « D'une alliance spontanée entre la nature gauloise et l'éducation hellénique, l'histoire était en droit d'attendre une civilisation nouvelle, originale et charmante. » L'ambition romaine empêcha cette éclosion; bandit comme Arioviste, mais plus heureux que lui, César conquit la Gaule et Rome la garda.

La beauté du régime romain est plus apparente que réelle. La civilisation gréco-romaine étouffa, au lieu de la féconder, celle des indigènes. Qu'on ne fasse pas de la France l'élève et l'héritière du « génie latin! » Ce « génie » n'y alluma aucun flambeau. La fameuse « paix romaine », en désarmant la Gaule, l'exposa à la terrible catastrophe de 276, suivie de tant d'autres; et cette catastrophe même ne réveilla pas l'esprit militaire de son assoupissement. La Gaule, mal dirigée, ou laissée sans défense, fut partagée entre des rois barbares. C'est la septième époque de notre histoire, où le christianisme, dont l'influence est souveraine (celle du germanisme étant à peu près nulle), conserve un semblant de civilisation inspiré de Rome, entretient le sentiment de l'unité de la Gaule[1] et y favorise à nouveau la vie municipale, grâce à la hiérarchie catholique qui la protège et s'en sert à ses fins propres.

La dernière époque étudiée par M. Jullian est la première du royaume de France (derniers Carolingiens et premiers Capétiens). On vit alors naître une littérature française et nationale, avec un art plastique que les énergies locales vivifiées acheminent enfin vers la création de chefs-d'œuvre, non de copies. A ce tournant de son histoire, la France « est sortie saine et sauve des crises impériales qui ont menacé sa vie. » Ce dernier chapitre n'est pas le moins important.

Inutile de dire que ce livre, comme tant d'autres du même auteur, est à la fois érudit et éloquent. J'ai mis quelques points interrogatifs à la marge[2].

S. R.

---

1. « Peu importait que le royaume des Francs eût été divisé en Neustrie et Austrasie : la Gaule chrétienne conservait son unité, tout ainsi que la Gaule des Druides s'était tenue en dehors et au-dessus des batailles entre Eduens et Arvernes » (p. 207).

2. P. 25, éloge tout à fait exagéré de l'art quaternaire, où les représentations de la figure humaine sont horribles (la « superbe image d'homme », p. 33, ne fait pas exception). — P. 75, ce n'est pas en 1816 que Bopp a publié son grand ouvrage; il ne donna, à cette époque, qu'un mémoire sur les systèmes de conjugaison. — P. 131. Rien ne prouve que Teutatès ait été « le plus grand dieu des Gaulois » et « le fils de la Terre ». — P. 133, l'enseignement ne fut donné dans les forêts par les Druides qu'après la proscription de leur culte par les Romains. — P. 153, « Alesia, la cité sainte des Celtes. » Un texte, s. v. p. — P. 191. « Les rapports entre Fustel de Coulanges et Dubos, tout en étant réels, n'ont pas l'im-

Augusta Hure. *Le Sénonais préhistorique*. Sens, Duchemin, 1922; gr. in-8, v-550 p., avec 1.038 figures). — L'intérêt de cet ouvrage considérable ne tient pas seulement à la grande quantité de faits qu'on y trouve classés — le département de l'Yonne était déjà un des mieux connus au point de vue de l'archéologie préhistorique — mais à la méthode de l'autrice, formée par l'étude de la géologie et des sciences naturelles. Le point de vue dominant est celui de la géographie physique, dont les données ont été vérifiées sur le terrain. « Les faits préhistoriques n'acquièrent une parfaite signification de données[1] que lorsque nous connaissons et pouvons apprécier le coefficient de leur statistique[2]... Tout en restant fidèles aux théories classiques de la préhistoire, nous démontrerons combien les conditions physiques du sol contribuèrent chez les préhistoriques au choix de leur séjour, à leur influence heureuse sur la terre... Influence de la terre sur l'homme, de l'homme sur la terre; constitution de la matière pour l'outillage, typologie, morphologie et technique du travail, chronologie et géographie des centres de fabrication, culte et relations entre différentes tribus étrangères, sont autant de questions que nous allons passer en revue. » Une première partie traite de la géographie physique du Sénonais. La deuxième comprend deux chapitres, l'un sur le paléolithique, l'autre sur le néolithique, suivis d'un tableau indiquant les divisions des temps préhistoriques. La troisième partie (chap. III-VI) traite des matières premières, des patines, des stations, des sépultures, des mégalithes et des superstitions qui s'y attachent. Enfin, la quatrième partie (chap. VII et VIII) étudie le mobilier paléolithique, puis le mobilier néolithique en grand détail. Le tout se termine par une carte préhistorique du Sénonais, où les abris, stations, ateliers, mégalithes, etc. sont nettement indiqués. Il y a un index très copieux; l'illustration, extrêmement riche, est toujours claire. La place de ce livre est désormais marquée dans les bibliothèques archéologiques[3]. S. R.

---

portance qu'on leur attribue. » De quel *on* s'agit-il? La question est assurémen délicate, mais la vérité paraît simple à rétablir. Dans le t. I des *Institutions politiques* (1875), Fustel adopte et développe la thèse géniale de Dubos (déjà pillé et raillé à la fois par Montesquieu). Or, Dubos n'est *jamais* nommé dans le texte; il l'est seulement dans une note sur la république armoricaine (p. 529), qui dérive, comme on l'a montré (A. Lombard, *L'abbé du Bos*, p. 510) de Montesquieu (non cité). Dans la troisième édition de son grand ouvrage, Fustel ne cite Dubos que pour le contredire et souvent à tort. A ce propos, je ne comprends pas ce qu'écrit l'excellent M. Lombard (p. 511) : « Nous admettons qu'en 1875 Fustel ne connaissait pas son devancier »... « Plusieurs chapitres des *Institutions* de 1875 ne contiennent qu'un abrégé de Dubos. » Comment concilier ces assertions? En réalité, Fustel a dû connaître Dubos dès 1875 et s'inspirer de lui; mais il vivait à une époque où les gros vieux livres étaient un peu censés *res nullius*. Ce qu'on pourrait appeler la « moralité bibliographique » s'est singulièrement raffiné depuis; la *Revue critique* y a bien été pour quelque chose.

1. *Sic*; le style laisse très souvent à désirer.

2. Même observation; je n'y reviendrai plus.

3. P. 348, le prétendu *œil stylisé* est une chimère, non moins que les « silex à figurations »; ce sont des *lusus naturae* (ne pas écrire *ludus*, p. 465). — P. 510,

Nils Aoberg. *La civilisation énéolithique dans la péninsule ibérique*. Paris, Champion, 1922; in-8, XIV-204 p., avec 335 figures. Prix : 40 francs[1]. — Un très grand nombre de monuments inédits sont figurés dans cet ouvrage (traduit du suédois en français par Mlle Harel); c'est le fruit de voyages prolongés en Espagne et en Portugal, ainsi que de recherches dans les musées de la Péninsule. L'auteur étudie d'abord le passage du paléolithique au néolithique, puis le développement typologique des tombes mégalithiques et les groupes d'antiquités appartenant à la période énéolithique. Suivent les descriptions des trouvailles, en commençant par celles des stations portugaises (grottes, villages, tombes mégalithiques) pour finir par celles de l'Espagne méridionale, centrale et septentrionale. On trouve ensuite un chapitre sur la civilisation d'Argar et l'âge du bronze dans la péninsule. Enfin, M. Aoberg s'occupe de l'expansion de la culture ibérique dans la France meridionale, la Bretagne, l'Angleterre, l'Italie et l'Allemagne. Cette dernière partie de son ouvrage est la plus intéressante, à cause des aperçus qu'elle ouvre sur l'histoire primitive de l'Europe. Le rôle de la civilisation ibérique à l'époque du cuivre a été, en effet, très considérable ; elle parait avoir influé, du moins indirectement, même sur la Scandinavie, la Finlande et certaines parties de la Russie. Au contraire, l'âge du bronze ibérique est remarquablement pauvre, ce qu'explique mal l'hypothèse (d'ailleurs très obscurément indiquée)[2] de grandes migrations (p. 169). Entre bien des choses dignes d'attention, notons ce qui concerne l'expansion des hallebardes (p. 170), des vases caliciformes (p. 172), l'analogie frappante entre la céramique suédoise des haches naviformes et celle des environs de Tolède (p. 199)[3]. « Une quantité d'observations particulières donnent à penser que les éléments de culture ibérique implantés dans l'Europe centrale ont joué un rôle beaucoup plus important qu'on ne se l'était imaginé » (p. 202). Il y a là, d'ailleurs, plus de questions posées que de solutions; M. Aoberg se rend parfaitement compte de l'insuffisance de nos connaissances et ne prétend pas y suppléer par des hypothèses prématurées. Le livre est dédié à Émile Cartailhac.

S. R.

---

les prétendus « dolmens enchâssés dans des constructions gallo-romaines » sont inexistants.

1. Du même auteur, dans la collection des travaux de l'Université d'Upsal : *Das nordische Kulturgebiet in Mitteleuropa während der jüngeren Steinzeit*, 1918; *Ostpreussen in der Völkerwanderungszeit*, 1919.

2. M. A. est souvent obscur, même inintelligible; il m'a été, par ex., impossible de comprendre (p. IX) en quoi il se rencontre avec les « recherches géniales » de M. Kossinna.

3. L'hypothèse d'un « style hispano-danois » est due à M. Sophus Müller (1913). L'expansion de la culture ibérique dans l'Europe occidentale et centrale a été déjà étudiée par M. Hubert Schmidt (*Zeitschr. f. Ethnol.*, 1913). Les premiers à signaler les relations entre l'Espagne, l'Irlande et la Provence aux temps préhistoriques furent John Evans et Cazalis de Fondouce (1880). M. Aoberg ignore ce que M. Coffey et moi avons écrit à ce sujet (cf. *Rev. celtique*, 1900, p. 75).

G. Bonsor. *Tartesse.* New-York, Hispanic Society, 1922; in-12, 69 p. — *Tartessos*, Madrid, Real Acad. de La Historia, 1921; in-8, 41 p., avec une carte. — Études intéressantes sur une partie du *Périple* d'Avienus, en particulier sur le site de Tartessos. Une exploration personnelle a révélé à l'auteur le cours d'une ancienne branche occidentale du Guadalquivir, ce qui a permis de déterminer avec exactitude l'emplacement de l'île décrite par Strabon (*Coto de Doña Ana*). Limitée au N.-O. par le cours de l'ancien bras du fleuve, elle mesurait, entre les deux embouchures, une longueur de 26 kil., sur une largeur moyenne de 4. Du côté de la mer, l'érosion des côtes atteint, depuis l'époque phénicienne, près de 2 kilomètres. Méla, natif de Tarifa, est celui des auteurs anciens qui a le mieux décrit cette côte; mais la ville qui se trouvait sur l'île avait déjà disparu. Des trois petites villes qu'il mentionne entre les bouches du Guadalquivir et du Guadiana, *Onoba* et *Laepa* ont été reconnues sur les estuaires de l'Odiel et du Rio de las Piedras; *Olontigi* serait dans la direction de Palos, au lieu-dit *Buenos Aires*, où l'on aurait exhumé des antiquités. S. R.

O. R. Janse. *Le travail de l'or en Suède à l'époque mérovingienne. Études précédées d'un mémoire sur les solidi romains et byzantins trouvés en Suède.* Orléans, Pigelet, 1922; gr. in-8, 259 p., avec nombreuses illustrations. — Livre imprimé avec un luxe bien inutile, dont la composition laisse à désirer, mais qui abonde en statistiques très utiles. Pendant les deux premiers siècles de notre ère, un peu d'or avait été importé et travaillé en Suède. Vers la fin du IIIe siècle, par suite des guerres des barbares issus de Scandinavie contre les Romains, l'importation augmente; elle atteint son maximum au Ve siècle et cesse vers 550, peut-être à cause des guerres civiles qui désolèrent alors le monde scandinave. Antérieurement à l'an 400 environ, les objets d'or sont de style romain; aux deux siècles suivants, c'est le style nordique-oriental qui prévaut.

On ne connaît que 7 *aurei* trouvés en Suède et 8 *solidi* antérieurs à 395; à partir de cette date, les *solidi* sont nombreux, mais ceux de l'Empire d'Orient diminuent (345 *solidi* en Suède, surtout à Oeland et à Gotland; 135 en Danemark, dont 113 à Bornholm; 1 seul en Norvège).

Au Ve et au VIe siècle appartiennent les pendeloques frappées d'un seul côté dites *bractéates*, souvent pourvues d'inscriptions runiques; M. Janse a récemment entretenu nos lecteurs de ces petits monuments, où il veut retrouver le nom et l'image d'Attila (*Rev. arch.*, 1921, II, p. 373 sq.).

Les colliers, bracelets, bagues, anneaux et autres objets précieux ont été également étudiés par l'auteur; les analogies de ceux qui sont ornés avec les bractéates témoignent de l'influence d'un même style. Les pommeaux d'épée, à verroterie cloisonnée d'or, ont des analogues en France, en Allemagne et ailleurs encore. Pour tous ces objets, les statistiques et les illustrations publiées par M. J. sont instructives et témoignent d'un travail très consciencieux. Je note cette hypothèse (p. 82) : « L'oiseau des bractéates, après être venu de Hongrie, aurait donné naissance à la tête que l'on trouve sur les fibules et les bijoux aviformes. » S. R.

Jean Vallery-Radot. *La cathédrale de Bayeux.* Collection des *Petites monographies.* Paris, Laurens, 1922; in-8, 120 pages, avec 51 gravures. — Construite peut-être sur le temple de Belenus mentionné par Ausone, cette belle cathédrale a une histoire à partir de 1050 environ, quand un édifice en pierre, terminé en 1097, remplaça l'église en bois incendiée. Nouvel incendie en 1105, qui ne sera pas le dernier; mais les restaurateurs ne chômaient pas. Vers 1200, le style gothique intervient dans la construction; puis, réfection presque complète au courant du XIII[e] siècle et achèvement de la tour sur le chœur au XV[e]. Les travaux considérables entrepris au milieu du XIX[e] siècle ont consolidé l'ensemble et sauvé la tour, qui fut seulement surélevée et coiffée d'un dôme un peu singulier. Aujourd'hui c'est une des églises françaises où s'harmonisent le mieux le style roman et le gothique. Quelques sculptures accusent l'influence des manuscrits irlandais et anglo-saxons; les plus intéressantes, au tympan du portail du croisillon S., racontent l'histoire de S. Thomas de Cantorbéry. Il reste très peu de chose des fresques du XIII[e] siècle, mais le trésor conserve de beaux fragments de peintures sur pierre représentant une série d'évêques. Le plus notable objet mobilier est le maître-autel, œuvre de Jacques Adam et de Philippe Caffieri en 1771.

La monographie de M. Vallery-Radot, thèse soutenue à l'École des Chartes en 1911, est aussi bien écrite que richement illustrée. S. R.

Geo. Minvielle. *Histoire et condition juridique de la profession d'architecte.* Paris, Massin, 1921; gr. in-8, 349 p. — Le chapitre II de cet ouvrage juridique est intitulé : *Histoire de la profession d'architecte.* La partie relative à l'antiquité est de peu de valeur; elle donne moins que l'article correspondant de Pauly-Wissowa et choque par l'abus des références à de vieux ouvrages oubliés. Mais ce qui concerne le moyen âge est intéressant; l'auteur s'est fait un système et le défend bien[1]. Le maître de l'œuvre n'a presque rien de commun avec l'architecte actuel, qui commande aux différents corps de métier. Il ne diffère pas du maître maçon; or, étant donnée la rigueur des règlements corporatifs, jamais un maître charpentier ou un maître serrurier n'aurait accepté d'être en principe sous les ordres d'un maître maçon (p. 35). Quand un chapitre ou un seigneur voulait faire construire, il appelait d'abord le maître maçon et traitait avec lui pour la partie la plus importante; il traitait ensuite avec les maîtres des autres corps de métier, dont chacun passait son marché seulement pour la partie qui le concernait. Pourtant, il pouvait y avoir une personne chargée d'assurer la liaison entre tous les corps : c'était un procureur de la fabrique, un trésorier, un lieutenant, qui était parfois, pour ce motif, qualifié de *maître de l'œuvre.* C'est le représentant du chapitre ou du seigneur. En fait, le plus souvent, les corps de métier travaillent de concert et acceptent la direction générale du maître maçon, en bons collaborateurs de celui-ci, sans lui être pourtant subordonnés. S. R.

1. Voir maintenant, sur le même sujet, Maurice Jusselin, *La maîtrise de l'œuvre de N.-D. de Chartres* 1921.

P. Masqueray. *Sophocle, texte et traduction*, tome I (coll. Budé). Paris, Société « Les Belles-Lettres », 1922. In-8, xxxv-532 p. Prix : 18 francs. — En dehors des Ἰχνευταί, retrouvés en partie il y a dix ans, les papyrus nous ont rendu d'assez nombreux morceaux de Sophocle, copiés entre le IIe et le Ve siècle de notre ère. L'étude de ces fragments prouve que le texte du poète était déjà celui que nous ont transmis les deux célèbres manuscrits de Florence et de Paris ; il n'y a pas un vers de plus, pas un de moins. Un passage d'*Œdipe Roi* qui a paru inadmissible et que Brunck a corrigé (v. 376) se présente déjà sous la même forme corrompue dans les papyrus. « Il est donc certain, écrit M. Masqueray, que si nous pouvions relire d'un bout à l'autre sur des papyrus les sept tragédies de Sophocle, le texte qu'ils nous donneraient ne serait guère supérieur à celui du *Laurentianus* revisé par le *Parisinus*. » Qu'est-ce à dire, étant données les multiples énigmes de ce texte, sinon que la tradition manuscrite, si haut que l'on puisse remonter, est insuffisante? Les conjectures sont donc non seulement permises, mais nécessaires, si l'on ne veut pas offrir aux lecteurs actuels des vers vides de sens. Seulement, *est modus in rebus* ; il ne faut pas abuser de la possibilité de corriger. Le XIXe siècle s'est montré fort intempérant à cet égard ; il a obéi trop souvent à des « scrupules imaginaires ». M. Masqueray a réagi contre le *pruritus emendandi* ; il a essayé d'être le plus possible fidèle à la tradition, qui n'est pas byzantine, mais alexandrine, non sans se dissimuler qu' « en une foule de passages nous n'avons pas le texte du poète », mû par un sentiment fort juste et modeste de l'impossibilité de remédier au mal, qui est trop ancien et trop profond.

L'édition est à la fois critique et explicative ; la meilleure explication est la traduction, plus serrée et aussi plus élégante que celle d'Artaud, qui a rendu de bons services en son temps. Celle-ci la fera sans doute oublier. Chaque pièce est précédée d'une notice originale et lucide. En somme, excellente édition.

S. R.

H. Bornecque. *Cicéron. L'Orateur. Du meilleur genre d'orateurs* (coll. Budé). Texte et traduction. Paris, « Les Belles-Lettres », 1921. In-8, XI-131 pages. Prix : 11 francs. — *L'Orator*, composé après le *Brutus* (en 46), est le dernier en date des grands ouvrages de rhétorique de Cicéron. Le *De Oratore* contient les idées de l'auteur sur l'art oratoire ; le *Brutus* est une histoire de l'éloquence romaine ; l'*Orator* a pour but de montrer que les idées de Cicéron sont les seules justes. Il offre, en effet, le tableau d'un orateur idéal qui s'exerce précisément dans les genres où Cicéron a excellé, qui possède les mêmes qualités et les mêmes connaissances. Le tout est vivifié par une sourde polémique contre ceux qui, profitant de l'absence de Cicéron en Cilicie (51-50), ne lui avaient pas épargné les critiques. En relisant cet ouvrage célèbre, on découvre assurément bien des passages ingénieux, même de très belles choses, comme ce qui est dit de l'idéal de Phidias (8-9) ; mais il est loin d'offrir le même intérêt et le même charme que le *Brutus*. Ceux qui le liront seulement dans la traduction, d'ailleurs très bonne, de M. Bornecque, seront excusables de le trouver souvent diffus et même ennuyeux.

Le meilleur manuscrit, signalé à Lodi en 1422, a disparu en 1428; mais nous en avons au moins une copie directe. Dans les autres manuscrits, qui sont très nombreux, il y a de bonnes lectures manquant aux meilleurs. Le nouvel éditeur a dû se montrer éclectique, et il a bien fait, comme il a bien fait d'admettre certaines corrections ingénieuses et brillantes de M. Louis Havet.

A la suite de l'*Orator* est publié le petit traité *De optimo genere oratorum*, qui se rattache, comme le précédent, à la lutte de Cicéron contre ses ennemis littéraires. Il y a de bons index.

S. R.

Musée national du Louvre. *Catalogue des sculptures du Moyen Age, de la Renaissance et des temps modernes*, par **P. Vitry.** — *Mobilier du XVII[e] et du XVIII[e] siècle*, par **C. Dreyfus.** — *Peintures des écoles flamande, hollandaise, allemande et anglaise*, par **L. Demonts.** Paris, Musées Nationaux, 1922; 3 vol. in-12, avec nombreuses phototypies hors texte. — Saluons avec reconnaissance ces trois catalogues, œuvres à la fois scientifiques et élégantes, qui ne craignent aucune comparaison avec les œuvres similaires de l'étranger. Le choix des illustrations est particulièrement heureux dans le volume consacré au mobilier (64 pl.); les planches du catalogue de peintures, au nombre de 48, auraient pu être autrement employées et donner, par exemple, au lieu du triptyque de Memling (pl. 4), le panneau infiniment supérieur de la collection Duchâtel — au lieu de la laide *Vénus* de Rembrandt, le *Maître d'école* d'Ostade. Mais un reproche plus sérieux que j'adresse à ce catalogue, d'ailleurs très soigné, c'est de n'indiquer que rarement les publications. Il ne s'agit pas de donner une bibliographie de chaque œuvre, mais, pour chaque œuvre qui a été publiée, un renvoi abrégé, p. ex. pour le n° 2203 (Massys), « S. 1894, n. 20 » (*S.* = *Sedelmeyer Gallery*, abréviations à énumérer en tête). Imprimées à la suite des dimensions, sur la même ligne, ces indications n'alourdiraient pas le volume d'une page, mais en augmenteraient infiniment l'utilité pour les travailleurs.

S. R.

Société auxiliaire du Musée de Genève. *Mélanges publiés à l'occasion du 25[e] anniversaire de la fondation de la Société.* Genève, Kundig, 1922; gr. in-8, 225 p. avec de nombreuses gravures. — Malgré son titre, ce volume échappe à la critique vitupérative que l'on dirige volontiers ici contre les *florilèges* et *corolles*; car il s'agit d'inaugurer ainsi une série de mémoires consacrés au Musée de Genève et à son contenu. C'est ce que nous apprend, en très bons termes, le signataire de la préface, président du comité de la Société, M. Emile Darier. Ensuite, après un historique de la Société auxiliaire du Musée (1897-1922) par M. E. Rivoire, orné d'un portrait de Cartier, on trouve les articles suivants : E. Pittard, *L'outillage lithique des stations lacustres de Genève*; *les maillets préhistoriques pour l'extraction du silex*; Ed. Naville, *Une stèle funéraire égyptienne*; W. Deonna, *Un bandeau d'or de Palestine avec inscription*; L. Blondel, *Début de l'art chrétien à Genève*; Eug. Demôle, *Un monétaire mérovingien*; *Quelques souvenirs de l'escalade* de 1602; F. Aubert, *Sur*

une vue de Genève; A. Bovy, *Un neveu de J. Vernet*; H. de Ziegler, *Le cabinet du comte J.-J. de Sellon*; D. Baud-Bovy, *Trois tableaux de Bartho Breun*; W. Deonna, *Histoire des collections archéologiques de la ville de Genève*. Ce dernier travail, de beaucoup le plus considérable, est une œuvre importante et définitive qui fait honneur au nouveau directeur du Musée autant qu'à son prédécesseur, A. Cartier, dont elle rappelle très justement et précise les titres sur lesquels on n'insistera jamais trop.

S. R.

Montague Rhodes James. *A descriptive Catalogue of the Latin manuscripts in the John Rylands Library*. 2 vol. in-4°; xxviii-328 p., avec 187 pl. Manchester et Londres, 1921. — John Rylands, grand industriel anglais (1801-1888), dont les manufactures de coton étaient à Manchester, Bolton et Wigan, laissa une veuve qui, pour perpétuer sa mémoire, fonda en 1899 à Manchester la *John Rylands Library*, bibliothèque supérieurement dotée et administrée de même, qui est devenue, en peu d'années, une des plus riches qui soient. Après avoir publié des catalogues illustrés de ses manuscrits démotiques et coptes, de ses papyrus grecs, elle nous donne aujourd'hui un magnifique catalogue de ses manuscrits latins, comprenant surtout le fonds de la collection d'Althorp, acquis de l'Earl Spencer en 1892 par Mme Rylands, augmenté, en 1901, du fonds de Haigh Hall, acquis de l'Earl of Crawford and Balcarres, enfin de divers manuscrits provenant de la collection Phillipps et d'autres (183 au total). Il y a là des spécimens de premier ordre de toutes les écoles de calligraphie; celles de la France sont représentées glorieusement par l'Homiliaire de Luxeuil, la Bible d'Amiens, l'Apocalypse de la collection Didot, le Psautier de Jeanne de Navarre, étudié en 1897 par L. Delisle, etc. Au point de vue de l'art, rien de plus achevé que le livre d'Heures parisien de 1430-1440 (pl. 170), signalé seulement en 1861 dans le *Gentleman's Magazine*[1]. De tous ces trésors nous n'avons pas seulement des spécimens ou fac-similé d'une exécution irréprochable, mais de longues et consciencieuses notices, qui ne laissent rien à désirer pour l'exactitude. Grâces soient rendues non seulement au savant auteur des commentaires, mais aux *trustees* et *governors* de la John Rylands Library. On voudrait être sûr de trouver une pareille bibliothèque au Paradis; ce serait une raison de plus pour bien agir ici-bas.

S. R.

Louis Roussel. *La prononciation de l'attique classique*. Paris, E. de Boccard, 1921; in-12, 51 p. — En attendant un ouvrage étendu qu'il nous promet, M. Roussel donne ici des règles pour la prononciation du grec attique. Il y a d'abord l'exposé théorique, dogmatique et bref, mais non à la portée de tout le

---

1. Dans un missel italien du cardinal Colonna (début du XVIe siècle), je note un groupe intéressant d'Hercule et Antée, ainsi que de nombreuses figures de dieux égyptiens (pl. 76), les premières que l'on connaisse de la Renaissance; l'une est même accompagnée d'hiéroglyphes.

monde, car l'auteur a dû nécessairement recourir au vocabulaire compliqué de la phonétique; puis un intéressant « exercice sur un texte de Platon », avec transcriptions musicales à l'usage de ceux qui savent solfier. Est-ce là un luxe? M. R. ne le croit pas, tout en accordant que « la réforme n'est pas mûre. » Mais il souhaite qu'on se pénètre de l'idée que le grec, tel que nous le faisons ordinairement prononcer, est une caricature; nous n'avons pas le droit, selon lui, de parler de l'harmonie d'un Sophocle ou d'un Platon, quand nous les entendons grossièrement estropiés. Voilà ce que je n'accorde point. Nous prononçons le latin aussi mal que le grec; et pourtant, tous les anciens rhétoriciens de la bonne époque, ceux qui ont écrit des discours et des vers latins, distinguent parfaitement et à première vue les qualités musicales des textes littéraires. De même pour le grec, bien que nous ayons peu écrit en cette langue. Entre une jolie épigramme de l'*Anthologie* et une mauvaise, notre choix est fait avant que nous ayons pris la peine de tout comprendre. Assurément, il vaut mieux prononcer bien que mal; mais la culture classique n'est pas à ce prix. Elle est au prix d'exercices de mémoire et d'exercices d'imitation.

S. R.

André Liautey. *La hausse des prix et la lutte contre la cherté en France au XVIe siècle*. Paris, Jouve, 1921; in-8, 352 p. — Le XVIe siècle fut une époque de désordre monétaire; on disait alors que les monnaies étaient *déréglées*. En vérité, il n'y eut pas une seule crise, mais plusieurs, qui ne répondaient pas toutes aux mêmes causes, mais eurent pour conséquence pareille la hausse désordonnée des prix (de 1 à 6). L'une de ces causes fut certainement l'afflux inouï de métaux précieux, dû à la découverte de l'Amérique. D'autres furent, au début du siècle, le développement du commerce; à la fin du siècle, les guerres civiles et étrangères qui ruinèrent la France et y raréfièrent extrêmement les denrées et le travail utile. Comment le développement du commerce, sensible dès la fin du XVe siècle, a-t-il pu produire un renchérissement général? C'est que ce commerce profitait à des gens jadis trop pauvres pour beaucoup acheter et qui, à la façon de nos nouveaux riches, voulaient faire concurrence aux autres avant que la production n'eût suffisamment augmenté. Ainsi la prospérité née des échanges peut avoir le même effet que la misère causée par des destructions, preuve de la complexité d'un problème que vient encore obscurcir l'ignorance où l'on est souvent de la puissance d'achat des espèces en cours. Ces phénomènes ont été souvent étudiés; dès 1566, le jurisconsulte Dumoulin attribuait l'élévation des prix à l'accroissement de la population et à l'augmentation du stock monétaire. Bodin, peu de temps après, ne parlait plus de l'accroissement de la population, mais de la surabondance des métaux précieux, des coalitions et des associations qui cherchaient à provoquer la hausse, du luxe des princes et des particuliers[1]. M. Liautey a étudié la question dans le

1. Pour diminuer la cherté de la vie, Bodin recommande de manger du poisson et se plaint que la France ne tire point assez parti de sa riche faune aquatique. C'est exactement la même chose aujourd'hui.

plus grand détail, surtout d'après les témoignages des contemporains; il a reconnu que les deux causes les plus importantes de la hausse sont la dépréciation de la monnaie et le fléchissement de la production. Son livre doit être recommandé à la fois aux économistes et aux historiens, pour ne point parler de ceux que préoccupe le renchérissement actuel, dont la science n'est pas la dernière à pâtir.

S. R.

S. Reinach. *Répertoire de peintures du Moyen-âge et de la Renaissance* (1280-1580). Tome V, contenant 775 grav. d'après les dessins de P. Weber. Paris, Leroux, 1922; in-12 carré, II-481 p. — Ce volume doit bientôt être suivi du sixième, qui se terminera par des index généraux récapitulatifs. L'ouvrage, vu les difficultés de l'heure, ne sera pas continué. Le nombre des tableaux publiés jusqu'à présent atteint 5.645, dont il faut défalquer une vingtaine de « doubles emplois ».

X.

NOTE DE LA RÉDACTION

Quelques-uns de nos estimables collaborateurs ont la fâcheuse habitude de refaire leurs articles sur épreuves. Au prix actuel des corrections, c'est là une habitude très coûteuse. Désormais, au-delà d'un chiffre normal, apprécié par la Rédaction, les frais des corrections en excès seront portés au débit des auteurs.

TABLES

DU TOME XV DE LA CINQUIÈME SÉRIE

I. — TABLE DES MATIÈRES

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

III. — TABLE DES PLANCHES

Le Gérant : F. Gaultier.

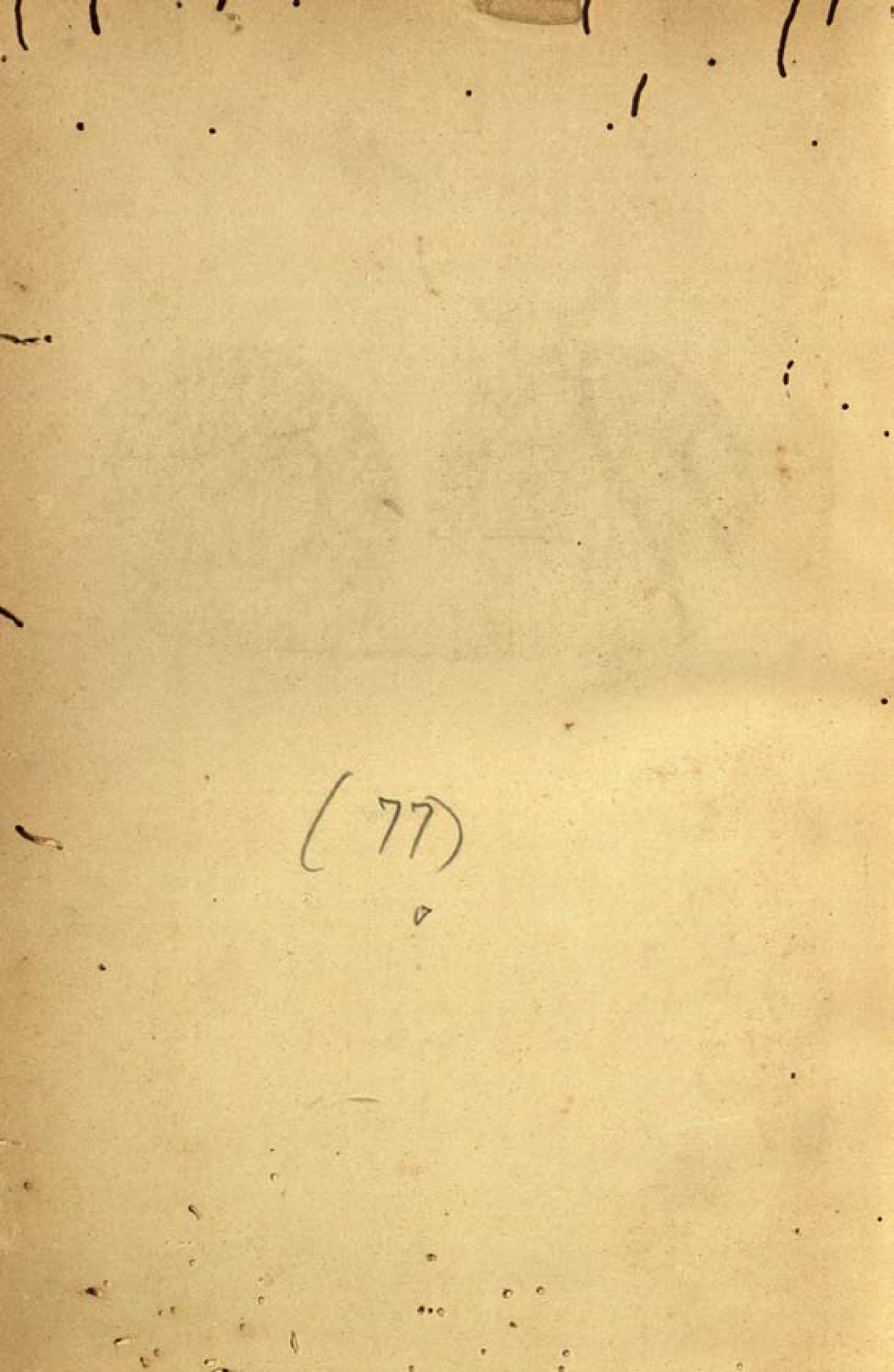
Angers. — Imprimerie F. Gaultier



Mosaïque et inscriptions de Lambiridi (Algérie).



Bobine en terre cuite ornée de médaillons d'or.
(Col. Feuardent)


(77)

